

JEAN-FRANÇOIS LEGRAIN

## LES PALESTINES DU QUOTIDIEN



Les élections de l'autonomie, janvier 1996

Centre d'Études et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain

---

# Les Palestines du quotidien

*Les élections de l'autonomie, janvier 1996*

**Jean-François Legrain**

---

DOI : 10.4000/books.ifpo.6004  
Éditeur : Presses de l'Ifpo  
Lieu d'édition : Beyrouth  
Année d'édition : 1999  
Date de mise en ligne : 10 juin 2014  
Collection : Cahiers du Cermoc (1991-2001)  
ISBN électronique : 9782351594803



<http://books.openedition.org>

## Édition imprimée

ISBN : 9782905465177  
Nombre de pages : 450

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



## Référence électronique

LEGRAIN, Jean-François. *Les Palestines du quotidien : Les élections de l'autonomie, janvier 1996*. Nouvelle édition [en ligne]. Beyrouth : Presses de l'Ifpo, 1999 (généré le 30 avril 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ifpo/6004>>. ISBN : 9782351594803. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ifpo.6004>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2021. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Presses de l'Ifpo, 1999  
Conditions d'utilisation :  
<http://www.openedition.org/6540>

Ces trente dernières années, de nombreuses études ont été consacrées au conflit israélo-arabe et à la question palestinienne. Cependant, la plupart des auteurs n'ont prêté attention qu'aux seuls aspects militaires et diplomaticopolitiques. Le Centre d'Études et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain dont la mission est d'étudier les espaces, les sociétés et les États de l'Orient arabe a rompu avec cette tendance en publiant *Palestine, Palestiniens. Territoire national, espaces communautaires*, actes d'un colloque qu'il a tenu en 1996 et qui inaugurerait des travaux collectifs menés par ses chercheurs dans la région. L'ouvrage de Jean-François Legrain s'inscrit dans cette perspective, en lui apportant une contribution singulière et remarquable. S'appuyant sur la présentation et la critique détaillées des résultats des élections de janvier 1996 (et de leurs publications successives), l'auteur leur applique l'analyse factorielle des correspondances qui « fournit une image objective, rigoureuse et hiérarchisée des phénomènes de corrélation existant entre l'ensemble des variables d'un même tableau ». Après ces deux étapes, l'auteur entame son travail d'analyste en proposant des hypothèses susceptibles d'éclairer le comportement électoral des Palestiniens. Sa synthèse finale réhabilite le déroulement des élections de janvier 1996 en proposant de les lire, en dépit des bouleversements sociaux et politiques connus par le pays depuis cinquante ans, à la lumière de l'émergence de "néo-notables" bien plus qu'à celle du seul jeu des partis.

# SOMMAIRE

## *Introduction*

---

### **L'élection : approche générale**

#### *Le cadre juridique de l'élection*

LA DÉCLARATION DE PRINCIPES  
LE PREMIER ACCORD INTÉRIMAIRE  
LE SECOND ACCORD INTÉRIMAIRE  
LA LOI ÉLECTORALE PALESTINIENNE

#### *Les préparatifs de l'élection*

DATE DU SCRUTIN  
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
LE MODE DE SCRUTIN : LES DIVERSES PROPOSITIONS  
LE MODE DE SCRUTIN FINALEMENT ADOPTÉ  
CRÉATION DE LA COMMISSION CENTRALE ET DE LA COUR D'APPEL  
DÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS  
ÉTABLISSEMENT DE QUOTAS CONFESIONNELS  
NOMBRE DE SIÈGES ALLOUÉS A CHAQUE CIRCONSCRIPTION

#### *Candidatures et candidats*

L'APPARTENANCE POLITIQUE  
LES CANDIDATS AU CONSEIL  
LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE

#### *Le vote et son interprétation*

ACCESSIBILITÉ ET FIABILITÉ DES DONNÉES  
LA PARTICIPATION AU SCRUTIN  
LES ÉLUS  
L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN POUR LE CONSEIL

---

### **L'élection : approche circonscription par circonscription**

---

#### **Jabal Al-Quds**

##### *Jérusalem*

LA CIRCONSCRIPTION  
STATUT PROPRE A LA CIRCONSCRIPTION  
Les candidats  
LE SCRUTIN

***Râmallâh***

La circonscription  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Bethléem***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Jéricho***

LA CIRCONSCRIPTION  
Les candidats  
LE SCRUTIN

---

**Le Jabal Nâblus*****Naplouse***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Jénine***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Tûlkarm***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Qalqîlyâ***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Salfit***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

***Tûbâs***

LA CIRCONSCRIPTION  
LES CANDIDATS  
LE SCRUTIN

---

## **Jabal Al-Khalil**

### *Hébron*

LA CIRCONSCRIPTION

LES CANDIDATS

LE SCRUTIN

---

## **Bande de Gaza**

### *Gaza ville*

LA CIRCONSCRIPTION

LES CANDIDATS

LE SCRUTIN

### *Gaza-nord*

LA CIRCONSCRIPTION

LES CANDIDATS

LE SCRUTIN

### *Gaza centre*

LA CIRCONSCRIPTION

LES CANDIDATS

LE SCRUTIN

### *Khân Yûnis*

LA CIRCONSCRIPTION

LES CANDIDATS

LE SCRUTIN

### *Rafah*

LA CIRCONSCRIPTION

LES CANDIDATS

LE SCRUTIN

### *Épilogue*

### *Sigles*

*Légende des tableaux figurant dans les chapitres traitant de chacune des circonscriptions*

*Données de la commission centrale des élections*

*Liste des périodiques cités*

*Bibliographie générale*

*Index*

# Introduction

---

- 1 Ces 30 dernières années, toute une littérature a été produite à propos du “conflit israélo-arabe” et de “la question palestinienne”, à la surabondance néanmoins très inégalement répartie selon les sujets traités. Dans le dossier strictement palestinien, par exemple, la plupart des auteurs n’ont prêté attention qu’aux seuls aspects militaires et diplomatico-politiques. Ils ont ainsi été amenés à ne traiter le plus souvent que de l’OLP<sup>1</sup>, réduite à sa structure de l’Extérieur (d’Amman, de Beyrouth puis de Tunis), qui elle-même n’était perçue qu’à travers son discours diplomatique et sa pratique de la violence. Se sont ainsi trouvées exclues du champ des études les pratiques sociales de l’Extérieur vis-à-vis tant de l’Intérieur (les territoires occupés en 1967) que de sa propre base populaire à l’Extérieur constituée des camps du Liban, de Syrie et de Jordanie ; figés en hypostase de la lutte, pour la glorification ou l’exécration, ces derniers échappaient ainsi la plupart du temps à l’investigation scientifique. Les dynamiques de fonctionnement des élites palestiniennes sous occupation n’ont elles aussi été qu’assez peu analysées<sup>2</sup>, la majorité des études consacrées à la Cisjordanie et à la bande de Gaza ayant porté en priorité sur les aspects humanitaires et sur les formes de résistance. Les investigations touchant aux relations entretenues entre l’Intérieur et l’Extérieur ont été quant à elles quasi inexistantes, ce non-dit consensuel pouvant par ailleurs servir des intérêts politiques contradictoires : pour l’OLP et ses partisans, l’unicité de représentation du peuple palestinien impliquait de taire les éventuelles divergences ; pour ses ennemis, le “terrorisme” dépassait les frontières et englobait Intérieur et Extérieur dans un même ensemble indistinct.
- 2 Aujourd’hui, la nouvelle *doxa* que constitue l’apologie obstinée des Accords d’Oslo se traduit dans la quasi totalité de la littérature produite par une véritable téléologie. Les luttes palestiniennes des dernières décennies constitueraient en effet une histoire appelée à déboucher de façon mécanique un jour plus ou moins proche sur un État démocratique dont les partis politiques formeraient la base et dont la culture politique, copiée sur celle de l’Occident, serait déjà à l’œuvre<sup>3</sup>. Pareille “avancée” aurait elle-même été permise par l’achèvement de la construction nationale palestinienne dans le cadre de l’acceptation du partage de territoires avec Israël. Les seuls obstacles à cet accomplissement seraient essentiellement externes, le principal étant le refus israélien de la reconnaissance du droit palestinien à l’autodétermination et à l’édification de l’État. Au niveau interne, seul l’autoritarisme de Yasser Arafat est périodiquement mis en cause,

mais cela relève toujours de la simple “dérive”. La construction d’une identité nationale sous l’égide du mouvement de libération nationale aurait ainsi débouché sur des formes de mobilisation politique qualifiées de “modernes” car idéologiques et éloignées des appartenances claniques et confessionnelles. Au notable traditionnel prisonnier de son clan se serait substitué au centre de la vie politique le militant “conscientisé” tout entier dévoué à l’accomplissement d’une cause. L’Autorité palestinienne serait dès lors le prélude à l’État indépendant, chargée d’assurer la transition des organisations de guérilla membres du mouvement de libération nationale en partis, tandis que le Conseil d’autonomie préfigurerait dès aujourd’hui cette démocratie de partis assurément appelée à se développer.

- 3 L’élection, le 20 janvier 1996, du président de l’Autorité et des membres du Conseil en charge de l’autonomie palestinienne durant les 5 années intérimaires prévues par les Accords d’Oslo a constitué le dernier élément clé de cette historiographie. L’exploitation des données détaillées du scrutin, cœur de cet ouvrage, visera donc à vérifier sa pertinence : évaluer le degré de réussite, sur le chemin de la construction de l’identité nationale et de l’État, de la stratégie de lutte armée, diplomatique, politique et sociale menée par l’OLP ces trente dernières années. En d’autres termes, dans un contexte de dispersion et d’occupation militaire, les Palestiniens sont-ils parvenus à faire réellement aujourd’hui de la Palestine en tant qu’entité géographique cohérente le fondement même de l’État-nation auquel ils aspirent au prix de la marginalisation irrémédiable d’autres niveaux plus anciens de leur identité ?

---

## NOTES

1. L’ensemble des sigles et abréviations utilisés dans cet ouvrage sont explicités en fin de volume.
2. BRYNEN, 1995-1, en a récemment dressé un bilan dans une intéressante typologie.
3. “[Les trois prochaines années verront] l’improvisation remplacée par des plates-formes politiques structurées. L’idéologie cédera la place à des politiques concrètes qui serviront de base aux programmes respectifs”, selon JARBAWI, 1996-2. Relire également les conclusions des divers observateurs internationaux de l’élection de 1996 dont celles du CONSEIL DE L’EUROPE, 1996 : 7, citées *infra*.

---

## **L'élection : approche générale**

---

## *Le cadre juridique de l'élection*

---

- 1 Le dispositif institutionnel dans lequel se sont inscrites l'élection du Conseil palestinien de l'autonomie et celle du président de l'Autorité Exécutive se trouve défini dans les Accords israélo-palestiniens, la loi électorale palestinienne ayant ensuite servi d'outil pour leur mise en œuvre.

### **LA DÉCLARATION DE PRINCIPES**

- 2 Le Conseil d'autonomie a été mentionné pour la première fois dans la Déclaration de principes (souvent désignée comme "Accord d'Oslo") négociée à Oslo et signée à Washington le 13 septembre 1993 qui annonce dans son article I que "les négociations israélo-palestiniennes menées dans le cadre de l'actuel processus de paix au Moyen-Orient ont pour but notamment d'établir une Autorité palestinienne intérimaire autonome ("le Conseil"), pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, pour une période transitoire n'excédant pas 5 ans, en vue d'un règlement permanent fondé sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité"<sup>1</sup>.
- 3 L'article III/1 précise que ce Conseil sera issu d'élections au suffrage universel direct : "1 - Afin que les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza puissent se gouverner eux-mêmes selon des principes démocratiques, des élections politiques générales, libres et directes seront organisées pour le Conseil, sous la supervision convenue et sous observation internationale, tandis que la police palestinienne assurera l'ordre public".
- 4 Le détail de ce processus électoral n'est pas encore élaboré mais l'annexe I de la Déclaration, "protocole relatif aux modalités et conditions des élections", mentionne le principe selon lequel "les Palestiniens de Jérusalem qui vivent dans cette ville auront le droit de participer au processus électoral, conformément à un accord entre les 2 parties". Elle indique également que "les Palestiniens déplacés qui étaient enregistrés le 4 juin 1967 ne verront pas leur futur statut compromis parce qu'ils ne sont pas en mesure de participer au processus électoral pour des raisons pratiques"<sup>2</sup>.
- 5 L'article VI stipule par ailleurs que "le transfert de compétence du gouvernement militaire israélien et de son administration civile" se fera "aux Palestiniens désignés pour cette tâche", le même article précisant que "ce transfert de compétence sera de nature préparatoire en attendant l'inauguration du Conseil". Une Autorité palestinienne

“désignée” est ainsi appelée à être mise en place en un premier temps, rien n’étant alors spécifiquement prévu sur un éventuel poste de président et encore moins sur son élection ultérieure.

- 6 Simple “déclaration de principes”, le texte fait des détails concernant le Conseil l’objet d’un accord ultérieur : “1 - Les délégations israélienne et palestinienne négocieront un accord sur la période intérimaire (“l’Accord intérimaire”). 2 - L’Accord intérimaire spécifiera notamment la structure du Conseil, le nombre de ses membres, et le transfert au Conseil des pouvoirs et responsabilités du gouvernement militaire israélien et de son administration civile. L’Accord intérimaire spécifiera également les pouvoirs exécutifs du Conseil, ses pouvoirs législatifs [...], et les organes judiciaires palestiniens indépendants [...]” (article VII).
- 7 Sans attendre cet Accord intérimaire restant à négocier, les minutes de l’article IV stipulent cependant que le Conseil recevra juridiction sur “le territoire de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, à l’exception des questions qui feront l’objet des négociations sur le statut permanent : Jérusalem, implantations, zones militaires et Israéliens”<sup>3</sup>. L’article VIII investit quant à lui le Conseil de la responsabilité de l’ordre public dans les zones appelées à jouir de l’autonomie : “Afin de garantir l’ordre public et la sécurité interne des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, le Conseil établira une puissante force de police tandis qu’Israël conservera la responsabilité de la défense contre les menaces de l’extérieur, ainsi que la responsabilité de la sécurité globale des Israéliens de manière à sauvegarder leur sécurité interne et l’ordre public”. L’article IX lui accorde également une capacité législative limitée : “1 - Le Conseil sera habilité à légiférer, conformément à l’Accord intérimaire, dans tous les domaines pour lesquels la compétence lui aura été transférée. 2 - Les 2 parties réviseront conjointement les lois et ordonnances militaires actuellement en vigueur dans les autres domaines”<sup>4</sup>.

## LE PREMIER ACCORD INTÉRIMAIRE

- 8 Signé au Caire le 4 mai 1994, le premier Accord intérimaire (désigné souvent comme “Accord du Caire”) traite avant tout du redéploiement de l’armée israélienne dans la bande de Gaza et en dehors de la zone de Jéricho ainsi que du transfert dans ces zones de certains pouvoirs de l’administration militaire israélienne aux Palestiniens.
- 9 L’article IV précise cependant “la structure et la composition de l’Autorité palestinienne”, stipulant dans son alinéa 1 qu’elle “consistera en un organe de 24 membres qui mettra en œuvre et sera responsable de tous les pouvoirs législatifs et exécutifs qui lui seront transférés dans le cadre de cet Accord [...] et sera responsable de l’exercice de fonctions judiciaires [...]”. Pour cette étape, le même article exige simplement que “l’OLP informe le gouvernement d’Israël des noms des membres de l’Autorité palestinienne et de tout changement parmi ses membres”.
- 10 L’article 1<sup>er</sup> définit la juridiction de cette Autorité, distinguant sa juridiction territoriale, sa juridiction fonctionnelle et sa juridiction personnelle. Concernant l’extension territoriale, l’Accord précise que “la juridiction territoriale couvre la bande de Gaza et la zone de Jéricho [...] excepté les colonies et les zones d’installation militaire”. “La juridiction fonctionnelle comprend tous les pouvoirs et responsabilités spécifiés dans cet Accord. Cette juridiction n’inclut ni les affaires étrangères, ni la sécurité interne et l’ordre public des colonies et des installations militaires et des Israéliens, ni la sécurité externe”.

“La juridiction personnelle s’étend à toutes les personnes à l’intérieur de la juridiction territoriale définie plus haut excepté les Israéliens [...]”.

- 11 Conformément à la Déclaration de principes et à ce premier Accord intérimaire, c’est donc par un mandat de l’OLP que Yasser Arafat obtint dans un premier temps la présidence de l’Autorité d’autonomie. Réuni à Tunis en octobre 1993, le CCOLP adopta ainsi une résolution selon laquelle : “1) il investit le CEOLP de la formation du Conseil de l’Autorité nationale palestinienne dans le cadre de l’étape intérimaire avec des membres du CEOLP et un certain nombre de [personnalités] de l’Intérieur et de l’Extérieur”<sup>5</sup>. Le CCOLP ajoutait dans l’alinéa 2 de sa déclaration que “Yasser Arafat, président du CEOLP, sera président du Conseil de l’Autorité nationale palestinienne”, une fonction jusque là absente des Accords israélo-palestiniens mais acceptée *a posteriori* par les Israéliens<sup>6</sup>.

## LE SECOND ACCORD INTÉRIMAIRE

- 12 Ce n’est qu’avec le second Accord intérimaire signé à Washington le 28 septembre 1995 (aussi désigné comme “Accord de Taba” où il fut négocié), qui étend les mesures d’autonomie à une partie de la Cisjordanie et les détaille, que le processus électoral est défini et que les compétences des divers organes de l’Autorité sont précisées.
- 13 Si le texte ne fournit aucune date précise quant à la tenue des élections, il annonce néanmoins qu’elles “se tiendront à la première date pratiquement envisageable consécutivement au redéploiement des forces israéliennes [...]” (article II/4). L’annexe II de l’Accord est quant à elle entièrement consacrée aux élections, précisant les conditions du droit de vote et d’inscription sur les listes électorales, les qualités requises pour présenter des candidatures, les conditions du déroulement de la campagne électorale et le statut de l’observation internationale.
- 14 Conformément à la Déclaration de principes, le régime mis en place pour la période intérimaire est celui d’une autonomie palestinienne soumise à l’autorité suprême israélienne. Israël conserve en effet la responsabilité de la sécurité extérieure des zones autonomes ainsi que celle des affaires étrangères. Si l’administration civile israélienne est appelée à être dissoute après le transfert des pouvoirs civils aux Palestiniens, l’administration militaire en revanche subsistera, conservant toute son autorité tant sur les zones qui échapperont à la juridiction de l’Autorité palestinienne que dans tous les domaines non transférés à cette Autorité (articles I/5 et XVII/4).
- 15 La nouvelle “Autorité palestinienne d’autogouvernement intérimaire”, appelée par ce nouvel Accord à se substituer à l’ancienne “Autorité palestinienne” nommée par l’OLP selon les termes du premier Accord intérimaire et en charge de cette autonomie depuis l’été 1994, est dorénavant un organe élu répondant aux exigences prévues par la Déclaration de principes : “Pour que les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza puissent se gouverner eux-mêmes conformément aux principes démocratiques, des élections politiques générales, directes et libres, seront organisées pour le Conseil et pour le président de l’Autorité Exécutive du Conseil” (article II/1).
- 16 Absente des Accords antérieurs, la distinction est ainsi désormais faite entre le Conseil et l’Autorité Exécutive. Selon l’article V en effet, “1 - le Conseil sera doté d’un comité qui exercera l’Autorité Exécutive du Conseil ; 2 - l’Autorité Exécutive du Conseil sera investie de l’Autorité Exécutive du Conseil et l’exercera au nom du Conseil”. Tandis que le président (désigné par le mot arabe *rayyis* même dans l’original de l’Accord en anglais,

compromis visant à résoudre la contradiction entre les Israéliens qui demandaient l'emploi du terme *chairman* et les Palestiniens qui se voulaient dotés d'un *president*) de l'Autorité Exécutive sera élu au suffrage universel direct en même temps que les membres du Conseil, les membres de l'Autorité seront "choisis et proposés au Conseil par le président de l'Autorité Exécutive et approuvés par le Conseil" (article V/4b). Membre *ex officio* de l'Autorité Exécutive, le *raysis* élu aura le droit de désigner comme membre de l'Autorité Exécutive des personnes qui n'appartiennent pas au Conseil dans la limite de 20 % de l'effectif total de cette Autorité et sans que ces personnes puissent ensuite participer aux réunions du Conseil.

- 17 Du point de vue territorial, l'Accord prévoit que les compétences du Conseil s'étendront "au territoire de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en tant qu'unité territoriale unique, à l'exception : a) des questions qui seront négociées dans le cadre des négociations sur le statut permanent : Jérusalem, les colonies, les sites militaires spécifiés, les réfugiés palestiniens, les frontières, les relations extérieures et les Israéliens ; et b) des pouvoirs et responsabilités non transférés au Conseil" (article XVII/1). En dépit de cette unité reconnue du territoire, les articles X et XI, consacrés au "redéploiement des forces militaires israéliennes", délimitent 3 zones appelées à changer d'ampleur selon les étapes du redéploiement. Le Conseil ne voit ainsi sa juridiction s'exercer que dans les zones A (les 6 villes palestiniennes et une partie d'Hébron) et B (les villages palestiniens). En zone C (soit 72 % de la superficie de la Cisjordanie), le Conseil ne jouira que de pouvoirs dans le domaine civil "qui ne seront pas liés au territoire". L'article XVII précise que "la juridiction territoriale inclut la terre, le sous-sol et les eaux territoriales".
- 18 Les compétences fonctionnelles du Conseil comprennent les domaines transférés dans le cadre des Accords intérimaires et éventuellement de nouveaux accords à venir. La plupart des domaines civils y figurent à l'exception de ce qui ressortit au statut final qui reste à négocier et de toute autre matière expressément réservée par l'Accord (eau). Cette compétence n'est pas pleine et entière mais déléguée par Israël. Ces compétences territoriales et fonctionnelles ne s'appliquent par ailleurs en aucun cas aux Israéliens. Le gouvernement militaire israélien conserve ainsi son autorité sur l'ensemble des territoires qui échappent à l'Autorité palestinienne comme sur les domaines non transférés et les Israéliens de passage dans les zones autonomes.
- 19 Conformément à l'article XVIII, le Conseil a également compétence pour adopter des lois et les exécuter dans tous les domaines de responsabilité qui lui ont été ou lui seront délégués. Toute loi qui dépasserait ces compétences et serait contraire à la Déclaration de principes serait néanmoins nulle et non avenue. Les lois sont proposées par le *raysis* qui les promulgue lorsqu'elles sont adoptées par le Conseil et qui prend les décrets d'application. Dans son domaine de compétence, le Conseil mettra en place des tribunaux et des Cours palestiniennes dans un système judiciaire indépendant.
- 20 Conformément à la Déclaration de principes, enfin, l'Accord souligne et réaffirme que le Conseil n'a aucune compétence en matière de politique étrangère (établissement à l'étranger d'ambassades, de consulats ou de tout autre type de représentation de même que l'établissement de missions étrangères en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza exerçant des fonctions diplomatiques). Seule l'OLP est habilitée à conduire des négociations et à signer des Accords pour le compte du Conseil dans les seuls domaines économiques, culturels et scientifiques. Par dérogations, les négociations entre le Conseil et les représentants des États étrangers comme l'ouverture de bureaux de représentation en Cisjordanie ou à Gaza sont autorisées pour la seule mise en œuvre des Accords.

## LA LOI ÉLECTORALE PALESTINIENNE

- 21 En application du second Accord intérimaire, Yasser Arafat, en tant que président du CEOLP et président de l'Autorité palestinienne, a promulgué la loi électorale 15/1995 le 7 décembre 1995<sup>7</sup>. Elle fut ensuite amendée par la loi 16/1995 du 29 décembre. La loi demeure en tout point conforme aux exigences des Accords israélo-palestiniens. Ses dispositifs sont déclinés ci-dessous. Sa double légitimité a néanmoins conduit l'Autorité à innover en précisant dans l'article 3/1 que "les membres du Conseil palestinien, immédiatement après leur élections, seront considérés comme membres du Conseil National Palestinien", tandis que l'article 11/1 fait également du président élu un membre de droit du CNP.
- 

### NOTES

1. Les traductions de la Déclaration de principes et du second Accord intérimaire citées ici sont celles parues dans *Maghreb-Machrek*, n°142, octobre-décembre 1993 :121-129, et n°156, avril-juin 1997 : 108-120. J'ai moi-même traduit les annexes de ce dernier Accord ici citées qui ne figuraient pas dans *Maghreb-Machrek*. Les originaux en anglais sont disponibles sur le Israel Information Service Gopher. La traduction "Palestiniens" de *Maghreb-Machrek* correspond à un "Palestinian people" dans l'original.

2. Le terme "déplacés" (*nāzihûn, displaced*) renvoie à 3 groupes de Palestiniens distincts des "réfugiés" *Ilâji'ûn, refugees*) de 1948. Il s'agit des résidents de Cisjordanie et de la bande de Gaza à l'étranger le 4 juin 1967 et interdits de retour par Israël depuis lors, des résidents des mêmes territoires occupés en 1967 forcés à émigrer durant les hostilités, eux aussi interdits de retour, et de tous les autres résidents soit bannis par Israël depuis 1967 soit ayant perdu depuis lors leur droit de résidence suite aux diverses mesures prises par Israël sur les conditions de séjour des Palestiniens à l'étranger. Seule cette dernière catégorie de déplacés est donc concernée par l'annexe de l'Accord. Sur les statuts divers des Palestiniens, lire DESTREMEAU, 1993.

3. PEACE WATCH, *Report on Preparations for Palestinian Elections*, 13/07/94, souligne de façon significative que Cisjordanie et bande de Gaza ne sont pas ici précédés de l'article défini (contrairement à la traduction de *Maghreb-Machrek*) : "Jurisdiction of the Council will cover West Bank and Gaza Strip territory". Il rapproche l'ambiguïté née de cette absence d'article de celle de la résolution 242, suggérant que la nécessité d'une négociation ultérieure sur l'étendue des zones appelées à passer sous la juridiction du Conseil sera ainsi assurée.

4. Selon l'article VI/2, les domaines de compétence transférés sont : "éducation et culture, santé, protection sociale, impôts directs et tourisme".

5. MUNAZZAMAT AL-TAHRÎR AL-FILASTÎNIYYA (OLP), *Sd., Qarâr Inchâ' Al-Sulta Al-Wataniyya Al-Filastîniyya* (Décision de création de l'Autorité nationale palestinienne), SI. : 72.

6. Le CCOLP, en dénommant "Autorité nationale palestinienne" la nouvelle instance en train de se mettre en place, un terme absent des Accords, faisait référence à l'Autorité appelée par le CNP tenu au Caire en juin 1974 "à être créée sur toute partie du territoire palestinien qui sera libérée"

(Cf. NAUFAL, 1995). Le Conseil d'autonomie est lui-même désigné par les Palestiniens comme étant un "Conseil législatif, dénomination censée l'assimiler à un véritable Parlement.

7. SULTA (AL-) AL-WATANIYYA AL-FILASTĪNIYYA, Lajnat Al-Intikhâbât Al-Markaziyya, 1995. La version arabe est reproduite dans PCBS13 : 151-216. La version anglaise est reproduite dans JMCC, 1996 : 117-160.

## Les préparatifs de l'élection

---

### DATE DU SCRUTIN

- 1 L'agenda diplomatique et politique général s'est imposé avec une telle force que les conditions d'exercice du scrutin ont mis en péril sa fiabilité. Sa date en effet a fait l'objet, en une première étape, d'une multitude de reports puis, en une seconde, de la précipitation la plus extrême.
- 2 L'article III/2 de la Déclaration de principes, pour sa part, fixait pour objectif "la tenue des élections au plus tard 9 mois après l'entrée en vigueur de la présente Déclaration de principes", l'armée israélienne étant censée avoir achevé son redéploiement hors de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho au plus tard 3 mois avant le scrutin selon le calendrier contenu dans l'annexe II. Ce redéploiement préliminaire était ensuite censé avoir été complété par l'évacuation des "zones peuplées" palestiniennes, un mouvement achevé "pas plus tard qu'à la veille des élections" (article XIII/1). Les élections auraient donc dû se tenir avant le 13 juillet 1994, la Déclaration étant officiellement entrée en vigueur un mois après sa signature.
- 3 Dès cette étape, les négociations sur les modalités de la mise en œuvre de la Déclaration de principes s'étaient enlisées. En janvier et février 1994 pourtant, 2 *rounds* de négociations sur le sujet avaient eu lieu à Washington mais sans avancées notables. Le redéploiement israélien hors de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho, initialement prévu le 13 avril 1994, ne s'opérait lui-même que le 18 mai et n'était immédiatement suivi d'aucun des autres redéploiements prévus. En avril 1994, négociateur en charge du dossier Sâ'ib 'Urayqât, prenait acte de ce report mais considérait néanmoins que les élections pourraient se tenir au plus tard le 15 octobre 1994, une date ensuite sans cesse repoussée. Lors d'une rencontre tenue le 16 août 1994 à Erez, par exemple, la partie palestinienne préconisait la tenue d'élections le 15 décembre suivant.
- 4 Ces reports successifs s'accompagnaient parfois d'un doute sur la tenue même des élections. Au lendemain même de la signature de la Déclaration de principes, un responsable palestinien avait ainsi révélé à un diplomate qu'appelé à en approuver le texte, le CCOLP avait, en une première mouture de sa motion, donné mandat à Yasser Arafat pour nommer les membres de la nouvelle Autorité "jusqu'aux élections

démocratiques prévues par l'article III de l'Accord". Le président du CEOLP avait alors refusé cette rédaction, précisant qu'il avait sa propre interprétation de l'article en question. Ce fut donc un nouveau projet, sans limitation de durée et sans référence aux élections, qui fut voté. Ce même responsable soulignait alors les risques prévisibles de collusion entre l'appareil de Fath, la nouvelle Autorité et Israël, chacun pouvant trouver avantage à un report *sine die* des élections. En septembre 1994, le Premier ministre Yitzhak Rabin faisait état pour sa part devant des responsables israéliens de sa préférence pour retarder indéfiniment l'organisation de telles élections<sup>1</sup>. À cette même date, les registres d'état civil tenus par les Israéliens n'avaient toujours pas été remis aux Palestiniens, un transfert nécessaire pour l'établissement des listes électorales. Les Palestiniens menacèrent alors d'ouvrir des bureaux de vote en novembre même si l'armée israélienne n'avait pas encore évacué les villes.

- 5 Tandis que ces retards s'accumulaient et que le doute se faisait jour, les négociations sur le sujet ne reprenaient vraiment qu'en octobre 1994. Les témoignages semblent unanimes sur le fait que la question des élections n'a resurgi qu'au moment où les Palestiniens ont voulu aborder celles de Jérusalem et des colonies israéliennes. Refusant que ces dernières soient abordées avant les négociations sur le statut final, les Israéliens auraient alors accepté de rouvrir le dossier de l'élection<sup>2</sup>. Il fallut en tout cas attendre la signature du second Accord intérimaire le 28 septembre 1995 pour qu'un nouveau calendrier fût officiellement arrêté.
- 6 Le texte, certes, ne fixe pas le jour de la tenue des élections mais l'article II/4 annonce qu'elles "se tiendront à la première date pratiquement envisageable, consécutivement au redéploiement des forces israéliennes [...]". Les articles X/1 et XVII/8, réitérés dans l'article I/1 de l'annexe I, précisent quant à eux que "la première phase du redéploiement des forces militaires israéliennes [...] sera achevée [...] 22 jours avant la tenue des élections". L'appendice 1 de l'annexe I, dans sa version d'origine, fixant à la semaine du 24 au 30 mars 1996 la 7<sup>e</sup> et dernière étape de ce 1<sup>er</sup> redéploiement (censé être inauguré dans la semaine du 11 au 17 février), les élections auraient ainsi dû se tenir en avril 1996.
- 7 Mais une polémique sur le sujet s'était engagée entre Palestiniens et Israéliens. Dès le 26 septembre 1995, en effet, le CEOLP avait approuvé "le principe" des Accords à condition que le redéploiement "commence bien" 10 jours après leur signature officielle et non pas à la date fixée dans l'appendice de l'annexe qui aurait été découverte avec surprise. Deux jours après, le blocage sur la question amenait la Maison-Blanche à retarder d'une demi-heure la cérémonie de signature solennelle. Le compromis négocié *in extremis* n'avait pas alors été rendu public mais, conformément aux souhaits palestiniens, stipulait que le redéploiement commencera "10 jours après la signature" de Washington.
- 8 Le 10 octobre 1995, pourtant, ce ne fut que quelques villages qui furent évacués et le redéploiement hors de Jénine, première grande ville palestinienne censée en bénéficier, ne se fit que le 13 novembre. L'évacuation de Râmallah, en 6<sup>e</sup> étape, s'effectua le 27 décembre tandis que l'évacuation partielle d'Hébron était encore à l'époque prévue pour mars 1996.
- 9 La logique de la tenue des élections une fois seulement les grandes villes palestiniennes "libérées" aurait voulu que l'évacuation d'Hébron eût été achevée pour entreprendre le scrutin. La volonté palestinienne de ne pas interférer dans les élections israéliennes précédées de primaires prévues durant l'été 1996, l'impossibilité de tenir les élections durant le mois de Ramadan appelé à commencer vers le 22 janvier<sup>3</sup> et la volonté de l'Autorité palestinienne de tirer parti de l'évacuation israélienne sans laisser le temps aux

oppositions de capitaliser les frustrations attendues ont néanmoins conduit Yasser Arafat à décider de tenir les élections le 20 janvier 1996. L'organisation du scrutin un samedi avait, quant à elle, été suggérée par Israël afin d'éviter les éventuelles protestations des colons religieux<sup>4</sup>.

- 10 La convocation officielle des élections a fait l'objet du décret présidentiel n°1/1995 promulgué le 13 décembre par Yasser Arafat<sup>5</sup> mais la Knesset n'adoptera la loi les approuvant que le 16 janvier, 4 jours seulement avant le scrutin. L'accord sur les modalités du scrutin à Jérusalem et à Hébron ne sera lui-même scellé que le 18 janvier.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- 11 Dans le cadre d'une conception habituelle du droit, l'ensemble du processus d'inscription sur les listes électorales aurait été, sans appel possible, entaché de nullité. Effectué par quelque 7 000 enseignants (des étudiants à Jérusalem-est) par un porte-à-porte systématique, il s'est en effet déroulé en grande partie avant la promulgation (le 7 décembre) du dispositif juridique le concernant et bien avant la mise en place (le 21 décembre) de la Commission Centrale des élections censée en être responsable. À aucun moment il n'a en outre respecté les délais fixés pour permettre les vérifications et laisser place aux divers appels envisageables.

### La base juridique

- 12 Inscrites dans la logique des Accords d'Oslo, les élections du Conseil de l'autonomie et du président de l'Autorité Exécutive en épousent les ambiguïtés en matière de définition du peuple et du territoire, la loi électorale palestinienne se devant d'être conforme aux Accords intérimaires.
- 13 Le corps électoral visé par les Accords se réduit en effet, selon l'article III/1 de la Déclaration de principes, aux "Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza". Cette expression, selon la définition israélienne adoptée par les Accords, exclut Jérusalem-est annexée dont la question est censée n'être abordée que dans le cadre ultérieur des négociations sur le statut final. Conformément aux résultats de la négociation, l'annexe I/1 de la Déclaration se devait donc de préciser que "les Palestiniens de Jérusalem qui vivent dans cette ville auront le droit de participer au processus électoral selon un accord entre les 2 parties". La majeure partie des "déplacés" de 1967 se retrouvent quant à eux de *facto* exclus même si, selon l'annexe I/3 de la Déclaration de principes, "les Palestiniens déplacés qui étaient enregistrés le 4 juin 1967 ne verront pas leur futur statut compromis parce qu'ils ne sont pas en mesure de participer au processus électoral pour des raisons pratiques". Les "réfugiés" de 1948 sont quant à eux totalement exclus, jamais mentionnés ailleurs que dans la liste des "questions en suspens" appelées à n'être abordées qu'ultérieurement dans le cadre des négociations sur le statut permanent.
- 14 A cette étape, les Accords d'Oslo peuvent ainsi être considérés comme consacrant la destruction du peuple palestinien bien que reconnaissant au même moment l'existence de ce dernier à travers, par exemple, le rôle dévolu à l'OLP "représentant le peuple palestinien" (comme l'indique le préambule de la Déclaration de principes). L'immense majorité du peuple palestinien, soit près de 4 millions de membres de la diaspora, se trouvait ainsi exclue de la consultation, les territoires occupés et autonomes

ne comptant qu'une population estimée à l'époque à 2,2 millions d'individus (2,8 millions selon les 1<sup>ères</sup> données du recensement palestinien de décembre 1997).

- 15 En dépit de l'article IV de la Déclaration de principes selon lequel "les 2 parties [palestinienne et israélienne] considèrent la Cisjordanie et la bande de Gaza comme une unité territoriale unique, dont l'intégrité sera préservée durant la période intérimaire", les territoires occupés en 1967, au terme du second Accord intérimaire, ont par ailleurs été divisés en 3 zones auxquelles s'ajoute Jérusalem-est annexée exclue des négociations intérimaires. Les élections se sont déroulées sur l'ensemble de ces 4 entités alors que la juridiction palestinienne ne s'exerçait, à des degrés divers, que sur les zones A (2 % de la superficie de Cisjordanie, Jérusalem exclue, et 60 % de celle de la bande de Gaza assimilées à la zone A) et B (26 % de la Cisjordanie). Israël conservait par ailleurs l'exclusivité de juridiction sur Jérusalem-est annexée et sur l'ensemble de la zone C (72 % de la superficie de la Cisjordanie et 40 % de la bande de Gaza assimilées à la zone C)<sup>6</sup>. La population de Jérusalem-est annexée et d'Hébron non encore évacuée de même que celle des quelques villages palestiniens de la zone C a donc dû se rendre aux urnes dans un contexte de perpétuation intégrale de l'occupation militaire tandis que les habitants des villages de la zone B connaissaient en partie encore la présence de l'armée israélienne. Cet éclatement du territoire s'est également traduit par un contrôle sévère du mouvement des candidats sinon même son interdiction par les Israéliens, tout particulièrement entre la Cisjordanie et Jérusalem, mais aussi à l'intérieur même des circonscriptions, sans parler de la quasi impossibilité de passage entre la bande de Gaza et la Cisjordanie<sup>7</sup>.
- 16 Les conditions des droits de vote et d'inscription sur les listes électorales, identiques pour l'élection des membres du Conseil et celle du président de l'Autorité Exécutive, sont elles-mêmes précisées dans l'article II de l'annexe II du second Accord intérimaire : "Le droit de vote sera universel, quelque soit le sexe, la race, la religion, l'opinion, l'origine sociale, l'éducation ou le statut de propriété". Si la résidence en Cisjordanie, à Jérusalem et dans la bande de Gaza constitue la condition de ce droit, la juridiction palestinienne n'est toutefois pas totalement territoriale. Les Israéliens résidant dans ces zones, en effet, sont exclus du droit de vote et d'inscription sur les listes électorales. Seuls sont appelés à voter les Palestiniens, âgés de 18 ans au moins. La loi électorale palestinienne reprend ces spécifications, le droit de vote étant lié à la résidence en Cisjordanie, à Jérusalem et dans la bande de Gaza et à l'identité palestinienne (dont les spécifications sont données dans l'article 7/2). Cette dernière obligation entraîne ainsi l'exclusion du vote des Palestiniens de Jérusalem ayant acquis la citoyenneté israélienne<sup>8</sup>.
- 17 Curieusement, la loi électorale palestinienne, suivant en cela l'Accord intérimaire, à aucun moment n'aborde la question du droit de vote des détenus palestiniens dans les geôles israéliennes (quelque 2 250 à l'époque dont 217 en détention administrative<sup>9</sup>. Seule leur libération pouvait ainsi déboucher sur leur participation au scrutin.
- 18 Le mode exact de la participation des forces de police au scrutin demeure quant à lui aujourd'hui encore un mystère. Leurs membres (généralement estimés alors à 22 000 personnes sans les familles), en effet, comme tout autre Palestinien, devaient s'enregistrer dans des bureaux de vote précis. Le jour du scrutin, cependant, ils étaient censés pouvoir choisir le bureau dans lequel déposer leur bulletin. Certains candidats indépendants ont alors fait valoir que cette pratique permettrait de concentrer les voix de ces policiers soumis à pression sur les circonscriptions où la victoire de certains candidats proches du pouvoir serait incertaine<sup>10</sup>. Lors d'un séminaire organisé au centre culturel Rachchâd Al-Chawâ de Gaza le 9 janvier 1996, le général Nasr Yûsuf, chef de la

Sécurité nationale et de la police, donna une autre version de cette participation, affirmant que le principe était acquis selon lequel une unité mobile transporterait 16 urnes, une pour chaque circonscription<sup>11</sup>. Les policiers voteraient ainsi dans chacune des circonscriptions de leur stationnement pour les candidats de ces mêmes circonscriptions. Aucune confirmation officielle n'a ensuite été donnée même si M. Gâbî Barâmki, membre de la Commission Centrale, réitérait cette même déclaration<sup>12</sup>. Aucun décompte d'urnes indépendantes de bureaux de vote localisés n'a en tout cas jamais été donné.

## Déroulement des opérations

- 19 Faute d'avoir pu être soumis aux articles 15 à 20 de la loi électorale palestinienne le concernant dans le détail mais promulguée ultérieurement, l'établissement des listes électorales a obéi aux seules dispositions générales prévues par l'article II de l'annexe II du second Accord intérimaire et par son appendice I. Mais encore s'en est-il écarté dans son calendrier. L'article II/ 2/g de l'annexe assignait en effet à la Commission Centrale des élections un délai de 6 semaines pour mener à bien l'enregistrement des électeurs. Du fait de la détermination à tenir le scrutin le 20 janvier, cette période fut réduite de moitié et le processus d'établissement des listes, qui s'avéra ensuite n'être qu'une 1<sup>re</sup> étape, se déroula du 12 novembre au 2 décembre 1995. Il fut mené sous la responsabilité de la Commission pour le processus électoral dirigée par Sâ'ib 'Urayqât, la Commission Centrale prévue par la loi n'ayant pas encore été mise en place.
- 20 L'enregistrement connut ensuite toute une succession de prorogations et de réouvertures. Début décembre, alors que le nombre d'inscriptions se trouvait dans certaines circonscriptions en deçà des chiffres escomptés, à Jérusalem tout particulièrement, décision fut prise, en accord avec les observateurs internationaux<sup>13</sup>, de maintenir ouverts les registres d'inscription durant les 5 jours normalement destinés à recueillir les appels. Les inscriptions se firent alors sur la base juridique selon laquelle les retardataires étaient considérés comme faisant appel de leur non-enregistrement.
- 21 Un état provisoire des inscriptions a été (ou aurait dû être) publié le 10 décembre dans chaque bureau de vote<sup>14</sup> alors même que de nouvelles inscriptions étaient encore acceptées. Outre cette anomalie, les divers délais prévus avant la publication des registres définitifs ont ensuite été réduits. La loi électorale, en effet, prévoit un délai de 18 jours entre la publication du registre provisoire et celle du registre final afin de permettre à la population d'éventuellement faire appel sur son contenu (personnes non enregistrées ou enregistrées à tort)<sup>15</sup>. L'article II/2 de l'annexe II de l'Accord de Taba accorde par ailleurs à Israël un délai de 7 jours pour confirmer ou infirmer les listes transmises par la partie palestinienne pour vérification de leur conformité avec les exigences des Accords. L'état définitif des inscriptions n'aurait ainsi pu être publié que 25 jours après la clôture complète des opérations d'enregistrement. Une liste, qualifiée de "finale", a pourtant été publiée dès le 29 décembre 1995 (PCBS1).
- 22 Le dispositif juridique connaissait alors de nouvelles entorses. Le jour même, en effet, où était publié cet état "final", les inscriptions étaient officiellement rouvertes jusqu'au 5 janvier 1996, un registre supplémentaire étant alors censé être publié le 17 janvier. La justification avancée par les Autorités palestiniennes était de permettre aux prisonniers dont la libération des geôles israéliennes était attendue de s'inscrire quand leurs proches n'avaient pu le faire pour eux. Compte tenu des éventuels appels, la liste réellement finale des inscrits ne pouvait ainsi être prête le jour du scrutin sans enfreindre la loi. Cette

décision ne fut néanmoins pas perçue comme illégale, d'autant plus qu'une nouvelle réouverture était décidée le 13 janvier. Suite à la libération le 10 janvier de 782 prisonniers par Israël<sup>16</sup>, la Commission Centrale décida en effet de rouvrir les registres électoraux du 14 au 16 janvier. Des électeurs potentiels, autres que les prisonniers, ont alors saisi cette occasion pour s'inscrire, le scrutin se tenant le 20 janvier.

## Évaluation des opérations

- 23 En dépit de ces contraventions flagrantes aux dispositifs juridiques, les opérations de recensement des électeurs ont généralement été reconnues par les observateurs internationaux et locaux comme ayant été bien menées<sup>17</sup>. Globalement le nombre d'inscrits, lui non plus, n'a pas donné lieu à contestation<sup>18</sup>.
- 24 La bonne exhaustivité des tournées des agents recenseurs se trouve elle-même confirmée par une enquête menée par le PDMC entre le 6 et le 9 décembre auprès de 770 foyers. 92,8 % des personnes interrogées affirmaient en effet avoir reçu la visite d'une équipe de la Commission électorale<sup>19</sup>. Si 91 % affirmaient être d'accord pour s'inscrire sur les listes, 81,5 % seulement reconnaissaient s'être effectivement inscrits.
- 25 Le taux d'inscription sur les listes électorales par rapport à la population dans son ensemble est impossible à calculer non seulement à cause des incertitudes concernant le chiffre exact des inscrits (voir *infra*) mais aussi en l'absence à l'époque de recensement général de la population. Les estimations données par PCBS7 sur la population palestinienne ventilée par région ne peuvent par ailleurs constituer un recours. Il ne s'agit, d'une part, que de projections effectuées sur des estimations elles-mêmes débattues. Le découpage géographique adopté par cet état, d'autre part, ne se superpose pas dans bien des cas à celui des circonscriptions.
- 26 Globalement, sur la base d'une population estimée à 2 534 597 individus, environ 40 % de la population se seraient inscrits sur les listes électorales (43 % en Cisjordanie et 37 % dans la bande de Gaza). Selon des chiffres officiels palestiniens cités par les observateurs internationaux, le nombre total d'électeurs potentiels avait lui-même été évalué à 1,2 million. 88 % des électeurs potentiels se seraient ainsi inscrits dans la bande de Gaza et 93 % en Cisjordanie donnant un taux global de 91,5 %<sup>20</sup>. Ce taux constitue à n'en pas douter une victoire de l'Autorité, ni les Accords intérimaires ni la loi électorale palestinienne n'ayant fait de l'inscription sur les listes électorales une obligation<sup>21</sup>. L'importance de ce taux connaît néanmoins une exception symptomatique à Jérusalem (voir le détail *infra* dans le chapitre Jérusalem). Aucune distorsion n'apparaît, par ailleurs, selon le sexe. Tous les chiffres donnés par le PCBS, en effet, indiquent que le pourcentage de femmes inscrites reflète avec fidélité leur part dans la population en général.

## Fiabilité des données

- 27 Du fait des réouvertures successives acceptées par les observateurs internationaux et les Israéliens, personne n'a pu avoir connaissance du registre réellement final des inscrits. Les données publiées par la Commission Centrale des élections traduisent elles-mêmes ces incertitudes. Elles manifestent en effet des errements non seulement à travers le temps, entre publications successives, mais parfois au sein de mêmes publications (voir tableau 1). Il est ainsi impossible de savoir quel a été le nombre exact d'inscrits le jour du scrutin, rien n'indiquant que le détail du nombre d'inscrits par bureau de vote donné par

PCBS13 :261-320 corresponde bien au registre de ces bureaux le jour du vote<sup>22</sup>. En dépit de ces incertitudes, faute d'autres chiffres détaillés disponibles, les données fournies par PCBS13 : 261-320 constitueront la base de tous les calculs figurant dans cet ouvrage.

- 28 La comparaison des données au 29 décembre 1995 (PCBS1) avec celles du 20 janvier 1996, en dépit des incertitudes concernant ces dernières, montre que la réouverture aurait permis une augmentation allant de près de 1,5 % à plus de 2 % d'inscrits selon les sources. En Cisjordanie, les plus fortes augmentations ont eu lieu à Jéricho et à Jérusalem. La mobilisation de Jéricho demeure inexplicée. Celle de Jérusalem pourrait quant à elle renvoyer à un sursaut "patriotique" ayant fait suite aux exhortations de l'Autorité de ne pas alimenter les prétentions israéliennes sur la ville. La bande de Gaza connaît elle aussi une forte augmentation du nombre d'inscrits entre les 2 dates. La chute du nombre d'inscrits à Jénine et à Gaza-centre ne peut quant à elle renvoyer qu'à des erreurs ou à des rectifications d'erreurs.

## LE MODE DE SCRUTIN : LES DIVERSES PROPOSITIONS

- 29 En dépit des blocages concernant l'élection et des retards pris dans la mise en œuvre du contenu de la Déclaration de principes, les Palestiniens, comme un certain nombre de partenaires internationaux, ont activement travaillé sur le sujet dès novembre 1993 et sans discontinuer<sup>23</sup>.

### Commission palestinienne pour le processus électoral

- 30 Parmi les partenaires internationaux, l'Union européenne tint la première place. Dès décembre 1993, en effet, elle élargissait son aide aux Palestiniens à l'assistance technique dans la préparation des élections. D'autres partenaires furent également appelés à l'aide comme la Konrad Adenauer Stiftung ou encore, aux États-Unis, The National Democratic Institute/Carter Center, The International Foundation for Electoral Systems et l'American Middle East Trust avec l'aide de l'USAID.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Inscrits 29/12/95	Inscrits 20/01/96	Inscrits 20/01/96	B-A	D/A	C-A	F/A	C-B	H/B
Cisjordanie									
Jérusalem	76400	80051	80051	3651	4.78%	3651	4.78%	0.0	0.0%
Jéricho	12737	12906	13723	169	1.33%	986	7.74%	817	6.3%
Bethléem	54534	55134	55134	600	1.10%	600	1.10%	0.0	0.0%
Jénine	82850	82314	80876	-536	-0.65%	-1974	-2.38%	-1438	-1.7%
Hébron	131983	133084	133097	1101	0.83%	1114	0.84%	13	0.0%
Râmallâh	78076	79108	79108	1032	1.32%	1032	1.32%	0.0	0.0%
Salfit	18890	18996	19191	106	0.56%	301	1.59%	195	1.0%
Tûbâs	15792	15914	16170	122	0.77%	378	2.39%	256	1.6%
Tûlkarm	56101	56319	57272	218	0.39%	1171	2.09%	953	1.7%
Qalqilyâ	27220	27278	27804	58	0.21%	584	2.15%	526	1.9%
Naplouse	111020	111651	113340	631	0.57%	2320	2.09%	1689	1.5%
Total Cisjordanie	665603	672755	675766	7152	1.07%	10163	1.53%	3011	0.4%
Bande de Gaza									
Gaza-nord	60436	61123	62614	687	1.14%	2178	3.60%	1491	2.4%
Gaza-ville	120483	122724	125964	2241	1.86%	5481	4.55%	3240	2.6%
Gaza-centre	54538	56015	51447	1477	2.71%	-3091	-5.67%	-4568	-8.2%
Khân Yûnis	69472	71629	74502	2157	3.10%	5030	7.24%	2873	4.0%
Rafah	42703	44034	44951	1331	3.12%	2248	5.26%	917	2.1%
Total Bande de Gaza	347632	355525	359478	7893	2.27%	11846	3.41%	3953	1.1%
Total général	1013235	1028280	1035244	15045	1.48%	22009	2.17%	6964	0.7%

Tableau 1 - États des inscrits  
Colonne A - PCBS1.

Colonne B - PCBS6 ; PCBS13 : 49, 56. Ces chiffres globaux au niveau de chaque circonscription correspondent à la somme des données ventilées par bureaux de vote de PCBS13 : 261-320. Colonne C - PCBS2. PCBS3 et PCBS8, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent un chiffre différent pour Hébron (133 079) et un total aberrant par rapport aux données détaillées (595 697 au lieu de 675 748). PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza, inverse dans total dizaines et unités (359 487 au lieu de 359 478). Dans son bilan global sur la Cisjordanie, PCBS5 donne un chiffre totalement différent (595 702). PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Hébron (133 084) et pour Naplouse (111 758) conduisant à un total différent (674 171) mais cohérent avec les données détaillées. PCBS13 : 95 donne des chiffres identiques pour le détail mais des totaux aberrants (675 768 pour la Cisjordanie ; 359 487 pour la bande de Gaza et 1 035 226 pour le tout au lieu de 1 035 255). Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent des 3 chiffres publiés (44 749).

- 31 Côté palestinien, dès le 20 novembre 1993, Yasser Arafat promulguait un décret présidentiel portant création d'une Commission palestinienne pour l'autogouvernement et le processus électoral. La Commission se voyait chargée à la fois de définir les structures décentralisées à mettre en place, le but étant de réorganiser les territoires occupés en gouvernorats, districts et municipalités, et d'établir les règlements pour leur fonctionnement, mais aussi de procéder au découpage électoral en établissant les procédures et le mode de scrutin.
- 32 Le chef de l'OLP en désignait les 12 membres ainsi que le président, Sâ'ib'Urayqât<sup>24</sup>. Fath et Cisjordanie s'y voyaient particulièrement gâtés tandis que 2 chrétiens et 1 femme avaient été inclus. On y trouvait en effet, °Alî Al-Safârîni, avocat Fath originaire d'un village proche de Tûlkarm ; Fu'âd Chahâda, avocat ; Tawfîq Abû Ghazâla, avocat Fath originaire de Gaza ; Muhammad Chtâyya, économiste Fath, directeur du PEC DAR (l'organisme économique de l'Autorité), originaire de Till près de Naplouse ; Nadir Saqâ, ingénieur chrétien de Bethléem, proche du PPP ; Râmî °Abd Al-Hâdî, ingénieur originaire de Jénine-Naplouse ; Husayn Al-A°raj, économiste de Najâh originaire de Naplouse ; Hasan Abû Libda, démographe et statisticien, par ailleurs vice-directeur du PEC DAR et directeur

du PCBS, réfugié installé à Râmallâh ; Frayh [sans doute Faraj, avocat de Gaza qui sera investi par Fath comme candidat chrétien à Gaza-ville] Al-Sarrâf ; Zâhira Kamâl, dirigeante de Fida et activiste dans les mouvements féminins, originaire de Jérusalem, qui présentera une candidature sur la liste Fath à Jérusalem ; Marwân Al-Barghûthî, secrétaire du Haut Comité Fath de Cisjordanie, originaire de Kûbar près de Râmallâh, qui présentera sa candidature sur la liste Fath à Râmallâh.

- 33 L'un de ses sous-comités (*Al-Lajna li-l-ʿAmaliyya Al-Intikhâbiyya*), dirigé par ʿAlî Al-Safârîni et chargé de la rédaction de la loi électorale, a alors travaillé pendant plus de 6 mois sur son projet dont le dépôt était prévu pour le 1<sup>er</sup> juillet 1994. Il fut d'abord repoussé au 1<sup>er</sup> août, puis formellement présenté à Yasser Arafat le 7 septembre et officiellement adopté le 11 septembre<sup>25</sup>.
- 34 Le système proposé dans cette version originelle de la loi électorale était calqué sur le système jordanien, système majoritaire à un tour dans le cadre de circonscriptions dotées de plusieurs sièges à pourvoir<sup>26</sup>. Onze circonscriptions (3 dans la bande de Gaza et 8 en Cisjordanie) étaient appelées à être dessinées sur la base des anciennes circonscriptions antérieures à 1967 pour la Cisjordanie, chacune étant représentée au sein d'un conseil de 100 membres par un nombre de députés proportionnel à sa population. Les mieux élus dans chacune des circonscriptions seraient considérés comme membres du Conseil dans la limite du nombre de sièges alloués. Les partis seraient autorisés à investir des candidats. Les candidats devraient être âgés de 30 ans au moins. Tout résident de Gaza, Cisjordanie et Jérusalem de plus de 18 ans serait habilité à voter de même que tout Palestinien de l'Extérieur ayant reçu un permis d'entrée en Cisjordanie-Gaza.
- 35 Yasser Arafat, toujours selon le même projet, n'était pas appelé à être élu, sa fonction de président du CEOLP étant considérée comme lui accordant automatiquement la présidence de l'Autorité. Sitôt l'élection faite, il nommerait 24 membres de l'Autorité Exécutive, dont 14 au moins parmi les élus. Le choix des 10 autres resterait à sa discrétion et se ferait parmi les Palestiniens résidant à l'Extérieur, ces 10 étant appelés à un moment ou à un autre à prendre résidence dans les zones autonomes. La source de cette Autorité serait le Conseil appelé à accorder sa confiance au cabinet (mais l'hypothèse du refus n'est pas abordée). Ne pouvant être empêché, le président n'aurait néanmoins pas de droit de veto sur les décisions du Conseil.
- 36 Sâ'ib ʿUrayqât maintint alors le contact avec les groupes reconnus de l'opposition pour les convaincre de participer au scrutin. Les partis défendant "les thèses racistes comme l'assassinat des juifs" seraient cependant appelés à être disqualifiés lors de l'élection, selon le même Sâ'ib ʿUrayqât cité par Peace Watch, cette disqualification devant faire l'objet d'une décision d'un Comité de 5 membres (3 juges et 2 membres de professions académiques) nommé par Yasser Arafat et appelé à remplacer l'ancienne Commission pour le processus électoral.

## Le Groupe Palestinien Indépendant pour les Élections

- 37 En janvier 1994, dans le but affiché de promouvoir les valeurs, la culture et le discours démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme et la prééminence de la loi, le CPRS de Naplouse avait mis en place un Groupe Palestinien Indépendant pour les Elections (*Al-Majmû'a Al-Filastîniyya Al-Mustaqilla li-l-Intikhâbât*) formé de 16 personnalités palestiniennes. Il se voyait assigner pour objectif d'élaborer un système électoral, mais

aussi d'éduquer les électeurs et les candidats en participant à divers séminaires et réunions, et de servir d'observateurs lors des élections.

- 38 Le groupe était présidé par Ibrâhîm Abû Lughud, politologue américano-palestinien devenu vice-président de l'université de Bîr Zayt, ancien membre du CNP et du CCOLP. Ziyâd Abû 'Amrû, politologue de Bîr Zayt spécialiste des islamistes palestiniens qui présentera ensuite sa candidature comme indépendant à Gaza-ville, faisait fonction de vice-président. Khalîl Chqâqî, directeur du CPRS et politologue de l'université Najâh de Naplouse, réfugié de Rafah revenu en Palestine après l'intifada, en était le secrétaire. Le groupe était par ailleurs constitué d'As'ad Abû Charakh, angliciste doyen de la Faculté des lettres d' Al-Azhar, réfugié de Rafah ; 'Alî Jarbâwî, politologue de Bîr Zayt ; Yûnis Al-Jarû, avocat de Gaza proche du FPLP ; Muhammad Hallâj, universitaire, directeur d'un centre palestinien d'études politiques à Washington ; madame Mûnâ Richmâwî, avocate de Ramallâh et directeur d' Al-Haq, le centre de défense des droits de l'homme affilié à la Commission internationale des juristes de Genève ; Rajâ' Chahâda, avocat de Râmallâh ; madame Râwiyya Al-Chawâ, femme de lettres, fille de l'ancien maire de Gaza et épouse de l'actuel maire mais critique de l'Autorité, candidate indépendante à Gaza-ville ; Râjî Al-Sûrânî, avocat de Gaza, directeur du PCHR et proche du FPLP ; 'Umar 'Abd Al-Râziq, économiste de l'université Najâh de Naplouse ; Haydar 'Abd Al-Châfi, médecin de Gaza, ancien président de la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux, et fondateur du Mouvement Palestinien pour la Construction Démocratique ; Mahdî 'Abd Al-Hâdî, directeur du *think-tank* PASSIA et membre de l'une des plus importantes familles de Jénine-Naplouse ; Mamdûh Al-'Akr, médecin Fath ancien membre de la délégation palestinienne aux bilatérales et actif dans la défense des droits des prisonniers ; Darwîch Nazzâl, médecin Fath président du Conseil d'administration de Bîr Zayt, originaire de Qalqilyâ.
- 39 D'entrée, le groupe décidait d'élaborer un système électoral qui tiendrait compte des particularités palestiniennes sans faire des Accords d'Oslo sa référence ultime, jugeant que ceux-ci ne répondaient pas aux exigences minimales palestiniennes<sup>27</sup>. Le groupe considérait que ces particularités relevaient de 2 ordres différents. Il convenait, en premier lieu, de tenir compte de la situation spécifiquement palestinienne, à savoir l'existence de l'éclatement du peuple entre une diaspora et une population sous occupation, l'expérience palestinienne propre en matière d'élections, les Accords d'Oslo et Israël. Il convenait ensuite de répondre aux particularités propres à tout pays en voie de développement, à savoir les problèmes liés au lieu de naissance, à la famille, au clan, à la religion, etc.
- 40 Le système proposé s'affichait ainsi comme destiné à faciliter l'intégration nationale et l'unité palestinienne dans le cadre de l'établissement d'un système politique moderne et démocratique. La géographie propre au peuple palestinien conduisait le groupe à définir 6 corps électoraux différents (la Cisjordanie et la bande de Gaza, la Jordanie, la Syrie et le Liban, les États du Golfe et du monde arabe, les États-Unis et le reste du monde, les Palestiniens d'Israël) appelés à être représentés dans le Conseil National Palestinien (CNP). Limité à la Cisjordanie et la bande de Gaza, le processus électoral détaillé n'était conçu qu'en tant que première étape, chacun des électors devant un jour ou l'autre élire un conseil qui représentera chacun au sein du CNP, l'objectif étant de former un Conseil Central et un Comité Exécutif élus.
- 41 Selon la conception du groupe, le CNP serait constitué de 260 membres, la Cisjordanie et la bande de Gaza étant appelées à désigner 100 d'entre eux. Préoccupé par la séparation

des pouvoirs et la participation politique la plus large possible, le groupe préconisait la division du Conseil en 2 chambres élues selon des modes de scrutin différents. L'Exécutif, constitué de 20 membres, serait élu dans le cadre d'une seule et unique circonscription sur une base individuelle plus que partisane et dans le cadre d'un système majoritaire visant à renforcer ses capacités de décision. Lui seul serait lié aux Accords d'Oslo. L'assemblée législative, forte de 80 membres, serait quant à elle élue à la proportionnelle, dans le cadre de 20 circonscriptions et sur une base de listes politiques. Ne participant pas à l'Exécutif, ses membres ne seraient pas liés aux Accords d'Oslo, seuls les engageant les textes qu'ils auraient votés. Les forces d'opposition pourraient ainsi participer à l'élection du Législatif tout en boycottant celle de l'Exécutif.

## LE MODE DE SCRUTIN FINALEMENT ADOPTÉ

- 42 Les Accords israélo-palestiniens ne requerraient pas de mode de scrutin particulier mais envisageaient cependant l'existence de circonscriptions (articles II/1 /c et II/2 de l'annexe II de l'Accord de Taba) sans en dresser ni les contours ni le nombre. Élection du président de l'Autorité Exécutive et élection du Conseil étaient appelées à se tenir le même jour.
- 43 Le système électoral adopté par les Palestiniens et défini dans la loi électorale utilise la formule du scrutin majoritaire simple à un tour pour l'élection du président de l'Autorité comme celle des membres du Conseil d'autonomie, *i.e.* celui de la victoire du ou des candidats le(s) mieux placé(s).
- 44 Pour l'élection du président de l'Autorité Exécutive, la loi électorale a considéré la Cisjordanie et la bande de Gaza comme une seule et unique circonscription. Pour l'élection des membres du Conseil, en revanche, la bande de Gaza et la Cisjordanie ont été divisées en 16 circonscriptions territoriales, un certain nombre de sièges étant réservés dans certaines d'entre elles pour les chrétiens et les Samaritains.

## CRÉATION DE LA COMMISSION CENTRALE ET DE LA COUR D'APPEL

- 45 L'article I/3 de l'annexe II du second Accord intérimaire prévoyait la mise en place d'une Commission Centrale palestinienne des élections, responsable de l'administration des élections et indépendante.
- 46 Conformément à l'Accord, les articles 21 à 37 de la loi électorale palestinienne déclinent les détails sur l'administration de l'élection, Commission Centrale, Commissions des circonscriptions, Commissions des bureaux de vote et Cours d'appel. "Autorité suprême qui conduit et contrôle les élections" selon l'article 22/1, la Commission Centrale est "responsable de la préparation, de l'organisation et de l'adoption de toutes les mesures nécessaires à assurer la liberté et l'honnêteté des élections". Elle est constituée de 9 membres qui doivent appartenir au cadre judiciaire palestinien, être des universitaires de renom ou des juristes dotés de carrière professionnelle et d'expérience reconnues. Ils sont nommés par décret du président de l'Autorité après consultation de l'Autorité et des différents partis et forces politiques palestiniens. Elle a le pouvoir, entre autres, d'enregistrer les "entités partisans" et les candidats ainsi que d'émettre ses propres règlements. Elle établit des Commissions régionales et des Commissions par bureaux de

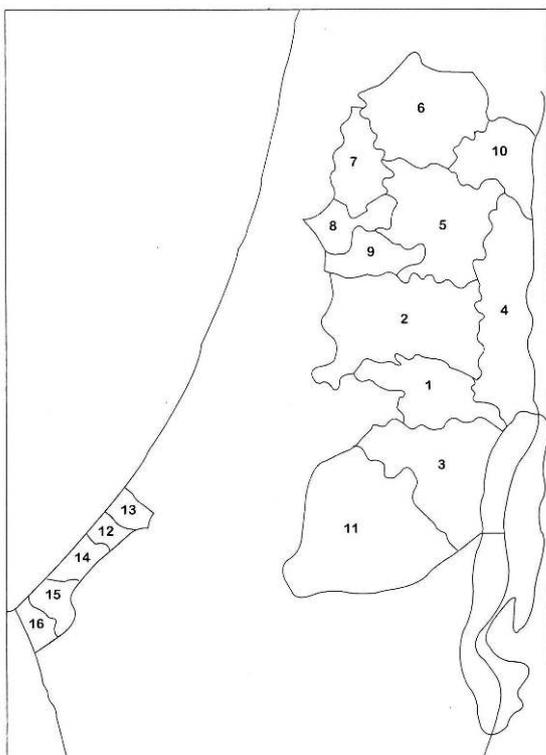
vote. C'est elle qui supervise l'inscription sur les listes électorales, enregistre les déclarations de candidatures, publie la liste des lieux ouverts aux réunions publiques, et veille à la conformité de la campagne vis-à-vis de la loi. Le jour du vote, elle est responsable de l'organisation du scrutin, du comptage des bulletins et de la proclamation des résultats. Elle est également en charge de la coordination avec les observateurs internationaux accrédités auprès d'elle. Elle est enfin le destinataire des éventuelles plaintes.

- 47 Un certain nombre d'observateurs locaux, de forces politiques et de candidats ont mis en doute l'indépendance réelle de la Commission et sa capacité à assurer des élections libres et honnêtes, mettant en avant tant les limites imposées par les Accords et entérinées par la loi électorale que les entorses à la loi elle-même et la composition de la Commission<sup>28</sup>.
- 48 En exigeant, par exemple, que les bureaux de cette Commission soient situés dans les zones sur lesquelles s'exerce la juridiction de l'Autorité palestinienne, le texte l'excluait de Jérusalem annexée mais aussi d'Hébron qui, toujours pas évacuée, relevait de la zone C. Ni la loi électorale ni aucun décret présidentiel ne lui ont par ailleurs donné possibilité de revenir sur les décisions prises par la Commission pour le processus électoral qui l'avait précédée, présidée par le "ministre" des Collectivités locales (voir *supra*).
- 49 La création de la Commission a elle-même très peu répondu aux exigences stipulées par la loi. En conformité avec les textes, certes, c'est le président de l'Autorité qui l'a nommée, mais un président par ailleurs candidat à la présidence de l'Autorité Exécutive. La nomination de ses membres, par ailleurs, n'a pas suivi le processus de consultation prévu par l'article 22/ 3 de la loi électorale. Le calendrier électoral s'est quant à lui totalement écarté de la légalité. La Commission n'a en effet été créée que le 21 décembre 1995 par le décret présidentiel n°3/ 1995, alors même que l'enregistrement sur les listes électorales avait été déjà quasi mené à son terme, une opération dont elle était censée être l'unique responsable<sup>29</sup>.
- 50 En outre, bien que constituée de 10 personnalités (9 membres et son président) pour la plupart juristes, techniciens des statistiques et de l'économie ou encore recteurs d'universités, la Commission, loin de l'indépendance juridiquement assignée, a été perçue comme très politique du fait de l'identité de son président, Mahmûd 'Abbâs (Abû Mâzin), secrétaire-général du CEOLP, membre fondateur de Fath siégeant à son Comité Central, architecte et signataire des Accords d'Oslo à Washington le 23 septembre 1993 et président du comité politique de Fath en charge des élections. La quasi totalité de ses membres sont quant à eux connus pour leur proximité avec Fath sans néanmoins appartenir formellement au mouvement. Quatre d'entre eux avaient déjà siégé au sein de la Commission pour le processus électoral présidée par Sâ'ib 'Urayqât, les avocats 'Alî Al-Safârînî, (originaire d'un village proche de Tûlkarm) et Tawfîq Abû Ghazâla (originaire de Gaza), le démographe et statisticien directeur du PCBS et vice-directeur du PECDAR Hasan Abû Libda (réfugié installé à Râmallâh) ainsi que l'économiste directeur du PECDAR Muhammad Chtâyya (originaire de Till près de Naplouse). Cinq personnalités nouvelles y étaient adjointes, les universitaires Gâbî Barâmî, ingénieur de Bîr Zayt (originaire de Jérusalem-ouest), Munzir Salâh, président de l'université Najâh (originaire de Naplouse), et Riyâd Al-Khudârî, un géologue président d' Al-Azhar (originaire de Gaza), l'avocat Ibrâhîm Al-Ladgha<sup>30</sup> et Mme Lamîs Al-'Alamî, l'animatrice d'une organisation de femmes de Râmallâh (originaire de Jérusalem)<sup>31</sup>. Les Commissions régionales étaient formées peu après<sup>32</sup>.

- 51 Conformément à l'Accord intérimaire, les articles 31 à 37 de la loi électorale mettaient en place une Cour d'appel électorale formée d'un président et de 4 juges nommés par le président de l'Autorité, chacun devant posséder les qualifications requises d'un juge et témoigner de 10 ans au moins d'exercice professionnel. Observateurs et juristes, une fois encore, ont dénoncé les ambiguïtés concernant la juridiction de cette Cour<sup>33</sup>. Contrairement à la loi électorale qui exigeait que le président annonçât la création de la Cour dans son décret de convocation des élections, la Cour ne fut créée que le 23 décembre par le décret présidentiel n°4/1995<sup>34</sup>. Comme pour la Commission, elle n'était créée que bien après le début des opérations électorales. Zuhayr Al-Sûrânî présidait cette Cour, aidé des 4 juges, °Abd Allâh Ghuzlân, °Imâd Salîm, Sâmi Sâbâ et Chukrî Al-Nachâchîbî<sup>35</sup>.

## DÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS

- 52 L'adoption d'un mode de scrutin tenu dans le cadre de circonscriptions territoriales pour l'élection du Conseil s'insérait dans la tradition jordanienne sans toutefois reprendre le découpage administratif exact d'avant 1967 (voir carte page suivante). L'établissement des 3 circonscriptions au scrutin uninominal constituait ainsi une nouveauté<sup>36</sup>. La carte du nouveau découpage fut publiée dans la presse palestinienne dès le 15 juillet 1995, les remarques éventuelles devant alors être transmises à la Commission pour le processus électoral avant le 18 juillet<sup>37</sup>.
- 53 L'Autorité palestinienne a ainsi écarté les projets souhaités par les défenseurs de la politisation du scrutin qui avaient proposé le modèle israélien appelé à être plus ou moins amendé, à savoir une proportionnelle dans une circonscription unique (lire *supra*). Pour bien des analystes et des politiques jusque dans les rangs de Fath, plutôt en effet que de favoriser l'intégration nationale palestinienne et la politisation du scrutin, le découpage en circonscriptions, mis à part même son inégalité de représentation due à des circonscriptions ouvertement inégales en population (lire *infra*), a suivi sinon accru la fragmentation régionale et clanique au détriment du politique de type "moderne"<sup>38</sup>.



Les circonscriptions

Jabal Al-Quds

1 Jérusalem

2 Râmallâh

3 Béthléem

4 Jéricho

Jabal Nâblus

5 Naplouse

6 Jénine

7 Tûlkarm

8 Qalqilyâ

9 Salfît

10 Tûbâs

Jabal Al-Khalîl

11 Hébron

Bande de Gaza

12 Gaza-ville

13 Gaza-nord

14 Gaza-centre

15 KhânYûnis

16 Rafah

## ÉTABLISSEMENT DE QUOTAS CONFESSIONNELS

- 54 Non mentionné par les Accords intérimaires, l'établissement de quotas confessionnels, inspirés de la législation jordanienne, a été introduit par la loi électorale palestinienne et ne concerne que l'élection des membres du Conseil d'autonomie. La confession, en effet, n'est mentionnée nulle part ailleurs, ni dans les qualifications des électeurs (et donc dans la définition de qui est "Palestinien"), ni dans celles des candidats à la présidence de l'Autorité. Ainsi, selon l'article 38/5 de la loi, ceux-ci n'ont pas à préciser leur confession lors de l'enregistrement de leur candidature devant la Commission des élections à la différence des candidats au Conseil comme le précise l'article 43/6. Dans l'absolu, un

chrétien ou même un Samaritain aurait donc pu se présenter à la présidence de l'Autorité et y être élu. Ne s'appliquant pas à la qualification des électeurs, ce système à connotation confessionnelle ne débouche pas sur la constitution d'un collège séparé. Musulmans et chrétiens sont ainsi appelés à voter pour l'ensemble des candidats, la différence confessionnelle n'intervenant qu'au niveau du nombre des élus de chaque confession.

- 55 La mention de tels quotas intervient dans l'article 5 de la loi électorale consacré aux circonscriptions. L'article 5/2 stipule en effet que "les décrets d'application de cette loi établiront le nombre de sièges du Conseil alloués à chaque circonscription, lequel sera proportionnel au nombre de leurs habitants mais sujet à un minimum d'un par circonscription. Ils établiront également quelles circonscriptions bénéficieront de sièges réservés aux chrétiens ainsi que le nombre de ces sièges, en sus du siège réservé aux Palestiniens samaritains de la circonscription de Naplouse".
- 56 Du fait d'une certaine imprécision des termes de la loi, la compréhension du système des quotas a varié selon les époques. En une première étape antérieure à la promulgation de la loi électorale, il fut entendu que les chrétiens auraient la possibilité d'inscrire leur candidature soit en tant que chrétiens concourant ainsi aux sièges réservés, soit en tant que simples citoyens s'insérant dans le système général<sup>39</sup>. La loi électorale écarta ensuite cette possibilité de choix, son article 89/2 stipulant que "dans chaque circonscription où un nombre minimum de sièges est réservé aux chrétiens, ces sièges seront attribués aux candidats chrétiens qui ont obtenu le plus de voix parmi les candidats chrétiens. Néanmoins, il n'y aura aucun obstacle pour que des chrétiens concourent comme candidats ordinaires dans les autres circonscriptions".
- 57 Une semaine avant le scrutin, la Commission Centrale fit savoir que le nombre alloué de siège chrétiens dans les 4 circonscriptions concernées ne constituait plus un minimum mais un minimum et un maximum, une décision inconnue des candidats eux-mêmes lors de leur inscription comme candidat. Cette interprétation attribuait donc aux chrétiens un nombre fixe de sièges. Au cas, en effet, où, selon le texte brut, aucun chrétien n'aurait figuré parmi les mieux élus, le (ou les) mieux élu(s) des chrétiens prenai(en)t la place du (ou des) moins bien élu(s) des musulmans. Après interprétation de la loi, dans le cas où le nombre de mieux élus chrétiens aurait dépassé le quota fixé, la règle inverse interviendrait, à savoir que le mieux élu musulman suivant le moins bien élu des mieux élus chrétiens prendrait la place de ce dernier. Cette décision entraînait ainsi la création d'un quota musulman. Mais en introduisant cette idée de maximum, la Commission semait la confusion. L'éventualité de candidatures présentées par des chrétiens dans des circonscriptions dépourvues de sièges réservés<sup>40</sup> n'était en effet plus envisagée sans pour autant que la fin de l'article 89/2 déjà cité ait été abrogée. La confusion fut encore augmentée du fait que la confession des candidats ne figurait pas sur les bulletins de vote alors même que chacun concourait pour des sièges réservés<sup>41</sup>.
- 58 L'introduction de tels quotas en tout cas a fait l'objet d'interprétations contradictoires. Pour ceux qui soulignaient la disproportion entre l'importance démographique des populations concernées et le nombre de sièges qui leur était réservés et refusaient d'isoler les chrétiens comme tels au détriment de la citoyenneté et de la palestinité commune (lire *infra*), il s'agissait d'une limitation intolérable de la représentation démocratique. Pour d'autres au contraire, les quotas faisaient office de garant de la représentation politique pour des populations de plus en plus marginalisées par les développements démographiques inégaux. Les critiques n'étaient pas les moins virulentes chez les premiers concernés, les chrétiens<sup>42</sup>.

- 59 Suite à l'établissement de ces quotas confessionnels, un groupe de femmes du *Jerusalem Center for Women* et du *Women's Affairs Technical Committee*, emmené par Ghâdâ Al-Zughayyar, animatrice du *Jérusalem Center*, et par Hanân °Achrâwî, l'ancienne porte-parole de la délégation palestinienne aux bilatérales, candidate indépendante à Jérusalem, réclama, mais en vain, qu'un quota de 30 % de sièges fût réservé aux femmes<sup>43</sup>. Cette revendication fut menée sur la base de l'argument qu'en l'absence de tels quotas, les femmes seraient dissuadées de se présenter pour des raisons financières, par le système de circonscriptions et par la nature patriarcale de la société. Hanân °Achrâwî défendait ainsi l'idée d'un quota pour les femmes, considérant qu'elles arrivaient sur la scène politique avec un désavantage, quand elle dénonçait le quota confessionnel.

## NOMBRE DE SIÈGES ALLOUÉS A CHAQUE CIRCONSCRIPTION

- 60 Le nombre de membres du Conseil a fait l'objet d'après négociations entre Israël et l'OLP, l'enjeu recoupant celui de l'importance des pouvoirs accordés à cette instance. Lors des *rounds* de négociation tenus à Washington début 1994, les Palestiniens, selon Sâ'ib °Urayqât en charge du dossier<sup>44</sup>, défendaient la mise en place d'un Conseil élu d'une centaine de membres distinct de l'Autorité Exécutive<sup>45</sup>. Les Israéliens, qui argumentaient que cette division des pouvoirs ressemblait trop à celle d'un État souverain, leur opposaient une seule Chambre qui regrouperait à la fois le Conseil et l'exécutif de façon à ce que chaque membre élu du Conseil soit également membre du cabinet, une structure qui n'excéderait pas les 24 membres.
- 61 Lors de la reprise des négociations en juillet 1994 après plusieurs mois durant lesquels le sujet des élections n'était plus abordé, Israël maintenait son rejet de l'idée d'un Conseil de 100 membres qui ferait office de Parlement<sup>46</sup>. Un an plus tard pourtant, le second Accord intérimaire, dans son article IV, fixait à 82 le nombre de représentants élus appelés à siéger dans le Conseil auxquels s'ajoutait le président de l'Autorité Exécutive lui-même. Afin de réserver une représentation aux Samaritains de la région de Naplouse, le nombre de sièges, d'un commun accord israélo-palestinien, fut ensuite porté à 83. Ce chiffre est en effet celui qui figure dans l'article 13 de la loi électorale du 7 décembre 1995, article qui curieusement omet de mentionner que le président de l'Autorité Exécutive est lui-même membre du Conseil. C'est également le chiffre retenu dans le décret présidentiel palestinien n°2 du 14 décembre 1995 qui répartit les sièges selon les circonscriptions et les quotas confessionnels (6 sièges réservés aux chrétiens et 1 aux Samaritains de Naplouse)<sup>47</sup>.
- 62 Le même jour, cependant, Yasser Arafat demandait officiellement à la partie israélienne plusieurs sièges supplémentaires pour réparer certaines inégalités entre circonscriptions. Après accord, le décret présidentiel palestinien n°5/1995 du 28 décembre, en ajoutant un siège dans 4 circonscriptions (Jérusalem, Gaza-ville, Khân Yûnis et Hébron), portait le nombre de membres du Conseil à 87<sup>48</sup>. Le décret présidentiel n°6/1995 du 29 décembre<sup>49</sup> changeait une fois encore le dispositif en offrant un nouveau siège supplémentaire à Gaza-ville portant le nombre de membres du Conseil à 88, chiffre définitivement confirmé par la loi n°16/1995 du même 29 décembre amendant la loi électorale<sup>50</sup>.
- 63 La répartition des sièges par circonscription, même finale, a fait l'objet de nombreuses contestations du fait des inégalités de représentation qui contredisaient les exigences des

Accords et de la loi<sup>51</sup>. En l'absence jusqu'à présent de données démographiques générales incontestables, l'inventaire des distorsions ne peut être établi qu'à partir du nombre des inscrits dans chaque circonscription (tableau 2)<sup>52</sup>. La Cisjordanie apparaît ainsi comme la grande défavorisée du scrutin avec un déficit de quelque 7 sièges au profit de la bande de Gaza. Naplouse à elle seule s'est vu privée de 2 sièges, quand Bethléem, Jénine, Hébron, Salfit et Tûlkarm auraient pu également bénéficier d'un siège supplémentaire. Jérusalem voit certes sa représentation égaler le poids de ses inscrits, mais les réticences manifestées par ses électeurs potentiels à s'inscrire sur les listes électorales font que la cité est elle aussi sous-représentée. Dans la bande de Gaza, seule la circonscription de Gaza-centre voit sa part démographique respectée, Gaza-nord et Khân Yûnis ayant bénéficié des faveurs insignes du législateur. Les défenseurs de cette répartition justifient cette décision en soulignant que la bande de Gaza compte une population de moins de 18 ans, par définition non inscrite sur les listes électorales, plus importante que la Cisjordanie.

64 La disproportion entre le nombre de sièges alloués et l'importance de la population représentée atteignait ses sommets avec les quotas confessionnels. Dotée d'à peine 300 personnes dont 187 inscrits sur les listes électorales, la petite communauté samaritaine de Naplouse se voyait ainsi réserver un siège à elle seule quand les 111 464 autres électeurs de la circonscription n'en disposaient que de 7, les chrétiens eux aussi très peu nombreux mais pas moins que les Samaritains n'ayant pas ici bénéficié de quota. Dans tous les cas, le nombre de sièges alloués aux chrétiens (2 sur 7 à Jérusalem, 2 sur 4 à Bethléem, 1 sur 7 à Râmallâh et 1 sur 12 à Gaza) dépassait très largement la part démographique réelle de la communauté même s'il est impossible de la déterminer avec exactitude. Le cas le plus flagrant était Gaza-ville puisque la poignée de chrétiens de la

cit  se voyait r server l'un des 12 si ges (soit 8,3 % de la repr sentation) de la circonscription.

	A Inscrits 20/01/96	B	C Si�ges	D	E Effectif Th�orique Si�ges	F C-E
<b>Cisjordanie</b>						
J�rusalem	80051	7.8%	7	8.0%	7	0
J�richo	12906	1.3%	1	1.1%	1	0
Bethl�em	55134	5.4%	4	4.5%	5	-1
J�nine	82314	8.0%	6	6.8%	7	-1
H�bron	133084	12.9%	10	11.4%	11	-1
R�mall�h	79108	7.7%	7	8.0%	7	0
Salfit	18996	1.8%	1	1.1%	2	-1
T�b�s	15914	1.5%	1	1.1%	1	-0
T�lkarm	56319	5.5%	4	4.5%	5	-1
Qalqily�	27278	2.7%	2	2.3%	2	0
Naplouse	111651	10.9%	8	9.1%	10	-2
<b>Total Cisjordanie</b>	<b>672755</b>	<b>65.4%</b>	<b>51</b>	<b>58.0%</b>	<b>58</b>	<b>-7</b>
<b>Bande de Gaza</b>						
Gaza-nord	61123	5.9%	7	8.0%	5	2
Gaza-ville	122724	11.9%	12	13.6%	11	1
Gaza-centre	56015	5.4%	5	5.7%	5	0
Kh�n Y�nis	71629	7.0%	8	9.1%	6	2
Rafah	44034	4.3%	5	5.7%	4	1
<b>Total Bande de Gaza</b>	<b>355525</b>	<b>34.6%</b>	<b>37</b>	<b>42.0%</b>	<b>30</b>	<b>7</b>
<b>Total g�n�ral</b>	<b>1028280</b>	<b>100.0%</b>	<b>88</b>	<b>100.0%</b>	<b>88</b>	<b>0</b>

Tableau 2 - R partition des si ges par circonscription

Colonne A - PCBS6 ; PCBS13 : 49, 56. Le total de la Cisjordanie   447 950. Pour Rafah, le proc s-verbal manuscrit  tabli par la Commission r gionale pour l' lection du pr sident de l'Autorit  donne un chiffre diff rent (35 404).

## NOTES

1. *Jerusalem Post*, 22/09/94.
2. ABBAS, 1995 : 112 ; MAKOVSKY, 1996 : 31. Lire  galement le t moignage de Nabil Cha'th, in *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n  49, automne 1993 : 30-31.
3. Repousser l' lection apr s Ramadan revenait   l'organiser au plus t t le 16 mars compte-tenu du mois de je ne, des 3 jours de la F te et des 3 semaines de la campagne.
4. Selon le g n ral Oren Shahor cit  in *Jerusalem Post*, 26/10/95.
5. Texte in PCBS13 : 219.
6. *Report on Israeli Settlement in the Occupied Territories*, 8/3, mai-juin 1998. La superficie d'H bron ville,   l' poque encore occup e, est   enlever de ces 2 % et   ajouter aux 72 % de la zone C.
7. Quelques candidats proches de l'Autorit  se sont n anmoins vu d cerner des cartes de VIP qui leur ont permis de se d placer plus facilement quand leurs concurrents demeuraient bloqu s. Sur l' clatement du territoire, lire DESTREMEAU, 1995, et LEGRAIN, 1996-4.
8. D cision qui implique la renonciation   la nationalit  jordanienne.
9. HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 33.

10. PEACE WATCH, *Statement n°1 of the Peace Watch Elections Observer Team*, 04/01/96. Lire également les interrogations du National Democratic Institute/Carter Center dans son communiqué de presse du 31/12/95.
11. Cité in PCHR, *Election Update n°2*.
12. Dans une interview à *Al-Ayyâm* non datée citée in PCHR, *Election Update n°3*.
13. Communiqué du 12 décembre 1995 de Cari Lidbom, chef des observateurs de l'Union européenne.
14. Selon le National Democratic Institute, cité dans PEACE WATCH, *An Update on Palestinian Elections*, 27/12/95 : 23-24, tel n'aurait pas été le cas partout. Selon EUROPEAN UNION, 1996 : 40, un état provisoire a été affiché dans les bureaux de vote le 13 décembre pour donner une crédibilité à l'enregistrement des candidats qui commençait le lendemain. Les registres d'inscription restaient néanmoins ouverts.
15. Les articles 17 et 18 de la loi électorale prévoient un délai de 5 jours après la publication pour le dépôt de la plainte suivi d'un autre délai de 7 jours pour l'établissement par la Commission Locale du verdict, décision qui peut ensuite être emmenée en appel devant la Commission Centrale, appel déposé dans les 3 jours avec 3 jours pour l'établissement de la réponse.
16. PCHR, *Election Update n°2*. 1 200 libérations environ auraient dû avoir lieu selon les conditions définies dans l'annexe VII du second Accord intérimaire.
17. EUROPEAN UNION, 1996 : 38, qui reprend les termes de la déclaration faite le 12 décembre 1995 par Cari Lidbom, écrit : "We are favourably impressed by the registration process. Our observations showed that it had been very well prepared and that it had been carried out efficiently, correctly and with great energy. This was a large-scale and complex operation which we publicly described [...] as fully meeting internationally acceptable standards". Le même rapport considère comme "legitimate and desirable" l'extension de la période d'enregistrement au vu de la faiblesse de son taux dans certaines régions, tout particulièrement Jérusalem.
18. PEACE WATCH, *An Update on Palestinian Elections*, 27/12/95 : 21, affirmait néanmoins que lorsque la Commission palestinienne faisait état de l'inscription de plus d'un million d'électeurs, le chiffre réel, selon ses propres données, n'était que de 830 400. Les contestations entre parties palestinienne et israélienne, lorsqu'elles ont eu lieu, ont surtout concerné Jérusalem et ont toutes été résolues.
19. *Al-Quds*, 13/12/95.
20. Selon EUROPEAN UNION, 1996 : 38.
21. Devant les appels au boycott lancés par certaines forces d'opposition et la crainte de voir sa politique condamnée par une abstention massive, l'Autorité palestinienne avait néanmoins publié dans la presse le 2 janvier 1996 un avis selon lequel toute demande de passeport palestinien devra dorénavant être accompagnée de la carte d'électeur. Devant les réactions négatives des diverses organisations de défense des droits de l'homme et des observateurs, la mesure a ensuite été rapportée par le "vice-ministre" de l'Intérieur. Dans certaines circonscriptions, Fath ou l'Autorité avaient également mis en place des commandos de "persuasion" visant à convaincre les récalcitrants de s'inscrire sur les listes électorales. Lire HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 55.
22. À titre indicatif, le procès-verbal détaillé de la circonscription d'Hébron (étudié *infra* dans le chapitre consacré à la circonscription) ne fournit des données identiques à PCBS13 : 276-283 que dans 21 seulement des 230 bureaux de la circonscription.
23. Sur toutes ces questions lire PEACE WATCH, *Report on Preparations for Palestinian Elections*, 13/07/94, et PEACE WATCH, *Update on Elections for the Palestinian Council*, 03/10/94. Lire également CPAP, 1995. Outre les 2 commissions étudiées ici, The Israel-Palestine Center for Research and Information (IPCRI) de Jérusalem a mené un programme "law and development" dans lequel

s'insère ABDUL HAMID, 1995. Le Middle East Studies Centre de Amman a lui aussi organisé des rencontres dont le résultat est publié dans HAMAD (AL-) & SULAYMÂN (Eds.), 1994.

24. Ces noms, sans les qualités de chacun fruits de ma recherche, viennent de PEACE WATCH, *Update on Elections for the Palestinian Council*, 03/10/94. On trouvera l'opinion de Sâ'ib 'Uayqât dans 'URAYQÂT, 1995 et 1996. Le "ministère" de l'Information a également organisé des séminaires sur le sujet dont le travail a été publié dans WIZÂRAT AL-ILÂM AL-FILASTÎNIYYA, 1995.

25. Texte in CHQÂQÎ, 1995 : 167-179. Analyse selon PEACE WATCH, *Update on Elections for the Palestinian Council*, 03/10/94.

26. Sur le Parlement jordanien, lire ABÛ JABER, 1969, et KHOURY, 1981.

27. Un résumé du rapport du groupe est donné sur le site internet du CPRS ([www.cprs-palestine.org](http://www.cprs-palestine.org)) de même que dans CPAP, 1995. Texte complet in MAJMÛ'A (AL-) AL-FILASTÎNIYYA AL-MUSTAQILLA LI-L-INTIKHÂBÂT, 1994. Lire également les réflexions publiées par certains membres du groupe comme ABÛ 'AMRÛ, ABÛ LUGHUD, JARBÂWÎ (AL-) & CHQÂQÎ (AL-), 1993, CHQÂQÎ (AL-) (Ed.), 1995, JARBÂWÎ (AL-), 1994, MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN, 1995-1, SHIKAKI, 1996-1.

28. Lire par exemple HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 27.

29. Candidat au Conseil, Sâ'ib 'Urayqât avait lui-même officiellement démissionné de la présidence de la Commission pour le processus électoral le 2 décembre mais avait ensuite assuré l'intérim. Le texte du décret est reproduit in PCBS13 : 222.

30. Le décret n°3/1996 du 05/03/96 (PCBS13 : 233) nommait une nouvelle Commission. Ses membres étaient identiques à l'exception de l'avocat Ibrâhîm Al-Saqâ qui remplaçait Ibrâhîm Al-Ladgha. Il semblerait que ce nouveau décret n'ait été promulgué que dans le but de corriger une erreur sur l'identité de cet avocat. Ibrâhîm Al-Ladgha, en effet, ne semble pas exister. Les circulaires officielles de la Commission dès la fin décembre désignaient Al-Saqâ comme membre de la Commission, ignorant tout Ladgha.

31. La commission comptait ainsi un "returnee" (Abû Mâzin), une femme ('Alamî), un chrétien (Barâmki) et 2 réfugiés des villes (Abû Libda et Barâmki) mais aucun des camps ni de Gaza. Gaza, avec 3 membres tous autochtones, voyait sa part sérieusement augmenter par rapport à la Commission précédente. Le sud de la Cisjordanie, Hébron tout particulièrement, avait été totalement oublié.

32. On trouvera le nom des membres de Commissions de Cisjordanie in *Al-Hayât Al-Jadfa*, 27/12/95, et de ceux des Commissions de Gaza in *Al-Nahâr*, 26/12/95.

33. HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 29.

34. Reproduit in PCBS13 : 223.

35. Tandis que 2 juges (Sûrânî et Sâbâ) dont le président venaient de Gaza, les 3 autres étaient originaires de Cisjordanie. Sâ'ib Sâbâ appartient à une famille chrétienne de Gaza.

36. Selon certains opposants, cette décision aurait visé à assurer l'élection de notables issus de ces circonscriptions tout en privant certains candidats issus des circonscriptions desquelles elles relevaient auparavant de suffrages attendus. Cette interprétation doit être prise avec d'extrêmes réserves. Le découpage, en effet, au delà des élections s'applique à l'ensemble de l'administration civile et sécuritaire de l'Autorité.

37. En dépit de cette précocité du découpage, un remaniement a eu lieu une semaine seulement avant le scrutin. Le 14 janvier 1996, en effet, 750 inscrits de Wâdî Al-Fâri'a se sont retrouvés électeurs de la circonscription de Naplouse alors qu'ils relevaient auparavant de celle de Tûbâs. Cette décision fut ensuite déclarée nulle (lire *infra*).

38. Lire les arguments en faveur de la proportionnelle in HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 30,90-91, 97-98. Hamas, le FDLP et le FPLP ont ainsi demandé un système proportionnel de même que la Commission Internationale des Juristes de Genève. Lire *Jerusalem Post*, 07/12/95. Lire la réponse apportée à ces attaques par 'Alî Al-Safârîni, l'un des auteurs de la loi électorale, in *Jerusalem Post*, 16/06/95.

39. C'est encore la présentation qui est faite des quotas dans PEACE WATCH, *An Update on Palestinian Elections*, 27/12/95 : 12. Lire également Jon IMMANUEL, "Do the Christians Benefit From the Quota ?", *Jerusalem Post*, 14/01/96.
40. Ce fut le cas avec Ghassân Barham, candidat chrétien de la circonscription de Jénine. Arrivé avant-dernier dans sa circonscription, son échec a évité tout problème juridique à la Commission.
41. EUROPEAN UNION, 1996 : 27, souligne cette carence en notant que "les règles et la fonction du quota chrétien ont dû être vagues pour un très haut pourcentage de l'électorat".
42. Sur ce débat, lire *Al-Hayât Al-Jadîda*, 08/11/95, 29/11/95 ; *Al-Quds*, 16/11/95, 21/11/95 ; *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 23/12/95, 30/12/95, *Al-<sup>c</sup>Ablr*, 01/96. Parmi les candidats eux-mêmes, tandis que Hanân <sup>c</sup>Achrâwî, Ghâzî Hanânâ ou encore Ibrâhîm Lad<sup>c</sup>a avaient émis des jugements négatifs sur les quotas, Jonathan Kuttâb s'en était félicité.
43. Lire *Palestine Report*, 05/01/96, et Stéphanie NOLEN, "Election no Step Forward for Women", *Palestine Report*, 02/02/96.
44. Cité dans PEACE WATCH, *Report on Preparations for Palestinian Elections*, 13/07/94. Voir également PEACE WATCH, *Update on Elections for the Palestinian Council*, 03/10/94.
45. En avril 1994, selon AFP, "Pas d'élections dans les territoires autonomes avant octobre", 26/04/94, les Palestiniens cherchaient à faire élire un Conseil législatif de 100 membres et une Autorité exécutive de 80 membres auxquels seraient adjoints un nombre indéterminé de membres nommés par l'OLP.
46. Jon IMMANUEL, "Palestinian Authority Caught in Choppy Political Water", *Jerusalem Post*, 16/09/94.
47. Reproduit in PCBS13 : 220-221.
48. Reproduit in PCBS13 : 224-225.
49. Reproduit in PCBS13 : 226-227.
50. Reproduite in PCBS13 : 217-218.
51. À Naplouse, par exemple, une quinzaine de candidats de la circonscription, indépendants pour la plupart et emmenés par Hâjj Mu<sup>c</sup>âdh Al-Nâbulî, président de la Chambre de commerce, ont menacé, début janvier, de se retirer si aucun siège supplémentaire n'était attribué à la circonscription. Le groupe faisait remarquer qu'avec ses 116 410 inscrits (selon les chiffres publiés à l'époque), Naplouse disposerait d'une représentation équivalente (son 8<sup>e</sup> siège, réservé aux Samaritains, n'étant jugé que comme purement politique) à celle de Khân Yûnis qui n'alignait que 67 700 inscrits. Lire la critique faite in PCHR, *Election Update n°2*, ou encore EUROPEAN UNION, 1996 : 29.
52. Le PCBS, cité par PEACE WATCH, *Statement n°1 of the Peace Watch Elections Observer Team*, 04/01/96, considère en effet que ses anciennes statistiques ne sont pas utilisables car les limites administratives ont changé entre temps.

## Candidatures et candidats

---

- 1 La question des qualifications requises pour présenter une candidature a été abordée dès l'annexe II, article III du second Accord intérimaire. Les articles 9 à 11 de la loi électorale palestinienne, pour l'élection du président, et les articles 12 à 14, pour le Conseil, se contentent ensuite de les détailler. Ainsi soumise aux exigences d'Oslo concernant l'exclusion des réfugiés et des déplacés, la loi palestinienne impose aux candidats les mêmes contraintes de résidence que pour être électeur. Une adresse dans les territoires occupés en 1967 est donc nécessaire comme la détention d'une carte d'identité israélienne ou palestinienne. Les candidats de Jérusalem annexée, outre leur résidence dans la ville, doivent également justifier d'une adresse en Cisjordanie non annexée. La loi impose par ailleurs à tout candidat de présenter sa candidature dans sa circonscription de résidence et d'être âgé de 30 ans au minimum pour le Conseil (article 12/1) et de 35 ans pour la présidence (article 9/1 b). Toute double candidature au Conseil et à la présidence de l'Autorité est par ailleurs exclue. Les candidatures peuvent être formulées soit à l'initiative des individus en tant que candidats indépendants soit à celle des organisations qualifiées "d'entités partisans" ("*partisan entities*", "*Al-Hay'ât al-Hizbiyya*") habilitées à investir des candidats dont le nombre cependant ne saurait excéder celui des sièges à pourvoir. Tandis que la présence de quotas exige des candidats au Conseil la déclaration de leur confession, les candidats à la présidence ne sont pas assujettis à cette formalité.
- 2 Concernant les candidats au Conseil détenteurs de postes dans la fonction publique, la loi leur impose un certain nombre de contraintes. Ainsi, "les ministres membres de l'Autorité nationale palestinienne, le personnel des institutions gouvernementales et publiques, les présidents et membres des conseils municipaux, et le personnel des institutions internationales opérant sur le territoire, ne pourront être enregistrés comme candidats à moins de renoncer à leurs fonctions au moins 10 jours avant la date fixée pour la publication de la liste finale des candidats, l'acceptation de leur démission étant automatique" (article 14/1). La loi fait cependant exception pour les forces de sécurité puisque "aucun enregistrement de membre des forces de sécurité dont la démission n'aura pas été acceptée au préalable par l'autorité de tutelle ne sera acceptée" (article 14/2). La loi prévient enfin que "les juges et membres de forces de sécurité qui ne seront pas élus ne pourront pas réintégrer leurs fonctions" (article 14/3). L'article 10 assujettit tous les détenteurs de postes officiels au sein de l'administration palestinienne candidats à la présidence aux mêmes règles de démission requises des candidats au Conseil mais fait

exception explicite du président de l'Autorité palestinienne, non assujetti à la démission de son poste pour présenter une candidature à l'élection.

- 3 Le processus d'enregistrement des candidatures est quant à lui détaillé dans les articles 38 à 42 pour la présidence de l'Exécutif et 43 à 47 pour le Conseil. Tout candidat au Conseil doit ainsi déposer une garantie de 1 000 USD, somme portée à 3 000 USD pour les candidats à la présidence et qui, dans les 2 cas, n'est restituée qu'en cas d'élection. Concernant les candidatures indépendantes, sans investiture d'une "entité partisane", l'article 12/3c en soumet la possibilité dans le cas du Conseil à l'obtention de 500 signatures de soutien obtenues auprès d'électeurs de la même circonscription de dépôt de la candidature. Une candidature indépendante au poste de président exige quant à elle l'obtention de 5 000 signatures sur l'ensemble du territoire selon l'article 9/2c.

## L'APPARTENANCE POLITIQUE

### Le dispositif juridique

- 4 Les articles de la loi électorale concernant l'enregistrement des candidatures distinguent ainsi les démarches d'enregistrement faites par des candidats indépendants de celles effectuées par des "entités partisans". Inédite, la notion d'entité partisane n'est pour ainsi dire pas développée par la loi électorale (jusque dans ses articles 48 à 53 traitant de ces entités et de leurs qualifications requises pour présenter des candidatures) et les observateurs ont été nombreux à souligner les ambiguïtés du texte en la matière<sup>1</sup>.
- 5 Les articles 9/2 et 12/3, en effet, réclament de ces entités qu'elles soient "enregistrées devant la Commission Centrale des élections" quand l'article 48/1 stipule que "toute entité partisane désirant participer aux élections doit s'enregistrer comme telle auprès du ministre de l'Intérieur", l'article 48/2 précisant que "les entités partisans enregistrées auprès du ministre de l'Intérieur pourront soumettre leurs propositions de candidatures à la Commission Centrale". Les articles 49 et 53, consacrés aux démarches administratives d'enregistrement et de recours, se limitent à préciser le processus à observer vis-à-vis de la Commission Centrale. Il n'est ainsi à aucun moment précisé si l'inscription auprès du "ministre" de l'Intérieur ne sert que pour l'élection seulement ou sera considérée comme valable pour plus tard, pas plus que sont abordées les questions des démarches à effectuer auprès du "ministre". Rien n'est dit, par ailleurs, des critères retenus pouvant justifier de l'acceptation ou du refus de l'enregistrement de la part du "ministre". Aucune loi sur les partis n'ayant été adoptée par l'Autorité antérieurement à la loi électorale, il est possible que ces ambiguïtés et ces lacunes ne soient que la réponse à cette absence de cadre juridique propre laissant ainsi toute latitude d'invention pour la future loi sur les partis<sup>2</sup>.
- 6 Dès lors, en l'absence d'une loi sur les partis et devant les lacunes de la loi électorale, le second Accord intérimaire était censé s'appliquer pleinement dans l'établissement de critères concernant l'acceptation ou le refus de l'enregistrement des candidatures. L'article III/2 de l'annexe II stipulait en effet que "la proposition de tout candidat, parti ou coalition, sera refusée, et sa proposition ou enregistrement déclarés nuls si ces candidats, partis ou coalitions : 1 -commettent ou justifient le racisme ; ou 2) poursuivent la réalisation de leurs objectifs par des moyens illégaux ou non démocratiques".

- 7 Sâ'ib 'Urayqât avait pour sa part répété à maintes reprises que ces stipulations ne seraient en aucune façon interprétées pour disqualifier les forces palestiniennes d'opposition à Oslo qui, par exemple, préconiseraient en cas de victoire la rupture du dialogue avec Israël. Ces restrictions mentionnées par l'Accord intérimaire sont en tout cas absentes de la loi électorale qui, par ailleurs, contrairement au domaine des listes électorales, ne prévoit aucun mécanisme de contrôle israélien. Dans l'hypothèse cependant où l'opposition aurait décidé de participer officiellement au scrutin, l'Autorité décidant pour sa part de l'en exclure, seul l'article 94/1 de la loi électorale empêchant les partis qui reçoivent leur financement de l'étranger de participer au scrutin aurait éventuellement pu servir de base juridique à une exclusion de Hamas ou des organisations d'opposition installées à Damas.

## La floraison de partis

- 8 L'installation de la nouvelle Autorité palestinienne à Gaza et la perspective des élections avait suscité toute une floraison de partis après 3 décennies d'occupation militaire directe durant lesquelles le champ politique s'était quasi exclusivement structuré autour des organisations membres du mouvement de libération nationale.
- 9 La construction d'une identité nationale palestinienne dans une différenciation d'avec l'ensemble arabe et tout particulièrement d'avec la Jordanie était en effet allée de pair, à partir de la seconde moitié des années 1970, avec la réussite de l'OLP à s'arroger pour elle-même l'exclusivité de la représentation palestinienne tant par rapport à la Jordanie que par rapport à l'occupant<sup>3</sup>. Les Palestiniens des territoires occupés, mis à part quelques cas isolés, n'avaient jamais prétendu à ce rôle. Ainsi, en l'absence d'État propre et de vie parlementaire démocratique, les Palestiniens soumis à l'occupation militaire n'ont pas exprimé leur revendication nationale *via* la création de partis politiques. Les quelques rares partis créés sous occupation n'ont en effet jamais dépassé le stade de l'annonce de leur fondation, simples manipulations d'acteurs extérieurs en mal de relais. Parmi les partis créés à l'époque jordanienne, seul le Parti Communiste (*Al-Hizb Al-Chuyûkhi*) poursuivait sa vie clandestine, ses instances de décision se trouvant dans les territoires occupés mêmes. Le Mouvement des Nationalistes Arabes (*Harakat Al-Qawmiyyîn Al-cArab*) s'était transformé en FPLP dès 1967. Le Baath (*Hizb Al-Baath Al-cArabî Al-lchtirâkî*), déjà affaibli en 1967, avait vite disparu en tant que structure, ses anciens membres encore actifs intervenant dorénavant comme indépendants. Le Parti de la Libération Islamique (*Hizb Al-Tahrîr Al-Islâmî*), enfin, dans l'impossibilité de noyauter l'armée en vue de rétablir le califat islamique, avait abandonné toute activité politique au seul profit de la prédication.
- 10 Les métamorphoses liées au processus de Madrid, croisées avec la transformation de la lutte armée en quasi mythe, devaient, pour beaucoup, déboucher sur la transformation des anciennes organisations de guérilla constitutives de l'OLP en partis politiques<sup>4</sup>. En ce qui concerne Fath, l'initiative dans le domaine vint de l'Intérieur. La demande fut barrée par le *leadership* qui, tout en étant dorénavant installé dans les territoires autonomes après avoir dirigé de l'Extérieur, demeurait réticent à octroyer aux anciennes structures l'autonomie de fonctionnement habituelle à un parti, même de gouvernement. Un premier pas avait pourtant été franchi dès octobre 1991 lors de la conférence de Madrid. Sarî Nusayba et Ziyâd Abû Zayyâd, deux personnalités de Jérusalem candidates aux élections de janvier 1996, avaient alors lancé des Comités d'Action Politique (*Lijân Al-*

*Amal Al-Siyâsi*), destinés à servir de relais entre la délégation chargée de négocier et la base populaire de l'Intérieur. Ces comités étaient également conçus comme une forme transitoire dans le processus, jugé nécessaire et inéluctable par ses fondateurs, de transformation de Fath d'un mouvement de libération nationale doté d'une aile militaire en un parti politique de gouvernement. Faute de soutien de l'Extérieur et de cohérence à l'Intérieur, l'expérience échoua très vite. Une nouvelle tentative intervint en 1995, là aussi à l'initiative de certains cadres de l'Intérieur dont Marwân Al-Barghûthî, secrétaire du Haut Comité du mouvement en Cisjordanie. Elle échoua, une fois encore, en raison du refus tant de l'ancien *leadership* de l'Extérieur que de certains de ses alliés de l'Intérieur.

- 11 Le FPLP, de son côté, fit preuve du même refus. Les "Comités liberté et indépendance" que certains de ses membres avaient décidé de créer en 1992, sur le modèle des Comités d'Action Politique de Fath, sont demeurés au rang de simple projet. Quatre ans plus tard, Riyâd Al-Mâlkî, enseignant à l'université de Bîr Zayt et porte-parole officieux du FPLP à l'Intérieur, échouait à se faire entendre sur le sujet des instances dirigeantes installées à Damas et devait renoncer à présenter sa candidature aux élections.
- 12 Ainsi, alors que les organisations membres du mouvement de libération nationale refusaient de se transformer en partis politiques, une multitude de nouvelles formations voyaient le jour. En dresser une liste exacte relève de la gageure<sup>5</sup>. En juin 1996, par exemple, 2 inventaires au moins circulaient au sein de la section politique du "ministère" palestinien de l'Intérieur. L'un d'eux comptait 19 "partis". Il ne s'agissait en l'occurrence que des nouvelles formations puisque ni le PPP ni Fida n'y figuraient pas plus que les anciennes organisations de guérilla membres de l'OLP. Un second inventaire listait 10 "partis", 7 "partis islamiques" et 7 "mouvements palestiniens [membres] de l'OLP". Mais tandis que le MJILP figurait ici sous 2 rubriques, certaines organisations mentionnées dans l'un des inventaires n'étaient pas retenues dans le second. Les 2 documents, en outre, renaient comme "partis" des formations qui, à l'évidence, n'avaient été que de simples listes de circonstance constituées pour les élections.
- 13 En dépit de ces incertitudes, outre les formations anciennes, partis au sens propre et organisations de libération nationale, on peut considérer que plus d'une vingtaine de nouvelles formations ont vu le jour dans les territoires palestiniens dans le sillage d'Oslo. Elles s'ajoutaient ainsi aux anciennes organisations de guérilla et aux partis traditionnels, le Parti du Peuple Palestinien (*Hizb Al-Cha'ab Al-Filastîni*) héritier du Parti Communiste Palestinien (*Al-Hizb Al-Chuyûkhi Al-Filastîni*), ou encore le Parti Baath Arabe et Socialiste (*Hizb Al-Baath Al-Arabi Al-Ichtirâki*) dans ses déclinaisons pro-syrienne et pro-irakienne.
- 14 Les nouveaux partis, bien que tous créés en quelques mois, sont susceptibles d'être classés, selon leur processus de fondation, en 3 catégories. Si les uns, en effet, peuvent être considérés comme d'authentiques expressions d'une quête d'union nationale dans l'opposition aux Accords d'Oslo, d'autres ne sont que le fruit de la tactique de désintégration menée par la nouvelle Autorité à rencontre des forces politiques structurées de longue date mais hostiles à sa ligne politique et diplomatique. D'autres, enfin, n'ont d'enracinement que local, éphémère conjonction des quêtes de reconnaissance publique de personnalités pour la plupart inconnues.
- 15 Dans le premier cas, l'initiative de la fondation de ces partis a été prise par des personnalités de l'Intérieur auxquelles le passé avait octroyé une place reconnue sur la scène politique. Plus que de partis, leur projet visait à jeter les bases de formations trans- ou multi-organisationnelles non sans fidélité à l'esprit unitaire des anciens Front National et Comité d'Orientation Nationale qui, pour le premier, avait structuré la lutte politique

contre l'occupation au début des années 1970 et, pour le second, avait dynamisé l'opposition aux Accords de Camp David à partir de 1978. L'appel à structurer l'opposition à Oslo se faisait ainsi au nom de la défense des principes traditionnels de l'OLP et du passé de sa lutte. Bassâm Al-Chak<sup>a</sup>, pour sa part, élu maire de Naplouse en 1976, ancien membre du parti Baath (pro-syrien) et figure centrale des Front National et Comité d'Orientation Nationale, appelait à fonder un Rassemblement Palestinien (*Al-Tajammuc Al-Filastîni*) dans une opposition radicale tant à Madrid qu'à Oslo. Il visait ainsi à pousser le "Groupe des Dix" installé à Damas à se donner, 4 ans après sa formation, de véritables structures et à mettre en place un dispositif similaire dans les territoires occupés et autonomes. Haydar <sup>c</sup>Abd Al-Châfi, de son côté, compagnon de route du Parti Communiste de longue date, lui aussi figure centrale des Front National et Comité d'Orientation et ancien président de la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux de Washington (1991-1993), fondait un Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique (*Harakat Al-Binâ'Al-Dîmûqrâtî Al-Filastîniyya*). Soutien critique d'Oslo I (Accord d'Oslo) mais opposant résolu à Oslo II (Accord de Taba), il visait à fédérer en une structure d'union nationale<sup>6</sup> non les organisations (à la différence de Bassâm Al-Chak<sup>a</sup>) mais des individus, membres d'organisations ou de partis de l'ensemble de l'éventail politique ou indépendants soucieux de défendre tant le principe de l'échange de la paix contre les territoires que celui de la démocratisation de la vie politique palestinienne.

- 16 La décision ultime de fondation des partis de la deuxième catégorie est revenue en fait à Yasser Arafat lui-même. Depuis longtemps, en effet, le chef de l'OLP fonctionne comme tête d'un réseau de clients individuellement redevables pour avoir obtenu de lui personnellement postes et subsides. Pareille politique s'attaque tant aux organisations qui lui sont hostiles, à qui il arrache certaines de leurs figures, qu'à Fath, son propre mouvement, qu'il maintient à un niveau de structuration suffisamment faible pour ne pas risquer de trop fortes revendications d'autonomie.
- 17 La mouvance islamiste, vivier de ses opposants les plus efficaces, a bien évidemment fait l'objet de multiples avances de la part du chef de l'OLP<sup>7</sup>. En délicatesse avec son mouvement depuis son bannissement à Marj Al-Zuhûr (Sud-Liban) en 1992, Khadr Muhjiz, l'un des cadres de Hamas, s'est ainsi vu offrir la responsabilité d'une "police des mœurs" créée à sa mesure pour recruter d'éventuels transfuges du mouvement islamiste et concourir à assurer la nouvelle Autorité une image islamique. Promu colonel et directeur au "ministère" de la Culture, il fonde un Parti de l'Union Nationale Islamique/Palestine (*Hizb Al-Ittihâd Al-Watanî Al-Islâmî/Filastîn*). Un autre membre de Hamas, Mahmûd Abû Dân, s'est vu offrir un poste de responsabilité au sein des services de renseignement. Il dirige un Mouvement de la Voie Nationale Islamique (*Harakat Al-Masâr Al-Watanî Al-Islâmî*). Certains membres du MJIP ont également fait l'objet d'avances de la part de l'Autorité. Sâlih <sup>c</sup>Abd Al-<sup>c</sup>AI, un responsable du mouvement installé en Algérie devenu directeur général au "ministère" de l'Approvisionnement, crée un Front Islamique Palestinien (*Al-Jabha Al-Islâmiyya Al-Filastîniyya*), tandis que Fu'âd Chinyûra, candidat à Gaza-ville, fonde un Mouvement de la Lutte Islamique en Palestine (*Harakat Al-Nidâl Al-Islâmî fî Filastîn*) et <sup>c</sup>Abd Al-Hakîm Al-Sûtârî un Parti Islamique de la Renaissance en Palestine (*Hizb Al-Nahda Al-Islâmî fî Filastîn*). Rien dans la lecture des plates-formes de ces multiples formations islamistes ne peut laisser entrevoir d'identité propre à chacune. Toutes accordent *de facto* un même soutien à l'Autorité et reconnaissent, en dépit de réserves, le principe selon lequel "l'Accord israélo-palestinien est devenu une réalité objective (*haqîqa wâqiciyya*) que nul ne peut ignorer ou esquiver". Le camp marxiste, lui

aussi, fait l'objet d'avances comparables. Quelques personnalités ont ainsi quitté le mouvement de Georges Habache et fondé leur propre formation. Tandis que Khadr Al-Mughrabî et Yûsuf Al-°Ajramî créaient un Mouvement National pour le Changement (*Al-Haraka Al-Wataniyya li-l-Taghyîr*), Yûsuf °Atwân fondait un Rassemblement National Démocratique Palestinien (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Dîmûqrâtî Al-Filastîni*).

- 18 À l'Extérieur, déjà, Yasser Arafat avait été à l'origine de scissions internes à diverses organisations membres de l'OLP ou islamistes. Yâsir °Abd Rabbuh, adjoint de Nâyif Hawatma, avait ainsi quitté le FDLP pour rejoindre le courant central de l'OLP en fondant Fida (acronyme sur les initiales anglicisées signifiant "sacrifice" d'*Al-Ittihâd Al-Dîmûqrâtî Al-Filastîni*, Union Démocratique Palestinienne). Jamîl Chahâda, responsable du FLA en Tunisie, créait un FLA-Commandement Provisoire (*Jabhat Al-Tahrîr Al-cArabiyya/Al-Qiyâda Al-Muwaqqata*) en adhérant au processus de Madrid. Le FLPP, enfin, vivait écartelé entre une branche arafatiste dirigée par Samîr Ghawcha et une branche d'opposition animée par Khâlîd °Abd Al-Majîd. Le chef de l'OLP s'était parallèlement acquis l'allégeance de certaines personnalités du Jihad islamique. Chaykh As°ad Bayyûd Al-Tamîmî, l'un des guides spirituels de la mouvance, fondait un Mouvement du Jihad Islamique-Bayt Al-Maqdis [l'un des noms arabes de Jérusalem] (*Harakat Al-Jihâd Al-Islâmî/Bayt Al-Maqdis*) sur la cassette personnelle du chef de l'OLP, tandis que son fils Nadir Al-Tamîmî, promu "vice-mufti de l'ALP", recevait le grade de colonel ; le chaykh, 2 de ses fils et son gendre devenaient alors membres du CNP. Fâyiz Al-Aswad, militant de base du Jihad dans les années 1980, offrait de son côté au chef de l'OLP un Mouvement du Jihad Islamique de Libération de la Palestine-Katâ'ib Al-Aqsâ, (*Harakat Al-Jihâd Al-Islâmî li-Tahrîr Filastîn/Katâ'ib Al-Aqsâ*), autrefois dirigé par Ibrâhîm Sirbil soupçonné de travailler pour les services jordaniens selon certains et israéliens selon d'autres. Avec l'installation de l'Autorité en zone autonome, toutes ces organisations, quasi dépourvues de base populaire à l'exception de Fida, ont transféré leur siège de Tunis à Gaza. Yâsir °Abd Rabbuh est devenu "ministre" de l'Information, de la Culture et des Arts, Samîr Ghawcha, "ministre" du Travail, Jamîl Chahâda, "vice-ministre adjoint" de l'Intérieur tandis que Fâyiz Al-Aswad se présente comme "membre de l'Autorité".
- 19 D'autres partis, enfin, parfaitement inconnus de la population même à un échelon local, ne semblent avoir été fondés que pour répondre tant à la quête de reconnaissance publique de certaines personnalités de second rang qu'au souci de "pluralisme" partisan affiché par l'Autorité. Deux partis, par exemple, se réclament officiellement de l'écologie, le Mouvement Palestinien des Verts (*Harakat Al-Khudr Al-Filastîniyya*) d'Ibrâhîm Muhammad Al-Nimr et le Parti Palestinien des Verts (*Hizb Al-Khudr Al-Filastîni*) d'Ahmad °Abd Al-Fattâh Abû Ghûch. D'autres se réclament de la "paix" comme le Mouvement Palestinien de la Paix (*Harakat Al-Salâm Al-Filastîniyya*) de Jawâd Khalîl Al-Tîbî, candidat Fath à Khân Yûnis, ou encore le Mouvement Palestinien pour la Paix de Jérusalem (*Al-Haraka Al-Filastîniyya li-Salâm Al-Quds*) d'Ibrâhîm Al-Jallâd. L'idée de "rassemblement" fait également recette. Outre le Rassemblement Palestinien de Bassâm Al-Chak°a déjà cité, on trouve ainsi un Rassemblement National des Fils des Martyrs de Palestine (*Al-Tajammuc Al-Watanî li-Abnâ' Chuhadâ' Filastîn*) fondé par Akram Al-°Aydî et un Rassemblement National Unitaire Palestinien (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Wahdawî Al-Filastîni*) fondé par °Affif Al-Khatîb. Un Parti de l'Engagement Palestinien (*Hizb Al-Ahd Al-Filastîni*) fondé par °Abd Allâh °Isâ, un Parti Démocrate Chrétien Arabe (*Al-Hizb Al-Dîmûqrâtî Al-Masîhî Al-cArabî*) fondé par Sâmi Jawda Siwâdî ou encore un Parti Travailleuse Palestinien (*Hizb Al-cAmal Al-Filastîni*) fondé par Hasan Abû °Ida complètent le tableau.

- 20 Dans ce contexte, le Parti du Salut National Islamique en Palestine (*Hizb Al-Khalâs Al-Watanî Al-Islâmî fî Filastîn*) fait figure de cas à part. C'est, en effet, parmi les anciennes organisations de guérilla et les mouvements islamistes encore impliqués dans la lutte armée anti-israélienne, la seule authentique tentative de transformation en parti politique en cours de réalisation. Depuis plusieurs années déjà, Hamas, comme bien d'autres formations, connaissait un débat interne sur l'opportunité du maintien de l'option militaire comme moyen toujours valable pour parvenir à une solution de la question palestinienne ou de son abandon au profit du seul combat politique et diplomatique. Cette dernière option impliquerait alors la transformation du mouvement en parti. L'Autorité, au nom de la défense d'Oslo, poussait officiellement vers ce choix et mena avec Hamas, dès son installation à Gaza et durant plus d'un an, toute une série de pourparlers sur le sujet. Après plusieurs ajournements, la création du Parti du Salut ne fut annoncée qu'au printemps 1996 mais son nom apparaît à bien des reprises lors des élections de janvier. Ainsi à la différence des autres nouveaux partis islamistes, le Parti du Salut ne constitue pas une scission initiée par quelques individus en mal de puissance. Ses 19 membres fondateurs, dont 4 sont détenus à l'époque dans les prisons palestiniennes et un 5<sup>e</sup> en Israël, appartiennent tous, en effet, à Hamas qui ne les expulse pas de ses rangs.

### Déroulement de l'enregistrement des candidatures

- 21 Selon l'article 43/2 de la loi électorale, "l'enregistrement des candidats au Conseil débutera à la date fixée par le décret présidentiel convoquant aux élections et durera 9 jours. Aucune candidature ne sera acceptée passée la fin de cette période". L'article 45/1 précise quant à lui, conformément à l'article III/3d de l'annexe II de l'Accord de Taba, que "chaque commission électorale de district publiera la liste finale des candidats enregistrés au moins 22 jours avant le jour du scrutin".
- 22 L'enregistrement des candidatures, comme celui des électeurs, n'a cependant pas respecté le calendrier fixé par la loi électorale. Conformément à celle-ci le décret présidentiel n°1 du 13 décembre convoquant les élections pour le 20 janvier a fixé le début de l'enregistrement des candidatures au 14 décembre pour une durée de 9 jours, soit jusqu'au 22 décembre. La liste provisoire des candidats aurait ainsi dû être publiée le 23, les appels pouvant se faire entre le 23 et le 26 décembre et la liste finale aurait été publiée le 30 décembre. Les formulaires de candidatures n'ont en fait été disponibles que le 21, date de la formation de la Commission électorale. La clôture des candidatures a ainsi été repoussée, en une première étape, au 23 décembre à minuit. La liste provisoire a été publiée le 24 décembre constituée de 402 candidats en Cisjordanie et de 298 dans la bande de Gaza.
- 23 En dépit de son apparente conformité avec la loi électorale, cette première étape de l'inscription des candidatures n'est pas allée sans susciter des interrogations sur sa légalité. Les toutes premières déclarations se sont en effet effectuées alors même que la Commission Centrale des élections n'était pas encore formée (elle ne le sera que le 21 décembre) pas plus que la Cour d'appel (constituée le 23 décembre). Devant de tels dysfonctionnements, Haydar 'Abd Al-Châfi prit d'ailleurs l'initiative le 21 décembre d'appeler officiellement au gel du processus<sup>8</sup>. Il ne fut pas entendu.
- 24 L'inscription des candidatures va connaître de nouveaux rebondissements avec les changements successifs apportés au nombre de membres du Conseil appelés à être désignés. Le décret présidentiel n°5/1995 du 28 décembre, en effet, en ajoutant un siège

dans 4 circonscriptions rouvrait les candidatures dans ces seules circonscriptions du 29 au 31 décembre. Le décret présidentiel n°6/1995 du 29 décembre décidait pour sa part la réouverture des candidatures dans l'ensemble des circonscriptions jusqu'au 31 décembre minuit. La liste finale des candidats ne pouvait dès lors n'être publiée que le 5 janvier<sup>9</sup>.

## LES CANDIDATS AU CONSEIL

### Leur appartenance politique

- 25 Aborder la question politique des candidatures, au sens organisationnel et idéologique, revient à entrer dans la complexité du jeu de ces élections.
- 26 Un premier niveau de difficulté apparaît dès lors que l'immense majorité des candidats s'étaient enregistrés auprès de la Commission Centrale comme indépendants. Sur les 672 candidats, en effet, 169 seulement avaient vu leur candidature proposée par une "entité partisane", les 503 autres étant le fruit d'initiatives individuelles en rupture dans certains cas avec les décisions organisationnelles de tel ou tel mouvement. Bien qu'enregistrés comme indépendants et figurant comme tels sur les bulletins de vote, 39 parmi ces derniers ont, dans un deuxième temps, mené campagne soit dans le cadre de listes non déclarées auprès de la Commission soit au sein de la liste Fath (comme Fawz Khalîfa à Râmallâh et 'Alî Al-Makhârza à Hébron), soit se sont réclamés du Mouvement de la Construction Démocratique. À Hébron, ce fut l'inverse qui arriva puisque les 2 candidats officiellement investis par le FLPP menèrent campagne dans le cadre d'une liste non officielle en compagnie d'un Frère musulman et d'un proche de Fath. Parmi les candidats indépendants figure également au moins un fondateur de parti, Ibrâhîm Al-Nimr, candidat à Gaza-ville et fondateur du Mouvement Palestinien des Verts.
- 27 La manipulation des données concernant les candidats officiellement investis par une "entité partisane", pourtant théoriquement simple, se révèle donc elle aussi compliquée. Ainsi, Fath ne s'est pas contenté de mobiliser sous son étiquette les 2 indépendants déjà mentionnés. À Jérusalem et à Râmallâh, il a également fait campagne commune avec 2 candidats enregistrés sous le label Fida et figurant comme tels sur les bulletins de vote. Par voie de conséquence, Fida, dûment enregistré comme "entité partisane" auprès du "ministère" de l'Intérieur et de la Commission des élections, se retrouvait avec des candidats officiellement investis qui, ensuite, menaient campagne pour certains sous sa propre étiquette et pour d'autres sous la bannière d'une autre "entité" tout aussi dûment enregistrée, Fath en l'occurrence, et ce dans une même circonscription pour le cas de Râmallâh. Cette situation débouchait, en une troisième étape, sur la constitution à Jérusalem (avec le Bloc de la Tribune Libre, *Kutlat Al-Minbar Al-Hurr*) d'une liste non officielle de membres de Fida qui, n'ayant pas reçu son investiture, s'étaient enregistrés comme indépendants pour ensuite s'unir et défendre leur ligne face à celle officiellement adoptée par leur parti.
- 28 Un autre niveau de difficulté apparaît dans l'interprétation des candidatures officielles dès lors que les listes recèlent elles-mêmes une diversité d'autant plus grande que, plus que de partis, nous sommes dans la plupart des cas en présence de mouvements de libération en pleine métamorphose. Fath, une fois encore, présente le cas le plus extrême. Ses listes, en effet, ont retenu partisans comme opposants à Oslo, d'autres partisans et opposants ayant par ailleurs enregistré des candidatures soit comme indépendants soit comme membres de listes concurrentes, officielles ou non. Les lignes de fracture politique

interne au mouvement ne se superposent donc pas à celles du partage entre l'investiture et son refus. Une telle diversité s'est trouvée encore renforcée par l'investiture de candidats soit qui n'appartiennent pas formellement au mouvement (alors que certains de ses très hauts cadres se sont enregistrés comme indépendants) soit même qui ont par ailleurs fondé d'autres formations. À Khân Yûnis, Jawâd Al-Tîbî a ainsi bénéficié de l'investiture officielle de Fath, sous le logo duquel il figure donc sur les bulletins de vote, alors même qu'il avait fondé un "parti", le Mouvement Palestinien de la Paix (*Harakat Al-Salâm Al-Filastîniyya*) qu'il n'avait cependant pas fait enregistrer auprès des instances de l'Autorité.

- 29 L'appartenance à une organisation n'est donc pas exclusive d'une investiture officielle des candidats et l'investiture elle-même, au moins dans le cas de Fath, ne renvoie pas nécessairement à une cohérence idéologique ou politique. Dans la totalité des cas, il convient donc de percer ce véritable écran de fumée que constitue l'enregistrement de chacun comme indépendant ou membre de listes non officielles mais également officielles.
- 30 Les documents de la Commission se révèlent malheureusement totalement insuffisants pour l'évaluation politique du scrutin. Les bulletins de vote, en effet, ne comportent que le nom du candidat et la mention du label sous lequel il a effectué son enregistrement mais pas sa campagne<sup>10</sup>. Les "professions de foi" des candidats publiées dans des encarts de presse se révèlent elles-mêmes totalement insuffisantes pour une identification précise. De telles lacunes dans l'information ne furent jamais vraiment comblées par les diverses publications qui ont accompagné ou suivi le scrutin. Les listings du JMCC, les plus complets sur la question, présentent en effet dans bien des cas d'énormes impasses<sup>11</sup>. Dans d'autres cas, les auteurs ont mené leurs analyses en omettant de mentionner tout nom<sup>12</sup>.
- 31 Pour mener à bien cet ouvrage, il m'aura donc fallu préciser l'identité de l'ensemble des candidats, cerner leur appartenance politique à travers leur engagement dans la lutte nationale (condamnations pour des opérations militaires ou une appartenance organisationnelle, responsabilités associatives, etc.) mais aussi découvrir leur domicile et leur lieu d'origine, évaluer leur trajectoire professionnelle et identifier leur confession. Parmi les sources écrites, outre les *listings* déjà mentionnés, j'ai eu recours au matériel électoral diffusé par les candidats eux-mêmes<sup>13</sup> et aux divers *Who's Who* disponibles<sup>14</sup> ou publications pouvant être considérées comme tels<sup>15</sup>. Le traçage des liens tribaux nécessitait également l'utilisation des "manuels" de lignages<sup>16</sup>. Ces sources écrites, en dépit de leur nombre, se révélaient encore insuffisantes dès lors que, dans bien des cas, l'appartenance politique était tue pour des raisons de sécurité et que l'aura de certains candidats n'avait jamais dépassé les simples limites de leur quartier. Circonscription par circonscription, j'ai ainsi dû poursuivre mon enquête auprès des candidats eux-mêmes ou de simples observateurs.
- 32 Les données personnelles qui figurent dans cet ouvrage combinent donc ces divers types de sources. Les réticences à rendre publique une appartenance politique parfois encore susceptible de mener à une arrestation ont compliqué le travail. Dans la mesure du possible, j'ai toujours bien évidemment recoupé les informations mais demeure inévitablement une marge d'erreur et d'incertitude, l'appartenance à un mouvement de libération nationale ne se traduisant pas par un encartage. Vu la méthode d'enquête mise en œuvre, dans le cas où la mention politique figurant ici s'éloignerait d'une réalité d'affiliation, la mention témoignerait néanmoins du "on dit" répandu parmi les électeurs.

Elle relèverait donc d'un niveau de réalité opératoire dans le vote même si éloignée d'une affiliation réelle et, en ce qui concerne l'analyse du vote, c'est la première qui l'emporte sur la seconde.

## Fath et sa mouvance

- 33 Dès la décision prise de tenir les élections, les difficultés internes à Fath sont apparues tant ses lignes de clivages sont nombreuses, les différends portant non sur le programme politique ou social mais seulement sur le nom des candidats, rivalités de personnalités et jeu politicien entraînant une foule de mécontents. De multiples reports ont ainsi été décidés avant la publication des listes définitives. Plusieurs instances avaient pourtant été mises en place par le mouvement pour gérer la situation. À un niveau local, à la demande du Comité Central, le Haut Comité de Cisjordanie décida le 16 novembre 1995 la création dans chacune des circonscriptions d'un comité en charge des élections constitué de membres du Haut Comité, du Comité régional concerné et de représentants des structures populaires, professionnelles et associatives du mouvement (ingénieurs, avocats, médecins, enseignants, étudiants, femmes, blessés, prisonniers, etc.)<sup>17</sup>. À un échelon supérieur, un comité en charge des élections est formé par le Comité Central le 20 novembre 1995. Il est doté de 7 sous-comités tous dirigés par un membre du CCFath : 1 - sous-comité politique présidé par Mahmûd 'Abbâs (Abû Mâzin) ; 2 - comité de propagande avec Nabîl Cha'th ; 3 - comité organisationnel de Cisjordanie avec Faysal Al-Husaynî ; 4 - comité organisationnel de Gaza avec Zakârîyâ Al-Aghâ ; 5 - comité financier avec Ahmad Qrayc (Abû 'Alâ') ; 6 - comité des femmes avec Mme Intisâr Al-Wazîr (Umm Jihâd) ; 7 - comité de suivi des comités avec Sakhr Habach (Abû Nizâr).
- 34 Les lignes de fracture internes au mouvement, en effet, étaient nombreuses. Yasser Arafat, pour sa part, avait longtemps manifesté sa préférence pour la constitution de listes d'union nationale sur la base de quotas entre organisations. Ce système, sur lequel fonctionnent bon nombre d'institutions de l'OLP depuis des décennies, lui avait traditionnellement accordé la prééminence dans le choix de ses partenaires tout en assurant une confortable majorité à son propre mouvement, Fath.
- 35 Les cadres de l'Intérieur avaient quant à eux d'autres préférences. Courant novembre 1995, selon Samîr Sbayhât un cadre de Jénine, l'organisation travaillait ainsi à combiner activistes locaux, cadres "returnees" ('*â'idûn*)<sup>18</sup> et femmes dans des listes qui compteraient autant de membres que de sièges à pourvoir selon une répartition fixe de 1 femme et 1 "returnee" par circonscription, la cinquantaine de candidats restants devant être des militants locaux<sup>19</sup>. Dès le début des opérations, un certain nombre de cadres de l'Intérieur avaient par ailleurs affirmé qu'au cas où leur candidature ne serait pas retenue par Yasser Arafat, ils la maintiendraient comme indépendants.
- 36 Devant les incertitudes et les menaces de marginalisation des cadres de l'Intérieur au profit de l'ancien *establishment* de l'Extérieur, mais aussi dans la ligne de la demande de transformation de Fath en parti politique, Marwân Al-Barghûthî, le secrétaire du Haut Comité de Cisjordanie, suggérait l'organisation de primaires, une décision adoptée et traduite en acte début décembre en dépit des fortes réticences de Yasser Arafat et des cadres de l'Extérieur<sup>20</sup>. Selon des modes différents parfois selon les circonscriptions (lire *infra*) et avec une participation plus ou moins ouverte, militants et cadres ont ainsi été appelés à désigner une liste de candidats potentiels, au double du nombre de sièges à pourvoir, afin de les présenter au choix final du Comité Central et de Yasser Arafat. Loin

de résoudre les problèmes personnels des membres de Fath, le scrutin et ses suites soulignèrent la profondeur de la crise du mouvement, ses contradictions internes éclatant au grand jour, contradictions entre Intérieur et Extérieur, entre vieille génération et jeunes cadres de l'intifada, etc.

- 37 L'organisation de ces élections primaires comme la création aux divers échelons, national, régional et local, de comités en charge des élections n'ont en réalité que très peu limité la capacité ultime de décision de Yasser Arafat lui-même que beaucoup, opposants comme membres de Fath, ont dénoncée une fois encore comme caractéristique de l'autocratie du chef de Fath. Il est en tout cas indéniable que Yasser Arafat a pris ses distances les plus grandes avec les primaires. Sur un échantillon de 51 candidatures aux primaires dans le cas desquelles j'ai pu obtenir de l'information, 30 élus ont pourtant été investis. Le choix du chef de Fath a donc, dans certaines limites, tenu compte des primaires. Ce choix, cependant, s'il a retenu des élus, a dans la plupart des cas fondamentalement bouleversé l'ordre des préférences exprimées, allant à l'inverse quasiment des tendances profondes manifestées par le mouvement. Persuadé que dans des élections générales la puissance de l'*establishment* l'emporterait dans le choix des électeurs sur l'engagement de l'intifada, Yasser Arafat a ainsi quasi systématiquement préféré parmi les cadres de l'Intérieur, les anciens pour la plupart notables locaux, ou encore les cadres de l'Extérieur, refusant l'investiture aux jeunes *leaders* issus de l'intifada qui avaient pourtant obtenu les premières places dans la majorité des circonscriptions. Dans certains cas, il n'hésita pas à investir des candidats qui avaient échoué aux primaires ou qui n'y avaient pas participé.
- 38 Fath investissait 7 membres de son Comité Central (Ahmad Qray<sup>c</sup> à Jérusalem, Hakam Bal<sup>c</sup> âwî et Tayyib <sup>c</sup>Abd al-Rahîm à Tûlkarm, <sup>c</sup>Abbâs Zakî à Hébron, madame Intisâr al-Wazîr à Gaza-ville, Nabîl Cha<sup>t</sup>h et Zakaryâ Al-Aghâ à Khân Yûnis). Parmi les 9 "ministres" qui étaient entrés en lice, il en présentait 8 après avoir refusé l'investiture à Jamîl Tarîffî, "ministre" des Affaires civiles, candidat indépendant à Râmallâh. On trouvait ainsi, Ahmad Qray<sup>c</sup> "ministre" du Commerce et des Affaires économiques candidat à Jérusalem, Sâ'ib <sup>c</sup>Urayqât "ministre" des Collectivités locales candidat à Jéricho, Tayyib <sup>c</sup>Abd al-Rahîm secrétaire général de la présidence avec rang de "ministre" candidat à Tûlkarm, madame Intisâr al-Wazîr "ministre" des Affaires sociales et Riyâd Al-Za<sup>c</sup>nûn "ministre" de la Santé candidats à Gaza-ville, Frayh Abû Middayn "ministre" de la Justice à Gaza-centre, Nabîl Cha<sup>t</sup>h "ministre" de la Planification et la Coopération internationale et Zakaryâ Al-Aghâ "ministre" de l'Habitat et des Travaux publics candidats à Khân Yûnis.
- 39 Fath est la seule force politique à être parvenue à investir des candidats dans l'ensemble des circonscriptions sans toutefois en présenter autant que de sièges à pourvoir. Quarante-cinq candidats, en effet, ont fait campagne sous l'égide du mouvement. À Jérusalem, cependant, l'un d'entre eux avait été enregistré sous l'étiquette Fida comme l'un des candidats de la liste présentée à Râmallâh. À Râmallâh, la liste Fath incluait également un candidat enregistré comme indépendant. Dans ces 2 cas, il s'agissait du dernier avatar de la politique d'union nationale à base de quotas entre organisations souhaitée par Yasser Arafat mais mise en échec. À Hébron, la liste Fath comportait également un candidat inscrit comme indépendant, mais il s'agissait là de la conséquence de l'augmentation tardive du nombre de sièges dévolus à la circonscription. Ce ne sont donc que 77 candidats qui, sur les bulletins de vote, ont bénéficié du logo Fath à côté de leur nom.
- 40 Dans 5 circonscriptions, le nombre de candidats figurant sur la liste Fath se retrouvait ainsi inférieur au nombre de sièges à pourvoir. À Jérusalem, la liste ne comportait que 5

candidats (dont 1 Fida) pour 7 sièges ; à Bethléem, elle n'en avait que 3 pour 4, à Jénine 5 pour 6, à Gaza-ville 10 pour 12 et à Gaza-nord 6 pour 7. Officiellement, suite à l'échec des tentatives de mise en place de listes d'union nationale, Fath - sans doute sûr de sa victoire écrasante-affirmait vouloir ainsi laisser la porte ouverte à d'éventuelles victoires de candidats extérieurs au mouvement. La réalité semble bien évidemment plus complexe. À Bethléem, par exemple, si le mouvement avait bien présenté 2 candidats sur les 2 sièges chrétiens à pourvoir, il n'avait investi qu'un seul candidat sur les 2 sièges musulmans, se refusant à trancher entre 2 de ses hauts responsables locaux. À Jérusalem, l'incomplétude de la liste semble tenir à de profonds désaccords internes que personne n'a su ou voulu régler.

- 41 Le nombre important de personnalités décidées à poser une candidature sur des sièges au nombre limité et les rivalités internes à Fath ont conduit bon nombre de membres et de proches du mouvement à entrer en lice sans en obtenir l'investiture. Le 26 décembre 1995, le CCFath s'est donc retrouvé contraint de publier un communiqué dans lequel il menaçait de sanctions disciplinaires tout membre du mouvement qui, n'ayant pas été retenu comme candidat officiel du Fath, maintiendrait sa candidature comme indépendant. Il appelait tous les candidats concernés à se retirer. L'appel ne fut quasiment pas entendu. Les sanctions promises par le mouvement n'ont en tout cas jamais été prononcées, sans doute du fait de l'ampleur de la désobéissance.
- 42 La majorité des candidats indépendants relevaient ainsi de l'orbe de Fath, parmi lesquels figuraient, comme déjà souligné, de hauts responsables du mouvement. À Gaza, par exemple, c'était le propre porte-parole du président, Marwân Kanâfânî, qui s'était maintenu contre l'avis de l'appareil mais, dit-on, avec l'assentiment tacite de Yasser Arafat. Le secrétaire du mouvement pour Gaza, Dhiyâb Al-Lûh, s'était lui aussi enregistré comme indépendant comme, à Râmallâh, le "ministre" des Affaires civiles, Jamîl Al-Tarîfî, ou encore 'Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil, secrétaire du Comité régional Fath. À Jénine, le candidat "indépendant" Hikmat Al-Kîlânî siège au Comité Révolutionnaire Fath, revenu en Palestine après avoir occupé plusieurs postes d'ambassadeur de Palestine. La liste pourrait être ainsi poursuivie.
- 43 Certains parmi ces candidats indépendants issus de Fath se sont regroupés pour mener campagne dans le cadre de listes non officielles (lire *infra* dans chaque circonscription). À Jérusalem, par exemple, la lutte commune contre la drogue avait conduit 3 candidats proches de Fath à mener campagne au sein d'un Rassemblement National Palestinien-Al-Madd (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Filastîni-Al-Madd*). Dans la quasi totalité des cas, cependant, les candidats écartés par Yasser Arafat ont préféré faire campagne seuls, sous leur propre nom, plutôt que de s'organiser dans le cadre de listes communes. Le seul cas où des membres de Fath non investis se sont regroupés dans une liste officielle ouvertement dissidente reste celui du Bloc Indépendant de la Liberté et de l'Indépendance (*Kutlat Al-Hurriyya wa-l-Istiqlâl Al-Mustaqilla*) de Naplouse.
- 44 Un certain nombre de candidats Fath, investis ou non par le mouvement, avaient témoigné dans un passé plus ou moins récent d'engagements pro-jordaniens qu'ils avaient ainsi adaptés au nouveau contexte des pouvoirs. Investi par Fath à Naplouse, Mâhir Al-Masrî en constitue sans doute une figure emblématique. D'autres, comme Husâm 'Abd Al-Hâdî ou Tahsîn Al-Fâris, eux aussi candidats à Naplouse, avaient échoué à bénéficier de l'investiture en dépit des gages (récents) de fidélité à la nouvelle Autorité. Une vingtaine de candidats au moins, dont le quart de chrétiens, continuaient ainsi à être

dotés d'une image floue de leurs allégeances politiques prises entre le passé et l'actualité<sup>21</sup>

## Les autres organisations de guérilla

- 45 À côté de Fath, 3 autres organisations de guérilla membres de l'OLP seulement étaient présentes mais n'étaient parvenues à présenter que de très rares candidats, pour la plupart marginaux à leurs appareils et quasi inconnus de la population. Fida, seul parti héritier d'une ancienne organisation de guérilla, présentait également des candidats.
- 46 La branche arafatiste du Front de Lutte Populaire Palestinienne (FLPP) (*Jabhat Al-Nidâl Al-Cha'bi'Al-Filastîni*), dirigée par Samîr Ghawcha, "ministre" du Travail au sein de l'Autorité et membre du CEOLP, présentait 12 candidats dans les circonscriptions de Râmallâh (1), Jénine (1), Tûlkarm (3), Qalqîlyâ (2), Hébron (2), Gaza-ville (1), Gaza-centre (1) et Khân Yûnis (1). Cinq autres candidats réputés proches du mouvement s'étaient inscrits comme indépendants dans les circonscriptions de Jérusalem (2), Râmallâh (1), Salfît (1) et Tûlkarm (1). À Hébron, la situation fut surprenante puisque les 2 candidats officiels du mouvement menèrent campagne sous une étiquette commune avec un candidat Frère musulman et un proche de Fath. Samîr Ghawcha lui-même avait préféré s'abstenir d'entrer en lice bien qu'originaire de Jérusalem et "déplacé".
- 47 Le Front de Libération Arabe-Commandement Provisoire (FLA-CP) (*Jabhat Al-Tahrir Al-Arabiyya/Al-Qiyâda Al-Muwaqqata*) de Jamîl Chahâda investissait quant à lui 8 candidats (dont 1 femme) dans les circonscriptions de Jénine (1), Tûlkarm (1), Hébron (1), Gaza-nord (1), Gaza-ville (1), Gaza-centre (1) et Khân Yûnis (2). Un seul de ces candidats semblait occuper des fonctions d'importance au sein du mouvement, Madame Fawziyya Hawîhî, membre de son Comité Central, candidate à Gaza-nord<sup>22</sup>. Bien qu'originaire d'Irtâh dans la circonscription de Tûlkarm, Jamîl Chahâda préférait s'abstenir d'entrer en lice.
- 48 Le Front de Libération de la Palestine (FLP) (en réalité Front Palestinien de Libération, *Jabhat Al-Tahrir Al-Filastîniyya*) de Muhammad Abû-l-<sup>c</sup>Abbâs, enfin, investissait 4 candidats dans les circonscriptions de Gaza-ville (1), Gaza-centre (1), Khân Yûnis (1) et Rafah (1). Abû-l-<sup>c</sup>Abbâs lui-même, responsable du détournement de l'Achille Lauro en 1985, n'avait pas encore pu revenir dans les territoires autonomes à cette époque.
- 49 Les grandes forces historiques de l'OLP aux côtés de Fath, les Front Populaire et Front Démocratique se faisaient ainsi remarquer par leur absence officielle, les 2 formations ayant appelé au boycott de l'élection<sup>23</sup>. Le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) (*Al-Jabha Al-Chacbiyya li-Tahrir Filastîn*), habituellement considéré comme la 2<sup>e</sup> force au sein de l'OLP quoique loin derrière Fath, avait choisi de boycotter l'élection en dépit de positions internes contradictoires. L'autonomie d'Oslo, en effet, avait semé le trouble dans les rangs du Front. La confusion ne faisait que se greffer sur la marginalisation croissante du mouvement de Georges Habache fruit des bouleversements sociaux et politiques des dernières années. Jadis fort impliqué dans les organisations populaires et parfois majoritaire au sein de conseils estudiantins (comme à Bethléem ou même à Bîr Zayt dans les années 1970), il avait en effet récemment quasi disparu de la scène publique de l'Intérieur, victime du désintérêt croissant pour le panarabisme et de la chute du communisme<sup>24</sup>.
- 50 Symptôme de la crise, le débat avait été particulièrement rude lors d'une réunion du Comité Central tenue à Damas en août 1995 à propos de la participation du Front aux

élections, non seulement entre représentants de l'Extérieur et représentants de l'Intérieur, mais également au sein même de ces 2 "camps". Selon Riyâd Al-Mâlkî<sup>25</sup> ou encore Talâl °Awkal, qui avait participé à cette réunion comme représentant de l'Intérieur<sup>26</sup>, la totalité des cadres de Gaza s'étaient montrés en faveur de la participation quand une partie seulement de ceux de Cisjordanie adoptaient cette même position. Les autres cadres de Cisjordanie rejoignant les *leaders* de l'Extérieur majoritairement décidés à boycotter le scrutin, l'alliance des 2 avait alors débouché sur l'adoption d'une décision de boycott<sup>27</sup>.

- 51 Le 20 novembre, le Commandement commun au Front Populaire et au Front Démocratique, rescapé de l'ancien CNU, annonçait donc sa décision de boycott dans un communiqué diffusé à Gaza et en Cisjordanie<sup>28</sup>. Le 6 décembre, le Comité Central FPLP réaffirmait sa décision de boycott, dorénavant qualifiée de définitive, en dépit d'une intervention de dernière minute à Damas d'un envoyé venu de Gaza plaider à nouveau la participation réclamée par un certain nombre de cadres de l'Intérieur. Il était clair cependant que le boycott concernait la participation mais pas l'enregistrement sur les listes électorales<sup>29</sup>.
- 52 La campagne électorale allait donner lieu à un déballage sur la scène publique des divisions internes au Front. Son porte-parole officieux en Cisjordanie, Riyâd Al-Mâlkî, en effet, n'hésitait pas à braver l'interdit adopté par les instances de Damas en annonçant fin décembre être prêt à se porter candidat à Jérusalem dans le cadre d'une liste d'union nationale<sup>30</sup>. Il justifiait son choix par la centrante de la défense de l'arabité de la ville. Désavoué par le mouvement, il retire sa candidature, la liste d'union nationale s'étant par ailleurs réduite à une liste Fath en l'absence du représentant de Hamas. Un mois plus tard, le 19 février 1996, le fossé avec les instances dirigeantes allant s'élargissant, le porte-parole du mouvement à Damas annonçait que Riyâd Al-Mâlkî ne représentait plus le mouvement. À Naplouse, un autre cadre du Front, °lsmat Al-Chûlî, faisait lui aussi l'objet de pressions de la part du Front et renonçait à présenter une candidature qu'il souhaitait pourtant vivement enregistrer.
- 53 Curieusement, d'autres membres du FPLP, une vingtaine, se sont néanmoins portés candidats indépendants sans problème apparent avec leur organisation. Gaza-nord, sa place-forte traditionnelle avec le camp de Jabâlyâ, en fournissait à elle seule une dizaine. L'un des cadres les plus connus du mouvement se présentait à Khân Yûnis. L'activisme de Ra'fat Al-Najjâr, employé à l'Université de Technologie et personnalité locale, en effet, lui avait valu en 1987 un ordre israélien de bannissement annulé à la dernière minute. À ses côtés, °Abd Al-Salâm Zaqqût avait quant à lui été élu à plusieurs reprises vice-bâtonnier de l'ordre des ingénieurs de Gaza sous l'étiquette du mouvement de Georges Habache.
- 54 Autre figure du mouvement, Ghâzî Abû Jiyâb avait passé 18 ans en détention pour ses activités au sein du Front et avait participé avec 5 autres Palestiniens de l'Intérieur au Comité Central tenu à Damas en août 1995. Partisan d'une implication critique dans les institutions en train de se mettre en place, il décidait de contrevenir aux ordres de boycott et s'engageait "à titre patriotique et personnel" au sein de l'Alliance Nationale Démocratique animée par Haydar'Abd Al-Châfi. Il refusait par là la politique d'alignement adoptée par certains de ses anciens compagnons.
- 55 D'autres cadres du Front en effet n'avaient pas hésité à rejoindre sans distance les nouvelles institutions. Le cas le plus emblématique fut celui de Fawz Khalîfa qui, après avoir appartenu durant de longues années aux plus hautes instances du FPLP (Bureau Politique et Conseil Central) de l'Extérieur, avait intégré l'Autorité lors de son installation

en Palestine en tant que directeur général au “ministère” des Affaires locales. Bien qu’enregistré comme indépendant à Râmallâh, il y menait campagne au sein de la liste Fath. À Gaza-nord, un autre “returnee” et ancien cadre du Front, Abû Nidâl Al-Maslamanî, avait quant à lui accepté de figurer sur la liste Fath mais en avait été écarté à la dernière minute au profit de l’islamiste ‘Imâd Al-Fâlûjî.

- 56 D’autres anciens cadres, enfin, eux aussi décidés à participer aux nouvelles institutions avaient opté pour la création d’un parti. En un premier temps, Khadr Al-Mughrabî et Yûsuf Al-‘Ajramî fondaient à Gaza un Mouvement National pour le Changement (*Al-Haraka Al-Wataniyya li-l-Taghyîr*) tandis que Yûsuf ‘Atwân animait en Cisjordanie un Rassemblement National Démocratique Palestinien (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Dîmûqrâtî Al-Filastînî*)<sup>31</sup>. Les 2 mouvements fusionnaient en une seconde étape sous la direction de Khadr Al-Mughrabî tandis que Munzir ‘Uwaywî en devenait le vice-président. Le mouvement présentait 2 candidats seulement, à Gaza-nord et Gaza-centre, en l’absence de ses fondateurs.
- 57 La sociologie de l’enracinement traditionnel du Front en Palestine se trouvait ainsi confirmée avec la présence massive de candidats de Jabâlyâ. Parmi les 6 candidats de la mouvance de Cisjordanie, la moitié étaient des chrétiens (2 à Bethléem et 1 à Râmallâh). Sur les 26 identifiés, enfin, seuls 9 étaient des autochtones quand les 17 restants étaient des réfugiés.
- 58 Autre grand absent de l’élection parmi les forces historiques de l’OLP, le Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP) (*Al-Jabha Al-Dîmûqrâtiyya li-Tahrîr Filastîn*) avait lui aussi opté pour le boycott. À la différence du FPLP, cependant, ses positions étaient quasi absentes du débat puisque parmi les candidats indépendants, 4 seulement (2 à Jénine et 2 à Tôlkarm) étaient connus pour leurs liens avec le mouvement de Nâyif Hawatma. Samîha Khalîl, candidate à la présidence de l’Autorité, était elle aussi connue pour ses positions proches de celles du FDLP mais n’a jamais fait figure de cadre du mouvement.
- 59 Issu du FDLP dont il s’était séparé en 1991, Fida (acronyme sur les initiales anglicisées signifiant “sacrifice” d’*Al-Ittihâd Al-Dîmûqrâtî Al-Filastînî*, Union Démocratique Palestinienne) participait au scrutin mais y manifestait tant ses tensions internes que sa difficulté à se démarquer de Fath. Onze candidats en effet avaient officiellement bénéficié de l’investiture du parti, à Jérusalem (1), Râmallâh (2), Bethléem (1), Jénine (2), Hébron (2), Gaza-ville (1), Gaza-nord (1) et Khân Yûnis (1). Deux d’entre eux, tous 2 fondateurs et membres dirigeants du parti, menaient cependant campagne au sein de la liste Fath à Jérusalem et Râmallâh. Par ailleurs, 9 autres, enregistrés comme indépendants, étaient connus pour leurs liens avec ce mouvement. À Jérusalem, 3 d’entre eux, en signe de condamnation de la campagne menée au sein de la liste Fath de la candidate officielle de leur mouvement, avaient décidé de mener leur propre campagne dans une liste non officielle, le Bloc de la Tribune Libre, *Kutlat Al-Minbar Al-Hurr*. À Khân Yûnis et à Naplouse, 2 autres proches du parti inscrits comme indépendants se réclamaient du Mouvement de la Construction Démocratique. Plusieurs hauts responsables du parti étaient ainsi entrés en lice. À Jérusalem Zâhira Kamâl (sur la liste Fath) est membre du Bureau Exécutif. À Râmallâh, c’est 2 des fondateurs du parti, ‘Azmî Al-Chu‘aybî et Muhammad Al-‘Arûrî, qui se présentaient. À Bethléem, Fida investissait son secrétaire régional, Nabîl Kûkâlî, quand à Jénine il présentait un membre de son Comité Central, Sâlih Sâlih. À Khân Yûnis, en revanche, Bahâ’î Churrâb, membre lui aussi du Comité Central, se présentait comme indépendant.

## La mouvance communiste

- 60 Héritier direct de l'ancien Parti Communiste Palestinien, le Parti du Peuple Palestinien (PPP) (*Hizb Al-Chacb Al-Filastîni*), en termes de nombre de candidats investis, a constitué la 2<sup>e</sup> force politique ayant participé aux élections loin derrière Fath cependant<sup>32</sup>. Le PPP, en effet, n'avait présenté que 26 candidats (dont 3 femmes et 1 chrétien) dans les circonscriptions de Jérusalem (4), Râmallâh (3), Bethléem (1), Jéricho (1), Naplouse (4), Jénine (2), Tûlkarm (1), Salfît (1), Hébron (3), Gaza-ville (3), Gaza-nord (2) et Khân Yûnis (1). Il se trouvait ainsi absent des circonscriptions de Tûbâs, Qalqîlyâ, Gaza-centre et Rafah et n'avait présenté de candidats aussi nombreux que de sièges à pourvoir que dans les circonscriptions de Jéricho et Salfît qui ne disposaient que d'un seul siège. Le choix des candidatures est revenu au Comité Central mais rien n'a filtré sur les débats et le processus de décision<sup>33</sup>. Le nombre de candidats pressentis, en tout cas, a changé selon les époques. En décembre par exemple, Muhammad Abû Cham<sup>a</sup>, membre du Comité Central, avait rendu publics les noms de 32 candidats appelés à être officiellement investis par le PPP<sup>34</sup>. Seule la circonscription de Rafah se trouvait alors dépourvue de candidature.
- 61 Deux autres listes officielles rassemblaient des candidats qui revendiquaient l'héritage du Parti Communiste Palestinien dont ils avaient conservé le nom après avoir refusé de se transformer en Parti du Peuple au début des années 1980. À Naplouse, le Bloc National Indépendant (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Mustaqilla*) présentait 3 candidats quand le Bloc National Progressiste (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Taqaddumiyya*) avait investi un candidat à Gaza-ville et un autre à Gaza-nord<sup>35</sup>. Rivalités personnelles et césure entre la Cisjordanie et la bande de Gaza l'avaient ainsi emporté sur la proximité en termes de ligne politique amenant les très orthodoxes communistes à refuser de s'unir sous une bannière commune.
- 62 D'autres "compagnons de route" du Parti communiste, enfin, se retrouvaient sur la liste patronnée par le Dr. Haydar °Abd Al-Châfi à Gaza et enregistrée sous l'appellation de l'Alliance Nationale Démocratique (*Al-I'tilâf Al-Watanî Al-Dîmuqrâtî*). Fondateur du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique (*Harakat Al-Binâ'Al-Dîmûqrâtî Al-Filastîniyya*) destiné à drainer l'opposition critique à Oslo, Haydar °Abd Al-Châfi avait cherché à élargir son influence en donnant un titre neutre à sa liste. Signe sans doute de son échec à drainer un vaste éventail de critiques, l'ensemble des candidats de son unique liste de Gaza-ville ne sont que des proches du Parti du Peuple auxquels s'était joint un membre du FPLP. Partout ailleurs, les quelques candidats qui menaient campagne sur les idées du Dr. °Abd Al-Châfi s'étaient enregistrés, pour de simples raisons de calendrier, semble-t-il, comme indépendants à Râmallâh (1), Naplouse (3), Tûlkarm (1), Gaza-centre (2) et Khân Yûnis (1).

## Le Baath

- 63 Seul rescapé des grands partis panarabes, le Baath, dans sa version pro-irakienne, présentait à Naplouse la candidature de son secrétaire général, Jamâl Al-Bustâmî.

## Hamas et la mouvance islamiste

- 64 La question de la participation de Hamas aux élections s'insère dans le débat plus général sur, d'une part, le maintien ou non de la lutte armée contre Israël et son corollaire la transformation ou non en un parti politique de Hamas, mouvement jihadiste de libération, et sur, d'autre part, les relations entre le mouvement islamiste et l'Autorité palestinienne<sup>36</sup>.
- 65 L'acuité du débat interne au mouvement sur le maintien de la lutte armée et ses conditions avait été révélée sur la place publique depuis plusieurs mois déjà. Dès le printemps 1995, en effet, une opération de désolidarisation de l'aile politique de Hamas dans les territoires autonomes vis à vis de l'appareil militaire du mouvement était en train de s'opérer dans la logique d'un cessez-le-feu entre zones autonomes et Israël réclamé par l'Autorité palestinienne sous pression israélienne. Ainsi, même si l'opération-suicide menée à Gaza le 25 juin 1995 contre des soldats israéliens avait été revendiquée par les Katâ'ib 'Iz al-Dîn al-Qassâm puis par le bureau d'information de Hamas à l'Extérieur, un 3<sup>e</sup> communiqué, signé des Katâ'ib mais attribué au commandement politique de Hamas dans les territoires autonomes, avait nié toute implication du mouvement. Un mois plus tard, l'explosion de Ramat Gan du 24 juillet 1995 n'avait, quant à elle, jamais fait l'objet de revendication authentifiée ni par Hamas ni par les Katâ'ib, bien que ses auteurs supposés, arrêtés en août et également responsables de l'explosion de Jérusalem du 21 août 1995 [qui, elle, a été revendiquée par le bureau de Hamas à Damas], aient été de jeunes leaders de la branche étudiante du mouvement à Naplouse. Ainsi, depuis plusieurs mois maintenant, le commandement politique de Hamas dans les territoires autonomes s'en tenait-il à un engagement tacite à n'entreprendre ni revendiquer d'opérations militaires menées dans les zones autonomes ou à partir d'elles. Certains hauts responsables n'hésitaient d'ailleurs pas à pareille époque à affirmer publiquement que le mouvement pourrait envisager un arrêt des attaques contre Israël "si c'est dans l'intérêt du peuple palestinien"<sup>37</sup>. De plus en plus se faisait ainsi jour une contradiction à plusieurs niveaux entre les ailes politique et militaire, mais également entre les cadres de l'Intérieur et ceux de l'Extérieur, contradiction déjà ancienne, maintenant doublée d'une contradiction entre Gaza et la Cisjordanie jusqu'au sein des Katâ'ib 'Iz al-Dîn al-Qassâm.
- 66 Le débat sur la transformation de Hamas en un parti politique qui était apparu dès l'installation de l'Autorité à Gaza avait lui-même pris de l'ampleur, les déclarations sur l'imminence de la création d'un parti islamique se multipliant de la part de hauts dirigeants du mouvement. S'il faut en croire un document interne rédigé à Gaza durant l'été 1995, "la question de former un parti politique a occupé, et continue d'occuper au sein du mouvement la majeure partie de nos préoccupations tant le mouvement attache de l'importance à cette affaire. Nous avons formé un comité préparatoire pour la formation du parti et le développement de ses bases. Les frères ont fait ce pourquoi ils étaient commis, ont formé un bureau politique et choisi ses membres après de longues discussions"<sup>38</sup>. À Amman, Ibrâhîm Ghawcha, le porte-parole officiel de Hamas, reconnaissait que cette question de former un parti était en discussion dans le mouvement depuis 2 ans<sup>39</sup>.
- 67 Yasser Arafat, pour sa part, travaillait depuis son installation à Gaza à assurer son autorité gouvernementale. Afin de désamorcer les oppositions, il cherchait à en associer

les membres d'une manière ou d'une autre au jeu politique tout en leur interdisant la lutte armée contre Israël. Il jouait ainsi les tendances des islamistes les unes contre les autres, poussant par exemple à la création de partis sur la base de scissions individuelles. L'Autorité jouait parallèlement de la carotte et du bâton vis-à-vis de Hamas lui-même. Après des vagues d'arrestations et de fermetures administratives, les risques d'explosion issus de la reprise des opérations armées amenaient l'Autorité à reprendre le dialogue avec le mouvement à partir de septembre 1995. Il était inauguré par une visite rendue à chaykh Ahmad Yâsîn dans sa prison en Israël par Hichâm 'Abd Al-Râziq, responsable Fath en charge du dossier des prisonniers dans les pourparlers israélo-palestiniens. Des signes d'apaisement étaient également envoyés avec, par exemple, la réouverture en octobre d'*'Al-Watan*, l'hebdomadaire du mouvement, ou encore la libération de figures emblématiques.

- 68 Plusieurs sessions de dialogue se tinrent alors entre responsables de l'Autorité et de Fath d'une part, de Hamas d'autre part, de l'Intérieur mais aussi de l'Extérieur dans certains cas, soit à Gaza même soit à Khartoum (octobre et décembre 1995), Amman (novembre 1995) ou encore au Caire (décembre 1995). Les discussions portaient sur les conditions de leur dialogue politique et la renonciation de Hamas à la lutte armée. Le premier dossier butait sur la contradiction entre Hamas qui souhaitait traiter d'égal à égal avec l'Autorité, et celle-ci qui exigeait de voir reconnu son rôle spécifique et prééminent au-dessus des partis. Sur le second point, l'Autorité exigeait de Hamas l'arrêt total des attaques contre Israël.
- 69 Un avant-projet d'accord fut produit en octobre à Khartoum. Il normalisait leurs relations et contenait l'acceptation de Hamas de renoncer pour une période à déterminer à mener des opérations armées anti-israéliennes depuis et dans la bande de Gaza<sup>40</sup>. Il se trouva néanmoins suivi de confusion et de relations difficiles tandis que la réponse à la question de la participation du mouvement aux élections se faisait de plus en plus urgente.
- 70 À aucun moment, cependant, le mouvement islamiste n'avait envisagé de revenir sur son analyse générale des Accords d'Oslo caractérisée par un refus renouvelé au lendemain de la signature du second Accord intérimaire<sup>41</sup>. Il s'agissait donc simplement pour lui d'évaluer l'attitude à adopter la plus conforme à ses idéaux dans le cadre des nouveaux équilibres issus des Accords. L'ambiguïté se fit jour néanmoins dans bien des communiqués du mouvement sur la question même des élections. Elle était le fruit de la contradiction entre, d'une part, le soutien accordé par le mouvement à l'idée d'élections et, d'autre part, son opposition aux conditions dans lesquelles un tel scrutin pourrait se tenir.
- 71 En un premier moment, dans un tract non daté mais diffusé à Gaza le 15 juin 1995<sup>42</sup>, le mouvement s'attacha à montrer que le prix à payer pour ces élections sera celui de la légitimité accordée à un retrait restreint au cœur de certaines grandes villes de Cisjordanie, à l'exclusion de Jérusalem de la négociation et à la poursuite de la colonisation. En un second moment, le mouvement appela, très curieusement, "l'Autorité à ne signer l'accord sur les élections qu'après la libération de l'ensemble des prisonniers", semblant ainsi oublier toute son argumentation du début.
- 72 Lors des négociations de Khartoum en octobre, et conformément à des déclarations de son fondateur Chaykh Ahmad Yâsîn, le mouvement n'excluait cependant pas la participation à des élections si tant est que l'assemblée appelée à être élue ne serait pas seulement exécutive mais législative et que ces élections fussent tenues dans "certaines conditions d'honnêteté". Début novembre, Mahmûd Al-Zahhâr, un porte-parole officieux

de Gaza, n'avait lui-même pas refusé de participer avec d'autres cadres du mouvement à un débat sur la loi électorale. Tous insistaient alors sur la nécessité que la loi sur les partis soit promulguée avant la loi électorale comme condition d'une éventuelle participation du mouvement.

- 73 C'est donc dans cette ligne d'ouverture que Hamas appelait ses partisans le 9 novembre 1995 à s'inscrire sur les listes électorales. Cette décision, bien que condamnée par certains<sup>43</sup>, semble avoir bénéficié du soutien du plus grand nombre au vu des taux élevés d'inscription observés dans les circonscriptions.
- 74 Le 19 novembre, le mouvement abordait à nouveau la question dans un "communiqué important" sur "les élections de l'autogouvernement limité". Il y réaffirmait sa décision de boycotter toute élection tenue dans le cadre des Accords d'Oslo et de Taba<sup>44</sup>. Le même ordre de boycott figurait dans son communiqué mensuel n°130 du 6 décembre : "Nous appelons le peuple palestinien *moudjahid* à boycotter ces élections qui veulent conférer la légitimité aux Accords et aux bradages". Entre temps, tandis que Yasser Arafat avait approuvé le 18 novembre la création du Parti National Islamique de Salut, quelques jours plus tard sa fondation était reportée *sine die*.
- 75 Lors de l'ultime rencontre du Caire du 18 au 21 décembre, l'Autorité échoua à convaincre Hamas à participer aux élections soit directement soit *via* le Parti National Islamique du Salut. Il semble acquis, bien que Muhammad Nazzâl, le représentant du mouvement en Jordanie, l'ait démenti<sup>45</sup>, que l'Autorité, pour s'assurer la participation de Hamas, lui ait promis un certain pourcentage de sièges au sein de listes d'union nationale (20 % selon certains). Les 2 parties s'accordèrent néanmoins sur le principe de la nécessaire "sauvegarde de l'unité nationale sur la base du pluralisme politique et sur l'abstention des luttes internes". Le communiqué commun fait par ailleurs état de "réserves" émises par Hamas sur les élections mais également de son engagement à n'exercer aucune pression en vue de leur boycott<sup>46</sup>.
- 76 Profitant de cette porte laissée ouverte, 3 cadres du mouvement, Sa'îd Al-Nimrûtî, Ismâ'îl Hâniyya et Khâlîd Al-Hindî, annoncèrent le 30 décembre leur décision de se faire enregistrer comme candidats indépendants à Gaza après être parvenus à collecter les 500 signatures de soutien nécessaires à cette démarche<sup>47</sup>. Sous le slogan "Nous nous opposons en politique mais nous participons à la construction"<sup>48</sup>, tous 3 soulignaient que leur candidature se faisait sur une base strictement personnelle et ne contredisait donc en rien "les positions respectables d'organisations islamiques". Tous 3 avaient participé à la première délégation du mouvement qui s'était entretenue avec les représentants de l'Autorité au Soudan en octobre.
- 77 Sans effectuer sa démarche en commun avec ces 3 cadres du mouvement, Nasr Al-Dîn Al-Muzîni se faisait également enregistrer à Gaza-ville, soulignant que sa candidature avait reçu "le soutien de sa famille et de ses amis pour participer à l'étape de la construction de la patrie sans aucune coordination préalable avec quelque partie ou mouvement que ce soit"<sup>49</sup>.
- 78 Ces démarches suscitèrent immédiatement un profond débat au sein de Hamas. Les cadres de l'Extérieur prirent unanimement leur distance vis-à-vis de cette démarche, sans néanmoins la condamner. Le porte-parole officiel de Hamas, Ibrâhîm Ghawcha, soulignait pour sa part que ces personnes ne représentaient en rien son mouvement et n'avaient été que des intermédiaires entre lui et l'Autorité. Muhammad Nazzâl, représentant officiel de

Hamas en Jordanie, déclarait quant à lui que ni Khâlid Al-Hindî ni Ismâ'îl Haniyya n'appartenaient à Hamas, mais n'abordait pas le cas de Nimrûti<sup>50</sup>.

- 79 À l'Intérieur, le débat se traduisit par la publication de communiqués contradictoires. Le 31 décembre, en effet, un premier tract fut diffusé à Gaza dans lequel se trouvait très vivement dénoncée la démarche des 3 cadres du mouvement de même que celle de Nasr Al-Dîn Al-Muzîni<sup>51</sup>. Les noms de cadres du Parti du Salut encore en gestation étaient également mentionnés dans une même condamnation, celui de Khâlid Al-Hallâq de Banî Suhayla, de 'Isâ Al-Nachchâr du camp de Rafah ainsi que ceux de Rajâ' Al-Attâr et Ibrâhîm Al-Nûrî, dont les candidatures n'avaient pourtant jamais, semble-t-il, été annoncées. Le texte dénonçait leur acte qui "n'est en rien dans l'intérêt du mouvement mais la simple réalisation de leurs intérêts personnels" et appelait à leur exclusion. Le même jour, un autre tract signé lui aussi de Hamas dénonçait le premier comme un faux<sup>52</sup>.
- 80 Dès le 2 janvier, les 3 cadres retirèrent leur candidature affirmant qu'en se présentant, ils avaient cherché à servir l'islam et la patrie mais que leur candidature avait "généralisé une telle confusion dans les rangs islamiques" qu'ils avaient préféré se retirer<sup>53</sup>. Bien moins placé sous le feu de l'actualité, Muzîni maintenait quant à lui sa candidature.
- 81 La publication de communiqués contradictoires aux auteurs mal identifiés bien que signés de Hamas allait se poursuivre jusqu'au jour même de l'élection. Le 16 janvier, en effet, un nouveau tract rappelait les raisons qui avaient conduit le mouvement au boycott de l'élection<sup>54</sup>. Le 20 janvier, cependant, un communiqué circulait à Gaza sur lequel figuraient 7 noms de candidats, 5 islamiques indépendants et 2 Fath, censés être favorisés du mouvement à Gaza-ville : Wâjih Yâghî, élu enseignant à l'UNRWA, président de la branche gazaouite de l'Union des Ulémas de Palestine et imâm à la mosquée Filastîn de Gaza ; Mûsâ Za'bût, enseignant à l'Université islamique ; Yûsuf Al-Chantî, homme d'affaires et membre du directoire supérieur de l'Université islamique ; Nasr Al-Dîn Al-Muzîni, élu islamiste au syndicat des ingénieurs et doyen de la faculté d'ingénierie de l'Université islamique ; ainsi que 2 membres de la liste Fath, Riyâd Za'nûn, ancien "ministre" de la Santé et ancien membre des Frères musulmans<sup>55</sup> et le général Fakhrî Chaqqûra, conseiller de Yasser Arafat pour la sécurité nationale<sup>56</sup>.
- 82 Entre-temps, le camp des radicaux au sein du mouvement avait trouvé un allié de poids en Israël dont les services éliminaient le 5 janvier 1996 Yahyâ 'Ayyâch, l'artificier des Katâ'ib 'Izz Al-Dîn Al-Qassâm. Plusieurs opérations ou tentatives d'opérations de vengeance ont alors eu lieu en pleine campagne électorale mais aucune n'eut une importance suffisante pour faire dérailler le processus. La population exprimait sa condamnation en manifestant par dizaines de milliers dans les rues de Gaza et d'ailleurs.
- 83 Deuxième force historique de la mouvance islamiste, le Mouvement du Jihad Islamique en Palestine (MJIP) (*Harakat Al-Jihâd Al-Islâmî fî Filastîn*) n'avait, quant à lui, jamais envisagé de participer à ces élections "juridiquement issues des Accords avec l'ennemi". Il s'expliquait à nouveau de son refus dans un communiqué diffusé à Gaza le 29 novembre<sup>57</sup>.
- 84 En dépit de leur multiplication récente, un seul des nouveaux partis islamiques parvenait à présenter des candidats quand un autre mouvement, rallié à Yasser Arafat depuis longtemps déjà, faisait de même. Le Mouvement de la Lutte Islamique en Palestine (*Harakat Al-Nidâl Al-Islâmî fî Filastîn*), issu de la mouvance du Jihad islamique, présentait ainsi 2 candidatures, celle de son fondateur, Fu'âd Chinyûra, à Gaza-ville, et celle d'une figure de la lutte armée à Khân Yûnis. Le Mouvement du Jihad Islamique de Libération de la Palestine/Kataëb Al-Aqsa (MJILP) (*Harakat Al-Jihâd Al-Islâmî li-Tahrîr Filastîn/Katâ'ib Al-*

Aqsâ), lui aussi issu de la mouvance du Jihad, investissait 4 candidats à Râmallâh (1), Gaza-nord (1), Khân Yûnis (1) et Rafah (1). Un 5<sup>e</sup> membre du mouvement s'était inscrit comme indépendant à Gaza-centre. Aucun d'entre eux ne constituait une personnalité connue aux niveaux national comme local. Le secrétaire général du mouvement, Fâyiz Al-Aswad, après avoir annoncé son intention de se présenter à Gaza-ville où il réside après avoir quitté le camp de Châtî', s'était lui-même désisté le 7 janvier, arguant que déjà membre du Conseil National, du Comité Central et de l'Autorité, il se devait de laisser le mouvement être représenté par d'autres. Bien que créés pour semer la discorde dans les rangs de Hamas et du Jihad, la cohorte de nouveaux partis, en dépit de leur intention affichée de participer au scrutin, se montrèrent ainsi incapables d'aligner des candidats crédibles.

- 85 En dépit du boycott des 2 principales organisations de l'islamisme politique palestinien, outre les 6 candidats de ces 2 listes islamiques dûment enregistrées comme émanant "d'entités partisans", 45 candidats environ avaient la réputation d'entretenir des liens plus ou moins étroits avec la religion islamique, déclinée cependant selon des modes les plus divers<sup>58</sup>. Une trentaine parmi eux étaient connus pour une piété qui ne débouchait pas nécessairement sur une attitude politique précise. Une petite dizaine d'autres, en revanche, étaient considérés comme membres ou proches de Hamas, tous habitant la bande de Gaza à l'exception d'un seul de Tûbâs. Parmi eux, l'homme d'affaires °Abd Al-Fattâh Al-Nûrî se présentait dans sa propagande électorale comme "candidat islamiste nationaliste indépendant" à Gaza-centre, quand chaykh Mûsâ Za'ûbût, médecin enseignant à l'Université islamique de Gaza, s'affichait comme "candidat islamiste". Si aucune grande figure publique de Hamas ne figurait parmi eux, certains néanmoins s'étaient auparavant présentés lors d'élections professionnelles dans des listes du "bloc islamique", le paravent légal du mouvement. Ainsi chaykh Wajîh Yâghî, candidat à Gaza-ville, est-il par ailleurs président de la Ligue des Ulémas à Gaza et président du syndicat des enseignants de l'UNWRA élu du Bloc islamique. Également candidat à Gaza-ville, l'ingénieur Nasr Al-Dîn Al-Muzînî avait lui aussi été élu au conseil de sa profession sur la liste du Bloc islamique quand Salmân Al-Hilû ; autre candidat de Gaza-ville, figurait parmi les élus du Bloc islamique à la Chambre de commerce.
- 86 Ancien directeur d'*Al-Watan*, l'hebdomadaire du mouvement, Imâd Al-Fâlûjî, se présentait quant à lui dans la liste Fath à Gaza-nord. Son investiture était le fruit tant d'une promotion personnelle recherchée par l'intéressé (il deviendra ensuite "ministre" au sein de l'Autorité) que de la politique de cooptation de Yasser Arafat visant à désamorcer les oppositions. Le cas de °Imâd Al-Fâlûjî ne pouvait ainsi être assimilé à celui des quelque 5 autres candidats Fath connus pour leur piété. Rafîq Al-Natcha, par exemple, candidat à Hébron, est l'un des exemples les plus illustres de ce courant religieux interne au mouvement de Yasser Arafat et profondément ancré dans son histoire. Riyâd Al-Za'nûn, candidat à Gaza-ville, relève aussi de ce courant. Proche des fondateurs de Fath, il appartenait alors à l'Association des Frères musulmans. Sulaymân Abû Snayna, candidat à Hébron, peut lui aussi être assimilé à ce courant religieux. L'investiture de Fu'âd °Id, candidat à Gaza-nord, relevait quant à elle d'une logique différente quoique proche. Au contraire de celle de Fâlûjî, l'inclusion de Fu'âd °Id dans la liste Fath, en effet, n'a pas été perçue par la population comme le prix d'une simple ambition personnelle mais a été lue comme la traduction d'une vieille complicité avec le courant religieux du mouvement, tout particulièrement celui des Brigades du Jihad Islamique (*Sarâyâ Al-Jihâd Al-Islâmî*) qui opérèrent de 1985 à 1988 sous la direction de Hamdî Sultân Al-Tamîmî et de Muhammad Bhays, officiers supérieurs de Fath.

## Leur sociologie

### Origine et type d'habitat

- 87 Autorisés pour la 1<sup>er</sup> fois à participer à des élections de ce type, les réfugiés (*lâji'ûn*) n'ont pas boudé cette reconnaissance de leur présence en dépit de leur absence de l'agenda des négociations intérimaires (tableau 3)<sup>59</sup>. Constituant 31,1 % des candidats, en effet, les réfugiés des camps, des villes et des villages, obtiennent 37,5 % des sièges du nouveau Conseil. Cette légère distorsion entre l'origine des candidats et celle des élus se fait toujours en faveur des réfugiés, à Gaza comme en Cisjordanie. À Gaza, elle échoue néanmoins à annuler la surreprésentation des autochtones (*muwâtinûn*) observée au sein des candidats par rapport aux équilibres démographiques généraux, les autochtones n'étant habituellement évalués qu'à moins de 30 % de la population<sup>60</sup>.
- 88 Du point de vue des types d'habitat (tableau 4), la part des candidats citadins et réfugiés des camps dépasse de façon générale celle des populations correspondantes s'étant inscrites sur les listes électorales. En Cisjordanie, seules Jénine, Tûlkarm et Hébron voient leurs populations citadines sous-représentées parmi les candidats, tandis qu'à Jérusalem, Jéricho, Tûbâs et Hébron, ce sont les réfugiés des camps qui manifestent un certain manque d'enthousiasme à présenter des candidats (tableau 5). À Gaza, la sur-représentation ne concerne que les citadins (et les réfugiés des camps de Gaza-centre). Les grands "perdants" sont donc les ruraux de Cisjordanie, sauf à Jérusalem et à Hébron (et à Tûlkarm, mais dans une moindre mesure) où le nombre de leurs candidats dépasse relativement celui des citadins du fait du boycott de l'élection observé par les 2 villes, annexée pour l'une et encore occupée pour l'autre.
- 89 Du point de vue de l'origine comme de l'habitat, les candidates constituaient un échantillon dans lequel les réfugiés figuraient en grand nombre. Si 16 candidates étaient des autochtones (59,3 %), les 11 autres, en effet, étaient des réfugiées (40,7 %), 8 d'entre elles étant issues des camps. À l'inverse, parmi les réfugiés chrétiens, pourtant proportionnellement fort nombreux, 5 seulement s'étaient présentés (soit 15,6 % des 32 candidats) sans qu'aucun ne se mobilisât à Bethléem. Aucun d'entre eux ne venait d'un camp.

	Cisjordanie		Gaza		Total	
<b>Candidats</b>						
Autochtones	317	85.7%	139	47.6%	456	68.9%
Réfugiés	53	14.3%	153	52.4%	206	31.1%
Total échantillon	370	100%	292	100%	662	100%
Total général	370		302		672	
<b>Élus</b>						
Autochtones	40	78.4%	15	40.5%	55	62.5%
Réfugiés	11	21.6%	22	59.5%	33	37.5%
Total échantillon	51	100%	37	100%	88	100%
Total général	51		37		88	

Tableau 3 - Les candidats et les élus selon leur origine

Candidats	Cisjordanie		Candidats		Gaza		Candidats		Total	
	Inscrits				Inscrits				Candidats	
Citadins	246404	36.6%	152	41.1%	132552	42.7%	133	44.0%	285	42.4%
Réfugiés des camps	50009	7.4%	35	9.5%	119265	38.5%	113	37.4%	148	22.0%
Ruraux	376342	55.9%	183	49.5%	58257	18.8%	56	18.5%	239	35.6%
<b>Total général</b>	<b>672755</b>	<b>100%</b>	<b>370</b>	<b>100%</b>	<b>310074</b>	<b>100%</b>	<b>302</b>	<b>100%</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>
					355525					
<b>Élus</b>			<b>Élus</b>				<b>Élus</b>		<b>Élus</b>	
Citadins	246404	36.6%	22	43.1%	132552	42.7%	16	43.2%	38	43.2%
Réfugiés des camps	50009	7.4%	7	13.7%	119265	38.5%	14	37.8%	21	23.9%
Ruraux	376342	55.9%	22	43.1%	58257	18.8%	7	18.9%	29	33.0%
<b>Total général</b>	<b>672755</b>	<b>100%</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>310074</b>	<b>100%</b>	<b>37</b>	<b>100%</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>
					355525					

Tableau 4 - Les candidats et les élus selon leur type d'habitat

Colonne A- PCBS6 ; PCBS13 : 49, 56. Du fait de l'impossibilité de séparer citadins et réfugiés des camps à Rafah, la somme réelle des données ventilées est inférieure au total général.

	Inscrits	Candidats	Élus		Inscrits	Candidats	Élus			
<b>Citadins (C)</b>										
Jérusalem	56440	70.5%	37	71.2%	4	57.1%				
Jéricho	6116	47.4%	5	83.3%	1	100.0%				
Bethléem	22137	40.2%	19	63.3%	2	50.0%				
Jénine	12165	14.8%	4	11.1%	0	0.0%				
Hébron	43393	32.6%	23	31.9%	4	40.0%				
Râmallah	19250	24.3%	12	26.1%	4	57.1%				
Salfit	3246	17.1%	2	18.2%	0	0.0%				
Toubás	6312	39.7%	7	58.3%	1	100.0%				
Tulkarm	17860	31.7%	8	21.1%	1	25.0%				
Qalqilyá	12459	45.7%	7	58.3%	1	50.0%				
Naplouse	47026	42.1%	28	50.9%	4	50.0%				
<b>Total citadins</b>	<b>246404</b>	<b>36.6%</b>	<b>152</b>	<b>41.1%</b>	<b>22</b>	<b>43.1%</b>				
					132552	37.3%	133	44.0%	16	43.2%
<b>Réfugiés des camps (R)</b>										
Jérusalem	4564	5.7%	2	3.8%	1	14.3%				
Jéricho	4544	35.2%	0	0.0%	0	0.0%				
Bethléem	4751	8.6%	5	16.7%	0	0.0%				
Jénine	4370	5.3%	4	11.1%	2	33.3%				
Hébron	5051	3.8%	0	0.0%	0	0.0%				
Râmallah	4929	6.2%	6	13.0%	0	0.0%				
Toubás	2873	18.1%	2	16.7%	0	0.0%				
Tulkarm	6789	12.1%	8	21.1%	1	25.0%				
Naplouse	12138	10.9%	8	14.5%	3	37.5%				
<b>Total réfugiés</b>	<b>50009</b>	<b>7.4%</b>	<b>35</b>	<b>9.5%</b>	<b>7</b>	<b>13.7%</b>				
					119265	33.5%	113	37.4%	14	37.8%
<b>Ruraux (V)</b>										
Jérusalem	19047	23.8%	13	25.0%	2	28.6%				
Jéricho	2246	17.4%	1	16.7%	0	0.0%				
Bethléem	28246	51.2%	6	20.0%	2	50.0%				
Jénine	65779	79.9%	28	77.8%	4	66.7%				
Hébron	84640	63.6%	49	68.1%	6	60.0%				
Râmallah	54929	69.4%	28	60.9%	3	42.9%				
Salfit	15750	82.9%	9	81.8%	1	100.0%				
Toubás	6729	42.3%	3	25.0%	0	0.0%				
Tulkarm	31670	56.2%	22	57.9%	2	50.0%				
Qalqilyá	14819	54.3%	5	41.7%	1	50.0%				
Naplouse	52487	47.0%	19	34.5%	1	12.5%				
<b>Total ruraux</b>	<b>376342</b>	<b>55.9%</b>	<b>183</b>	<b>49.5%</b>	<b>22</b>	<b>43.1%</b>				
					58257	16.4%	56	18.5%	7	18.9%

Tableau 5 - Les candidats et les élus selon leur type d'habitat par circonscription

Nombre d'inscrits - PCBS6 ; PCBS13 : 49, 56. Ces chiffres globaux au niveau de chaque circonscription correspondent à la somme des données ventilées par bureaux de vote de PCBS13 : 261-320. La ventilation par type d'habitat est le fruit de ma recherche.

- 90 Parmi les forces politiques historiques de l'OLP ou issues d'elle, le FLP, avec un taux de 100 % (4/4) et le Mouvement de la Construction Démocratique, avec 80 % (4/5), avaient donné la plus large place aux réfugiés. Mais dans ces 2 cas, leurs listes n'avaient été constituées que dans la bande de Gaza et n'étaient dotées que d'un nombre réduit de membres. Plus proche de la moyenne générale mais néanmoins au-dessus, Fath avait inclus un nombre important de réfugiés. Sur l'ensemble de ses 77 candidats officiels, 28 en effet étaient d'origine réfugiée (36,4 %), 18 d'entre eux s'étant présentés à Gaza (soit 53 % des 34 candidats du mouvement dans la bande). Le PPP, à l'inverse, n'avait investi

que 6 réfugiés (23 % de ses 26 candidats) mais 1 seul de ses 6 candidats de Gaza était autochtone.

### “Returnees” et anciens bannis

- 91 Pas moins de 65 candidats étaient soit des “returnees” (36 d’entre eux) soit d’anciens bannis ayant obtenu d’Israël le droit de revenir dans les territoires occupés et autonomes (les 29 autres), la quasi totalité d’entre eux ayant occupé des fonctions et responsabilités au sein des instances de l’OLP de l’Extérieur. La totalité de ces “returnees”, à l’exception de Marwân Kanafânî et Fakhrî Chaqqûra, appartenaient à des familles originaires des territoires occupés en 1967.
- 92 Fath à lui seul en avait investi 28 (19 “returnees” et 9 bannis) auxquels s’ajoutaient l’ancien banni ‘Azmi Al-Chu‘aybî, enregistré comme Fida, et le “returnee” Fawz Khalîfa, enregistré quant à lui comme indépendant, les 2 ayant mené leur campagne à Râmallâh sur la liste Fath. Le PPP avait investi 5 anciens bannis, Fida 1 “returnee” et 1 ancien banni, le FLPP 1 “returnee” et le Bloc Indépendant de la Liberté et de l’Indépendance de Naplouse 1 banni. Les 27 autres (14 “returnees” et 13 bannis) s’étaient inscrits comme indépendants, parmi lesquels 1 banni fit campagne pour le Mouvement de la Construction Démocratique.

### Les chrétiens

- 93 Globalement les chrétiens se sont moins mobilisés pour ces élections que les musulmans si l’on considère que 32 seulement des 672 candidats étaient chrétiens (soit 4,8 %) quand 6 des 88 sièges du Conseil leur étaient ouverts (soit 6,8 %). Seule la circonscription de Bethléem a manifesté un comportement différent puisque 16 de ses 30 candidats étaient chrétiens quand 2 des 4 sièges leur étaient ouverts. Cette moindre mobilisation n’est cependant très vraisemblablement que la conséquence du trompe-l’œil démographique que constitue la surreprésentation due au quota.
- 94 Parmi les organisations politiques, seul Fath a investi des candidats chrétiens dans l’ensemble des 4 circonscriptions aux sièges réservés. À Jérusalem néanmoins, il s’est abstenu de présenter 2 candidats comme le nombre de sièges le lui permettait, se contentant d’un seul. Cinq chrétiens ont donc bénéficié de l’investiture du mouvement de Yasser Arafat. Fida et PPP ont chacun investi un seul candidat chrétien, à Bethléem, et le Bloc de l’Avenir également 1 à Jérusalem. Le FLPP, pour sa part, a présenté un candidat chrétien à Jénine, dépourvu de siège réservé, sans qu’aucun musulman n’y ait bénéficié de son investiture. Les 23 candidats chrétiens restants s’étaient enregistrés comme indépendants.
- 95 Du point de vue de leur tendance politique réelle, les candidats chrétiens, comme leurs homologues musulmans, témoignaient d’une proximité très grande avec Fath puisque quelque 13 d’entre eux étaient considérés comme relevant de son orbe. D’autres, assez nombreux puisque atteignant au moins la demi-douzaine, avaient défendu, ou défendaient encore mais discrètement, des positions pro-jordanienne. Face à ces candidats proches des pouvoirs successifs, la gauche, pourtant traditionnellement bien implantée dans les communautés chrétiennes, n’avait pu aligner qu’une demi-douzaine de candidats. Bien que le PPP n’ait investi qu’un seul candidat chrétien (à Bethléem), 2 autres étaient connus pour leur proximité avec le parti, l’un à Bethléem et l’autre, Alfred

Al-Tûbâsî, à Râmallâh. C'est sans doute la candidature de ce dernier, compagnon de route de longue date du parti, qui a conduit le PPP à ne pas investir de candidat chrétien qui l'aurait concurrencé sur la circonscription. Le FPLP, lui aussi fief traditionnel des chrétiens, voyait ses positions défendues par 3 candidats chrétiens, 2 à Bethléem (l'un d'entre eux étant ensuite élu) et 1 à Râmallâh.

- 96 Hanân ʿAchrâwî fut la seule femme à avoir candidaté à un siège chrétien. Les réfugiés n'avaient quant à eux fourni que 5 candidats (15,6 %) (3 des 6 candidats de Râmallâh, 1 des 5 candidats de Jérusalem et également 1 des 4 candidats de Gaza). Aucun réfugié chrétien en revanche, ne s'était présenté dans la circonscription de Bethléem. Trois des candidats chrétiens (1 à Bethléem, 2 à Râmallâh) avaient été bannis par Israël et n'avaient bénéficié que récemment de la possibilité de revenir dans les territoires autonomes.

### Les femmes

- 97 De façon générale l'implication des femmes dans les candidatures a été extrêmement faible. Sur les 672 candidats en effet ne figuraient que 27 femmes soit 4 % seulement du total<sup>61</sup>. Très curieusement, les femmes ont été beaucoup plus nombreuses à présenter des candidatures dans les régions réputées les plus conservatrices que dans les régions ou milieux dits "ouverts". Ainsi, habituellement créditées d'un degré de libération plus élevé que leurs consœurs musulmanes, les femmes chrétiennes sont demeurées totalement absentes des candidatures à la seule exception de Hanân ʿAchrâwî à Jérusalem. Dans la bande de Gaza, c'est 15 candidates qui se sont présentées (sur 302 soit 4,9 %) tandis que la Cisjordanie ne voyait que 12 femmes entrer en lice (soit 3,2 % des 375 candidats). Hébron ou Naplouse les "conservatrices" bénéficiaient de candidates tandis que Bethléem en était dépourvue. À Jérusalem même, 3 femmes seulement s'étaient présentées et 2 à Râmallâh réputé bastion du féminisme palestinien.
- 98 Les organisations politiques ont elles-mêmes manifesté bien peu d'empressement à investir leurs militantes pourtant très actives dans les multiples organisations de femmes<sup>62</sup>. Fath n'avait ainsi investi que 4 femmes, 5 si l'on ajoute Zâhira Kamâl, la responsable Fida intégrée à la liste d'union de Jérusalem. Cette pauvreté contredisait ainsi les promesses faites par Marwân Al-Barghûthî, le secrétaire du Haut Comité de Cisjordanie, selon lesquelles Fath investirait au moins une femme dans chaque circonscription<sup>63</sup>.
- 99 Seules les organisations "de gauche" ont manifesté une ouverture, toute relative, aux femmes. Fida (Jérusalem et Gaza-nord) et le Mouvement Palestinien pour la Construction Démocratique (Naplouse et Khân Yûnis bien qu'enregistrées comme indépendantes) avaient ainsi chacun investi 2 femmes quand les listes du PPP en recelaient 3 (Jérusalem, Naplouse et Gaza-ville). Le FLA-CP avait également investi l'une de ses cadres à Gaza-nord. Aucune candidate en revanche n'était connue comme proche des milieux islamistes en dépit là encore de structures féminines profondément engagées dans la vie publique associative. Loin de leurs engagements politiques souvent différents, enfin, certaines candidates, comme les 3 de Jérusalem, ont fait campagnes communes sur une base avant tout féministe<sup>64</sup>.
- 100 Comme déjà souligné, les candidates témoignaient parmi elles d'une proportion de réfugiés plus importante que celle observée parmi les hommes. Onze femmes, en effet, étaient des réfugiées (40,7 %), dont 8 issues des camps, à côté de 16 autres autochtones (59,3 %). Trois candidates (Intisâr Al-Wazîr, candidate à Gaza-ville, Jamîla Khumays Sîdum et Farîza Al-ʿAklûk, candidates à Gaza-centre) par ailleurs étaient des "returnees".

- 101 Les professions exercées par les candidates désignent bien de façon générale les itinéraires habituels aux femmes engagées dans la vie publique. Douze d'entre elles en effet sont des enseignantes (dont 2 en université), quand 4 sont avocates et 8 au moins ont des responsabilités dans les associations de femmes. Plusieurs exercent également de hautes responsabilités politiques. Intisâr Al-Wazîr, par exemple, candidate à Gaza-ville, était titulaire du portefeuille des Affaires sociales et Jamîla Khumays Sîdum, candidate à Gaza-centre, occupait un poste de directeur général de "ministère". Peu après les élections, Hanân ʿAchrâwî, candidate à Jérusalem, allait quant à elle accepter le portefeuille de l'Enseignement supérieur après avoir été le porte-parole de la délégation palestinienne aux bilatérales de Madrid et Washington. Zâhira Kamâl, candidate à Jérusalem fait partie du Bureau Exécutif de Fida et Fawziyya Hawîhî, candidate à Gaza-nord, appartient au Comité Central du FLA-CP. Plusieurs candidates ont également été arrêtées pour leurs activités associatives ou même militaires comme Niʿma Al-Hilû, investie par Fida à Gaza-nord, qui avait effectué 14 ans de détention. Deux autres, Sahâb Châhîn de Naplouse et Radâ ʿAwad Allâh de Gaza-ville, avaient été bannies.
- 102 Le mariage enfin n'est pas absent des carrières publiques de ces femmes<sup>65</sup>. Intisâr Al-Wazîr est ainsi la veuve d'Abû Jihâd et ses fonctions politiques datent pour la plupart de l'assassinat de son époux. À Gaza-centre, les candidates étaient toutes 2 veuves de hauts dignitaires de l'OLP et "returnees". Jamîla Sîdum, veuve de Mamdûh Sîdum, se trouvait ainsi investie par Fath face à la candidate indépendante et syrienne d'origine, Farîza Al-ʿAklûk, veuve d'un autre cadre de Fath, Abû-l-ʿAbd Al-ʿAklûk. À Gaza-ville, le cas était un peu différent avec Râwiyya Al-Chawâ. Épouse certes de l'actuel maire de la cité et fille de l'ancien maire, ses positions politiques extrêmement critiques vis-à-vis de Yasser Arafat la distinguaient cependant très nettement de sa famille proche.

## LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE

- 103 Bien que cette élection fût la première à ouvrir un poste politique de haute responsabilité au suffrage universel des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, les candidatures à son pourvoi furent réduites au minimum requis pour la faire échapper au simple plébiscite.
- 104 Dès le 17 novembre 1995, pourtant, un homme d'affaires, ʿAlî Ishâq Al-Tamîmî, avait annoncé son intention de se porter candidat<sup>66</sup>. Âgé de 40 ans et ingénieur architecte de formation, il ne jouissait d'aucune place particulière au sein des Tamîmî, l'une des plus importantes familles d'Hébron, et demeurait un inconnu au niveau de la cité elle-même, n'ayant jamais occupé de responsabilités publiques ni locales ni nationales. Son programme, qui se voulait teinté d'islamisme, se résumait en un banal "Pour la paix, pour une bonne économie et surtout pour une vie meilleure". Sans jamais avoir réellement affiché de volonté d'entrer en lice, il retire sa candidature à la présidence le 20 décembre, faisant officiellement état de "difficultés financières, de problèmes de sécurité et de raisons familiales". Peu de temps après, il renonce également à se présenter au Conseil d'autonomie.
- 105 Une autre candidature fut évoquée. Contrairement à Tamîmî, le docteur Iyyâd Al-Sarrâj de Gaza n'était pas un inconnu. Médecin psychiatre et successeur de Hanân ʿAchrâwî à la tête de la Commission palestinienne des Droits de l'homme, il professe de longue date des positions proches de celles du FPLP. Sa candidature ne suscita curieusement quasiment aucun écho et il échoua à rassembler le nombre de signatures requises. Le 21 novembre,

Haydar ‘Abd Al-Châfi, l’ancien chef de la délégation palestinienne aux négociations bilatérales de Madrid et Washington, annonçait pour sa part sa décision de ne pas se porter candidat à la présidence.

- 106 Sans surprise, Yasser Arafat, investi par Fath, annonça officiellement sa candidature le 15 décembre à Naplouse. Sa campagne électorale s’assimila à la tournée de prise de possession de chaque ville palestinienne au lendemain de son évacuation par l’armée israélienne.
- 107 En l’absence de toute autre candidature de personnalité d’envergure internationale ou nationale, son seul *challenger* fut une femme certes respectée mais quasi inconnue au-delà des simples cercles associatifs de Cisjordanie, Samîha Khalîl<sup>67</sup>. Originnaire de ‘Anâbtâ près de Tûlkarm, au nord de la Cisjordanie, Samîha Yûsuf Mustafâ Khalîl (Umm Khalîl) est âgée de 72 ans et s’est fait connaître depuis des lustres par son activité débordante dans la promotion des femmes. Présidente fondatrice en 1965 de l’une des plus importantes associations charitables de Cisjordanie, In‘âch Al-Usrâ, dont le siège est à Al-Bîra, elle dirige tout un conglomerat d’ateliers féminins, jardins d’enfants, orphelinat, etc. Membre de l’Union générale des femmes palestiniennes, elle devient également la présidente de son Comité Exécutif. Proche du FDLP, elle est intégrée dès 1965 au CNP. Sous l’occupation, elle participe à diverses structures de résistance. Elle fut ainsi le seul membre féminin du Comité d’Orientation Nationale qui, à partir de 1978, anima la résistance aux Accords de Camp David dans les territoires occupés. Arrêtée à 6 reprises et placée en détention à domicile durant 2 ans et demi, elle a été interdite de quitter le territoire pendant 12 ans.
- 108 Annoncée le 21 décembre, sa candidature, en tant qu’indépendante dépourvue d’investiture politique, se voulut critique d’Oslo, une position affichée dès les premières lignes de son programme : “C’est ma conviction que les Accords d’Oslo ne sont pas parvenus à atteindre les objectifs fondamentaux auxquels aspire notre peuple, *Le*. la pleine souveraineté et l’indépendance. Les Accords d’Oslo ne remplissent pas les revendications minimales, justes et de base de notre peuple qui sont conformes aux résolutions des Nations-unies [...]”.

## NOTES

1. HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 34-35.
2. Sur les débats à propos de la loi sur les partis, lire MANSÛR, QISSÎS, SÂLIM & DAGHMA, 1996, MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN, 1995-3, et SALEM, 1995-1.
3. LEGRAIN, 1996-2. Pour les questions de construction nationale et de *leadership*, SAYIGH, 1997, a toutes les chances de devenir la référence. Lire également les classiques MA’OZ, 1984, SAHLIYEH, 1988, et SÂLHÎ (AL-), 1993.
4. Ces dernières années une intense réflexion a été menée en Palestine, principalement par les anciens communistes, sur la notion de parti et sur la démocratie. Lire, par exemple, ACHHAB (AL-), Sd, BARGHÛTHÎ (AL-) Bachîr, 1996, MUWÂTIN, 1996.
5. J’ai néanmoins tenté cet exercice dans LEGRAIN, 1996-3 d’où vient une partie de ce qui suit. Sur la période antérieure, lire également ABÛ AMR, 1994-2, et FIESCHBACH, 1994.

6. C'est d'ailleurs sous le nom d'Alliance Nationale Démocratique (*Al-I'tilâf Al-Watanî Al-Dîmuqrâti*) que son mouvement figure dans les dossiers de l'Autorité et c'est sous cette bannière que se sont présentés ses proches dans les élections de janvier 1996.
7. *Al-Muharrir*, 12/06/95 ; *Al-Watan Al-<sup>c</sup>Arabî*, 16/06/95.
8. *Al-Nahâr*, 22/12/95. Version anglaise in *Palestine Report*, 29/12/95. Il publie un nouveau communiqué dans la presse palestinienne du 28/01/96.
9. Ces changements à répétition ont fait l'objet de sévères critiques de la part des observateurs de l'Union européenne dans une déclaration de Cari Lidbom faite le 1<sup>er</sup> janvier. Selon EUROPEAN UNION, 1996 :44, "this obviously helped Fatah to adjust its electoral negotiations - not only with Hamas - and accordingly modify its official lists of candidates. But it is difficult to say that the postponement was done for such a purpose, and indeed the new rules were then equally applied to all parties and candidates".
10. Pour contourner les difficultés liées à l'analphabétisme et à l'illettrisme, chaque candidat est également doté d'un numéro, celui de l'ordre d'enregistrement de sa candidature, ordre selon lequel chacun apparaît sur des bulletins qui, comme à Gaza-ville, ont pu atteindre 90 cm de longueur. En cas d'investiture politique, les logos des "entités" apparaissent également au côté de leur nom. À aucun moment, comme déjà souligné, la confession des candidats ne figure en dépit du fait que chacun concourt sur des sièges réservés.
11. Diffusés auprès des observateurs, diplomates et journalistes, ils ont été repris dans JMCC, 1996 : 187-216. Les élus bénéficient dans le même JMCC, 1996 : 27-114, de biographies plus détaillées quoiqu'encore beaucoup trop générales pour une perception fine de la réalité politique.
12. <sup>c</sup>AWDA, 1997.
13. Je tiens à remercier ici, outre les divers interlocuteurs signalés en note dans l'étude de chaque circonscription, le PCHR de Gaza et Sâlih <sup>c</sup>Abd Al-Jawâd du Centre de Recherches de l'université de Bîr Zayt pour avoir mis à ma disposition leur riche collection. Je voudrais également remercier pour leur collaboration Madame Sulâfa Hijâzî, directrice du centre de la Planification près la présidence de l'Autorité palestinienne, et Usâma Abû Sâfiyya, responsable de la Commission des élections pour la bande de Gaza.
14. Le plus complet, bien qu'antérieure Oslo, demeure PARTRICK (Ed.), 1993, publié par Panorama (Center for the Dissemination of Alternative Information), une association de "gauche", il a l'avantage de mentionner des personnalités souvent oubliées des autres publications la plupart du temps proches de Fath. L'agenda publié chaque année par PASSIA constitue également une source intéressante grâce à ses multiples répertoires. D'anciens *Who's Who*, enfin, conservent encore leur utilité tel le "100 Prominent Palestinians : West Bank and Gaza" du *Voice Intelligence Report* (June 1990), une publication aujourd'hui disparue d'un Centre d'Études Stratégiques animé par Sarî Nusayba (la version arabe est parue dans SAMMÂDÎ (Ed.) 1991), ou même les *Chakhsiyât Filastfniyya* (Personnalités palestiniennes), 1982, et MUHAMMAD, 1983.
15. Un certain nombre de biographies ont paru dans des ouvrages consacrés au *leadership* ou au camp de la paix, tels DIASE, 1992, et WALLACH & WALLACH, 1989 et 1992.
16. Outre les monographies citées dans l'étude par circonscription, on consultera ABÛ KHÛSA, 1989, et <sup>c</sup>UMLA, 1991, sans oublier l'incontournable DABBÂGH, 1985.
17. *Al-Nahâr*, 17/11/95.
18. Il s'agit de réfugiés de 1948 qui ont obtenu d'Israël depuis 1994 un droit au retour personnel dans le cadre de la mise en place de l'Autorité palestinienne. Le mot français "rapatrié" est sans doute celui qui correspond le mieux à cette catégorie de la population.
19. *Jerusalem Post*, 22/11/95.
20. Sur le débat interne au mouvement à ce propos, lire HAMÂYIL, MAQBÛL, <sup>c</sup>ACHÛR & FÂRIS, 1995. Lire également Daoud KUTTAB, "PA election : It's a Fatah affair", *Jerusalem Post*, 05/01/96. Sur les

élections internes au mouvement de 1994, lire KLEIN, 1997, et *infra* dans le chapitre consacré à Râmallâh.

21. Sur les Palestiniens ayant participé au Parlement et aux cabinets jordaniens, lire ANONYME, 1996, "Al-Nuwwâb allâdhîna Maththalû al-Diffa al-Gharbiyya fi-l-Barlamân al-Urdunî Mundhu Qiyâm al-Wahda wa Hattâ Fakk al-Irtibât" (Les députés qui représentèrent la Cisjordanie au Parlement jordanien de la proclamation de l'unité à la rupture des liens), *Chihân*, 27/01/96 ; MAHÂDÎN Zakaryâ, 1989, "Panorama Al-Intikhâbât Al-Urduniyya" (Panorama des élections jordaniennes), 5<sup>e</sup> partie, *Al-Râyy*, 20/08/89. Lire également HOURANI, DABBAS & POWER-STEVENS, 1995, IBN BÂKÎR, 1993, et RIEDEL, 1993.

22. On trouvera des éléments du programme du mouvement dans l'interview de Jamîl Chahâda in *Al-Hayât Al-Jadîda*, 03/12/95.

23. Sur l'opposition, lire par exemple ABÛ HILÂL & SÂLIM, 1995, ou encore MOUGHRABI, 1995, PARTRICK, 1994 :47-58, et SALEM, 1995-2.

24. À l'instar des autres organisations de guérilla opposées à Oslo, son commandement central demeure à Damas. Après plusieurs annonces de l'installation de Georges Habache en territoires autonomes, aussitôt démenties, aucun membre des instances centrales ne réside en fait en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza. °Abd Al-Rahîm Mallûh, néanmoins, y effectue des séjours réguliers tandis que Taysîr Qub<sup>a</sup> et Layla Khâlîd s'y étaient rendus lors de la réunion du CNP en avril 1996.

25. Cité dans *Jerusalem Post*, 08/12/95.

26. *Al-Nahâr*, 09/01/96.

27. Selon un cadre du Front, Jérusalem et Tûlkarm se montraient en faveur de la participation tandis que Jénine, Naplouse et Râmallâh y étaient hostiles, Hébron et Bethléem étant partagés.

28. *Al-Quds*, 21/11/95.

29. °Abd Al-Latîf Ghayth, journaliste de Jérusalem animateur d'Al-Damîr, une association de défense des prisonniers proche du Front, souligne tout au contraire l'importance de cet enregistrement comme lié à la citoyenneté, *The Jerusalem Times*, 24/11/95.

30. Selon *Al-Manâr*, cité in JMCC Press Service, 26/12/95, cette liste, outre Riyâd Al-Mâlkî, aurait compris Ahmad Qray<sup>c</sup> (Fath), Hanân Achrâwî (indépendante), Hannâ Siniora (semi-Fath [sic]), Jamîl Hamâmî (Hamas) et Zâhira Kamâl (Fida). Pour connaître les positions d'Al-Mâlkî, lire MÂLKÎ (AL-), 1993 et 1996. Lire également WALLACH & WALLACH, 1992 : 225-244.

31. Il ne faut pas confondre ce mouvement avec celui du même nom, initié au début 1994 à Amman par des membres du CNP parmi lesquels figuraient Chafîq Al-Hawt, membre de Fath et du CEOLP, Taysîr Khâlîd membre du Bureau Politique du FDLP et du CEOLP, Abd Al-Rahîm Mallûh, dirigeant du FPLP et membre du CEOLP, ou encore Hânî Al-Hasan, l'un des fondateurs de Fath et membre de son Comité Central, tous critiques vis-à-vis tant des exigences israéliennes sur l'amendement de la Charte de l'OLP que des positions prises par le chef de l'OLP. D'autres formations, bien différentes, portent également des noms très proches comme le Rassemblement National des Fils des Martyrs de Palestine (*Al-Tajammuc Al-Watanî li-Abnâ' Chuhadâ' Filastîn*), fondé par Akram Al-Aydî, un proche de Fath ; le Rassemblement National Palestinien-Al-Madd (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Filastîni- Al-Madd*) de Muwaffaq °Abd Al-Rahmân et Mâjid Allûch, également proches de Fath ; le Rassemblement National Unitaire Palestinien (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Wahdawî Al-Filastîni*), fondé par °Afif Al-Khatîb et des Hébronites ancien pro-jordaniens ; le Rassemblement Nationaliste (*Al-Tajammuc Al-Qawmi*) dont le projet, semble-t-il sans suite, avait été lancé par Zuhayr Al-Rayyis en collaboration avec d'anciennes personnalités du Mouvement des Nationalistes Arabes de Palestine et de l'Extérieur dont le fils de Nasser, Khâlîd °Abd Al-Nâsir ; ou encore le Rassemblement Palestinien (*Al-Tajammuc Al-Filastîni*) de Bassâm Al-Chak<sup>a</sup>, le maire élu de Naplouse en 1976 et ancienne personnalité du Baath pro-syrien.

32. Le programme du PPP a fait l'objet d'une publication de 48 pages. On trouvera ses grandes lignes esquissées dans une interview de Bachîr Al-Barghûthî, son secrétaire général, in *Al-Ayyâm*, 25/12/95.
33. Seule la candidature indépendante de Muharram Al-Barghûthî, à Râmallâh, semble s'être faite contre l'avis exprès des instances dirigeantes. Ailleurs, les candidats issus de la mouvance enregistrés comme indépendants sont soit des "compagnons de route" (comme Alfred Al-Tûbâsî, un candidat chrétien de Râmallâh dont la présence semble expliquer l'abstention du parti à investir un chrétien face à lui) soit d'anciens membres comme ʿAbd Al-Hafîz Al-Achhab à Hébron exclu lorsqu'il avait accepté un poste "ministériel" dans la première Autorité. Ancien membre des instances dirigeantes du parti, Hasan ʿAsfûr avait été investi par Fath à Khân Yûnis, mouvement auquel il avait adhéré lorsqu'il activement participé aux négociations avec les Israéliens.
34. *Al-Râyy*, 23/12/95, *Al-Nahâr*, 23/12/95.
35. À Khân Yûnis, Bassâm Jawda, membre du PCP, s'inscrivait comme indépendant.
36. Sur Hamas et les élections, lire par exemple Muhammad Khâlid AL-AZCAR, "Hamâs wa-l-Akhirûn : Hisâbât Al-Muchâraaka aw-l-Muqâta'a" (Hamas et les autres : les calculs en vue de la participation ou du boycott), *Al-Hayât*, 25/11/95. Pour des opinions de l'intérieur du mouvement, lire SALÎM & MANSÛR, 1995.
37. Déclaration de chaykh Ahmad Bahr, AFP, 17/10/95, qui ne repousse pas non plus l'idée de participer à d'éventuelles élections.
38. Traduction anglaise in *Palestine Report*, 08/09/95.
39. *Jerusalem Times*, 01/09/95.
40. Traduction anglaise in *Palestine Report*, 20/10/95.
41. Dans un communiqué intitulé "Hattâ lâ Nufâjî" bi-l-Mustaqbal Hâdhâ Mâ Tamm Al-Tawqîc ʿ Alayhi fi Tâbâ" (Pour que nous ne soyons pas surpris à l'avenir, voici ce sur quoi a porté ce qui a été signé à Taba).
42. Sous le titre "Mâdhâ Sayadfa ʿ Chaʿbunâ Muqâbil Ijrâ' Al-Intikhâbât ?" (Avec quoi notre peuple paiera-t-il la tenue des élections ?).
43. Ainsi Chaykh Bassâm Jarrâr, un prédicateur de renom originaire de Jénine et installé à Al-Bîra, a-t-il refusé de s'inscrire lors de la visite des agents recenseurs (*Haaretz*, 27/11/95). En janvier, il émettait une *fatwa* déclarant "harâm charcî" la participation à ces élections (*Al-Nahâr*, 07/01/96) (lire toutes les informations le concernant dans le chapitre consacré à Jénine). Cet avis contredisait ouvertement celui d'autres chaykhs. Ainsi Chaykh Hasan Yûsuf, membre de la délégation de Hamas pour le dialogue avec l'Autorité en décembre 1995, déclarait-il : "nous n'en sommes pas arrivés au degré de savoir si la participation est *halâl* ou *harâm*" (*Al-Ayyâm*, 27/12/95).
44. "Bayân Hâm Bicha'n Intikhâbât Al-Hukum Al-Dhâtî Al-Mahdûd". Extraits traduits in *Palestine Report*, 24/11/95. Ce communiqué faisait suite à des déclarations de Tayyib Abd Al-Rahîm, secrétaire général du bureau présidentiel, dans lesquelles il annonçait la participation du mouvement.
45. *Palestine Report*, 29/12/95.
46. Selon la version originale manuscrite et signée de Khâlid Machʿal, chef du Bureau Politique de Hamas, et de Salîm Zaʿnûn, *speaker* du CNP représentant Fath et l'Autorité. La version publiée dans certains organes de presse, comme dans *Al-Râyy*, 23/12/95, fait état d'un engagement de Hamas à ne pas appeler au boycott ("ʿadam daʿwat ahad ʿalâ muqâtaʿat al-intikhâbât", au lieu de "ʿadam ijbâr ahad ʿalâ muqâtaʿat al-intikhâbât"). Suite à cette manipulation, il était facile de dénoncer ensuite comme une rupture de l'engagement l'appel au boycott lancé par le mouvement. Chaykh Jamîl Hamâmî, responsable de Hamas à Jérusalem, fut très clair sur le sujet dans une interview accordée à *Al-Ayyâm*, 25/12/95 : "Hamas n'interdira pas à ses membres de se rendre aux élections. C'est d'ailleurs l'un des points du communiqué commun publié au Caire". Il

ajoutait que, pour sa part, il ne se rendra pas aux urnes le jour du scrutin. Le 25/12, il affirmait également qu'il "n'a entendu ni lu nulle part que quelque personne de Hamas ait présenté de candidature aux élections. Quand bien cela aurait été, ajoutait-il, ce ne serait pas la fin du monde".

47. Le nom de Khâlid Al-Nachchâr, un cadre du futur Parti du Salut, est également souvent associé à celui de ces 3 responsables, comme, par exemple, dans la déclaration d'Ibrâhîm Ghawcha reproduite in *Al-Nahâr*, 01/01/96. *Al-Charq Al-Awsat*, 01/01/96, et *Jerusalem Post*, 01/01/96, annoncent également 4 candidatures, adjoignant à celles de ces 3 cadres déjà cités celle de Nasr Al-Dîn Al-Muzîni, candidat à Gaza-ville.

48. "Nu'ârid fî-l-Siyâsa wa Nuchârik fî-l-Binâ", *Al-Nahâr*, 01/01/96.

49. *Al-Quds*, 01/01/96 ; *Jerusalem Post*, 01/01/96.

50. *Al-Charq Al-Awsat*, 01/01/96.

51. Sous le titre "Kachf Al-Lithâm °an Wujûh Al-Li'âm" (Le visage des malhonnêtes est mis à nu).

52. Sous le titre "Mawqifunâ Wâdih wa Hâsim bi-Muqâta°at Al-intikhâbât. Hamlât Al-Tachwiyya Al-lâmî wa-l-Bayânât Al-Madsûsa lan Tantalâ °alâ Abnâ° Cha°binâ" (Notre position est claire et définitive sur le boycott des élections. Les opérations de diffamation dans les médias et de falsification de communiqués ne tromperont pas les fils de notre peuple).

53. Reproduit dans la presse palestinienne le 03/01/96. Sur les divergences entre les communiqués les concernant, lire *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96.

54. Diffusé à Gaza sous le titre "Mudhakkira °an Harakat Al-Muqâwama Al-Islâmiyya-Hamâs Hawla Intikhâbât Majlis Al-Hukum Al-Dhâtî Al-Filastîni Al-Mahdûd" (Memorandum du Mouvement de la Résistance Islamique-Hamas au sujet des élections du conseil d'autogouvernement palestinien limité). Selon Sayyid Abû Masâmih, rédacteur en chef d'*Al-Watan*, cité in *Al-Hayât*, 18/01/96, de tels communiqués ne reflètent pas la position officielle du mouvement. Lire également à ce propos *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 20/01/96.

55. Confirmé par Ibrâhîm Ghawcha, "Al-Juzûr Al-Târîkhiyya li-kull min Haraka Fath wa Harakat Hamâs wa-l-°Alâqa Baynahumâ" (Les racines historiques de Fath et de Hamas et leurs relations mutuelles), *Filastîn Al-Muslima*, juillet 1998 : 28-29 et août 1998 : 18-19.

56. AFP, 20/01/96. Les noms sont donnés dans *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 27/01/96.

57. Sous le titre "Bayân Siyâsî Sâdir °An Harakat Al-Jihâd Al-Islâmî fî Filastîn Hawla Intikhâbât Al-Hukum Al-Dhâtî" (Communiqué politique du MJIP à propos des élections de l'autogouvernement).

58. Râmallâh (1), Naplouse (2), Tûlkarm (1), Tûbâs (1), Hébron (9), Gaza-ville (9), Gaza-nord (6), Gaza-centre (4), Khân Yûnis (8) et Rafah (4).

59. Il est très difficile de caractériser avec précision l'origine des candidats de la bande de Gaza. Bon nombre de grandes familles, en effet, possédaient des terres tant dans la bande elle-même que dans les villages environnants ou dans le Néguev passés sous souveraineté israélienne en 1948. Certains membres de la famille Al-Chawâ, par exemple, qui figure parmi l'*establishment* de Gaza, bénéficient ainsi de la carte de l'UNRWA ouvrant droit aux avantages offerts aux réfugiés. Comment caractériser les candidats Cha°th de la circonscription de Khân Yûnis ? Nabîl, le "ministre", est un "returnee", né à Sâfid en Galilée. °Abd al-Hamîd, qui a passé toute sa vie à enseigner dans le cadre de l'UNRWA, est né à al-Chu°ût, un village situé à l'est de Khân Yûnis mais aujourd'hui en Israël. L'avocat Jawâd, trop jeune pour avoir connu la *nakba*, est né à Khân Yûnis. Perçus comme relevant d'une famille de Khân Yûnis, je les ai caractérisés comme autochtones même s'ils peuvent être enregistrés comme réfugiés.

60. DAIBES & BARGHOUTH, 1996 : 19.

61. Bien des erreurs ont circulé sur le nombre de candidates. La Commission Centrale elle-même s'est trompée en avançant le chiffre de 25 dans PCBS13 : 95-97 qui fait de Sahâb Châhîn à Naplouse et de Radâ °Awad Allâh à Gaza-ville des hommes. EUROPEAN UNION, 1996 : 45 se trompe également en comptabilisant 22 femmes (sur 676 candidats, un chiffre également erroné),

chiffres repris dans *Al-Hayât*, 19/01/96. *Jerusalem Post*, 18/02/96, et *Palestine Report*, 02/02/96, avancent quant à eux le chiffre de 28 quand *Al-Aswâq*, 16/01/96, compte 24 candidates sur 676 candidats.

62. Parmi la littérature considérable sur le sujet, on pourra se reporter pour l'analyse à HILTERMANN, 1991 : 127-172, et pour l'information au *Directory of Palestinian Women's Organizations*, 1993.

63. Palestine Press Services, 05/12/95 cité in PEACE WATCH, 1995 : 12.

64. Sur les femmes et les élections lire FIDDA, KAMÂL, JÂD & SACÎD, 1995, JÂD, 1996, MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN, 1995-2, SAGHÎR (AL-) & SACÎD, 1996. Lire également Esther HECHT, "Palestinian Women Made their Marks in Elections", *Jerusalem Post*, 18/02/96, ou encore *Al-Hayât*, 19/01/96.

65. De façon très intéressante, la typologie des suffrages portés sur certaines candidates, dans les cas où leur lieu d'origine diffère de celui de leur mari mais reste dans la même circonscription, indique que les cercles de solidarité de l'épouse demeurent plutôt ceux de sa famille de naissance tandis que les cercles de solidarité du mari manifestent quelques réticences à accorder leur soutien à sa conjointe. Tel est en tout cas le cas de Nabîha Abû Rmayla à Hébron. A Naplouse, Nihâya Al-Saqâ, originaire de Gaza, échoue à mobiliser les réseaux de solidarité de son mari nabulsi mais draine un vote de reconnaissance pour sa défense des réfugiés devant les tribunaux militaires israéliens.

66. Judith COLP RUBIN, 1996, "Out of the Race", *The Jerusalem Post Magazine*, 05/01/96. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.

67. Lire NAJJAR, 1992 : 35-50 ; WALLACH & WALLACH, 1989 : 121-136. Lire également Eleanor SHAPIRO, 1989, "The Making of a Palestinian Leader", *Jerusalem Post*, 11/01/89 ; Judith COLP RUBIN, 1996, "The Iron Lady", *The Jerusalem Post Magazine*, 05/01/96.

## Le vote et son interprétation

---

### ACCESSIBILITÉ ET FIABILITÉ DES DONNÉES

- 1 La politique systématique de rétention de l'information menée par l'Autorité palestinienne, croisée avec l'octroi précipité par les observateurs internationaux du label d'honnêteté du scrutin avant même la proclamation de la majorité des résultats, ne pouvait qu'alimenter les rumeurs de fraudes massives et organisées au plus haut niveau<sup>1</sup>.
- 2 Les résultats détaillés, bureau de vote par bureau de vote, candidat par candidat, en ce qui concerne tant l'élection à la présidence de l'Exécutif que celle des membres du Conseil d'autonomie n'ont en effet jamais été rendus publics, et leur accès a été refusé aux candidats eux-mêmes heureux ou malheureux. Le journal officiel palestinien n'a jamais publié aucun résultat.
- 3 Les données rendues publiques l'ont été de façon plus ou moins partielles selon les circonscriptions ou les élections (présidence et Conseil). En ce qui concerne l'élection du président de l'Exécutif, la publication des résultats "définitifs" se résume à une ligne : "Le frère président Yasser Arafat 87,1 %". Rien n'est dit de la candidate malheureuse, Samiha Khalil, pas plus que du mode de calcul du pourcentage ou des résultats chiffrés. Les quelques données publiées ne sont jamais descendues en dessous du niveau global des circonscriptions et, en un premier temps, exclusivement pour la Cisjordanie. Aucun résultat concernant la bande de Gaza n'a en effet jamais été publié avant PCBS13 soit plus d'un an après le scrutin, résultat là aussi limité au niveau global de chaque circonscription. Aucun état détaillé bureau de vote par bureau de vote n'a ainsi jamais été publié et les documents officiels mais demeurés confidentiels de la Commission Centrale sur le sujet ne concernent que la Cisjordanie. Aucun récapitulatif détaillé bureau de vote par bureau de vote des circonscriptions de la bande de Gaza ne semble en effet avoir été établi. Le procès-verbal manuscrit des résultats détaillés de Gaza-centre (PCBS11) explique peut-être ce silence : ses totaux n'ont rien à voir avec le détail des bureaux de vote (lire *infra*). Concernant la seule Cisjordanie, PCBS10 fournit quant à lui des totaux, reproduits dans tous les bilans de l'élection, basés sur des données contestables. Certains bureaux, en effet, ont disparu de ce *listing* tandis que d'autres y figurent en doublon. Pour la circonscription de Jérusalem, le bureau 10 a disparu et aucun résultat n'est donné pour

le bureau 74. À Bethléem, c'est le bureau 30 qui est dépourvu de résultats tandis que les bureaux 22 et 86 voient leurs scores comptabilisés à 2 reprises. À Hébron, les bureaux 11, 61, 99, 166, 175, 178 et 184 ne figurent pas sur le récapitulatif tandis que les bureaux 66 et 161 apparaissent 2 fois avec des résultats différents. Du fait de ces errements, la somme des voix portées sur les 2 candidats se trouvait dans certains cas dépasser le nombre de bulletins validés, comme à Jérusalem, Jénine ou encore Tûlkarm, ce qui conduisit la Commission à effectuer ses reconstructions maladroites du nombre de votants (lire *supra* ).

- 4 En ce qui concerne l'élection des membres du Conseil d'autonomie, les résultats provisoires et définitifs rendus publics ne sont jamais descendus en dessous du niveau global de chaque circonscription. Dans le cas de Gaza-nord, lors du premier scrutin invalidé dans 2 bureaux pourfraudes notoires, aucun résultat n'avait même été publié. Suite au second scrutin, seuls les scores obtenus par les élus l'ont été. Les résultats définitifs de l'élection au Conseil publiés par la Commission Centrale n'ont pendant très longtemps concerné que les élus, jamais les non élus, et toujours au niveau des seules circonscriptions. Là encore, il faudra attendre PCBS13 pour avoir connaissance des résultats définitifs des non élus, résultats une fois de plus limités au seul niveau global des circonscriptions.
- 5 En dépit de cet embargo, je suis parvenu, grâce à des concours de circonstances, des réseaux de relations et de la patience, à obtenir la quasi totalité des résultats disponibles sur les 2 élections, synthétisés par bureau de vote et par candidat<sup>2</sup>. La seule véritable lacune concerne les résultats détaillés de l'élection présidentielle dans la bande de Gaza, excepté Gaza-centre, dont il n'existerait aucune trace récapitulative (sinon peut-être auprès du président lui-même ?).
- 6 Tout a été fait, semble-t-il, pour que les documents synthétiques, destinés pourtant à un usage interne à la Commission mais aussi aux observateurs, rendent toute vérification difficile. Si les *listings* de Cisjordanie, par exemple, mentionnent bien le nom des candidats en haut des colonnes de résultats, ceux de Gaza en revanche se contentent d'inscrire leur numéro d'enregistrement. Pour lire les résultats de Gaza, il faut donc se munir des bulletins de vote eux-mêmes où figurent à la fois le numéro et l'identité des candidats ainsi que leur éventuelle investiture politique<sup>3</sup>. En ce qui concerne les bureaux de vote, les *listings* de Cisjordanie comme ceux de Gaza se contentent de mentionner leur numéro. Pour lire les résultats, là aussi, il faut se munir d'autres documents, en l'occurrence le registre des inscriptions sur les listes électorales (PCBS1 ou PCBS13). Si les *listings* de Cisjordanie comme ceux de Gaza mentionnent bien la somme par colonne (score de chacun des candidats), aucune somme ne figure en bout de ligne (voix exprimées par bureau) pas plus que n'est mentionné le nombre d'inscrits ni le nombre de votants par bureau. Là encore, il faut avoir recours à d'autres documents et faire soi-même un certain nombre d'opérations.
- 7 À cette difficulté d'accès aux sources s'ajoutent les innombrables contradictions, erreurs et reconstructions dont témoignent les données établies par la Commission Centrale des élections (lire *infra*).
- 8 Établir le degré de fiabilité des données publiées par la Commission Centrale relève donc de la gageure tant les résultats sont divers, partiels et contradictoires. Le recours au témoignage des observateurs n'est que d'un recours des plus limités. Les observateurs internationaux, pour leur part, se sont abstenus de suivre les opérations de publication des résultats. Leur *satisfecit* est ainsi venu de nombreuses heures avant la publication

complète des résultats du scrutin<sup>4</sup>. Leur présence, imposée par les Accords israélo-palestiniens, ne visait en réalité qu'à apporter la caution internationale à un élément clé du "processus de paix", loin de toute véritable proclamation du droit. Politique, leur témoignage se trouvait ainsi biaisé dès le départ même si leur présence a sans doute empêché certains dérapages<sup>5</sup>.

- 9 Le témoignage des observateurs locaux est plus riche même si encore limité et parfois biaisé<sup>6</sup>. Le PDMC, pour sa part, soulignait des erreurs et appelait à la réorganisation des élections à Jérusalem et à Hébron<sup>7</sup>. Le témoignage de l'un des responsables du groupe laisse néanmoins rêveur sur l'objectivité de son travail. Pour lui, en effet, l'élection se devait d'être réussie pour "empêcher les Israéliens de traiter une fois encore les Palestiniens de bêtes incapables de démocratie". Ses observateurs auraient été invités dès lors à fermer les yeux sur un certain nombre de dysfonctionnements. Plus critique, le rapport de LAW, soulignant l'étendue des fraudes à Hébron, Râmallâh et Jéricho, a appelé quant à lui à l'organisation de nouvelles élections dans ces 3 circonscriptions<sup>8</sup>.
- 10 Israël, de son côté, a été très discret sur les éventuelles fraudes, intéressé comme la communauté internationale par la victoire de Yasser Arafat. Peace Watch, plutôt proche de la droite israélienne, a néanmoins appelé au "réexamen complet des résultats à la lumière des allégations de fraudes", mentionnant "de sérieux problèmes potentiels de fraude sur les voix à Hébron, Râmallâh, Jénine, Jérusalem et Gaza"<sup>9</sup>.
- 11 Les forces politiques palestiniennes, en dépit de la mobilisation de certaines d'entre elles, PPP et Hamas<sup>10</sup> tout particulièrement, ou de certains membres d'autres y compris élus, comme 'Abd Al-Jawâd Sâlih de Râmallâh<sup>11</sup>, ont assez rapidement enterré leurs réclamations ou dénonciations même si aucun des appels déposés devant la Cour n'a reçu de réponse adéquate<sup>12</sup>.
- 12 De façon générale, seules les erreurs mathématiques à l'intérieur d'un même tableau peuvent être relevées et corrigées. Partout ailleurs les contradictions peuvent être démasquées mais rarement résolues tant la Commission a brouillé les cartes. L'analyse factorielle de correspondances mise en œuvre pour l'interprétation du scrutin (lire *infra*) est elle-même impuissante à détecter les fraudes qui reproduiraient les cohérences générales du vote tout en gonflant les résultats de l'un ou l'autre candidat là où cette logique leur aurait déjà attribué de forts espoirs. La seule fraude éventuellement détectable grâce à ce type d'analyse est celle qui romprait avec la cohérence générale du vote, *via*, par exemple, l'augmentation massive des scores d'un candidat sur un ou des bureaux précis dans lesquels la logique générale du vote ne lui aurait attribué que de maigres espoirs.
- 13 Concernant l'élection du président, en dépit des contradictions internes aux chiffres et de l'impossibilité à se procurer les données détaillées de l'élection dans la bande de Gaza, tout laisse penser que les distorsions, si distorsions il y a, ne furent jamais suffisamment fortes pour déboucher sur un renversement de tendance. Les résultats publiés en diverses étapes ne font pas apparaître, par exemple, de différences considérables dans la répartition générale des votes entre les 2 candidats. Yasser Arafat a bel et bien été élu avec un score des plus considérable même si certains doutes peuvent par exemple subsister sur les résultats officiels de la ville d'Hébron.
- 14 Dans le cas de l'élection des membres du Conseil, la cohérence du vote du 20 janvier manifestée par l'analyse factorielle est générale. L'hypothèse d'une manipulation globale organisée par l'Autorité semble donc très faible d'autant plus que cette cohérence,

comme nous le verrons, contredit le discours tenu généralement sur l'élection. Pour qu'une telle manipulation ait pu avoir lieu, il aurait donc fallu que l'Autorité ait eu une claire conscience du mode opératoire adopté par l'électeur, qu'elle "s'y glisse" et fasse varier les résultats en fonction de cette logique. Cette hypothèse semble difficilement défendable en tout cas au niveau général. Des manipulations ponctuelles, en revanche, sont sans doute envisageables. Dans bien des cas, quelques centaines de voix, voire même dizaines, séparaient le dernier élu du premier non élu. Certains candidats bien en cour auraient pu ainsi bénéficier d'un petit coup de pouce que seule une gestion mathématique rigoureuse des données aurait permis de déceler ou une observation systématique et tout aussi rigoureuse<sup>13</sup>.

- 15 L'étude détaillée du procès-verbal général des données de l'élection dans la circonscription d'Hébron (voir *infra* dans le chapitre consacré à la circonscription) établi par la Commission régionale suggère une toute autre explication à l'amoncellement des contradictions. Dans le cas précis des domaines concernés par ce document, l'incompréhension de certaines notions (bulletins blancs, bulletins nuls, suffrages validés, votants, etc.), les inversions entre dizaines et unités habituelles aux arabophones et les erreurs sur certains chiffres dues au passage des caractères arabes aux chiffres latins rendent compte avec netteté des innombrables incohérences du document que la fraude n'explique donc pas nécessairement<sup>14</sup>.

## LA PARTICIPATION AU SCRUTIN

### Les données

- 16 Concernant la participation au scrutin, la Commission Centrale des élections, à l'instar de ses données sur le nombre d'inscrits sur les listes électorales, a diffusé des chiffres extrêmement différents non seulement à travers le temps mais également à l'intérieur de mêmes publications, s'abstenant de jamais publier les données détaillées au niveau de chacun des bureaux de vote. Aucune comptabilité ne semble par ailleurs avoir pris en compte d'éventuelles différences de participation entre l'élection du Conseil et celle de la présidence de l'Autorité, à croire que l'électeur a obéi à une logique implacable de comportement unifié, raturant de même manière ses bulletins, et qu'aucun n'a voulu voter pour le Conseil sans s'engager sur le président et réciproquement<sup>15</sup>. Les contradictions et différences de chiffres jointes à l'absence de toute donnée détaillée bureau de vote par bureau de vote débouchent ainsi sur une incertitude totale concernant la réalité exacte de la participation. Empêchant toute évaluation de la fiabilité des résultats publiés, elles peuvent en outre légitimement alimenter les suspicions d'éventuelles manipulations concernant les résultats de tel ou tel candidat.
- 17 Une première série de différences intervient dans le nombre des votants, plus de 43 000 d'entre eux ayant disparu entre les chiffres rendus publics immédiatement après le scrutin et ceux publiés plus d'un an plus tard (tableaux 6 à 8). Dans la bande de Gaza, c'est ainsi 8,6 % des votants qui disparaissent, Gaza-nord battant tous les records avec une perte de 11,4 % de ses votants déclarés juste après le scrutin. En Cisjordanie, la perte ne s'élève qu'à 3,5 % mais à Hébron, c'est 9,5 % des votants qui disparaissent des comptes et 7,4 % des votants de Râmallâh, 2 circonscriptions où les résultats se sont trouvés les plus contestés. À l'inverse 3 circonscriptions gagnent des votants, Jérusalem (1 685), Tûlkarm (187) et Jénine (7).

	A	B	C	D	E	F	G
	Votants	Bulletins Blancs	Bulletins Nuls	B+C	Bulletins Validés	A-(E+D)	F/A
<b>Cisjordanie</b>							
Jérusalem	32316	-	-	-	32316	0	0
Jéricho	10685	312	254	566	10119	0	0
Bethléem	41465	-	-	-	41465	0	0
Jénine	60919	2710	1642	4352	56567	0	0
Hébron	88366	3262	-	3262	85104	0	0
Râmallâh	56429	-	-	-	56429	0	0
Salfit	15247	542	552	1094	14153	0	0
Tûbâs	13166	313	273	586	12580	0	0
Tûlkarm	44802	2969	2003	4972	39830	0	0
Qalqilyâ	19724	750	740	1490	18234	0	0
Naplouse	87005	2385	2152	4537	82468	0	0
<b>Total Cisjordanie</b>	<b>470124</b>	<b>13243</b>	<b>7616</b>	<b>20859</b>	<b>449265</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bande de Gaza</b>							
Gaza-nord	53567	701	1531	2232	51279	56	0.1%
Gaza-ville	108759	938	2180	3118	105342	299	0.3%
Gaza-centre	45156	641	1732	2373	43892	-1109	-2.5%
Khân Yûnis	63649	619	2344	2963	60352	334	0.5%
Rafah	38824	265	1045	1310	37495	19	0.0%
<b>Total Bande de Gaza</b>	<b>309955</b>	<b>3164</b>	<b>8832</b>	<b>11996</b>	<b>298360</b>	<b>-401</b>	<b>-0.1%</b>
<b>Total général</b>	<b>780079</b>	<b>16407</b>	<b>16448</b>	<b>32855</b>	<b>747625</b>	<b>-401</b>	<b>-0.1%</b>

Tableau 6 - États des votants et des bulletins validés publiés au lendemain même du scrutin  
Colonne A - PCBS2. PCBS3 et PCBS6, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (437 808). PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza, donne les mêmes chiffres mais, dans son récapitulatif général de la Cisjordanie, donne un total différent (435 947). PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (86 706) portant le total de la Cisjordanie à 467 964 et le total global à 777 919. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (38 876).

Colonnes B et C - PCBS2. PCBS3, consacré à la seule Cisjordanie, inscrit un zéro au lieu de laisser la case en blanc pour les bulletins nuls à Hébron. PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza. PCBS8, consacré à la seule Cisjordanie. PCBS9 ne donne aucun chiffre pour les bulletins blancs à Hébron et et donne des chiffres différents pour les bulletins blancs et nuls de Naplouse (4 288 et 2 666) portant le total des blancs à 11 884 et des nuls à 8 130. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne des chiffres différents (3 014 bulletins blancs et 2 164 bulletins nuls).

Colonne E - PCBS2. PCBS3 et PCBS8, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (416 949). PCBS9 donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (79 752) portant le total de la Cisjordanie à 447 950. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (35 404).

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Votants	Bulletins Blancs	Bulletins Nuls	B+C	Bulletins Validés	Bulletins Validés	A-(E+D)	F-E	A-(F+D)
<b>Cisjordanie</b>									
Jérusalem	34001	-	-	-	34001	34001	0	0	0
Jéricho	10682	312	254	566	10116	10685	0	569	-569
Bethléem	40115	-	-	-	40115	41465	0	1350	-1350
Jénine	60926	2710	1642	4352	56574	60919	0	4345	-4345
Hébron	79939	3262	-	3262	76677	88366	0	11689	-11689
Râmallâh	52229	-	-	-	52229	56429	0	4200	-4200
Salft	15158	542	552	1094	14064	15247	0	1183	-1183
Tûbâs	12529	313	273	586	11943	13166	0	1223	-1223
Tûlkarm	44989	2969	2003	4972	40017	44802	0	4785	-4785
Qalqilyâ	18963	750	740	1490	17473	19724	0	2251	-2251
Naplouse	84056	2385	2152	4537	79519	87005	0	7486	-7486
<b>Total Cisjordanie</b>	<b>453587</b>	<b>13243</b>	<b>7616</b>	<b>20859</b>	<b>432728</b>	<b>471809</b>	<b>0</b>	<b>39081</b>	<b>-39081</b>
<b>Bande de Gaza</b>									
Gaza-nord	47484	-	-	-	47484	53567	0	6083	-6083
Gaza-ville	100719	-	-	-	100719	108759	0	8040	-8040
Gaza-centre	41218	-	-	-	41218	45156	0	3938	-3938
Khân Yûnis	58221	-	-	-	58221	63649	0	5428	-5428
Rafah	35596	-	-	-	35596	38824	0	3228	-3228
<b>Total Bande de Gaza</b>	<b>283238</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>283238</b>	<b>309955</b>	<b>0</b>	<b>26717</b>	<b>-26717</b>
<b>Total général</b>	<b>736825</b>	<b>13243</b>	<b>7616</b>	<b>20859</b>	<b>715966</b>	<b>781764</b>	<b>0</b>	<b>65798</b>	<b>-65798</b>

Tableau 7 - États des votants et des bulletins validés publiés un an et demi après le scrutin

Colonne A - PCBS13 : 49.

Colonnes B et C - PCBS13 : 56.

Colonne E-PCBS13 : 49.

Colonne F - PCBS13 : 56 et 95. PCBS13 : 56 donne des totaux aberrants pour la Cisjordanie (470 809) par rapport aux chiffres détaillés et entre ce total et celui de la bande de Gaza (780 079). PCBS13 : 95 donne un chiffre détaillé différent pour Jérusalem (32 316) et des totaux justes pour l'ensemble.

	A Votants	B Votants	C B-A	D C/A	E Bulletins Validés	F Bulletins Validés	G F-E	H G/E
<b>Cisjordanie</b>								
Jérusalem	32316	34001	1685	5.2%	32316	34001	1685	5.2%
Jéricho	10685	10682	-3	0.0%	10119	10116	-3	0.0%
Bethléem	41465	40115	-1350	-3.3%	41465	40115	-1350	-3.3%
Jénine	60919	60926	7	0.0%	56567	56574	7	0.0%
Hébron	88366	79939	-8427	-9.5%	85104	76677	-8427	-9.9%
Râmallâh	56429	52229	-4200	-7.4%	56429	52229	-4200	-7.4%
Salfit	15247	15158	-89	-0.6%	14153	14064	-89	-0.6%
Tûbâs	13166	12529	-637	-4.8%	12580	11943	-637	-5.1%
Tûlkarm	44802	44989	187	0.4%	39830	40017	187	0.5%
Qalqilyâ	19724	18963	-761	-3.9%	18234	17473	-761	-4.2%
Naplouse	87005	84056	-2949	-3.4%	82468	79519	-2949	-3.6%
Total Cisjordanie	470124	453587	-16537	-3.5%	449265	432728	-16537	-3.7%
<b>Bande de Gaza</b>								
Gaza-nord	53567	47484	-6083	-11.4%	51279	47484	-3795	-7.4%
Gaza-ville	108759	100719	-8040	-7.4%	105342	100719	-4623	-4.4%
Gaza-centre	45156	41218	-3938	-8.7%	43892	41218	-2674	-6.1%
Khân Yûnis	63649	58221	-5428	-8.5%	60352	58221	-2131	-3.5%
Rafah	38824	35596	-3228	-8.3%	37495	35596	-1899	-5.1%
Total Bande de Gaza	309955	283238	-26717	-8.6%	298360	283238	-15122	-5.1%
Total général	780079	736825	-43254	-5.5%	747625	715966	-31659	-4.2%

Tableau 8 - Comparaison des états des votants et des bulletins validés publiés au lendemain du scrutin et un an et demi après

Colonne A - PCBS2, PCBS3 et PCBS6, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (437 808). PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza, donne les mêmes chiffres mais, dans son récapitulatif général de la Cisjordanie, donne un total différent (435 947). PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (86 706) portant le total de la Cisjordanie à 467 964 et le total global à 777 919. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (38 876).

Colonne B - PCBS13 : 49.

Colonne E - PCBS2, PCBS3 et PCBS8, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (416 949). PCBS9 donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (79 752) portant le total de la Cisjordanie à 447 950. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (35 404).

Colonne F - PCBS13 : 49. Dans le cas de Bethléem 34 572 voix pour Yasser Arafat et 4 097 pour Samîha Khalîl, du fait des lacunes de PCBS10), et d'Hébron (66 830 pour Yasser Arafat et 8 549 pour Samîha Khalîl).

- 18 Dans la bande de Gaza, les changements opérés dans le nombre de votants de chaque circonscription, Gaza-nord mis à part, s'expliquent par une simple reconstruction. Un an après le scrutin, devant les contradictions manifestées par les premiers chiffres publiés, le nombre de votants a été arbitrairement ramené à la somme des voix portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl. La prise en compte d'éventuels bulletins nuls et blancs a par ailleurs été écartée pour l'ensemble des circonscriptions de la bande de Gaza, le nombre de votants et le nombre de bulletins validés étant dès lors identiques, tout au moins dans PCBS13 : 49.
- 19 La comptabilisation des bulletins blancs et nuls a visiblement posé de gros problèmes. À en croire l'ensemble des sources, Jérusalem, Râmallâh et Bethléem sont ainsi censées n'avoir connu aucun bulletin blanc ni nul tandis qu'Hébron n'aurait eu que des bulletins blancs mais aucun nul. Si les opérations mathématiques de vérification (l'addition du nombre de bulletins validés avec celui des bulletins blancs et nuls étant censée équivaloir

au nombre de votants) tombent juste pour les chiffres de Cisjordanie publiés au lendemain du scrutin, ce n'est le cas pour aucune des données de cette époque concernant la bande de Gaza (tableau 6). Tandis qu'à Gaza-centre c'est plus de 1 100 bulletins qui disparaissent (entre les 45 156 votants et les 43 892 bulletins validés, blancs et nuls), dans toutes les autres circonscriptions ce sont des bulletins qui apparaissent en trop. Les procès-verbaux manuscrits des résultats de l'élection présidentielle dans chaque circonscription de la bande de Gaza ne comportent eux-mêmes de données sur le nombre de bulletins et nuls que dans la circonscription de Rafah et aucune d'entre elles ne correspond aux chiffres ni de PCBS2 ni de PCBS13. Ces évidentes contradictions ont ainsi conduit la Commission Centrale à reconstruire arbitrairement et bien maladroitement ses tableaux<sup>16</sup>.

- 20 D'autres reconstructions hâtives ont eu lieu. Concernant Jérusalem, par exemple, les 32 316 bulletins validés comptabilisés au départ étaient inférieurs de 1 685 unités aux 34 001 voix censées avoir été portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl. La Commission, dans PCBS13 :49, a dès lors aligné le nombre de votants sur la somme des suffrages exprimés à la présidentielle, considérant qu'aucun bulletin blanc ou nul n'avait été déposé dans l'urne. Elle a adopté la même tactique pour Jénine qui comptait 7 bulletins validés de moins que de voix portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl, et pour Tûlkarm avec ses 187 suffrages de la présidentielle en trop.
- 21 Dans le même PCBS13, mais 7 pages plus loin, les contradictions réapparaissent avec force puisque le nombre de bulletins validés est de 45 939 unités supérieur à celui des votants...
- 22 Face à de telles divergences et en l'absence de données détaillées selon les bureaux de vote, il est bien évidemment impossible de dresser un tableau exact de la participation réelle à ces élections. Face à cette difficulté, tous les chiffres de votants par bureau de vote donnés dans cet ouvrage ont été arbitrairement bâtis sur l'addition des voix portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl dans un bureau donné, divisée par la somme totale de ces voix exprimées au niveau de la circonscription et multipliée par le nombre de votants de la circonscription figurant dans PCBS13 : 49. En l'absence des résultats détaillés de l'élection présidentielle dans la bande de Gaza (à l'exception de Gaza-centre), la participation bureau de vote par bureau de vote n'a pu être estimée dans cette région.

## Le taux de participation

- 23 Si l'on retient pour base de cette étude les données de PCBS13 : 261-320 concernant le nombre d'inscrits et celles de PCBS13 : 49 concernant le nombre de votants, la Cisjordanie se retrouve ainsi avec une participation de 67,4 % quand la participation de la bande de Gaza s'élève à 79,7 %, ces données donnant une participation globale de 71,7 % (tableau 9).
- 24 Chaque circonscription a néanmoins manifesté des comportements différents. En Cisjordanie, c'est ainsi Jéricho qui a fait preuve de la mobilisation la plus grande avec ses 82,8 % de participation. Plusieurs interprétations peuvent être données de ce taux record. Tandis que certains y verront la traduction de l'antériorité de l'obtention de l'autonomie sur les autres villes et régions de Cisjordanie, d'autres y liront celle de la présence massive de fonctionnaires militaires et civils de l'Autorité ; d'autres encore souligneront la tendance profonde et ancienne de la région à manifester sa fidélité au pouvoir en place quel qu'il soit, jordanien ou Fath, quand d'autres donneront crédit aux rumeurs de fraudes au profit de Sâ'ib 'Urayqât, "ministre" des Affaires locales en charge des élections et candidat dans la circonscription. Le cas de Jéricho mis à part, la participation apparaît

comme beaucoup plus forte dans le nord de la Cisjordanie (en dépit de la faible mobilisation de Qalqilyâ) que dans le centre ou le sud (en dépit de la forte mobilisation des villes de la circonscription de Bethléem). Avec ses 42,5 % de participation seulement, Jérusalem a manifesté sa singularité de ville annexée par Israël (lire *infra*).

- 25 La participation a également connu des variations significatives selon les types d'habitat en tout cas en Cisjordanie pour laquelle une évaluation relativement précise peut être effectuée (tableau 10). Avec un taux de participation de 71,4 % les villages ont ainsi dans leur ensemble témoigné d'une participation supérieure à celle des camps (68,6 %) et plus encore à celle des villes (60,6 %). La faiblesse de la participation des villes tient cependant aux cas particuliers de Jérusalem annexée et d'Hébron non encore évacuée. Dans 7 des 11 circonscriptions, en tout cas, les villages se placent 1<sup>ers</sup> en termes de participation. À Tûbâs et Jénine seulement ils se placent 2<sup>es</sup> tandis qu'à Naplouse et Bethléem ils arrivent en 3<sup>e</sup> position. Les très grandes disparités internes à chacun des sous-ensembles imposent néanmoins une très grande prudence dans l'établissement de conclusions générales.

	A Inscrits	B Votants	C B/A	D Variations B/A Selon les bureaux
<b>Cisjordanie</b>				
Jérusalem	80051	34001	42.5%	88,5% - 14,3%
Jéricho	12906	10682	82.8%	101,6% - 52,5%
Bethléem	55134	40115	72.8%	103,7% - 39,6%
Jénine	82314	60926	74.0%	103,6% - 40,8%
Hébron	133084	79939	60.1%	90,0% - 24,7%
Râmallâh	79108	52229	66.0%	92,2% - 34,3%
Salft	18996	15158	79.8%	97,8% - 64,1%
Tûbâs	15914	12529	78.7%	91,3% - 66,2%
Tûlkarm	56319	44989	79.9%	104,7% - 58,7%
Qalqilyâ	27278	18963	69.5%	101,1% - 44,1%
Naplouse	111651	84056	75.3%	99,8% - 44,4%
Total Cisjordanie	672755	736825	67.4%	104,7% - 14,3%
<b>Bande de Gaza</b>				
Gaza-nord	61123	47484	77.7%	-
Gaza-ville	122724	100719	82.1%	-
Gaza-centre	56015	41218	73.6%	94,5% - 69,6%
Khân Yûnis	71629	58221	81.3%	-
Rafah	44034	35596	80.8%	-
Total Bande de Gaza	355525	283238	79.7%	-
<b>Total général</b>	<b>1028280</b>	<b>11</b>	<b>71.7%</b>	<b>-</b>

Tableau 9 - Participation au scrutin selon les circonscriptions

Colonne A - PCBS6 ; PCBS13 : 4 9, 56.

Colonne B - PCBS13 : 49.

	A	B	C	D	E	F
	Inscrits	% C/R/V	Votants	% C/R/V	C/A	Variations C/A Selon les bureaux
<b>Citadins (C)</b>						
Jérusalem	58440	70.5%	22242	65.4%	39.4%	79,7% - 14,3%
Jéricho	6116	7.6%	5278	15.5%	86.3%	92,7% - 82,4%
Bethléem	22137	40.2%	17449	43.5%	78.8%	88,9% - 53,9%
Jénine	12165	14.8%	8444	13.9%	69.4%	76,4% - 61,3%
Hébron	43393	32.6%	18557	21.0%	42.8%	59,2% - 24,7%
Râmallâh	19250	24.3%	12447	23.8%	64.7%	77,8% - 50,6%
Saïfit	3246	17.1%	2398	15.8%	73.9%	77,5% - 70,0%
Tûbâs	6312	39.7%	5084	40.6%	80.5%	84,4% - 74,9%
Tûlkarm	17860	31.7%	14058	31.2%	78.7%	91,8% - 67,4%
Qalqilyâ	12459	45.7%	7410	39.1%	59.5%	79,0% - 44,1%
Naplouse	47026	42.1%	35952	42.8%	76.5%	98,4% - 57,1%
Total des citadins	246404	36.6%	149318	32.9%	60.6%	98,4% - 14,3%
<b>Réfugiés des camps (R)</b>						
Jérusalem	4564	5.7%	1996	5.9%	43.7%	66,4% - 19,8%
Jéricho	4544	5.7%	3412	10.0%	75.1%	91,0% - 52,5%
Bethléem	4751	8.6%	3344	8.3%	70.4%	80,4% - 50,3%
Jénine	4370	5.3%	3303	5.4%	75.6%	86,4% - 68,3%
Hébron	5051	3.8%	2307	Erreur	Erreur	78,2% - 43,2%
Râmallâh	4929	6.2%	3170	6.1%	64.3%	89,9% - 47,3%
Tûbâs	2873	18.1%	2091	16.7%	72.8%	75,9% - 71,2%
Tûlkarm	6789	12.1%	5160	11.5%	76.0%	85,8% - 58,8%
Naplouse	12138	10.9%	9510	11.3%	78.4%	85,2% - 71,8%
Total des réfugiés	50009	7.4%	34293	7.6%	68.6%	89,9% - 19,8%
<b>Ruraux (V)</b>						
Jérusalem	19047	23.8%	9763	28.7%	51.3%	88,5% - 21,6%
Jéricho	2246	2.8%	1993	5.9%	88.7%	101,6% - 79,4%
Bethléem	28246	51.2%	19323	48.2%	68.4%	103,7% - 39,6%
Jénine	65779	79.9%	49179	80.7%	74.8%	103,6% - 40,8%
Hébron	84640	63.6%	57721	65.3%	68.2%	90,0% - 48,5%
Râmallâh	54929	69.4%	36612	70.1%	66.7%	92,2% - 34,3%
Saïfit	15750	82.9%	12760	84.2%	81.0%	97,8% - 64,1%
Tûbâs	6729	42.3%	5354	42.7%	79.6%	91,3% - 66,2%
Tûlkarm	31670	56.2%	25771	57.3%	81.4%	104,7% - 58,7%
Qalqilyâ	14819	54.3%	11553	60.9%	78.0%	101,1% - 51,9%
Naplouse	52487	47.0%	38594	45.9%	73.5%	99,8% - 44,4%
Total des ruraux	376342	55.9%	268623	59.2%	71.4%	104,7% - 21,6%

Tableau 10 - Participation au scrutin selon le type d'habitat en Cisjordanie

Colonne A - PCBS13 : 261-320 pour les données détaillées par bureaux de votes. Leur agrégation selon le type d'habitat vient de ma recherche.

Colonne C - En l'absence de données publiées, le nombre de votants par bureaux de vote à la base de ma ventilation selon le type d'habitat a été calculé à partir de la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samiha Khalil dans chacun des bureaux, divisée par la somme de ces suffrages dans l'ensemble de la circonscription et multipliée par le nombre de votants au niveau de la circonscription. Du fait des incohérences et lacunes des données concernant la présidentielle pour la circonscription d'Hébron, la somme réelle des données ventilées (78 586) est inférieure au nombre officiel de votants (79 939) figurant dans le récapitulatif par circonscription.

## Le taux de remplissage des bulletins pour le Conseil

- 26 Le nombre de voix portées sur l'ensemble des candidats au Conseil a en effet lui aussi varié selon les sources, comme le nombre de votants ou de bulletins validés. Pour ne pas alimenter plus encore, sans doute, les rumeurs de fraude et de manipulations, il semblerait que décision ait été prise au sein de la Commission Centrale des élections de ne plus toucher au nombre de voix censées avoir été portées sur les candidats au-delà des résultats publiés au lendemain du scrutin.
- 27 Les tout premiers documents, en tout cas, se contredisaient (tableau 11). Tandis, par exemple, que le bilan des résultats de l'élection du Conseil par circonscription faisait état de 370 candidats et de 1 902 308 voix pour la Cisjordanie (PCBS3), le bilan par liste publié le même jour mentionnait 368 candidats et 1 892 863 voix (PCBS4)<sup>17</sup>. En dépit du "gel" des résultats, des différences subsistent encore dans les totaux au sein du même PCBS13. Les données qui ont servi de base à cet ouvrage sont celles qui figurent dans PCBS13 : 57-94 et qui correspondent à celles publiées dans la presse au lendemain du scrutin.
- 28 L'étude détaillée du nombre de voix exprimées montre que, selon les circonscriptions, les votants ont profité de manière très inégale de leur droit de vote (tableau 11). Par rapport au nombre maximal théorique de voix accordables aux candidats, les votants n'ont ainsi

voté qu'à 78,6 % de leur capacité. Ce chiffre global recouvre néanmoins des réalités extrêmement diverses tant entre chaque circonscription qu'à l'intérieur de chacune d'elles. Basées sur le nombre de voix accordées à Yasser Arafat et à Samîha Khalîl, ces taux de remplissage montrent tout d'abord que, dans les circonscriptions dotées d'un scrutin uninominal, les électeurs ont dans l'ensemble voté pour le Conseil plus que pour la présidentielle. Partout ailleurs, excepté certains rares bureaux de vote, les électeurs n'ont rempli que partiellement leur bulletin de vote.

- 29 Le détail des taux de remplissage montre qu'il faut néanmoins se garder de tirer des conclusions générales tant les différences à l'intérieur des différents sous-ensembles envisageables sont considérables. *Grosso modo*, plus le nombre de sièges à pourvoir par circonscription est important, moins le taux de remplissage des bulletins est élevé. Des exceptions pourtant sont relevées. En Cisjordanie, Bethléem se fait remarquer par un taux de remplissage inférieur à ce qu'il aurait dû être en moyenne, si on le compare, par exemple, à Tûlkarm, également doté de 4 sièges à pourvoir (71,2 % à Bethléem contre 80 % à Tûlkarm), mais cette spécificité de Bethléem tient peut-être à l'existence du quota confessionnel. Jénine se situe également dans la zone inférieure au nombre de voix escomptables. Dans la bande de Gaza, seule Gaza-ville manifeste une exception avec un taux extrêmement élevé comparé à ce qu'il aurait pu être vu le nombre de sièges à pourvoir.
- 30 L'observation des taux de remplissage par bureaux de vote ventilés selon l'habitat ne donne rien de significatif (tableau 12). Aucun modèle ne se dégage, en effet, qui permettrait d'identifier un taux propre aux citadins, aux réfugiés des camps ou aux villageois, à la différence, par exemple, du taux de participation. À l'intérieur même de chacun des sous-ensembles, en effet, d'importantes différences sont observables qui apparaissent comme intrinsèquement liées aux localismes explicatifs de cette élection comme nous le verrons. Dans bien des cas, en effet, les électeurs se sont contentés de cocher les seuls noms des candidats originaires de leur espaces rapprochés de solidarité sans chercher à profiter pleinement de leur droit de vote. Prisonniers de ces localismes, dans le cas des bureaux de vote d'où n'étaient originaires aucun candidat, les électeurs ont souvent manifesté un comportement inverse, n'hésitant pas à cocher un nombre de candidats presque aussi nombreux que le nombre de sièges à pourvoir, mais là encore sur une base localiste et non pas politique, l'espace de solidarité étant simplement quelque peu élargi.

	A	B	C	D	E	F
	Bulletins Validés	Voix	Sièges	Effectif Théorique Voix	B/D	Variations B/D Selon les bureaux
Cisjordanie						
Jérusalem	34001	169259	7	238007	71.1%	161,3% - 35,5%
Jéricho	10116	10221	1	10116	101.0%	103,5% - 97,7%
Bethléem	40115	110100	4	160460	71.2%	95,1% - 42,2%
Jénine	56574	234300	6	339444	69.0%	99,2% - 29,9%
Hébron	76677	458921	10	766770	59.9%	130,9% - 25,0%
Râmallâh	52229	275262	7	365603	75.3%	97,3% - 44,9%
Salfît	14064	14134	1	14064	100.5%	103,6% - 93,8%
Tûbâs	11943	12592	1	11943	105.4%	111,4% - 102%
Tûlkarm	40017	128101	4	160068	80.0%	109,8% - 13,7%
Qalqilyâ	17473	30970	2	34946	88.6%	104,4% - 61,1%
Naplouse	79519	458468	8	636152	72.1%	95,5% - 34,3%
Total Cisjordanie	432728	1902328	51	-	-	161,3% - 13,7%
Moyenne Cisjordanie	-	-	-	-	81.3%	-
Bande de Gaza						
Gaza-nord	47484	238241	7	332388	71.7%	-
Gaza-ville	100719	926010	12	1208628	76.6%	-
Gaza-centre	41218	158926	5	206090	77.1%	87,6% - 44,3%
Khân Yûnis	58221	290324	8	465768	62.3%	-
Rafah	35596	135676	5	177980	76.2%	-
Total Bande de Gaza	283238	1749177	37	-	-	-
Moyenne Bande de Gaza	-	-	-	-	72.8%	-
Total général	715966	3651505	88	-	-	-
Moyenne générale	-	-	-	-	78.6%	-

Tableau 11 - Élection des membres du Conseil. Taux de remplissage des bulletins selon les circonscriptions

Colonne A - PCBS13 : 49.

Colonne B - Les données proviennent de l'addition des scores obtenus par chacun des candidats publiés dans PCBS12 et PCBS13 : 57-94. PCBS3, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Jérusalem (169 239) et Naplouse (458 921), portant ainsi le total pour la Cisjordanie à 1 902 308. PCBS13 : 98, donnant une ventilation selon l'appartenance politique pour la Cisjordanie, donne un total différent (1 896 754). PCBS13 : 99, donnant une ventilation selon l'appartenance politique pour la bande de Gaza, donne un total différent (1 616 205). PCBS13 : 100, donnant une ventilation selon l'appartenance politique pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, donne un total différent (3 512 959).

Colonne F - Faute de données suffisamment précises sur le nombre de bulletins validés par bureaux de vote, les variations du taux de remplissage des bulletins n'ont pu être calculées pour la bande de Gaza (à l'exception de Gaza-centre, voir *infra*).

	A Bulletins Validés	B Voix	C Sièges	D Effectif Théorique Voix	E B/D	F Variations B/D Selon les bureaux
<b>Citadins</b>						
Jérusalem	22242	115227	7	155694	74.0%	95,8% - 43,0%
Jéricho	4988	5098	1	4998	102.0%	103,5% - 99,1%
Bethléem	17449	52568	4	69796	78.1%	92,2% - 71,3%
Jénine	7841	34332	6	47046	73.0%	84,7% - 50,1%
Hébron	17800	110462	10	178000	62.1%	74,7% - 37,3%
Râmallâh	12447	66100	7	87129	75.9%	97,3% - 62,2%
Salft	2225	2227	1	2225	100.1%	103,3% - 97,9%
Tûbâs	4846	5092	1	4846	105.1%	107% - 103,3%
Tûlkarm	12504	41769	4	50016	83.5%	92,8% - 69,7%
Qalqilyâ	6828	11916	2	13656	87.3%	92,0% - 80,8%
Naplouse	34011	204011	8	272088	75.0%	95,5% - 57,8%
Total des citadins	143191	648802	51	-	-	107% - 37,3%
Moyenne des citadins	-	-	-	-	83.3%	-
<b>Réfugiés des camps</b>						
Jérusalem	1996	10556	7	13972	75.6%	88,6% - 66,4%
Jéricho	3231	3239	1	3231	100.2%	103% - 98%
Bethléem	3344	7689	4	13376	59.6%	65,3% - 50,3%
Jénine	3067	12487	6	18402	67.9%	75,5% - 60,9%
Hébron	Erreur	25162	10	Erreur	Erreur	130,9% - 71,8%
Râmallâh	3170	18382	7	22190	82.8%	91,5% - 76,1%
Tûbâs	1993	2062	1	1993	103.5%	107,1% - 102%
Tûlkarm	4590	14989	4	18360	81.6%	109,8% - 67,4%
Naplouse	8997	52620	8	71976	73.1%	84,6% - 60,1%
Total des réfugiés des camps	30388	147186	51	-	-	130,9% - 50,3%
Moyenne des réfugiés	-	-	-	-	85.3%	-
<b>Ruraux</b>						
Jérusalem	9763	43476	7	68341	63.6%	161,3% - 35,5%
Jéricho	1887	1884	1	1887	99.8%	102,2% - 97,7%
Bethléem	19322	49843	4	77288	66.9%	95,1% - 42,2%
Jénine	45666	187481	6	273996	68.4%	99,2% - 43,3%
Hébron	55366	323297	10	553660	58.4%	89,2% - 25,0%
Râmallâh	36612	190780	7	256284	74.4%	95,5% - 44,9%
Salft	11839	11907	1	11839	100.6%	103,6% - 93,8%
Tûbâs	5104	5438	1	5104	106.5%	111,4% - 102,5%
Tûlkarm	22923	71343	4	91692	77.8%	104,5% - 13,7%
Qalqilyâ	10645	19054	2	21290	89.5%	104,4% - 61,1%
Naplouse	36511	201837	8	292088	69.1%	90,6% - 34,3%
Total des ruraux	255638	1106340	51	-	-	111,4% - 25,0%
Moyenne des ruraux	-	-	-	-	79.6%	-

Tableau 12 - Élection des membres du Conseil. Taux de remplissage des bulletins selon le type d'habitat par circonscriptions en Cisjordanie

Colonne A - En l'absence de données publiées, le nombre de bulletins validés par bureaux de vote à la base de ma ventilation selon le type d'habitat a été calculé à partir de la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl dans chacun des bureaux, divisée par la somme de ces suffrages dans l'ensemble de la circonscription et multipliée par le nombre de bulletins validés au niveau de la circonscription. Du fait des incohérences et lacunes des données concernant la présidentielle pour la circonscription d'Hébron, la somme réelle des données ventilées est inférieure au nombre officiel de bulletins (76 677) figurant dans le récapitulatif par circonscription.

Colonne B - Les ventilations selon le type d'habitat viennent de ma recherche à partir des scores obtenus par chacun des candidats publiés dans PCBS12 et PCBS13 : 57-94.

## LES ÉLUS

### L'appartenance politique

- 31 Du point de vue de l'appartenance politique définie en terme d'enregistrement des candidatures, 53 des 88 élus ont bénéficié de l'investiture "d'entités partisanses". Parmi elles, Fath triomphe avec 50 élus auxquels s'ajoute 'Azmî Chu'aybî, candidat enregistré comme Fida mais qui avait ensuite fait campagne à Râmallâh au sein de la liste Fath. À Gaza-ville, le fondateur du Mouvement Palestinien pour la Construction Démocratique, Haydar 'Abd Al-Châfi, est également élu. À Naplouse, enfin, un membre du Bloc Indépendant de la Liberté et de l'Indépendance, Husâm Khadr, élu lors des primaires de Fath puis écarté des listes officielles du mouvement, entre également au Conseil. Les 35 autres membres du Conseil avaient quant à eux enregistré leurs candidatures comme indépendants.
- 32 Fath bénéficie ainsi d'élus dont il avait investi les candidatures dans l'ensemble des circonscriptions à l'exception notable de Bethléem et de Tûbâs. Avec 21 élus dont les candidatures avaient été enregistrées comme indépendantes mais réputés proches de

Fath, le mouvement de Yasser Arafat confirme son emprise sur la vie publique palestinienne. La victoire du mouvement, traversé par les nombreux clivages et contradictions déjà mentionnés, ne peut néanmoins être interprétée comme celle de la ligne politique adoptée par Yasser Arafat. De fermes opposants à Oslo avaient été investis par le mouvement, rappelons-le une fois encore, tandis que des proches du chef de l'OLP avaient dû se présenter comme indépendants. Les membres de son Comité Central candidats à l'élection ont été élus à la notable exception de Zakaryâ Al-Aghâ rejeté par les électeurs de Khân Yûnis. Le même Al-Aghâ est ainsi le seul des 9 "ministres" (dont 8 investis par Fath auxquels s'ajoute Jamîl Al-Tarîfî, candidat indépendant élu à Râmallâh) candidats à avoir échoué.

- 33 Les 14 autres élus indépendants témoignaient de positions politiques diverses. Les islamistes, au sens large du terme, y étaient les plus nombreux avec quelque 6 élus (auxquels il faudrait ajouter les 4 élus Fath relevant du courant religieux du mouvement). 3 d'entre eux, les *chaykh*-s Wajîh Yâghî et Mûsâ Za'ûb de Gaza ainsi que Karam Zarandah de Gaza-nord, étaient habituellement qualifiés de proches de Hamas quand Sulaymân Al-Rûmî de Rafah relevait plutôt des courants piétistes du *Tablîgh*, ce mouvement d'origine indienne très bien implanté en Palestine quoique discret, tandis que Mu'âwiyya Al-Masrî de Naplouse voyait une certaine indépendance mise en avant. Yûsuf Al-Chantî de Gaza-ville, enfin, incarnait l'islam égyptien. Quatre réputés proches du FPLP étaient également élus. Ra'fat Al-Najjâr de Khân Yûnis apparaissait comme leur figure emblématique, à côté de Kamâl Al-Charafî de Gaza-nord, de Fakhri Turkmân de Jénine, et du chrétien Bichâra Da'ûd de Bethléem. Madame Râwiyya Al-Chawâ, enfin, promettait d'être un membre critique du Conseil en dépit de ses liens traditionnels avec la Jordanie et de son mariage avec le maire Fath de Gaza.
- 34 Concernant l'élection présidentielle, la victoire de Yasser Arafat est sans appel (tableau 13) puisqu'il dépasse de plus de 77 % des voix sa rivale malheureuse. Globalement la bande de Gaza a accordé au président en exercice de meilleurs scores que la Cisjordanie avec un différentiel de 8 %.

### "Returnees" et anciens bannis

- 35 Avoir appartenu dans le passé aux instances dirigeantes de l'OLP de l'Extérieur, soit en tant qu'ancien banni soit comme réfugié ayant bénéficié d'Israël d'un droit au retour individualisé a manifestement fonctionné comme un atout pour les candidats. Sur les 65 d'entre eux qui bénéficiaient de cette "qualité" (36 "returnees" et 29 anciens bannis), 35 furent élus (23 "returnees" et 12 bannis), soit un taux de réussite de 53,8 %, lesquels constituent 39,8 % des membres du Conseil. La totalité des 19 "returnees" investis par Fath ont été élus en compagnie de 6 des 9 anciens bannis investis par le mouvement.

### Le type d'habitat

- 36 Au niveau de l'ensemble de la Cisjordanie, la sur-représentation des citadins et des réfugiés des camps observée parmi les candidats au Conseil fut à son tour accrue par le vote, selon cependant des modes très disparates selon les circonscriptions (tableau 4). La surreprésentation des citadins se voyait quant à elle amoindrie à Gaza. Les grands perdants de l'élection furent ainsi les ruraux de Cisjordanie. Sous-représentés parmi les candidats, ils virent en effet leur part globalement décroître parmi les membres du

Conseil, seules les populations rurales de Jérusalem et de Salfit bénéficiant d'une certaine sur-représentation. À Gaza, les ruraux bénéficient d'une légère sur-représentation mais la majorité d'entre eux sont en réalité des réfugiés.

- 37 Concernant l'élection présidentielle, les résultats ventilés selon le type d'habitat se situent dans des fourchettes suffisamment larges pour rendre toute interprétation sociologique hasardeuse (tableau 14). On peut néanmoins remarquer que dans la totalité des cas moins Tûbâs, la ou les villes de chaque circonscription ont donné à Samîha Khalîl de meilleurs scores que les villages et les camps. Ceux-ci, en effet, fournissent à Samîha Khalîl dans la majorité des circonscriptions de moins bons scores que la ville mais de meilleurs que les villages, à l'exception de Tûbâs déjà signalée et de Jérusalem et Râmallâh, circonscriptions dans lesquelles les villages ont, plus que les camps, manifesté leur préférence pour Samîha Khalîl. La candidate de l'opposition n'a ainsi trouvé dans les villages d'aucune circonscription des scores qui globalement l'emporteraient sur ceux des villes et des camps. Ses moins bons scores se trouvent d'ailleurs dans les villages de 9 circonscriptions, derrière les villes et les camps. À Jérusalem et Râmallâh, les villages, plus que les camps, lui ont néanmoins manifesté un certain soutien. Cette typologie du vote pourrait suggérer que le degré d'urbanisation va avec une certaine prise de distance d'avec le mode traditionnel d'allégeance au pouvoir central, quel qu'il soit, les camps trouvant leur place entre villes et villages.

	A	B	C	D	E	F	G
	Votants	Bulletins Validés	D+F	Yasser Arafat	D/A	Samîha Khalîl	F/A
<b>Cisjordanie</b>							
Jérusalem	34001	34001	34001	30201	88.8%	3800	11.2%
Jéricho	10682	10116	10116	9440	88.4%	676	6.3%
Bethléem	40115	40115	40115	35836	89.3%	4279	10.7%
Jénine	60926	56574	56574	50379	82.7%	6195	10.2%
Hébron	79939	76677	76677	67945	85.0%	8732	10.9%
Râmallâh	52229	52229	52229	46076	88.2%	6153	11.8%
Salfit	15158	14064	14064	12346	81.4%	1718	11.3%
Tûbâs	12529	11943	11943	10613	84.7%	1330	10.6%
Tûlkarm	44989	40017	40017	35018	77.8%	4999	11.1%
Qalqilyâ	18963	17473	17473	14939	78.8%	2534	13.4%
Naplouse	84056	79519	79519	69135	82.2%	10384	12.4%
Total Cisjordanie	453587	432728	432728	381928	84.2%	50800	11.2%
<b>Bande de Gaza</b>							
Gaza-nord	47484	47484	47484	42271	89.0%	5213	11.0%
Gaza-ville	100719	100719	100719	90521	89.9%	10198	10.1%
Gaza-centre	41218	41218	41218	38420	93.2%	2798	6.8%
Khân Yûnis	58221	58221	58221	56946	97.8%	1275	2.2%
Rafah	35596	35596	35596	32993	92.7%	2603	7.3%
Total Bande de Gaza	283238	283238	283238	261151	92.2%	22087	7.8%
<b>Total général</b>	<b>736825</b>	<b>715966</b>	<b>715966</b>	<b>643079</b>	<b>87.3%</b>	<b>72887</b>	<b>9.9%</b>

Tableau 13 - Résultats de l'élection du président de l'Autorité exécutive par circonscription

Colonnes A et B - PCBS13 : 49.

Colonnes D et F - PCBS13 : 49. PCBS6 sur le Web comme PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, ne donne en réalité que des résultats partiels. PCBS13 adopte le total figurant dans PCBS10 basé sur les données de détail fautives et lacunaires sauf pour Bethléem qu'il corrige. Concernant Bethléem, PCBS8, consacré à la seule Cisjordanie, reproduit le total fautif de PCBS10 et attribue 35 19 voix à Yasser Arafat et 4 09 à Samîha Khalîl portant ainsi leurs totaux en Cisjordanie à 381 511 et 50 730.

## Les quotas confessionnels

- 38 Alors que certains avaient traduit la création des quotas en manipulation politique initiée par Yasser Arafat, les résultats montrent que si tel avait été le cas, le chef de l'OLP aurait échoué en termes organisationnels. Trois seulement des 6 élus chrétiens, en effet, avaient été investis par Fath (Jérusalem, Râmallâh et Gaza-ville) tandis que le candidat samaritain officiel échouait.
- 39 En l'absence de collègue confessionnel séparé, il est impossible de donner une image exacte du vote chrétien, à la différence du vote samaritain concentré dans un bureau à part (lire l'analyse détaillée qui en est faite dans le chapitre consacré à Naplouse). Dans les 2 cas néanmoins, le nombre de voix portées sur les candidats aux sièges réservés dépasse celui du nombre estimé de membres des communautés concernées, le cas samaritain étant extrême comme celui du siège chrétien de Gaza-ville. À Naplouse comme à Gaza-ville, ce sont ainsi à l'évidence les électeurs extérieurs aux communautés qui ont imposé leur choix. À Naplouse, ce choix s'opposait même à celui des membres de la communauté concernée. Tandis que les Samaritains, en effet, s'étaient massivement prononcés en faveur d'un candidat (ʿAbd Allâh Al-Kâhin), l'heureux élu (Sallûm Al-Kâhin) devait ses voix aux musulmans (et aux quelques chrétiens), les Samaritains eux-mêmes l'ayant placé en dernier dans leur choix.
- 40 En l'absence de quota, seule Hanân ʿAchrâwî aurait été élue puisqu'elle obtient la 2<sup>e</sup> place (pour 7 sièges) avec 52,8 % des voix à Jérusalem. L'élection des 5 autres chrétiens et du Samaritain s'est donc faite au détriment de musulmans mieux placés qu'eux mais exclus du fait de leur confession. Les cas les plus extrêmes furent naturellement celui du candidat samaritain, élu 42<sup>e</sup> parmi les 45 candidats aux 8 sièges de la circonscription avec seulement 2,9 % des suffrages, et celui du candidat chrétien de Gaza-ville, élu 28<sup>e</sup> sur 46 candidats aux 12 sièges avec 7,8 % des suffrages.

## Les femmes

- 41 Ultra minoritaires parmi les candidats dont elles ne constituaient que 4 %, les électeurs ont à peine atténué la marginalisation des femmes en élisant 5 d'entre elles qui compteront ainsi pour 5,7 % des membres du Conseil. Avec 3 élues (2 à Gaza-ville et 1 à Gaza-centre), la bande de Gaza confirme sa relative ouverture si contraire à son image habituelle tandis que la Cisjordanie ne se donne que 2 représentantes (à Jérusalem et à Naplouse). 2 des 3 "returnees" se voient ainsi élues. Les réfugiées, si présentes parmi les candidates, n'ont qu'une seule d'entre elles élue, Dalâl Salâma du camp de Balâta près de Naplouse. Du point de vue politique, 3 des 4 candidates investies par Fath sont élues (seule Rabîha Hamdân échouant à Râmallâh). Les autres élues s'étaient enregistrées comme indépendantes (Hanân ʿAchrâwî et Râwiyya Al-Chawâ), toutes 2 critiques à des degrés divers de l'Autorité.

	A	B	C	D	E	F	G
	Votants	Yasser Arafat		Variations B/A	Samîha Khalîl		Variations E/A
		B/A		Selon les bureaux	E/A		Selon les bureaux
<b>Citadins</b>							
Jérusalem	22242	19447	87.4%	98.6% - 65.0%	2595	11.7%	35.0% - 1.4%
Jéricho	5278	4569	86.6%	89.7% - 84.4%	429	8.1%	10.3% - 5.0%
Bethléem	17449	14618	83.8%	90.3% - 76.9%	2202	12.6%	19.4% - 6.1%
Jénine	8444	6670	79.0%	84.8% - 72.1%	1171	13.9%	20.7% - 8.0%
Hébron	18557	14125	76.1%	89.3% - 58.8%	3675	19.8%	37.1% - 6.6%
Râmallâh	12447	10201	82.0%	85.3% - 66.5%	2246	18.0%	26.1% - 7.2%
Salîf	2398	1749	72.9%	74.0% - 70.0%	476	19.8%	22.8% - 18.7%
Tûbâs	5084	4315	84.9%	87.7% - 81.7%	531	10.4%	13.6% - 7.6%
Tûlkarm	14057	10670	75.9%	88.9% - 65.9%	1834	13.0%	23.0% - 0.0%
Qalqilyâ	7410	5297	71.5%	84.2% - 58.8%	1531	20.7%	33.3% - 7.9%
Naplouse	35952	27981	77.8%	91.3% - 67.4%	6030	16.8%	27.2% - 3.3%
<b>Total des citadins</b>	<b>149318</b>	<b>119642</b>	<b>80.1%</b>	<b>98.6% - 58.8%</b>	<b>22720</b>	<b>15.2%</b>	<b>37.1% - 0.0%</b>
<b>Réfugiés des camps</b>							
Jérusalem	1996	1873	93.8%	99.2% - 81.4%	123	6.2%	18.6% - 0.8%
Jéricho	3412	3057	89.6%	92.2% - 86.6%	174	5.1%	8.1% - 2.5%
Bethléem	3344	2814	84.2%	90.0% - 75.8%	409	12.2%	20.6% - 6.4%
Jénine	3303	2742	83.0%	86.1% - 80.2%	325	9.8%	12.7% - 6.7%
Hébron	2307	1999	86.6%	90.5% - 81.5%	214	9.3%	14.4% - 5.5%
Râmallâh	3170	2916	85.1%	89.4% - 81.0%	254	7.4%	11.6% - 3.2%
Tûbâs	2091	1675	80.1%	81.4% - 77.8%	318	15.2%	17.6% - 14%
Tûlkarm	5160	4058	78.6%	83.1% - 74.3%	532	10.3%	14.6% - 5.9%
Naplouse	9510	7912	83.2%	88.4% - 76.6%	1085	11.4%	18.0% - 6.2%
<b>Total des réfugiés des camps</b>	<b>34293</b>	<b>29046</b>	<b>84.7%</b>	<b>99.2% - 74.3%</b>	<b>3434</b>	<b>10.0%</b>	<b>20.6% - 0.8%</b>
<b>Ruraux</b>							
Jérusalem	9763	8881	91.0%	97.6% - 73.7%	882	9.0%	31.9% - 2.4%
Jéricho	1993	1814	91.0%	94.7% - 86.4%	73	3.7%	8.3% - 0.0%
Bethléem	19323	17140	88.7%	95.8% - 71.2%	1486	7.7%	18.4% - 0.6%
Jénine	49179	40967	83.3%	91.0% - 68.5%	4699	9.6%	24.4% - 1.9%
Hébron	57721	50706	87.8%	95.9% - 74.4%	4660	8.1%	21.6% - 0.0%
Râmallâh	36612	32959	83.2%	90.4% - 59.4%	3653	9.4%	32.2% - 2.2%
Salîf	12760	10597	83.0%	90.7% - 68.5%	1242	9.7%	24.3% - 2.1%
Tûbâs	5354	4623	86.3%	91.7% - 81.8%	481	9.0%	13.5% - 3.7%
Tûlkarm	25771	20290	78.7%	88.9% - 62.1%	2633	10.2%	26.8% - 0.0%
Qalqilyâ	11553	9642	83.5%	90.3% - 78.5%	1003	8.7%	13.7% - 1.9%
Naplouse	38594	33242	86.1%	93.1% - 62.1%	3269	8.5%	32.5% - 1.5%
<b>Total des ruraux</b>	<b>268623</b>	<b>230861</b>	<b>85.9%</b>	<b>97.6% - 59.4%</b>	<b>24081</b>	<b>9.0%</b>	<b>32.2% - 0.0%</b>

	A	B	C	D	E	F	G
	Votants	Yasser Arafat		Variations B/A	Samîha Khalîl		Variations E/A
		B/A		Selon les bureaux	E/A		Selon les bureaux
Jérusalem	34001	30201	88.8%	99,2% - 65%	3600	10.6%	35,0% - 0,8%
Jéricho	10682	9440	88.4%	94,7% - 84,4%	676	6.3%	10,3% - 0,0%
Bethléem	40115	34572	86.2%	95,8% - 71,2%	4097	10.2%	20,6% - 0,6%
Jénine	60926	50379	82.7%	91,0% - 68,5%	6195	10.2%	24,4% - 1,9%
Hébron	78586	66830	85.0%	95,9% - 58,8%	8549	10.9%	37,1% - 0,0%
Râmallâh	52229	46076	88.2%	90,4% - 59,4%	6153	11.8%	32,2% - 2,2%
Salîf	15158	12346	81.4%	90,7% - 68,5%	1718	11.3%	24,3% - 2,1%
Tûbâs	12529	10613	84.7%	91,7% - 77,8%	1330	10.6%	17,6% - 3,7%
Tûlkarm	44988	35018	77.8%	88,9% - 62,1%	4999	11.1%	26,8% - 0,0%
Qalqilyâ	18963	14939	78.8%	90,3% - 58,8%	2534	13.4%	33,3% - 1,9%
Naplouse	84056	69135	82.2%	93,1% - 62,1%	10384	12.4%	32,5% - 1,5%
<b>Total Cisjordanie</b>	<b>452233</b>	<b>379549</b>	<b>83.9%</b>	<b>99,2% - 58,8%</b>	<b>50235</b>	<b>11.1%</b>	<b>37,1% - 0,0%</b>

Tableau 14 - Résultats de l'élection du président de l'Autorité exécutive selon le type d'habitat par circonscriptions

Colonne A - En l'absence de données publiées, le nombre de votants par bureaux de vote à la base de ma ventilation selon le type d'habitat a été calculé à partir de la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl dans chacun des bureaux, divisée par la somme de ces suffrages dans l'ensemble de la circonscription et multipliée par le nombre de votants au niveau de la circonscription. Du fait des incohérences et lacunes des données concernant la présidentielle pour la circonscription d'Hébron, la somme réelle des données ventilées (78 586) est inférieure au nombre officiel de votants (79 939) figurant dans le récapitulatif par circonscription.

Colonnes B et E - Les résultats ventilés par type d'habitat proviennent de l'exploitation des données détaillées de PCBS10. Leur total effectif diffère de PCBS13 : 49 dans le cas de Bethléem (34 572 voix pour Yasser Arafat et 4 097 pour Samîha Khalîl, du fait des lacunes de PCBS10) ; et d'Hébron (66 830 pour Yasser Arafat et 8 549 pour Samîha Khalîl).

## L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN POUR LE CONSEIL

### La méthode : l'analyse factorielle de correspondances

- 42 Bien que reconnue comme productrice de sens dans l'étude des élections<sup>18</sup>, l'analyse factorielle n'a, à ma connaissance, jamais été mise à contribution pour l'interprétation de scrutins organisés dans le monde arabe. Elle est habituellement définie comme "un principe géométrique permettant de convertir automatiquement un gros tableau de données en images synthétiques, qui en dégagent les principales structures"<sup>19</sup>. L'analyse factorielle permet ainsi de visualiser les richesses d'interprétations possibles des tableaux des résultats d'un scrutin.
- 43 Les résultats des élections du Conseil d'autonomie établis par bureaux de vote et par candidats constituent, dans chacune des circonscriptions, ce que les mathématiques désignent comme "un tableau de contingence". Tandis que chaque colonne fournit les résultats obtenus par un même candidat dans chaque bureau de vote, chaque ligne offre le nombre de suffrages offerts par les électeurs d'un même bureau à chacun des candidats. L'ensemble des données du tableau sont de même nature (un résultat) et peuvent donc être soumises aux mêmes calculs et à des comparaisons mises en œuvre par la méthode spécifique de l'analyse factorielle des correspondances (AFC)<sup>20</sup>.
- 44 Un tel tableau recèle l'image complète du vote dans chaque circonscription considérée. Cette exhaustivité le place ainsi loin au-dessus des sondages établis à partir de simples échantillons à la représentativité toujours contestable. Elle se paie malheureusement dans la plupart des cas par l'impossibilité pour le lecteur de saisir l'ensemble de ses données, trop nombreuses. Avec 6 candidats offerts au choix d'électeurs inscrits dans 22 bureaux de vote, la typologie du vote exprimé dans la circonscription de Jéricho peut être appréhendée par le simple coup d'œil porté sur le tableau des résultats fait de 132 variables (22 x 6) seulement. L'opération devient impossible avec les 230 bureaux de la circonscription d'Hébron appelés à départager 72 candidats.
- 45 L'AFC, dans un premier temps, remplace selon un modèle mathématique rigoureux ce tableau difficile sinon impossible à lire par un tableau plus simple mais néanmoins en tout point fidèle au premier. À partir de l'ensemble du tableau originel, elle calcule un profil moyen par ligne et par colonne. Elle calcule ensuite les écarts offerts par le profil de chacune des lignes et chacune des colonnes avec le profil moyen. Ces écarts signalent l'identité propre à chaque ligne ou colonne.
- 46 Par d'autres modèles mathématiques et géométriques, l'AFC traduit ensuite dans l'espace les principales structures du tableau d'origine, à savoir les identités propres à chaque ligne et colonne dans leurs relations mutuelles matérialisées par autant de points dans un nuage. La place de chaque point dans le nuage signale son identité dans l'écart par rapport au profil moyen situé quant à lui au point zéro, à l'intersection des axes de symétrie du nuage. Les lignes ou colonnes présentant des corrélations positives, *i.e.* des similarités dans leurs modes de différenciation par rapport au profil moyen, se retrouveront alors en situation de proximité dans le nuage, constituant autant de sous-ensembles que de types d'écarts identifiables. Les oppositions entre sous-ensembles

renverront quant à elles à des corrélations négatives, *i.e.* des dissemblances dans les modes d'écartés calculés par rapport au profil moyen.

- 47 Pas plus que le tableau d'origine, sa traduction géométrique "naïve" ne serait cependant appréhendable. Chaque bureau (ou chaque candidat) étant décrit dans le tableau par une ligne (ou une colonne) de  $x$  chiffres peut en effet être représenté par un point dans un espace à  $x$  dimensions. Impossible à lire, elle serait par ailleurs incapable d'intégrer les corrélations internes au tableau, unique siège de sa richesse de sens. L'AFC permet de trouver le plan sur lequel, en projection, le nuage des données s'étale le plus et permet de matérialiser le plus clairement possible les phénomènes de corrélation entre l'ensemble des données du tableau. Le meilleur nuage de façon générale, celui qui permet le mieux de dégager la structure du tableau, est la projection sur le plan (1-2) des 2 premiers axes factoriels, ceux qui permettent d'analyser la plus grande partie de la traduction spatiale des corrélations. Un complément de ce premier nuage peut ensuite être l'axe 3 (1-3 ou 2-3), qui détaillera la richesse de l'axe 2 puis l'axe 4, etc., si les premiers nuages ne sont pas suffisamment "parlants".
- 48 Dans le cas qui nous concerne, chaque point du nuage représente soit un bureau soit un candidat selon que le nuage projette dans l'espace les lignes ou les colonnes. Les bureaux  $y$  sont analysés les uns par rapport aux autres et les candidats les uns par rapport aux autres. Dans le premier cas, le nuage spatiale les lignes et permet de désigner les types de votes exprimée dans chacun des bureaux. Sur l'ensemble des bureaux, il désigne ceux qui ont manifesté des similarités ou au contraire des dissemblances voire même des oppositions dans la distribution de leurs suffrages accordés à chacun des candidats. Le second nuage spatiale les colonnes et dessine les types de vote obtenus par chacun des candidats par rapport à un candidat imaginaire mais doté du type moyen de vote calculé sur l'ensemble des candidats de la circonscription. Il regroupe alors, parmi l'ensemble des candidats, ceux qui ont bénéficié des suffrages de mêmes bureaux les opposant à ceux qui ont plutôt profité des suffrages d'autres bureaux<sup>21</sup>.
- 49 L'AFC fournit ainsi une image objective, rigoureuse et hiérarchisée des phénomènes de corrélation existant entre l'ensemble des variables d'un même tableau. Elle ne va pas au-delà et le véritable travail de l'analyste ne commence qu'à ce moment là avec l'interprétation des nuages.
- 50 Dans un cas, l'AFC fournit à l'analyste une typologie des suffrages recueillis dans chaque bureau de vote (traitement des lignes). Dans l'autre, il s'agit d'une typologie des suffrages portés sur chaque candidat (traitement des colonnes). Mais les légendes se réduisent au titre général donné à chaque ligne et colonne, soit le nom du candidat et le numéro du bureau de vote. À la différence d'autres modes d'analyse factorielle, l'AFC, ici mise en œuvre, ne fait en effet intervenir aucun *a priori* quant à l'orientation des dépendances entre variables qui se voient ainsi assigner un même rôle. Elle n'offre dès lors qu'un tableau organisé et lisible, fait de ressemblances et de dissemblances entre lignes (bureaux) et colonnes (candidats). Un premier nuage montre que les bureaux  $x$  ont connu des comportements électoraux semblables, très différents des bureaux  $y$  eux-mêmes comparables entre eux, les 2 se distinguant d'un autre groupe de bureaux, etc. Mais l'AFC n'explique pas pourquoi les bureaux  $x$  se retrouvent positivement corrélés entre eux et négativement corrélés avec les bureaux  $y$  et  $z$ . De la même manière, le nuage des candidats montre que tel et tel d'entre eux ont bénéficié de types de suffrages comparables, fortement ou moyennement dissemblables de tels ou tels autres.

- 51 L’AFC ne fournissant ainsi en aucun cas la clé de lecture du tableau, l’interprétation de ces ressemblances et dissemblances est du seul ressort de l’analyste. À charge pour lui, en effet, de tester les différents marqueurs de chacun des candidats et bureaux et d’en éprouver statistiquement la capacité à rendre compte des cohérences et des dissemblances spatialisées par les nuages. L’analyste, en cette ultime étape, ne construit pas un nouveau nuage selon des *a priori* d’identification des données extérieurs au tableau ; il s’agirait alors de manipulation. Il se contente de faire jaillir le sens du nuage construit mathématiquement par l’AFC. Les axes retenus dans chaque nuage, sur lesquels s’étalonnent les degrés de corrélation, révèlent alors leur signification.

## Les interprétations fausses ou partielles

### L’appartenance politique

- 52 L’hypothèse qui vient la première à l’esprit de l’observateur fait bien évidemment de l’appartenance d’un candidat à telle ou telle liste ou tendance politique le critère ayant vraisemblablement motivé le choix des électeurs. Dans un tel cas de figure, les nuages auraient mis en exergue de fortes corrélations positives entre candidats de même tendance, les candidats aux opinions le plus fortement contradictoires se retrouvant le plus corrélés négativement. Les candidats membres des listes Fath, par exemple, se seraient ainsi retrouvés dans un même sous-ensemble à l’exact opposé des candidats islamistes, eux-mêmes distincts des membres des listes PPP, tandis que les indépendants auraient été répartis selon des regroupements eux aussi idéologiques selon leur degré de soutien à l’Autorité. L’axe 1<sup>er</sup> aurait alors servi à mesurer ce soutien. Fath, en un sous-ensemble, et les indépendants proches de l’Autorité, en un autre sous-ensemble plus ou moins compact, se seraient alors retrouvés d’un même côté de l’axe (positif ou négatif, peu importe seule comptant l’opposition entre les 2 et non le côté de l’axe en tant que tel), les différentes listes et tendances de l’opposition étant rejetées de l’autre côté. Moins auraient été perçues les différences politiques entre Fath et indépendants proches de l’Autorité, d’une part, ou entre opposants à cette Autorité, d’autre part, plus les candidats se seraient retrouvés regroupés selon l’axe 2<sup>e</sup>. Dans cette même hypothèse, l’axe 1<sup>er</sup> du nuage des bureaux aurait séparé les bureaux ayant massivement voté pour les candidats Fath et les indépendants proches de l’Autorité des bureaux ayant marqué une préférence pour les candidats de l’opposition.
- 53 Retenir l’appartenance à une liste ou tendance politique idéologique comme marque d’identification des candidats et des bureaux ne permet de rendre compte des cohérences manifestées par les nuages de points dans aucune des circonscriptions. Partout en effet, les candidats de même ligne politique se retrouvent dispersés aux 4 coins des nuages, relevant dans la quasi totalité des cas de sous-ensembles non seulement distincts mais souvent corrélés négativement. L’AFC offre ainsi la preuve irréfutable que les électeurs n’ont globalement jamais fait de la ligne politique défendue par chacun des candidats l’argument décisif de leur choix. Interpréter les types de suffrages portés sur chacun des candidats comme ceux exprimés dans chacun des bureaux de vote selon les seuls clivages politiques au sens restreint organisationnel et idéologique relève donc soit de l’erreur et du contresens soit de la manipulation.
- 54 L’AFC ne fait ici que souligner l’absence de tout vote de liste de toute façon déjà appréhendable par la simple lecture des résultats globaux exprimés au niveau de chaque

circonscription. Alors que dans les élections professionnelles ou étudiantes, par exemple, les résultats obtenus par les membres d'une même liste politique se situent généralement dans des fourchettes extrêmement resserrées<sup>22</sup>, ils témoignent dans le cas de l'élection au Conseil de l'autonomie de dissemblances extrêmes<sup>23</sup>. À Gaza-ville, par exemple, Haydar c Abd Al-Châfi, fondateur et animateur du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique, a été élu 1<sup>er</sup> dans la circonscription avec près de 60 % des suffrages. Le 2<sup>e</sup> meilleur élu de sa liste ne se situe qu'au 20<sup>e</sup> rang. Leurs 3 autres colistiers n'ont obtenu que les 42<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> places. La même dispersion des voix caractérise l'ensemble des autres listes y compris Fath. Un vote politique aurait par ailleurs débouché sur des taux de remplissage des bulletins de vote proches de 100 % alors que les votants n'ont globalement accompli leur devoir électoral qu'à 78,6 %.

- 55 Soulignant ainsi la marginalité de l'appartenance politique dans les motivations du choix des électeurs, l'AFC met par ailleurs en évidence l'existence de fortes cohérences internes à ce choix. Elle renvoie ainsi l'analyste à la nécessité de faire surgir ce sens de l'élection unanimement partagé par les électeurs et clairement exprimé par leurs suffrages faute de l'avoir été par leur discours.

### **Le sexe**

- 56 De nouvelles hypothèses explicatives du vote se devaient dès lors d'être envisagées amenant l'analyste à tester d'autres marqueurs des données. Le sexe des candidats, par exemple, pouvait être retenu comme critère d'identification. Dans l'hypothèse où le vote aurait été fortement marqué par la division des genres, les candidats se seraient retrouvés selon l'axe 1<sup>er</sup> en exacte opposition avec les candidates tandis que des bureaux ayant voté massivement pour des femmes se seraient distingués de ceux qui leur auraient préféré des hommes. Tel n'est pas le cas. Hommes et femmes ont à l'évidence bénéficié de types de solidarités comparables et situés bien au-delà de la barrière du sexe.

### **La confession**

- 57 Dans l'hypothèse d'un vote marqué par l'appartenance confessionnelle, les candidats identifiés comme chrétiens se seraient retrouvés dans un même sous-ensemble, rejetés selon l'axe 1<sup>er</sup> à l'opposé des candidats musulmans. Le nuage des bureaux aurait alors permis de visualiser l'ensemble de ceux qui avaient marqué leur préférence pour les candidats chrétiens opposés à l'ensemble des bureaux aux votes majoritairement portés sur des candidats musulmans. Tel n'est jamais le cas, ni à Gaza, ni à Jérusalem ni à Bethléem. Le nuage de Râmallâh seul, en manifestant un regroupement de la majorité des candidats chrétiens, aurait pu suggérer à une telle interprétation. Elle n'aurait alors été que le fruit d'un examen hâtif qui n'aurait pas tenu compte de l'exemple des autres circonscriptions et qui ainsi se serait fourvoyée. La cohérence relevée entre ces candidats, l'analyse le montrera en effet, ne tient pas tant à leur confession qu'à un type de réseaux de solidarités construits sur un modèle commun à l'ensemble des candidats quelle que soit leur religion.

### **L'affiliation aux Qays et Yaman**

- 58 Devant l'échec de l'appartenance politique, du sexe et de la confession à rendre compte des cohérences du vote, il devenait intéressant de tester le degré de permanence d'un

autre type d'affiliation exprimé en Palestine tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle en termes de *hizb* ("parti") renvoyant à la vieille rivalité entre Arabes du nord et Arabes du sud<sup>24</sup>. Avant et après la naissance de l'islam, en effet, dans la Péninsule arabique puis au-delà, bien des conflits se vécurent en ces termes. Les Arabes du nord étaient réputés descendre d'un même ancêtre, °Adnân. Ils furent néanmoins connus la plupart du temps comme Qays, nom de l'ancêtre éponyme (Qays °Aylân) de l'une de leurs branches les plus importantes. Les Arabes du sud furent quant à eux désignés comme Kalbiyya ou Yaman. À l'époque omeyyade les généalogies fictives devinrent monnaie courante pour sceller des alliances de clans et l'opposition entre Qays et Yaman finit par y dominer le champ politique.

- 59 Cette bipolarité disparut quasi complètement avec l'arrivée des Abbassides mais réapparut au Liban et en Palestine à l'époque ottomane. Une tradition répandue dans le Jabal Nâblus voulait alors que le sultan mamelouk Al-Nâsir Ibn Qalâ°ûn (tournant des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) ait attribué la partie septentrionale du Jabal aux Yaman tandis que ses régions méridionales étaient allées aux Qays. Des luttes entre Qays et Yaman en tout cas eurent lieu en Palestine dès le XVI<sup>e</sup> siècle mais les heurts les plus importants embrasèrent le Jabal Nâblus et surtout le Jabal Al-Quds à deux reprises au début et au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 60 Pendant toute cette période, citadins, ruraux et bédouins, chrétiens et musulmans, s'identifiaient à l'un ou l'autre camp, la ligne de partage ne passant ni par la sociologie de l'habitat ni par la confession<sup>25</sup>. Fictives, les généalogies ne venaient en réalité qu'appuyer des coalitions de grandes familles en lutte pour l'obtention du pouvoir. Ainsi, au mépris de leurs origines réelles, certains clans n'hésitèrent pas à changer de camp au gré de leurs intérêts du moment<sup>26</sup>. Les bédouins eux-mêmes, qui entraient dans telle ou telle coalition, le faisaient souvent au mépris de leurs propres généalogies. Des non Arabes, même, Circassiens (comme les Abû Ghûch, chefs du clan Yaman dans le Jabal Al-Quds), Turkmènes ou Kurdes (comme au Liban) se revendiquaient de tel ou tel camp.
- 61 Le dernier grand conflit vécu sur cette base s'éteignit en Palestine dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec la centralisation croissante décidée par le gouvernement ottoman. L'identification avec l'un ou l'autre camp subsista pourtant, surtout dans les campagnes, avec le maintien d'un certain nombre de coutumes. Chaque faction, par exemple, avait sa couleur, le rouge pour les Qays et le blanc pour les Yaman, qui distinguait son drapeau mais aussi les vêtements de ses membres et les voiles des femmes. Sur place, les témoignages font état de survivances tenaces jusque dans les années 1930, les ultimes manifestations sporadiques s'étant, semble-t-il, éteintes depuis 4 décennies au moins.
- 62 Conscient que ce type d'affiliation n'a de signification qu'en tant qu'expression idéologique éphémère de solidarités issues du politique d'une époque mais aussi du sang, du localisme et de l'économique, la recherche me paraissait néanmoins mériter d'être menée<sup>27</sup>. Certaines solidarités qui, à une époque, s'étaient exprimées en ces termes auraient en effet pu se maintenir aujourd'hui même non dites. Les vérifications menées dans les circonscriptions, lorsque les données disponibles le permettaient, montrent qu'en général tel est en effet le cas même si apparaissent un certain nombre d'exceptions.

### L'origine

- 63 L'identification des candidats par leur origine se montrait quant à elle beaucoup plus efficace pour rendre compte des cohérences manifestées par les nuages même si elle aussi montrait ses limites. Dans bien des cas, en effet, réfugiés et autochtones se trouvaient en

situation de corrélation négative clairement marquée, une situation qui désignait la place, sans doute non négligeable, prise par l'origine des candidats comme critère du choix des électeurs. L'existence de nombreuses exceptions dans lesquelles des réfugiés se retrouvaient positivement corrélés avec des autochtones (à Gaza-ville, par exemple), le fort degré de dispersion des autochtones (partout) mais également des réfugiés dans certains cas (comme dans le cas le plus extrême de Gaza-centre) montraient néanmoins l'efficacité limitée de cette simple dichotomie dans l'interprétation des types de vote.

### **Le type d'habitat**

- 64 L'identification des candidats par leur type d'habitat (citadins, ruraux, réfugiés des camps) se révélait alors comme plus efficace même si encore insuffisante pour rendre compte de l'ensemble des corrélations négatives et positives manifestées par les nuages. Dans la plupart des circonscriptions, en effet, ce mode d'identification permettait de résoudre les contradictions apparues dans l'interprétation faite à l'aide de la simple dichotomie entre autochtones et réfugiés. Les cas de forte corrélation négative lue en ces termes d'origine n'étaient en réalité que des oppositions entre, d'une part, habitants des camps et, d'autre part, habitants des villes et villages-. Les exceptions relevées précédemment où des réfugiés se retrouvaient en corrélation positive avec des autochtones n'étaient que des candidats certes réfugiés par l'origine mais citadins ou villageois par l'habitat. Faire de l'origine (réfugiés, autochtones) le critère fondamental retenu pour leur choix par les électeurs aurait donc été une erreur, l'habitat l'ayant à l'évidence emporté. La dispersion observée au sein même du groupe des autochtones trouvait également une explication, quoique partielle. Les corrélations négatives entre autochtones se révélaient ainsi renvoyer à la différenciation entre citadins et ruraux (comme à Hébron ou à Naplouse).
- 65 Là aussi, l'interprétation en simples termes de type d'habitat des corrélations manifestées par les nuages révélait assez rapidement ses limites. Dans la quasi totalité des circonscriptions, en effet, les villages, face à la (ou les) ville(s) et au(x) camp(s), comme les camps face à la (ou les) ville(s) et aux villages, loin de faire cause commune, se distinguent généralement entre eux. À Gaza-centre, par exemple, l'ensemble constitué par les réfugiés des camps présente de très fortes corrélations négatives. À Gaza-ville, les citadins, fortement corrélés négativement aux réfugiés de Châtî' et Chaykh Radwân, présentent à leur tour de surprenantes corrélations négatives internes. Dans la quasi totalité des circonscriptions, enfin, l'ensemble constitué par les ruraux manque de cohérence. Les ventilations habituellement opérées par la sociologie selon les clivages entre citadins, ruraux et réfugiés des camps, comme celui entre les réfugiés et les autochtones, bien que renvoyant à une indéniable et profonde réalité, apparaissaient ainsi comme trop grossières et nécessitaient un nouvel affinement.

### **La clé du vote : l'ethno-localisme**

- 66 L'AFC montre ainsi, sans laisser place à la moindre hésitation, que le facteur politique, au sens d'appartenance à une liste ou même de simple réputation d'appartenance ou de proximité vis-à-vis d'un parti ou d'une ligne politique identifiable, n'apparaît jamais comme prépondérant dans la construction de la cohérence des manières de voter. Le sexe, pas plus que la confession des électeurs et des candidats ne sont par ailleurs à même de rendre compte de l'ensemble des votes. L'appartenance aux Qays et aux Yaman,

l'origine réfugiée ou autochtone et le type d'habitat, enfin, bien qu'opératoires comme clé d'interprétation révèlent trop rapidement leurs limites pour être utilisés comme tels.

- 67 L'AFC oblige dès lors l'analyste à abandonner des catégories d'explication dont la grossièreté mène au contresens. L'appartenance à un espace de solidarité géographiquement délimité et éminemment restreint apparaît du coup clairement comme la clé du scrutin. L'exacte similitude entre les nuages des bureaux et ceux des candidats souligne par ailleurs que c'est le lien entre, d'une part, le bureau de vote et, d'autre part, l'origine géographique (plus que le domicile habituel) du candidat qui rend compte du vote. À travers le scrutin, c'est ainsi toute la carte des espaces de solidarité constitutifs de la Palestine d'aujourd'hui qui se dessine avec clarté, une carte que l'AFC permet de dresser<sup>28</sup>. Les votes unanimes en faveur des grandes figures charismatiques telles que Haydar °Abd Al-Châfi (Gaza-ville), Hanân °Achrâwî (Jérusalem), °Abd Al-Jawâd Sâlih (Râmallâh) ou même Fakhrî Chaqqûra (Gaza-ville) apparaissent bien comme des exceptions, elles-mêmes non exemptes de marques localistes<sup>29</sup>.
- 68 Les électeurs ont ainsi accordé une préférence quasi exclusive aux candidats originaires de leur espace de solidarité constitué du quartier ou de la ville, du village ou du groupe de villages, ou encore du camp, au mépris de leur orientation politique, la leur propre et celle du candidat. Le "terroir" l'a partout emporté sur l'appartenance organisationnelle. Plutôt que de voter pour des "horsains"<sup>30</sup> quand bien même ceux-ci partageraient leur idéal politique, les électeurs ont le plus souvent préféré renoncer à se prononcer sur l'ensemble des sièges à pourvoir dès lors qu'ils avaient voté pour les candidats du cru. Au niveau d'engagement requis par l'élection, la défense de l'espace de solidarité au sens géographique amenait également au dépassement des limites resserrées du cercle dessiné par les seuls liens tribaux et familiaux.

### La ville et ses quartiers

- 69 La ville apparaît comme clairement identifiée dans l'ensemble des circonscriptions. Hébron et Naplouse en constituent à l'évidence les cas les plus emblématiques, comme Gaza et Dayr Al-Balah dans la bande de Gaza, l'axe 1<sup>er</sup> opposant de façon péremptoire la ville aux villages et aux camps. L'AFC désigne ainsi dans ces cas la force de la citoyenneté, liée sans aucun doute à son ancienneté. Les ruraux sont, dès lors, amenés à faire cause quasi commune entre eux face à ce type de ville, ou même comme dans le cas de Naplouse à s'allier aux réfugiés des camps. À une toute autre échelle démographique et historique, Qalqilyâ s'affirme également comme un pôle totalement autonome opposé aux villages de la circonscription.
- 70 Faire de la citoyenneté à partir de ces cas un trait suffisamment fort pour dynamiser des solidarités exclusives à la fois internes (une ville unifiée en elle-même) et externes (les villes s'alliant face aux villages et aux camps) serait néanmoins une erreur.
- 71 L'unité de la ville face à la non-ville (villages et camps), bien que réelle, n'est en effet que superficielle. Dans le cas de la circonscription de Gaza-ville, par exemple, seule à ne comprendre que la ville à laquelle ont été marginalement adjoints un camp et un quartier de relogement de réfugiés, la diversité interne à la cité se manifeste avec éclat. La ville de Gaza, certes, apparaît sur l'axe 1<sup>er</sup> dans sa radicale hétérogénéité par rapport au camp de Châtî' et à son prolongement de Chaykh Radwân. Mais une fois cette hétérogénéité primaire manifestée, la diversité interne à la cité s'exprime avec force selon les lignes de partage entre quartiers traditionnels dans la projection sur l'axe 2<sup>e</sup> et plus encore sur

l'axe 3°. Le quartier<sup>31</sup> apparaît bien ainsi comme constitutif de la citoyenneté. Sa force est telle que, dans le cas de Gaza, le quartier se montre capable non seulement de perdurer à travers les siècles mais également d'intégrer dans ses solidarités propres des réfugiés même majoritaires. Se les appropriant, le quartier va jusqu'à les éloigner de solidarités qui leur seraient communes avec celles des réfugiés du camp.

- 72 Fort de cet exemple, il semble légitime d'affirmer qu'Hébron et Naplouse ne tirent leur unité de vote que de la confrontation avec les villages et les camps à la démographie aussi nombreuse que celle des citoyens. Dans le cas où la ville aurait à elle seule constitué une circonscription, les quartiers se seraient alors très vraisemblablement dessinés avec une force comparable à celle des quartiers de Gaza.
- 73 De la même façon, la citoyenneté ne semble pas à elle seule constituer un élément suffisamment puissant pour conjuguer des solidarités entre villes dans la différenciation avec les villages et les camps. Dans le cas de la circonscription de Bethléem, par exemple, seule avec celle de Râmallâh à être dotée de plusieurs villes, Bethléem, Bayt Jâlâ et Bayt Sâhûr, loin de faire cause commune face aux villages et aux camps, dynamisent un système tripolaire dans lequel chacune, mobilisant "ses" villages tout en maintenant avec eux ses distances, s'oppose aux autres cités.
- 74 Dans d'autres cas, la ville, promue telle par décision politique, demeure encore prise dans les réseaux de solidarité propres à son arrière-pays rural. Tel est, par exemple, le cas de Jénine mais aussi de Tûlkarm. Si l'on se rappelle que Qalqilyâ, à la différence de ces 2 derniers cas, fonctionne bien comme une ville, on ne peut qu'en déduire que la citoyenneté n'a pas nécessairement à voir avec son importance démographique. Qalqilyâ et Jénine sont en effet dotées d'une population quasi équivalente (un peu plus de 12 000 inscrits) quand Tûlkarm dépasse (avec près de 18 000 inscrits) ces villes avérées que sont Qalqilyâ, Bethléem (10 000 inscrits), Bayt Sâhûr (6 000 inscrits) et Bayt Jâlâ (6 000 inscrits).
- 75 Jérusalem, mais aussi Râmallâh et Al-Bîra, par leur originalité, posent quant à elles d'autres questions sur les évolutions de la citoyenneté dans un contexte de développement démographique accéléré joint à un fort degré d'immigration. La ville de Gaza, victime d'un tel accroissement fruit tout à la fois de l'arrivée massive de populations réfugiées en 1948 puis d'un taux de fécondité parmi les plus élevés au monde, nous avait fourni un premier modèle selon lequel la ville, dans ses quartiers traditionnels, imprimait sa marque de façon quasi indélébile sur les populations nouvellement implantées et majoritaires tout en se fermant aux réfugiés du camp voisin.
- 76 Jérusalem semble témoigner d'un tout autre modèle même s'il est risqué de tirer des conclusions d'une élection qui n'y a mobilisé qu'une infime partie de son électeur citoyen. La ville vivait traditionnellement en quasi autarcie par rapport à son environnement rural tant du point de vue de son économie que de l'extraction de ses élites. Les bouleversements démographiques de 1948 et de 1967, loin d'imposer le modèle urbain comme à Gaza en intégrant les nouvelles populations tout en les opposant aux villageois ou réfugiés des camps, semblent au contraire avoir affaibli la cité jusqu'à rendre otage de l'opposition désormais impérieuse entre ses villages du nord et ceux du sud. Râmallâh et Al-Bîra, même si les 2 agglomérations n'ont jamais constitué de véritables villes comparables à celle de Jérusalem, apparaissent également comme incapables de se constituer en pôle autonome que l'axe 1<sup>er</sup> opposerait aux villages.
- 77 Cette incapacité de Jérusalem, Râmallâh et Al-Bîra à s'ériger ou à se maintenir comme pôle citoyen autonome, au contraire de Naplouse ou d'Hébron, devrait amener à réfléchir

sur les notions de ruralisation des villes et de citadinisation des campagnes<sup>32</sup>. L'extension physique du tissu construit de Jérusalem a certes conduit à l'intégration de certains anciens villages de la périphérie dans un même cercle de solidarité, certains autres en demeurant exclus. Mais faut-il parler de citadinisation de ces anciens villages ou au contraire de ruralisation de la ville ? Pareillement, l'expansion récente de la conurbation de Râmallâh/Al-Bîra et l'interaction économique de plus en plus forte entre la conurbation et les villages, bien des ruraux travaillant dans la ville le jour et regagnant leurs villages la nuit, a-t-elle conduit à une citadinisation des villages les plus marqués par leur dépendance vis-à-vis de la ville, ou au contraire à une ruralisation de la ville dorénavant soumise aux tensions autrefois propres aux villages ? Suggérée par l'AFC, la question demeure posée.

### **Villages et nâhiyya-s**

- 78 Dans la majorité des circonscriptions, comme déjà souligné, la simple ventilation entre villes, villages et camps, s'avère insuffisante, les villages ne présentant que rarement un sous-ensemble cohérent même lorsque la ville s'impose comme pôle unifié et fort (comme dans le cas de Naplouse mais à la différence d'Hébron). À l'instar de la ville qui connaît une diversité interne de quartiers, les villages s'organisent dans des systèmes de solidarités faits d'alliances et d'exclusions.
- 79 Comme à Gaza où le chercheur se doit de remonter dans l'histoire des 5 derniers siècles et même au-delà pour trouver la clé du système des solidarités qui aujourd'hui encore régit la ville, la mise à nu du système des solidarités rurales de Cisjordanie conduit à retrouver la géographie administrative et humaine de l'époque ottomane. Paradoxalement, en effet, en dépit des bouleversements politiques, démographiques et économiques si profonds depuis le début du siècle, le vote de janvier 1996 trouve sa cohérence, et ce à un très haut degré, dans l'agrégation des candidats selon le lieu d'origine de leur famille et des bureaux de vote selon la géographie, le tout renvoyant à la carte ottomane des *nâhiyya-s* des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- 80 La *nâhiyya* constituait dans les campagnes la plus petite unité administrative ottomane, groupe de villages dirigé par un *Chaykh Al-Nâhiyya* supposé assurer à la fois l'ordre et la sécurité, percevoir les impôts (en tant que *multazim*) mais également arbitrer les conflits<sup>33</sup>. Formellement objet d'une nomination par le gouverneur de la province, la charge de *Chaykh Al-Nâhiyya* était devenue, en Palestine, un privilège quasi héréditaire réservé à la famille qui, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, avait su s'assurer la domination de la région. À partir de leur petit palais fortifié, leur "siège" (*kursi*) situé au cœur de la *nâhiyya*, ces *chaykhs* s'étaient ainsi constitué des pouvoirs quasi autonomes. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la Porte a tenté de rogner cette autonomie en mettant en place une administration centralisée dont le représentant situé au plus petit niveau régional serait le *mukhtâr*. Le pouvoir du *Chaykh Al-Nâhiyya*, ou plutôt de la famille dont il était traditionnellement issu, n'a pourtant jamais cessé d'exister au sein de son cercle habituel d'influence, permanence que le vote de janvier 1996 permet de tracer jusqu'à nos jours tout particulièrement dans le Jabal Nâblus traditionnel.
- 81 Loin d'avoir plaqué un système administratif sur une réalité humaine rétive, les Ottomans avaient ainsi su prendre en compte en Palestine le contour des solidarités profondes façonnées dès l'époque mamelouke. Par la centralisation, la Porte depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et

les pouvoirs qui se sont ensuite succédé ont cherché à briser ces solidarités primaires. Aucun n'y est à l'évidence parvenu.

### Les camps aux solidarités reconstruites

- 82 Dans une logique grossière, les camps<sup>34</sup>, habituellement présentés comme les hauts lieux de la conscience politique, auraient dû soit témoigner de leur engagement organisationnel par un vote de liste soit manifester une identité de réfugiés face aux populations autochtones et faire cause commune entre eux. Tel n'est pas été le cas. Dans les camps, comme partout ailleurs dans les villes et les villages, les voix ont été données aux candidats locaux au mépris des contradictions de leurs affiliations politiques et dans une conscience affichée de différences entre camps.
- 83 Balâta, près de Naplouse, constitue un cas emblématique. L'ensemble des 6 candidats originaires du camp y ont en effet été placés en situation d'éligibles sur les 7 sièges musulmans à pourvoir. Tandis que l'un d'entre eux figurait sur la liste officielle Fath, 2 autres en avaient été exclus et un 4<sup>e</sup> partageait les idées de l'islamisme. Le candidat originaire d'un camp voisin se voyait quant à lui écarté au profit d'un villageois. Gaza-centre, pour sa part, constitue l'exemple le plus frappant de l'autonomie réciproque de camps présents dans une même circonscription. Bien que, selon l'AFC, la ville de Dayr Al-Balah s'impose comme un pôle séparé de l'ensemble des autres bureaux de vote selon l'axe 1<sup>er</sup>, les 3 camps affichent en effet leur totale autonomie réciproque selon l'axe 2<sup>e</sup>.
- 84 Un tel comportement souligne que les camps, loin d'instaurer une rupture définitive d'avec l'ordre traditionnel des villes et villages d'avant 1948, en sont sous certains aspects la reconstruction, mais sur de nouvelles bases. Chaque camp s'est ainsi imposé comme nouvel espace de solidarité clos, substituant son réseau aux anciennes solidarités de *nâhiyya*-s tout en modulant la cohésion des réfugiés face aux autochtones.
- 85 Le regroupement par quartiers, dans les camps en formation, de réfugiés d'un même clan, d'un même village ou d'une même région avait déjà été souligné<sup>35</sup>. Une étude précise de l'origine de chacune des familles constitutives des camps montre néanmoins que les habitants de mêmes villages ou mêmes régions ont dans bien des cas trouvé refuge dans des camps différents, même si souvent voisins, et qu'un même camp a pu abriter des familles originaires de villages relevant de différentes anciennes *nâhiyya*-s<sup>36</sup>.
- 86 À la différence des villes et des villages où ont perduré les liens anciens, la constitution de nouvelles solidarités selon les limites de chacun des camps a donc brisé les anciennes solidarités de *nâhiyya*-s tout en se glissant dans le moule traditionnel du localisme. L'explication de ce phénomène, qui devra être étayée, pourrait être cherchée, me semble-t-il, dans l'origine géographique des familles et des clans hébergées dans les camps. Elle conforterait les distinctions déjà mentionnées et émises par Salim Tamari sur les identités respectives de la côte et de l'hinterland. Tout laisse penser en effet que l'antériorité de l'industrialisation et de l'ouverture sur l'international de la côte sur les collines de l'Intérieur a entraîné certains décalages dans les évolutions de la société palestinienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Il est donc fort probable que dans les années 1940 les solidarités exprimées dans le cadre des anciennes *nâhiyya*-s avaient été mises à mal parmi les populations de la côte, celles-là mêmes qui ont massivement connu la dispersion et l'installation dans les camps. Le métissage, limité certes mais réel, selon la géographie des villages d'origine observé dans ces camps comme la capacité pour leurs habitants de se construire de nouvelles solidarités renverraient alors à cet affaiblissement

antérieur des solidarités traditionnelles. Encore vivaces dans les collines de l'Intérieur, les solidarités des anciennes *nâhiyya*-s y auraient quant à elles non seulement perduré mais se seraient renforcées devenant, à l'image des nouvelles solidarités des camps, le gage de la survie face aux agressions extérieures. L'occupation militaire, dès lors, loin de déboucher sur un sociocide pourtant recherché n'aurait ainsi contribué qu'à renforcer les liens de solidarité propres à la société palestinienne<sup>37</sup>.

- 87 En accordant une préférence quasi exclusive aux candidats originaires de leur espace de solidarité constitué du quartier ou de la ville, du village ou du groupe de villages, ou encore du camp, les votants de janvier 1996 ont quasi "méprisé" leur ligne politique, la leur propre et celle du candidat. Ce refus traduit dans les urnes de charger politiquement cette élection (au sens de l'idéologie et de l'appartenance organisationnelle) ne faisait que reproduire celui manifesté durant la campagne tant par les candidats que par l'Autorité.
- 88 En l'absence des grandes forces politiques d'opposition, rares en effet avaient été les candidats, à l'exception de ceux du PPP, à avoir mis en avant un véritable programme politique. La plupart s'étaient contentés, et les encarts dans la presse en témoignent, de lieux communs sur la revendication d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale ou encore sur la démocratie à construire, slogans qui n'avaient rien à voir avec d'éventuels clivages politiques. Tous les candidats, par ailleurs, avaient porté une attention prioritaire à la mobilisation familiale et locale, témoignant ainsi à l'avance de leur juste compréhension des enjeux de cette élection qui contredisaient pourtant leur discours "moderne" sur l'engagement politique idéologique. L'ensemble des "returnees", par exemple, avaient présenté leur candidature dans les circonscriptions de leurs attaches familiales. À 2 exceptions près, aucun "returnee" à la famille originaire des régions passées sous souveraineté israélienne en 1948, même titulaire de postes d'importance au sein de l'Autorité, n'a, par ailleurs, quêté les suffrages des électeurs des territoires occupés en 1967. De la même manière, la plupart des candidats "déracinés" pour des raisons professionnelles ou familiales présentaient leur candidature dans la circonscription d'origine de leur clan où chacun en général jouit encore d'une vieille maison familiale, plutôt que dans celle de leur domicile habituel, même ancien.
- 89 L'Autorité palestinienne elle-même a encouragé ce réflexe d'ethno-localisme. Lors du débat sur le mode de scrutin, Yasser Arafat avait ainsi écarté les projets défendus par les partisans de sa politisation et basés sur le modèle d'une proportionnelle dans une circonscription unique. En adoptant un mode de scrutin tenu dans le cadre de circonscriptions territoriales, l'Autorité décidait de faire passer les allégeances individuelles, familiales et locales devant les choix politiques. La création de nouvelles circonscriptions comme de certains bureaux de vote tribaux confirmait cette volonté.
- 90 À l'inverse du discours politique, électeurs, candidats et Autorité témoignaient ainsi d'un consensus général qui faisait du lien des solidarités locales la clé du jeu politique en train de se dérouler.

---

## NOTES

1. Les divers problèmes observés durant la campagne et le jour du scrutin ont été plus ou moins listés dans les divers rapports des observateurs (lire, par exemple, Lire HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 38-57). Sur la répartition profondément inégale des accès aux médias audiovisuels, lire les communiqués successifs de Reporters sans frontières.
2. Les documents concernant l'élection du Conseil pour la Cisjordanie ont été déposés depuis lors à l'Arab Studies Society de Jérusalem par le PDMC. Je tiens à remercier ici Nasîf Mu'allam, directeur du Palestinian Center for Peace and Democracy et responsable du PDMC.
3. Les *listings* de Gaza sont en arabe, une langue maîtrisée par une minorité d'observateurs internationaux.
4. Dans un communiqué commun (Annexe J de EUROPEAN UNION, 1996), le chef de l'unité électorale européenne et les chefs des diverses délégations d'observateurs ont en effet déclaré le 21 janvier à 15h30 locales : "the elections for both the Council and the president of the Palestinian Authority, which were marked by a good turnout of voters overall, when judged against internationally acceptable standards, and after weighing in the balance some deficiencies which have been noted over the period of observation, can reasonably be regarded as an accurate expression of the will of the voters on polling day".
5. Lire à ce propos la très intéressante analyse de LEFEBVRE, 1996-1 et 1996-2, sur "les mécanismes de contournement de la volonté populaire". CONSEIL DE L'EUROPE, 1996 : 7, offre, me semble-t-il, un très bon aperçu des préoccupations fondamentales des observateurs internationaux élevées au rang de "conclusions" de leur mission : "La forte participation, y compris de la part des femmes, a montré l'attachement des Palestiniens à la démocratie et au processus de paix. Ils ont élu leurs dirigeants dans l'enthousiasme et avec un professionnalisme impressionnant. Ces élections ont marqué une étape essentielle dans le processus de paix global dans la région et revêtent une importance historique. Elles ont permis la mise en place d'institutions démocratiques en vue de la réalisation des étapes ultérieures prévues par les accords de paix. Elles ont conféré la légitimité démocratique nécessaire aux dirigeants palestiniens qui peuvent désormais entamer les négociations sur les points les plus difficiles, encore non résolus (statut permanent de Jérusalem, situation des réfugiés, etc.)".
6. Le PCHR, par exemple, dans son *Election Update* n°4 du 27/01/96, reprend quasi mot pour mot certaines conclusions des observateurs internationaux.
7. *Al-Quds*, 26/01/96.
8. LAWE, 1996 : 6. Le rapport mentionne le vol de 10 urnes à Râmallâh et la disparition durant 24 heures de 43 urnes à Hébron.
9. PEACE WATCH, 1996-3. Le communiqué détaille ensuite les problèmes relevés à Hébron et Râmallâh.
10. Lire leur communiqué "Bayân Hâm Bicha'n Natâ'ij Al-intikhâbât Al-Hukum Al-Dhâtî" (Communiqué important sur les résultats de l'élection de l'autogouvernement) sur [www.palestine-info.org/hamas/doc6.htm](http://www.palestine-info.org/hamas/doc6.htm).
11. Avec 20 autres candidats (non élus) de Râmallâh il signe un appel demandant l'organisation de nouvelles élections dans la circonscription, listant les problèmes observés, appel publié dans la presse palestinienne du 06/02/96.

12. HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 78. Des plaintes, en effet, ont été déposées à Râmallâh, Hébron, Jénine, Tûbâs et Jéricho pour la Cisjordanie, et à Gaza-ville et Khân Yûnis pour la bande de Gaza.

13. Les différences considérables observées dans l'ordre d'arrivée des candidats entre les résultats partiels publiés le soir même du scrutin et les résultats complets ultérieurs ont souvent été mises en avant comme preuve d'une manipulation de l'Autorité. L'argument repose en réalité sur un contresens dans l'interprétation du scrutin. Dans l'hypothèse en effet où la clé de l'élection est politique au sens idéologique et organisationnel, un riche échantillon de bureaux permet déjà de donner une image relativement précise du vote de l'ensemble. Lorsqu'une distorsion importante intervient entre l'échantillon et le corpus, la fraude peut alors être suspectée. Dans le cas qui nous concerne, la clé du scrutin, comme nous le verrons, n'a rien de politique mais doit être cherchée dans le localisme le plus étroit. Aucun échantillon ne peut dès lors fonctionner comme représentatif de l'ensemble dans l'identification des élus.

14. Mes conclusions rejoignent donc celles de JOHNSON, 1997. En comparant les données relevées par les observateurs du PDMC et celles établies par la Commission Centrale, ce sont également des erreurs qui apparaissent et non des manipulations systématiques conduisant à des retournements de situation.

15. Le taux de remplissage des bulletins de vote pour le Conseil basé sur la somme des voix exprimées à la présidentielle dépasse pourtant les 100% dans les 3 circonscriptions dotées d'un scrutin uninominal indiquant que certains électeurs ont voté pour le Conseil tout en s'abstenant de voter pour la présidentielle.

16. L'étude du procès-verbal manuscrit d'Hébron (voir *infra*) et de ses erreurs montre que le concept même de bulletin blanc ou nul n'a été que rarement compris des responsables de bureaux de vote. Cette incompréhension semble ainsi être l'explication la plus plausible des errements dans les statistiques concernant cette simple question.

17. Ce même décompte poussait même l'incohérence à faire figurer Fida sous 2 rubriques, son acronyme et son nom.

18. DENNI & BRÉCHON, 1989 : 49-76.

19. BRY, 1995 : 3. CIBOIS, 1994, constitue sans doute l'une d'une des présentations les plus accessibles au profane. Les bases théoriques peuvent être trouvées dans le classique BENZÉCRI, 1980. Exigeant un calcul matriciel complexe et volumineux, la mise en œuvre de l'analyse factorielle ne s'est véritablement répandue qu'avec la vulgarisation et la montée en puissance des ordinateurs. Grâce aux programmes aujourd'hui disponibles, la pratique rigoureuse de cette méthode d'analyse ne requiert plus la maîtrise de ses développements théoriques. Les nuages de points de cet ouvrage ont été tracés à l'aide du programme ADE4 gracieusement mis à la disposition du public par l'université Lyon I sur le serveur <http://biomserv.univ-lyon1.fr>.

20. D'autres méthodes d'analyse factorielle doivent être mises en œuvre quand les tableaux à traiter sont de nature différente.

21. Afin d'accroître la lisibilité des nuages, les éléments propres à chaque sous-ensemble peuvent être reliés entre eux, "en étoile" depuis un centre construit correspondant à leur moyenne.

22. LEGRAIN, 1992.

23. Dans le cas où certains candidats de même liste obtiennent un nombre de suffrages relativement proche l'un de l'autre, l'AFC (comme la ventilation des résultats de chacun selon le marqueur que nous retiendrons *infra* comme signifiant) oblige l'observateur à dépasser la ressemblance superficielle et à découvrir la disparité fondamentale dans les origines des suffrages.

24. HOEXTER, 1973 ; MACALISTER & MASTERMAN, 1905 et 1906 ; W. MONTGOMERY WATT, G. BAER & M.HOEXTER, "Kays 'Aylân", *Encyclopédie de l'Islam*. Lire également AHMAD, 1992 :160-171, 211-217, et DABBÂGH, 1985, II/2 : 58-64 (sur Naplouse) et VIII//2 : 44-46 (sur Jérusalem).

25. Tandis, par exemple, que les habitants de Bethléem, alors majoritairement chrétiens, étaient Yaman leurs coreligionnaires de Bayt Jâlâ la voisine étaient Qays comme les très musulmans Hébronites. Comme le rappelle TAMARI, 1992 :182, l'ensemble des clans chrétiens de Râmallâh étaient Qays à l'exception d'un seul affilié au clan Yaman. En cas de conflit, ce dernier se retrouvait en alliance avec les clans de Baytûnyâ la voisine, tous Yaman et musulmans, face à ses coreligionnaires Qays de Râmallâh.

26. Comme les Al-Hâjj Muhammad, les Rayyân ou les Banî Chamsa. D'autres, comme les Jarrâr ou les Al-Hâjj Muhammad, iront jusqu'à se scinder entre les 2 camps.

27. Aucun état exhaustif de l'affiliation aux Qays et aux Yaman en Palestine n'a, à ma connaissance, jamais été mené village par village, famille par famille. HOEXTER, 1973, a esquissé ce travail que j'ai complété avec AHMAD, 1992.

28. Dans le cas des Palestiniens de citoyenneté israélienne, la démarche de SCHNELL, 1994, est très intéressante. Sur la base de 3 échantillons de population interviewée, l'auteur a mené 3 recherches différentes. La première visait "to expose the relative salience of ethnio-territorial criteria in the act of partitioning national territory". La seconde conduisait "to specify the different zones expanding outward hierarchically from the nuclear family that they considered of socio-spatial significance", découvrant un système à 8 niveaux, "dwelling place, neighbourhood, settlement, home territory, functional range, Israeli Arab space, state and nation". La troisième, enfin, se donnait pour objectif "to analyze the Israeli Arabs' feelings of belonging to and identification with four previously selected territorial units : the sub-regional settlement System [...]; other Israeli Arab sub-regional settlement Systems in the State of Israël; the Jewish settlement région in the neighbourhood of the interviewee's settlement; and Jewish settlement regions in the country's core area" (p. 37-38). Prisonnier des réalités contemporaines, il ne fait malheureusement pas entrer en ligne de compte les anciennes *nâhiyya*-s. Pour les questions de territorialité, on se reportera à sa bibliographie.

29. Ces localismes trouvent leur prolongement à l'étranger, tout particulièrement aux États-unis et en Amérique latine, à travers les associations "Natifs de Râmallâh", "Fils de Bethléem", etc., chargées d'entretenir les liens d'une part entre émigrés originaires d'un même village ou ville mais dispersés dans le monde, et d'autre part entre les émigrés et leur village d'origine ou celui de leurs parents. Consulter, par exemple, le site de l'American Federation of Râmallâh, Palestine ([www.afrp.org](http://www.afrp.org)).

30. Terme utilisé en patois normand pour désigner "l'étranger", en fait toute personne qui n'est pas du "pays".

31. À Gaza, le terme employé est *hayy*. À Bethléem, on lui préfère celui de *hâra* quand à Hébron le quartier est désigné comme *mahalla*.

32. Bien des articles de Salim Tamari, principalement TAMARI, 1995-2, abordent cette question de façon extrêmement suggestive et novatrice. Salim Tamari a trop tendance peut-être à idéaliser une citadinité conçue en termes "d'esprit côtier, négociant et cosmopolite" qu'il oppose à une "culture, agrarienne et conservatrice, des collines de l'Intérieur". Regrettant "l'indolence balnéaire" de son Jaffa natal, il rencontre manifestement des difficultés à s'acclimater à Râmallâh qui serait aujourd'hui la proie d'une "austérité montagnarde" accrue du fait d'un phénomène de "ruralisation des villes".

33. Lire, par exemple, ABÛ-MANNEH, 1990 (surtout p. 4sv), BAER, 1982 (p. 131-133) et HOEXTER, 1973.

34. De façon surprenante, les camps n'ont donné lieu qu'à de rares études d'ensemble comme celle de BISHARAT, 1994.

35. SAYIGH, 1979. Lire également GHAZZAWI, 1989 et SANBAR, 1982.

36. QUDSIYYA, 1990 et 1992 donne certains éléments sur l'origine des réfugiés selon les camps. Les divers articles cités *infra* dans chaque circonscription complètent le tableau. Voir tout particulièrement le traitement des camps de Gaza-centre.

37. Le terme de “sociocide” m’a été suggéré par Jean Métraï pour rendre compte de certains objectifs de l’occupation israélienne. Je l’ai employé pour la première fois dans mon article “Gaza-Jéricho, un accord contre la paix”, *Libération*, 7 mars 1994 et l’ai repris dans LEGRAIN, 1996-2.

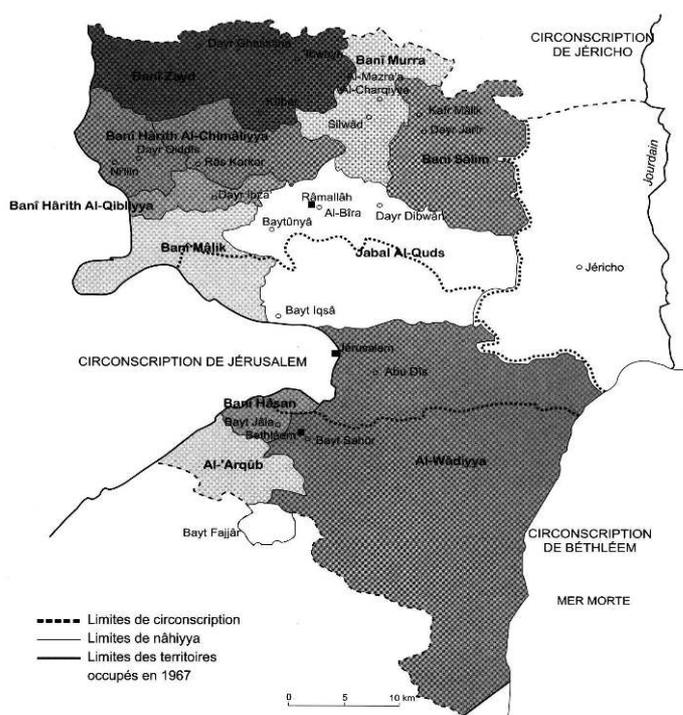
---

## **L'élection : approche circonscription par circonscription**

---

# Jérusalem

## CIRCONSCRIPTION DE RAMALLAH



Le Jabal Al-Quds et ses quatre circonscriptions

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La circonscription de Jérusalem ne couvre qu'une partie seulement du Jabal Al-Quds traditionnel qui englobait également les actuelles circonscriptions de Râmallâh, Bethléem et Jéricho<sup>1</sup>. Ce ne fut qu'en 1840 que Jérusalem dépassa son état de ville sainte dépourvue de tout statut gouvernemental ou administratif pour devenir la capitale d'un *sancak* assujetti à Damas et qui portait son nom<sup>2</sup>. La promotion administrative de la ville suivait

ainsi l'accroissement de son importance politique et économique. Avec la reviviscence des Capitulations et la redécouverte de la ville par les Églises et les grandes Puissances, Jérusalem devint en effet un lieu d'intenses activités internationales, accueillant un nombre toujours plus important de consulats étrangers<sup>3</sup>. Sa population s'accrut alors fortement. En 1863, Jérusalem devint la première cité de l'Empire à être dotée d'un conseil municipal élu. En 1873, son gouverneur, dorénavant placé à la tête d'un *mutasarriflik* encore appelé *liwâ'*, fut promu directement responsable devant Istanbul. Tandis que la ville devenait *markaz al-liwê'*, elle exerçait son pouvoir sur 3 *qadâ-s*, Jaffa, Gaza et Hébron, et 2 *nâhiyya-s*, Bethléem et Ramla<sup>4</sup>. Avec le Mandat britannique, Jérusalem acquit le statut de capitale d'une entité géographique qui, en unissant les anciens *sancak-s* de Jérusalem, Naplouse et Acre, renvoie à notre notion moderne de Palestine<sup>5</sup>.

- 2 Quoi qu'unilatéralement annexés par Israël en 1967, vieille ville et quartiers modernes hors les murs de Jérusalem-est constituaient en janvier 1996 le cœur de la circonscription. Avec seulement 15 307 inscrits dans 30 bureaux, ils ne pesaient cependant que pour 19,1 % du corps électoral<sup>6</sup>. À l'origine, la municipalité ottomane ne concernait formellement que la vieille ville<sup>7</sup>, même après 1860, date à partir de laquelle de nouveaux quartiers se développèrent hors les murs<sup>8</sup>. Ce n'est qu'à l'époque du Mandat britannique, en 1927, que la municipalité fut élargie pour inclure certains des quartiers hors les murs, essentiellement ceux situés à l'ouest, les faubourgs de l'est ou même les grosses agglomérations arabes de l'ouest (Liftâ, Dayr Yâsîn, °Ayn Kârim) conservant leur statut de villages. Suite à la guerre de 1948 et jusqu'en 1967, la ville promise par l'ONU à devenir un *corpus separatum* international fut scindée en 2, l'ouest (17 km<sup>2</sup> environ) étant annexé par Israël et l'est (2,5 km<sup>2</sup> environ) par la Jordanie. Dès 1952, les nouvelles autorités jordaniennes redessinèrent les limites municipales à l'est pour inclure les anciens villages de Silwân, Râ's Al-°Amûd, Al-Suwwâniyya ainsi qu'une partie de Chu°afât, constituant ainsi une nouvelle entité d'environ 6,5 km<sup>2</sup>. Vingt ans plus tard, la guerre de 1967 les empêcha de mener à bien leur nouveau projet de redéfinition de la municipalité dans un découpage plus conforme aux évolutions démographiques et à l'habitat.
- 3 L'occupation de Jérusalem-est et son annexion par Israël en 1967 débouchèrent sur une nouvelle municipalité de 70,5 km<sup>2</sup> qui, outre l'ancienne Jérusalem-ouest, engloba la municipalité jordanienne ainsi que les terres situées entre Qalandyâ au nord, Izariyya à l'est et Sûr Al-Bâhir au sud. Dans le cas d'Abû Dîs, °Izariyya, Bayt Hanîna, Dâhiyyat Al-Barîd, Bîr Nabâla et Al-Râm, seules les terres cultivées furent annexées tandis les zones peuplées furent laissées au dehors des nouvelles limites municipales<sup>9</sup>. En janvier 1996, Jérusalem-est annexée constituait néanmoins l'ensemble démographique le plus important au sein de la circonscription avec 43 391 inscrits dans 63 bureaux, soit 54,2 % de l'ensemble du corps électoral.
- 4 Outre la ville, la circonscription comprend des villages, annexés ou non, qui, à l'époque ottomane, relevaient de 4 *nâhiyya-s*. Au nord-ouest, la *nâhiyya* de Banî Mâlik regroupait des villages aujourd'hui répartis entre Israël et les circonscriptions de Râmallâh et de Jérusalem<sup>10</sup>. Les Abû Ghûch y exerçaient leur pouvoir depuis Qariyyat Al-°Inab (aujourd'hui en Israël). Avec 6 861 inscrits dans 13 bureaux, les 7 villages de l'ancien Banî Mâlik constituaient 8,6 % du corps électoral.
- 5 Au sud-ouest, ce sont seulement 2 villages de Banî Hasan qui, ayant échappé à la souveraineté d'Israël en 1948, se retrouvent aujourd'hui dans la circonscription de Jérusalem. Al-Walâja, l'ancien *kursî* des Darwîch (aujourd'hui en Israël) se trouvait sans

cesse convoité par les Abû Ghûch de Banî Mâlik et les Lahhâm du ʿArqûb<sup>11</sup>. Avec seulement 1 223 inscrits dans 4 bureaux, ils ne pesaient que pour 1,5 % des inscrits.

- 6 La majorité des villages de la circonscription de Jérusalem relevaient en fait des 2 *nâhiyya*s du Jabal Al-Quds et d'Al-Wâdiyya<sup>12</sup>. Aujourd'hui partagée avec les circonscriptions de Jéricho et de Bethléem, Al-Wâdiyya comprenait les villages de l'est de Jérusalem et ses tribus bédouines sous la houlette traditionnelle des ʿUrayqât dont le *kursî* se situait à Abû Dîs<sup>13</sup>. Les ʿUrayqât exercent aujourd'hui leur pouvoir politique plutôt depuis Jéricho, leurs quartiers d'hiver traditionnels. Avec leurs 26 418 inscrits dans 50 bureaux, 10 villages d'Al-Wâdiyya pesaient ainsi en janvier 1996 pour le tiers environ du corps électoral de Jérusalem.
- 7 La *nâhiyya* du Jabal Al-Quds, partagée avec la circonscription de Râmallâh et Israël, rassemblait quant à elle les villages du nord de la région. Parmi les 4 sièges de pouvoir traditionnel dans la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds, seul Bayt Iqsâ, *kursî* de la famille Al-Qaswânî, se trouve dans la circonscription de Jérusalem d'aujourd'hui. Dayr Dibwân, siège des Ahmad Al-ʿAlî, Baytûnyâ, siège des Hasan ʿAbd Allâh, et Al-Bîra, siège des Al-Chamʿa, se situent tous dans la circonscription de Râmallâh. Ses 25 678 inscrits dans 60 bureaux, soit 32,1 % de l'ensemble de la circonscription, faisaient des 15 villages de l'ancienne *nâhiyya* du Jabal Al-Quds un rival en termes de poids démographique de ceux d'Al-Wâdiyya.
- 8 La circonscription compte également 2 camps de réfugiés, situés au nord de la ville. Tandis que celui de Chuʿafât (2 325 inscrits dans 4 bureaux soit 2,9 % du total) fait partie de la municipalité annexée, le camp de Qalandyâ (2 239 inscrits dans 3 bureaux soit 2,8 %), situé à la lisière des limites municipales, relève de la "zone C" des territoires occupés. Créé en 1966, le camp de Chuʿafât visait à accueillir les réfugiés du quartier juif de la vieille ville dans lequel ils s'étaient installés en 1948 après avoir été expulsés de leurs villages ou de Jérusalem-ouest<sup>14</sup>.

## Les bouleversements administratifs et démographiques

- 9 Jérusalem est sans doute en Cisjordanie la circonscription où, aujourd'hui encore, les bouleversements démographiques liés au conflit israélo-arabe se font sentir avec le plus d'acuité sur l'ensemble du tissu social, bien au delà de la seule création de camps de réfugiés<sup>15</sup>. En 1948-49, en effet, de 60 000 à 80 000 Palestiniens ont dû quitter les quartiers de l'ouest de la ville (Baqʿa, Katamon, Talbiyya, Musmara, etc.) et les villages arabes environnants (ʿAyn Kârim, Dayr Yâsîn, Liftâ, etc.). Lors de l'armistice de 1949, si la moitié environ de cette population avait trouvé refuge dans la partie orientale de la ville, l'autre moitié a dû quitter Jérusalem, installée dans des camps au nord ou au sud de la cité ou encore dans les villes et camps au delà du Jourdain. Bien des chrétiens se sont retrouvés, quant à eux, auprès de coreligionnaires à Bethléem ou Râmallâh. Au début des années 1960, 12 000 environ des quelque 60 000 habitants de Jérusalem-est étaient enregistrés comme réfugiés auprès de l'UNRWA, un chiffre qui ne comprend que très partiellement les réfugiés de la classe moyenne dont beaucoup ne s'étaient pas déclarés auprès des Nations unies<sup>16</sup>.
- 10 Durant toute la période jordanienne, Jérusalem connut encore un fort niveau d'émigration de sa population du fait du développement d'Amman comme capitale administrative, politique, industrielle et commerciale du royaume hachémite mais également du fait des difficultés de la vie quotidienne, par exemple en matière

d'approvisionnement en eau et en électricité. La ville, dans un mouvement inverse, profita alors d'une forte immigration, favorisée par la couronne hachémite, de populations, principalement d'origine hébronite, attirées par les postes au sein de l'administration religieuse mais aussi par le commerce délaissé par les Hiérosolymitains<sup>17</sup>.

- 11 En 1967, la population de Jérusalem-est connut un nouveau traumatisme puisque 14 000 habitants de la municipalité jordanienne (sur environ 66 000) durent fuir le pays (20 000 pour ce qui allait devenir la partie annexée). Du fait de la politique israélienne de restriction systématique de la construction et, ces dernières années, de la suppression pour bon nombre de Palestiniens de leur droits de résidence à l'intérieur de Jérusalem-est annexée, de nouvelles migrations ont eu lieu, enfin, soit vers les banlieues non annexées, moins chères et moins surveillées dans le domaine des constructions illégales, soit vers Râmallâh ou encore l'étranger<sup>18</sup>.
- 12 Plus encore que la population musulmane, les communautés chrétiennes de la ville, premières victimes de la guerre de 1948 car massivement installées dans les quartiers neufs de l'ouest (Baq'a, Katamon, Talbiyya), connaissent de profonds bouleversements démographiques tendant à leur quasi disparition<sup>19</sup>. Évaluée en 1967 à 11 960 personnes, la population chrétienne n'était passée en 1983 qu'à 13 730 soit une chute de 4,4 % à 3,2 % de la population totale, le rapport juif/arabe demeurant, quant à lui, à peu près stable<sup>20</sup>. En 1946, cette population chrétienne représentait 19 % de la population de la ville<sup>21</sup>.

## STATUT PROPRE A LA CIRCONSCRIPTION

- 13 Tandis que le régime général des élections pouvait s'appliquer sans problème aux zones de la circonscription relevant de la Cisjordanie occupée (zones B et C selon Oslo), un statut particulier a dû être élaboré pour Jérusalem-est annexée en ce qui concernait tant les candidatures que l'inscription sur les listes électorales et le scrutin lui-même<sup>22</sup>.
- 14 Le principe de la possibilité pour les Palestiniens de Jérusalem annexée de prendre part au scrutin était acquis dès la Déclaration de principes du 13 septembre 1993 (annexe I, paragraphe 1) qui spécifiait que "les Palestiniens de Jérusalem qui y vivent auront le droit de participer au processus électoral selon un accord entre les 2 parties"<sup>23</sup>.
- 15 Cette clause exigeait l'élaboration d'un statut particulier visant à respecter la souveraineté revendiquée par Israël sur Jérusalem-est annexée tout en ouvrant la participation de sa population palestinienne à cette "étape intérimaire significative préparatoire à la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien". L'annexe II du second Accord intérimaire, "Protocol Concerning Elections", répondait à cette exigence.
- 16 L'Accord intérimaire excluait ainsi de *jure* Jérusalem d'un certain nombre de pratiques. L'article 1(4) de cette annexe II, par exemple, stipulait que "l'ensemble des bureaux de la Commission Centrale des élections et ses émanations [...] seront situés dans des zones relevant de la juridiction du Conseil". De ce fait, aucun bureau de la Commission pour la circonscription de Jérusalem ne pouvait être ouvert dans les limites de la municipalité annexée.
- 17 L'article 3(1) b de la même annexe spécifiait que chaque candidat "devra posséder une adresse valide dans une zone de la circonscription où il se porte candidat placée sous la juridiction du Conseil. Une adresse valide sera celle d'une résidence possédée ou louée ou encore légitimement occupée par le candidat". En exigeant de l'ensemble des candidats une adresse dans les zones autonomes, l'Accord intérimaire a ainsi requis des

Hiérosolymitains de se trouver des coordonnées plus ou moins fictives en dehors de la ville. Cette idée de double résidence n'est pas récente mais plonge ses racines dans une suggestion faite dès février 1990 et adoptée par Moshe Arens, alors ministre israélien des Affaires étrangères, et le secrétaire d'État américain James Baker pour circonvier les réticences israéliennes sur l'éligibilité de résidents de Jérusalem-est dans le cadre de la constitution d'une délégation jordano-palestinienne. Le projet avait ensuite été bloqué par Itzhak Shamir, Premier ministre<sup>24</sup>. Alors qu'à cette époque la résidence principale devait être dans les territoires, une simple adresse en Cisjordanie était demandée pour l'élection de 1996.

- 18 L'article 6(1) de l'annexe II prévoyait l'établissement d'un "sous-comité de la Coordination pour les affaires civiles comprenant des représentants de la Commission Centrale des élections et d'Israël pour coordonner les questions relatives à la campagne électorale dans Jérusalem". Ce sous-comité devenait le lieu où la partie palestinienne soumettait à la partie israélienne les demandes des permis nécessaires à chaque candidat pour mener des activités de campagne dans Jérusalem.
- 19 Son paragraphe 2 stipulait qu'un "certain nombre de Palestiniens de Jérusalem participeront au scrutin grâce à des services rendus dans les bureaux de poste de Jérusalem, selon la capacité de ces bureaux". Cinq bureaux seront désignés à cet effet : rue Salâh Al-Dîn, Porte de Jaffa, Chu<sup>c</sup>afât, Bayt Hanîna et Mont des Oliviers. En fait, un peu plus de 10 % (4 127 sur 43 391) seulement des électeurs inscrits et résidents de la partie annexée ont pu bénéficier de cette possibilité de voter dans les limites de la municipalité. Tous les autres devaient franchir les barrages militaires fixant les limites municipales pour voter dans les bureaux spécialement aménagés à leur endroit en zones A (Bethléem ou Al-Bîra), B ou C.
- 20 Rien dans les bureaux de poste ne devait suggérer leur transformation en centre de vote. Toutes les activités liées au scrutin devaient, par exemple, être menées par les fonctionnaires des postes israéliennes. Les votants devaient glisser leurs bulletins dans des enveloppes aux guichets mêmes, les isoloirs, signes distinctifs de bureaux de vote, étant interdits. Les enveloppes étaient adressées au bureau des élections du district situé au dehors de la municipalité annexée. L'Accord intérimaire, se refusant à employer le mot "urne", mentionnait de simples "réceptacles" destinés à recevoir les bulletins dont la forme et le format étaient appelés à faire l'objet d'un accord ultérieur entre les 2 parties. Des heures de discussions seront ainsi nécessaires pour départager les Palestiniens, qui demandaient une fente au-dessus du "réceptacle" à l'instar des vraies urnes, des Israéliens, qui exigeaient une fente sur le côté à l'instar d'une boîte à lettres. Il fut convenu que la fente se situerait sur l'arrête arrière du "réceptacle". À la différence des bureaux de Cisjordanie-Gaza, les "réceptacles" ne devaient pas être ouverts sur place à l'issue du vote mais devaient être transportés dans les bureaux de la Commission situés en zones A, B ou C pour ensuite être ouverts pour le dépouillement. L'Accord intérimaire précisait que "les observateurs internationaux seront présents dans les bureaux de poste désignés le jour du scrutin". L'ordre et la sécurité à Jérusalem annexée étant du seul ressort des forces israéliennes, la police palestinienne était bien évidemment totalement exclue des activités de vote dans la zone annexée.
- 21 Quelques jours avant la signature de l'Accord intérimaire, un accord particulier, dit "Canvass agreement", avait été signé entre les 2 parties et portait sur la mise à jour des données de population préalable à la mise en place des listes électorales. Cet Accord précisait que la Commission Centrale des élections conduirait une enquête sur le nombre

de votants potentiels pour aider à la constitution des listes électorales en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il excluait déjà Jérusalem où une enquête particulière devait être menée sur une base contractuelle par le collège Ibrâhîmiyya, un institut d'enseignement supérieur palestinien de Jérusalem-est reconnu par Israël. Cet accord permettait ainsi d'exclure de Jérusalem toute activité menée à titre officiel par l'Autorité palestinienne. L'accord précisait que seuls pourraient figurer dans cette enquête les Palestiniens figurant comme résidents de Jérusalem dans le registre israélien de population et non titulaires de la citoyenneté israélienne.

- 22 La mise au point définitive des conditions du scrutin (portant, par exemple, sur la forme des "réceptacles" du vote dans les bureaux de poste) comme la désignation finale des bureaux de vote, tout particulièrement ceux ouverts à la majorité des électeurs résidents de la ville annexée mais situés hors limites municipales, et la liste des électeurs devant y voter n'ont été conclus que très tardivement, une semaine seulement avant la tenue du scrutin.

### Inscriptions sur les listes électorales

- 23 À Jérusalem, les inscriptions sur les listes électorales ont été caractérisées par un taux extrêmement bas. Le montant estimé d'électeurs potentiels était de 120 000 selon Hasan Abû Libda, directeur du PCBS<sup>25</sup>. Parmi eux, seuls 80 051 se sont inscrits. La faiblesse du chiffre avait d'ailleurs justifié la réouverture des registres d'inscriptions fin décembre, 3 651 nouveaux électeurs s'étant alors inscrits (différence entre PCBS1 et PCBS6). Sur ce total de 80 051 inscrits, les populations dotées du droit de résidence dans la zone annexée représentaient un peu plus de la moitié (43 391) soit un déficit par rapport au nombre d'électeurs potentiels beaucoup plus important que parmi les populations des zones autonomes du pourtour de la municipalité. Les estimations de la population générale donnent, en effet, une population palestinienne de 156 286 pour la municipalité annexée et de 62 777 pour les zones B et C<sup>26</sup>. Ainsi, tandis que 58,4 % de la population des faubourgs s'étaient inscrits sur les listes électorales, seuls 27,8 % des habitants de la municipalité annexée avaient accompli la même démarche.
- 24 L'inscription sur les listes électorales des résidents de Jérusalem suscita des polémiques entre Israël et l'Autorité. Le 31 décembre, par exemple, le ministre israélien de l'Intérieur annonçait que près de 47 % des 91 148 électeurs dont le nom était mentionné sur les listes fournies par l'Autorité n'avaient pas lieu d'y figurer : 30 000 environ d'entre eux auraient été des doubles et 12 500 auraient des identités erronées. Seuls 49 915 noms auraient alors été approuvés<sup>27</sup>. Selon un responsable de la Commission Centrale des élections, ces chiffres étaient erronés et 15 000 noms seulement étaient des doubles<sup>28</sup>.
- 25 La peur de perdre la sécurité sociale israélienne ou surtout la carte de résident dans la ville annexée explique sans doute en grande partie ce défaut de mobilisation dans l'inscription des Hiérosolymitains sur les listes électorales comme elle contribuera à limiter la participation lors du scrutin<sup>29</sup>. Cette crainte avait été encouragée par diverses mesures israéliennes, officielles ou non. Les initiatives prises par le Likoud à la Knesset ou devant la Cour suprême et visant à retarder sinon à annuler le scrutin l'ont à l'évidence alimentée pour une bonne part<sup>30</sup>. Le 2 janvier 1996, par exemple, le député Yehoshua Matza présentait à la Knesset un projet de loi qui stipulait que toute personne se portant candidat à une fonction au sein des institutions de l'Autorité palestinienne perdrait ses droits de résident en Israël [donc à Jérusalem-est annexée], y compris le droit à

l'assurance sociale. La proposition fut rejetée par 42 voix contre 32. Le 14 janvier 1996, la Cour suprême rejetait à son tour 2 motions présentées par le même Yehoshua Matza accompagné d'Elisha Peleg, ancien conseiller municipal de la ville, et de Zalman Shoval, ancien ambassadeur aux États-unis, tous 3 membres du Likoud, considérant que la tenue du vote dans les limites municipales constituait une atteinte à la souveraineté israélienne et violait la Loi fondamentale sur Jérusalem, capitale d'Israël. Parallèlement à ces démarches officielles, des affiches signées d'un membre du Likoud avaient été placardées au-dessus de celles des candidats palestiniens menaçant les habitants arabes de Jérusalem de perdre leur carte de résident s'ils participaient aux élections<sup>31</sup>. Des comités de "persuasion" organisés par Fath auraient alors circulé à Jérusalem pour faire pression sur les personnes qui, dans un premier temps, auraient décliné de s'inscrire sur les registres électoraux<sup>32</sup>.

- 26 À cette raison, unanimement avancée pour expliquer la faiblesse du niveau de mobilisation, s'ajoutent sans aucun doute les réticences affichées par bien des Hiérosolymitains vis-à-vis des performances de l'Autorité palestinienne dans les zones qu'elle contrôle. Le nombre de Palestiniens de Jérusalem ayant acquis la citoyenneté israélienne, et de ce fait interdits de participation au scrutin, étant totalement inconnu, il est, par ailleurs, impossible d'en évaluer l'impact sur la faiblesse des inscriptions sur les listes électorales.

## Les candidats

- 27 Dotée de 6 sièges au départ, dont 2 chrétiens, la circonscription a gagné 1 siège musulman supplémentaire avec le décret présidentiel n°6 du 29 décembre 1995. Entre temps, la rumeur avait couru que 5 sièges seulement seraient alloués, dont 2 chrétiens<sup>33</sup>. À l'époque jordanaïenne, la circonscription, en effet, n'était dotée que de 5 sièges, 3 sièges allant aux musulmans et 2 aux chrétiens.
- 28 Cinquante-deux candidats ont participé à l'élection. Parmi eux, 47 concouraient pour les 5 sièges musulmans et 5 seulement pour les 2 sièges chrétiens. Seize des 52 candidats s'étaient enregistrés sous étiquette politique dans le cadre de 4 listes différentes, Fath, PPP, Rassemblement National Palestinien-Al-Madd et Bloc de l'Avenir. Sept autres candidats, enregistrés comme indépendants, ont mené campagne dans 3 listes supplémentaires, Bloc de la Tribune Libre, Bloc de Jérusalem et Mouvement de l'Engagement Sacré.

## La liste Fath

- 29 À Jérusalem peut-être plus qu'ailleurs, la constitution de la liste Fath ne s'est pas faite sans difficultés et a suscité jusqu'au jour de l'élection les plus vives critiques, y compris jusque dans les cercles les plus élevés du mouvement. Un manque certain de transparence l'a caractérisée.
- 30 Début décembre 1995, déjà, de hauts responsables du mouvement avaient dû démentir des rumeurs selon lesquelles la composition des listes aurait été dès cette époque arrêtée par les autorités<sup>34</sup>. Fath défendait alors officiellement l'idée de la constitution d'une liste d'union nationale. Sept noms de personnalités membres ou proches du mouvement circulaient néanmoins en tant que candidats pressentis. S'y trouvaient mentionnés

Ahmad Qray<sup>c</sup>, Ahmad Ghnaym, Ziyâd Abû Zayyâd, Muhammad Anîs Al-Qâq, Hanân ° Achrâwî, Ahmad Hâchim Zughayyar et Muhammad Nusayba<sup>35</sup>. Cette liste ne pouvait, cependant, correspondre à l'exacte réalité du fait de la présence d'un seul chrétien alors que 2 sièges chrétiens étaient réservés. Jérusalem, à cette époque, n'était également dotée que de 6 sièges à pourvoir. Une telle liste avait néanmoins l'avantage de conjuguer cadres du mouvement (Qray<sup>c</sup>, membre du Comité Central Fath et "ministre" du Commerce et des Affaires économiques, et Ghnaym, membre du Haut Comité régional), activistes de longue date (Abû Zayyâd, proche de Faysal Husaynî, et Al-Qâq, "vice-ministre" de la Planification et de la Coopération internationale, lui aussi proche d'Orient House), avec des indépendants parmi lesquels figuraient un Hébronite d'origine (Zughayyar), un représentant de l'une des plus vieilles familles de la ville (Nusayba, un ingénieur par ailleurs président du conseil villageois d'Abû Dîs) et une personnalité charismatique (° Achrâwî, l'ancienne porte-parole de la délégation palestinienne à Washington)<sup>36</sup>. Faysal Husaynî, chargé du portefeuille de Jérusalem au sein de l'Autorité et membre de l'une des familles les plus prestigieuses de Jérusalem, avait d'ores et déjà annoncé qu'il ne présenterait pas de candidature pour des raisons personnelles (voir *infra*).

- 31 Des élections internes au mouvement sont en fait organisées sur 2 jours à la mi-décembre mobilisant quelque 400 cadres du 1<sup>er</sup> rang<sup>37</sup>. Organisé dans 37 bureaux, le scrutin concernait les délégués de 6 zones géographiques et ceux des divers comités du mouvement (étudiants, femmes, ouvriers, commerçants, jeunesse, etc.). 18 personnalités ont présenté leur candidature pour une élection destinée à désigner 5 candidats potentiels à l'élection législative. Ont été élus Hâtim °Abd Al-Qâdir °Id, Ahmad Ghnaym, Muhammad Suwwân, Muhammad Khâlîd Al-Faqiyya et Mme Salwâ Hdayb. Les membres du mouvement ont ainsi manifesté leur préférence pour les jeunes issus de l'intifada ou de l'activisme de base au détriment des cadres de hauts rangs issus de la bourgeoisie. Le meilleur élu, en effet, Hâtim °Id, réfugié du camp de Chu°afât, avait participé aux activités du CNU<sup>38</sup>. Ahmad Ghnaym, membre du Haut Comité régional, est à l'origine un travailleur psycho-social de Izariyya connu pour ses activités dans le domaine de la lutte contre la drogue et devenu adjoint de Sâ'ib °Urayqât, "ministre" des Affaires locales. Muhammad Suwwân, bédouin Sawâhira, préside l'Union des enseignants. Muhammad Faqiyya, employé à la sécurité d'Orient House, appartient à la "gauche" du mouvement et a passé de longues années en prison. Quant à Salwâ Hdayb, la seule femme élue dans ces primaires, membre du Haut Comité du mouvement, c'est aussi la responsable de ses unions féminines.
- 32 En bout de course, °Id sera le seul à être officiellement investi par Fath. À la différence de bien d'autres circonscriptions, aucun des élus de ces primaires ensuite exclus de la liste par Yasser Arafat ne maintiendra de candidature. Quds Press précise qu'Ibrâhîm Muhannâ, syndicaliste, et Nimr Ismâ°îl, ancien représentant de l'OLP en Roumanie, étaient arrivés en 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> positions lors de ces primaires, échouant ainsi à être élus.
- 33 Selon d'autres sources, le processus d'élections internes s'est en fait décomposé en 2 phases<sup>39</sup>. Huit candidats potentiels ont été désignés en une 1<sup>er</sup> étape dont le processus n'est pas détaillé (mode de scrutin, corps électoral, etc.). Aux 5 vainqueurs que nous connaissons déjà (Ahmad Ghnaym, Hâtim °Id, Salwâ Hdayb, Muhammad Suwwân, Muhammad Khâlîd Faqiyya) s'ajoutent Bilâl Al-Natcha, Hasan Al-Hilwânî et Nimr Ismâcîl, Bilâl Al-Natcha s'étant immédiatement retiré. En une seconde étape, 383 cadres du mouvement et les 7 candidats officiels déjà mentionnés ont participé à un scrutin. Parmi les perdants auraient figuré Salâh Zuhayka, Ziyâd Abû Zayyâd, Anîs Al-Qâq, Hâjj Fâyiz Al-

Ubaydî, Hâjj ʿAbd Abû Dhiyâb, Riyâd Jibrân, Muhammad Nâfi<sup>c</sup> et Mûsâ Khachân. Pareils résultats ont alors été qualifiés de “coup d’État contre les *leaders* du 1<sup>er</sup> rang” au profit des *leaders* de rang intermédiaire. Figurent, en effet, parmi les perdants plusieurs membres du haut *establishment* Fath de Jérusalem. Anîs Al-Qâq, “vice-ministre” de la Coopération internationale et dentiste de formation, est un vieil habitué des réseaux associatifs dans le domaine de la santé et des relations avec les pays donateurs, la Suède tout particulièrement. Juste après Oslo, il avait été chargé de la mise en place du Conseil des services de santé destiné à récupérer au profit de la nouvelle Autorité les financements étrangers le plus souvent offerts aux Medical Relief Committees, le réseau d’ONGs le plus actif dans le domaine “mais” d’obédience communiste. Juriste de formation, Ziyâd Abû Zayyâd est connu comme le journaliste ayant le premier lancé un périodique en hébreu destiné à tisser des liens avec les Israéliens de gauche. Depuis le début des années 1990, c’est l’adjoint de Faysal Husaynî à Orient House. Père des Comités Politiques avec Sarî Nusayba, responsable de diverses équipes de négociation, il participe régulièrement aux réunions avec les ministres de passage et diplomates en poste. Hâjj ʿAbd Abû Dhiyâb, après avoir dirigé pendant de nombreuses années le syndicat interne à la Compagnie d’électricité de Jérusalem, en est le *general manager* depuis 1990. Il a participé aux Comités Techniques mis en place après 1992 et fréquente ainsi assidûment Orient House. Une place aurait été par principe réservée au sein de la liste future à Ahmad Qray<sup>c</sup> (Abû ʿAlâ’), membre du Comité Central Fath et “ministre” du Commerce<sup>40</sup>.

- 34 En dépit de cette élection, la constitution d’une liste d’union nationale est toujours à l’ordre du jour et sa composition était attendue le 23 décembre, censée être annoncée lors d’une rencontre entre Faysal Husaynî et le Premier ministre français. Ce projet aurait été mené sous la direction de Faysal Husaynî qui aurait contacté les cadres du FPLP, de Fida et de Hamas ainsi que des indépendants<sup>41</sup>. Plusieurs versions de cette liste, que l’on disait d’ores et déjà approuvée par Yasser Arafat, ont alors circulé. L’une d’entre elle mentionnait pour Fath Ahmad Qray<sup>c</sup>, Ahmad Al-Zughayyar, Émile Jarjûʿî et Hannâ Siniora, 2 musulmans et 2 chrétiens<sup>42</sup>. Le “ministre” du Commerce et membre du Comité Central Fath côtoyait ainsi des indépendants peu engagés politiquement. D’origine hébronite, Ahmad Al-Zughayyar est un homme d’affaires issu des coopératives agricoles. Emile Jarjûʿî, pédiatre, est quant à lui connu pour ses responsabilités au sein du Middle East Council of Churches et ses activités au sein de Caritas mais n’a jamais occupé de fonctions véritablement politiques. Hannâ Siniora, enfin, pharmacien devenu journaliste puis homme d’affaires, s’est fait connaître surtout avant l’intifada quand, avec Fâyiz Abû Rahma alors bâtonnier de Gaza, il avait été pressenti par Yasser Arafat pour participer à une délégation jordano-palestinienne appelée à avoir des entretiens avec les Israéliens. L’intifada et les nouveaux équilibres liés à Oslo l’ont quasiment chassé de la scène politique active. Cette même source citait la possibilité de l’association de Chaykh Jamîl Hamâmî pour Hamas et de Fadl Tahbûb pour le FLPP. Originaire de ʿAnâtâ bien que né à Mʿân (Jordanie), Jamîl Hamâmî dirige le Comité des sciences et de la culture islamiques. Il est habituellement considéré comme l’un des membres fondateurs de Hamas et pendant longtemps son plus haut responsable pour la Cisjordanie. Fadl Tahbûb, originaire d’Hébron mais installé à Jérusalem, a passé quant à lui quelque 16 années en prison et appartient au Bureau Politique du FLPP<sup>43</sup>.
- 35 Une autre liste comprenait Ahmad Qray<sup>c</sup> (Fath), Hanân ʿAchrâwî (indépendante), Hannâ Siniora (semi-Fath [sic]), Riyâd Al-Mâlkî (FPLP), Jamîl Hamâmî (Hamas) et Zâhira Kamâl (Fida)<sup>44</sup>. Fath ne se voyait accorder ainsi qu’un seul siège tandis que 3 allaient à d’autres

formations. Riyâd Al-Mâlkî, professeur à l'université de Bîr Zayt et porte-parole officieux du FPLP, annonce, en effet, qu'il est prêt à présenter une candidature dans une telle liste au vu de la question particulière de Jérusalem. En envisageant de se présenter, il prenait une position en contradiction avec celle adoptée par les plus hautes instances de son mouvement installées à Damas. Connue pour son engagement dans les associations de femmes, Zâhira Kamâl, quant à elle, fait partie du Bureau Exécutif de Fida.

- 36 Cette préférence de Yasser Arafat pour une liste d'union nationale à Jérusalem était loin d'être partagée par bon nombre de jeunes cadres du mouvement qui voulaient avoir leur part dans la liste et s'en retrouvaient exclus pour laisser place aux "poids lourds" et aux opposants qui auraient accepté de participer<sup>45</sup>. L'échec des pourparlers sur la constitution d'une liste d'union nationale, en tout cas, est patent dès le 21 décembre à la suite d'une réunion qui concernait Fath, Hamas, FPLP, PPP, Fida et des indépendants, un échec précipité par l'impasse des pourparlers bilatéraux entre Hamas et l'Autorité<sup>46</sup>.
- 37 Fath annonce pour sa part son intention de mettre en place une liste commune avec des indépendants. De 2 à 3 sièges lui seraient réservés tandis que ni Fida ni le FLPP ne bénéficieraient de son soutien officiel afin de laisser le champ libre à des candidatures indépendantes. Les instances régionales de Fath réclament également de leur responsables nationaux la possibilité pour leurs membres de présenter des candidatures indépendantes en l'absence de larges possibilités au sein de la liste officielle. Le 22 décembre, alors que les déclarations de candidatures étaient censées être closes l'après-midi, Fath n'avait pas encore déclaré ses intentions. Ahmad Al-Zughayyar et Zâhira Kamâl s'étaient donc inscrits comme indépendants. Le 23 décembre, Chaykh Jamîl Hamâmî et Riyâd Al-Mâlkî confirment leur retrait<sup>47</sup>. Chaykh Hamâmî se dit engagé par la décision officielle de Hamas de boycott des élections, sa décision antérieure étant le fruit d'un *ijtihâd* (une interprétation en termes islamiques) personnel sur la nécessité de défendre Jérusalem. Le 25 décembre, une nouvelle liste ne mentionne plus Emile Jarjû<sup>c</sup> mais inclut Ahmad Qray<sup>c</sup>, Ahmad Zughayyar, Ahmad Ghnaym, Ziyâd Abû Zayyâd, Hanân <sup>c</sup>Achrâwî et Hannâ Siniora<sup>48</sup>. D'autres sources, néanmoins, font état du maintien du refus de Hanân <sup>c</sup>Achrâwî de figurer dans la liste officielle du mouvement.
- 38 Du fait du changement de nombre de sièges alloués à la circonscription par le décret présidentiel du 29 décembre 1995, l'enregistrement des candidatures est réouvert du 29 au 31 décembre. Le 30, Ahmad Ghnaym déclare que Fath n'a pas encore constitué sa liste définitive du fait de l'échec des pourparlers sur une liste d'union nationale<sup>49</sup>.
- 39 Yasser Arafat n'opère un 1<sup>er</sup> choix de 5 personnalités que le 3 janvier 1996. Il s'agit des 5 candidats qui constitueront la liste officielle définitive sous l'appellation "Bloc de Jérusalem" (*Kutlat Bayt Al-Maqdis*). Présidée par Ahmad Oray<sup>c</sup>, elle comprend Zâhira Kamâl de Fida, Ahmad Zughayyar et Hâtim <sup>c</sup>Id pour les sièges musulmans et Emile Jarjû<sup>c</sup> pour les sièges chrétiens<sup>50</sup>. En dépit de la présence de Zâhira Kamâl, la liste se situe ainsi en retrait complet par rapport au projet d'union nationale. Cette liste était censée être complétée le 4 ou le 5 janvier. Elle ne l'a jamais été. Le 8 janvier, pourtant, des négociations se poursuivaient, certains espérant encore la présence d'un candidat Hamas ou d'un candidat PPP (Na<sup>c</sup>îm Al-Achhâb aurait été pressenti). Des spéculations faisaient également état de la possibilité pour Jonathan Kuttâb, plus que pour Hannâ Siniora, de se trouver investi par le mouvement sur le 2<sup>e</sup> siège chrétien<sup>51</sup>. Hanân <sup>c</sup>Achrâwî, entre temps, avait clairement fait savoir qu'elle refusait l'investiture Fath au profit d'une candidature indépendante<sup>52</sup>.

- 40 À peine publiée cette liste déclenche les critiques les plus vives au sein même de Fath et jusqu'à ses plus hauts échelons. Salwâ Hdayb, par exemple, présentée comme candidate potentielle du mouvement en octobre<sup>53</sup>, élue lors des primaires de décembre puis disparue de la liste des pressentis, n'hésite pas à clamer que le choix de la direction ne peut convenir à la base jeune du mouvement, choix et ne peut que conduire à la crise interne. Elle annonce ne pas avoir l'intention de voter pour la liste Fath dans son ensemble mais d'y opérer un choix et de voter pour d'autres candidats qui lui paraîtront correspondre beaucoup plus à Fath que les candidats officiels<sup>54</sup>.
- 41 Fath échouait ainsi à plusieurs niveaux. En souhaitant ardemment la constitution d'une liste d'union nationale, Yasser Arafat continuait à penser en termes de quotas entre organisations<sup>55</sup>. Ce système, sur lequel fonctionnent bon nombre d'institutions de l'OLP depuis des décennies, lui avait traditionnellement accordé la prééminence dans le choix de ses partenaires tout en assurant une confortable majorité à son propre mouvement, Fath. La seule présence de Zâhira Kamâl ne pouvait cacher la fin de non-recevoir opposée à une initiative de ce type de la part tant de ses partenaires dans la défense d'Oslo que de ses opposants. En méprisant, plus qu'ailleurs, les équilibres issus des primaires, Arafat se privait également du soutien des jeunes cadres locaux de Fath qui, le proclamaient-ils, ne pouvaient se reconnaître que dans Ahmad Al-Batch. Il ne parvenait pas pour autant à réunir sous son label, ni dans certains cas à convaincre de présenter une candidature même indépendante, bon nombre de personnalités inscrites de *facto* depuis des années dans *l'establishment* politique local.

## Les autres partis

- 42 Le PPP, pour sa part, présentait une liste de 4 candidats, tous musulmans. Deux membres de son Comité Central, Na'îm Al-Achhab et Mahmûd Chqayr, y figuraient. Tous 2 ont été bannis durant une trentaine d'années pour leurs activités politiques au sein des premières structures de résistance à l'occupation, tout particulièrement le Front National, et tous 2 sont récemment revenus dans les Territoires. Juge de profession mais également écrivain, Mahmûd Chqayr a, quant à lui, trouvé un moyen original de se faire connaître en mettant en scène une pièce de théâtre, "Le faux démocrate". Présentée à Râmallâh durant les jours qui ont précédé le scrutin, elle dénonce népotisme et tribalisme par le rire et la dérision<sup>56</sup>. Originaire de Qbayba, Salâh Zahrân s'est, quant à lui, particulièrement illustré par son action en faveur de la défense de la terre face aux expropriations et à la colonisation. Madame Ranâ Nachâchîbî, membre du Comité local du PPP, n'est, semble-t-il, parvenue à se faire investir qu'après avoir bravé les réticences manifestées par le parti à son égard en tant que femme et appartenant à l'une des plus illustres familles de Jérusalem<sup>57</sup>. S'il s'abstenait curieusement d'investir des candidats chrétiens en dépit de sa capacité traditionnelle à recueillir le soutien de bon nombre de militants des diverses confessions, le PPP faisait preuve de souci sociologique en présentant une citadine pure souche, Ranâ Nachâchîbî, un Hébronite d'origine, Na'îm Al-Achhab, un bédouin Sawâhira, Mahmûd Chqayr, et un villageois, Salâh Zahrân<sup>58</sup>.
- 43 Le Rassemblement National Palestinien-Al-Madd (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Filastînî -Al-Madd*) présentait une liste de 3 candidats musulmans parmi lesquels figuraient 2 de ses fondateurs, Muwaffaq 'Abd Al-Rahmân Abû Subh et Mâjid 'Allûch, au côté de Da'ûd Al-'Ubaydî, un médecin conseiller au "ministère" de la Santé. Fondé le 27 janvier 1995, le Rassemblement se donnait pour mission de "trouver un terrain de coopération

réciroque entre l'Autorité et les citoyens"<sup>59</sup>. Les 3 candidats du mouvement sont réputés proches de Fath mais Muwaffaq Abû Subh, avant de fonder son mouvement, avait témoigné d'un parcours sinueux. D'abord membre de Fath, il appartient ensuite au PCP qu'il quitte en 1981 pour entrer au FLP et y occuper un poste de responsabilité jusqu'en 1986, date à laquelle il abandonne à nouveau son organisation d'élection. Dans un flou politique, l'implication commune aux 3 candidats dans le domaine de la lutte contre la drogue à Izariyya et dans sa région a, semble-t-il, constitué le ciment de leur engagement.

- 44 Le Bloc de l'Avenir (*Kutlat Al-Mustaqbal*) présentait, quant à lui, une liste de 4 candidats dont 1 chrétien. Fondateur de ce parti qui n'est en fait qu'une liste de circonstances pour les élections, °Alî Ghuzlân Al-°Abbâsî figure parmi eux. Sans réputation politique particulière, il avait néanmoins pris ses distances avec la majorité de ses collègues avocats qui, dès 1967, avaient refusé de plaider devant les tribunaux militaires israéliens. Il avait ainsi contribué à la création du Comité des Juristes arabes dont il est le vice-président. Sociologiquement la liste s'affirme par sa diversité en intégrant un habitant de la vieille ville, chrétien originaire de Zababda, Ibrâhîm Da°îbs, un habitant d'Al-Râm originaire d'Hébron, Mahmûd Al-Salâyma, et 2 Hiérosolymitains de Tûr/Silwân, °AIT Ghuzlân et °Umar Al-Khatîb.
- 45 Avec la candidature au sein de la liste Fath de Zâhira Kamâl, membre de son Bureau Exécutif, Fida a renoncé à investir d'autres candidats. Contre ce choix, 3 militants du mouvement enregistrés comme indépendants ont uni leur campagne sous la bannière d'un Bloc de la Tribune Libre (*Kutlat Al-Minbar Al-Hurr*)<sup>60</sup>. Tous appartiennent à la jeune génération (Nabîl Abû Sirriyya et °Adnân Al-Natcha ont 40 ans, Nûr Al-Dîn Halabiyya 30) et sont fortement impliqués dans le mouvement syndical. °Adnân Al-Natcha avait participé au CNU. Le militantisme au sein du même mouvement l'a sans doute emporté sur les origines hébronites communes d'Abû Sirriyya et de Natcha.
- 46 Quatre autres candidats indépendants ont fait campagne commune sous la bannière du Mouvement de l'Engagement Sacré (*Harakat Al-cAhd Al-Muqaddasi*), tous réputés proches de Fath et résidant dans les faubourgs de l'est et du sud. Parmi eux, °Adnân °Arafa est le plus connu. Réfugié originaire d'un village près de Tûlkarm, il habite °Izariyya et dirige le Arab Health Centre. L'avocat Ibrâhîm Cha°bân, originaire de Silwân, est quant à lui impliqué dans le Palestinian Housing Council. Enseignant, °Azzâm Al-Hachlamûn réside à Al-Tûr mais est originaire d'Hébron. Jamîl Al-Salhût, enfin, de Sawâhira, travaille comme journaliste dans la revue *Fath Al-cAwda*, après avoir collaboré à l'hebdomadaire communiste *Al-Taîca*.
- 47 Trois autres, enfin, ont uni leurs efforts dans un Bloc de Jérusalem (*Kutlat Al-Quds Al-Charîf*) aux contours politiques mal définis quoiqu'éloignés des oppositions à Oslo et à Fath. Tandis que l'avocat Fahmî Chabbâna et l'ingénieur Mâzin Al-Fahhâm sont de Thawrî, l'enseignant Kamâl Al-Hinnâwî vient de Bayt °Anân (Banî Mâlik). Aucun n'est véritablement connu.
- 48 L'opposition, à l'exception du PPP, se trouvait ainsi totalement absente du scrutin. Aucun candidat indépendant, en effet, n'entretient de liens connus avec les grandes formations de l'opposition nationaliste ou islamiste. À côté de la tentative de candidature de Riyâd Al-Mâlkî, aucune personnalité du FLP n'est apparue. Il est vrai que, né en 1913, Nihâd Abû Gharbiyya, figure historique du mouvement de Georges Habache, ancien président du collège Ibrâhîmiyya et membre de la municipalité d'avant 1967 durant 16 ans était dorénavant trop âgé pour prétendre à des fonctions représentatives. Ni Muhammad Abû Libda, journaliste de Bayt Hanîna (mais c'est un réfugié de la région de Jaffa né à

Naplouse), ni ‘Abd Al-Latîf Ghayth, journaliste né à Jérusalem et animateur d’Al-Damîr, une association de défense des prisonniers, tous 2 connus pour leurs activités en relation avec le FPLP, n’ont présenté de candidature. Parmi les figures du FDLP, ni ‘Alî Abû Hilâl d’Abû Dîs, activiste de longue date dans les milieux syndicaux, ni Muhammad Jâd Allâh de Bayt Safâfa, ne sont entrés dans la compétition. Les grandes figures pro-jordanienues sont elles-mêmes absentes, tel l’avocat ‘Isâm ‘Ananî ou l’homme d’affaires ‘Uthman Hallâq, tous 2 propriétaires du quotidien *Al-Nahâr* et derniers porte-drapeaux affirmés dans la ville de la défense des positions jordanienues.

- 49 De façon significative, en dépit d’engagements sous étiquettes politiques différentes, les 3 candidates de la circonscription, Zâhira Kamâl (Fida sur liste Fath), Ranâ Al-Nachâchîbî (PPP) et Hanân ‘Achrâwî (Ind.), ont mené une campagne commune à bien des moments, participant ensemble à de nombreux *meetings* pour la défense du droit des femmes.

## La sociologie

- 50 Avec 13 candidats (mais l’un d’entre eux est originaire d’Hébron) les villages ont su, proportionnellement à leur part d’inscrits, assurer leur présence face à la ville qui pouvait se réclamer de 37 candidats tandis que chacun des 2 camps de réfugiés présentait 1 candidat<sup>61</sup>. Seule l’ancienne *nâhiyya* de Banî Hasan ne bénéficiait d’aucun candidat originaire de ses villages. Les Hébronites d’origine constituaient à eux seuls un groupe de 11 candidats quasi exclusivement citadins.
- 51 Avec 10 candidats (19,2 %), la ville nouvelle (10,2 % des inscrits) s’impose comme le centre politique face à vieille ville (8,9 % des inscrits) qui ne comptait que 4 candidats (7,7 %). 3 seulement d’entre eux y résidaient en fait et aucun n’était Hiérosolymitain d’origine : la famille de ‘Adil Abû Libda vient de Jaffa, celle d’Ibrâhîm Da‘îbs de Zababda près de Jénine, et celle d’Ahmad Al-Batch de Gaza. Hannâ Siniora quant à lui réside à Bayt Hanîna de longue date même si la pharmacie dont il est le propriétaire et où il a naguère exercé se situe près de la Porte de Damas. Parmi les 8 autres citadins qui résident dans la ville moderne, seuls Ranâ Al-Nachâchîbî et Salâh Al-Dîn Zuhayka sont originaires de Jérusalem comme Fahmî Chabbâna et Mâzin Fahhâm de Thawrî. Râjih Abû ‘Asab, Fadl Tahbûb et Ahmad Al-Zughayyar appartiennent, en effet, à des familles hébronites et les Jarjû‘î viendraient de Naplouse. Hanân ‘Achrâwî et Jonathan Kuttâb résident en réalité à Râmallâh. Zâhira Kamâl enfin, originaire de Wâdî Jawz dans la ville hors les murs, habite Bayt Hanîna.
- 52 Comme elle, les autres citadins résident, en fait, dans les anciens villages de la périphérie de Jérusalem, Abû Dîs et Silwân au sud, ‘Izariyya et ‘Isâwiyya à l’est ou encore les banlieues nord situées de part et d’autre de la route de Râmallâh, Al-Râm, Dâhiyyat Al-Barîd, Bîr Nabâlâ ou encore Bayt Hanîna. Les 14 candidats citadins de l’ancienne Al-Wâdiyya appartiennent très majoritairement à des familles originaires des villages eux-mêmes (seuls font exception les Hébronites, ‘Isâ Abû Rumûz, installé à ‘Izariyya, ‘Azzâm Al-Hachlamûn, résidant de Tûr, ainsi que ‘Adnân ‘Arafa, réfugié d’un village près de Tûlkarm et installé à ‘Izariyya). Anîs Al-Qâq est, quant à lui, originaire de la partie de Silwân passée en Israël en 1948. Les 9 candidats citadins du nord relèvent de catégories très diverses de migration. Un seul, Fâris ‘Abd Al-Razzâq, est un réfugié de 1948. Les autres appartiennent à des migrations internes soit à la ville, comme Samîr Qurrach (ou Zâhira Kamâl et Hannâ Siniora déjà cités), soit à la Cisjordanie, comme Émile Jarjû‘î,

originaire de Naplouse, ou comme les 6 Hébronites. ‘Abd Al-Mâjid Ramadân de ‘Anâtâ semble ainsi être le seul véritable autochtone de cette partie nord de la cité.

- 53 Parmi les citoyens d’origine réfugiée, fort nombreux à Jérusalem comme déjà souligné, rares sont ceux qui ont présenté des candidatures. Je n’ai identifié que ‘Adil Abû Libda, installé en vieille ville mais dont la famille est originaire de Jaffa, Anîs Al-Qâq originaire de la partie de Silwân annexée à Israël en 48, Fâris ‘Abd Al-Razzâq dont la famille est originaire de Liftâ, un village aujourd’hui en ruine intégré dans le tissu urbain de Jérusalem-ouest, ‘Adnân ‘Arafa, réfugié d’un village près de Tûlkarm et installé à Izariyya, ou encore Jonathan Kuttâb, installé à Râmallâh mais originaire de Musrara, un quartier de Jérusalem-ouest. Les camps, enfin, ne présentaient qu’un candidat chacun. L’ensemble des candidats ruraux étaient quant à eux des autochtones.
- 54 Du point de vue du nombre, les 5 candidats aux 2 sièges chrétiens (d’autant plus que Hanân ‘Achrâwî n’est pas Hiérosolymitaine) sont bien peu nombreux et traduisent le déplacement *de facto* du pôle chrétien vers Râmallâh (ou Bethléem).
- 55 Trois femmes seulement présentaient ainsi des candidatures, toutes 3 enseignantes et hautement impliquées dans la politique. Tandis que Zâhira Kamâl, candidate Fida sur la liste Fath, appartient au Bureau Exécutif de son organisation, Ranâ Nachâchîbî, investie par le PPP, siège à son Comité Régional. Hanân ‘Achrâwî, candidate indépendante, s’est quant à elle fait connaître comme porte-parole de la délégation palestinienne à Washington. Elle était elle-même la seule candidate chrétienne à être entrée en lice.
- 56 Pourtant lourdement touchée par les bannissements, la ville ne connaissait que la candidature de 2 anciens bannis, tous 2 investis par le PPP à la direction duquel ils avaient appartenu durant leur exil à l’étranger, Na‘îm Al-Achhab et Mahmûd Chqayr. Ahmad Oray<sup>c</sup>, tête de liste Fath, était le seul candidat “returnee” à se présenter.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 57 Concernant Jérusalem, l’évaluation du nombre réel de votants à partir des résultats publiés par PCBS s’avère impossible. La somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl (34 001), en effet, dépassait le premier état du nombre officiel de suffrages validés (32 316) lequel, par ailleurs, était identique à celui des votants selon les chiffres de PCBS2, PCBS3 et PCBS8. Cherchant à résoudre cette incohérence, PCBS13 s’est contenté de considérer que la somme des suffrages portés sur les 2 candidats à la présidentielle correspondait exactement au nombre des votants. Aucun bulletin nul ni blanc n’a donc été censé avoir été glissé dans les urnes au terme de cette reconstruction hâtive.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président	
Vieille ville (citadins)	7127	8.9%	1881	5.5%	26.5%	39,6% - 14,3%	1881	
Ville nouvelle (citadins)	8180	10.2%	2477	7.3%	30.4%	59,8% - 14,4%	2477	
Jabal Al-Quds (citadins)	21076	26.3%	8823	25.9%	42.0%	76,9% - 20,7%	8823	
Jabal Al-Quds (ruraux)	4602	5.7%	3016	8.9%	65.7%	88,5% - 25,7%	3016	
Jabal Al-Quds (+ ville)	40985	51.2%	16197	47.6%	39.5%	88,5% - 14,3%	11839	
Al-Wādiyya (citadins)	18834	23.5%	8369	24.6%	44.5%	79,7% - 24,9%	8369	
Al-Wādiyya (ruraux)	7584	9.5%	2938	8.6%	38.8%	65,4% - 21,6%	2938	
Al-Wādiyya	26418	33.0%	11307	33.3%	42.8%	79,7% - 21,6%	11307	
Banī Hasan (citadins)	1223	1.5%	692	2.0%	56.7%	64,0% - 39,4%	692	
Banī Mālik (ruraux)	6861	8.6%	3809	11.2%	55.7%	81,6% - 41,5%	3809	
Camp Chu'afāt	2325	2.9%	632	1.9%	27.3%	30,9% - 19,8%	632	
Camp Qalandyā	2239	2.8%	1364	4.0%	61.1%	66,4% - 53,5%	1364	
Citadins	56440	70.5%	22242	65.4%	39.4%	79,7% - 14,3%	22242	
Ruraux	19047	23.8%	9763	28.7%	51.3%	88,5% - 21,6%	9763	
Réfugiés des camps	4564	5.7%	1996	5.9%	43.7%	66,4% - 19,8%	1996	
Circonscription	80051	100%	34001	100%	42.5%	88,5% - 14,3%	34001	
			Candidats		Elus	Coeff. remplissage		Voix Conseil
Vieille ville (citadins)	4	7.7%	1	14.3%	80.4%	95,8% - 67,3%	10586	
Ville nouvelle (citadins)	10	19.2%	3	42.9%	77.6%	92,6% - 49,7%	13463	
Jabal Al-Quds (citadins)	9	17.3%	0	0.0%	75.0%	93,2% - 52,0%	46291	
Jabal Al-Quds (ruraux)	3	5.8%	0	0.0%	58.0%	161,3% - 35,5%	12237	
Jabal Al-Quds (+ ville)	26	50.0%	0	0.0%	72.8%	161,3% - 35,5%	82577	
Al-Wādiyya (citadins)	14	26.9%	0	0.0%	70.1%	88,3% - 43,0%	41043	
Al-Wādiyya (ruraux)	5	9.6%	2	28.6%	69.6%	87,0% - 41,7%	14322	
Al-Wādiyya	19	36.5%	0	0.0%	70.0%	88,3% - 41,7%	55365	
Banī Hasan (citadins)	0	0.0%	0	0.0%	79.4%	84,8% - 65,9%	3844	
Banī Mālik (ruraux)	5	9.6%	0	0.0%	63.4%	87,8% - 40,9%	16917	
Camp Chu'afāt	1	1.9%	1	14.3%	86.4%	88,6% - 83,5%	3823	
Camp Qalandyā	1	1.9%	0	0.0%	70.5%	75,4% - 66,4%	6733	
Citadins	37	71.2%	4	57.1%	74.0%	95,8% - 43,0%	115227	
Ruraux	13	25.0%	2	28.6%	63.6%	161,3% - 35,5%	43476	
Réfugiés des camps	2	3.8%	1	14.3%	75.6%	88,6% - 66,4%	10556	
Circonscription	52	100%	7	100%	71.1%	161,3% - 35,5%	169259	

- 58 Les autres incohérences révélées par les chiffres de PCBS trouvent une explication convaincante. Ainsi, la disparition de certains bureaux de PCBS12 ne constitue-t-elle ni un oubli ni la trace de malversations mais renvoie bien à la réalité. Les bureaux 10 (Jérusalem, Porte de Jaffa, poste), 63 et 64, ainsi que 74 (Tûr), en effet, n'ont pas fonctionné. Les bureaux 63, 64 et 74 ne recelaient aucun inscrit ni en décembre 1995 ni en janvier 1996. Quant au bureau 10, bien que doté d'inscrits, il n'a pu fonctionner. Des dédoublements figurant dans PCBS10 et PCBS12 qui décomposaient les bureaux 3 et 5 (Porte de Damas, poste) et 150 (Abû Dîs, Faculté des Sciences islamiques), étaient ignorés tant par PCBS1 que par PCBS13. J'ai donc agrégé les résultats dédoublés pour retrouver l'unité de PCBS1 et PCBS13.
- 59 Dans le traitement des bureaux de vote, seul le 105 (Jab<sup>c</sup>) recèle des incohérences facilement décelables. Avec 113 bulletins déposés dans l'urne pour les présidentielles, le nombre de suffrages portés sur les candidats au Conseil n'aurait pas du excéder les 791. 1

276 voix ont pourtant été comptabilisées portant ainsi le taux de remplissage des bulletins à 161,3 %. Sur la base de 113 votants, <sup>c</sup>Atâ Al-Hilû, fils du pays, fait dès lors un score de 200 % (mais “seulement” 79,5 % dans le bureau 104 également à Jab<sup>c</sup>), Hâtim Salâh Al-Dîn, du village voisin de Hizmâ, y obtient 154,9 %, Ahmad Qray<sup>c</sup> 139,8 %, Hanân <sup>c</sup>Achrâwî 100 % et Ahmad Al-Batch 95,6 %.

## La participation

- 60 L’incertitude concernant le nombre réel de votants n’a quasi aucune incidence sur la réalité de la faiblesse extrême du taux de participation, une faiblesse d’autant plus inévitable que le niveau des inscriptions sur les listes électorales avait déjà connu ses taux les plus bas. Sur l’ensemble de la circonscription, en effet, la participation s’établissait à seulement 42,5 %<sup>62</sup>, soit un taux quasi de moitié inférieur à la moyenne générale. Des différences considérables selon que les populations étaient enregistrées ou non en zone annexée se faisaient néanmoins sentir. Tandis que la participation atteignait 55 % dans les zones autonomes, elle chutait à 31,9 % dans la municipalité annexée, le record absolu se situant dans le bureau 1 où les électeurs ne se sont mobilisés qu’à 14,3 %. Au sein même de la population dotée du droit de résidence à Jérusalem annexée, des différences se faisaient également sentir entre les bureaux de poste situés au sein même de la municipalité, où la participation n’était que de 25,8 %, et les bureaux réservés à cette population mais situés en zones autonomes où elle atteignait 33,4 %<sup>63</sup>.
- 61 Lire la participation selon les catégories habituelles de l’habitat (citadins, villageois et réfugiés des camps) n’a dès lors qu’un sens très relatif. Les citadins, bien sûr, sont ceux qui ont le moins participé au scrutin (39,4 %) quand les ruraux ont manifesté le taux de participation le plus élevé (51,3 %), les réfugiés se situant entre les 2 (43,7 %). Mais que reste-t-il de cette sociologie quand les réfugiés du camp de Chu<sup>c</sup>afât, annexé par Israël, ne se sont mobilisés qu’à 27,3 % alors que ceux de Qalandyâ, non annexé, ont participé à 61,1 % ? Si les ruraux d’Al-Wâdiyya, avec une participation de 38,8 %, ont moins voté que les citadins de la même région (44,5 %), c’est ainsi à l’évidence parce que la majorité des citadins ont été exclus de la zone annexée.
- 62 Les entraves mises par Israël au bon déroulement du vote des Hiérosolymitains, multipliées avant et pendant le scrutin, ont fait l’objet des critiques unanimes des divers observateurs qui les ont tous avancées comme explication de cette faiblesse de la participation<sup>64</sup>. Ainsi, dans son compte-rendu de mission devant le Conseil des ministres de l’Union européenne le 29 janvier 1996, Carl Lidbom, président de l’unité électorale européenne, soulignait que “le taux de participation des électeurs au scrutin a été élevé (en moyenne autour de 75 %) partout sauf à Jérusalem et à Hébron où des circonstances particulières liées aux mesures de sécurité prises par les Israéliens ou à des restrictions à la campagne électorale imposées par les Israéliens expliquent une certaine hésitation chez les électeurs à se rendre aux bureaux de vote”<sup>65</sup>. Le fait qu’un peu plus de 10 % seulement des électeurs inscrits et résidents de la partie annexée ont eu la possibilité de voter dans les bureaux de poste situés dans les limites municipales a sans nul doute constitué une entrave à la participation. La présence massive de policiers israéliens et la multiplication de caméras à l’extérieur mais aussi à l’intérieur des bureaux de poste ont aggravé la situation, conduisant l’ancien président américain Jimmy Carter à déclarer en termes diplomatiques que, selon lui, “les Palestiniens pourraient être intimidés par tout cela”<sup>66</sup>. Les autres 90 % des inscrits ont non seulement été contraints de franchir les

barrages militaires fixant les limites municipales pour voter dans les bureaux éloignés de plusieurs (parfois des dizaines) kilomètres de leur domicile et spécialement aménagés à leur endroit en zones A, B ou C mais ont également rencontré des difficultés de transport tout en étant la cible de rumeurs aux origines inconnues. Les électeurs verraient leur identité relevée au barrage militaire pour être ensuite inmanquablement privés de leur droit de résidence. Des agents du fisc israélien, en quête des mauvais payeurs, intercepteraient les électeurs à ces mêmes barrages, etc. De gros problèmes de mise à jour des listes électorales par bureau de vote ont également été observés, certains électeurs appelés à voter dans les bureaux de poste ayant été renvoyés à des bureaux hors la ville pour y découvrir que là non plus ils ne figuraient pas sur les listes électorales.

- 63 Plus que les entraves au vote, peu surprenantes en fait pour un Palestinien, la crainte de perdre le droit de résidence dans la cité annexée, déjà avancée pour rendre compte du manque d'enthousiasme à s'inscrire sur les listes électorales, semble expliquer en grande partie la faiblesse de la participation<sup>67</sup>. Mais en accordant la priorité à leur droit de résidence dans la ville, avec les facilités afférentes en terme de liberté de circulation en Israël et à l'étranger, d'assurances sociales, de travail, etc., les Palestiniens de Jérusalem ont massivement manifesté non seulement leur distance avec l'Autorité mais aussi leur particularité par rapport aux autres Palestiniens. Certains pourront y lire la manifestation d'une israélisation rampante des Hiérosolymitains déjà manifestée par l'accroissement récent, que certains qualifient de spectaculaire, du nombre de demande d'acquisition de la citoyenneté israélienne<sup>68</sup>. L'avenir devrait dire si nous assistons là au début d'un processus comparable à celui auparavant observé dans la communauté palestinienne d'Israël en ses frontières de 1948.
- 64 Si les catégories habituelles de l'habitat (citadins, villageois et réfugiés des camps) n'ont à l'évidence aucune capacité explicative des différences observées dans la participation au scrutin, elles traduisent bien en revanche les identités manifestées par les électeurs dans le remplissage de leurs bulletins. 10 points en effet séparent citadins (74 %) et ruraux (63,6 %).

## Le bilan politique

### L'élection présidentielle

- 65 L'élection présidentielle, avec des résultats extrêmement contrastés d'un bureau à l'autre, demeure difficilement interprétable. Samîha Khalîl connaît ainsi des scores variant de 35 % (bureau 131, Al-Râm/Dâhiyya) à 0,8 % (bureau 83, camp de Qalandyâ)<sup>69</sup>. Les variations observées à l'intérieur même de chacun des sous-ensembles doivent conduire à une extrême prudence dans l'interprétation des différences relevables entre chacun de ces derniers. Dans le camp de Chu'afât, par exemple, Samîha Khalîl bénéficie de 18,6 % des suffrages du bureau 78 mais n'obtient que 5,3 % de ceux du bureau 76 quand le bureau 75 lui accorde 11,7 % de ses voix et le bureau 77 7,1 %. Au niveau de chacun des 3 sous-ensembles, Yasser Arafat a trouvé son plus haut niveau de soutien dans les camps, en fait à Qalandyâ, tandis que c'est en ville que Samîha Khalîl a connu ses meilleurs succès, les villages offrant une position intermédiaire. Curieusement les ruraux d'Al-Wâdiyya, en fait des bédouins pour la plupart, ont accordé à Samîha Khalîl des suffrages plus nombreux que les citadins de la même Wâdiyya, un comportement diamétralement opposé à celui des mêmes bédouins d'Al-Wâdiyya rattachés à la circonscription de Bethléem.

	Votants	Voix	Yasser Arafat		Samīha Khalīl	
Vieille ville (citadins)	1881	1881	1610	85.6%	94,1% - 72,2%	271 14.4% 27,8% - 5,9%
Ville nouvelle (citadins)	2477	2477	2068	83.5%	95,2% - 76,5%	409 16.5% 23,5% - 4,8%
Jabal Al-Quds (citadins)	8823	8823	7714	87.4%	98,6% - 65,0%	1109 12.6% 35,0% - 1,4%
Jabal Al-Quds (ruraux)	3016	3016	2856	94.7%	97,6% - 92,3%	160 5.3% 07,7% - 2,4%
Jabal Al-Quds	11839	11839	10570	89.3%	98,6% - 65,0%	1269 10.7% 35,0% - 1,4%
Al-Wādiyya (citadins)	8369	8369	7426	88.7%	97,2% - 77,4%	943 11.3% 22,6% - 2,8%
Al-Wādiyya (ruraux)	2938	2938	2505	85.3%	96,6% - 73,7%	433 14.7% 31,9% - 3,4%
Al-Wādiyya	11307	11307	9931	87.8%	97,2% - 73,7%	1376 12.2% 31,9% - 2,8%
Banī Hasan (citadins)	692	692	629	90.9%	93,8% - 84,1%	63 9.1% 15,9% - 6,2%
Banī Mālik (ruraux)	3809	3809	3520	92.4%	96,8% - 85,8%	289 7.6% 14,2% - 3,2%
Camp Chu'afāt	632	632	559	88.4%	94,7% - 81,4%	73 11.6% 18,6% - 5,3%
Camp Qalandyā	1364	1364	1314	96.3%	99,2% - 93,6%	50 3.7% 06,4% - 0,8%
Citadins	22242	22242	19447	87.4%	98,6% - 65,0%	2795 12.6% 35,0% - 1,4%
Ruraux	9763	9763	8881	91.0%	97,6% - 73,7%	882 9.0% 31,9% - 2,4%
Réfugiés des camps	1996	1996	1873	93.8%	99,2% - 81,4%	123 6.2% 18,6% - 0,8%
Circonscription	34001	34001	30201	88.8%	99,2% - 65%	3800 11.2% 35,0% - 0,8%

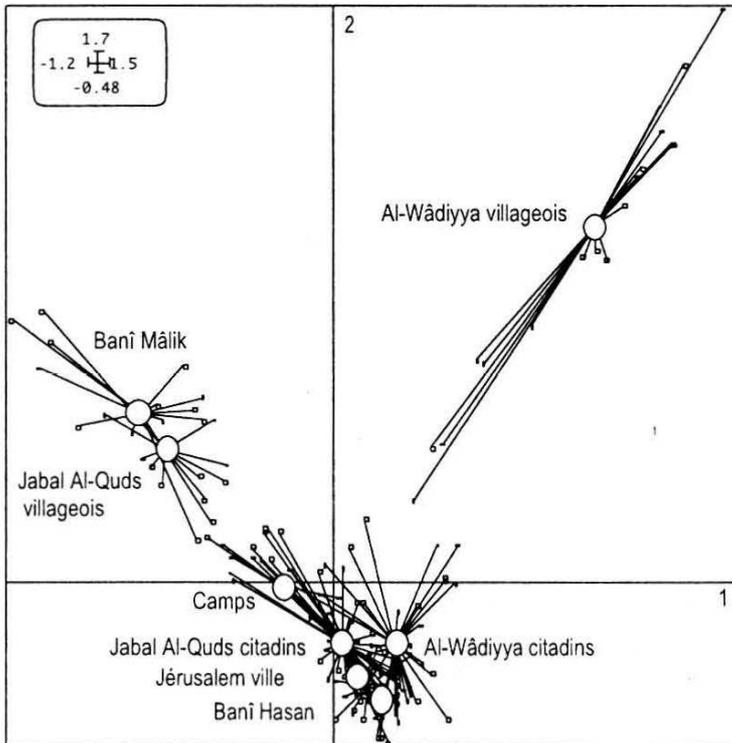
### L'élection du Conseil

- 66 Le scrutin pour le Conseil offre également des résultats extrêmement contrastés entre, d'une part, les 2 premiers, Ahmad Qray<sup>c</sup> et Hanân <sup>c</sup>Achrâwî, qui obtiennent une très confortable majorité absolue, et, d'autre part, les autres élus dont le meilleur, Ahmad Al-Batch, se situe à plus de 23 % derrière Hanân <sup>c</sup>Achrâwî, Zayyâd Abû Zayyâd et Hâtim <sup>c</sup>Id arrivant en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> positions. Tandis que la 1<sup>re</sup> des non-élus, Zâhira Kamâl ne se voit distancée que de 250 voix par Ahmad Al-Zughayyar le 6<sup>e</sup> élu, Emile Jarjû<sup>c</sup> ne doit sa victoire qu'au quota chrétien puisqu'arrivé 10<sup>e</sup>, bien après Zâhira Kamâl, <sup>c</sup>Atâ' Al-Hilû et Anîs Al-Qâq.
- 67 Fath, en parvenant à faire élire 4 des 5 candidats de sa liste officielle, Ahmad Qray<sup>c</sup>, Hâtim <sup>c</sup>Id, Ahmad Al-Zughayyar et Emile Al-Jarjû<sup>c</sup>, peut être considéré comme vainqueur de l'élection d'autant plus que son seul échec revient à Zâhira Kamâl intégrée à la liste mais haut responsable Fida. Cette victoire, pourtant, n'est peut-être qu'en trompe l'oeil. Les difficultés à intégrer les véritables personnalités de la scène politique hiérosolymitaine ne peuvent, en effet, être oubliées. Par ailleurs, le scrutin a mis en exergue un certain discrédit des décisions du mouvement. L'élection, sous forme de raz-de-marée, de l'indépendante Hanân <sup>c</sup>Achrâwî qui, d'entrée, avait dédaigné l'investiture de Fath, en est la première illustration. La victoire en 2<sup>e</sup> position d'Ahmad Al-Batch, figure des jeunes Fath non retenue par Yasser Arafat, comme celle en 4<sup>e</sup> position de Ziyâd Abû Zayyâd, lui aussi rejeté sans doute pour sa proximité trop grande avec Faysal Husaynî, en sont une seconde.
- 68 La victoire écrasante d'Ahmad Qray<sup>c</sup>, qui parvient à distancer la très charismatique Hanân <sup>c</sup>Achrâwî, a été mise en avant par certains pour indiquer la force du soutien hiérosolymitain à ce proche de Yasser Arafat. L'opposition a, quant à elle, cultivé le soupçon sur l'honnêteté de son élection. Sa victoire à un tel score, en tout cas, a surpris tout le monde. Dépourvu de tout charisme, il n'a jamais été en effet considéré comme une figure de la lutte nationale. Titulaire d'un poste quasi inconnu des Palestiniens de l'intérieur jusqu'à son retour - directeur de la Samed, l'organisme industriel et financier de l'OLP longtemps installé à Beyrouth puis à Tunis -, c'est aussi un nouveau venu au sein du CCFath. Intégré dans cette instance en 1989 seulement, il avait commencé sa carrière au sein du mouvement en tant que simple comptable.

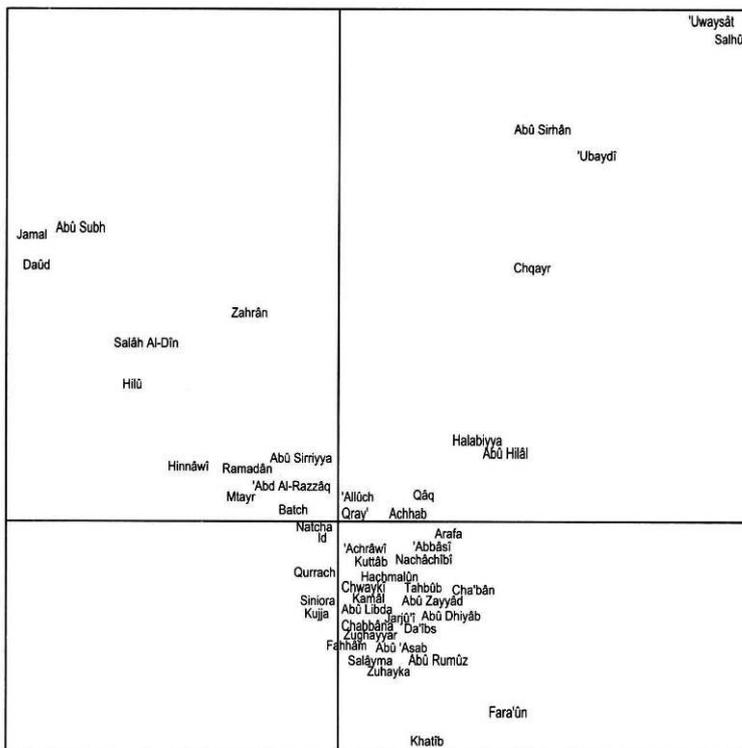
- 69 La victoire de Hanân ʿAchrâwî, dépourvue d’attache directe à Jérusalem, constitue une exception à plusieurs titres. Hanân ʿAchrâwî doit l’initiation récente de sa carrière politique à sa décision de se mettre dans les pas de Faysal Husaynî dès la montée en puissance d’Orient House au tournant des années 1980-1990. Ses fonctions de porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de Washington lui ont donné l’occasion de donner toute leur ampleur à son charisme en matière de communication. Son omniprésence depuis lors sur la scène hiérosolymitaine *via* Orient House a sans doute contribué à la réussite de son “parachutage”. L’extrême diversité d’origine des communautés chrétiennes de la circonscription aura sans doute constitué un gage de plus de la victoire de cette femme de Râmallâh. Bien des familles chrétiennes hiérosolymitaines chassées de Jérusalem-ouest en 1948 sont, en effet, maintenant dispersées entre Jérusalem-est et Râmallâh. Les positions critiques affichées par Hanân ʿAchrâwî vis-à-vis du système mis en place par Yasser Arafat, enfin, ont sans doute également motivé certains suffrages dans le cadre du mécontentement général déjà souligné comme l’une des causes vraisemblables du fort taux d’abstention. La victoire à Jérusalem d’une candidate originaire de Râmallâh pourrait également renvoyer à l’acquiescement des Hiérosolymitains à la “nationalisation” de la défense de leur ville (voir *infra*). Le choix de Jérusalem par Hanân ʿAchrâwî comme lieu de sa candidature tient sans doute à cette conscience mais aussi très vraisemblablement à un simple calcul politicien. Posée à Râmallâh qui ne disposait que d’un seul siège chrétien pour 7 postes à pourvoir, sa candidature aurait eu à affronter des risques plus grands qu’à Jérusalem, qui bénéficiait de 2 sièges chrétiens sur 4, un risque d’autant plus grand que les “poids lourds” chrétiens résidaient dans la circonscription de Râmallâh beaucoup plus qu’à Jérusalem et qu’elle appartenait à une Église minoritaire, l’anglicane.

### La carte des solidarités

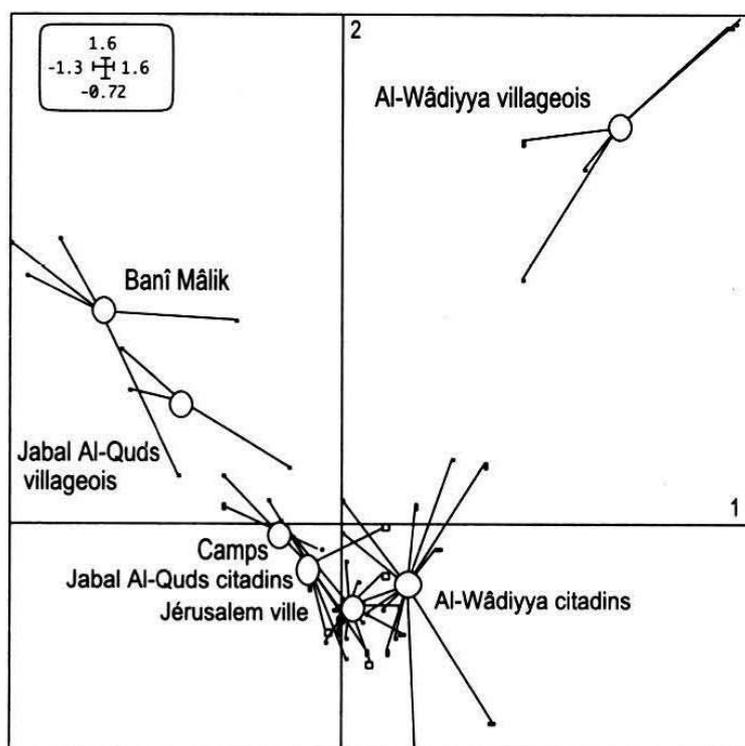
- 70 Tandis que l’axe 1<sup>er</sup> des nuages de points distingue nord et sud de la circonscription, le clivage entre ville et villages, auxquels s’assimilent ici les populations d’origine bédouine, se trouve désigné par l’axe 2<sup>e</sup>. Ce faisant, l’analyse factorielle des données montre avec éclat que les bouleversements démographiques qui ont fait suite à 1948 ainsi que la forte urbanisation ont profondément remodelé les espaces de solidarité traditionnels. Bien des anciens villages ont ainsi été absorbés par la cité et ne manifestent plus d’identité rurale liée aux anciennes *nâhiyya*-s.
- 71 Groupés dans la partie négative de l’axe 2<sup>e</sup>, Bayt Hanîna, Chuʿafât, Kafr ʿAqab, Bîr Nabâlâ, Mukhmâs, Bayt Iksâ, Qalandyâ, Al-Râm, Dâhiyyat Al-Barîd ou encore ʿAnâtâ, anciens villages de la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds, témoignent dorénavant d’une identité commune que tout laisse à penser citadine même si certains d’entre eux n’ont pas encore été physiquement intégrés dans le tissu urbain. D’autres villages de l’ancienne *nâhiyya*, en revanche, comme Al-Jîb, Jab<sup>c</sup>, Al-Jadîra, Râfât, Khirbat Umm Al-Lahm, Al-Nabî Samwîl ou encore Hizmâ, qui figurent dans la partie positive de l’axe, ont conservé tant leur identité villageoise face à la ville que leur solidarité de la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds face à celle d’Al-Wâdiyya dont la différence est désignée par l’axe 1<sup>er</sup>.



Jérusalem : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Jérusalem : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 72 Al-Wâdiyya connaît la même évolution. Silwân, Râs Al-<sup>c</sup>Amûd, Al-Tûr, Al-<sup>c</sup>Izâriyya, Al-<sup>c</sup>Isâwiyya et, mais dans une moindre mesure, Abû Dîs semblent dorénavant cultiver un sentiment certain de citadinité désignée par leur commune présence dans la partie négative de l'axe 2<sup>e</sup>. Jabal Al-Mukabbir, Al-Sawâhira (village et bédouins), Sûr Bâhir, Umm Tûbâ, ou encore Al-Chaykh Sa<sup>c</sup>d ont, en revanche, conservé tant leur identité villageoise et bédouine que leur solidarité propre à la Wâdiyya et distincte des *nâhiyya*-s du nord, Banî Mâlik et Jabal Al-Quds, rejetées dans la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup>. Originaire de Sawâhira, Jamîl Al-Salhût, arrivé 1<sup>er</sup> dans les villages d'Al-Wâdiyya avec un score de 53,6 %, n'obtient ainsi qu'une 28<sup>e</sup> place dans les agglomérations citadinisées de la même Wâdiyya. Chqayr et <sup>c</sup>Uwaysât connaissent également de pareilles distorsions.
- 73 Enfin, à l'inverse de l'ensemble des villages de l'ancienne Banî Hasan dorénavant intégrés à la ville selon l'analyse factorielle, les agglomérations de Banî Mâlik ont conservé leurs solidarités rurales propres.
- 74 Les 2 camps de réfugiés apparaissent, quant à eux, comme quasi intégrés à la cité même s'ils entretiennent, tout particulièrement Qalandyâ, des liens avec les villages de l'ancienne *nâhiyya* du Jabal Al-Quds. La ville, du coup, selon la sociologie esquissée par les nuages de points, compte pour les 3 quarts de la circonscription (76,2 % des inscrits et 71,3 % des votants) face aux villages.
- 75 Tracée sur cette base, la dichotomie ville/villages se traduit par une différence significative de vote sur 4 des 7 élus. Ahmad Qray<sup>c</sup>, Hanân <sup>c</sup>Achrâwî et Hâtim <sup>c</sup>Id, en effet, conservent un rang identique dans le vote des 2 ensembles, citadin et rural. Cette identité pourrait ainsi renvoyer, en ce qui les concerne, à un vote plus politisé que la moyenne, du coup plus distancé par rapport aux localismes. Qray<sup>c</sup> est un "returnee", "ministre" et membre des plus hautes instances de Fath ; <sup>c</sup>Achrâwî vient de Râmallâh et appartient

également à l'*establishment* national tandis que °Id est un réfugié, jeune cadre de l'intifada. Les autres élus, en revanche, se révèlent être fortement liés à leur espace d'origine. Ziyâd Abû Zayyâd obtient ainsi la 4<sup>e</sup> place dans le vote citoyen mais la 11<sup>e</sup> position seulement dans les villages, un indice que °Izariyya relève bien dorénavant de l'orbe citadine<sup>70</sup>. Ahmad Al-Zughayyar, Hébronite de la ville moderne, élu 5<sup>e</sup> par la cité n'obtient que la 18<sup>e</sup> place dans les villages. Émile Jarjû°î, élu 8<sup>e</sup> par la ville, n'est que 24<sup>e</sup> dans les villages. À l'inverse, les villages auraient élu Mansûr Da'ûd de Bayt Diqqû qu'ils placent en 4<sup>e</sup> position et °Atâ Al-Hilû, arrivé 5<sup>e</sup>, quand la ville ne les plaçait qu'en 34<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> position. Le 1<sup>er</sup> candidat chrétien dans les villages, Jonathan Kuttâb, enfin, n'aurait été élu qu'en 20<sup>e</sup> position.

- 76 Ces observations appuyées par l'analyse factorielle coïncident pour une bonne part à une sociologie implicite qui, en dehors de la ville elle-même, répartit les villages et quartiers en 3 grands espaces, "colline, vallée et villages"<sup>71</sup>. La "colline" (*Al-Jabal*) renvoie aux régions dans lesquelles se regroupent majoritairement les populations d'origine bédouine, Jabal Al-Mukabbir et Al-Sawâhira occidental et oriental. La vallée (*Al-Wâd*) comprend, quant à elle, les villages de Silwân, °Izariyya et Abû Dîs. Les villages (*Al-Qurâ*) du nord-est et nord-ouest, enfin, constituent un 3<sup>e</sup> ensemble. Cette sociologie souligne, en outre, l'existence d'un "vote hébronite" et d'un "vote chrétien" (voir *infra*) supposés insensibles à ces divisions d'ordre géographique. Ces 2 votes semblent en fait s'intégrer quasi totalement dans le vote citoyen et ne sont en tout cas guère décelables par les nuages de points de l'analyse factorielle. Un vote typiquement hébronite n'apparaît en effet jamais comme décisif même si l'origine hébronite semble renforcer la citoyenneté en tirant les candidats vers la partie négative de l'axe 2. Nabîl Abû Sirriyya, bien qu'Hébronite, demeure en tout cas lié au vote des villages du nord et demeure ainsi dans la partie positive de l'axe 2.
- 77 De façon intéressante, cette sociologie coïncide pour une bonne part au découpage mené par Fath lui-même pour la tenue de ses primaires. 5 circonscriptions, en effet, dénommées "ailes" (*janâh*) par le mouvement, avaient été découpées pour l'occasion. L'aile °Abd Al-Qâdir Al-Husaynî comprenait les villages du sud-est (Abû Dîs, Al-°Izariyya, Silwân, Al-Thawrî, Al-Sawâhira, Jabal Al-Mukabbir et Chiyâh) de l'ancienne Wâdiyya. L'aile Abû-I-Hûl englobait une partie des villages de la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds (Al-Râm, Qalandyâ, Hizmâ), le reste se retrouvant dans l'aile Abû °Alî Iyyâd (Chu°afât, Dâhiyyat Al-Barîd, Bayt Hanîna). L'aile Al-Aqsâ comprenait la vieille ville et les quartiers modernes auxquels se trouvaient adjoints Al-Tûr, Al-Za°îm et °Anâtâ. Les villages de l'ancienne Banî Mâlik (Qatana, Biddû, Bayt Sûrîk, Bayt Diqqû, Bayt °Anân, Al-Qibyâ, Bayt Iksâ, Bayt Ijzâ) auxquels se trouvaient joints quelques villages de la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds (Bîr Nabâla, Al-Jîb) formaient une seule aile sous le nom de °Isâ Chamâsana. Un tel découpage montre avec éclat qu'à certains niveaux la conscience d'espaces existe bien même si toutes les conséquences en matière d'analyse politique ne sont pas toujours tirées.
- 78 Du point de vue de la sociologie, l'analyse factorielle montre que les limites administratives imposées par Israël qui distingue la ville annexée de ses banlieues intégrées à la Cisjordanie "administrée" ne recourent pas la dichotomie opposant la cité aux villages. La municipalité annexée compte, en effet, des unités relevant de la ruralité avec Jabal Al-Mukabbir, les bédouins Sawâhira, Sûr Bâhir, ou encore Umm Tûbâ. À l'inverse, Bayt Hanîna Al-Tahtâ, Qalandyâ (village et camp), Kafr °Aqab, Bîr Nabâla, Mikhmâs, Bayt Iksâ, Al-Râm, Dâhiyyat Al-Barîd, °Izariyya, Abû Dîs, °Anâtâ, °Isâwiyya et Za°

im, quoiqu'exclus des limites municipales, procèdent d'un ensemble que l'on peut qualifier de citoyen.

- 79 Ces solidarités, citadines ou rurales, manifestées par le vote et oubliées des divisions administratives imposées par l'occupant, ne doivent néanmoins pas faire oublier les différences observées dans les taux d'inscription sur les listes électorales comme dans la participation, des différences bel et bien issues de ces divisions. En ayant perdu la possibilité de participer au scrutin par l'acquisition de la citoyenneté israélienne pour certains et pour d'autres en ayant massivement refusé de s'inscrire sur les listes électorales ou, s'étant inscrits, d'aller voter, les Palestiniens de la ville annexée ont inscrit les divisions administratives dans leurs espaces de solidarité. Cette réalité, le nuage de points ne peut la dessiner, l'échantillon des votants n'étant justement que l'expression d'une minorité.

## Le vote chrétien

- 80 En l'absence de collège séparé, s'il est impossible de dessiner les contours exact du vote chrétien des indications peuvent néanmoins être tirées des singularités observables au sein même de l'échantillon des résidents de la ville annexée qui ont voté. Des différences entre, d'une part, les bureaux de poste situés dans la municipalité annexée et, d'autre part, les bureaux de votes réservés à des populations dotées du droit de résidence mais situés en dehors de la zone annexée sont, en effet, observables. En matière de participation, ces différences ont déjà été expliquées par les multiples entraves mises par les Israéliens au bon déroulement du scrutin. S'agissant des scores obtenus par certains candidats, en revanche, les différences semblent renvoyer à la confession. Les 4 candidats chrétiens originaires de la ville et de sa conurbation font, en effet, dans les bureaux de poste des scores bien supérieurs à ceux qu'ils obtiennent dans l'ensemble des bureaux de la périphérie réservés aux résidents de la municipalité annexée. Le cas de Hanân 'Achrâwî est extrême avec un score de 72,2 % dans les bureaux de poste et "seulement" de 59,6 % dans les bureaux de la périphérie. Emile Jarjû'î (30,5 % et 21,4 %), Hannâ Siniôra (19,1 % et 12,1 %) et Jonathan Kuttâb (19,2 % et 14,2 %) obtiennent également des scores différenciés obéissant au même modèle. À l'inverse mais dans une mesure moindre, les musulmans font de meilleurs scores dans les bureaux de la périphérie. Abû 'Alâ', par exemple, fait 53,3 % dans la périphérie mais "seulement" 49,9 % dans les bureaux de poste. Ce modèle se retrouve chez la plupart des candidats musulmans à l'exception notable de Ranâ Nachâchîbî (25,7 % et 18,8 %) et 'Adnân 'Arafa (17,1 % et 11,9 %) sans que néanmoins l'ordre général des scores s'en trouve fondamentalement bouleversé.
- 81 De telles disparités pourraient indiquer que les chrétiens ont été sur-représentés parmi les votants dans les bureaux de poste. Cette sur-représentation, cependant, ne semble pas avoir été voulue par les responsables de la répartition des électeurs par bureau de vote mais renvoie tout simplement à la réalité géographique des regroupements confessionnels. Si, en effet, plutôt que de rapporter les résultats des bureaux de poste aux résultats de l'ensemble des bureaux de la périphérie réservés aux populations de la zone annexée, on se contente de les comparer à ceux des seuls bureaux de la périphérie correspondant aux quartiers des bureaux de poste (vieille ville et ville nouvelle soit Chaykh Jarrâh, Wâdî Jawz, Tûr, et dans la périphérie Bayt Hanîna et Chu'afât), la différence perd une grande partie de sa signification : Hanân 'Achrâwî fait des scores de

72,2 % dans les postes et 68,9 % en périphérie, Emile Jarjû'î 30,5 % et 24,9 %, Jonathan Kuttâb 19,2 % et 18,5 %, Hannâ Siniora 19,1 % et 16,2 %, Ranâ Nachâchîbî, 25,7 % et 23 %<sup>72</sup>.

- 82 Ces zones proches des bureaux de poste retenus comme bureaux de vote sont, en effet, connues pour regrouper les populations chrétiennes. On peut ainsi en conclure que les chrétiens ont eu tendance à voter plus pour des chrétiens sans pour autant manifester de différence notable par rapport aux musulmans dans leur choix des candidats musulmans. Le réflexe localiste s'est donc exercé comme ailleurs. Le réflexe communautaire, s'il a joué, ne semble pas néanmoins s'être enfermé dans les limites confessionnelles les plus étroites. Hanân "Achrâwî, en effet, appartient à l'Église anglicane, une communauté extrêmement minoritaire en Palestine. Son élection, de toute façon, a dépassé et de très loin les limites confessionnelles. Emile Jarjû'î, en revanche, ne doit son élection qu'au système des quotas. Quasi inconnu de la scène politique, il doit sans doute son siège tant à l'investiture Fath qu'à ses fonctions au sein des institutions caritatives chrétiennes et tout particulièrement de la communauté grecque orthodoxe, majoritaire.

## Le renouvellement de la représentation

- 83 L'élection de 1996 débouche ainsi sur un renouvellement total des représentants de Jérusalem. Les familles du sein desquelles l'élite traditionnelle citadine était extraite, en ne présentant pas de candidats s'étaient elles-mêmes dépossédées de leur rôle. Au-delà, c'est la ville elle-même qui n'est plus représentée par des Hiérosolymitains de souche.
- 84 L'absence au sein du Conseil d'autonomie des grandes familles du *leadership* traditionnel de la cité est flagrante et concerne tant les musulmans que les chrétiens<sup>73</sup>. Cette réalité, cependant, est le fruit non du choix des électeurs mais de l'absence même de ces familles du rang des candidats. À l'exception de Ranâ Al-Nachâchîbî, en effet, mais encore était-elle triplement marginalisée par son appartenance au PPP, sa qualité de femme et sa place au sein de la famille, aucune des grandes familles de l'*establishment* traditionnel de Jérusalem n'avait présenté de candidat.
- 85 Faysal Al-Husaynî aurait sans aucun doute constitué un candidat emblématique. Avec les Nachâchîbî, les Husaynî étaient, en effet, parvenus depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle à se partager les hautes fonctions administratives, régionales ou municipales, et religieuses laissant de côté les Jâr Allâh, 'Alamî, Khâlidî, Dajânî, Nusayba, 'Arif et autres Khatîb. Mais les Nachâchîbî, depuis 1948 déjà, avaient quasi disparu du *leadership* politique local. Un seul Nachâchîbî, Anwar, avait présenté une candidature à la Chambre jordanienne mais avait échoué. Amîn, Da'ûd et Muhyî Al-Dîn Al-Husaynî, en revanche, avaient occupé à 4 reprises des sièges de députés assurant ainsi la permanence du rôle politique des Husaynî en dépit de la vieille antipathie entretenue par la famille à l'égard des Hachémites. Membre éminent de l'ancien *establishment*, fils d'un des héros de la guerre de 1948 mort en "martyr" dans la défense de Jérusalem, Faysal 'Abd Al-Qâdir Al-Husaynî est également aujourd'hui la figure emblématique de l'OLP dans la ville. Chargé du dossier de Jérusalem par l'Autorité, il dirige Orient House, siège officieux de la Centrale palestinienne à Jérusalem installé dans l'une des plus belles maisons de la famille<sup>74</sup>. En tant que président du Haut Comité Fath, c'est le chef du mouvement pour la Cisjordanie et c'est à ce titre qu'il a été intégré en 1994 au Comité Central Fath. En dépit de ces multiples légitimités, il annonce très tôt sa décision de ne pas se porter candidat, officiellement pour préserver ses activités en matière de défense des droits de Jérusalem. Israël, craint-il, aurait pu arguer de son appartenance officielle à l'un des organes de l'Autorité pour lui dénier

toute activité dans la ville annexée. Cette raison, d'ailleurs, avait toujours été avancée pour justifier l'ambiguïté de son statut en tant que chargé de la question de Jérusalem, "ministre" de l'Autorité (jamais intronisé) pour les uns ou simple officiel pour d'autres. D'autres raisons ont néanmoins été avancées pour expliquer cette abstention, tantôt conséquence des relations exécrables qu'il entretient avec Yasser Arafat<sup>75</sup>, tantôt crainte de ne pas être élu au vu de son manque de charisme tout particulièrement auprès des jeunes de l'intifada et de l'importance de la communauté hébronite sur laquelle il n'aurait aucune prise. En renonçant à se présenter aux élections du Conseil d'autonomie pour préserver son action au sein d'Orient House, Faysal Al-Husaynî a ainsi fait un pari sur le mode de présence au politique de la famille sans jamais chercher à convaincre tel ou tel cousin ou neveu d'entrer en lice.

- 86 Sarî Nusayba, autre candidat emblématique potentiel, n'a pas cherché non plus à suivre l'exemple de son père, Anwar Zakî Nusayba, qui siégea à la Chambre jordanienne et occupa des fonctions ministérielles et diplomatiques à Amman<sup>76</sup>. La famille revendique une présence dans la ville depuis sa conquête par ʿUmar et c'est elle qui, depuis plusieurs siècles, détient les clés du Saint Sépulcre. Président de l'Université Al-Quds et proche de Fath, Sarî a toujours agi en franc-tireur même s'il est l'un des co-fondateurs en 1991 avec Ziyâd Abû Zayyâd des Comités d'Action Politique (*Lijân Al-ʿAmal Al-Siyâsî*), destinés à servir de relais entre la délégation de Madrid chargée de négocier et la base populaire de l'Intérieur, puis des "Comités techniques", sorte de bureaux d'étude pour les délégués palestiniens aux négociations multi-latérales. Jamais sa candidature n'a été évoquée tant le refus de Sarî Nusayba de voir son nom accolé à l'expérience de l'autonomie semble unanimement connu.
- 87 Faysal Husaynî est ainsi le seul à conjuguer l'appartenance à l'ancien *establishment* hiérosolymitain demeuré sur place et l'accession aux plus hautes responsabilités au sein de l'OLP et de l'Autorité. Si un Nachâchîbî appartient bien à l'Autorité en tant que "ministre" des Finances, Muhammad Zuhdî Al-Nachâchîbî a toujours vécu dans la diaspora avant de s'installer à Gaza. De la même façon, les Khâlidî ou Dajânî détenteurs de responsabilités au sein de l'OLP ou de l'Autorité sont tous issus de la diaspora tandis que les ʿAlamî, ʿArif ou Khatîb sont pour le moment, volontairement ou non, absents des devant de la scène politique ou religieuse. Dans le domaine des affaires islamiques, par exemple, fief traditionnel des grandes familles de la ville<sup>77</sup>, l'Autorité semble décidée à les exclure de la plupart des plus hauts postes dont le monopole se trouvait déjà bien entamé par les Hébronites. Le dernier Hiérosolymitain en date à avoir occupé les plus hautes fonctions islamiques est Chaykh Saʿd Al-Dîn Al-ʿAlamî, décédé en février 1993 et dernier d'une longue dynastie de dignitaires religieux. Il cumulait les fonctions de grand mufti, de président du Conseil islamique suprême et de président de l'administration des *waqf-s*. Profitant du décès en février 1993 de son bref successeur encore nommé par la Jordanie, l'Hébronite Sulaymân Al-Jaʿbarî, l'Autorité s'affirmait comme responsable des affaires islamiques en procédant elle-même à des nominations, y compris à Jérusalem pourtant juridiquement du ressort de la Jordanie. Tandis que le poste de "ministre" des Affaires religieuses et des *Waqf-s* échouait en septembre 1994 à un Hébronite de Jérusalem, Hasan Tahbûb, promu président du Conseil islamique suprême 2 ans plus tôt, celui de grand mufti était accordé en octobre 1994 à Chaykh ʿAkrama Sabrî, ancien recteur d'Al-Aqsâ originaire de Qalqilyâ. Faysal Husaynî se voyait néanmoins accorder la vice-présidence du Conseil islamique suprême et ʿAdnân Al-Husaynî la direction des *waqf-s*. Pour sa part, la

Jordanie avait nommé à la succession de Ja<sup>c</sup>barî un autre Hébronite, <sup>c</sup>Abd Al-Qâdir Al-<sup>c</sup>Abidîn, ancien président de la Cour religieuse d'Appel de Jérusalem.

- 88 Les communautés chrétiennes connaissent elles aussi un renouvellement total de leurs représentants. Aucun Jarjû<sup>c</sup>î n'a jamais siégé à la Chambre tandis que Hanân <sup>c</sup>Achrâwî n'a elle-même aucune attache dans la ville. Les familles chrétiennes qui avaient jusque là donné des députés étaient elles-mêmes absentes.
- 89 Un processus de dépossession des Hiérosolymitains de souche dans la représentation de la ville au profit soit de nouveaux venus soit d'anciens villageois de la région s'affirme donc avec vigueur, tandis que les villages, demeurés au dehors de la citadinisation de la région, se retrouvent dépourvus de représentants. Aucun des citoyens de Jérusalem même, en effet, ne sont Hiérosolymitains. Batch vient de Gaza, Zughayyar d'Hébron, Jarjû <sup>c</sup>i de Naplouse et <sup>c</sup>Achrâwî, originaire de Râmallâh, n'habite même pas la ville. L'élection de Qray<sup>c</sup> et d'Abû Zayyâd marque par ailleurs l'intégration des anciens villages d'Al-Wâdiyya. La victoire de Hâtim <sup>c</sup>Id, enfin, accorde pour la première fois un rôle de représentation aux réfugiés de 1948.
- 90 Jusqu'en 1967, ce phénomène de dépossession des Hiérosolymitains de souche de la représentation de la ville ne profitait quasiment qu'à des Hébronites. Anwar Al-Khatîb Al-Tamîmî avait ainsi siégé à la Chambre jordanienne en tant que député de Jérusalem et, après avoir été élu à de nombreuses reprises au conseil municipal, occupait le poste de gouverneur de la ville lors de son occupation en 1967. Un Natcha a également siégé comme député de Jérusalem.
- 91 Traditionnellement la ville vivait en quasi autarcie vis-à-vis de son *hinterland* rural. Par ses attributions religieuses et son articulation sur l'international, la Jérusalem ottomane ignorait ses villages d'alentour. Eux-mêmes vivaient quasi coupés de la cité et leurs solidarités se déployaient au sein même des *nâhiyya*-s ou entre elles par le jeu, par exemple, des alliances de type Qays et Yaman. L'établissement de la souveraineté israélienne sur toute la partie occidentale du *qadâ'*, les bouleversements sociologiques issus des guerres et l'accroissement démographique ont ainsi conduit à une redéfinition des relations entre la ville et ses alentours. Les villages du début du siècle sont devenus des faubourgs puis de simples quartiers de la ville et leurs élites se vivent aujourd'hui dans bien des cas comme citadines, réclamant alors, et obtenant, leur participation aux affaires de la cité.
- 92 Cette dépossession des Hiérosolymitains de souche dans la représentation de la ville dépasse aujourd'hui les simples milieux hébronites et anciennement ruraux de la périphérie. Par son annexion de la cité dès 1967 et son refus affiché de rétrocession de Jérusalem-est à une souveraineté arabe en cas de règlement du conflit israélo-arabe, Israël a sans aucun doute contribué à une sorte de "nationalisation" de la ville devenue l'emblème par excellence de la lutte nationale palestinienne. La défense de son arabité commune à toute la Palestine a été mise en avant, en tout cas, tant par Riyâd Al-Mâlkî de Kafr Mâlik lorsqu'il envisageait de se porter candidat que par Hanân <sup>c</sup>Achrâwî de Râmallâh pour justifier leur engagement à Jérusalem.
- 93 Ce profond renouvellement des élites censées représenter Jérusalem constitue maintenant un trait que l'on retrouve dans d'autres structures, tel le Conseil National de Jérusalem (*Hay'at Al-Quds Al-Wataniyya-Filastîn*) dont la majorité des 11 membres ne sont pas originaires de la ville<sup>78</sup>. Créé en 1993 en tant qu'assemblée indépendante et non officielle, ce Conseil s'est donné pour objectif de travailler avec les diverses institutions

de la ville pour faire connaître la position palestinienne sur Jérusalem et œuvrer à préserver et renforcer son arabité. En privilégiant l'appartenance à des factions politiques représentatives (Fath, FPLP, Hamas, etc.) et la fonction, la cooptation à l'origine du projet a débouché sur une marginalisation certaine de l'*establishment* local. Ne sont, en effet, Hiérosolymitains pure souche que Faysal Husaynî, président du Conseil, et Walîd Al-<sup>°</sup>Asalî, un avocat proche du FPLP. Membre du Conseil islamique suprême, <sup>°</sup>Asalî est issu d'une vieille famille de la ville aujourd'hui réfugiée de sa partie ouest. Trois autres sont originaires des anciens villages maintenant pris dans la conurbation. Muhammad Jâd Allâh, président de l'Union des Comités de défense de la liberté proche du FDLP, est un chirurgien de Bayt Safâfa. <sup>°</sup>Abd Abû Dhiyâb, président de la Compagnie d'électricité de la ville, est originaire de Silwân. Chaykh Jamîl Hamâmî, secrétaire de l'Association culturelle et scientifique islamique proche de Hamas, est originaire de <sup>°</sup>Anâtâ.

- 94 À leur côté, la majorité des membres du Conseil National de Jérusalem ne sont pas originaires de la ville même s'ils y vivent ou y déploient leurs activités professionnelles et militantes. Pivot du projet, Mahdî <sup>°</sup>Abd Al-Hâdî, ancien membre du cabinet royal jordanien devenu proche de Fath et président du très actif *think tank* et centre de recherche PASSIA (Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs), appartient à l'une des plus importantes familles du nord de la Cisjordanie. Riyâd Al-Mâlkî, enseignant de Bîr Zayt mais également président de Panorama (Centre for the Dissemination of Alternative Information) proche du FPLP, est originaire, comme il a déjà été souligné, de Kafr Mâlik, un petit village situé au nord de Râmallâh. Ghassân Al-Khatîb, directeur du JMCC (Jerusalem Media and Communication Centre) proche du PPP, est issu quant à lui d'une famille paysanne de Bayt Ibâ, un village situé à l'ouest de Naplouse. Marwân Al-Barghûthî, secrétaire du Haut Comité Fath pour la Cisjordanie, est originaire de Kûbar près de Râmallâh. Nazmî Ju<sup>°</sup>ba, coordinateur des projets de rénovation de la vieille ville, enfin, est un Hébronite d'origine. Patriarche latin, Michel Sabbâh, Palestinien de citoyenneté israélienne, est originaire de Nazareth.
- 95 L'élection souligne également un certain retrait des milieux d'affaires locaux non seulement parmi les élus mais de façon générale parmi les candidats. Un seul homme d'affaires de l'Intérieur a ainsi été élu, Ahmad Al-Zughayyar. Dès octobre 1991, quand de nouvelles élections pour le conseil de la Chambre de commerce de la ville avaient été envisagées, cet Hébronite d'origine avait été désigné comme tête de liste Fath. Ahmad Qray<sup>°</sup> doit, quant à lui, sa fortune à ses activités déployées à l'extérieur avant son installation en zone autonome. L'occupation, l'annexion puis la fermeture de la ville à son *hinterland* par Israël ont à l'évidence conduit à une asphyxie des milieux d'affaires locaux. Ils apparaissent depuis plusieurs années déjà comme dénués de toute structure propre, la Chambre de commerce de la ville n'ayant jamais été renouvelée depuis 1967. Ils sont aujourd'hui en retrait d'une scène publique hyper-politisée.
- 96 Le lien avec l'OLP et la lutte nationale apparaissent bien dorénavant comme la clé d'accès au politique quand par le passé la terre et les fonctions religieuses l'étaient. Privées d'une partie de leurs biens fonciers et exclues de la gestion des affaires islamiques, les grandes familles hiérosolymitaines ont ainsi dû céder le terrain devant de nouvelles élites venues d'ailleurs, des villages d'alentour qu'elles ignoraient, d'Hébron ou même des camps de réfugiés. Les anciennes élites rurales, privées pour la plupart de leurs terres passées sous souveraineté israélienne en 1948, ont elles aussi disparu de la scène publique.

'Abbāsī (Al-), 'Alī Mūsā Ghuzlān	Mustaqbal	Silwān	N	Avocat
'Abd Al-Razzāq, Fāris Ahmad Muhammad	Ind.	Ind.	Bayt Hanīna	R Employé banque
Abū 'Asab, Rājih Rajab Hāmīd	Ind.	Ind.	Rām/Ch. Jarrāh (Héb.)	N Hom. Aff./Avocat
Abū Dhiyāb, 'Abd Da'ūd 'Abd (Hājī)	Ind.	Fath	Silwān	N Directeur Cie Electricité
Abū Hīlāl, Muhammad Khalil Da'ūd	Ind.	Ind.	Abū Dīs	N Hom. Aff.
Abū Libda, 'Adīl Yūsuf 'Abd Salāma	Ind.	Ind.	Vieille ville	R Ingénieur/Enseignant
Abū Rumūz, 'Isā 'Alī 'Id	Ind.	Ind.	'Izariyya (Hébron)	N Commerçant
Abū Sirhān, Yūsuf Fālih Muh. Lāfi	Ind.	Ind.	Sawāhira	N Auto-école
Abū Sirriyya, Nabil Yūnis 'Atā	Ind./Minbar	Fida	Rāfāt (Hébron)	N Syndicaliste/Restaurateur
Abū Subh, Muwaffaq Ahmad A-Rahmān	Madd	Fath	Bayt Sūrīk/'Izariyya	N Journaliste/Politique
<b>Abū Zayyād, Ziyād 'Alī Khaḥil</b>	Ind.	Fath	'Izariyya	N Avocat/Journaliste/Politique
Achhab (Al-), Na'īm 'Abbās 'Awda	PPP	PPP **	Chu afāt (Hébron)/D	N Politique/Journaliste
<b>'Achrāwī, Hanān Da'ūd Mikhā'īl (Mme)</b>	Ind./Xtien	Fath	Rāmallāh	N Enseignant U. Bīr Zayt
'Alūch, Mājīd Muhammad Mustafā	Madd	Fath	'Izariyya	N Travailleur social
'Arafa, 'Adnān 'Uthmān Ahmad	Ind./Ahd	Fath	'Izariyya	R Médecin
<b>Batch (Al-), Ahmad Husnī Khaḥil</b>	Ind.	Fath	Vieille ville (Gaza)	N Chef sécurité Orient House
Cha'bān, Ibrāhīm Muhammad Mahmūd	Ind./Ahd	Ind.	Silwān/Rāmallāh	N Avocat
Chabbāna, Fahmī Misbāh Muhammad	Ind./Qds	Thawrī		N Avocat
Chqayr, Mahmūd 'Abd 'Alayyān	PPP	PPP **	Sawāhira/D	N Politique/Journaliste
Chwaykī (Al-), Mahmūd A-'Azīz A-Hāfiz	Ind.	FLPP	Dāhiyyat Barīd (Héb.)	N Commerçant
Da'ūb, Ibrāhīm Sulaymān 'Abd Allāh	Musta./Xtien		Vieille ville (Zababda)	N Educateur/Journaliste
Da'ūd, Mansūr Yaqīn Dhiyāb	Ind.	Fath	Bayt Diqū	N Médecin
Fahhām (Al-), Māzin 'Abbās A-Razzāq	Ind./Qds	Fath	Thawrī	N Ingénieur
Fara'ūn, Mahmūd Ahmad Ibrāhīm	Ind.	Ind.	'Izariyya	N Ingénieur
Hachlamūn (Al-), 'Azām 'Azmi Rajab	Ind./Ahd	Fath	Chiyāh/Tūr (Hébron)	N Enseignant
Halabiyya, Nūr Al-Dīn 'Alī Hasan Jawhar	Ind./Minbar	Fida	Abū Dīs	N Enseignant/Syndicaliste
Hilū (Al-), 'Atā Dhiyāb Sulaymān	Ind.	Ind.	Jab'	N Enseignant Char'a
Hinnāwī (Al-), Kamāl Sālih Jābir	Ind./Qds		Bayt 'Anān	N Enseignant
<b>'Id, Hātīm Muhammad 'Abd Al-Qādir</b>	Fath	Fath **	Cp Chu afāt	R Porte-parole Orient House
Jamal, Ahmad 'Umar Muhammad	Ind.		Bayt Sūrīk	N Hom. Aff.
Jarjū'ī, Emīle Mūsā Basīl	Fath/Xtien	Jord/Fath	B. Hanīna (Naplouze?)	N Médecin
Kamāl, Zahīra Ahmad Badawī A-Allāh (Mme)	Fida/Fath	Fida **	Wādī Jawz/B. Hanīnā	N Enseignant UNRWA
Khatīb (Al-), 'Umar Da'ūd Ah. (Abū Al-Hawa)	Mustaqbal	Ind.	Tūr	N Hom. Aff.
Kulja, Muhammad Fathī Hasan 'Alī (DKidak)	Ind.	Fath	Bīr Nabāla (Hébron)	N Ingénieur
Kuttāb, Jonathan George Mūsā	Ind./Xtien	Fath	Jérusalem/Rāmallāh	R Avocat
Mtayr, 'Awda Husnī 'Alī 'Abd Allāh	Ind.	Fath	Cp Qalandyā	R
Nachāchībī (Al-), Ranā Ghālib Sa'id (Mme)	PPP	PPP **	Wādī Jawz	N Enseignante/Associatif
Natcha (Al-), 'Adnān Jamīl 'Uthmān	Ind./Minbar	Fida	Rām ? (Hébron)	N Syndicaliste
Qāq (Al-), Muhammad Anīs Ahmad	Ind.	Fath	Silwān (Réfugié)	R Dentiste
<b>Qray', Ahmad 'Alī Muh. (Abū 'Alā')</b>	Fath	Fath **	Abū Dīs/Gaza/R	N AP/'Ministre'/Hom. Aff.
Qurrach, Samīr Jum'a 'Isā	Ind.	? Fida	Bayt Hanīna	N Hom. Aff.
Ramadān, 'Abd Al-Majīd Ahmad Mahmūd	Ind.		'Anātā	N
Salāh Al-Dīn, Hātīm 'Abbās Muh. (Hasīnī)	Ind.	Fida	Hizmā	N Avocat
Salāyma (Al-), Mahmūd Rādī 'Alī	Mustaqbal	Fath	Rām (Hébron)	N Industriel/Pharmacie
Salhūt (Al-), Jamīl Husayn Ibrāhīm	Ind./Ahd	Fath	Sawāhira/J. Mukabbīr	N Journaliste
Siniora, Hannā Sim'ān Hannā	Ind./Xtien	Fath	Jérusalem/B. Hanīnā	N Journaliste/Pharmacien
Tahbūb, Fadl Ahmad A-Ra'ūf Muhammad	Ind.	FLPP **	Wādī Jawz (Hébron)	N Journaliste
'Ubaydī (Al-), Da'ūd Muh. Husayn	Madd		Jabal Mukabbīr	N Médecin/AP Conseiller
'Uwaysāt, Muhammad Mūsā Muhammad	Ind.	Ind.	Sawāhira	N Avocat
Zahrān, Salāh 'Alī Amīn	PPP	PPP	Qbayha	N Ens./Syndicaliste
<b>Zughayyar (Al-), Ahmad Hāchim Ahmad</b>	Fath	Fath	Rockfeller (Hébron)	N Hom. Aff.
Zuhayka, Salāh Al-Dīn 'Alī Yūsuf	Ind.	Fath	Wādī Jawz/Rām	N Journaliste/Orient House

			Circonscription	Total citoyens	Total ruraux	Total camps				
<b>Qray'</b>	Fath	W/C	18839	1 55.4%	1 59.8%	76.9%	1 44.5%	23.1%	1 63.6%	6.7%
<b>Achrâwî</b>	Ind./Xlien	Q2	17944	2 52.8%	2 58.1%	78.5%	2 39.5%	21.5%	2 58.7%	16.7%
<b>Batch</b>	Ind.	Q1	9846	3 29.0%	3 29.3%	72.2%	3 28.1%	27.8%	3 55.9%	11.3%
<b>Abû Zayyâd</b>	Ind.	W/C	8434	4 24.8%	4 28.8%	82.9%	11 14.8%	17.1%	4 51.7%	5.8%
<b>Id</b>	Fath	RC	8307	5 24.4%	6 27.3%	79.5%	6 17.4%	20.5%	5 40.9%	9.8%
<b>Zughayyar</b>	Fath	Q2	7613	6 22.4%	5 27.9%	88.7%	18 8.8%	11.3%	6 26.8%	7.0%
<b>Kamâl</b>	Fida/Fath	Q2	7363	7 21.7%	7 25.4%	63.7%	13 12.3%	16.3%	7 21.8%	7.3%
<b>Hilû</b>	Ind.	Q/V	7003	8 23.8%	10 18.0%	62.4%	6 25.9%	37.6%	8 21.0%	10.3%
<b>Ôâq</b>	Ind.	W/C	6000	9 17.6%	9 18.4%	74.1%	10 15.5%	25.9%	9 19.9%	5.4%
<b>JarjûT</b>	Fath/Xlien	Q2	5334	10 15.7%	8 19.4%	88.3%	24 6.4%	11.7%	10 17.9%	6.7%
<b>Nachâchîbi</b>	PPP	Q2	4481	11 13.2%	11 15.0%	81.1%	19 8.7%	18.9%	11 14.4%	8.4%
<b>'Arafa</b>	Inc./Ahd	W/C	4255	12 12.5%	12 14.0%	79.7%	17 8.8%	20.3%	12 13.3%	3.1%
<b>Kutâb</b>	Inc./Xlien	Q2	4054	13 11.9%	13 13.5%	80.7%	20 8.0%	19.3%	13 10.3%	5.7%
<b>Dâud</b>	Inc.	M/V	3621	14 10.6%	34 3.9%	26.1%	4 27.4%	73.9%	14 9.3%	9.0%
<b>Chaqayr</b>	PPP	W/V	3617	15 10.6%	16 7.9%	53.0%	7 17.4%	47.0%	15 7.4%	3.3%
<b>Salâh Al-Dîn</b>	Inc.	Q/V	3426	16 10.1%	19 7.3%	51.5%	9 17.0%	48.5%	16 7.4%	4.9%
<b>Siniora</b>	Ind./Xlien	Q1	3207	17 9.4%	14 11.1%	83.8%	25 5.3%	16.2%	17 7.3%	4.0%
<b>Achnab</b>	PPP	Q/C	2981	18 8.8%	15 9.6%	77.9%	22 6.7%	22.1%	18 6.5%	36.3%
<b>Salhîc</b>	Ind./Ahd	W/V	2454	19 7.2%	36 3.2%	31.5%	8 17.3%	68.5%	19 5.1%	3.1%
<b>Zahrân</b>	PPP	M/V	2326	20 6.8%	33 3.9%	41.0%	12 14.1%	59.0%	20 5.1%	4.3%
<b>Abû Hilâl</b>	Ind.	W/C	2274	21 6.7%	19 7.5%	80.1%	26 4.6%	19.9%	21 4.2%	4.5%
<b>Qurrah</b>	Ind.	Q/C	2051	22 6.0%	22 6.7%	78.6%	27 4.5%	21.4%	22 3.8%	5.5%
<b>'Abbâsî</b>	Mustaqbal	W/C	2034	23 6.0%	20 6.8%	80.9%	29 4.0%	19.1%	23 3.5%	1.6%
<b>Khaûb</b>	Mustaqbal	W/C	1865	24 5.8%	17 7.7%	94.2%	46 1.2%	5.8%	24 3.2%	4.8%
<b>Tahbûb</b>	Ind.	Q2	1863	25 5.5%	21 6.8%	87.9%	36 2.3%	12.1%	25 2.9%	4.7%
<b>Abû Dhiyâb</b>	Ind.	W/C	1786	26 5.2%	23 6.3%	85.8%	34 2.6%	14.2%	26 2.8%	4.6%
<b>Abû 'Asab</b>	Ind.	Q/C	1548	27 4.6%	24 5.5%	86.7%	37 2.1%	13.3%	27 2.8%	11.1%
<b>Hachmalûn</b>	Ind./Ahd	W/C	1479	28 4.3%	28 4.9%	80.9%	31 2.9%	19.1%	28 2.7%	2.2%
<b>Halabiyâ</b>	Ind./Minbar	W/C	1421	29 4.2%	29 4.5%	77.6%	30 3.3%	22.4%	29 2.7%	3.0%
<b>'Uwaysî</b>	Ind.	W/V	1402	30 4.1%	44 1.8%	31.3%	15 6.8%	68.5%	30 2.7%	4.9%
<b>Kuja</b>	Ind.	Q/C	1386	31 4.1%	25 5.0%	88.2%	40 1.7%	11.8%	31 2.5%	7.1%
<b>Saldîma</b>	Mustaqbal	Q/C	1371	32 4.0%	28 5.0%	89.2%	43 1.5%	10.8%	32 2.5%	2.2%
<b>Jamal</b>	Ind.	M/V	1332	33 3.9%	50 1.3%	23.7%	14 10.4%	76.3%	33 2.4%	7.0%
<b>Zuhayka</b>	Ind.	Q2	1329	34 3.9%	27 5.0%	81.9%	47 1.1%	8.1%	34 2.3%	3.1%
<b>Chabbâna</b>	Ind./Qds	Q2	1246	35 3.7%	32 4.1%	79.5%	32 2.6%	20.5%	35 2.3%	2.9%
<b>Abû Subh</b>	Madd	M/V	1240	36 3.6%	48 1.5%	30.1%	16 8.9%	69.9%	36 2.2%	2.2%
<b>Cha'bân</b>	Ind./Ahd	W/C	1233	37 3.6%	31 4.3%	84.2%	39 2.0%	15.8%	37 2.2%	3.2%
<b>Da'ûs</b>	Must./Xlien	Q1	1214	38 3.6%	30 4.5%	89.0%	44 1.4%	11.0%	38 1.9%	4.2%
<b>Hinnâwî</b>	Ind./Qds	M/V	1107	39 3.3%	42 1.9%	42.0%	23 6.6%	58.0%	39 1.8%	2.7%
<b>Abû Sirhân</b>	Ind.	W/V	1079	40 3.2%	47 1.6%	35.4%	21 7.1%	64.6%	40 1.5%	4.4%
<b>Fara'ûn</b>	Ind.	W/C	923	41 2.7%	35 3.6%	94.7%	51 0.5%	5.3%	41 1.5%	5.0%
<b>Natcha</b>	Ind./Minbar	Q/C	902	42 2.7%	37 2.7%	71.7%	33 2.6%	28.3%	42 1.5%	1.4%
<b>'Ubaydî (A)</b>	Madd	W/V	720	43 2.1%	52 1.2%	40.7%	28 4.4%	59.3%	43 1.4%	2.2%
<b>Fahâm</b>	Ind./Qds	Q2	704	44 2.1%	38 2.4%	62.2%	45 1.3%	17.8%	44 1.3%	1.9%
<b>'Alloûh</b>	Madd	W/C	675	45 2.0%	40 2.1%	76.0%	41 1.7%	24.0%	45 1.3%	3.6%
<b>Voix</b>			169259			74.3%			25.7%	6.2%
<b>Inscrits</b>			80051			70.5%			23.8%	5.7%
<b>Votants</b>			34001			65.4%			28.7%	5.9%

			Vieille ville (Q1)	Ville nouvelle (Q2)	Jabal Al-Quds (QR)	Jabal Al-Quds (QC)				
<b>Qray'</b>	W/C	2	56.6%	5.6%	2 49.8%	6.8%	3 40.0%	6.4%	2 59.2%	27.7%
<b>Achrâwî</b>	Q2	1	66.6%	7.0%	1 59.7%	8.2%	4 33.1%	5.6%	1 60.5%	29.8%
<b>Batch</b>	Q1	3	35.8%	7.0%	9 21.2%	5.3%	6 19.4%	6.0%	5 27.9%	25.0%
<b>Abû Zayyâd</b>	W/C	8	24.7%	5.5%	6 25.4%	7.4%	8 15.3%	5.5%	9 22.9%	24.0%
<b>Id</b>	RC	7	26.3%	6.0%	7 24.3%	7.2%	7 18.2%	6.6%	3 31.1%	33.1%
<b>Zughayyar</b>	Q2	4	35.2%	8.7%	3 34.5%	11.2%	12 9.0%	3.6%	4 31.0%	35.9%
<b>Kamâl</b>	Q2	5	32.4%	8.3%	4 34.2%	11.5%	9 10.7%	4.4%	6 26.3%	31.5%
<b>Hilû</b>	Q/V	36	2.4%	0.6%	29 4.9%	1.7%	1 55.3%	23.8%	7 25.0%	31.5%
<b>Ôâq</b>	W/C	14	14.6%	4.6%	10 17.1%	7.1%	21 5.6%	2.8%	13 12.6%	18.5%
<b>JarjûT</b>	Q2	6	32.0%	11.3%	8 22.6%	10.5%	18 6.1%	3.4%	8 24.0%	39.7%
<b>Nachâchîbi</b>	Q2	10	23.4%	9.8%	5 25.6%	14.2%	20 5.7%	3.8%	10 17.4%	34.2%
<b>'Arafa</b>	W/C	13	15.4%	5.8%	13 13.2%	7.7%	10 10.0%	7.1%	16 10.4%	21.6%
<b>Kutâb</b>	Q2	11	19.0%	8.8%	11 15.9%	9.7%	35 2.1%	1.6%	11 13.1%	28.4%
<b>Dâud</b>	M/V	45	1.1%	0.6%	39 2.1%	1.4%	5 20.4%	17.0%	26 5.3%	13.0%
<b>Chaqayr</b>	W/V	15	9.9%	5.1%	20 9.4%	6.4%	15 6.7%	5.6%	17 10.3%	25.0%
<b>Salâh Al-Dîn</b>	Q/V	31	2.9%	1.6%	36 2.6%	1.9%	2 43.3%	38.1%	15 12.1%	31.3%
<b>Siniora</b>	Q1	9	24.7%	14.5%	12 15.9%	12.3%	16 6.4%	6.0%	12 12.9%	35.5%
<b>Achnab</b>	Q/C	12	17.1%	10.8%	15 12.8%	10.6%	25 3.7%	3.8%	14 12.5%	36.9%
<b>Salhîc</b>	W/V	40	1.9%	1.5%	34 3.7%	3.7%	32 2.6%	3.0%	36 2.6%	9.4%
<b>Zahrân</b>	M/V	24	5.2%	4.2%	30 4.6%	4.9%	13 7.2%	9.3%	24 5.6%	21.3%
<b>Abû Hilâl</b>	W/C	39	2.2%	1.8%	42 1.5%	1.6%	28 3.0%	3.9%	34 2.8%	11.0%
<b>Qurrah</b>	Q/C	21	7.0%	6.4%	18 10.2%	12.3%	23 5.2%	7.7%	19 7.3%	31.4%
<b>'Abbâsî</b>	W/C	25	4.9%	4.5%	24 7.3%	8.9%	29 2.9%	4.3%	28 4.4%	19.1%
<b>Khaûb</b>	W/C	32	2.7%	2.6%	31 4.6%	5.7%	39 1.4%	2.2%	31 3.7%	16.6%
<b>Tahbûb</b>	Q2	16	9.0%	9.1%	14 12.8%	17.0%	37 1.7%	2.8%	18 7.8%	37.0%
<b>Abû Dhiyâb</b>	W/C	18	8.0%	8.5%	16 11.3%	15.7%	30 2.5%	4.3%	23 5.7%	29.0%
<b>Abû 'Asab</b>	Q/C	19	7.9%	8.6%	22 8.2%	13.1%	47 7.0%	1.9%	20 7.2%	41.1%
<b>Hachmalûn</b>	W/C	22	7.0%	8.9%	26 6.1%	10.2%	34 2.2%	4.4%	30 3.8%	22.4%
<b>Halabiyâ</b>	W/C	37	2.2%	3.0%	47 0.9%	1.6%	17 6.2%	13.2%	50 1.0%	5.9%
<b>'Uwaysî</b>	W/V	38	2.2%	2.9%	44 1.4%	2.4%	44 1.1%	2.4%	40 1.6%	10.3%
<b>Kuja</b>	Q/C	29	3.2%	4.3%	17 10.9%	19.6%	26 3.3%	7.1%	25 5.6%	35.6%
<b>Saldîma</b>	Q/C	20	7.4%	10.2%	33 4.0%	7.1%	41 1.3%	2.8%	21 6.5%	42.0%
<b>Jamal</b>	M/V	49	0.8%	1.1%	50 0.5%	0.9%	11 9.3%	20.9%	39 2.1%	13.8%
<b>Zuhayka</b>	Q2	23	6.2%	8.8%	19 9.7%	18.1%	49 0.7%	1.7%	22 5.9%	39.2%
<b>Chabbâna</b>	Q2	26	4.6%	7.0%	23 7.5%	15.0%	40 1.3%	3.1%	37 2.5%	17.6%
<b>Abû Subh</b>	M/V	48	0.9%	1.3%	49 0.5%	1.0%	14 6.9%	16.9%	47 1.2%	8.5%
<b>Cha'bân</b>	W/C	28	3.7%	5.8%	21 8.8%	17.6%	36 2.1%	5.1%	33 3.1%	22.2%
<b>Da'ûs</b>	Q1	17	8.8%	13.8%	28 5.2%	10.6%	45 1.0%	2.6%	27 5.1%	36.8%
<b>Hinnâwî</b>	M/V	34	2.7%	4.5%	32 4.4%	9.9%	31 2.5%	6.9%	51 0.9%	7.4%
<b>Abû Sirhân</b>	W/V	46	1.1%	1.9%	43 1.5%	3.4%	27 3.0%	8.3%	43 1.4%	11.8%
<b>Fara'ûn</b>	W/C	51	0.6%	1.1%	52 0.3%	0.8%	52 0.3%	0.9%	52 0.7%	6.3%
<b>Natcha</b>	Q/C	30	3.2%	6.7%	35 3.3%	9.1%	19 5.8%	19.5%	32 3.3%	32.3%
<b>'Ubaydî</b>	W/V	47	1.0%	2.5%	45 1.2%	4.0%	50 0.7%	2.9%	46 1.2%	15.1%
<b>Fahâm</b>	Q2	35	2.6%	7.0%	25 6.5%	22.9%	46 1.0%	4.4%	44 1.4%	17.8%
<b>'Alloûh</b>	W/C	33	2.7%	7.6%	40 1.7%	6.2%	38 1.6%	7.3%	45 1.3%	17.2%
<b>Voix</b>			6.3%		8.0%		7.2%		27.3%	
<b>Inscrits</b>			8.9%		10.2%		5.7%		26.3%	
<b>Votants</b>			5.9%		7.3%		8.9%		25.9%	

		Bani Hasan/C (H/C)	Al-Wādiyya/C (W/C)	Al-Wādiyya/V (W/V)	Bani Mālik/V (M/V)
<b>Qray'</b>	W/C	1 85.5%	1 61.1%	2 49.9%	3 43.9%
<b>Achrāwī</b>	Q2	2 56.6%	2 54.9%	4 39.6%	2 44.4%
<b>Batch</b>	Q1	22 3.8%	4 27.3%	7 22.9%	4 38.9%
<b>Abū Zayyād</b>	W/C	7 40.9%	3 39.8%	12 11.9%	9 16.6%
<b>'Id</b>	RC	3 52.3%	9 18.9%	8 19.8%	11 15.0%
<b>Zughayyar</b>	Q2	5 43.2%	7 19.9%	18 9.0%	16 8.9%
<b>Kamāl</b>	Q2	4 51.0%	8 19.6%	16 9.6%	10 15.3%
<b>Hilū</b>	Q/V	14 6.2%	17 9.4%	29 2.9%	6 23.0%
<b>Qāq</b>	W/C	8 37.3%	5 23.2%	5 33.7%	14 10.3%
<b>Jarjū'ī</b>	Q2	6 41.3%	16 9.4%	17 9.1%	22 4.5%
<b>Nachāchibī</b>	Q2	10 13.4%	18 9.4%	13 10.9%	15 9.3%
<b>'Arafa</b>	W/C	23 3.8%	6 21.1%	9 16.7%	32 1.8%
<b>Kuttāb</b>	Q2	11 9.1%	14 10.6%	19 8.6%	13 12.3%
<b>Dāud</b>	M/V	16 5.1%	41 1.9%	34 1.9%	1 52.6%
<b>Chaqayr</b>	W/V	19 4.5%	23 5.0%	3 41.9%	17 7.0%
<b>Salāh Al-Dīn</b>	Q/V	36 1.6%	32 3.3%	23 4.7%	20 5.8%
<b>Siniora</b>	Q1	13 6.8%	19 6.5%	25 3.2%	19 6.1%
<b>Achhab</b>	Q/C	15 5.2%	24 4.8%	15 10.3%	18 6.4%
<b>Salhūt</b>	W/V	24 3.5%	28 4.1%	1 53.6%	40 1.0%
<b>Zahrān</b>	M/V	28 2.3%	45 1.5%	20 7.5%	5 24.6%
<b>Abū Hilāl</b>	W/C	31 2.0%	10 17.1%	14 10.4%	33 1.5%
<b>Qurraçh</b>	Q/C	27 2.6%	26 4.5%	30 2.6%	21 5.4%
<b>'Abbāsī</b>	W/C	33 1.7%	12 11.3%	21 6.0%	26 3.3%
<b>Khatib</b>	W/C	38 1.4%	11 15.8%	36 1.7%	47 0.6%
<b>Tahbūb</b>	Q2	25 3.2%	27 4.2%	22 4.9%	42 0.8%
<b>Abū Dhiyāb</b>	W/C	17 4.8%	20 6.1%	24 4.4%	35 1.3%
<b>Abū 'Asab</b>	Q/C	42 1.2%	31 3.6%	26 3.2%	28 2.2%
<b>Hachmalūn</b>	W/C	21 4.2%	21 6.1%	27 3.0%	25 3.4%
<b>Halabiyya</b>	W/C	47 0.9%	13 11.2%	28 3.0%	38 1.1%
<b>'Uwaysāl</b>	W/V	26 3.2%	39 2.1%	6 30.8%	49 0.6%
<b>Kuĵja</b>	Q/C	30 2.0%	28 3.7%	39 1.3%	45 0.7%
<b>Salāyma</b>	Q/C	12 9.1%	30 3.6%	44 0.9%	27 2.2%
<b>Jamal</b>	M/V	52 0.3%	50 0.8%	42 1.0%	7 18.6%
<b>Zuhayka</b>	Q2	9 16.6%	42 1.9%	33 1.9%	44 0.8%
<b>Chabbāna</b>	Q2	43 1.0%	22 5.5%	35 1.9%	24 4.2%
<b>Abū Subh</b>	M/V	44 1.0%	36 2.5%	46 0.8%	8 16.7%
<b>Cha'bān</b>	W/C	18 4.8%	25 4.6%	32 2.1%	31 1.8%
<b>Da'īs</b>	Q1	20 4.3%	34 3.0%	31 2.4%	43 0.8%
<b>Hinnāwī</b>	M/V	41 1.3%	37 2.4%	50 0.5%	12 14.5%
<b>Abū Sirhān</b>	W/V	39 1.4%	44 1.6%	10 15.0%	23 4.3%
<b>Fara'ūn</b>	W/C	51 0.6%	15 9.4%	45 0.9%	51 0.4%
<b>Natcha</b>	Q/C	45 0.9%	40 2.0%	43 1.0%	34 1.3%
<b>'Ubaydī</b>	W/V	29 2.2%	47 1.1%	11 12.2%	36 1.3%
<b>Fahhām</b>	Q2	32 2.0%	38 2.2%	49 0.7%	29 1.9%
<b>'Allūch</b>	W/C	40 1.4%	33 3.2%	37 1.4%	30 1.9%
<b>Voix</b>		2.3%	24.2%	8.5%	10.0%
<b>Inscrits</b>		1.5%	23.5%	9.5%	8.6%
<b>Votants</b>		2.0%	24.6%	8.6%	11.2%

		Camp Chu'afāt (RC)	Camp Qalandyā (RQ)
<b>Qray'</b>	W/C	2 60.3%	2 65.2%
<b>Achrāwī</b>	Q2	1 65.2%	4 45.5%
<b>Batch</b>	Q1	4 49.7%	3 58.8%
<b>Abū Zayyād</b>	W/C	14 13.0%	13 13.4%
<b>'Id</b>	RC	3 52.1%	5 35.8%
<b>Zughayyar</b>	Q2	5 36.1%	6 22.5%
<b>Kamāl</b>	Q2	9 27.4%	10 16.4%
<b>Hilū</b>	Q/V	6 30.9%	1 71.6%
<b>Qāq</b>	W/C	7 28.6%	7 18.7%
<b>Jarjū'ī</b>	Q2	8 27.5%	12 13.4%
<b>Nachāchibī</b>	Q2	13 16.5%	21 3.2%
<b>'Arafa</b>	W/C	23 5.2%	26 2.6%
<b>Kuttāb</b>	Q2	10 26.7%	8 18.3%
<b>Dāud</b>	M/V	43 1.3%	11 14.4%
<b>Chaqayr</b>	W/V	15 12.6%	16 4.8%
<b>Salāh Al-Dīn</b>	Q/V	20 6.2%	9 18.2%
<b>Siniora</b>	Q1	17 8.7%	20 3.4%
<b>Achhab</b>	Q/C	12 17.1%	24 2.9%
<b>Salhūt</b>	W/V	30 3.5%	28 2.3%
<b>Zahrān</b>	M/V	16 12.2%	31 1.8%
<b>Abū Hilāl</b>	W/C	31 3.5%	29 2.0%
<b>Qurraçh</b>	Q/C	11 18.8%	15 4.8%
<b>'Abbāsī</b>	W/C	36 2.2%	40 1.1%
<b>Khatib</b>	W/C	24 5.1%	45 0.9%
<b>Tahbūb</b>	Q2	22 5.9%	19 3.4%
<b>Abū Dhiyāb</b>	W/C	33 2.5%	25 2.7%
<b>Abū 'Asab</b>	Q/C	25 4.3%	43 1.0%
<b>Hachmalūn</b>	W/C	26 4.1%	35 1.5%
<b>Halabiyya</b>	W/C	52 0.3%	48 0.6%
<b>'Uwaysāl</b>	W/V	44 1.3%	37 1.3%
<b>Kuĵja</b>	Q/C	27 4.0%	17 3.7%
<b>Salāyma</b>	Q/C	32 3.0%	30 1.8%
<b>Jamal</b>	M/V	39 2.1%	33 1.7%
<b>Zuhayka</b>	Q2	29 3.8%	23 2.9%
<b>Chabbāna</b>	Q2	28 4.0%	52 0.1%
<b>Abū Subh</b>	M/V	49 0.8%	36 1.5%
<b>Cha'bān</b>	W/C	34 2.5%	22 3.1%
<b>Da'īs</b>	Q1	18 6.6%	41 1.0%
<b>Hinnāwī</b>	M/V	46 0.9%	47 0.6%
<b>Abū Sirhān</b>	W/V	21 6.2%	42 1.0%
<b>Fara'ūn</b>	W/C	51 0.5%	51 0.2%
<b>Natcha</b>	Q/C	38 2.2%	32 1.8%
<b>'Ubaydī</b>	W/V	40 1.9%	44 1.0%
<b>Fahhām</b>	Q2	19 6.3%	46 0.7%
<b>'Allūch</b>	W/C	35 2.4%	39 1.1%
<b>Voix</b>		2.3%	4.0%
<b>Inscrits</b>		2.9%	2.8%
<b>Votants</b>		1.9%	4.0%

			Circonscription			Total citadins			Total ruraux			Total camps		
Chwaykî	Ind.	Q/C	671	46	2.0%	39	2.3%	84.4%	48	1.1%	15.6%	46	1.3%	2.0%
Ramadân	Ind.	Q/C	656	47	1.9%	43	1.9%	69.2%	38	2.1%	30.8%	47	1.1%	3.2%
Abû Sirriyya	Ind./Minbar	Q/V	615	48	1.8%	46	1.6%	62.9%	35	2.3%	37.1%	48	0.8%	2.4%
Abû Libda	Ind.	Q1	595	49	1.7%	41	2.1%	86.1%	49	0.9%	13.9%	49	0.7%	1.3%
Abd Al-Razzâq	Ind.	Q/C	503	50	1.5%	49	1.4%	69.2%	42	1.6%	30.8%	50	0.7%	2.9%
Abû Rumûz	Ind.	W/C	443	51	1.3%	45	1.7%	90.5%	52	0.4%	9.5%	51	0.5%	0.7%
Mtayr	Ind.	RQ	358	52	1.1%	51	1.2%	83.5%	50	0.6%	16.5%	52	0.3%	0.7%
Voix			169259			74.3%			25.7%			6.2%		
Inscrits			80051			70.5%			23.8%			5.7%		
Votants			34001			65.4%			28.7%			5.9%		
			Vieille ville (Q1)			Ville nouvelle (Q2)			Jabal Al-Quds (Q/R)			Jabal Al-Quds (Q/C)		
Chwaykî	Q/C		41	1.9%	5.4%	27	5.7%	21.0%	42	1.2%	5.5%	38	2.5%	32.3%
Ramadân	Q/C		50	0.6%	1.8%	51	0.4%	1.7%	22	5.4%	25.0%	29	3.9%	52.7%
Abû Sirriyya	Q/V		44	1.6%	5.0%	38	2.2%	8.9%	24	5.1%	25.2%	41	1.5%	21.8%
Abû Libda	Q1		27	4.3%	13.4%	37	2.4%	9.9%	43	1.2%	6.2%	35	2.8%	41.7%
Abd Al-Razzâq	Q/C		43	1.6%	6.2%	41	1.5%	7.6%	33	2.4%	14.1%	42	1.5%	26.0%
Abû Rumûz	W/C		42	1.8%	7.7%	46	1.0%	5.4%	51	0.6%	4.1%	48	1.1%	22.1%
Mtayr	RQ		52	0.5%	2.5%	48	0.6%	3.9%	48	0.9%	7.3%	49	1.1%	26.0%
Voix			6.3%			8.0%			7.2%			27.3%		
Inscrits			8.9%			10.2%			5.7%			26.3%		
Votants			5.5%			7.3%			8.9%			25.9%		
			Banî Hasan/C (H/C)			Al-Wâdiyya/C (W/C)			Al-Wâdiyya/V (W/V)			Banî Mâlik/V (M/V)		
Chwaykî	Q/C		35	1.7%	1.8%	46	1.4%	16.8%	40	1.2%	5.4%	41	0.8%	4.8%
Ramadân	Q/C		37	1.4%	1.5%	51	0.6%	8.2%	47	0.8%	3.5%	50	0.4%	2.3%
Abû Sirriyya	Q/V		50	0.6%	0.7%	43	1.8%	24.1%	41	1.1%	5.0%	39	1.1%	6.8%
Abû Libda	Q1		34	1.7%	2.0%	49	0.:	13.9%	48	0.7%	3.7%	46	0.6%	4.0%
Abd Al-Razzâq	Q/C		46	0.9%	1.2%	48	1.0%	17.1%	38	1.3%	7.4%	37	1.2%	9.3%
Abû Rumûz	W/C		48	0.7%	1.1%	35	2.7%	51.2%	51	0.4%	2.9%	52	0.3%	2.5%
Mtayr	RQ		49	0.7%	1.4%	52	0.6%	13.4%	52	0.4%	3.1%	48	0.6%	6.1%
Voix			2.3%			24.2%			8.5%			10.0%		
Inscrits			1.5%			23.5%			9.5%			8.6%		
Votants			2.0%			24.6%			8.6%			11.2%		

## NOTES

1. La "question de Jérusalem" a donné lieu à des ouvrages et articles trop nombreux pour figurer ici. DUMPER, 1997 constitue sans doute l'une des meilleures synthèses utiles à mon propos. Pour les monographies ici utilisées, voir les notes suivantes.

2. Sur la ville et ses notables à cette période, lire ZE'EV, 1994, et ABÛ-MANNEH, 1990.

3. BEN-ARIEH, 1983.

4. Sur la ville et les villages de la région à cette période, lire BEN-ARIEH, 1986 : 42-51 ; BEN-ARIEH, 1994 ; CUINET, 1896, t.2 : 513-680 ; DABBÂGH, 1985, VIII/2 : 9-212, IX/2, X/2 ; SCHÖLCH, 1943 : 186-188 ; SOCIN, 1879.

5. RUBINSTEIN, 1980.

6. La municipalité annexée, outre la vieille ville, compte à la fois les quartiers modernes hors les murs mais également tout ou partie de villages qui relevaient des anciennes *nâhiyya*-s d'Al-Wâdiyya et du Jabal Al-Quds. Le chiffre donné ici ne concerne donc que la ville *stricto sensu* (vieille ville, Chaykh Jarrâh, ville, Wâdî Jawz, Al-Thawrî et Semiramis selon les classifications de la Commission Centrale des élections). *Al-Quds*, 20/01/96, reproduit cette nomenclature.
7. Voir BEN-ARIEH, 1984. En janvier 1996, 7 127 électeurs étaient inscrits dans les 16 bureaux de la vieille ville, soit 8,9 % de l'ensemble de la circonscription.
8. BEN-ARIEH, 1986 : 349-366 dessine les étapes de son développement. Lire également KARK & LANDMAN, 1980 ; SCHMELZ, 1994.
9. Surlzariyya, lire ABÛRISH, 1988. Sur Abû Dîs, lire BADR, 1996. Sur Bayt Hanîna, lire CHÂKIR & SAYF AL-DÎN, 1993.
10. SWP, t.3 :16-19.
11. SWP, t.3 : 19-22 ; KHAYYÂRA & *alii*, 1993.
12. Lire COHEN, 1993.
13. SWP, t.3 : 27-30, connaît cette *nâhiyya* sous la dénomination erronée d'El-Kerâdîyeh. Sur Jabal Al-Mukabbir, lire °ABDUH, 1996.
14. Voir le dossier du *Jerusalem Report*, 22/02/96, et QUDSIYYA, 1990 : 39-45, 68-79.
15. DUMPER, 1997 : 53-85, fait le point sur ces questions démographiques.
16. BENVENISTI, 1976 : 43, cité in DUMPER, 1997 : 68.
17. Lire GOSENFELD, 1974, et ZILBERMAN, 1992.
18. B'TSELEM, 1997.
19. Le recensement israélien de 1967 montrait que 15,6 % de la population musulmane de Jérusalem était d'origine réfugiée tandis que ce taux montait à 37 % parmi les chrétiens, selon BENVENISTI, 1976 : 53, cité in DUMPER, 1997 : 69.
20. DUMPER, 1997 : 78.
21. SCHMELZ, 1987, cité in DUMPER, 1997 : 78.
22. INFORMATION DIVISION, ISRAËL FOREIGN MINISTRY, "The participation of Palestinians of Jerusalem in the Elections for the Palestinian Council", Décembre 1995 ([www.israel-mfa.gov.il](http://www.israel-mfa.gov.il)). Sur le statut et la campagne, lire ENDRESEN & SKARE, 1996 : 86-91.
23. Le texte, de façon délibérée semble-t-il, ne précisait pas si cette participation signifiait à la fois la possibilité de voter et celle de poser des candidatures ni si le scrutin aurait lieu à Jérusalem même. Dans un premier temps, les Israéliens considérèrent que les Palestiniens de Jérusalem ne pourraient que voter, hors de la ville, sans pouvoir se porter candidats. Ce n'est qu'après l'Accord intérimaire du 28 septembre 1995 (article II, paragraphe 3) que les Palestiniens de Jérusalem se virent accorder le droit de participer non seulement comme votants mais également comme candidats.
24. *Jerusalem Post*, 27/10/95.
25. Cité in *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 13/01/96.
26. Chiffres du *Report on Israeli Settlement*, 07/95 pour la municipalité annexée et de PCBS croisés avec UNRWA pour les zones autonomes, cités dans PASSIA, "Jerusalem, Facts of Today", [www.PASSIA.ORG](http://www.PASSIA.ORG). Selon Faysal Husaynî, cité in PEACE WATCH, 1995 : 32, la circonscription compte 220 000 résidents dont 110 000 électeurs potentiels. Le même rapport donne le chiffre de 80 000 électeurs potentiels pour la partie annexée, selon des sources "palestiniennes et israéliennes, et de 50 000 selon des sources "diplomatiques européennes".
27. *Jerusalem Post*, 01/01/96.
28. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96.
29. Voir, par exemple, BUTENCHON & KARE, 1996 : 85-91.
30. *Jerusalem Post*, 03/01/96, 04/01/96, 15/01/96.

31. AFP, 15/01/96, JMCC, "Elections Update", 15/01/96. Le responsable de la section des jeunes du Likoud, niant toute implication de son mouvement, affirme qu'il se s'agit que d'un "canular". Lire le texte in HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 55-56.
32. Selon PEACE WATCH, 1995, et *Al-Nahâr*, 01/12/95, cité par le rapport.
33. *Jerusalem Times*, 15/12/95.
34. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95. Je tiens à remercier ici Ahmad Al-Bukhârî, journaliste au *Palestine Times*, et Isâm Ahmad, journaliste à *Alawdah Weekly*, pour leur aide dans l'identification des candidats.
35. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
36. Sur Faysal Husaynî et Hannâ Siniora, voir WALLACH, 1989. Sur Ziyâd Abû Zayyâd, Faysal Husaynî, Zâhira Kamâl, Riyâd Al-Mâlkî et Hanân Achrâwî, voir WALLACH & WALLACH, 1992. Sur Hanân °Achrâwî, voir également ABÛRISH, 1993 : 141-151, ASHRAOUI, 1996, et VICTOR, 1995. Sur Zâhira Kamâl, lire également NAJJÂR, 1992 : 132-148.
37. Selon *Al-Hayât Al-Jadîda*, 13/12/95, citant Bilâl Al-Natcha, membre du Haut Comité régional et secrétaire régional de Fath.
38. C'est aussi le frère de Bâsim, le responsable du Palestinian Human Rights Monitoring Group. Un des défenseurs des droits de l'homme en territoires autonomes les plus virulents contre l'Autorité, Bâsim °Id est d'ailleurs arrêté par la police palestinienne durant la campagne électorale.
39. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 16/12/95.
40. Selon Quds Press, cité dans *Al-Râyy*, 16/12/95.
41. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 05/01/96.
42. *Al-Râyy*, 21/12/95.
43. Dans *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 30/12/95, Fadl Tahbûb nie cependant tout contact officiel entre son organisation et Fath pour la constitution d'une liste d'union nationale à Jérusalem. Il mentionne en revanche l'existence de pourparlers entre le FLPP, Fida et le PPP pour l'établissement d'une "liste nationale" en l'absence de Fath.
44. *Al-Manâr*, cité in JMCC Press Service, 26/12/95.
45. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 30/12/95.
46. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 23/12/95.
47. Sur leurs positions, voir le débat reproduit dans *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 30/12/95. Lire également l'interview de Jamîl Hamâmî, in *Al-Ayyâm*, 25/12/95.
48. JMCC, "Elections updates, Fateh lists", 25/12/95. Le matin même, la liste des candidats Fath publiée par *Al-Ayyâm* ne mentionnait pas Jérusalem pas plus que la liste rendue publique par le Conseil révolutionnaire de Fath et reproduite dans la presse palestinienne du 27/12/95. Yahyâ °Achûr Hamdân, secrétaire du Conseil révolutionnaire, mentionnait également Hannâ Siniora et Hanân °Achrâwî comme candidats chrétiens du mouvement pour Jérusalem dans une interview publiée in *Al-Ayyâm*, 26/12/95.
49. *Al-Ayyâm*, 31/12/95.
50. JMCC, "Elections Update, Fateh lists", 04/01/96.
51. *Al-Quds*, 09/01/96.
52. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96.
53. *Al-°Awda*, 16/10/95.
54. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96. Voir aussi *Al-Quds*, 09/01/96, *Jerusalem Times*, 12/01/96 et *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 20/01/96.
55. Voir à ce sujet l'analyse de PINHAS-INBARI dans *Jerusalem Post*, 17/01/96.
56. Voir, par exemple, Hicham ABDALLAH, "Le "faux démocrate" dans une comédie palestinienne", AFP, 12/01/96.
57. Sur Ranâ Nachâchîbî, lire ROSENVASSER, 1992 : 82-91.

58. Non prévue en décembre, la candidature d'Al-Achhab a contraint Ziyâd Al-Hammûrî, un commerçant d'origine hébronite comme Achhab, de retirer la sienne. Hammûrî avait en effet été annoncé comme candidat du parti par Muhammad Abû Cham<sup>ca</sup> (*Al-Râyy*, 23/12/95).
59. Selon Muwaffaq <sup>c</sup>Abd Al-Rahmân, in *Al-Quds*, 28/02/95.
60. Voir, par exemple, les critiques menées par le groupe à rencontre des partis politiques en général, *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 30/12/95.
61. Sur la base de cette sociologie, voir *infra* la carte des solidarités.
62. Sur la base de 34 001 votants, ou seulement 40,4 % sur celle des 32 316. Les chiffres qui suivent sont calculés sur la base des scores obtenus par les candidats à la présidentielle, seuls disponibles dans le détail, donc l'hypothèse haute.
63. Selon EUROPEAN UNION ELECTORAL UNIT, 1996 : 52, la participation a été de 27,3 % dans les bureaux de poste, de 34,8 % dans les bureaux réservés à la population de la municipalité annexée mais situés au dehors des limites municipales et de 62,2 % dans les zones B et C.
64. Patrice CLAUDE, "À Jérusalem, Israël entrave systématiquement la campagne pour les élections palestiniennes", *Le Monde*, 16/01/96. Lire également HALEVI, 1996, et HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 42-44, 68-71.
65. EUROPEAN UNION ELECTORAL UNIT, 1996 : 4. Le rapport soumis à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe reprend les mêmes remarques en des termes semblables. Voir également Bill HUTMAN, "Election Observers Blast "Police Intimidation" in Jerusalem", *Jerusalem Post*, 21/01/96.
66. Voir le site du Carter Center News, [www.1.CC.memory.edu/CARTER\\_CENTER/ploelects.htm](http://www.1.CC.memory.edu/CARTER_CENTER/ploelects.htm).
67. Walîd AL-<sup>c</sup>UMARÎ, "Wa fî-l-Quds Fâzat Kûbât Hûlîm" (Et à Jérusalem le Kubat Holim [caisse de sécurité sociale israélienne] l'emporte" et Muhammad KHALÎL, "Mâdhâ Warâ' Tadannî Nisbat Al-Muqtari<sup>c</sup>în fi-l-Quds (Qu'y a-t-il derrière la médiocrité du taux de participation à Jérusalem ?), *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 27/01/96.
68. Les chiffres sont confidentiels et ceux qui ont été publiés dans la presse sont contradictoires et imprécis. Selon *Jérusalem Post*, 06/07/95, citant des sources du ministère israélien de l'Intérieur, 687 chefs de famille palestiniens auraient demandé la citoyenneté entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 13 juin 1995 comparé à 430 pour l'année 1994 et seulement 170 en 1992. *Jerusalem Post*, 17/01/95 affirmait que 1 095 demandes avaient été acceptées en 1994 pour 293 en 1990, les demandes pouvant recouvrir plusieurs membres d'une même famille.
69. Le nombre de votants ayant été aligné par la Commission Centrale des élections sur la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl, la somme des scores de l'un et de l'autre équivaut donc à 100 %
70. L'ensemble des candidats de Izariyya connaissent de telles différences de scores. Adnân Arafâ, par exemple, est 12<sup>e</sup> en ville, 17<sup>e</sup> dans les villages, Mahmûd Fara<sup>c</sup>ûn, 35<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup>, etc.
71. *Al-Charq Al-Awsat*, 12/01/96.
72. Une fois encore le vote porté sur Ahmad Qray<sup>c</sup> est surprenant avec 49,9 % dans les bureaux de poste et 58,5 % dans la périphérie.
73. Le seul cas à échapper à cette règle concerne les <sup>c</sup>Urayqât, Kâmil <sup>c</sup>Urayqât ayant occupé à 7 reprises un siège de député à la Chambre jordanienne. Originaire d'Abû Dîs mais propriétaire à Jéricho, la famille a su se maintenir grâce à l'élection de Sâ'ib <sup>c</sup>Urayqât au Conseil d'autonomie en tant que "député" de Jéricho aujourd'hui séparée de la circonscription de Jérusalem.
74. Sur Faysal Husaynî, voir WALLACH & WALLACH, 1992 : 41-81.
75. Voir à propos des suspicions entretenues par Arafat à son égard les pages très éclairantes de BOLTANSKI & EL-TAHRI, 1997 : 133-136.
76. Sur Sarî Nusayba, voir HELLER & NUSSEIBEH, 1992 et WALLACH & WALLACH, 1992 : 82-100.
77. BAER, 1986.
78. Voir HALABÎ, 1993 : 53-59 et PASSIA, 1997 : 14.

# Râmallâh

---

## La circonscription

- 1 Partie du Jabal Al-Quds traditionnel, l'actuelle circonscription de Râmallâh comprend des villes et villages qui relevaient de 7 *nâhiyya*-s ottomanes différentes dont les limites ont changé selon les époques, signe de l'extrême diversité des populations de la région<sup>1</sup>.
- 2 Le pôle citadin constitué de Râmallâh et Al-Birâ relevait de la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds, aujourd'hui partagée avec la circonscription de Jérusalem et Israël<sup>2</sup>. Trois des 4 sièges de pouvoir traditionnel de cette *nâhiyya* se trouvent dans la circonscription d'aujourd'hui, Dayr Dibwân siège des Ahmad Al-<sup>c</sup>Alî, Baytûnyâ siège des Hasan <sup>c</sup>Abd Allâh et Al-Bîra siège des Al-Charrfa<sup>3</sup>. Aucune de ces familles n'a cependant conservé de pouvoir jusqu'à nos jours et ni Dayr Dibwân (1 609 inscrits) ni Baytûnyâ (2 818 inscrits) n'ont pu concurrencer le développement de Râmallâh/Al-Bîra. Avec 25 058 inscrits, cette région représente 31,7 % du corps électoral. Les 4 villages (en fait Dayr Dibwân et Baytûnyâ principalement), avec 5 808 inscrits dans 12 bureaux, ne représentent que 7,3 % du total de ces inscrits quand Al-Bîra en représente 13,9 % (11 020 inscrits dans 23 bureaux) et Râmallâh 10,4 % (8 230 inscrits dans 14 bureaux)<sup>4</sup>. Les 2 villes ne représentent ainsi qu'un peu moins du quart des inscrits de la circonscription (24,3 %) quand les villages pèsent à eux seuls pour 69,4 % et les camps pour 6,2 %.
- 3 Au nord-est, la *nâhiyya* de Banî Sâlim avec 5 692 inscrits dans les 11 bureaux de ses 6 villages ne constitue que 7,2 % des inscrits. Deux familles se partageaient la région, les Al-Dîk depuis Kafr Mâlik (996 inscrits en 1996) et les <sup>c</sup>Abd Al-Hamîd Abû Ibrâhîm depuis Dayr Jarîr (1 270 inscrits), chaykhs qui, semble-t-il, ne relevaient d'aucun enracinement élargi mais ne devaient leur pouvoir qu'à de simples nominations par le pouvoir<sup>5</sup>.
- 4 Au nord, la *nâhiyya* de Banî Murra avec 7 414 inscrits dans les 17 bureaux de ses 7 villages constitue 9,4 % du corps électoral. Banî Murra vivait jusqu'à l'occupation égyptienne sous la domination du chaykh Ahmad Abû <sup>c</sup>Abd Allâh depuis sa place forte de Mazra<sup>c</sup>a Al-Charqiyya (1 458 inscrits)<sup>6</sup>. Après sa mort, lors de l'occupation, le district fut coupé en 2 sous la houlette de 2 chaykhs avec 2 places-fortes, <sup>c</sup>Abd Al-<sup>c</sup>Azîz Al-<sup>c</sup>Ansawîyya depuis Mazrâ<sup>c</sup>a Al-Charqiyya et Muhammad Abû Mubârak depuis Silwâd (1 960 inscrits).

- 5 Les villages situés au nord-ouest de la circonscription relevaient de la *nâhiyya* de Banî Zayd dont le contrôle se trouvait disputé par 2 familles<sup>7</sup>. Les Barghûthî exerçaient leur pouvoir depuis Dayr Ghassâna (676 inscrits). Censés être venus en Palestine depuis le Hijâz au temps des Croisades, ils auraient contrôlé tant Banî Zayd que Banî Murra, Banî Sâlim et Banî Hârith jusqu'à l'occupation égyptienne. Les Sahwîl, qui exerçaient leur pouvoir depuis ʿIbwayn (1 003 inscrits), contestent bien sûr cette historiographie. MACALISTER & MASTERMAN font état de la présence des membres principaux des Barghûthî à Dayr Ghassâna mais mentionnent que suite à des problèmes certains membres de la famille se sont maintenant [1905] établis à Kûbar, Bayt Rîma ou encore Dayr Al-Damm. Avec leurs 12 677 inscrits dans 28 bureaux, les 20 villages de Banî Zayd comptent pour 16 % des inscrits<sup>8</sup>.
- 6 À l'ouest, nord-ouest, la *nâhiyya* de Banî Hârith se trouvait anciennement coupée en 2<sup>9</sup>. Sa partie nord (Banî Hârith Al-Chimâliyya) était soumise à la famille Samhân, venue du Hijâz, qui régnait depuis la forteresse de Râ's Karkar (486 inscrits), et aux Khawâjâ, venus d'Irak, depuis leur place-forte de Niʿilîn (1 225 inscrits) *kursî* éphémère d'une *nâhiyya* de Banî Himâr. Sa partie sud (Banî Hârith Al-Qibliyya) était, quant à elle, soumise aux Qarâjâ dont Dayr Ibzîc (547 inscrits) était la place forte<sup>10</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Ottomans détachèrent une grande partie des villages de Chimâliyya, autour de Dayr Qiddîs, pour les rattacher au gadâ' de Ramla. Une partie d'entre eux reviendront dans le *qadâ'* de Râmallâh après la défaite de 1948<sup>11</sup>. Avec 9 364 inscrits dans les 19 bureaux de ses 14 villages, Banî Hârith Al-Qibliyya compte pour 11,8 % des inscrits de la circonscription quand Banî Hârith Al-Chimâliyya, avec 7 742 inscrits dans 12 villages dotés de 16 bureaux, en représente 9,8 %.
- 7 À l'ouest de Râmallâh, l'actuelle circonscription compte également quelques villages de l'ancienne *nâhiyya* de Banî Mâlik dont la majorité des agglomérations se trouvent aujourd'hui en Israël tandis que quelques autres ont été intégrés dans la circonscription de Jérusalem<sup>12</sup>. Le chaykh de la *nâhiyya*, membre de la famille Abû Ghûch d'origine circassienne, exerçait son pouvoir depuis Qariyyat Al-ʿInab (aujourd'hui en Israël près de l'actuel Abû Ghûch) mais l'avait étendu jusqu'aux *nâhiyya*-s de Jabal Al-Quds, Banî Hasan et Al-Wâdiyya (aujourd'hui en Israël et dans les circonscriptions de Jérusalem et Bethléem) dont les chaykhs lui étaient soumis. Avec 6 232 inscrits dans les 17 bureaux de ses 7 villages, Banî Mâlik rassemble 7,9 % des inscrits<sup>13</sup>.
- 8 Avec Jérusalem, la circonscription de Râmallâh figure parmi les régions de Cisjordanie qui comptent le taux le plus élevé de réfugiés installés en dehors des camps, une réalité traduite par le grand nombre de candidats d'origine réfugiée et non résidents des camps (voir *infra*). La circonscription compte également 3 camps de réfugiés (6,2 % des inscrits) qui abritent en grande majorité d'anciens habitants de Lidd ainsi que des villageois du *qadâ'* de Lidd, Jaffa et Ramla. Celui d'Al-Amʿarî (1 805 inscrits dans 3 bureaux soit 2,3 % de l'ensemble) est dorénavant pris dans le tissu urbain d'Al-Bîra<sup>14</sup>. Celui de Jalazûn (2 517 inscrits dans 6 bureaux soit 3,2 % de l'ensemble) se situe en bordure de la route reliant Râmallâh à Bîr Zayt<sup>15</sup>. Celui de Dayr ʿUmmâr (607 inscrits dans 2 bureaux soit 0,8 % du total) a été construit à une trentaine de kilomètres au nord ouest de Râmallâh, sur les terres du village de Dayr ʿUmmâr qui relevait de l'ancienne *nâhiyya* de Banî Hârith Al-Qibliyya<sup>16</sup>.

## LES CANDIDATS

- 9 La circonscription bénéficiait de 6 sièges musulmans et d'un siège chrétien. Quarante candidats musulmans et 6 candidats chrétiens se sont partagé les suffrages. Douze des 46 candidats se sont inscrits dans le cadre de 5 listes (Fath, Fida, FLPP, PPP, et MJILP), tandis que 8 autres, inscrits comme indépendants, ont ensuite rejoint 3 listes (Fath, Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique et Bloc National pour l'Indépendance et la Construction).

### La liste Fath

- 10 Bien que couramment désigné comme "liste Fath", le Bloc de la Patrie (*Kutlat Al-Watan*) comptait en réalité sur ses 7 candidats 5 membres de Fath seulement, en tout cas clairement désignés comme tels (Bachîr Nâfi<sup>c</sup> Hammâd, Ghâzî Hanânyâ, Marwân Al-Barghûthî, Ya<sup>c</sup>qûb Hassûna et Mme Rabîha Dhiyâb Hamdân). À leurs côtés figuraient <sup>c</sup> Azmî Chu<sup>c</sup>aybî, enregistré comme Fida, et Fawz Khalîfa, ancien haut responsable du FPLP récemment acquis à l'Autorité, enregistré comme indépendant. Perçu comme Fath, le Bloc n'était en fait que le résultat avorté de la tentative de mise en place d'une liste d'union nationale<sup>17</sup>. La constitution de la liste Fath a, en effet, donné lieu à d'immenses difficultés traduites par la constitution d'un bloc concurrent au Bloc de la Patrie, le Bloc National pour l'Indépendance et la Construction, et par la multiplication de candidatures de cadres de Fath enregistrés comme indépendants.
- 11 Depuis longtemps déjà, la structure de Fath à Râmallâh entretient des relations houleuses avec son commandement central. Dès les Accords d'Oslo, en effet, de jeunes cadres de Fath issus de l'intifada avaient réclamé une part plus grande d'autorité dans la gestion de leur mouvement. Poussant à une transformation de Fath en parti politique, ils avaient appelé à l'organisation d'élections internes menées sur une base régionale. Ils s'inscrivaient alors dans la démarche plus générale de revendication d'une démocratisation de l'OLP impulsée par certains membres des équipes de négociations, Haydar <sup>c</sup>Abd Al-Châfi et Hanân <sup>c</sup>Achrâwî tout particulièrement. Ils poussaient également à son terme la démarche entreprise dès 1991 par Sarî Nusayba et Ziyâd Abû Zayyâd avec la création des Comités politiques conçus comme embryons du nouveau Fath sorti de sa clandestinité. Dès son retour dans les territoires en avril 1994 après plusieurs années de bannissement durant lesquelles il avait occupé divers postes de responsabilités à Amman et à Tunis, Marwân Al-Barghûthî, ancien *leader* de l'intifada devenu secrétaire général du nouveau Haut Comité Fath de Cisjordanie, s'était fait le porte-parole d'une telle revendication. En août 1994, pourtant, Fath décida de ne pas se transformer en parti politique tant que l'État palestinien ne serait que virtuel. Suite à l'installation de l'Autorité à Gaza et à l'inclusion des principales villes en zone Ad'autonomie, un cycle d'élections internes fut néanmoins initié sans entraîner le veto de Yasser Arafat pourtant réticent<sup>18</sup>. Râmallâh fut ainsi la première région à organiser de telles élections. Elle fut aussi la seule, le chef de l'OLP et de Fath ayant décidé de geler le processus au vu de ses résultats qui contredisaient sa politique.
- 12 Le scrutin, organisé le 4 novembre 1994, visait à mettre en place un Comité Régional de 15 membres et une Assemblée Régionale de 30 membres. Six personnalités nommées devaient être ajoutées aux élus de l'Assemblée. Après débats, le Comité fut constitué en

fait de 18 élus et de 6 nommés. L'élection mobilisa de 650 à 900 militants selon les sources, délégués des différents secteurs de l'organisation (mouvements de femmes, syndicats, organisations de jeunesse, etc.). Etre âgé de plus de 26 ans et avoir milité pendant plus de 10 ans au sein du mouvement ou avoir effectué de longues peines de prison pour appartenance à Fath constituaient les conditions pour présenter une candidature. Cinquante-trois membres du mouvement se sont portés candidats à l'élection du Comité et 116 à celle de l'Assemblée<sup>19</sup>. La compétition s'est essentiellement exercée entre 2 groupes distincts. Le premier, doté semble-t-il du soutien de Yasser Arafat, groupait autour de Jibrîl Rajûb, chef de la Sécurité préventive, ceux qui voulaient faire de Fath, ou plutôt des nouveaux organes de sécurité promus héritiers légitimes et exclusifs de la lutte nationale, le bras exécutif du pouvoir central aujourd'hui incarné par l'Autorité. Les partisans de la transformation pure et simple de Fath en parti politique séparé de l'Autorité s'étaient, quant à eux, regroupés autour de Qaddûra Fâris, le très actif président du *Nâdî Al-cAsîr* (Club des prisonniers), une organisation créée par Fath pour soutenir la revendication de libération des prisonniers des geôles israéliennes et fournir de l'aide aux anciens détenus tout en les engageant dans les rangs de Fath<sup>20</sup>. Tandis que le groupe Rajûb rassemblait principalement les *leaders* qui avaient connu les prisons israéliennes dans les années 75-85, Qaddûra Al-Fâris, qui avait reçu le soutien de Marwân Al-Barghûthî, dynamisait plutôt les cadres incarcérés pour leur rôle durant l'intifada. La base de Fath donna une victoire écrasante au groupe de Qaddûra Fâris. Elle appuyait ainsi une sorte de "coup d'État" non seulement contre son *leadership* "de l'Extérieur" mais aussi contre l'aile locale centrée sur les forces de sécurité.

- 13 Le choix des candidats potentiels du mouvement à l'élection de janvier 1996 n'a pas fait, semble-t-il, l'objet de véritables primaires, peut-être du fait de l'organisation de ces élections générales un an auparavant. Cette sélection, en effet, s'est faite lors d'une réunion tenue le 6 décembre 1995 à laquelle participaient une soixantaine de cadres du mouvement<sup>21</sup>. Ses résultats ne sont pas connus. La liste officielle et définitive ne sera, quant à elle, constituée qu'un mois plus tard, le 4 janvier<sup>22</sup>.
- 14 Les 5 candidats officiels du mouvement dans le cadre du Bloc de la Patrie appartiennent tous à la jeune génération de l'intifada et de la prison à l'exception du candidat au siège chrétien, Ghâzî Hanânyâ un notable plus âgé. Deux d'entre eux, Marwân Al-Barghûthî et Bachîr Nâf ? Hammâd, avaient d'ailleurs été bannis par Israël pour leurs activités dans le soulèvement. La liste officielle tenait ainsi compte des équilibres issus de l'élection de novembre 1994 puisque 2 des candidats de janvier 1996, Bachîr Nâfi<sup>c</sup> et Rabîha Dhiyâb, avaient alors été élus, tandis que Marwân Al-Barghûthî, membre du Conseil Révolutionnaire Fath et secrétaire général du Haut Comité Fath de Cisjordanie, avait alors soutenu le camp des élus sans néanmoins s'être présenté à l'époque. Deux des 5 candidats sont des réfugiés. Du point de vue de la géographie, seuls les villages de Banî Murra pouvaient se sentir frustrés, Banî Zayd, Banî Hârith et Râmallâh/ Al-Bîra pouvant se reconnaître dans l'un ou l'autre des candidats investis par le mouvement.
- 15 À l'instigation de Yasser Arafat, Fath avait tenté de mettre en place une liste d'union nationale. Il ne parvint en bout de course qu'à intégrer des figures considérées comme déjà acquises par Fath. Membre du Front National puis du Comité d'Orientatîon Nationale dans les années 1970 et banni par Israël en janvier 1986, <sup>c</sup>Azmî Chu<sup>c</sup>aybî apportait certes la caution de tout un passé de lutte alors menée au sein du FDLP. Depuis le début des années 1990, pourtant, les évolutions de Chu<sup>c</sup>aybî et de ses proches, - il participe à la fondation de Fida dont il est le Premier secrétaire -, ont gommé les différences avec Fath.

Avec la nomination de Yâsir °Abd Rabbuh, chef de Fida, au portefeuille de la Culture, et la sienne à celui de la Jeunesse et des Sports, Fida apparaissait désormais comme un simple appendice de l'Autorité.

- 16 L'inclusion de Fawz Khalîfa, qui avait appartenu durant de longues années aux plus hautes instances du FPLP - Bureau Politique et Conseil Central -, loin de la notion d'union nationale, a été lue en termes de simple ambition personnelle. "Returnee", il s'était éloigné des positions du FPLP dès son installation dans les territoires et occupe un poste de directeur général au "ministère" des Affaires locales. Seul un soutien avéré de l'organisation de Georges Habache à une candidature de Riyâd Al-Mâlkî aurait pu signifier une réelle implication du FPLP.
- 17 En ouvrant sa propre liste à 2 candidats extérieurs, Fath augmentait en son sein le nombre des laissés pour compte, notables du mouvement ou anciens cadres de l'intifada. Certains ont alors décidé de présenter des candidatures indépendantes, 6 autres menant campagne sous la bannière du Bloc National pour l'Indépendance et la Construction. Le trouble de la base a atteint un tel degré que certaines organisations membres du mouvement n'ont pas hésité à publier dans la presse des encarts de soutien à des candidats non investis par Fath. *Al-Chabîba*, section d'Al-Quds *Open University* de Râmallâh, par exemple, soutint Fathî Zaydân<sup>23</sup>. Le même Fathî Zaydân reçut également le soutien de l'Association du blessé palestinien, un organisme lié à l'Autorité, qui poussa la contradiction jusqu'à publier son encart de soutien sous le logo de l'Autorité<sup>24</sup>.
- 18 Parmi les notables exclus de la liste officielle qui ont présenté des candidatures indépendantes, le cas de Jamîl Al-Tarîfî est emblématique. Responsable du Comité de liaison israélo-palestinien et "ministre" des Affaires civiles, cet avocat et homme d'affaires fait figure d'incontournable au sein de l'*establishment* Faisant l'objet de rumeurs de corruption, les structures locales auraient eu bien des difficultés à convaincre Yasser Arafat de lui refuser l'investiture. L'investiture de l'avocat Mursî Hajîr, membre du Haut Comité Fath et ancien Nationaliste arabe, n'a pas non plus été retenue.
- 19 D'autres "grands" exclus appartiennent à la jeune génération du mouvement, comme °Abd Al-Fattâh Hamâyil, Qaddûra Fâris Hâmid ou encore Muhammad Al-Zubaydî. Après avoir passé les années 1969 à 1985 dans les prisons israéliennes pour ses activités au sein d'Al-°Asîfa, les forces militaires de Fath, et après avoir été banni en 1990 pour ses activités durant l'intifada (il a siégé au CNU), °Abd Al-Fattâh Hamâyil a figuré parmi les membres de la délégation palestinienne aux négociations de Washington. Élu en 1994 au Comité Régional Fath, il en assure le secrétariat. Sa candidature comme indépendant a paru tellement incongrue à beaucoup qu'un encart de soutien le présenta comme membre du Bloc de la Patrie<sup>25</sup>. Qaddûra Fâris Hâmid avait lui aussi été élu au Comité Régional en 1994, obtenant même le meilleur score. Il appartient également au Haut Comité Fath. Comme Hamâyil, il est passé par les prisons israéliennes où il a purgé 14 ans de condamnation pour ses activités militaires. C'est le président fondateur du *Nâdî Al-°Asîr*, le Club des prisonniers. Muhammad Al-Zubaydî, enfin, l'un des responsables de l'organisation de jeunesse de Fath, *Al-Chabîba*, figure lui aussi parmi les élus de novembre 1994, assumant le secrétariat de l'Assemblée du Comité Régional Fath. Exclu de la liste officielle, il dénonce les modalités du choix des membres de cette liste comme irrespectueuses des règles qui auraient voulu qu'une large consultation soit organisée<sup>26</sup>.

## La liste du PPP

- 20 La liste de 3 candidats musulmans présentée par le PPP groupait de très hauts responsables issus de la région. Taysîr Al-<sup>c</sup>Arûrî, Mustafâ Al-Barghûthî et Bassâm Al-Sâlhî appartiennent tous, en effet, au Bureau politique du PPP, chacun ayant activement participé aux grandes structures de mobilisation contre l'occupation. L'aîné, Taysîr Al-<sup>c</sup>Arûrî (né en 1946) a appartenu au Front National et au Comité d'Orientation Nationale des années 1970 avant d'entrer dans le CNU, raison pour laquelle il a été banni par Israël en 1988. Il participe au Haut Comité de soutien à l'intifada durant son exil en Jordanie. Bassâm Al-Sâlhî (né en 1960) a quant à lui participé au Comité d'Orientation puis à la fondation du CNU, ses activités durant l'intifada lui valant de la prison. Mustafâ Al-Barghûthî (né en 1954), responsable pour la Cisjordanie des très dynamiques *Medical Relief Committes*, réseau médical du parti, incarne la génération qui a investi comme voie de libération le champ associatif des ONGs. Universitaires comme <sup>c</sup>Arûrî et Sâlhî et médecin comme Barghûthî, les professions des candidats du PPP sont bien représentatives des élites ex-communistes de Palestine. Tous 3 habitent la conurbation Râmallâh/Al-Bîra où ils travaillent, même si 2 d'entre eux viennent de Banî Zayd, berceau de leur famille, tandis que Sâlhî, réfugié de Lidd, est né dans le camp d'Al-Am<sup>c</sup>arî.
- 21 La candidature de quelques autres hautes personnalités du PPP avait également été envisagée par la presse. Le nom de Sulaymân Al-Najjâb avait ainsi été avancé. Membre du CEOLP où il représente le PPP, il appartient à son Bureau politique. Pendant de nombreuses années d'exil, c'était le plus haut dirigeant du parti connu sur la scène publique et ce n'est que récemment qu'il a pu s'installer dans les territoires autonomes. Le secrétaire-général du parti, Bachîr Al-Barghûthî, aurait également pu présenter une candidature. Les mauvaises conditions de santé de l'un et de l'autre expliquent sans doute en partie leur absence. Le PPP aura également sans doute hésité à exposer son dirigeant historique et secrétaire-général, un risque d'autant plus grand qu'il aurait eu à affronter, comme Mustafâ Al-Barghûthî, l'inévitable candidature du Fath Marwân Al-Barghûthî, les Barghûthî connaissant parmi leurs membres une très forte diversité d'engagements politiques. L'incapacité de la partie communiste de la famille à empêcher la dispersion de ses suffrages s'est d'ailleurs illustrée par la double candidature de Mustafâ Al-Barghûthî et de Muharram Al-Barghûthî. Tandis que Mustafâ bénéficiait de l'investiture officielle du PPP, Muharram, responsable d'organisations au sein du même parti, décidait d'enregistrer une candidature indépendante. Sous la pression du PPP, il se serait retiré mais trop tard pour que la mention de son nom soit supprimée des bulletins de vote<sup>27</sup>.
- 22 Membre fondateur de l'OLP et du Front National, banni par Israël en 1973 et élu membre du CEOLP en 1974 puis en 1981, Alfred Al-Tûbâsî se portait candidat indépendant au siège chrétien. Illustre compagnon de route de la grande époque (il est né en 1928), il n'a jamais, semble-t-il, adhéré au parti et n'a donc pas recherché son investiture. L'absence de candidat officiel chrétien du PPP tient peut-être à sa présence. Syndicaliste bien connu, Mahmûd Ziban avait quant à lui appartenu au parti mais s'en était séparé, il a donc présenté une candidature d'indépendant.

## Les autres listes

- 23 Fida présentait 2 candidats, tous 2 membres fondateurs du mouvement, mais dans une logique surprenante témoin de toute l'ambiguïté de cet ancien courant interne au FDLP devenu appendice de Fath. En effet, tandis que ʿAzmî Chuʿaybî menait sa campagne au sein du Bloc de la Patrie de Fath, Muhammad Al-ʿArûrî, membre du Comité Central du mouvement après avoir appartenu à celui du FDLP, menait sa propre campagne sous le label Fida.
- 24 Sous le drapeau de la Liste du Combat (*Qâ'imat Al-Nidâl*) un seul candidat défendait officiellement les positions du FLPP. Jamâl Al-ʿAsî, ingénieur agronome de profession, a fait campagne sous le slogan "Pour la campagne palestinienne et les pauvres". Ahmad Sammâra, ancien militant du mouvement qui s'était fait connaître par sa lutte contre les Ligues de villages du début des années 1980 après avoir appartenu au Front National et opposant connu aux Accords d'Oslo, avait préféré présenter une candidature d'indépendant.
- 25 Quasi absent de Cisjordanie, le MJILP présentait néanmoins un candidat dans la circonscription, Yûsuf Al-ʿAwrî, un enseignant inconnu.

## Les indépendants

- 26 Le Bloc National pour l'Indépendance et la Construction (*Al-Kutla Al-Wataniyya li-l-Istiqlâl wa-l-Binâ*) regroupait 6 candidats musulmans inscrits comme indépendants. Proches de Fath sans être membres de ses appareils, les 6 affichaient un lien professionnel, qualifiant leur liste de Bloc des Diplômés (*Kutlat Al-Akâdimiyyîn*) ou encore de Bloc des Compétences (*Kutlat Al-Kifa'ât*). Quatre, en effet, sont détenteurs de doctorats, 1 est ingénieur, 2 enseignent à Bîr Zayt, 2 à Najâh de Naplouse et un 5<sup>e</sup> à l'*Open University* de Jérusalem. Aucun n'est originaire ou n'habite Râmallâh ni Al-Birâ. Tous, au contraire, sont villageois à l'exception de Ramadan Sâfi, réfugié du camp de Dayr ʿUmmâr, issus de chacune des grandes régions de la circonscription. Ce trait ne saurait être anodin puisque le programme du bloc mentionnait le nom du village d'origine de chacun des candidats.
- 27 Inscrit comme indépendant mais membre fondateur du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique, Khâlîd Abû Laban, pour sa part, a fait campagne au nom des idées de Haydar ʿAbd Al-Châfi.
- 28 Loin du passé encore récent où Râmallâh et sa région, dynamisées par l'université de Bîr Zayt, enfantaient une bonne partie des élites politiques palestiniennes, loin aussi des prétentions de Râmallâh à devenir la capitale politique de la nouvelle entité palestinienne, la circonscription n'a connu de candidatures que très limitées politiquement. La gauche, PPP mis à part, se trouvait ainsi absente. Aucun membre ni proche du FDLP n'a, par exemple, présenté de candidature. Le FPLP, en refusant de cautionner la candidature de Riyâd Al-Mâllkî (bien qu'originaire de la circonscription de Râmallâh et enseignant à Bîr Zayt, il aurait de toute façon présenté sa candidature à Jérusalem), s'excluait du jeu. Fawz Khalîfa avait depuis longtemps déjà pris ses distances avec le mouvement de Georges Habache. Le seul candidat encore proche du FPLP, même s'il n'a jamais figuré parmi ses *apparatchiks*, était le docteur Ibrâhîm Ladʿa, un médecin engagé au sein de l'Église luthérienne. La sensibilité islamiste était elle aussi totalement absente à l'exception du seul candidat investi par le MJILP.

- 29 Seuls certains anciens partisans de la Jordanie avaient su maintenir une présence sans toutefois se revendiquer d'un lien politique renouvelé avec le royaume hachémite. Deux d'entre eux, tous 2 chrétiens, avaient ainsi présenté des candidatures indépendantes. Ancien député au Parlement jordanien de 1985 à 1988, Nicolas ʿAql avait accepté de figurer comme adjoint au maire dans la municipalité de Râmallâh nommée en 1989 par Israël. Nadîm Al-Zarû, ancien maire de Râmallâh banni en 1972 et récemment revenu en Palestine, avait quant à lui occupé un poste de ministre en Jordanie. Tous 2 appartenaient au passé même si Zarû avait appartenu au 1<sup>er</sup> Comité d'Orientation Nationale de 1968.
- 30 Parmi les 46 candidats, la seule personnalité à bénéficier d'un véritable charisme ancien et toujours renouvelé était inscrite comme indépendant. ʿAbd Al-Jawâd Sâlih, ancien maire élu d'Al-Bîra en 1972, avait été banni en 1973 pour ses activités au sein du Front National dont il était l'une des principales figures. Membre du CEOLP de 1974 à 1981, il avait ensuite pris ses distances avec Yasser Arafat et l'appareil de l'OLP pour se consacrer à des recherches académiques. Son retour dans les territoires occupés en 1994 avait entraîné un véritable triomphe dans les rues d'Al-Bîra.

## La sociologie

- 31 En dépit de l'extrême marginalité démographique des camps, les candidatures de la circonscription ont été marquées par un taux de réfugiés extrêmement élevé, témoin de l'importance du nombre de réfugiés "en ville". Même si 2 candidats seulement semblent encore habiter dans un camp (Ramadân Sâfi à Dayr ʿUmmâr et Muhammad Al-Zubaydî à Jalazûn), 6 en réalité en proviennent, les camps bénéficiant ainsi au sein des candidats (13 %) du double de leur poids au sein des inscrits (6,2 %). 9 autres candidats sont également originaires des villes et villages passés sous souveraineté israélienne en 1948 et résident "en ville". Chaque liste comprenait ainsi 1 ou plusieurs réfugiés (le Bloc de la Patrie en comptait à lui seul 3, le Bloc National pour l'Indépendance 2 et 1 pour le PPP et le FLPP) et 8 se présentaient comme indépendants. Trois des 6 candidats chrétiens étaient également réfugiés.
- 32 Les 2 villes, avec 12 candidats (26,1 %) dépassaient également leur poids au sein des inscrits (24,3 %). Le déséquilibre se faisait ainsi au détriment des villages (69,4 % des inscrits) d'où n'étaient originaires que 28 candidats (60,9 %), Jabal Al-Quds et Banî Hârith Al-Chimâliyya étant en réalité la cause de ce phénomène.
- 33 Si la circonscription ne comptait qu'un seul candidat "returnee" avec Fawz Khalîfa, 8 autres candidats avaient été bannis à un moment ou à un autre depuis 1967. L'importance de ce nombre témoigne du maintien en politique de bon nombre de *leaders* de l'intifada mais aussi de cadres des débuts de l'occupation comme ʿAbd Al-Jawâd Sâlih, ʿAzmî Al-Chu ʿaybî ou même Nadîm Al-Zarû et Alfred Al-Tûbâsî.
- 34 Loin de son image de terre d'ouverture, la circonscription ne connaissait que 2 candidatures féminines (Buthayna Al-Duqmâq et Rabîha Hamdân), aucune chrétienne n'étant entrée en lice (mais il est vrai que Hanân ʿAchrâwî se présentait à Jérusalem).

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 35 De façon générale, comme à Hébron et Jéricho, plusieurs des organes d'observation ont fait état d'irrégularités plus nombreuses qu'ailleurs en Cisjordanie, suffisamment nombreuses en tout cas pour que LAWE appelle à l'organisation de nouvelles élections dans la circonscription<sup>28</sup>. Mustafâ Al-Barghûthî demanda lui aussi au nom du PPP l'organisation de nouvelles élections. La Commission Centrale des élections, refusant pareille demande, décida néanmoins le recomptage de 18 urnes. Du fait du refus de la majorité des enseignants qui avaient présidé au scrutin de recompter les urnes dont ils avaient eu la responsabilité, 2 urnes (114 et 157) seulement feront l'objet d'une telle opération qui donnera des résultats identiques au 1<sup>er</sup> comptage.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Al-Bîra	11020	13.9%	6725	12.9%	61.0%	69,9% - 50,6%	6725
Râmallâh	8230	10.4%	5722	11.0%	69.5%	77,8% - 61,7%	5722
Citadins	19250	24.3%	12447	23.8%	64.7%	77,8% - 50,6%	12447
Banî Hârith Qibliyya	9364	11.8%	6232	11.9%	66.6%	89,9% - 47,6%	6232
Banî Hârith Chimâliyya	7742	9.8%	5718	10.9%	73.9%	92,2% - 56,6%	5718
Banî Murra	7414	9.4%	4904	9.4%	66.1%	77,9% - 55,4%	4904
Banî Sâlim	5692	7.2%	3780	7.2%	66.4%	79,6% - 52,6%	3780
Banî Mâlik	6232	7.9%	4128	7.9%	66.2%	85,1% - 37,9%	4128
Banî Zayd	12677	16.0%	8162	15.6%	64.4%	83,5% - 34,3%	8162
Jabal Al-Quds villages	5808	7.3%	3688	7.1%	63.5%	74,5% - 53,0%	3688
Ruraux	54929	69.4%	36612	70.1%	66.7%	92,2% - 34,3%	36612
Réfugiés des camps	4929	6.2%	3170	6.1%	64.3%	89,9% - 47,3%	3170
Circonscription	79108	100%	52229	100%	66.0%	92,2% - 34,3%	52229
	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Al-Bîra	6	13.0%	3	42.9%	70.5%	83,7% - 62,2%	33173
Râmallâh	6	13.0%	1	14.3%	82.2%	97,3% - 73,3%	32927
Citadins	12	26.1%	4	57.1%	75.9%	97,3% - 62,2%	66100
Banî Hârith Qibliyya	6	13.0%	0	0.0%	73.9%	93,0% - 44,9%	32222
Banî Hârith Chimâliyya	2	4.3%	0	0.0%	84.7%	95,5% - 77,4%	33894
Banî Murra	5	10.9%	1	14.3%	72.1%	91,6% - 52,4%	24762
Banî Sâlim	3	6.5%	1	14.3%	68.7%	90,3% - 53,0%	18168
Banî Mâlik	3	6.5%	0	0.0%	63.8%	92,4% - 49,7%	18429
Banî Zayd	8	17.4%	1	14.3%	76.4%	93,3% - 47,7%	43629
Jabal Al-Quds villages	1	2.2%	0	0.0%	76.2%	86,3% - 61,8%	19676
Ruraux	28	60.9%	3	42.9%	74.4%	95,5% - 44,9%	190780
Réfugiés des camps	6	13.0%	0	0.0%	82.8%	91,5% - 76,1%	18382
Circonscription	46	100%	7	100%	75.3%	97,3% - 44,9%	275262

- 36 Dans ce cas d'espèce, ni les opérations mathématiques (aucun résultat obtenu par chacun des candidats dans chacun des bureaux de vote ne dépasse, par exemple, les 100 % par rapport au nombre de votants) ni l'analyse factorielle ne permettent de mettre en évidence les manipulations dénoncées par l'opposition, ce qui, bien évidemment, ne signifie pas qu'elles n'ont pas eu lieu. Ces manipulations, si manipulations il y a eu, se

seraient simplement inscrites dans les tendances lourdes du scrutin. Un éventuel glissement de voix de Mustafâ Al-Barghûthî vers son cousin Marwân, souvent évoqué, ne peut être décelé par l'analyse factorielle dès lors que chacun des 2 Barghûthî relève théoriquement de solidarités locales et familiales quasi identiques.

- 37 La seule anomalie clairement perceptible concerne l'absence de comptabilisation des votes blancs et nuls. Nombre de votants et nombre de suffrages validés sont donc identiques. La somme des suffrages portés sur les candidatures de Yasser Arafat et de Samîha Khalîl (52 229) comparée au nombre de bulletins validés (56 429) publié en un 1<sup>er</sup> temps laissait apparaître un déficit de 4 200 bulletins. Il pouvait alors être légitime d'en conclure que cette différence équivalait aux votes blancs et nuls sans qu'aucune preuve ne permette néanmoins de s'en assurer. Dans un 2<sup>e</sup> temps, pourtant, PCBS13 corrigeait ces données et comptabilisait 52 229 votants et 52 229 bulletins validés.
- 38 La participation connaît d'importantes distorsions selon les bureaux de vote. Agrégés selon les catégories liées à l'habitat (villes, villages, camps), cependant, les différences entre bureaux perdent toute signification. Les différences observées entre les coefficients de remplissage selon les bureaux semblent quant à elles renvoyer aux stricts localismes plus qu'à la division selon l'habitat.

## L'élection présidentielle

- 39 Les résultats obtenus par chacun des 2 candidats varient de façon assez significative selon les régions. En effet, si Samîha Khalîl connaît un score de 11,8 % sur l'ensemble de la circonscription (Yasser Arafat, 88,2 %), ses résultats montent à 17 % à Râmallâh et à 19 % à Al-Bîra. Parmi les villages, seuls ceux de Banî Zayd lui accordent un score légèrement supérieur à la moyenne. De tels déséquilibres suggéreraient donc que la citadinité constitue un élément favorable à Samîha Khalîl. Cette remarque doit cependant être tempérée par l'existence d'écarts parfois considérables entre bureaux d'une même ville ou d'un même village. Le facteur chrétien, parfois présenté comme favorable à un vote "féministe", ne semble pas devoir être retenu. Al-Bîra la musulmane, par exemple, a voté pour Samîha Khalîl plus que Râmallâh, à 33 % de population chrétienne selon des estimations de 1986<sup>29</sup>, mais il est vrai qu'Umm Khalîl déploie ses activités à Al-Bîra. Si Bîr Zayt (80 % de chrétiens) lui a accordé 13,8 % de ses voix et Jifnâ 14,7 %, Tayyiba (plus de 90 % de chrétiens) ne lui réservait que 6 % de ses suffrages.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat		Samîha Khalîl		
Al-Bîra	6725	6725	5449	81.0%	85,3%	24,7%	- 7,2%
Râmallâh	5722	5722	4752	83.0%	83,9%	26,1%	- 8,6%
Citadins	12447	12447	10201	82.0%	35,3%	26,1%	- 7,2%
Banî Hârith Qibliyya	6232	6232	5637	90.5%	88,6%	32,1%	- 4%
Banî Hârith Chimâliyya	5718	5718	5147	90.0%	89,1%	18,9%	- 3,4%
Banî Murra	4904	4904	4451	90.8%	90,1%	13,5%	- 2,5%
Banî Sâlim	3780	3780	3502	92.6%	89,5%	12,4%	- 3,1%
Banî Mâlik	4128	4128	3756	91.0%	88,4%	32,2%	- 4,1%
Banî Zayd	8162	8162	7117	87.2%	89,2%	30,5%	- 3,3%
Jabal Al-Quds villages	3688	3688	3349	90.8%	90,4%	18%	- 2,2%
Ruraux	36612	36612	32959	90.0%	90,4%	32,2%	- 2,2%
Réfugiés des camps	3170	3170	2916	92.0%	89,4%	11,6%	- 3,2%
Circonscription	52229	52229	46076	88.2%	90,4%	32,2%	- 2,2%

## Le Conseil

- 40 °Abd Al-Jawâd Sâlih Al-Hamâyil emporte l'élection haut la main en obtenant plus que la majorité absolue des suffrages (56,4 %). Qaddûra Fâris Hâmid, le 2<sup>e</sup>, arrive loin derrière avec 15 points d'écart (40,2 %), distançant à son tour de plus de 10 points °Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil, le 3<sup>e</sup>. Les résultats des 3 élus suivants se situent quant à eux dans des écarts inférieurs à 1 %. Le candidat chrétien se trouve élu grâce au système des quotas, parvenant néanmoins à s'arroger la 8<sup>e</sup> place. Du fait du quota, Mustafâ Al-Barghûthî, élu 7<sup>e</sup>, échoue à obtenir un siège.
- 41 °Abd Al-Jawâd Sâlih fait manifestement l'unanimité sur l'ensemble de la circonscription. Partout placé en position d'élu, il emporte la 1<sup>ère</sup> place tant en ville avec 64,7 % des votants que dans les villages pris comme un tout avec 53,8 %. Les 3 camps ne lui accordent ensemble que la 2<sup>e</sup> place, mais avec 52,8 % de leurs suffrages, chacun d'entre eux faisant des triomphes à leurs fils. Dans le détail le vote porté sur °Abd Al-Jawâd Sâlih le désigne néanmoins comme plutôt lié à l'*hinterland*. Les villages de Banî Hârith Al-Qibliyya qui, autour de Dayr Qiddîs, avaient été rattachés à Ramla ne lui accordent ainsi qu'une 4<sup>e</sup> place (42,6 % des voix) quand les villages de Banî Mâlik le placent en 3<sup>e</sup> position (32,7 %). Si Banî Sâlim ne le place qu'en 2<sup>e</sup> position, c'est pour offrir la première à °Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil, le fils du pays, qui obtient 58,6 % des suffrages quand °Abd Al-Jawâd fait 57,6 %. Seuls les villages de l'ouest de la circonscription manifestent ainsi leur différence.
- 42 Aucun des autres candidats élus ne parvient à drainer une telle unanimité. Qaddûra Fâris, °Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil et Marwân Al-Barghûthî demeurent ainsi prisonniers du vote villageois, aucun des 2 derniers n'ayant d'ailleurs été placé en situation d'élu en ville comme dans les camps. Qaddûra Fâris Hâmid, 2<sup>e</sup> avec 40,2 % des suffrages, fait généralement de bons scores. °Abd Al-Jawâd Al-Hamâyil, Jamîl Al-Tarîfî et lui-même sont en effet les seuls à avoir été mis en position d'élus tant en ville que dans les villages et les camps. Placé 2<sup>e</sup> dans les villages (44,3 % des suffrages) et 3<sup>e</sup> dans les camps (42,2 %), Qaddûra Fâris n'obtient néanmoins que la 7<sup>e</sup> place en ville (27,5 %). Cependant, si Al-Bîra l'élit en 4<sup>e</sup> position, Râmallâh lui refuse le siège en ne lui accordant que la 9<sup>e</sup> place avec 26,9 % des voix. En dépit de ses 90 % de suffrages obtenus à Silwâd, son village d'origine, Banî Murra ne le place que 2<sup>e</sup> derrière °Abd Al-Jawâd.
- 43 °Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil, 3<sup>e</sup> avec 29,5 % des voix, ne doit quant à lui son élection qu'à la forte mobilisation des campagnes où il fait plus de 83 % de ses suffrages, placé 3<sup>e</sup> avec un score de 35,1 %. Il reste avant tout le fils de Kafr Mâlik qui lui donne la 1<sup>ère</sup> place avec 82 % de ses suffrages, la *nâhiyya* de Banî Sâlim lui accordant également la 1<sup>ère</sup> place avec 58,6 % des suffrages. Son aura décroît ensuite avec l'éloignement Banî Murra, puis Banî Hârith, Banî Zayd attiré dans l'orbite de la conurbation ne le plaçant même plus en position d'élu (7<sup>e</sup>, 24,7 %).
- 44 Arrivé 4<sup>e</sup> au niveau de la circonscription avec 25,9 % des suffrages, Jamîl Al-Tarîfî est placé en position d'élu tant en ville que dans les camps et les villages. Réfugié de 1948 installé à Al-Bîra, ses meilleurs scores sont dans les camps qui lui accordent une 4<sup>e</sup> place avec 35,4 %, un succès principalement dû au camp de Dayr °Ummâr où sa famille a séjourné brièvement en 1948 qui lui accorde une 4<sup>e</sup> place avec 46,2 % de ses suffrages. La ville le place également en 4<sup>e</sup> position mais avec 30,7 % de ses suffrages seulement, Al-Bîra (3<sup>e</sup> avec 32,4 %) lui accordant plus de crédit que Râmallâh (8<sup>e</sup> avec 28,6 %). Parmi les villages, qui mis ensemble l'élisent en 5<sup>e</sup> position avec 23,4 % des voix, seuls Banî Mâlik et

Banî Sâlim, en réalité, lui accordent la victoire, les autres *nâhiyya*-s lui préférant d'autres candidats.

- 45 Arrivé 5<sup>e</sup> au niveau de la circonscription avec 24,8 % des suffrages, °Azmî Al-Chu°aybî est avant tout l' élu des villes qui le placent en 2<sup>e</sup> place avec un score de 36,4 %. Avec 21,3 % de leurs voix, il parvient néanmoins à se faire également élire des villages mais en 6<sup>e</sup> position seulement grâce à la mobilisation de Banî Zayd et Banî Murra, les autres *nâhiyya*-s lui ayant préféré d'autres candidats. Du fait de la faible mobilisation de Jalazûn et Dayr °Ummâr sur son nom, les camps pris tous ensemble ne l'ont pas placé en position d' élu. Al-Am°arî, en revanche, l' élit en 6<sup>e</sup> position avec 30,5 % de ses voix.
- 46 À l'instar de °Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil et de Qaddûra Fâris, Marwân Al-Barghûthî, arrivé 6<sup>e</sup> au niveau de la circonscription avec 24,3 % des suffrages doit avant tout son élection à la mobilisation des villages qui lui apportent 76,6 % de ses voix. Quatrième dans les villages, il n'obtient que la 8<sup>e</sup> place dans les camps avec 31,3 % des suffrages sans pouvoir y être élu, les villes ne lui offrant qu' une 13<sup>e</sup> place avec un petit score de 15,9 %. Rural en majorité, son électorat est surtout issu de l' est de la circonscription. Les villages autour de Dayr Qiddîs, comme ceux de Banî Mâlik et de Banî Murra ne lui ont pas en effet accordé de place d' élu. Le vote porté sur Marwân Al-Barghûthî apparaît ainsi comme l' image inversée de celui porté sur Mustafâ Al-Barghûthî. Élu en 3<sup>e</sup> place avec 33,9 % des suffrages des villes (44,8 % des voix de Râmallâh et 24,6 % de celles d' Al-Bîra), le candidat du PPP n'obtient qu' une 9<sup>e</sup> place dans les villages avec seulement 18,9 %, seuls ceux de Banî Zayd, avec 30,6 %, lui accordant une place d' éligible.
- 47 L' élection de Ghâzî Hanânyâ au siège chrétien, arrivé en 8<sup>e</sup> position avec 19,6 % des suffrages de la circonscription, apparaît comme paradoxale. À Râmallâh, par exemple, qui recèle la population chrétienne la plus importante, en dépit d' un score de 34 % le mettant en 5<sup>e</sup> position, il n'aurait pu obtenir le siège chrétien, Nadîm Al-Zarû ayant bénéficié de la 2<sup>e</sup> place avec 45,7 % des voix. Al-Bîra, en revanche, l' élit en 11<sup>e</sup> position avec 15,2 % de ses suffrages. Élu des camps de Airfarî comme de Jalazûn, il échoue à Dayr °Ummâr derrière Nadîm Al-Zarû. Les villages de chacune des *nâhiyya*-s l' élisent devant les autres candidats chrétiens lui accordant ainsi une 10<sup>e</sup> place avec 18,2 % de leurs suffrages.

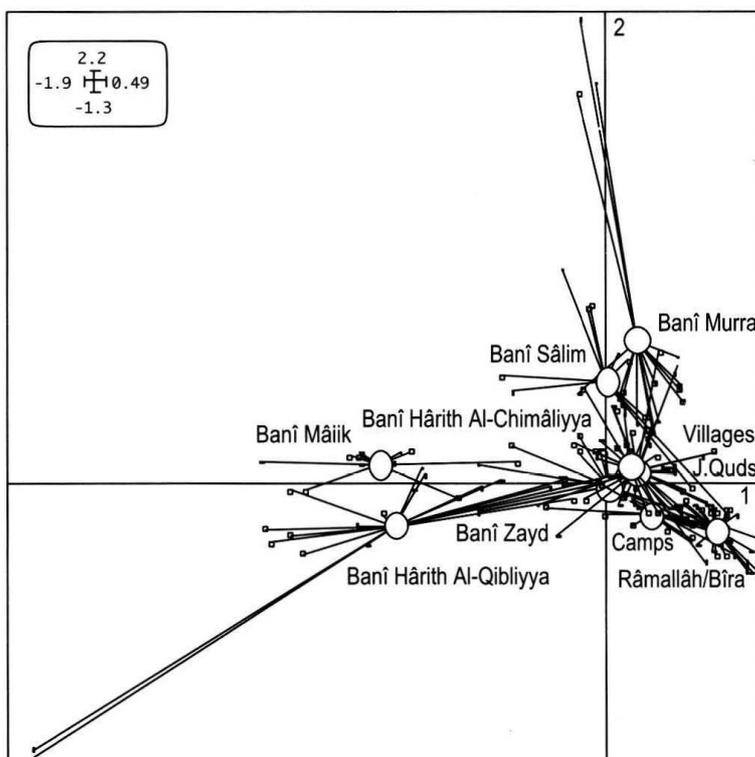
## Le bilan politique

- 48 Avec seulement 3 élus, mais l' un d' entre eux est Fida, la liste patronnée par Fath connaît un sérieux revers, les 3 étant les moins bien élus des élus. Marwân Al-Barghûthî, le chef de Fath pour la Cisjordanie juste après Faysal Al-Husaynî, n' est lui-même qu' en 6<sup>e</sup> et dernière position des élus musulmans, une position qui plus est contestée par certains qui soupçonnent malversations et erreurs à son profit et au détriment de son cousin le communiste Mustafâ. Le camouflet est d' autant plus rude que figurent parmi les élus Qaddûra Fâris et °Abd Al-Fattâh Al-Hamâyil, les cadres de Fath non investis par l' organisation. L' inclusion de Fawz Khalîfa dans le Bloc de la Patrie s' est traduite par un échec retentissant, le transfuge du FPLP n' ayant obtenu qu' une 21<sup>e</sup> place avec seulement 8,1 % des suffrages, voix qu' il obtient en majorité dans sa seule région d' origine. Les autres candidats investis par Fath n' obtiennent, quant à eux, que les 10<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> places, incapables de dépasser le cercle étroit de leurs solidarités locales.
- 49 Le triomphe de °Abd Al-Jawâd Sâlih comme l' élection de °Azmî Al-Chu°aybî semblent traduire une grande fidélité à la lutte nationale des années 1970 avec ses Front National et Comité d' Orientation, teintée peut-être de nostalgie. L' appareil de Fath en tout cas en fait

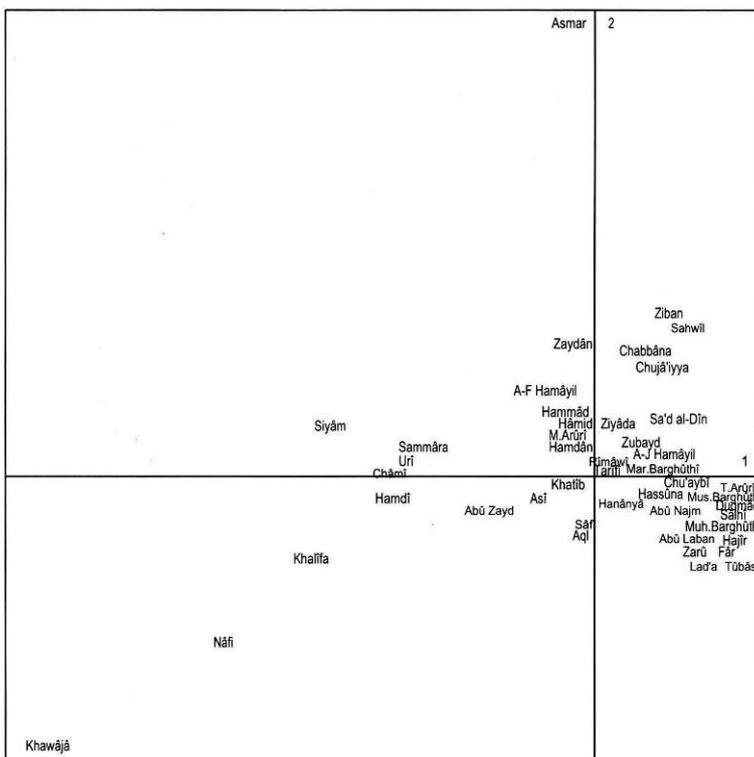
les frais, la population, aux côtés des grands du passé, ayant promu les jeunes de l'intifada. Râmallâh, plus qu'Al-Bîra, a pour sa part manifesté sa tradition frondeuse, conjuguant le réflexe localiste avec une inclinaison certaine à gauche, le triomphe fait à Mustafâ Al-Barghûthî en constituant l'emblème.

## La carte des solidarités

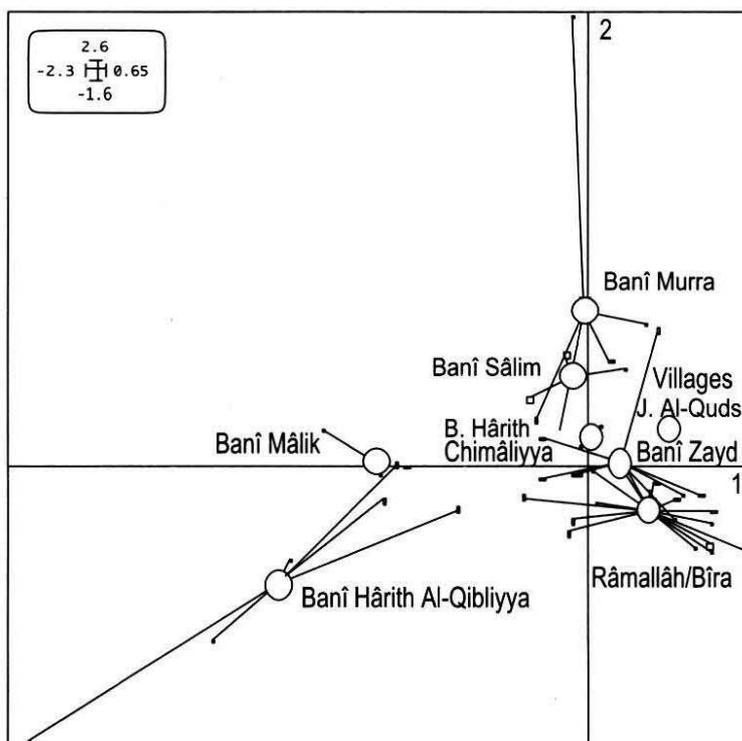
- 50 L'analyse factorielle des résultats met en évidence un système de solidarités à 3 pôles. L'axe 1<sup>er</sup> oppose les villages de Banî Hârith Al-Qibliyya et de Banî Mâlik, dans sa partie négative, à la quasi totalité des autres villages rassemblés dans la partie positive de l'axe en compagnie de la conurbation Râmallâh/Al-Bîra et des camps. L'axe 2<sup>e</sup> oppose, quant à lui, la conurbation, les camps et les villages de Banî Hârith Al-Qibliyya, dans sa partie négative, à tous les autres villages dans sa partie positive. Le 1<sup>er</sup> des 3 pôles est constitué de la conurbation Râmallâh/Al-Bîra qui entraîne dans son orbe les camps mais aussi certains villages de Banî Zayd et de Banî Hârith Al-Chimâliyya. Le second rassemble les villages de Banî Murra et le reste des villages de Banî Zayd et de Banî Hârith Al-Chimâliyya demeurés en dehors de l'attrait citadin. Les villages de Banî Hârith Al-Qibliyya et de Banî Mâlik constituent le 3<sup>e</sup> et dernier pôle.



Râmallâh : Typologie des suffrages exprimés dans chaque bureau



Rámallâh : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 51 La dichotomie soulignée par l'axe 1<sup>er</sup> entre, d'une part, Banî Hârith Al-Chimâliyya auquel se joint Banî Mâlik et, d'autre part, Banî Hârith Al-Qibliyya pris dans le reste de la circonscription constitue un intéressant témoin de la conjugaison de la géographie et de

l'histoire. Les anciennes *nâhiyya*-s de Banî Mâlik et de Banî Hârith Al-Qibliyya, en effet, sont toutes 2 situées à l'ouest de l'actuelle circonscription et ont été traditionnellement tournées vers la côte plutôt que vers l'*hinterland* et la région de Râmallâh. Les Ottomans ne s'étaient d'ailleurs pas trompés sur cette tension interne à Banî Hârith. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ils en avaient pris acte et avaient rattaché au *qadâ'* de Ramla la majeure partie de Banî Hârith Al-Qibliyya autour de Dayr Qiddîs, 5 villages seulement demeurant alors rattachés à Râmallâh. Ce ne fut qu'avec la guerre de 1948 et le passage de la plaine côtière sous souveraineté israélienne que la région de Dayr Qiddîs se retrouva à nouveau liée à l'*hinterland*. De la même façon, Dayr Nûbâ, située au sud de Banî Mâlik, a sans cesse changé de rattachement administratif, relevant tantôt de Banî 'Amir et du district de Jaffa, tantôt du *mutasseriflik* de Jérusalem auquel appartenait l'actuelle circonscription de Râmallâh.

- 52 L'opposition Chimâliyya/Qibliyya recouvrait également la coupure Qays (Chimâliyya) et Yaman (Qibliyya). Banî Mâlik, comme Banî Hârith Al-Qibliyya, était Yaman et cette identité d'appartenance pourrait contribuer à illustrer leur commune présence dans la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup>. Dans la partie positive en revanche, se retrouvent bien des villages qui furent du côté qaysite, ceux de Banî Hârith Al-Chimâliyya, de Banî Zayd mais aussi Râmallâh qui fut majoritairement Qays.
- 53 Le cas de Munîr Sahwîl et de Ibwayn, siège traditionnel de la grande famille rivale traditionnelle des Barghûthî dans la région bien que toutes 2 Qays, est également intéressant. Loin des autres candidats de Banî Zayd rassemblés autour de Barghûthî, le vote porté sur Sahwîl se rapproche ainsi de celui de Banî Murra<sup>30</sup>. Faut-il y voir un témoignage de ce passé où Ibwayn rivalisait avec Dayr Ghassâna ? L'interprétation en terme de maintien de la coupure entre Qays et Yaman semble être confirmée par le vote porté sur Marwân Al-Barghûthî. Héritier de l'un des chefs de file du camp Qays, il échoue à dynamiser la mobilisation des villages de Banî Hârith Al-Qibliyya situés autour de Dayr Qiddîs comme de ceux de Banî Mâlik, anciennes places-fortes Yaman. De même Mustafâ remporte un triomphe à Râmallâh dont la majorité de la population appartenait traditionnellement au camp Qays<sup>31</sup>.
- 54 Le considérable accroissement démographique de Râmallâh et Al-Bîra se manifeste dans la différenciation entre, d'une part, la conurbation et, de l'autre, les villages qui relevaient traditionnellement de la même *nâhiyya*. Hijâzî Sa'd Al-Dîn, de Dayr Dibwân, placé en situation d'éligible par les villages de la *nâhiyya* du Jabal Al-Quds qui lui accordent la 5<sup>e</sup> place avec 28,9 % de leurs suffrages, n'obtient ainsi que la 21<sup>e</sup> place à Al-Bîra (7 % des voix) et la 33<sup>e</sup> à Râmallâh (2,7 %).
- 55 Rapportés à chacun des 3 pôles de solidarité, quelques villages manifestent une autonomie certaine. Rejeté au plus négatif des axes 1<sup>er</sup> comme 2<sup>e</sup>, Ni'îlîn prend ses distances par rapport aux autres villages de Banî Hârith Al-Qibliyya et se constitue un espace de solidarité quasiment clos. Propriétaire terrien héritier des chaykhs qui avaient fait de ce village leur siège, Taha Al-Khawâjâ voit les suffrages portés sur son nom renvoyer strictement à cet enfermement. Les voix portées sur Husnî Nâfi<sup>c</sup> témoignent, quant à elles, de la capacité de cet homme d'affaires, lui aussi originaire de Ni'îlîn, à profiter de solidarités liées à la fois à son village et aux autres villages de Banî Hârith Al-Qibliyya. Situé à l'inertie de l'axe 1<sup>er</sup> mais à l'extrême positif de l'axe 2<sup>e</sup>, Turmus 'Ayya manifeste pour sa part sa totale autonomie de Banî Murra, une clôture de solidarité que ne parvient pas à dépasser Walîd Al-Asmar, pharmacien de son village d'origine, lequel lui accorde 90 % de ses suffrages.

- 56 Au sein de Banî Hârith Al-Chimâliyya, Bîr Zayt et Jifnâ manifestent leur singularité en rejoignant les votes de Râmallâh, une originalité que le facteur confessionnel pourrait expliquer. Ces 2 villages abritent, en effet, d'importantes communautés chrétiennes (Bîr Zayt était à 80 % chrétien selon les estimations de 1986). Tayyiba (à 91 % chrétien) prend lui aussi ses distances des solidarités de Banî Murra dont il relevait pour se rapprocher de celles de la conurbation, Râmallâh comptant une population estimée à un tiers de chrétiens en 1986.
- 57 Le facteur confessionnel, toujours difficile à appréhender, semble expliquer à son tour l'identité propre à chacun des 2 grands votes de la conurbation, Râmallâh d'un côté et Al-Bîra augmenté des camps de l'autre. Chacun des ces 2 pôles de la conurbation témoigne d'une grande compacité. Dans une proximité inégalée, chacun témoigne néanmoins d'une identité qui lui est propre. La confession semble devoir être retenue comme facteur de renforcement de la différenciation. Si l'on prend en considération la seule partie positive de l'axe 1<sup>er</sup>, le vote de Râmallâh, sur l'échelle de l'axe 2<sup>e</sup>, apparaît comme situé dans sa partie la plus négative, la plus éloignée du reste de la circonscription (mis à part les villages situés dans la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup>). Se rapprochant de l'inertie de l'axe 2<sup>e</sup>, le vote d'Al-Bîra apparaît alors comme assurant la médiation avec les villages situés quant à eux dans la partie positive du même axe 2<sup>e</sup>. Le facteur confessionnel, illisible selon les bureaux en l'absence de collèges séparés, apparaît avec netteté dès lors que l'on s'intéresse aux candidats. Les 4 candidats situés le plus négativement sur l'axe 2<sup>e</sup> sont, en effet, tous chrétiens (Alfred Al-Tûbâsî, Ibrâhîm Lad<sup>a</sup>, Nadîm Al-Zarû et Ibrâhîm Al-Fâr). Khâlid Abû Laban, le seul candidat musulman de Râmallâh, est aussi celui qui frôle le vote d'Al-Bîra. À l'inverse, Ibrâhîm Al-Fâr, résident d'Al-Bîra et ancien membre de son conseil municipal en 1963 comme en 1972, a bénéficié d'un vote caractéristique de Râmallâh. Nicolas <sup>a</sup>Aql et Ghâzî Hanânyâ se situent quant à eux à mi-chemin entre le vote de Râmallâh et celui de Banî Zayd et Banî Hârith, un trait qui renverrait à une forte participation du vote des villages chrétiens à leur score général. Tandis que les 4 premiers seraient avant tout perçus comme relevant de l'orbe de Râmallâh (et pourtant 3 d'entre eux sont réfugiés), les 2 autres renverraient à une sphère plus large.
- 58 Si, à l'instar de l'ensemble de la circonscription, Al-Bîra et Râmallâh s'accordent à apporter la 1<sup>re</sup> place, avec respectivement 67,3 % et 61,7 % des voix, à <sup>a</sup>Abd Al-Jawâd Sâlih, fils d'Al-Bîra mais personnalité d'envergure nationale, Râmallâh accorde le 2<sup>e</sup> rang à Nadîm Al-Zarû, son ancien maire chrétien en lui accordant 45,7 % de ses suffrages quand Al-Bîra le place en 13<sup>e</sup> position avec seulement 12,9 % de suffrages, un score à peu près équivalent à celui obtenu sur l'ensemble de la circonscription. De même façon, Ghâzî Hanânyâ obtient un score de 34 % à Râmallâh, le mettant en 2<sup>e</sup> position chrétienne pour seulement une 11<sup>e</sup> place à Al-Bîra avec seulement 15,2 % des voix. Les autres candidats chrétiens connaissent de pareilles différences de scores entre les 2 villes à la seule exception d'Ibrâhîm Al-Fâr, chrétien d'Al-Bîra, qui occupe des rangs équivalents et des scores quasi identiques dans les 2 villes. Même si Râmallâh et Al-Bîra s'accordent à octroyer leur préférence au communiste Mustafâ Al-Barghûthî sur son cousin Fath Marwân, Râmallâh fait un triomphe à Mustafâ (le plaçant 3<sup>e</sup> avec un score de 44,8 %), alors qu'Al-Bîra ne lui accorde qu'une 6<sup>e</sup> place avec 24,6 % des voix. La raison de ce déséquilibre est peut-être à aller chercher du côté de l'installation de Mustafâ à Râmallâh. Râmallâh, de toute façon, plus encore qu'Al-Bîra, accorde une préférence marquée aux candidats du PPP, plus que l'ensemble de la circonscription.

- 59 L'analyse montre également avec clarté la profonde différence entre les cousins Barghûthî. Si Marwân a profité d'un vote familial massif, derrière la mobilisation de Kûbar et de ses environs, Mustafâ a quant à lui bénéficié d'un vote plus citoyen, à Râmallâh où il exerce son métier, et à Al-Bîra mais politique aussi, le lien entre conurbation et gauche étant avéré.
- 60 Traduction de l'implantation des réfugiés dans la circonscription, la quasi totalité des candidats non autochtones ont bénéficié des votes de la conurbation. La seule exception est le vote porté sur les 2 candidats originaires du camp de Dayr ʿUmmâr qui profitent du camp mais aussi quelque peu des villages alentours.

## Le renouvellement de la représentation

- 61 Sur le long terme, la représentation de la circonscription connaît un renouvellement fruit des bouleversements démographiques et de la citadinisation croissante de la conurbation Râmallâh/Al-Bîra. Les villages (69,4 % des inscrits) ne bénéficient ainsi que de 3 élus ruraux (42,9 %) tandis que les villes (24,3 % des inscrits) voient<sup>4</sup> des leurs (57,1 %) accéder au Conseil. Aucun des candidats originaires des camps n'est élu. Avec à elle seule 3 élus (42,9 %) Al-Bîra (13,9 % des inscrits) s'impose comme le pôle politique de la région loin devant Râmallâh (10,4 % des inscrits) qui ne doit l'élection de Ghâzî Hanânyâ qu'au seul quota chrétien.
- 62 Cette élection marque la disparition des cercles du pouvoir politique de la majorité des grandes familles du *leadership* traditionnel y compris citoyen. Aucune des anciennes grandes *hamûla*-s d'Al-Bîra, par exemple, n'est encore présente, aucun Jabr (Al-Jabra), Yaʿqûb (Al-Yaʿâqaba), Zaʿâraba, Ghazâwana. Les candidats de la ville sont tous réfugiés à l'exception de ʿAbd Al-Jawâd Sâlih.
- 63 Dans le camp chrétien, aucun Khalaf de Râmallâh, dont des membres avaient siégé au Parlement jordanien tandis que Karîm Khalaf avait dirigé la municipalité, ne défendait cette fois les couleurs de la famille. Avec la défaite de Nicolas ʿAql, la députation échappe ainsi aux ʿAql qui avaient bénéficié à 7 reprises d'un siège au parlement jordanien (assumé par ʿIsâ Ibrâhîm ʿAql puis par Nicolas lui-même). L'élection de Ghâzî Hanânyâ s'inscrit cependant dans une implication politique commune à la famille. Da'ûd Hanânyâ, en effet, un médecin maintenant installé à Amman, fait partie depuis 1989 des 40 sénateurs de la Chambre Haute jordanienne.
- 64 Avec seulement 3 ruraux élus, plusieurs des anciennes *nâhiyya*-s se trouvent ainsi dépourvues de représentants, comme les 2 Banî Hârith, Banî Mâlik et les villages du Jabal Al-Quds, un phénomène qui traduit la marginalité des régions occidentales au sein de la circonscription. Bâsim Al-Rîmâwî échoue ainsi à maintenir la présence de sa famille, ʿAbd Allâh Al-Rîmâwî et Qâsim Al-Rîmâwî ayant occupé à 4 reprises un siège au Parlement jordanien. Les Sahwîl avaient depuis longtemps perdu leur pouvoir et la défaite de Munîr n'est donc pas vraiment significative. Seule parmi les grandes familles rurales, les Barghûthî parviennent à maintenir leur présence avec l'élection de Marwân Al-Barghûthî. ʿUmar Al-Barghûthî et Muhammad Al-Barghûthî avaient à 2 reprises siégé à Amman mais la *hamûla* est connue depuis des lustres. Curieusement la famille se maintient *via* les circuits modernes de *leadership*. Marwân est un jeune (né en 1959). Il a fait ses armes dans le cadre des jeunes de Fath à l'université de Bîr Zayt et a gravi les échelons avec son bannissement par Israël, propulsé au secrétariat général du Haut

Comité Fath de Cisjordanie à son retour en Cisjordanie. De façon intéressante, son élection est due à la mobilisation familiale, une mobilisation qui a fonctionné mais de façon bien moindre pour Mustafâ, le communiste, qui faute de ce soutien échoue à obtenir un siège au Conseil. Muharram, l'autre communiste, n'obtient qu'un vote peu développé, son retrait ou son maintien de candidature n'ayant jamais été clair.

- 65 Avec Jamîl Al-Tarîfî et 'Azmî Chu'aybî, les réfugiés bénéficient de 2 des leurs au Conseil. Aucun des candidats des camps cependant n'est parvenu à se faire élire, marque certaine de leur non-intégration dans leur environnement.
- 66 Sur le moyen terme, pourtant, ce renouvellement dans la représentation de la circonscription apparaît comme moins important. L'élection de 'Abd Al-Jawâd Sâlih et de 'Azmî Chu'aybî manifeste ainsi la fidélité des électeurs à leurs engagements nationalistes des années 1970. La victoire de 'Abd Al-Fattâh Hamâyil, de Qaddûra Fâris et de Marwân Al-Barghûthî s'insère donc dans ce soutien affiché à l'OLP, Fath s'étant substitué aux organisations de gauche.
- 67 En dépit du dynamisme économique de la région, les milieux d'affaires "modernes" n'ont pas véritablement manifesté une volonté de présence dans cette élection, à l'exception d'Ibrâhîm Al-Fâr ou de Ya'qûb Hassûna, tous 2 fils d'anciens responsables de la Chambre de commerce de l'époque jordanienne. Aucun grand industriel de la pharmacie ou de l'alimentaire, spécialités de la région, n'a, par exemple, présenté de candidature. Parmi les 32 candidats à l'élection de la Chambre de commerce de mars 1992, un seul, Fathî Zaydân alors élu sur la liste islamiste, est entré en lice en janvier 1996. Jamîl Al-Tarîfî est ainsi le seul élu à appartenir aux milieux d'affaires qui ont combiné dynamisme économique et entrentent tant avec les milieux politiques palestiniens qu'avec les Israéliens, militaires, politiques et hommes d'affaires.

Abû Laban, Khâlid Khumaysa Mahmûd	Ind./HBDF	Ind.	Râmallah	R Commerçant
Abû Najm, Ni'mân Mustafâ A-Qâdir	Ind.	Fath	Bîra	R Auto-école
Abû Zayd, Muhammad 'Awad Muhammad	Ind./KWIB	Fath	Dayr Qiddis	N Enseignant U. Bir Zayt
'Aqî, Nicolas Ibrâhîm Nicolas	Ind./Xtien	Jord.	Râmallah	N Prop. terrien/ing. agronomie
'Arûri (Al-), Muhammad Mah. Ahmad Sâlih	Fida	Fida **	'Arûra	N Syndicaliste
'Arûri (Al-), Taysir Râghib 'Alî	PPP	PPP **	Bîrahîm/Râmallah/D	N Enseignant U. Bir Zayt
'Asî (Al-), Jamâl Ahmad Muh. (Al-Hâwî)	FLPP	FLPP	Cp Dayr 'Ummâr/Bîra	R Enseignant U. Quds Open
Asmar, Wafîd 'Abd Al-Jabbâr A-Allâh	Ind.	Fath	Turmus 'Ayya	N Pharmacien
'Awri (Al-), Yûsuf Mahmûd Da'ûd Sulaymân	MJILP	MJILP	Bayt 'Awr	N Enseignant
<b>Barghûthî (Al-), Marwân Hasib Husayn</b>	Fath	Fath **	Kûbar/Baytûnyâ/D	N Politique
Barghûthî (Al-), Muharram Chabân Husayn	Ind.	PPP	Kûbar	N Associatif
Barghûthî (Al-), Mustafâ Kâmil Mustafâ	PPP	PPP **	Dayr Ghassâna/Bîra	N Médecin
Chabâna, Husayn Muhammad Ibrâhîm	Ind.	Ind.	Sinjil	N Avocat
Châmî (Al-), Mu'fid Muhammad Ahmad	Ind./KWIB	Fath	Bayt 'Awr	N Enseignant U. Najâh
<b>Chu'aybi (Al-), 'Azmî Sâlih Muhammad</b>	Fida/Fath	Fida **	Bîra/D	R Dentiste
Chu'âyya, Jamâl Husayn Muh. Nûh	Ind./KWIB	Fath	Dayr Jarîr	N Enseignant U. Quds Open
Duqmâq (Al-), Buthayna Matar 'Abd (Mme)	Ind.	Fath	Cp Amârî/Bîra	R Avocate
Fâr (Al-), Khallî Ibrâhîm Khallî	Ind./Xtien	Fath	Bîra	R Hom. Aff.
Hajîr, Mursî Sa'ûdî Mahmûd	Ind.	Fath **	Bîr Zayt/Bîra	R Avocat
<b>Hamâyil (Al-), 'Abd Al-Jawâd Sâlih 'Atâ</b>	Ind.	Ind. Gch	Bîra/D	N Intellectuel
<b>Hamâyil, 'Abd Al-Fattâh Muh. Ibrâhîm</b>	Ind.	Fath **	Kafr Mâlik/D	N Politique
Hamdân, Rabiha Dhiyâb Husayn (Mme)	Fath	Fath **	Dûrâ Al-Qar'	N Activiste
Hamdî, Nabîl Mahmûd Hamdî	Ind.	Ind.	Kharbathâ	N Profession libérale
<b>Hâmîd, Qaddûra Fâris Ibrâhîm Fâris</b>	Ind.	Fath **	Silwâd	N Politique
Hammâd, Bachîr 'Adîl Mahmûd Nâfî	Fath	Fath **	? Silwâd/D	R Ouvrier/Journaliste
<b>Hannâyâ, Ghâzî Hannâ Khallîl</b>	Fath/Xtien	Fath	Râmallah	N Physiothérapeute
Hassûna, Ya'qûb As'ad Fâris	Fath	Fath	Cp Am'arî/Bîra	R Hom. Aff./Ingénieur
Khallîfa, Fawz Muhammad A-Rahmân	Ind./Fath	Ex FPLP	Budrus/Baytûnyâ/R	N Fonctionnaire AP
Khatîb (Al-), Adîb Fawzî Ismâ'îl	Ind./KWIB	Fath	Dayr Nizâm	N Enseignant U. Najâh
Khawâj (Al-), Taha Muhammad Rachîd	Ind.	Ind.	Ni'îlîn	N Propriétaire terrien
Lad'a, Ibrâhîm Khallî Ibrâhîm	Ind./Xtien	FPLP	Râmallah	R Médecin/Hôpital
Nâfî, Husnî Chabân Sâfî	Ind.	Ind.	Ni'îlîn	N Hom. Aff.
Rîmâwî (Al-), Bâsim 'Atâ Sâlim (Hâjî)	Ind.	Fath	Bayt Rîma	N Médecin
Sa'd Al-Dîn, Hijâzî Rachîd	Ind.	Fath	Dayr Dibwân	N Imprimeur
Sâfî, Ramadân A-Rahîm Hasan (Al-Nabâfî)	Ind./KWIB	Fath	Cp Dayr 'Ummâr	R Ingénieur/Energie
Sahwîl, Munîr Tawfîq 'Abd Al-'Azîz	Ind.	Ind.	'Ibwayn	N Conseiller financier
Sâhî (Al-), Bassâm Ahmad 'Umar	PPP	PPP **	Cp Am'arî/Bîra	R Enseignant/Journaliste
Sammâra, Ahmad Muhammad Al-'Abd	Ind.	FLPP	Bâl'în	N Propriétaire terrien
Siyâm, Mûsâ Mustafâ 'Abd Al-Fattâh	Ind.	Fath	Bayt Liqyâ	N Enseignant
<b>Tarîfî (Al-), Jamîl Yûsuf Musîh</b>	Ind.	Fath	Bîra	R AP/Ministre/Hom. Aff./Avocat
Tûbâsî (Al-), Alfred Mîkhâ'îl Khallîl	Ind./Xtien	PPP	Râmallah/D	R Dentiste
Zarû (Al-), Nadîm Sa'îm Jîyis	Ind./Xtien	Jord.	Râmallah/D	N Prop. terrien
Zaydân, Fathî 'Abd Al-Fattâh Sâlih	Ind.	Islam/Fath	Rammûn/Bîra	N Hom. Aff.
Zîban, Mahmûd Al-Chayn A-Fattâh Muh.	Ind.	Ex PPP	Mazra'a Charqîyya	N Syndicaliste/Eau
Ziyâds, Nabîl Bâjis Mûsâ	Ind./KWIB	Fath	Dûrâ Al-Qar'	N Enseignant U. Bir Zayt
Zubaydî (Al-), Muhammad (Abû Rqayba)	Ind.	Fath **	Cp Jalâzûn	R Ingénieur/Politique

			Circonscription			B. Hārīth Qibl. (BHQ)			B. Hārīth Chim. (BHC)		
A-J Hamāyīl	Ind.	JQB	28445	1	56.4%	2	38.4%	8.1%	1	65.2%	12.7%
Hāmīd	Ind.	BM	20980	2	40.2%	1	40.6%	12.0%	2	47.7%	13.0%
A-F Hamāyīl	Ind.	BS	15412	3	29.5%	5	34.7%	14.0%	3	37.6%	13.3%
Tarfī	Ind.	JQB	13504	4	25.9%	8	22.9%	10.6%	8	25.2%	10.7%
Chu'aybi	Fida/Fath	JQB	12962	5	24.8%	16	12.8%	6.1%	11	16.9%	7.5%
Mar. Barghūthī	Fath	BZ	12716	6	24.3%	7	23.0%	11.3%	4	31.4%	14.1%
Mus. Barghūthī	PPP	BZJQB	11553	7	22.1%	15	12.9%	6.9%	12	16.8%	8.3%
Hanāyā	Fath/Xīen	JQR	10238	8	19.6%	6	23.0%	14.0%	9	23.8%	13.3%
Duqmāq	Ind.	RAJQB	8666	9	16.6%	20	8.7%	6.3%	19	10.8%	7.1%
Hamdān	Fath	BHC	8575	10	16.4%	11	16.1%	11.7%	7	25.5%	17.0%
Sāhī	PPP	RAJQB	8453	11	16.2%	28	6.5%	4.8%	15	13.0%	8.8%
Zubaydī	Ind.	RJ	8180	12	15.7%	19	8.7%	6.7%	5	29.9%	20.9%
Siyām	Ind.	BMA	8100	13	15.5%	3	35.3%	27.2%	16	12.8%	9.0%
Hassūna	Fath	RAJQB	7723	14	14.8%	21	8.3%	6.7%	23	9.6%	7.1%
T. 'Arūrī	PPP	BZJQR	7480	15	14.3%	24	6.9%	5.8%	17	12.6%	9.7%
Zarū	Ind./Xīen	JQR	7399	16	14.2%	23	7.0%	5.9%	10	20.3%	15.7%
Hammād	Fath	BM	5502	17	10.5%	13	15.8%	17.8%	21	10.5%	10.9%
Ziyāda	Ind./KWIB	BHC	5337	18	10.2%	27	8.5%	7.8%	6	28.6%	30.7%
Rīmāwī	Ind.	BZ	5047	19	9.7%	25	6.6%	8.2%	14	14.6%	16.5%
Abū Najm	Ind.	JQB	4606	20	8.8%	31	4.3%	5.8%	22	10.2%	12.7%
Khalīfa	Ind./Fath	BHQ	4256	21	8.1%	4	35.0%	51.2%	27	6.0%	8.1%
Chāmī	Ind./KWIB	BMA	3781	22	7.2%	10	16.6%	27.4%	36	3.8%	5.8%
Abū Zayd	Ind./KWIB	BHQ	3405	23	6.5%	12	15.9%	29.1%	13	16.2%	27.2%
Sāfī	Ind./KWIB	RDU	3351	24	6.4%	30	6.1%	11.4%	18	12.0%	20.4%
M. 'Arūrī	Fida	BZ	3195	25	6.1%	29	6.1%	12.0%	29	5.3%	9.5%
Zaydān	Ind.	BS	3150	26	6.0%	35	2.9%	5.8%	31	4.8%	8.7%
Nāfī	Ind.	BHQ	2815	27	5.4%	9	21.3%	47.2%	28	6.8%	11.4%
Fār	Ind./Xīen	JQB	2657	28	5.1%	36	2.9%	6.5%	38	3.5%	7.6%
Sa'd al-Dīn	Ind.	JQ	2653	29	5.1%	39	1.6%	3.7%	41	2.8%	6.0%
'Urī	MJLPL	BMA	2647	30	5.1%	26	6.5%	15.4%	35	3.9%	8.4%
Hajr	Ind.	JQB	2594	31	5.0%	40	1.5%	3.7%	33	4.3%	9.5%
'Asī	FLPP	RDUJQB	2441	32	4.7%	32	4.1%	10.5%	30	5.1%	12.0%
Khatīb	Ind./KWIB	BZ	2425	33	4.6%	34	3.1%	8.0%	20	10.5%	24.7%
'Aqī	Ind./Xīen	JQR	2368	34	4.5%	22	8.1%	21.2%	26	6.6%	15.9%
Chabbāna	Ind.	BM	2318	35	4.4%	38	1.8%	4.7%	39	3.3%	8.2%
Lad'a	Ind./Xīen	JQR	2298	36	4.4%	37	2.2%	6.1%	34	4.0%	10.1%
Abū Laban	Ind./JBDF	JQR	2280	37	4.4%	33	4.0%	11.1%	40	3.2%	8.1%
Sammāna	Ind.	BHQ	2190	38	4.2%	14	13.7%	39.1%	25	7.0%	18.4%
Tūbāsī	Ind./Xīen	JQR	2011	39	3.9%	42	1.2%	3.7%	24	7.4%	21.0%
Asmar	Ind.	BM	1934	40	3.7%	41	1.4%	4.5%	44	1.1%	3.2%
Sahwīl	Ind.	BZ	1805	41	3.5%	45	0.7%	2.3%	45	1.0%	3.2%
Chuḡayya	Ind./KWIB	BS	1689	42	3.2%	43	0.9%	3.4%	43	1.7%	5.9%
Zīban	Ind.	BM	1653	43	3.2%	46	0.7%	2.5%	42	2.0%	7.1%
Hamdī	Ind.	BHQ	1407	44	2.7%	18	9.0%	39.9%	37	3.6%	14.8%
Muh. Barghūthī	Ind.	BZ	1095	45	2.1%	44	0.8%	4.5%	32	4.4%	22.8%
Khawājā	Ind.	BHQ	986	46	1.9%	17	10.0%	63.3%	46	0.4%	2.1%
Voix			275262					11.7%		12.3%	
Inscrits			79108					11.8%		9.8%	
Votants			52229					11.9%		10.9%	

		Bani Murra (BM)		Bani Sālim (BS)		Bani Mālik (BMA)		Bani Zayd (BZ)					
A-J Hamāyīl	JQB	1	66.6%	11.1%	2	57.6%	7.4%	3	32.7%	4.6%	1	54.0%	15.0%
Hāmīd	BM	2	63.6%	14.9%	3	41.1%	7.4%	2	35.4%	7.0%	2	39.9%	15.5%
A-F Hamāyīl	BS	3	39.7%	12.6%	1	59.6%	14.4%	6	23.7%	6.3%	7	26.7%	14.2%
Tarfī	JQB	8	20.2%	7.4%	5	19.7%	5.5%	5	25.2%	7.7%	8	25.0%	15.1%
Chu'aybi	JQB	4	24.2%	9.2%	8	18.6%	5.4%	10	16.5%	5.3%	6	29.0%	18.3%
Mar. Barghūthī	BZ	10	16.9%	6.5%	6	19.0%	5.6%	9	18.2%	5.9%	3	38.1%	25.1%
Mus. Barghūthī	BZJQB	7	20.5%	8.7%	11	15.7%	5.1%	19	6.4%	2.3%	5	30.6%	21.6%
Hanāyā	JQR	18	10.8%	5.2%	10	16.4%	6.1%	8	20.1%	8.1%	13	14.9%	11.9%
Duqmāq	RAJQB	13	14.1%	8.0%	7	18.8%	8.2%	15	9.1%	4.4%	23	7.0%	6.6%
Hamdān	BHC	5	22.9%	13.1%	13	12.6%	5.6%	11	15.5%	7.5%	11	18.6%	17.7%
Sāhī	RAJQB	16	11.9%	6.9%	23	6.1%	2.7%	21	5.7%	2.8%	10	19.5%	18.9%
Zubaydī	RJ	12	14.7%	8.9%	21	8.1%	3.9%	27	3.0%	1.5%	12	15.0%	15.0%
Siyām	BMA	21	7.6%	4.5%	14	12.3%	5.7%	1	72.7%	37.1%	21	7.9%	8.0%
Hassūna	RAJQB	20	8.7%	5.5%	22	8.1%	4.0%	12	10.5%	5.6%	19	9.7%	10.3%
T. 'Arūrī	BZJQR	15	13.1%	8.6%	17	9.7%	4.9%	28	2.9%	1.6%	9	23.3%	25.4%
Zarū	JQR	28	3.3%	2.2%	16	10.3%	5.3%	25	3.5%	2.0%	20	9.7%	10.7%
Hammād	BM	14	13.3%	11.8%	12	13.6%	9.4%	13	9.4%	7.1%	22	7.3%	10.8%
Ziyāda	BHC	17	11.9%	11.0%	20	8.5%	6.1%	31	2.4%	1.9%	18	10.2%	15.6%
Rīmāwī	BZ	25	4.0%	3.9%	28	3.5%	2.7%	29	2.8%	2.3%	4	35.6%	57.6%
Abū Najm	JQB	27	3.4%	3.6%	19	8.9%	7.3%	37	1.5%	1.3%	15	11.8%	20.9%
Khalīfa	BHQ	44	0.8%	0.9%	38	1.7%	1.5%	18	6.5%	6.3%	25	5.9%	11.3%
Chāmī	BMA	38	1.5%	2.0%	31	2.7%	2.7%	4	32.1%	35.1%	36	2.5%	5.3%
Abū Zayd	BHQ	31	2.2%	3.1%	37	1.7%	1.9%	23	4.2%	5.1%	26	5.2%	12.3%
Sāfī	RDU	37	1.5%	2.2%	44	0.7%	0.8%	39	1.4%	1.7%	35	2.6%	6.4%
M. 'Arūrī	BZ	30	2.4%	3.8%	18	9.0%	10.6%	16	9.0%	11.6%	16	11.7%	29.9%
Zaydān	BS	22	5.9%	9.1%	4	24.6%	29.6%	17	7.9%	10.4%	28	4.3%	11.1%
Nāfī	BHQ	32	2.0%	3.5%	43	0.8%	1.1%	24	4.2%	6.1%	33	2.9%	8.5%
Fār	JQB	40	1.3%	2.4%	41	1.1%	1.5%	35	1.7%	2.6%	43	0.9%	2.8%
Sa'd al-Dīn	JQ	24	4.0%	7.5%	24	5.7%	8.1%	34	2.1%	3.3%	41	1.7%	5.1%
'Urī	BMA	29	2.6%	4.6%	30	3.2%	4.6%	7	21.3%	33.2%	32	2.9%	9.1%
Hajr	JQB	35	1.6%	3.0%	36	2.2%	3.2%	40	1.1%	1.8%	29	3.6%	11.4%
'Asī	RDUJQB	34	1.9%	3.9%	39	1.2%	1.9%	14	9.3%	15.7%	27	5.2%	17.4%
Khatīb	BZ	33	1.9%	3.9%	40	1.2%	1.9%	26	3.1%	5.2%	14	12.1%	40.7%
'Aqī	JQR	45	0.7%	1.4%	32	2.6%	4.2%	38	1.4%	2.4%	24	6.1%	21.1%
Chabbāna	BM	6	22.9%	48.4%	29	3.5%	5.7%	22	4.2%	7.4%	38	1.9%	6.8%
Lad'a	JQR	39	1.5%	3.1%	28	4.4%	7.2%	32	2.3%	4.1%	40	1.7%	8.0%
Abū Laban	JQR	26	3.8%	8.2%	33	2.6%	4.4%	33	2.2%	4.0%	42	1.0%	3.7%
Sammāna	BHQ	41	1.2%	2.8%	35	2.4%	4.1%	20	6.0%	11.2%	39	1.7%	6.4%
Tūbāsī	JQR	36	1.6%	3.8%	27	4.1%	7.7%	45	0.8%	1.5%	34	2.7%	11.1%
Asmar	BM	9	18.8%	47.6%	15	11.2%	21.8%	44	0.8%	1.6%	37	2.0%	8.6%
Sahwīl	BZ	23	5.2%	14.0%	25	4.5%	9.4%	43	0.8%	2.2%	17	11.5%	51.9%
Chuḡayya	BS	19	9.9%	28.8%	9	18.1%	40.5%	46	0.5%	1.3%	45	0.8%	3.9%
Zīban	BM	11	16.1%	47.9%	34	2.5%	5.7%	42	1.0%	2.4%	31	3.5%	17.1%
Hamdī	BHQ	42	1.0%	3.4%	45	0.6%	1.8%	30	2.7%	7.5%	44	0.9%	5.1%
Muh. Barghūthī	BZ	43	0.9%	3.8%	42	0.9%	3.1%	41	1.0%	3.7%	30	3.8%	26.5%
Khawājā	BHQ	46	0.4%	2.0%	46	0.2%	0.9%	36	1.5%	6.4%	46	0.6%	5.0%
Voix					9.0%		6.6%			6.7%		15.8%	
Inscrits					9.4%		7.2%			7.9%		16.0%	
Votants					9.4%		7.2%			7.9%		15.6%	

		Jabal Al-Quds (JQ)	Al-Bira (JOB)	Rámallah (JQR)
<b>A-J Hamáylil</b>	JQB	1 64.9%	1 67.3%	1 61.7%
<b>Hámíd</b>	BM	2 42.7%	4 28.0%	9 26.9%
<b>A-F Hamáylil</b>	BS	3 33.1%	10 19.3%	14 13.2%
<b>Taríf</b>	JQB	7 23.6%	3 32.4%	8 26.6%
<b>Chu'aybi</b>	JQB	4 29.4%	2 34.7%	4 38.4%
<b>Mar. Barghúthi</b>	BZ	6 27.7%	12 14.7%	12 17.4%
<b>Mus. Barghúthi</b>	BZ/JQB	8 21.6%	6 24.6%	3 44.8%
<b>Hanányá</b>	JQR	11 18.0%	11 15.2%	5 34.0%
<b>Duqmáq</b>	RA/JQB	14 14.6%	8 24.0%	6 33.0%
<b>Hamdán</b>	BHC	10 19.0%	18 9.0%	19 9.8%
<b>Sáhní</b>	RA/JQB	13 15.1%	5 25.9%	7 28.7%
<b>Zubaydi</b>	RJ	12 17.1%	16 12.1%	22 6.8%
<b>Siyám</b>	BMA	26 4.9%	29 3.6%	27 3.7%
<b>Hassúna</b>	RA/JQB	9 20.7%	7 24.5%	11 21.4%
<b>T. 'Arúri</b>	BZ/JQR	18 10.2%	9 19.4%	10 22.1%
<b>Zarú</b>	JQR	16 11.1%	13 12.9%	2 45.7%
<b>Hammád</b>	BM	15 11.9%	22 6.0%	24 5.6%
<b>Ziyáda</b>	BHC	19 8.8%	19 8.1%	25 4.9%
<b>Rímáwi</b>	BZ	39 2.7%	34 2.9%	38 1.9%
<b>Abú Najm</b>	JQB	27 4.5%	15 12.1%	20 9.3%
<b>Khalifa</b>	BHQ	20 8.7%	31 3.5%	26 4.8%
<b>Chámí</b>	BMA	35 3.4%	30 3.5%	23 6.8%
<b>Abú Zayd</b>	BHQ	25 4.9%	27 4.0%	32 2.8%
<b>Sáfi</b>	RDU	29 4.0%	20 7.7%	15.5%
<b>M. 'Arúri</b>	BZ	22 6.2%	28 3.6%	31 3.0%
<b>Zaydán</b>	BS	17 10.7%	32 3.4%	35 2.2%
<b>Náfi</b>	BHQ	36 3.3%	37 1.9%	34 2.5%
<b>Fár</b>	JQB	24 5.1%	14 12.6%	15 12.9%
<b>Sa'd al-Din</b>	JQ	5 28.9%	21 7.0%	33 2.7%
<b>'Uri</b>	BMA	33 3.7%	33 3.4%	29 3.4%
<b>Hajir</b>	JQB	21 7.5%	17 9.4%	17 10.3%
<b>'Asi</b>	RDU/JQB	32 3.7%	26 4.6%	30 3.0%
<b>Khatib</b>	BZ	43 2.3%	39 1.7%	36 2.1%
<b>'Aq</b>	JQR	30 4.0%	38 1.7%	21 8.9%
<b>Chabbána</b>	BM	44 2.0%	36 2.2%	40 1.7%
<b>Laifa</b>	JQR	34 3.7%	24 5.1%	13 14.9%
<b>Abú Laban</b>	JQR	23 5.2%	23 5.4%	16 12.3%
<b>Samnára</b>	BHQ	28 4.5%	43 1.4%	39 1.7%
<b>Túbási</b>	JQR	37 2.8%	25 4.8%	18 10.0%
<b>Asmar</b>	BM	42 2.4%	45 1.1%	43 0.9%
<b>Sahwil</b>	BZ	38 2.7%	40 1.5%	42 1.4%
<b>Chujá'yya</b>	BS	40 2.7%	41 1.4%	46 0.7%
<b>Ziban</b>	BM	31 3.9%	44 1.1%	44 0.9%
<b>Hamdi</b>	BHQ	45 1.7%	42 1.4%	41 1.5%
<b>Muh. Barghúthi</b>	BZ	41 2.5%	35 2.4%	37 1.9%
<b>Khawája</b>	BHQ	46 1.2%	46 0.7%	45 0.8%
<b>Voix</b>		7.1%	12.1%	12.0%
<b>Inscrits</b>		7.9%	13.9%	10.4%
<b>Votants</b>		7.1%	12.9%	11.0%

		Cp Am'ari (RA)	Cp D. 'Ummár (RDU)	Cp Jalazín (RJ)
<b>A-J Hamáylil</b>	JQB	3 56.1%	3 64.4%	3 46.0%
<b>Hámíd</b>	BM	9 20.6%	2 65.0%	2 51.5%
<b>A-F Hamáylil</b>	BS	17 10.2%	5 39.8%	17 11.7%
<b>Taríf</b>	JQB	5 34.0%	4 46.2%	6 32.7%
<b>Chu'aybi</b>	JQB	6 30.5%	10 14.9%	15 13.5%
<b>Mar. Barghúthi</b>	BZ	7 26.9%	11 13.3%	4 41.3%
<b>Mus. Barghúthi</b>	BZ/JQB	10 20.3%	28 3.1%	19 10.6%
<b>Hanányá</b>	JQR	14 15.6%	12 11.8%	9 25.8%
<b>Duqmáq</b>	RA/JQB	1 58.9%	23 5.6%	8 26.5%
<b>Hamdán</b>	BHC	22 7.2%	9 16.4%	11 20.7%
<b>Sáhní</b>	RA/JQB	4 37.4%	26 3.3%	13 16.9%
<b>Zubaydi</b>	RJ	12 18.5%	6 36.6%	1 89.4%
<b>Siyám</b>	BMA	44 0.8%	35 1.5%	27 2.9%
<b>Hassúna</b>	RA/JQB	2 56.4%	24 3.5%	10 26.7%
<b>T. 'Arúri</b>	BZ/JQR	18 10.0%	32 2.1%	14 14.0%
<b>Zarú</b>	JQR	21 7.9%	7 28.2%	16 12.2%
<b>Hammád</b>	BM	8 23.8%	15 10.1%	12 19.3%
<b>Ziyáda</b>	BHC	19 9.5%	13 11.4%	21 8.7%
<b>Rímáwi</b>	BZ	43 1.0%	27 3.3%	39 0.9%
<b>Abú Najm</b>	JQB	13 17.0%	36 1.4%	6 34.8%
<b>Khalifa</b>	BHQ	33 1.8%	30 2.5%	34 1.1%
<b>Chámí</b>	BMA	25 4.8%	29 2.5%	41 0.5%
<b>Abú Zayd</b>	BHQ	28 2.3%	20 6.2%	26 3.2%
<b>Sáfi</b>	RDU	11 20.3%	1 66.2%	7 31.0%
<b>M. 'Arúri</b>	BZ	38 1.4%	31 2.5%	25 3.3%
<b>Zaydán</b>	BS	34 1.8%	43 0.4%	33 1.5%
<b>Náfi</b>	BHQ	30 2.1%	17 7.5%	18 11.9%
<b>Fár</b>	JQB	15 15.6%	25 3.5%	24 4.3%
<b>Sa'd al-Din</b>	JQ	31 2.0%	33 2.1%	29 2.1%
<b>'Uri</b>	BMA	37 1.4%	14 11.4%	36 1.0%
<b>Hajir</b>	JQB	16 11.7%	34 1.5%	22 6.9%
<b>'Asi</b>	RDU/JQB	23 5.7%	8 25.3%	20 8.9%
<b>Khatib</b>	BZ	35 1.5%	22 6.0%	38 0.9%
<b>'Aq</b>	JQR	39 1.3%	39 1.0%	42 0.3%
<b>Chabbána</b>	BM	26 4.4%	16 9.9%	31 1.5%
<b>Laifa</b>	JQR	27 3.2%	38 1.0%	23 5.6%
<b>Abú Laban</b>	JQR	24 5.4%	18 7.4%	32 1.5%
<b>Samnára</b>	BHQ	46 0.4%	21 6.2%	44 0.2%
<b>Túbási</b>	JQR	36 1.4%	46 0.0%	40 0.7%
<b>Asmar</b>	BM	29 2.3%	44 0.2%	46 0.1%
<b>Sahwil</b>	BZ	42 1.1%	42 0.6%	35 1.1%
<b>Chujá'yya</b>	BS	45 0.5%	37 1.2%	30 1.6%
<b>Ziban</b>	BM	40 1.3%	41 0.6%	45 0.2%
<b>Hamdi</b>	BHQ	20 8.5%	19 6.8%	43 0.3%
<b>Muh. Barghúthi</b>	BZ	41 1.2%	45 0.2%	37 1.0%
<b>Khawája</b>	BHQ	32 1.9%	40 0.6%	28 2.6%
<b>Voix</b>		2.5%	1.0%	3.2%
<b>Inscrits</b>		2.3%	0.8%	3.2%
<b>Votants</b>		2.3%	1.0%	2.8%

		Villes	Villages	Camps			
A-J Hamâyil	JOB	1 64.7%	27.4%	1 53.8%	67.0%	2 52.8%	5.7%
Hâmid	BM	7 27.5%	16.3%	2 44.3%	77.3%	3 42.2%	6.4%
A-F Hamâyil	BS	12 16.5%	13.3%	3 35.1%	83.4%	14 15.7%	3.2%
Tarîf	JOB	4 30.7%	26.3%	5 23.4%	63.4%	4 35.4%	8.3%
Chu'ayyil	JOB	2 36.4%	34.9%	6 21.3%	92.1%	11 20.1%	4.9%
Mur. Barghûthî	BZ	13 15.9%	15.6%	4 26.6%	76.6%	8 31.3%	7.8%
Mus. Barghûthî	BZ/QJB	3 33.9%	36.5%	9 18.9%	59.9%	17 13.0%	3.6%
Handânyâ	JQR	9 23.8%	28.9%	10 18.2%	65.0%	12 19.7%	6.1%
Duqmaq	RA/QJB	5 28.2%	40.4%	17 11.0%	46.7%	5 35.3%	12.9%
Hamdân	BHC	19 9.4%	13.6%	8 18.9%	80.8%	15 14.9%	5.5%
Sâhîf	RA/QJB	8 27.2%	40.1%	14 11.9%	51.5%	10 22.4%	8.4%
Zubaydî	RJ	17 9.6%	14.7%	11 14.4%	64.4%	1 54.1%	21.0%
Siyâm	BMA	30 3.6%	5.6%	7 20.7%	93.7%	35 1.9%	0.7%
Hassûna	RA/QJB	10 23.0%	37.1%	18 10.3%	49.0%	6 33.7%	13.8%
T. 'Arûrî	BZ/JQR	11 20.6%	34.4%	13 12.4%	61.1%	18 10.6%	4.5%
Zard	JQR	6 28.0%	47.1%	20 9.6%	47.3%	16 13.2%	5.7%
Hamîdî	BM	24 5.8%	13.1%	16 11.4%	75.6%	13 19.5%	11.2%
Ziyâda	BHC	22 6.7%	15.5%	15 11.5%	79.9%	20 9.5%	5.6%
Rîmâwî	BZ	35 2.5%	6.1%	12 12.8%	93.1%	38 1.3%	0.8%
Abû Najm	JOB	15 10.8%	29.3%	25 6.9%	55.1%	9 22.6%	15.6%
Khalîfa	BHQ	28 4.1%	11.9%	19 10.1%	86.9%	36 1.6%	1.2%
Châmî	BMA	27 5.0%	16.5%	21 8.4%	81.5%	31 2.4%	2.0%
Abû Zayd	BHQ	31 3.4%	12.6%	22 7.8%	84.3%	28 3.3%	3.1%
Sâfî	RDU	23 5.8%	21.7%	36 4.3%	47.4%	7 32.7%	30.9%
M. 'Arûrî	BZ	33 3.3%	12.9%	24 7.4%	84.6%	30 2.5%	2.4%
Zaydân	BS	34 2.9%	11.4%	23 7.5%	87.2%	37 1.4%	1.4%
Nâfî	BHQ	36 2.2%	9.6%	26 6.3%	82.1%	23 7.3%	8.2%
Fîr	JOB	14 12.7%	59.6%	45 2.2%	30.4%	21 8.4%	10.0%
Sa'd al-Dîn	JQ	25 5.0%	23.7%	30 5.4%	73.8%	32 2.1%	2.5%
'Urî	BMA	32 3.4%	16.1%	28 5.8%	80.5%	29 2.9%	3.4%
Hajrî	JOB	16 9.8%	47.1%	39 3.1%	43.3%	22 7.9%	9.6%
'Asî	RDU/QJB	29 3.8%	19.5%	34 4.5%	67.0%	19 10.4%	13.5%
Khatîb	BZ	39 1.9%	9.6%	27 5.8%	87.9%	34 2.0%	2.6%
'Aql	JQR	26 5.0%	26.4%	33 4.7%	72.6%	45 0.8%	1.1%
Chabbâna	BM	38 1.9%	10.4%	31 5.3%	84.2%	25 4.0%	5.4%
Lad'a	JQR	18 9.6%	52.1%	43 2.7%	42.5%	27 3.9%	5.4%
Abû Laban	JQR	20 8.5%	46.6%	40 3.0%	47.9%	26 3.9%	5.5%
Sammâra	BHQ	40 1.5%	8.7%	29 5.4%	89.5%	39 1.3%	1.8%
Tîbâsî	JQR	21 7.2%	44.6%	41 2.7%	54.1%	44 0.9%	1.3%
Asmar	BM	45 1.0%	6.5%	32 4.9%	92.0%	42 0.9%	1.8%
Sahwîl	BZ	42 1.4%	9.8%	35 4.4%	88.4%	41 1.0%	1.8%
Chujâ'iyya	BS	43 1.1%	8.2%	37 4.1%	89.7%	40 1.1%	2.1%
Ziban	BM	44 1.0%	7.6%	38 4.1%	91.1%	46 0.7%	1.3%
Hamdî	BHQ	41 1.5%	13.1%	42 3.0%	76.9%	24 4.4%	10.0%
Muh. Barghûthî	BZ	37 2.2%	24.5%	46 2.2%	72.9%	43 0.9%	2.6%
Khawâjâ	BHQ	46 0.7%	9.2%	44 2.3%	84.3%	33 2.0%	6.5%
Voix		24.0%		89.3%		6.7%	
Inscrits		24.3%		89.4%		6.2%	
Votants		23.8%		70.1%		6.1%	

## NOTES

1. La répartition des villages adoptée ici se base sur les découpages ottomans de 1871 dont il est fait état dans HARTMANN, 1883, et qui se trouvent cartographiés dans SCHMELZ, 1990 : 31.
2. CUINET, 1896, t.2 : 626-663 ; DABBÂGH, 1985, VIII/2 : 213-389 ; SWP, t.3 : 7-14
3. Selon SCHÔLCH : 188, cependant, les sources diffèrent quant aux familles dominantes sur Dayr Dibwân (°Alî ou Al-°Achchâch) et Al-Bîra (Al-Chama° ou Al-Tawîl), de même que sur celles de Bayt Iqsâ (Al-Qaswânî ou Al-Khatîb) aujourd'hui dans la circonscription de Jérusalem.
4. Sur Râmallâh, lire FARHÂN, Sc., et SHAHEEN, 1992. Lire également °Azzâm °ABBÛCHÎ in *Al-Quds*, 30/12/95.
5. Selon MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 354. SWP, t.2 : 292-293. Al-Mughaymar relevait en réalité de Machârîq Al-Baytâwî du Jabal Nâblus. Maintenant intégré à la circonscription de Râmallâh, c'est par commodité et proximité géographique que je l'ai incorporé ici.
6. MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 354. SWP, t.2 : 291-292.
7. MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 354-355. SWP, t.2 : 289-291. Lire également AHMAD, 1992.
8. Rantîs et Luban relevaient en réalité d'AL-Jamâ°iniyyât du Jabal Nâblus.
9. SWP, t.2 : 293-298.
10. SWP, t.3 : 7.
11. DABBÂGH, 1985, VIII/2 : 214-215.
12. SWP, t.3 : 16-19.
13. Bayt Nûbâ relevait de Banî °Amir, nâhiyya du qadâ' de Jaffa (SWP, t.3 : 14-16).

14. Selon Amîn Abû LAYL & Muhammad Sa‘îd JABR, “Mukhayyam Al-An‘arî”, *Al-‘Awda*, 02/08/84, 172 des 469 familles du camp viennent de Lidd et 68 du village d’Al-Na‘ânî du même *qadâ’*. QUDSIYYA, 1990 : 46-53.
15. Selon ‘Awda CHAHÂDA, “Mukhayyam Al-Jalazûn”, *Al-‘Awda*, 18/06/83, 59 % de la population du camp provenait de Lidd et de sa région, les anciens villageois de Bayt Nabâlâ constituant à eux seuls 29 % de la population totale. QUDSIYYA, 1990 : 57-67.
16. Selon Na‘îm TÛBÂSÎ, “Mukhayyam Dayr‘Ummâr”, *Al-‘Awda*, 22/08/85, sur les 210 familles, 74 viennent de Bayt Nabâlâ près de Lidd. QUDSIYYA, 1990 : 54-56.
17. *Al-‘Awda*, 01/11/95, par exemple, avait évoqué comme pressentis pour appartenir à une telle liste les noms de Riyâd Al-Mâlkî pour le FPLP ou de Chaykh Hasan Yûsuf pour Hamas. Je tiens à remercier ici Sâlih ‘Abd Al- Jawâd et Mustafâ Barghûthi pour leur aide dans l’identification de l’ensemble des candidats.
18. Sur le processus interne à Fath ayant débouché sur la décision de tenir les élections, voir l’interview de Sakhr HABACH, *Al-Aswâq*, 14/11/94.
19. Voir à ce propos *Al-Quds*, 05, 06 et 30/11/94 ; *Jerusalem Post*, 04, 07, 11 et 13/11/94 ; *Palestine Report*, 13/11/94.
20. KLEIN, 1997 :393-395.
21. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
22. JMCC, “Elections Update, Fateh lists”, 04/01/96.
23. *Al-Nahâr*, 12/01/96.
24. *Al-Nahâr*, 04/01/96.
25. *Al-Quds*, 01/01/96.
26. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 13/01/96.
27. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 13/01/96.
28. LAWE, 1996 ; 6.
29. *Bulletin Associated Christian Press*, n°315, juin 1986 ; *ibid.*, n°332, avril 1988.
30. Il obtient un score de 89 % des suffrages à Ibwayn, score qui s’effondre ensuite à 18 % avant de s’écraser dans une chute ininterrompue.
31. SHAHEEN, 1992 : 15. Voir également sur Râmallâh FARHÂN, Sd.

# Bethléem

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Partie sud du Jabal Al-Quds et nord du Jabal Al-Khalîl, l'actuelle circonscription de Bethléem se déploie sur 3 anciennes *nâhiyya*-s<sup>1</sup>.
- 2 Traditionnellement soumise aux Lahhâm dont le siège se situait à Bayt ʿAtâb et amputée de sa part occidentale aujourd'hui située en Israël, la *nâhiyya* d'Al-ʿArqûb (Jabal Al-Khalîl) comprenait 7 des villages du sud de l'actuelle circonscription<sup>2</sup>. Avec 5 47 inscrits dans 10 bureaux, ils comptaient pour 10,4 % du corps électoral.
- 3 Cinq villages du nord de la circonscription relevaient de Banî Hasan, *nâhiyya* aujourd'hui privée de ses agglomérations du nord-ouest passés sous souveraineté israélienne en 1948 et anciennement soumise aux Darwîch qui avaient fait d'Al-Walâja, aujourd'hui en Israël, le siège de leur pouvoir<sup>3</sup>. D'autres villages de la *nâhiyya* font aujourd'hui partie de la circonscription de Jérusalem. Ceux de la circonscription de Bethléem, avec 596 inscrits dans 10 bureaux, constituaient 10,9 % du total. Bayt Jâlâ, aujourd'hui dotée d'une municipalité, relevait de Banî Hasan<sup>4</sup>. Avec ses 5 962 inscrits dans 10 bureaux soit 10,8 % du corps électoral, la cité rivalisait ainsi avec les villages du même Banî Hasan.
- 4 Al-Wâdiyya<sup>5</sup> enfin, sous la domination des ʿUrayqât dont le siège était à Abû Dîs, s'étend aujourd'hui sur les circonscriptions de Jérusalem, Jéricho et Bethléem et regroupe villages et tribus du sud-est du Jabal Al-Quds. Avec 13 319 inscrits dans 23 bureaux, soit 24,2 % du total, les 16 villages d'Al-Wâdiyya constituaient l'ensemble démographique le plus important de la circonscription. Les 2 autres villes, Bethléem et Bayt Sâhûr, relevaient également d'Al-Wâdiyya. Bethléem, siège du nouveau gouvernorat, comptait à elle seule 10 203 inscrits dans 15 bureaux (18,5 %)<sup>6</sup>. Bayt Sâhûr, avec 5 972 inscrits dans 9 bureaux, ne pesait que pour 10,8 % du total<sup>7</sup>.
- 5 La circonscription incluait également Bayt Fajjâr, un village (3 184 inscrits dans 4 bureaux, 5,8 % du total) situé au sud et traditionnellement rattaché au Jabal Al-Khalîl.
- 6 Les 3 camps de réfugiés, avec leurs 4 751 inscrits, représentaient 8,6 % du corps électoral. Le plus important d'entre eux, Al-Dahîcha, comptait à lui seul 3 046 inscrits dans 5 bureaux (5,5 %). Jouxant Bethléem au sud, sa population provient des villages d'Hébron, de Bethléem et de Jérusalem passés sous souveraineté israélienne en 1948 comme des

régions d'Al-Majdal, Jaffa et Ramla<sup>8</sup>. Le camp de °Ayda (1 057 inscrits dans 2 bureaux, 1,9 %) est situé à l'ouest de Bethléem, entre la ville et Bayt Jâlâ<sup>9</sup>. Le plus petit des 3 camps avec seulement 648 inscrits dans 1 seul bureau (1,2 %), Al-°Azza est situé dans les limites municipales de Bethléem et constitue un cas particulier<sup>10</sup>. Il rassemble, en effet, quasi exclusivement des villageois chassés en 1948 de Bayt Jibrîn, un village situé au nord ouest d'Hébron, d'où sa désignation également habituelle de camp de Bayt Jibrîn. La désignation d'Al-°Azza s'explique, quant à elle, par le fait que la majorité de ses habitants appartiennent à la famille Al-°Azza de Bayt Jibrîn.

- 7 Dans l'hypothèse où les villes d'aujourd'hui auraient conservé leurs solidarités anciennes liées aux *nâhiyya*-s, Al-Wâdiyya disposait à elle seule de la majorité absolue des inscrits (53,5 %), suivie de Banî Hasan qui n'en rassemblait que 21,7 %. En adoptant les critères citadins, villageois et réfugiés des camps, les villageois, avec 51,2 % des inscrits bénéficiaient de la majorité absolue.
- 8 Cette capacité théorique des villages à contrôler les sièges se trouvait néanmoins réduite par l'instauration du quota confessionnel qui assurait la moitié des sièges aux chrétiens, les villages étant quasi exclusivement musulmans. À l'inverse, avec seulement 40,2 % des inscrits, les 3 villes se trouvaient promises à une très forte présence au sein du Conseil. Aucune donnée confessionnelle fiable n'est disponible. Selon des estimations généralement considérées comme supérieures à la réalité et datant de la moitié des années 1980, Bayt Sâhûr et Bayt Jâlâ compteraient néanmoins une immense majorité de chrétiens évaluée à plus de 80 %. Bethléem, en revanche, est devenue une ville à majorité musulmane, 40 % de ses habitants seulement relevant des diverses confessions chrétiennes<sup>11</sup>. Le nombre des chrétiens, exclusivement groupés dans les 3 villes, ne peut donc être évalué à guère plus du quart de l'ensemble de la population de la circonscription, tandis que la moitié des sièges leur revient de droit.

## LES CANDIDATS

- 9 La circonscription s'était vu allouer 4 sièges, dont 2 réservés aux chrétiens. Trente candidats figuraient sur les bulletins de vote bien que 2 d'entre eux au moins avaient annoncé leur retrait avant le scrutin. Le 29 décembre 1995, en effet, Ibrâhîm Rizq rendait public son désistement au profit de la liste Fath<sup>12</sup> tandis que Tâhir Darwîch attendait une réunion de l'Union des Comités de jeunesse des camps pour déclarer le sien le 11 janvier 1996<sup>13</sup>. Da'ûd Matar se serait quant à lui retiré au profit de Fu'âd Rizq<sup>14</sup>. Cinq candidats seulement se présentaient sous une étiquette politique dans le cadre de 3 listes. 16 candidats chrétiens se présentaient sur les 2 sièges à pourvoir.

### La liste Fath

- 10 Des rivalités de personnes ont empêché Fath de proposer une liste officielle complète de 4 candidats. En une 1<sup>re</sup> étape, un projet de liste d'union nationale avait été étudié sous l'égide du mouvement. Dès le début de décembre 1995, néanmoins, le Mouvement National pour le Changement, Fida et le FLPP avaient annoncé leur retrait et leur volonté de présenter des listes indépendantes<sup>15</sup>.
- 11 Au soir du 1<sup>er</sup> jour d'ouverture des candidatures, le 14 décembre 1995, 53 membres de Fath dont 11 chrétiens avaient déjà fait part de leur intention de se porter candidats.

Suite à des consultations internes menées à Bayt Sâhûr, à une élection organisée à Bethléem<sup>16</sup> et à des concessions acceptées de la part des villages, 17 noms seulement avaient officiellement été retenus et proposés au choix des instances dirigeantes<sup>17</sup>. Selon d'autres sources, la liste proposée ne comportait que 12 noms parmi lesquels figuraient les 3 candidats officiels du mouvement<sup>18</sup>. Aux côtés de Georges Hazbûn, Hâzim Qumsiyya et ʿIsâ Al-ʿAzza, y auraient figuré les musulmans Salâh Taʿmarî, Daʿûd Al-Zîr, Mâjid Faraj, ʿUmar Al-Hrûb et Khadr Lahhâm tandis que Zughbî Zughbî figurait parmi les chrétiens.

- 12 En janvier, faute d'être parvenu à s'entendre pour départager Daʿûd Al-Zîr et Salâh Taʿmarî comme candidat musulman des villages et des bédouins, Fath s'est contenté de soutenir officiellement 3 candidats seulement, 2 chrétiens et 1 musulman.
- 13 Dans cette liste Fath, Bethléem et Bayt Sâhûr pouvaient se reconnaître chacune dans 1 candidat - chrétien - tandis que Bayt Jâlâ se trouvait dépourvue de candidat local. Pour Bethléem, le mouvement choisissait une figure du syndicalisme ouvrier. Ancien responsable de la fédération communiste, Georges Hazbûn avait intégré les rangs de Fath lorsque ce dernier avait pris le contrôle des fédérations. Membre du conseil municipal et originaire du quartier tribal Al-Najâjara, il permettait à Fath de ne pas s'engager dans les querelles internes au clan ʿAnâtra sur la succession politique (locale et nationale) du "ministre"-maire liyâs Frayj, par ailleurs proche de la Jordanie<sup>19</sup>. Autre candidat Fath chrétien, Hâzim Qumsiyya, ancien pro-irakien et militant de l'intifada, appartient pour sa part à l'une des grandes familles chrétiennes de Bayt Sâhûr à la réputation néanmoins entachée par l'engagement de certains de ses membres, tout particulièrement Jamîl et ses fils, dans les anciennes Ligues de villages.
- 14 L'investiture de ʿIsâ Al-ʿAzza, enfin, inspecteur à l'UNRWA et personnalité respectée du camp Al-ʿAzza, visait sans aucun doute l'électorat réfugié. Cet attachement de Fath à investir un réfugié avec seulement 2 sièges musulmans à pourvoir lui rendait quasi impossible le choix à opérer entre ses 2 "poids lourds" locaux. Tous 2 musulmans et bédouins Taʿâmara<sup>20</sup>, Salâh Taʿmarî et Daʿûd Al-Zîr sont nés la même année, en 1942. Tous 2 dotés d'un passé militaire, ils n'ont pu retrouver la Palestine que récemment. Membre du Conseil National et du Conseil Central de l'OLP, riche homme d'affaires et président de la Fédération des entrepreneurs palestiniens, Daʿûd Al-Zîr s'est fait connaître au début des années 1970 par un tir de roquette sur la Knesset qui lui avait valu d'être banni. Mari de Dînâ, l'ex-épouse du roi Husayn de Jordanie, Salâh Taʿmarî a, quant à lui, exercé diverses hautes responsabilités militaires dans le cadre de Fath et des *Achbâl* ("lionceaux") de l'OLP au Liban. Arrêté, il a connu le camp d'internement d'Ansâr au Liban-sud avant d'être libéré dans le cadre de l'échange de prisonniers avec Israël de novembre 1983. Pièce maîtresse de Fath dans la région de Bethléem, il entretient néanmoins des relations houleuses avec Yasser Arafat. Plutôt que de choisir entre eux et de créer de profondes dissensions au sein du mouvement, Fath a ainsi préféré laisser sa liste ouverte et n'investir que 3 candidats.
- 15 Plus qu'ailleurs, du fait de l'incomplétude de la liste officielle, l'injonction de Fath faite à ses membres de renoncer à se porter candidats en l'absence de son investiture est restée lettre-morte. Pas moins de 15 candidats "indépendants", en effet, étaient connus pour entretenir des liens plus ou moins étroits avec l'organisation de Yasser Arafat. Parmi les cadres du mouvement, outre Daʿûd Al-Zîr et Salâh Taʿmarî déjà cités, on relève tout particulièrement le nom du général Khadr Al-Lahhâm. Ancien conseiller de Yasser Arafat pour les affaires touchant à l'Asie et à l'islam et revenu de Tunis avec l'Autorité, il a démissionné de ses responsabilités pour présenter sa candidature<sup>21</sup>. Comme les 3

candidats officiels de Fath, il figurait aux côtés de Salâh Ta<sup>c</sup>marî, de Da'ûd Al-Zîr et de Zughbî Zughbî parmi les cadres du mouvement dont le nom avait été pressenti pour l'investiture et offert au choix de Yasser Arafat. Contrairement aux autres circonscriptions, Fath n'a ainsi accordé son investiture à aucun "returnee".

### Les autres listes et indépendants

- 16 Fida, pour sa part, avait dans un 1<sup>er</sup> temps soutenu la candidature annoncée de Sâlih Abû Laban, un réfugié musulman de Dahîcha membre de son Bureau Exécutif. Le mouvement, en définitive, a investi un chrétien de Bayt Sâhûr, l'économiste Nabîl Kûkâlî, son secrétaire pour la région sud, Abû Laban renonçant à se présenter. Le PPP investissait lui aussi un chrétien mais de Bayt Jâlâ, l'industriel Fu'âd Rizq, membre de son Comité Central. Da'ûd Matar, lui aussi de Bayt Jâlâ, préférait alors se retirer en sa faveur.
- 17 En dépit de son traditionnel enracinement dans les cercles chrétiens, le FPLP ne se trouvait représenté que par 2 candidats dont aucun de Bayt Sâhûr, sa place forte. Indépendant mais néanmoins proche de l'organisation de Georges Habache, le maire de Bayt Jâlâ déposé par les Israéliens en 1982, Bichâra Da'ûd, aurait en effet reçu le soutien implicite du FPLP de même qu'Antûn Salmân, secrétaire de la municipalité de Bethléem.
- 18 La mouvance islamiste, quant à elle, pourtant bien présente à Bethléem, ne pouvait se retrouver dans aucun candidat.
- 19 À l'inverse, le vieil *establishment* toujours proche de la Jordanie, même s'il a su donner des gages à Fath, se trouvait encore représenté par des personnalités chrétiennes comme l'ancien président de l'Ordre des avocats, Mitrî Abû <sup>c</sup>Aytâ, ou encore l'homme d'affaires Fu'âd Qanawâtî et le fils aîné du maire de Bethléem, Jiryis Frayj.

### La sociologie

- 20 Les 3 villes, avec leurs 19 candidats (soit 63,3 % du total), comme les camps, avec 5 candidats (soit 16,7 %) bénéficiaient ainsi d'une large sur-représentation au détriment des villages qui n'alignaient que 6 candidats (20 %). Ce déséquilibre au profit des villes ne faisait néanmoins que reproduire la sur-représentation des chrétiens voulue par le système. Les 16 candidats chrétiens, en effet, étaient tous des citoyens. Observé au niveau de l'ensemble de la circonscription, ce déséquilibre s'exerçait également au niveau local. Aucun candidat musulman de Bayt Sâhûr ni de Bayt Jâlâ ne s'est, en effet, présenté tandis qu'à Bethléem 3 seulement des 10 candidats étaient musulmans.
- 21 Parmi les villages, seul Bayt Fajjâr avec ses 2 candidats pouvait prétendre défendre sa part démographique. Banî Hasan se trouvait quant à lui totalement absent tandis que le <sup>c</sup>Arqûb et Al-Wâdiyya se situaient bien au-dessous de leur part espérée. Le quota confessionnel n'allouant que 2 sièges aux musulmans et l'assurance unanimement répandue que Ta<sup>c</sup>marî et Zîr seraient élus ont peut-être découragé dans les villages quelques candidats musulmans potentiels.

### La circonscription ne comptait aucune candidate féminine

- 22 Contrairement aux autres circonscriptions, comme déjà souligné, Fath n'a accordé son investiture à aucun "returnee" pas plus qu'à d'anciens cadres bannis par Israël. En dépit de leurs antécédents glorieux, en effet, ni Salâh Ta<sup>c</sup>marî ni Khadr Al-Lahhâm n'ont

bénéficié de l'étiquette Fath pas plus que le 3<sup>e</sup> "returnee", Mahmûd Thawâbta, il est vrai ingénieur peu connu et, semble-t-il, marginal dans Fath. Les anciens bannis n'ont pas été investis non plus, Da'ûd Al-Zîr, Ibrâhîm Taqâtqa (banni en février 1971), ou encore Samîr Qumsiyya (banni en juillet 1972).

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 23 Les résultats officiels de la circonscription posent des problèmes indépendants de toute suspicion de fraude. Aucun bulletin nul ou blanc, par exemple, n'a été comptabilisé si bien que le nombre de votants équivalait dans PCBS2, 3, 5 et 8, à celui des bulletins validés. Un an et demi plus tard, PcbS13 faisait état d'un nombre de votants inférieurs de 1 350 à celui des bulletins validés au lendemain de l'élection.
- 24 Les résultats de l'élection présidentielle figurant dans PCBS10 recèlent, pour leur part, des erreurs évidentes. Les chiffres des bureaux 22 (Bayt Sâhûr) et 86 (Harmala) ont été comptabilisés 2 fois tandis que la ligne du bureau 30 (Dawha) demeurait vierge. Les scores attribués à Yasser Arafat et Samîha Khalîl dans le tableau omettent donc les suffrages exprimés dans ce bureau 30. Les chiffres globaux donnés par PCBS1 3 différant de ceux de PCBS1 0, il est possible que ces erreurs aient été relevées et corrigées.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Bethléem	10203	18.5%	7346	18.3%	72.0%	83,4% - 53,9%	7081
Bayt Jâlâ	5962	10.8%	5095	12.7%	85.5%	88,5% - 80,4%	4911
Bayt Sâhûr	5972	10.8%	5009	12.5%	83.9%	88,9% - 78,7%	4828
Citadins	22137	40.2%	17449	43.5%	78.8%	88,9% - 53,9%	9739
'Arqûb	5747	10.4%	3850	9.6%	67.0%	101,5% - 49,8%	3711
Wâdiyya	13319	24.2%	9503	23.7%	71.3%	103,7% - 41,2%	9160
Banî Hasan	5996	10.9%	3354	8.4%	55.9%	76,3% - 39,6%	3233
Bayt Fajjâr	3184	5.8%	2616	6.5%	82.2%	86,5% - 79,1%	2522
Ruraux	28246	51.2%	19323	48.2%	68.4%	103,7% - 39,6%	18626
Camp 'Azza	648	1.2%	521	1.3%	80.4%		502
Camp Dahîcha	3046	5.5%	2059	5.1%	67.6%	75,9% - 54,7%	1985
Camp 'Ayda	1057	1.9%	764	1.9%	72.2%	72,9% - 71,6%	736
Réfugiés des camps	4751	8.6%	3344	8.3%	70.4%	80,4% - 50,3%	3223
Circonscription	55134	100%	40115	100%	72.8%	103,7% - 39,6%	31588

	Candidats		Élus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Bethléem	10	33.3%	0	0.0%	77.5%	92,2% - 71,3%	21960
Bayt Jâlâ	4	13.3%	1	25.0%	77.5%	83,3% - 71,6%	15229
Bayt Sâhûr	5	16.7%	1	25.0%	79.6%	84% - 76,3%	15379
Citadins	19	63.3%	2	50.0%	78.6%	92,2% - 71,3%	30608
'Arqûb	1	3.3%	0	0.0%	77.8%	91,2% - 67,8%	11556
Wâdiyya	3	10.0%	2	50.0%	60.4%	95,1% - 42,2%	22113
Banî Hasan	0	0.0%	0	0.0%	85.6%	89,4% - 60,1%	11065
Bayt Fajjâr	2	6.7%	0	0.0%	50.6%	55,7% - 48,1%	5109
Ruraux	6	20.0%	2	50.0%	66.9%	95,1% - 42,2%	49843
Camp 'Azza	3	10.0%	0	0.0%	62.0%		1244
Camp Dahicha	2	6.7%	0	0.0%	61.3%	65,3% - 56,7%	4866
Camp 'Ayda	0	0.0%	0	0.0%	53.6%	57,1% - 50,3%	1579
Réfugiés des camps	5	16.7%	0	0.0%	59.6%	65,3% - 50,3%	7689
Circonscription	30	100%	4	100%	69.8%	95,1% - 42,2%	88140

- 25 L'examen du taux de participation fait apparaître 2 anomalies flagrantes. Ils ne peuvent néanmoins remettre en question les résultats globaux de la circonscription, d'autant moins qu'ils sont eux-mêmes basés sur des estimations. Le bureau 80 (Wâdî Al-Nîs) aurait ainsi connu une participation de 103,7 % pour 167 inscrits tandis que les 91 inscrits du bureau 51 se seraient mobilisés à 101,5 %. Le même bureau 80 connaît par ailleurs avec 95,1 % le taux de remplissage de ses bulletins de vote le plus élevé de la circonscription. Ainsi avec le bureau 50 voisin (Jawrat Al-Cham<sup>a</sup>) qui affiche une participation de 94,4 % dans une région où 67,6 % des inscrits en moyenne ont voté, les résultats doivent être pris avec circonspection. Samîha Khalîl, par exemple, y trouve ses scores les plus bas avec 1,1 % dans le 51 et 1,6 % dans le 50 quand elle obtient un peu plus de 10 % en moyenne dans la région. Les bureaux 60 (Al-Chawâwara), 63 et 64 (Zatara) recèlent quant à eux des résultats troublants accordés à Salâh Ta<sup>c</sup>marî. Dans le bureau 60, Ta<sup>c</sup>marî aurait ainsi reçu les suffrages de 338 électeurs, quand seulement 315 d'entre eux ont voté pour les présidentielles, portant l'estimation du nombre de votants à 327 (pour 469 inscrits). Dans le bureau 63, c'est 630 des 621 inscrits qui ont voté pour Ta<sup>c</sup>marî. Dans le bureau 64, enfin, alors que 662 des 714 inscrits ont voté pour les présidentielles, portant le nombre estimé de votants à 687, Ta<sup>c</sup>marî bénéficie de 689 suffrages.
- 26 Globalement, avec un taux de participation de 78,8 %, les villes se sont mobilisées plus que les camps (70,4 %) et les villages (68,4 %). Des différences considérables interviennent néanmoins à l'intérieur de chacun de ces groupes. Bethléem ne s'est ainsi mobilisée qu'à 72 % quand Bayt Jâlâ votait à 85,5 %. Dépourvus de candidats du cru, les villages de Banî Hasan n'ont voté qu'à 55,9 %.
- 27 Les 3 villes, qui bénéficiaient de candidats au nombre égal ou supérieur à celui de sièges à pourvoir, ont manifesté des taux de remplissage des bulletins homogènes. Les électeurs ruraux, en revanche, ont témoigné dans le domaine de comportements extrêmement différenciés. Les électeurs de Bayt Fajjâr n'ont ainsi rempli leurs bulletins de vote qu'à 50,6 %, les 2 candidats originaires du villages obtenant 2 950 des 5 109 cases cochées par les 2 616 votants. A l'inverse les villages de Banî Hasan d'où aucun candidat n'était originaire ont témoigné d'un vote beaucoup plus riche et diversifié avec un taux de remplissage de 85,6 %.

## L'élection présidentielle

- 28 À la présidentielle, Bayt Sâhûr (16,4 %) et les villages de Banî Hasan (16,3 %) accordent à la candidate de l'opposition ses plus hauts suffrages. Samîha Khalîl connaît, en revanche, ses scores les plus bas à Bayt Fajjâr (4,2 %) et dans la Wâdiyya (4,5 %). Curieusement, ce résultat contredit ceux observés dans la même Wâdiyya mais rattachée à la circonscription de Jérusalem. Les villageois et bédouins, en effet, y avaient manifesté un vote favorable à Samîha Khalîl plus important que celui des citoyens. Les écarts considérables observés à l'intérieur des sous-ensembles rendent toute interprétation générale hasardeuse.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat		Samîha Khalîl			
Bethléem	7346	7081	6363	86.6%	90,3% - 78,3%	718	9.8%	18,1% - 6,1%
Bayt Jâlâ	5095	4911	4247	83.4%	87,2% - 78,7%	664	13.0%	17,7% - 9,2%
Bayt Sâhûr	5009	4828	4008	80.0%	82,3% - 76,9%	820	16.4%	19,4% - 14%
Citadins	17449	16820	14618	83.8%	90,3% - 76,9%	2202	12.6%	19,4% - 6,1%
'Arqûb	3850	3711	3311	86.0%	95,3% - 78%	400	10.4%	18,4% - 1,1%
Wâdiyya	9503	9160	8730	91.9%	95,8% - 86,8%	430	4.5%	9,6% - 0,6%
Banî Hasan	3354	3233	2687	80.1%	89,6% - 71,2%	546	16.3%	25,2% - 6,8%
Bayt Fajjâr	2616	2522	2412	92.2%	93,6% - 90,4%	110	4.2%	6% - 2,8%
Ruraux	19323	18626	17140	88.7%	95,8% - 71,2%	1486	7.7%	25,2% - 0,6%
Camp 'Azza	521	502	440	84.5%	-	62	11.9%	-
Camp Dahîcha	2059	1985	1706	82.8%	88,1% - 75,8%	279	13.5%	20,6% 8,3%
Camp 'Ayda	764	736	668	87.5%	90% - 85,1%	68	8.9%	11,3% - 6,4%
Réfugiés des camps	3344	3223	2814	84.2%	90% - 75,8%	409	12.2%	20,6% - 6,4%
Circonscription	40115	38669	34572	86.2%	95,8% - 71,2%	4097	10.2%	25,2% - 0,6%

## Le Conseil

- 29 De très loin le mieux élu avec un score de 44,3 %, Salâh Ta<sup>c</sup>marî recueille quasiment le double du nombre de voix rassemblées par Da'ûd Al-Zîr arrivé en 2<sup>e</sup> (23,8 %) tandis que les 2 chrétiens élus, Bichâra Da'ûd et Mîtrî Abû 'Aytâ, obtiennent les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> places avec respectivement 15,4 % et 14 % des voix. Ta<sup>c</sup>marî apparaît bien comme un candidat de consensus puisqu'il arrive en 1<sup>ère</sup> position aussi bien dans les villages pris comme un tout, où il obtient la majorité absolue avec 50,8 % des suffrages, que dans les villes qui lui accordent la confiance à 41,1 %. Al-Wâdiyya, bien sûr, le plébiscite avec 67,4 % des voix mais à l'inverse les villages de Banî Hasan, en le plaçant 3<sup>e</sup>, ne l'auraient pas élu. En dépit de places différentes dans chacune d'elles, les 3 villes l'ont également placé en position d'élu, 1<sup>er</sup> à Bayt Sâhûr, 2<sup>e</sup> à Bethléem et 4<sup>e</sup> à Bayt Jâlâ. Arrivé seulement 3<sup>e</sup> avec 23,4 % des suffrages, le refus des camps à l'élire (du fait des quotas) tient en fait à celui de Dahîcha seul qui, bien que lui accordant un score élevé (26,4 %), lui préfère 2 réfugiés.
- 30 À la différence de Ta<sup>c</sup>marî, Zîr demeure totalement tributaire du vote d'Al-Wâdiyya qui lui offre la 2<sup>e</sup> place avec 50,3 % des voix, soit la moitié des suffrages réunis sous son nom sur l'ensemble de la circonscription. Ni les villages du 'Arqûb, ni ceux de Banî Hasan ni Bayt Fajjâr, en revanche, ne le mettent en situation d'éligible. Globalement les villes ne lui accordent que la 9<sup>e</sup> place et seule Bayt Sâhûr avec une 5<sup>e</sup> place l'aurait élu grâce aux quotas. Arrivé également 9<sup>e</sup> sur l'ensemble des camps, aucun d'entre eux ne le place en position d'éligible.

- 31 Arrivé en 3<sup>e</sup> position mais non élu du fait des quotas confessionnels, ʿIsâ Al-ʿAzza, candidat officiel Fath originaire du camp de ʿAzza, a su drainer les voix des camps où il obtient la 1<sup>ère</sup> place avec 62,2 % des voix. Néanmoins, si ʿAzza lui accorde plus de 90 % de ses voix et ʿAyda près de 87 %, Dahîcha ne lui accorde que la 2<sup>e</sup> place avec 45,8 %. Seuls parmi les villages, Banî Hasan lui accorde une position d'éligible et non des moindres, la 1<sup>re</sup> place, à la différence d'Al-Wâdiyya qui le place en 17<sup>e</sup> position. Parmi les villes, c'est Bayt Jâlâ qui fait exception avec une 2<sup>e</sup> place tandis que ni Bethléem ni Bayt Sâhûr ne l'aurait élu.
- 32 Seconde victime musulmane du système des quotas puisqu'arrivé 4<sup>e</sup> mais non élu, le général Khadr Lahhâm a lui aussi su réunir les suffrages des camps où il arrive 2<sup>e</sup> avec 41,5 % grâce au soutien massif de Dahîcha qui lui accorde la 1<sup>re</sup> place avec 57,2 % des voix. Réfugié d'un village situé près de Husân dorénavant en Israël, il arrive également en bonne position dans les villages, 2<sup>e</sup> dans ceux du ʿArqûb et de Banî Hasan à l'ouest mais aussi 4<sup>e</sup> dans Al-Wâdiyya. Les villes, en revanche, ne lui accordent qu'une 7<sup>e</sup> place. Bethléem, où il habite quelques mois le temps des élections, ne le place qu'en 6<sup>e</sup> position.
- 33 Arrivé en 5<sup>e</sup> position mais 1<sup>er</sup> des candidats chrétiens, Bichâra Da'ûd est élu grâce à l'engagement massif de Bayt Jâlâ qui, en lui accordant la majorité absolue et la 1<sup>re</sup> place, lui apporte plus de 42 % de ses voix. Ni Bethléem ni Bayt Sâhûr, en revanche, ne le placent en situation d'éligible, à la différence des villages de l'ouest, Banî Hasan (où il aurait été élu même sans les quotas) et ʿArqûb, comme des camps qui lui accordent une 7<sup>e</sup> place mais la 1<sup>ère</sup> parmi les chrétiens.
- 34 Deuxième candidat chrétien mais arrivé 7<sup>e</sup>, Mîtrî Abû ʿAytâ aurait pu être élu hors quota tant à Bayt Sâhûr que dans Al-Wâdiyya qui lui accordent tous deux la 3<sup>e</sup> place. Bethléem comme Bayt Jâlâ, en revanche, ne lui accordent que les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> places. Avec une 7<sup>e</sup> place, le ʿArqûb et Dahîcha l'avaient aussi élu.

## Le bilan politique

- 35 Bethléem est la seule circonscription qui n'offre de victoire à aucun des candidats investis par Fath. Avec leurs 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> places, les 2 candidats chrétiens du mouvement n'étaient manifestement pas un bon choix. Les errements politiques de Georges Hazbûn ont sans doute renforcé la marginalisation croissante de sa famille. La présence de 2 Qumsiyya aura été néfaste au score de Hâzim. Seul à obtenir un bon score, ʿIsa Al-ʿAzza, candidat musulman, est victime du quota confessionnel, élu 3<sup>e</sup> au classement général mais 3<sup>e</sup> musulman. Le mauvais choix de Fath ne signifie pourtant pas sa défaite puisque les 2 élus musulmans appartiennent à ses cercles les plus élevés. Néanmoins tandis que Zîr s'affiche comme défenseur de la ligne politique de Yasser Arafat, Taʿmarî fait figure de chef de file de l'opposition. Notables locaux, les 2 élus chrétiens ne sont pas non plus hostiles à Fath même si Bichâra Da'ûd a longtemps manifesté des positions favorables au FPLP.

## L'élément confessionnel

- 36 Sur l'ensemble de la circonscription, les 14 candidats musulmans appelés à se partager la moitié des sièges ont réuni 60,9 % des suffrages tandis que les 16 candidats chrétiens ont rassemblé les 39,1 % restant. En l'absence de collèges séparés, il est évidemment impossible de se faire une idée exacte sur des comportements éventuellement confessionnels.

- 37 La présence exclusive des chrétiens en ville donne néanmoins quelques éléments d'appréciation sur de tels comportements. 70,6 % des suffrages exprimés se sont portés dans les villages, exclusivement musulmans, sur les candidats musulmans dans une fourchette relativement étroite (68,4 % dans les °Arqûb et Banî Hasan, et 74 % à Bayt Fajjâr). La disproportion est plus grande dans les camps qui ont porté 77 % de leurs suffrages sur les candidats musulmans (mais seulement 62,3 % dans le camp de °Azza). 49,3 % des suffrages citadins se sont portés sur les candidats musulmans. Curieusement, c'est Bayt Sâhûr qui offre le moins de suffrages aux candidats musulmans (44,1 %) tandis que Bethléem et Bayt Jâlâ manifestent des comportements quasi équivalents en ayant voté à 51,5 % et 51,3 % pour des candidats musulmans.
- 38 Les chrétiens trouvent ainsi la plus grande part des suffrages portés sur leur nom dans les villes (61,9 %) tandis qu'ils ne recueillent que 34 % de leurs voix dans les villages et 4,1 % dans les camps. Dans l'ensemble, la circonscription n'a porté que 39,1 % de ses suffrages sur des candidats chrétiens alors que ceux-ci, par les quotas, jouissaient de la moitié des sièges. Des disparités apparaissent dans la répartition de ces suffrages. Si les villes, en effet, ne paraissent pas, dans leur globalité, avoir opéré de distinction confessionnelle avec 50,7 % de leurs suffrages portés sur ces candidats chrétiens, les villages n'ont porté que 29,4 % de leurs voix et les camps 23 % sur des chrétiens. Les chrétiens étant minoritaires sinon inexistant dans les villages et les camps, cela signifie qu'en dehors des villes, les musulmans, en général, n'ont participé qu'à la moitié de l'élection des députés chrétiens.
- 39 En ville, les chrétiens paraissent avoir voté presque autant pour les candidats chrétiens que musulmans. Cette réalité, si elle se trouvait confirmée, impliquerait, du fait des 50,7 % de votes portés sur des chrétiens, que les musulmans ont eux aussi voté pour des chrétiens. À Bayt Sâhûr, ville à quasi totalité chrétienne, en effet, 55,9 % des suffrages seulement ont été accordés à des chrétiens. Bayt Jâlâ, où les musulmans sont minoritaires, votait à 48,7 % pour des chrétiens quand Bethléem, où à l'inverse les chrétiens sont minoritaires, accordait 48,5 % de ses suffrages aux chrétiens. Si le vote de Bayt Sâhûr peut être retenu comme un modèle, on doit donc exclure que chacune des communautés de Bayt Jâlâ et Bethléem n'a voté que pour des candidats de la même confession.
- 40 La seule ville ayant offert la première place à un chrétien est Bayt Jâlâ qui accorde la majorité absolue (51,3 %) à Bichâra Da'ûd, adjoint au maire de la ville en 1972, maire en 1976 et destitué par les Israéliens en 1979. Homme d'affaires, il a longtemps été connu pour sa proximité avec le FPLP. Tandis que la 2<sup>e</sup> place est donnée à °Isâ Al-°Azza, le candidat Fath originaire du camp Al-°Azza qui recueille 41,2 % des voix, la 3<sup>e</sup> place revient, avec 40,5 % des voix, à un chrétien originaire de Bayt Jâlâ, Fu'âd Rizq, industriel du sous-vêtement et membre du Bureau Politique du PPP. Élu 4<sup>e</sup> dans la ville, Salâh Ta°marî n'obtient que 29,2 % des voix.
- 41 À Bayt Sâhûr, Nabîl Kûkâlî, secrétaire de Fida pour toute la Cisjordanie du Sud et économiste de formation, chrétien de confession et originaire de Bayt Sâhûr, vient en 2<sup>e</sup> position avec 37,4 % des suffrages de la ville, derrière Salâh Ta°marî qui recueille une majorité absolue avec 53,5 % des voix. Les candidats arrivés en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> positions sont tous deux chrétiens et originaires de Bayt Sâhûr. Mitrî Abû °Aytâ, avocat proche de Fath après avoir été lié aux Hachémites, obtient 33,4 % des suffrages de la ville. Hâzim Qumsiyya, ancien baathiste proirakien devenu Fath dont il avait reçu l'investiture, recueille quant à lui 33,1 % des voix mais aurait dû céder sa place, du fait des quotas, au musulman Da'ûd

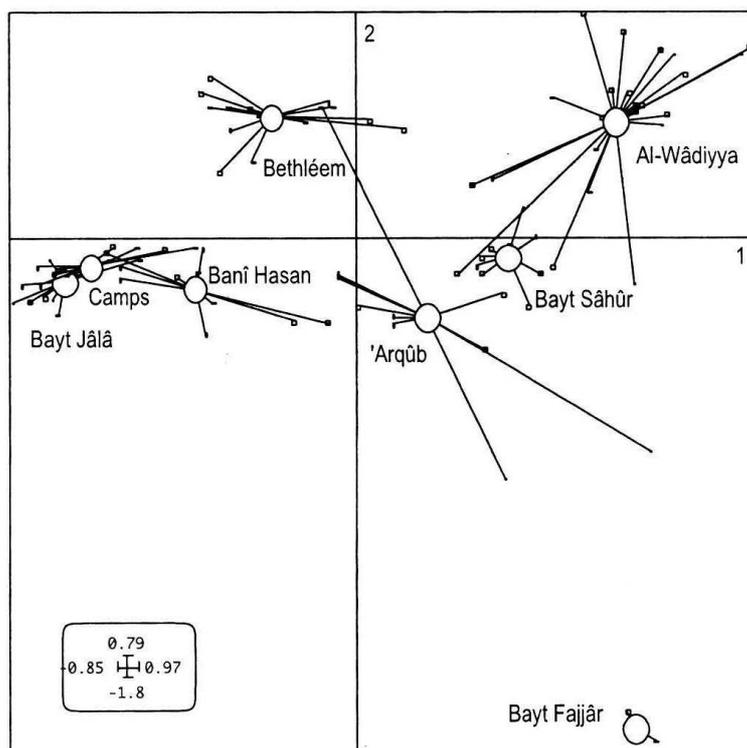
Al-Zîr, arrivé 5<sup>e</sup> avec seulement 17,9 % des suffrages. De réputation FPLP, Bayt Sâhûr n'a ainsi donné que les 15<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> places aux 2 candidats connus pour leur proximité avec le mouvement de Georges Habache mais non originaires de la ville, Antûn Salmân de Bethléem et Bichâra Da'ûd de Bayt Jâlâ.

- 42 À Bethléem, les 2 premières places reviennent à des musulmans. Khalîl Chawka, un ancien communiste enseignant à l'université catholique de la ville et candidat indépendant, recueille 44,9 % des suffrages tandis que Salâh Ta<sup>c</sup>marî reçoit 41 %. Cet échec des chrétiens qui, avec llyâs Frayj, contrôlaient la mairie, est sans doute dû à la multiplicité de candidatures présentées par 5 chrétiens membres du même clan <sup>c</sup>Anâtra (Frîman Bandak, Jiryis Frayj, Fu'âd Qanawâtî, Antûn Salmân et Zughbî Zughbî). Le 1<sup>er</sup> chrétien élu à Bethléem, Zughbî Zughbî, candidat indépendant proche de Fath et directeur du Middle East Council of Churches, n'obtient que la 3<sup>e</sup> place avec 33,7 % des voix de la ville. Antûn Salmân, avec seulement 19,4 % des voix, obtient la 4<sup>e</sup> place puis viennent 3 musulmans, llyâs Frayj, qui avait échoué à réconcilier les 5 membres de son clan, reçoit un camouflet avec la défaite cuisante de son fils aîné Jiryis qui n'obtient que la 12<sup>e</sup> place avec seulement 9,8 % des suffrages de Bethléem et seulement la 21<sup>e</sup> place sur l'ensemble de la circonscription avec un score de 3,2 %.

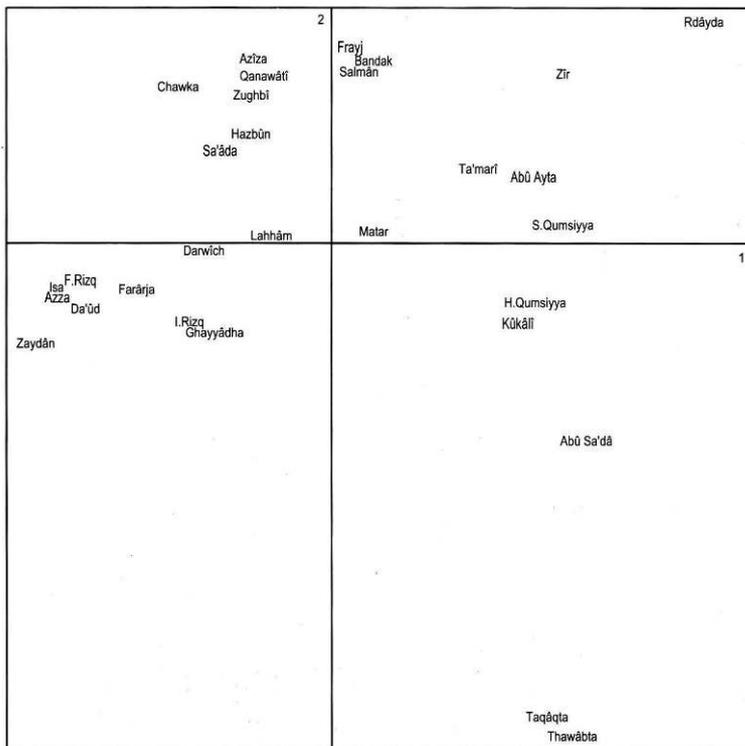
## La carte des solidarités

- 43 L'analyse factorielle met en évidence un système de solidarités à 4 auquel échappe Bayt Fajjâr décidément étranger à la circonscription. La signification exacte des axes est difficile à établir. Elle ne renvoie absolument pas en tout cas à un simple clivage entre villes, villages et camps. Si l'axe 1<sup>er</sup> renvoie à une opposition entre le nord-ouest et le reste de la circonscription, l'axe 2<sup>e</sup> pourrait souligner une certaine permanence des vieux clivages entre Qays et Yaman. Bethléem et la Wâdiyya, d'obédience traditionnelle Yaman, se trouvent en effet tous 2 dans la partie positive de l'axe quand le <sup>c</sup>Arqûb, Banî Hasan et Bayt Jâlâ, du camp qaysite, figurent dans sa partie négative. Bayt Fajjâr qui appartenait traditionnellement au Jabal Al-Khalîl, tout entier qaysite, relève également de cette partie de l'axe 2<sup>e</sup>.
- 44 Le vieux découpage des *nâhiyya*-s ottomanes apparaît avec netteté mais les villes y manifestent leur prise d'autonomie. Bethléem, en réalité, apparaît comme en rupture avec son ancienne *nâhiyya* de rattachement, figurant dans la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup> quand les villages d'Al-Wâdiyya, Bayt Sâhûr incluse, relèvent de sa partie positive. Cette dernière, quoique bien distincte des autres villages d'Al-Wâdiyya, demeure dans la même partie positive de l'axe 1<sup>er</sup>. Bayt Sâhûr conserve ainsi bien des liens avec les villages de son arrière-pays. De la même façon, Bayt Jâlâ et les villages de l'ancien Banî Hasan figurent dans la même partie négative de l'axe 1<sup>er</sup> mais dans une distinction réciproque. En dépit de sa proximité avec Bethléem, Dahîcha manifeste, avec les autres camps, de fortes solidarités avec Bayt Jâlâ et Banî Hasan. L'origine hébronite des réfugiés d'Al-<sup>c</sup>Azza n'a, en tout cas, pas suscité de rapprochement avec Bayt Fajjâr.
- 45 Le nuage des candidats évacue les nuances qui pouvaient subsister dans celui des bureaux et met en évidence ce système à 4, Bayt Fajjâr demeurant en dehors des réseaux de la circonscription. 2 candidats seulement échappent à ce jeu. Da'ûd Matar quitte ainsi l'orbe de Bayt Jâlâ, sa ville d'origine, et se retrouve proche du point d'inertie. La présence de son nom sur le bulletin de vote en dépit de son retrait explique peut-être cette anomalie. Le vote particulier accordé au général Lahhâm s'explique sans doute, quant à lui, par ses

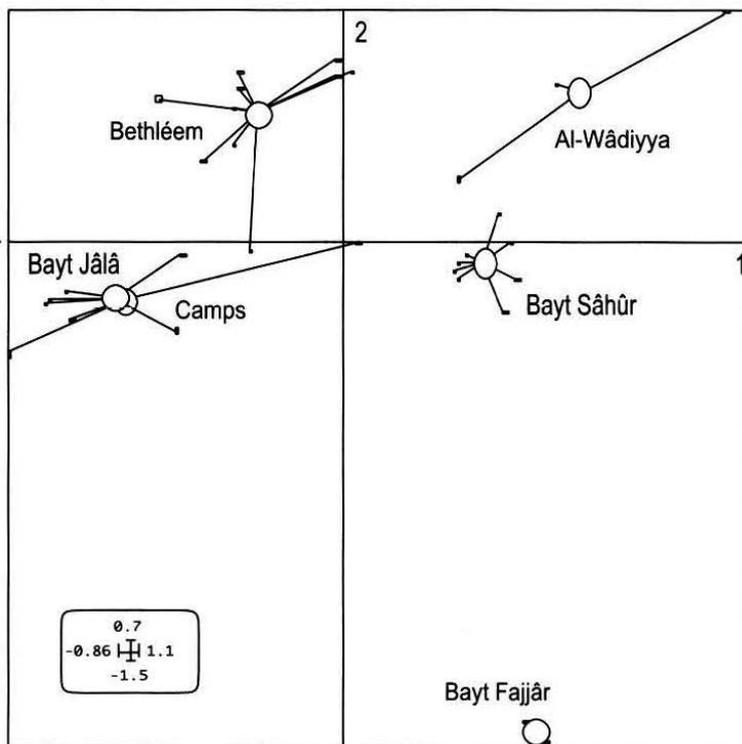
origines familiales. Résident de fraîche date de Bethléem, c'est un réfugié dont la *hamûla*, chef de file du camp qaysite dans toute la région, exerçait son pouvoir sur le °Arqûb. Éloigné de la zone de cohérence de Bethléem et des villages Yaman, l'analyse factorielle le place dans la partie négative de l'axe 2° qui rassemble les anciens villages Qays, proche du vote des camps et du °Arqûb.



Bethléem : Typologie des suffrages exprimés dans chaque bureau



Bethléem : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

## Le renouvellement de la représentation

- 46 Cette élection débouche sur la déroute de Bethléem totalement exclue de la nouvelle représentation. Isolée dans son quant à soi, la ville a dû s'effacer devant d'autres ensembles plus larges. L'absence de *leaders* musulmans bethlémitains l'empêchait de prétendre à concurrencer Ta<sup>c</sup>marî et Zîr. L'éclatement du camp chrétien lui faisait perdre toute chance face à ses rivales Bayt Jâlâ et Bayt Sâhûr qui avaient su quant à elles s'ouvrir à leur environnement musulman. Le maire de la ville, Ilyâs Frayj, a ainsi assisté à la déroute qu'il redoutait de sa ville et de son clan, impuissant à convaincre ce dernier de ne présenter qu'un seul candidat.
- 47 Par rapport à l'*establishment* traditionnel qui se partageait les sièges à la Chambre jordanienne, nous sommes ainsi en présence d'un double renouvellement. En éliminant Bethléem de la représentation, les électeurs ont inscrit une rupture puisque sur les 31 sièges des diverses législatures, la ville s'en était acquis au moins 14 (sinon 19). Les Bandak et Hazbûn, par exemple, qui avaient compté des députés par le passé, ont vu leurs candidats d'aujourd'hui n'obtenir que des scores dérisoires. Bien des familles de cet *establishment* bethlémitain s'étaient, par ailleurs, abstenues de présenter des candidats, qu'il s'agisse des Batârsa et autres Qattân.
- 48 À Bayt Jâlâ, l'élection de Da'ûd n'est que le prolongement de la victoire de ce nationaliste aux municipales de 1976. Les autres familles de la ville qui avaient donné des députés à la Chambre jordanienne, Da<sup>c</sup>mas, Chahâda ou Khumays, n'avaient même plus cherché à présenter de candidat.
- 49 En dépit de cette éviction des grandes familles bethlémitaines, toutes impliquées dans le commerce et l'industrie (Ilyâs Frayj est le président de la Chambre de commerce), les milieux d'affaires demeurent fort présents parmi les élus comme les candidats. Da'ûd Al-Zîr préside la fédération des entrepreneurs palestiniens quand Bichâra Da'ûd dirige une entreprise de tourisme et que Mitrî Abû <sup>c</sup>Aytâ appartient à une famille d'industriels, son père ayant appartenu au conseil de la Chambre de commerce. Plusieurs autres industriels présentaient également des candidatures.
- 50 L'élection de 2 figures de la résistance militaire à l'occupation, Ta<sup>c</sup>marî et Zîr, au côté de Da'ûd, ancien membre du Comité d'Orientation Nationale, et la défaite de Jiryis Frayj, héritier de l'image attentiste de son père, montrent, enfin, que l'engagement patriotique demeure la clé qui permet de profiter de la fortune pour demeurer dans les cercles de la représentation politique.
- 51 À la différence de bien des circonscriptions de Cisjordanie, les réfugiés de Bethléem, installés en ville ou résidents des camps, échouent à faire leur entrée au Conseil.

<b>Abù 'Aytá, Mitri Tanás Jiryis</b>	Ind./Xtien	Fath/Jord.	Bayt Sáhúr	N	Avocat
Abù Sa'dá, Khalil Sálím Yúsuf	Ind./Xtien	Jord.	Bayt Sáhúr/Bth	N	Commerçant
'Aziza, Farid Músá Yúsuf	Ind./Xtien	Ind.	Bethléem	N	Commerçant
'Azza (Al-), 'Isá Muhammad 'Abbás	Fath	Fath **	Cp 'Azza	R	Enseignant UNRWA
Bandak (Al-), Frimán 'Isá Ilyás	Ind./Xtien	Fath	Bethléem	N	Hom. Aff.
Chawka, Khalil 'Abd Khalil (Al-Fághúrí)	Ind.	Ex PPP	Bethléem	N	Enseignant Univ. Bth
<b>Da'úd, Bichára Salibá Sulaymán</b>	Ind./Xtien	FPLP	Bayt Jálá	N	Hom. Aff. /Ex enseignant
Darwích, Táhir Hasan 'Abd Al-Fattáh	Ind.	Fath	Cp 'Ayda	R	
Farárja, Hichám Husayn A-Muhsin	Ind.	Ex Fath	Cp Dahícha	R	Juriste/Aveugle
Frayj, Jiryis Ilyás Mitri	Ind./Xtien	Jord.	Bethléem	N	Commerçant/Resp. scouts
Ghayyádha, 'Adil Ahmad Músá	Ind.	Fath	Nahálin	N	Industriel
Hazbún, Georges Yúsuf Salím	Fath/Xtien	Fath **	Bethléem	N	Syndicaliste
'Isa (Al-), Ahmad 'Abd Al-Hamid 'Awda	Ind.	Fath	Cp Dahícha/B. Jálá	R	Entrepreneur
Kúkálí, Nabil Ilyás Salibá	Fida/Xtien	Fida **	Bayt Sáhúr	N	Enseignant Univ. Hebron
Lahhám (Al-), Khadr Hasan Husayn	Ind.	Fath **	Bethléem/R	R	AP/Brigadier Général
Matar, Dá'úd 'Isá Dá'úd	Ind./Xtien	PPP	Bayt Jálá	N	
Qanawáti, Fu'ád Nasri Mikhá'il	Ind./Xtien	Jord.	Bethléem	N	Hom. Aff.
Qumsiyya, Házim Nasri 'Awda	Fath/Xtien	Fath**/Ex FLA	Bayt Sáhúr	N	Enseignant
Qumsiyya, Samir Jamil Hanná	Ind./Xtien	Fath	Bayt Sáhúr/D	N	Hom. Aff.
Radáyda, Muhammad Dá'úd 'Abd	Ind.	Ind.	'Ubaydiyya	N	Entrepreneur
Rizq, Fu'ád Basil Hanná	PPP/Xtien	PPP **	Bayt Jálá	N	Industriel/Politique
Rizq, Ibráhím Muhammad Rizq	Ind.	Fath	Cp 'Azza ?	R	
Sa'áda, Mahmúd Ahmad Muhammad	Ind.	Fath	Bethléem	N	Commerçant
Salmán, Antün Georges Antün	Ind./Xtien	FPLP	Bethléem	N	Avocat/Ens. Univ. Bth
<b>Ta'mari, As'ad Sulaymán (Saláh)</b>	Ind.	Fath **	Ta'mara/R	N	Politique
Taqáqta, Ibráhím Muh. A-Alláh (Háji)	Ind.	Ind.	Bayt Fajjár/D	N	Industriel
Thawáhta, Mahmúd 'Alí Mahmúd	Ind.	Fath	Bayt Fajjár/R	N	Ingénieur
Zaydán, Khadr Georges Jád Alláh	Ind./Xtien	Fath **	Bayt Jálá	N	Hom. Aff./Employé UNRWA
<b>Zir (Al-), Dá'úd Hasan Muhammad</b>	Ind.	Fath **	Taqú'/D	N	Entrepreneur
Zughbí, Zughbí Ilyás Antün	Ind./Xtien	Fath	Bethléem	N	Chercheur

			Circonscription			Villes			Villages		Camps			
<b>Ta'mari</b>	Ind.	W	17774	1	44.3%	1	41.1%	40.4%	1	50.8%	55.2%	3	23.4%	4.4%
<b>Zir</b>	Ind.	W	9531	2	23.8%	9	15.1%	27.7%	2	34.6%	70.1%	9	6.4%	2.2%
'Azza	Fath	RA	9156	3	22.8%	3	22.2%	42.3%	5	16.6%	34.9%	1	62.2%	22.7%
Lahhám	Ind.	BTH	9015	4	22.5%	7	16.4%	31.8%	3	24.6%	52.8%	2	41.5%	15.4%
<b>Dá'úd</b>	Ind./Xtien	BTJ	6161	5	15.4%	4	21.5%	60.9%	7	11.0%	34.4%	7	8.6%	4.7%
Chawka	Ind.	BTH	5857	6	14.6%	2	28.1%	83.6%	14	4.6%	15.2%	17	2.1%	1.2%
<b>Abù Aytá</b>	Ind./Xtien	BTS	5617	7	14.0%	8	15.8%	49.0%	6	13.6%	46.8%	8	7.1%	4.3%
Thawáhta	Ind.	BF	5033	8	12.5%	20	4.4%	15.4%	4	21.5%	82.6%	13	3.0%	2.0%
F.Rizq	PPP/Xtien	BTJ	4867	9	12.1%	5	20.2%	72.4%	13	5.0%	19.7%	6	11.4%	7.8%
Zughbí	Ind./Xtien	BTH	4107	10	10.2%	6	19.1%	81.0%	18	3.4%	16.0%	11	3.7%	3.0%
Kúkálí	Fida/Xtien	BTS	3642	11	9.1%	10	13.4%	64.4%	12	6.4%	33.8%	19	2.0%	1.8%
Salmán	Ind./Xtien	BTH	3335	12	8.3%	12	9.7%	50.8%	11	7.9%	45.9%	12	3.3%	3.3%
S.Qumsiyya	Ind./Xtien	BTS	3168	13	7.9%	14	8.4%	46.0%	10	8.5%	51.5%	15	2.3%	2.4%
Taqáqta	Ind.	BF	2942	14	7.3%	18	4.8%	28.5%	8	10.8%	70.8%	24	0.6%	0.7%
H.Qumsiyya	Fath/Xtien	BTS	2917	15	7.3%	11	11.4%	68.0%	15	4.3%	28.7%	14	2.9%	3.3%
Farárja	Ind.	RD	2620	16	6.5%	13	8.4%	56.2%	17	3.4%	25.4%	5	14.4%	18.4%
Hazbún	Fath/Xtien	BTH	2282	17	5.7%	15	7.7%	58.8%	16	4.1%	34.8%	10	4.4%	6.4%
Rdáyda	Ind.	W	2082	18	5.2%	26	1.0%	8.3%	9	9.8%	90.7%	25	0.6%	1.0%
'Isa	Ind.	RD	1757	19	4.4%	25	2.8%	27.8%	19	3.2%	34.9%	4	19.6%	37.3%
Zaydán	Ind./Xtien	BTJ	1722	20	4.3%	16	6.2%	63.1%	20	2.9%	32.8%	18	2.1%	4.1%
Frayj	Ind./Xtien	BTH	1293	21	3.2%	17	5.0%	66.9%	22	2.0%	30.5%	22	1.0%	2.6%
Bandak	Ind./Xtien	BTH	1144	22	2.9%	21	3.3%	49.9%	21	2.7%	45.4%	20	1.6%	4.7%
Abù Sa'dá	Ind./Xtien	BTS	1102	23	2.7%	19	4.7%	73.8%	23	1.4%	24.6%	27	0.5%	1.6%
Sa'áda	Ind.	BTH	796	24	2.0%	22	3.1%	68.2%	26	0.9%	22.9%	16	2.1%	8.9%
Qanawáti	Ind./Xtien	BTH	768	25	1.9%	23	3.1%	70.4%	25	1.0%	24.6%	21	1.1%	4.9%
'Aziza	Ind./Xtien	BTH	749	26	1.9%	24	3.0%	68.9%	24	1.1%	28.6%	26	0.6%	2.5%
I.Rizq	Ind.	RA	232	27	0.6%	28	0.5%	36.2%	27	0.7%	58.6%	28	0.4%	5.2%
Matar	Ind./Xtien	BTJ	201	28	0.5%	27	0.5%	43.3%	28	0.5%	51.7%	29	0.3%	5.0%
Ghayyádha	Ind.	A	132	29	0.3%	29	0.3%	33.3%	29	0.4%	62.9%	30	0.1%	3.8%
Darwích	Ind.	RA	98	30	0.2%	30	0.2%	35.7%	30	0.2%	40.8%	23	0.7%	23.5%
Voix			110100					47.7%			45.3%			7.0%
Inscrits			55134					40.2%			51.2%			8.6%
Votants			40115					43.5%			48.2%			8.3%

		Arqūb (A)		Bani Hasan (BH)		Bayt Fajjār (BF)		Al-Wādiyya (W)					
<b>Ta'mari</b>	W	1	47.1%	10.2%	3	38.9%	7.3%	3	11.0%	1.6%	1	67.4%	36.0%
<b>Zir</b>	W	4	30.2%	12.2%	5	17.4%	6.1%	6	6.2%	1.7%	2	50.3%	50.1%
<b>'Azza</b>	RA	5	23.1%	9.7%	1	58.8%	21.5%	12	4.3%	1.2%	17	2.4%	2.5%
Lahhām	BTH	2	33.2%	14.2%	2	53.2%	19.8%	7	6.0%	1.8%	4	16.2%	17.0%
<b>Dāūd</b>	BTJ	6	21.3%	13.3%	4	27.6%	15.0%	11	4.9%	2.1%	16	2.6%	4.1%
Chawka	BTH	10	10.5%	6.9%	17	5.5%	3.1%	20	0.8%	0.4%	15	2.9%	4.8%
<b>Abū Aytā</b>	BTS	7	13.1%	9.0%	10	10.2%	6.1%	9	5.7%	2.7%	3	17.2%	29.1%
Thawābta	BF	3	31.2%	23.9%	7	15.7%	10.4%	1	73.4%	38.1%	8	5.4%	10.1%
F.Rizq	BTJ	19	3.4%	2.7%	6	16.8%	11.6%	14	3.5%	1.9%	19	1.9%	3.6%
Zughbī	BTH	21	2.5%	2.3%	18	5.2%	4.3%	13	3.6%	2.3%	12	3.1%	7.2%
Kūkālī	BTS	9	11.2%	11.8%	13	6.6%	6.1%	4	7.6%	5.5%	9	4.0%	10.5%
Salmān	BTH	12	8.5%	9.8%	12	7.4%	7.4%	19	0.9%	0.7%	7	9.8%	27.9%
S.Qumsiyya	BTS	14	6.8%	8.3%	16	6.0%	6.4%	8	6.0%	4.9%	6	10.6%	31.9%
Taqāqta	BF	8	12.7%	16.7%	14	6.5%	7.4%	2	39.4%	35.0%	10	3.6%	11.7%
H.Qumsiyya	BTS	13	6.9%	9.1%	19	4.0%	4.6%	10	5.4%	4.8%	11	3.1%	10.2%
Farārja	RD	16	5.2%	7.7%	9	10.9%	14.0%	17	1.2%	1.2%	26	0.7%	2.5%
Hazbūn	BTH	11	8.6%	14.6%	15	6.3%	9.2%	15	2.1%	2.4%	18	2.0%	8.5%
Rdāyda	W	15	6.6%	12.2%	20	3.1%	4.9%	28	0.3%	0.3%	5	16.0%	73.2%
'Isa	RD	20	2.8%	6.0%	8	11.4%	21.7%	18	1.1%	1.6%	23	1.0%	5.5%
Zaydān	BTJ	18	4.3%	9.6%	11	7.5%	14.6%	16	1.6%	2.5%	22	1.1%	6.1%
Frayj	BTH	23	1.2%	3.7%	23	1.4%	3.6%	21	0.7%	1.5%	14	3.0%	21.8%
Bandak	BTH	17	4.4%	14.9%	24	1.3%	3.8%	24	0.6%	1.4%	13	3.0%	25.2%
Abū Sa'dā	BTS	29	0.4%	1.3%	26	0.7%	2.1%	5	6.3%	15.0%	25	0.7%	6.3%
Sa'āda	BTH	26	0.7%	3.5%	28	0.6%	2.5%	27	0.3%	1.0%	20	1.3%	15.8%
Qanawāfī	BTH	24	1.1%	5.6%	25	1.0%	4.4%	23	0.6%	2.2%	24	1.0%	12.4%
'Azīza	BTH	25	0.8%	4.1%	22	1.7%	7.7%	22	0.7%	2.4%	21	1.1%	14.3%
I.Rizq	RA	27	0.4%	6.9%	21	2.7%	38.8%	26	0.3%	3.9%	28	0.2%	9.1%
Matar	BTJ	28	0.4%	7.5%	27	0.6%	10.4%	25	0.5%	6.0%	27	0.6%	27.9%
Ghayyādha	A	22	1.3%	37.1%	29	0.6%	14.4%	29	0.1%	2.3%	30	0.1%	9.1%
Darwīch	RA	30	0.2%	8.2%	30	0.4%	12.2%	30	0.1%	2.0%	29	0.2%	18.4%
Voix			10.5%		10.0%		4.6%					20.1%	
Inscrits			10.4%		10.9%		5.8%					24.2%	
Votants			9.6%		8.4%		6.5%					23.7%	

		Bethléem (BTH)		Bayt Jālā (BTJ)		Bayt Sāhūr (BTS)				
<b>Ta'mari</b>	W	2	41.0%	16.9%	4	29.2%	8.4%	1	53.5%	15.1%
<b>Zir</b>	W	5	18.3%	14.1%	10	7.8%	4.2%	5	17.9%	9.4%
<b>'Azza</b>	RA	7	15.2%	12.2%	2	41.2%	22.9%	9	13.3%	7.3%
Lahhām	BTH	6	17.4%	14.2%	7	16.4%	9.3%	7	15.1%	8.4%
<b>Dāūd</b>	BTJ	9	12.0%	14.3%	1	51.3%	42.4%	15	5.1%	4.1%
Chawka	BTH	1	44.9%	56.3%	5	22.0%	19.2%	13	9.5%	8.2%
<b>Abū Aytā</b>	BTS	11	10.3%	13.5%	12	6.4%	5.8%	3	33.4%	29.8%
Thawābta	BF	17	4.4%	6.4%	15	4.0%	4.1%	16	5.0%	5.0%
F.Rizq	BTJ	10	11.3%	17.0%	3	40.5%	42.4%	10	12.6%	13.0%
Zughbī	BTH	3	33.7%	60.2%	11	7.0%	8.7%	12	9.9%	12.0%
Kūkālī	BTS	19	4.1%	8.2%	17	3.4%	4.8%	2	37.4%	51.4%
Salmān	BTH	4	19.4%	42.8%	16	3.5%	5.4%	18	1.7%	2.6%
S.Qumsiyya	BTS	14	6.6%	15.4%	20	1.9%	3.1%	6	17.4%	27.6%
Taqāqta	BF	23	1.6%	4.0%	9	7.9%	13.6%	14	6.4%	10.9%
H.Qumsiyya	BTS	21	2.7%	6.9%	19	2.4%	4.3%	4	33.1%	56.8%
Farārja	RD	18	4.1%	11.5%	8	12.9%	25.1%	11	10.3%	19.7%
Hazbūn	BTH	8	14.2%	45.7%	18	3.1%	7.0%	17	2.8%	6.1%
Rdāyda	W	25	1.0%	3.4%	24	1.0%	2.5%	22	1.0%	2.4%
'Isa	RD	22	2.2%	9.0%	13	4.8%	13.8%	19	1.7%	5.0%
Zaydān	BTJ	24	1.2%	5.1%	6	19.1%	56.4%	25	0.6%	1.7%
Frayj	BTH	12	9.8%	55.6%	21	1.6%	6.4%	21	1.3%	4.9%
Bandak	BTH	13	6.7%	43.0%	26	0.8%	3.5%	24	0.8%	3.4%
Abū Sa'dā	BTS	26	0.9%	6.0%	25	1.0%	4.4%	8	13.9%	63.3%
Sa'āda	BTH	20	3.4%	31.2%	14	4.4%	28.4%	20	1.4%	8.7%
Qanawāfī	BTH	15	5.8%	55.9%	23	1.4%	9.0%	23	0.9%	5.6%
'Azīza	BTH	16	5.8%	56.5%	22	1.4%	9.6%	26	0.4%	2.8%
I.Rizq	RA	27	0.5%	15.9%	29	0.7%	15.5%	28	0.2%	4.7%
Matar	BTJ	28	0.4%	14.4%	27	0.7%	18.4%	27	0.4%	10.4%
Ghayyādha	A	30	0.1%	5.3%	28	0.7%	27.3%	30	0.0%	0.8%
Darwīch	RA	29	0.2%	14.3%	30	0.3%	17.3%	29	0.1%	4.1%
Voix			19.9%		13.8%		14.0%			
Inscrits			18.5%		10.8%		10.8%			
Votants			18.3%		12.7%		12.5%			

		Cp 'Azza (RA)		Cp Dahicha (RD)		Cp 'Ayda (RI)				
Ta'marî	W	3	17.7%	0.5%	4	26.4%	3.1%	2	19.4%	0.8%
Zîr	W	13	3.8%	0.2%	8	7.1%	1.5%	8	6.0%	0.5%
'Azza	RA	1	90.6%	5.2%	2	45.8%	10.3%	1	86.8%	7.2%
Lahhâm	BTH	4	14.0%	0.8%	1	57.2%	13.1%	3	17.9%	1.5%
Dâûd	BTJ	12	4.2%	0.4%	6	10.7%	3.6%	7	6.0%	0.7%
Chawka	BTH	9	6.7%	0.6%	20	0.8%	0.3%	15	2.5%	0.3%
Abû Aytâ	BTS	8	6.9%	0.6%	7	8.5%	3.1%	11	3.7%	0.5%
Thawâbla	BF	14	3.5%	0.4%	12	2.4%	0.3%	10	4.3%	0.7%
F.Rizq	BTJ	2	34.9%	3.7%	9	5.3%	2.2%	4	11.6%	1.8%
Zughbî	BTH	5	12.9%	1.6%	15	2.2%	1.1%	20	1.4%	0.3%
Kûkâlî	BTS	11	4.4%	0.6%	16	1.9%	1.1%	26	0.5%	0.1%
Salmân	BTH	15	3.1%	0.5%	10	4.4%	2.7%	25	0.5%	0.1%
S.Qumsiyya	BTS	19	1.3%	0.2%	14	2.2%	1.5%	14	3.1%	0.8%
Taqâqta	BF	25	0.4%	0.1%	22	0.6%	0.4%	23	0.8%	0.2%
H.Qumsiyya	BTS	10	6.3%	1.1%	18	1.7%	1.2%	12	3.5%	0.9%
Farârja	RD	7	8.1%	1.6%	5	17.6%	13.8%	5	10.2%	3.0%
Hazbûn	BTH	6	9.2%	2.1%	11	3.5%	3.2%	13	3.4%	1.1%
Rdâyda	W	27	0.4%	0.1%	21	0.6%	0.6%	24	0.7%	0.2%
'Isa	RD	16	1.9%	0.6%	3	29.3%	34.3%	9	5.5%	2.4%
Zaydân	BTJ	17	1.7%	0.5%	13	2.2%	2.7%	17	1.3%	0.9%
Frajj	BTH	21	1.2%	0.5%	24	0.5%	0.8%	16	2.2%	1.3%
Bandak	BTH	26	0.4%	0.2%	17	1.9%	3.4%	19	1.7%	1.1%
Abû Sa'dâ	BTS	20	1.2%	0.5%	23	0.5%	1.0%	30	0.1%	0.1%
Sa'âda	BTH	22	1.0%	0.6%	26	0.4%	1.0%	6	7.6%	7.3%
Qanawâfî	BTH	18	1.5%	1.0%	19	1.1%	2.9%	21	1.0%	1.0%
'Aziza	BTH	24	0.6%	0.4%	25	0.4%	1.2%	22	0.9%	0.9%
I.Rizq	RA	23	0.8%	1.7%	29	0.2%	1.7%	27	0.5%	1.7%
Matar	BTJ	28	0.2%	0.5%	28	0.3%	3.0%	28	0.4%	1.5%
Ghayyâdha	A	29	0.0%	0.0%	30	0.1%	2.3%	29	0.3%	1.5%
Darwich	RA	30	0.0%	0.0%	27	0.4%	8.2%	18	2.0%	15.3%
Voix				1.1%		4.4%			1.4%	
Inscrits				1.2%		5.5%			1.9%	
Votants				1.3%		5.1%			1.9%	

## NOTES

1. Lire BEN-ARIEH, 1994 ; CUINET, 1896, t.2 : 626-663 ; DABBÂGH, 1985, VIII/2 : 390-525 ; HARTMANN, 1883 ; SOCIN, 1879 ; SWP cité *infra*.
2. SWP, t.3 : 22-27.
3. SWP, t.3 : 19-22. KHAYYÂRA & alii, 1993.
4. JIYAQAMÂN, 1992 : 178-185.
5. SWP, t.3 : 27-30, connaît cette *nâhiyya* sous la dénomination erronée d'El-Kerâdîyeh.
6. ELALI, 1991 ; JIYAQAMÂN, 1992, et Idem, 1996 ; MUSTAFÂ, Sd.
7. JIYAQAMÂN, 1992 : 137-142. Lire également BOWMAN, 1993., et REVAULT, SANTELLI & WEILL-ROCHANT (Eds.), 1997.
8. *Alawdah English Weekly*, 21/12/84 ; *Al-Bayâdir Al-Siyâst*, 27/04/85. QUDSIYYA, 1990 : 90-117.
9. *Al-<sup>c</sup>Awda*, 27/10/83 ; QUDSIYYA, 1990 : 90-118-124.
10. *Al-Fajr Weekly*, 01/07/91 ; HAZBÛN, 1992 ; QUDSIYYA, 1990 : 90-125-129.
11. *Bulletin Associated Christian Press*, n°315, juin 1986 ; *ibid.*, n°332, avril 1988.
12. *Al-Quds*, 30/12/95.
13. *Al-Quds*, 13/01/96.
14. Anwar Dûdîn, candidat à Hébron mais résident de Bayt Sâhûr, entretien personnel.
15. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
16. Selon *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95, 40 candidats s'y seraient présentés.
17. Selon *Palestine Report*, 29/12/95.

**18.** Selon Hamdî Farrâj, journaliste indépendant, entretien personnel. Au moins 7 d'entre eux se sont ensuite portés candidats dont les 3 candidats officiels.

**19.** Sur les quartiers tribaux de Bethléem, lire GIACAMAN, 1997..

**20.** DABBÂGH, 1974, t.8/2 : 515-520 ; °UMLA, 1991,1.1 : 209-211.

**21.** Suite à son échec, il se serait installé à Amman.

# Jéricho

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Avec seulement 12 906 inscrits, Jéricho est la plus petite circonscription des territoires autonomes<sup>1</sup>. À l'époque ottomane, les villages du sud de la vallée du Jourdain, avec Jéricho, relevaient de la *nâhiyya* d'Al-Wâdiyya, aujourd'hui partagée avec les circonscriptions de Jérusalem et de Bethléem. Al-Wâdiyya comprenait les villages de l'est du Jabal Al-Quds et ses tribus bédouines sous la houlette traditionnelle des °Urayqât dont le *kursî* se situait à Abû Dîs. Les "Urayqât, bédouins Huwaytât, exercent aujourd'hui leur pouvoir politique depuis Jéricho, leurs quartiers d'hiver traditionnels. Les villages du nord de la vallée relevaient quant à eux de Machârîq Al-Jarrâr et Machârîq Al-Baytâwî.
- 2 Après avoir été rattachée au *qadâ'* de Jérusalem dans les années 1940, Jéricho est devenue avec les Jordaniens chef-lieu du *qadâ'* qui porte son nom. L'actuelle circonscription couvre une bonne partie de la vallée du Jourdain. Sa population a subi toutes les conséquences des guerres de 1948 et de 1967. Lors de la création de l'État d'Israël, en effet, elle reçut un des afflux les plus importants en Cisjordanie. Les réfugiés furent installés à Jéricho, dans le village d'Al-°Awjâ et dans 3 immenses camps, Al-Nuway°ma, °Ayn Al-Sultân et °Aqabat Jabr. Des semi-nomades de la région de Bîr Sab° trouvaient également refuge dans cette région à l'écosystème comparable à celui du Néguev, telles les populations de Zbaydât<sup>2</sup>. De 1948 à 1967, plus de 85 % des habitants de la région étaient ainsi des réfugiés.
- 3 D'intenses bombardements menés en 1967 sur toute la région par l'aviation israélienne conduisirent la majorité de ces réfugiés à quitter une fois encore leurs biens. Le camp d'Al-Nuway°ma fut totalement évacué et ceux de °Ayn Al-Sultân et °Aqabat Jabr perdirent l'immense majorité de leurs habitants, réinstallés dans de nouveaux camps en Jordanie. Les villages de Jiftlik et de Makhrûq, situés plus au nord, furent totalement rasés et leurs habitants traversèrent eux aussi le Jourdain. Une partie de Zbaydât fut également détruite.
- 4 Après la guerre, les confiscations de terres, la création de zones militaires fermées, la destruction de bâtiments ou encore l'assèchement de puits artésiens prirent le relais pour l'expulsion des fermiers palestiniens et la construction, le long de la vallée, des 17 colonies israéliennes.

- 5 La municipalité de Jéricho, avec ses 6 116 inscrits dans 9 bureaux, constituait l'ensemble démographique le plus important pesant pour 47,4 % du corps électoral.
- 6 Les anciens camps, quasi vidés en 1967, abritent aujourd'hui des populations mêlées, réfugiés et bédouins, mais aussi autochtones originaires des villages qui avaient accueilli ces camps. °Aqabat Jabr compte également un certain nombre de "returnees" parmi les plus pauvres<sup>3</sup>. Ces 4 camps, avec 4 544 inscrits, comptaient pour 35,2 % de l'ensemble. Situé au sud de la ville de Jéricho, le camp de °Aqabat Jabr, le plus important de Cisjordanie avant 1967 avec ses 45 000 habitants, comptait 2 241 inscrits dans 3 bureaux (17,4 %). À °Ayn Al-Sultân, situé au nord-est de Jéricho et habité par 35 000 réfugiés en 1967, 469 électeurs s'étaient inscrits dans 1 bureau. Les 25 000 habitants du camp d'Al-Nuwaycma, dans les immédiats environs nord de Jéricho, passèrent tous outre Jourdain en 1967. L'ancien camp et le village comptaient en 1996 595 inscrits. Plus petits et situés plus au nord encore, village et camp d'Al-°Awjâ abritaient 1 239 inscrits dans 2 bureaux en 1996. Ils rassemblaient quelque 10 000 habitants en 1967.
- 7 Les villages, enfin, avec 2 246 inscrits dans 7 bureaux pesaient pour 17,4 % du corps électoral. À l'instar des autres agglomérations, les villages, comme il a déjà été souligné, abritent des populations extrêmement mêlées, autochtones mais aussi réfugiés, villageois ou bédouins.

## Les candidats

- 8 La circonscription disposait d'un siège musulman pour lequel 6 candidats sont entrés en lice dont 2 sous étiquette politique. Personnalité d'envergure nationale depuis son insertion dans la délégation de Madrid, Sâ'ib °Urayqât appartient à la famille qui a traditionnellement exercé depuis Abû Dîs le pouvoir sur la *nâhiyya* d'Al-Wâdiyya. Bédouin Huwaytât, son clan, comme bien d'autres grandes *hamûla*-s de Jérusalem ou de Râmallâh, avait fait de Jéricho ses quartiers d'hiver. Yasser Arafat avait promu cet universitaire de profession "ministre" des Collectivités locales, en charge à ce titre de l'organisation de ces élections. C'est aussi l'un des principaux interlocuteurs des Israéliens dans les négociations en cours. Parfois désigné comme le "pro-consul de Jéricho", son investiture par Fath ne laissait guère de place au doute. Lors d'une réunion tenue le 8 décembre 1995, pourtant, alors que militants et cadres du mouvement étaient censés débattre de l'identité du candidat à investir, son nom fut avancé comme déjà adopté par Yasser Arafat. Bon nombre de membres de Fath quittèrent alors la salle en signe de protestation<sup>4</sup>.
- 9 Sâ'ib se trouvait concurrencé par un cousin, Da'ûd °Urayqât, membre du Comité Central du PPP et investi par lui. Banni dès le début de l'occupation et résidant à Damas, il a longtemps occupé une place fondamentale dans l'appareil du parti avant de revenir récemment en Palestine.
- 10 Les 4 autres candidats se présentaient comme indépendants. Deux d'entre eux étaient des réfugiés venus de Jérusalem et sa région, Nâdhif °Abduh, un homme d'affaires, et Yûsuf Mrâr, un avocat (originaire de °Ayn Kârim). Les autres étaient autochtones. Le pharmacien Ibrâhîm Bâlû appartient aux Jalâyta, l'une des 6 grandes °*achîra*-s de Jéricho. L'avocat Mahmûd °Utayfât, ancien banni en 1969, est quant à lui originaire du village d'Al-°Awjâ.

- 11 La gauche manifestait ainsi sa présence avec le candidat PPP Da'ûd 'Urayqât, et les indépendants Nâdhîf 'Abduh et Yûsuf Mrâr. FPLP et FDLP se trouvaient absents comme la tendance islamique, tous 3 pourtant représentés dans le conseil municipal mis en place en août 1994 mais auto-dissous en février 1995.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 12 De façon générale, comme à Hébron et Râmallâh, plusieurs des organes d'observation ont fait état d'irrégularités plus nombreuses qu'ailleurs en Cisjordanie, suffisamment nombreuses en tout cas pour que LAWE appelle à l'organisation de nouvelles élections dans la circonscription<sup>5</sup>.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Jéricho	6116	47.4%	5278	49.4%	86.3%	92,7% - 82,4%	4998
Ruraux	2246	17.4%	1993	18.7%	88.7%	101,6% - 79,4%	1887
Réfugiés des camps	4544	35.2%	3412	31.9%	75.1%	91% - 52,5%	3231
Circonscription	12906	100%	10682	100%	82.8%	101,6% - 52,5%	10116

	Candidats		Elus		Coëff. remplissage		Voix Conseil
Jéricho	5	83.3%	1	100.0%	102.0%	103,5% - 99,1%	5098
Ruraux	1	16.7%	0	0.0%	99.8%	102,2% - 97,7%	1884
Réfugiés des camps	0	0.0%	0	0.0%	100.2%	103% - 98%	3239
Circonscription	6	100%	1	100%	101.0%	103,5% - 97,7%	10221

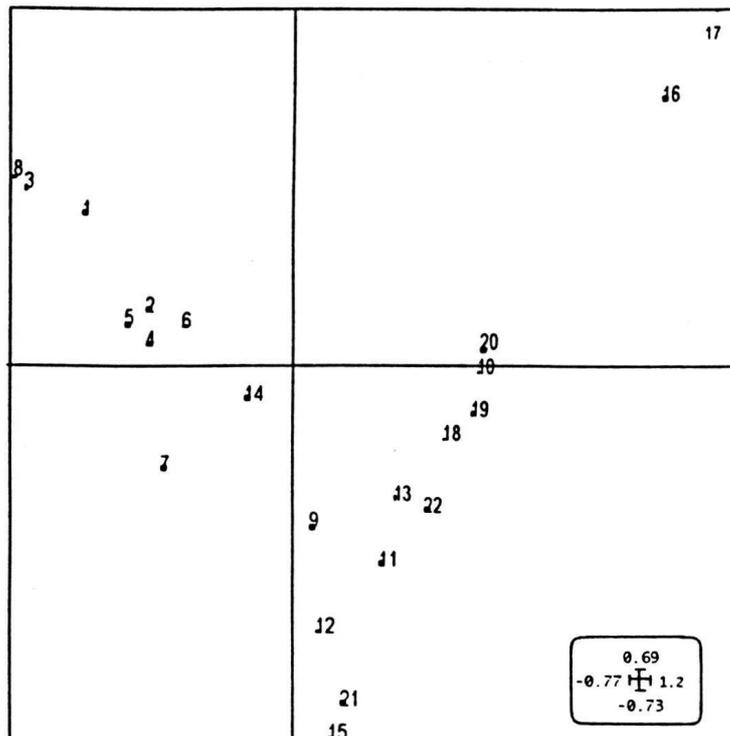
- 13 En l'absence de données exactes sur le nombre de votants, il est impossible de déterminer si le taux de participation de 101,6 % relevé dans le bureau 21 (Marj Ni'ama, 209 inscrits) renvoie à un réel problème. De façon générale, les villages se sont mobilisés (88,7 %) plus que la ville (86,3 %) et surtout plus que les camps (75,1 %). Ce dernier chiffre cependant doit être relativisé car principalement dû au bureau 14 ('Aqabat Jabr) où 592 seulement des 1 128 inscrits (52,5 %) se seraient déplacés. Ce bureau mis à part, les autres bureaux des camps ont voté à 82,5 %.
- 14 À l'instar des autres circonscriptions dotées d'un scrutin uninominal, les coefficients de remplissage des bulletins de vote pour l'élection du Conseil, basés sur le nombre de suffrages accordés à Yasser Arafat et Samîha Khalîl, dépassent les 100 % dans bien des bureaux.
- 15 Le bureau 12 (Zbaydât) partage avec les bureaux 17 (Tûlkarm) et 78 ('Akâba) de Tûlkarm et le bureau 216 (Al-Zawâyyidîn) d'Hébron de n'avoir accordé aucun de ses suffrages à Samîha Khalîl.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat			Samîha Khalîl		
Jéricho	5278	4998	4569	86.6%	89,7% - 84,4%	429	8.1%	10,3% - 5%
Ruraux	1993	1887	1814	91.0%	94,7% - 86,4%	73	3.7%	8,3% - 0,0%
Réfugiés des camps	3412	3231	3057	89.6%	92,2% - 86,6%	174	5.1%	8,1% - 2,5%
Circonscription	10682	10116	9440	88.4%	94,7% - 84,4%	676	6.3%	10,3% - 0,0%

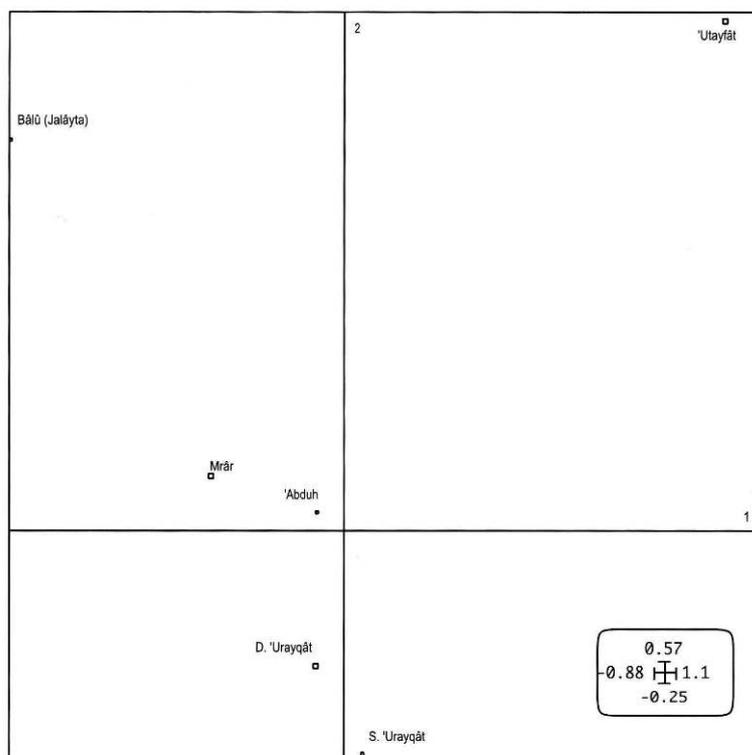
- 16 Le scrutin pour le Conseil, sans surprise, donne une victoire écrasante à Sâ'ib 'Urayqât doté de 58,9 % des suffrages. 18 des 22 bureaux de vote lui accordent la 1<sup>ère</sup> place avec des scores variant de 95 % (Zbaydât) à 46,9 %. Al-'Awjâ, tout en lui offrant une 2<sup>e</sup> place, lui préfère Mahmûd 'Utayfât, le fils du pays. Les bureaux 3 et 8 de Jéricho, qui lui accordent également la 2<sup>e</sup> place, donnent quant à eux la victoire à Ibrâhîm Bâlû Jalâyta. Aucun des 3 autres candidats n'obtient de score significatif. Chaykh Da'ûd 'Urayqât échoue ainsi à drainer ne serait-ce qu'une partie des voix de sa *hamûla* face à son éminent cousin.

### La carte des solidarités

- 17 En dépit de l'aspect massif des suffrages accordés dans la quasi totalité des bureaux de vote à Sâ'ib 'Urayqât, des différences interviennent que l'analyse factorielle met bien en valeur. L'axe 1<sup>er</sup> oppose ainsi très clairement la cité (bureaux 1 à 9, seul ce dernier faisant légère exception), placée dans sa partie négative, à l'ensemble des villages groupés dans sa partie positive, les camps de 'Aqabat Jabr (bureaux 13 à 15) et d'Al-Nuwayc'ma (bureau 22) occupant une position médiane. Par leur votes favorables à Ibrâhîm Bâlû, les bureaux 3 et 8 de Jéricho, bien qu'intégrés dans le nuage de la ville, se retrouvent rejetés à l'extrême négatif de l'axe 1<sup>er</sup> et l'extrême positif de l'axe 2<sup>e</sup>. Al-'Awjâ affiche également sa particularité liée au vote favorable à 'Utayfât. Bien que partageant avec les autres villages la partie positive de l'axe 1<sup>er</sup>, il se retrouve ainsi rejeté à l'extrême positif de l'axe loin de ces derniers qui se partagent sa partie négative.
- 18 L'analyse factorielle souligne également la distance entre l'autochtone Jalâyta, dont le vote s'inscrit dans celui de la ville, et les bédouins 'Urayqât, dont les suffrages renvoient à ceux des villages.



Bethléem : Typologie des suffrages exprimés dans chaque bureau



« Jéricho : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat ».

## Le renouvellement de la représentation

- 19 En se donnant pour représentant Sâ'ib 'Urayqât, la circonscription a témoigné d'un vote qui constitue l'exemple type de la quête d'une conjugaison entre l'héritage familial et l'insertion au plus haut niveau dans le pouvoir d'aujourd'hui. En confiant cette représentation à un membre d'une famille bédouine venue d'outre Jourdain via Abû Dîs, la ville n'a plus cherché à placer l'un des siens. Une telle réalité renvoie sans doute tant à l'extrême diversité interne à la population de Jéricho qu'à la réussite de l'enracinement local de ces grandes familles venues de Jérusalem ou d'ailleurs depuis près d'un siècle. Un Kâmil 'Urayqât, d'ailleurs, avait occupé à 7 reprises un siège de député à Amman.

'Abduh, Nadhîf Riyâd Nadhîf	Ind.	? PPP	Jéricho	R	Hom. Aff.
Bâlû, Ibrâhîm Mûsâ (Jalâyta)	Ind.	Fath	Jéricho	N	Pharmacien
Mrâr, Yûsuf 'Alî Yûsuf	Ind.	Gauch.	Jéricho	R	Avocat
'Urayqât, Da'ûd 'Alî Mahmûd	PPP	PPP **	Jéricho/D	N	Politique
<b>'Urayqât, Sâ'ib Muhammad Sâlih</b>	Fath	Fath **	Jéricho	N	AP/Ministre/Universitaire
'Utayfât, Mahmûd Muhammad Hammâd	Ind.	Ind.	'Awjâ/D	N	Avocat

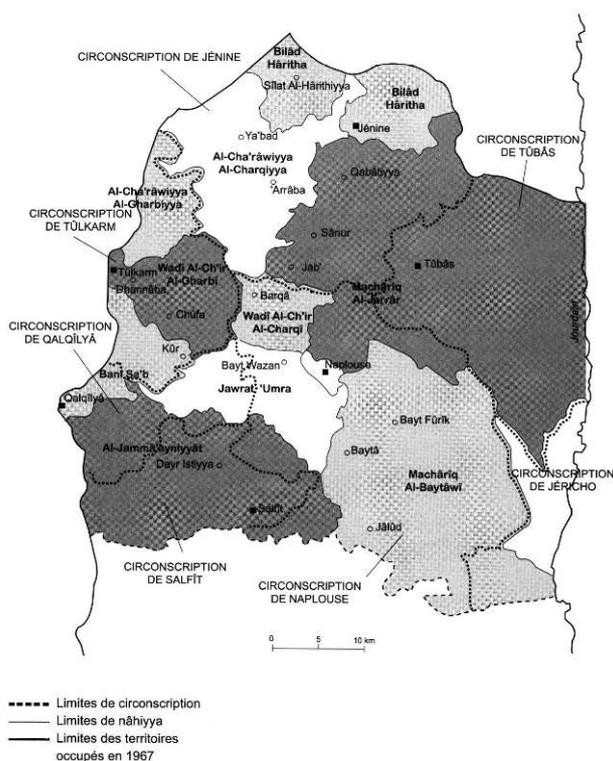
			Circonscription			Jéricho			Villages			Camps		
<b>S.'Urayqât</b>	Fath	J	6291	1	58.9%	1	51.7%	43.4%	1	72.5%	22.:	1	62.0%	33.6%
'Utayfât	Ind.	V	1359	3	12.7%	3	4.3%	16.6%	2	11.4%	16.7%	2	26.6%	66.7%
Bâlû	Ind.	J	1819	2	17.0%	2	31.9%	92.5%	3	4.3%	4.7%	4	1.5%	2.8%
D.'Urayqât	PPP	J	249	6	2.3%	6	2.9%	61.8%	4	3.2%	25.3%	6	0.9%	12.9%
'Abduh	Ind.	J	254	4	2.4%	4	2.5%	52.0%	5	1.9%	15.0%	3	2.5%	33.1%
Mrâr	Ind.	J	249	5	2.3%	5	3.3%	69.9%	6	1.3%	10.4%	5	1.4%	19.7%
Voix			10221					49.9%			18.4%			31.7%
Inscrits			12906					47.4%			17.4%			35.2%
Votants			10682					49.4%			18.7%			31.9%

			'Aqabat Jabr			'Awjâ		
<b>S.'Urayqât</b>	J		1	69.7%	16.3%	2	40.8%	6.4%
'Utayfât	V		2	14.5%	15.7%	1	53.4%	38.9%
Jalâyta	J		5	1.7%	1.4%	5	0.5%	0.3%
D.'Urayqât	J		6	0.9%	5.2%	3	1.1%	4.4%
'Abduh	J		3	5.0%	28.7%	6	0.3%	1.2%
Mrâr	J		4	2.2%	12.9%	4	0.7%	2.8%
Voix					13.5%			9.4%
Inscrits					17.4%			9.6%
Votants					13.8%			9.3%

## NOTES

1. DABBÂGH, VIII/2 : 526-579 ; Marcî, Sd. ; MUSALLAM, 1997.
2. Tamari & Giacaman, 1997.
3. QUDSIYYA, 1990 : 130-140.
4. *Al-Nahâr*, 09/12/95.
5. LAWE, 1996; 6.

# Naplouze



Le Jabal Nâblus et ses circonscriptions

## LA CIRCONSCRIPTION

### Le Jabal Nâblus

- 1 Le Jabal Nâblus a longtemps constitué un tout distinct des autres régions de Palestine. Sa topographie montagneuse et la solidarité de ses habitants manifestée de façon récurrente à l'égard de l'extérieur lui ont assuré une autonomie réelle non seulement au niveau régional mais également vis-à-vis du pouvoir central. Il possède des frontières naturelles tant à l'ouest avec la Méditerranée, qu'à l'est avec la Mer morte ou encore au nord avec la

plaine du Marj Al-<sup>c</sup>Amir. Au sud, en revanche, rien ne le sépare du Jabal Al-Quds. Si la ligne habituelle de partage est matérialisée aujourd'hui encore par les limites du gouvernorat de Râmallâh, certains villages proches de cette ligne ont relevé d'un Jabal ou d'un autre selon les époques. Des villages comme Al-Mughaymar, Rantîs ou Luban Al-Charqîyya, aujourd'hui intégrés à la circonscription de Râmallâh, ont par exemple pendant longtemps appartenu à des *nâhiyya*-s du Jabal Nâblus. La frontière de l'est a elle-même été franchie à partir de 1868-1869, quand le *qadâ'* de Naplouse a intégré des terres situées outre Jourdain, prenant alors le nom de *qadâ'* de Naplouse et Balqâ'<sup>1</sup>.

- 2 La circonscription d'aujourd'hui reprend à quelques différences près les limites de la *muhâfaza* tracées à l'époque jordanienne d'où ont été soustraits les villages destinés à constituer les circonscriptions de Tûbâs et de Salfît. La *muhâfaza* ne couvrait elle-même qu'une partie du Jabal Nâblus traditionnel qui, outre Naplouse, comprenait les actuelles circonscriptions de Jénine, Tûlkarm, Tûbâs, Salfît et Qalqîlyâ pour la partie ayant échappé à la souveraineté israélienne en 1948<sup>2</sup>.
- 3 De l'arrivée des Ottomans en 1516 jusqu'en 1849/50 le Jabal Nâblus a été administrativement rattaché à la province de Damas (comme c'était déjà le cas auparavant avec les Mamelouks) avant de passer dans la juridiction de Sidon puis, à partir de 1887-1888, dans celle de Beyrouth. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant, le pouvoir s'exerçait de *facto* depuis Acre. Le Jabal Nâblus ne sera ainsi intégré dans un ensemble proprement palestinien qu'avec le Mandat britannique. Le *mutasallim* en charge du Jabal résidait à Naplouse. Comme chacun des *chaykhs* de *nâhiyya*-s, il était directement assujéti au gouverneur ottoman de Damas, Sidon ou Beyrouth.
- 4 Ainsi dominé par des familles citadines et rurales dotées de pouvoirs territorialisés relativement autonomes entre elles et vis-à-vis du pouvoir central, le Jabal Nâblus connaît néanmoins depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle un processus d'intégration sociale et économique entre la ville et les campagnes même si les tensions internes au Jabal ont tendance à être vécues en termes de rivalités entre ces 2 ensembles. Telle a été souvent exprimée par exemple la lutte fratricide qui ensanglante la région entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Si les Tûqân se voyaient qualifiés de citadins<sup>3</sup> et les Jarrâr de ruraux<sup>4</sup>, chacun des 2 camps possédait pourtant des affidés dans la ville comme dans les campagnes.

## La ville de Naplouse

- 5 Depuis la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, la ville de Naplouse, dominée par un groupe relativement stable de familles, était parvenue à exercer une certaine suprématie sur l'ensemble des villages, emprise accrue avec l'industrialisation. Sur ce noyau de grandes familles installées dans la région à la suite de l'expédition ottomane de 1657 viendront se greffer de nouvelles *hamûla*-s à l'occasion de l'occupation égyptienne puis de l'industrialisation. Naplouse, en effet, devient au XIX<sup>e</sup> siècle un centre manufacturier réputé dans le textile (coton) puis la savonnerie. À l'instar des grandes cités de la région, chacun des clans les plus importants voyait ses réseaux de solidarité inscrits dans la géographie dans la ville. Pendant très longtemps, par exemple, les quartiers est relevaient de l'aire Nimr quand l'ouest obéissait aux Tûqân.
- 6 Avec ses 47 026 inscrits dans 75 bureaux, Naplouse rassemblait en janvier 1996 42,1 % du corps électoral de la circonscription.

## Les villages

- 7 Avec 52 487 inscrits dans 87 bureaux, les villages constituaient l'ensemble démographique le plus important soit 47 % du corps électoral. Ils s'étendent sur les terres de 5 anciennes *nâhiyya*-s.
- 8 Seule d'entre elles à avoir été entièrement intégrée dans la circonscription d'aujourd'hui, Machârîq Al-Baytâwî est située au sud-est de la ville de Naplouse et abritait 20,9 % du corps électoral avec ses 23 293 inscrits dans 38 bureaux<sup>5</sup>. Son nom lui fut donné au XIX<sup>e</sup> siècle par les Al Al-Hâjj Muhammad qui désignèrent ainsi les villages situés aux alentours de leur "siège" d'alors, Baytâ (2 473 inscrits en 1996). Cette *nâhiyya* n'a pourtant que rarement connu un pouvoir unifié même si elle a longtemps porté les noms de Machârîq Dâr Al-Hâjj Muhammad ou encore de *nâhiyya* du Chaykh Mansûr. Chaque village, en effet, ou groupe de villages se trouvait contrôlé ou disputé par des *hamûla*-s locales ou citadines. Toute sa partie nord, par exemple, a longtemps été placée sous la domination des Tûqân de Naplouse jusqu'à son éclatement au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec la guerre civile<sup>6</sup>. Seigneurs de Bayt Fûrik (2 993 inscrits), les Al Al-Hâjj Muhammad se disputaient la région avec les Banî Chamsa ('Adîlî), alliés des Tûqân et maîtres de Baytâ, tout comme les Duwaykât à d'autres époques, quand les Mansûr, branche des Al Al-Hâjj Muhammad, régnaient autour de Jâlûd (999 inscrits)<sup>7</sup>.
- 9 L'ensemble des autres *nâhiyya*-s constitutives du Jabal Nâblus traditionnel se trouvent aujourd'hui démembrées entre les nouvelles unités administratives.
- 10 Le partage entre Naplouse et Qalqîlyâ des villages de la *nâhiyya* de Jawrat 'Umra située à l'ouest de Naplouse ne remonte qu'à l'époque jordanienne<sup>8</sup>. Sa partie intégrée à la circonscription de Naplouse comptait pour 10,3 % du corps électoral avec ses 11 529 inscrits dans 20 bureaux<sup>9</sup>. L'ancienne *machaykha*, située à Bayt Wazan où se dresse le palais des Qâsim Al-Ahmad venus d'outre Jourdain au XVII<sup>e</sup> siècle, se trouve aujourd'hui dans la circonscription de Naplouse. Les Qâsim Al-Ahmad ont pendant très longtemps établi une alliance avec les Nimr de Naplouse. D'abord chaykhs de la *nâhiyya* d'Al-Jammâ'îniyyât, ils parviennent à s'imposer à Naplouse et dans la Jawrat 'Umra à la suite de l'occupation égyptienne.
- 11 Partagée avec les circonscriptions de Salfît et de Qalqîlyâ, la *nâhiyya* d'Al-Jammâ'îniyyât<sup>10</sup> située au sud-ouest de Naplouse ne possède dans la circonscription que 3 villages, où 3 849 électeurs s'étaient inscrits dans 7 bureaux soit seulement 3,4 % du total.
- 12 Jawrat 'Umra, Machârîq Al-Baytâwî et Al-Jammâ'îniyyât formaient avant l'expédition ottomane de 1657 une seule entité héritée des Mamelouks, le Jabal Al-Qiblâ. À l'inverse, Al-Jammâ'îniyyât a été divisée en 2 à certaines époques. Tandis que sa partie orientale se trouvait sous le contrôle des Qâsim Al-Ahmad dont les places fortes se situaient à Bayt Wazan (aujourd'hui dans la circonscription de Naplouse dans Jawrat 'Umra) et Dayr Istiyya (aujourd'hui dans la circonscription de Salfît), sa partie occidentale était contrôlée par les Ryyân à partir de leur forteresse de Majdal Yâba (région de Ramla aujourd'hui en Israël). Ces 2 clans appartenaient à la même tribu des Banî Ghâzî venue de Transjordanie au XVII<sup>e</sup> siècle.
- 13 La division du Wâdî Al-Ch'îr (la vallée de l'orge) entre le *qadâ'* de Naplouse et celui de Tûlkarm remonte quant à elle au XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à cette époque, la vallée constituait un tout qui relevait de l'orbe des Tûqân de Naplouse. Ces derniers, pour y remplacer les 'Atâ'

ita, y avaient installé les Banî Sayf émigrés de Tripoli d'Orient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Membres de cette *achfra*, les Barqâwî avaient alors hérité de la fonction de chaykh de la *nâhiyya* et l'exerçaient depuis Barqâ (1 492 inscrits). Venu du Hijâz vers le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Hayf (ou Ahfat) s'étaient quant à eux alliés avec les *Abd Al-Hâdî*. Avec leur aide, ils chassèrent les Barqâwî de Barqâ au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La vallée fut ainsi scindée en 2, une coupure ensuite entérinée par les nouveaux découpages administratifs centraux. Tandis que Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>r Al-Gharbî obéissait aux Barqâwî dorénavant installés à Chûfa et Dhannâba, 2 villages aujourd'hui quasi intégrés à Tûlkarm, Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr Al-Charqî restait soumis aux Ahfât. La *machaykha* fut alors transférée à Sabastiyya avec la famille Al-Kâyid pour *chaykh al-nâhiyya*<sup>11</sup>. Sa partie orientale, Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr Al-Charqî, est aujourd'hui entièrement intégrée à la circonscription de Naplouse<sup>12</sup>. Ses 7 268 inscrits dans 13 bureaux constituaient 6,5 % du corps électoral.

- 14 Machârîq Al-Jarrâr, enfin, située au nord-est de Naplouse se trouve aujourd'hui partagée entre les circonscriptions de Naplouse, Jénine où se trouve la majorité de ses villages, et Tûbâs<sup>13</sup>. Ses 6 548 inscrits dans 9 bureaux de la circonscription de Naplouse ne comptaient que pour 5,9 % du corps électoral. Avec Cha<sup>c</sup>râwiyya (aujourd'hui partagée entre les circonscriptions de Tûlkarm et de Jénine, d'une part, et Israël, d'autre part), Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr et Machârîq Al-Jarrâr formaient une seule entité sous les Mamelouks et au début de l'Empire ottoman, le Jabal Al-Châmî.

## Les camps de réfugiés

- 15 La circonscription comptait également 3 camps qui rassemblaient 12 138 inscrits dans 14 bureaux soit 10,9 % du total<sup>14</sup>. Le plus important d'entre eux, Al-Balâta (6 045 inscrits, 5,4 %), jouxte la ville de Naplouse au sud-est. Celui de *Askar* (4 402 inscrits si l'on inclut l'ancien village, 3,9 %) se situe non loin de Balâta un peu plus au nord soit à l'est de la ville, tous 2 installés sur des terres de l'ancienne *nâhiyya* de Machârîq Al-Baytâwî. Le plus petit des 3, *ʿAyn Bayt Al-Mâ'* (encore nommé "Numéro 1") (1 691 inscrits, 1,5 %) se situe quant à lui à l'ouest de la ville, sur la route de Tûlkarm, sur des terres de l'ancienne Jawrat *ʿUrnra*<sup>15</sup>. Les habitants de ces camps proviennent en majorité de villages de la région de Jaffa, Haïfa et Acre.
- 16 Seul cas de ce genre, la circonscription vit ses limites avec celle de Tûbâs retouchées à une semaine seulement de la date du scrutin. La Commission Centrale des élections annonça en effet le 11 janvier sa décision de rattacher à Naplouse les 750 inscrits de Wâdî Al-Fâri<sup>c</sup>a jusque là inscrits dans la circonscription de Tûbâs. Cette décision, prise à la demande d'une partie des habitants de cette vallée assure la Commission, suscita la condamnation de Dhiyâ' Abû Khîzrân, candidat dans la circonscription de Tûbâs et originaire de Wâdî Al-Fâri<sup>c</sup>a, tout comme celle des électeurs du village qui menacèrent de boycotter le scrutin<sup>16</sup>. La décision fut ensuite annulée par le tribunal spécial des élections<sup>17</sup>.

## LES CANDIDATS

- 17 En dépit de son poids démographique, Naplouse n'obtint, dans un premier temps, que 7 sièges. Afin de réserver 1 siège à la représentation des Samaritains, la Loi électorale du 7 décembre 1995, d'un commun accord israélo-palestinien, porta le chiffre à 8. La toute petite communauté chrétienne de la ville<sup>18</sup> ne bénéficiait quant à elle d'aucun siège. Cette décision néanmoins ne résorba pas la sous-représentation de la région. Début janvier

1996, une quinzaine de candidats, pour la plupart indépendants, se rassemblèrent derrière Ma'âdh Al-Nâbulî, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville, pour réclamer sous la menace d'un retrait collectif l'augmentation du nombre de sièges<sup>19</sup>. La Commission Centrale des élections imputa cette injustice aux données démographiques israéliennes sur lesquelles aurait été faite la répartition des sièges. Impuissante à l'amender si tardivement, assura son président, la Commission reverrait cette répartition pour les prochaines élections.

- 18 Cinquante-deux candidats se disputaient les 7 sièges musulmans et 3 le siège samaritain. Sur ces 55 candidats, 21 (dont le candidat samaritain investi par Fath) se présentaient dans des listes tandis que 3 autres, enregistrés comme indépendants, menaient ensuite campagne sous la bannière du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique de Haydar 'Abd Al-Châfi.

### La liste Fath et sa mouvance

- 19 Seul à proposer au choix des électeurs une liste complète de candidats aux 8 sièges à pourvoir, Fath a eu bien des difficultés à faire son choix. Dès le début novembre, Amîn Maqbûl, secrétaire du mouvement pour la *muhâfaza*, annonçait l'organisation d'élections primaires dans le cadre d'assemblées populaires<sup>20</sup>. Les comités Fath des 3 camps, semblait-il, ont alors tenu de telles élections mais aucun détail n'a filtré<sup>21</sup>. La grogne, de toutes façons, était déjà répandue dans plusieurs cercles du mouvement. L'un des cadres locaux, Abû 'Allâm Jarrâr, par exemple annonça son refus de présenter sa candidature en signe de protestation devant la multiplication des candidatures de personnalités issues du mouvement<sup>22</sup>. Début décembre, en effet, 59 membres de Fath ou proches du mouvement demeuraient encore en lice. Pour couper court à cette contestation et tenter de définir une liste officielle, plusieurs réunions se tinrent alors entre les hauts responsables de Fath pour la région, le gouverneur de Naplouse, le général Mahmûd Al-'Alûl, un membre du Comité Central du mouvement, Sakhr Habach, et le général Ismâ'îl Jabr, chef des forces de la Sécurité nationale.
- 20 Une élection fut enfin organisée le 8 décembre au terme de laquelle 14 noms furent retenus pour être soumis au choix définitif de Yasser Arafat. Le quota samaritain ne semble pas y avoir été pris en compte<sup>23</sup>. En termes d'origine et d'attaches géographiques, les résultats de ces primaires témoignent d'un bouleversement complet des équilibres jusque là observés dans la circonscription. Avec 4 candidats proposés à l'investiture (Kâmil Al-Afghânî, Husâm Khadr, Jihâd Al-Msaymî et Dalâl Salâma), les camps de Balâta et de 'Ayn se taillaient la part du lion. La ville de Naplouse, avec 7 élus (Ghassân Al-Chak'a, 'Adnân Al-Dib'î, Wâ'il Al-Habach, Sâmih Kan'ân, Ghassan Al-Masrî, MâhirAl-Masrî et 'Imâd Ya'îch), obtenait également une part supérieure à son poids démographique réel. Les villages, en revanche, figuraient comme les grands perdants. Trois élus seulement (Muhammad 'Abid, Khayr Al-Dîn Barham et Fâyiz Zaydân) provenaient, en effet, des campagnes. Mais Barham, originaire de Tûbâs (qui ne relève pas de la circonscription), habite Naplouse de longue date tandis que Fâyiz Zaydân, originaire de Till, est un "returnee" qui réside à Gaza. Porte-parole de la colère des villages devant pareil traitement, chaykh Tâyil Faraj, responsable du secteur rural au sein du mouvement, réclama de Yasser Arafat l'annulation des résultats du scrutin qu'avaient d'ailleurs boycotté les représentants des villages en signe de contestation de malversations supposées dans l'établissement des listes des membres du mouvement habilités à voter<sup>24</sup>.

- 21 Le déséquilibre sociologique manifesté par ces primaires traduit, en réalité, les clivages générationnels et politiques. Les élus réfugiés des camps, en effet, sont tous des jeunes issus de l'intifada<sup>25</sup>. Husâm Khadr, ancien membre du CNU et maintenant directeur général dans un "ministère" de l'Autorité, et le colonel Jihâd Al-Msaymî, chef de la police criminelle de Naplouse, ont été bannis par Israël comme Ghassân Al-Masrî. Dalâl Salâma, dans les comités de femmes, et Kâmil Al-Afghânî, dans les comités populaires, ont également eu des responsabilités durant l'intifada. La génération des 30 ans dotée d'un passé militaire n'a pas été oubliée non plus. 'Imâd Ya'îch, aujourd'hui directeur général au "ministère" du Tourisme, avait participé à l'attentat de Lidd en 1972 à la suite duquel il avait été arrêté et n'avait tenu sa libération qu'à l'échange de prisonniers de 1985. Muhammad 'Abid a lui aussi effectué une douzaine d'années de détention tout comme Sâmih Kan'ân. Les grandes familles de l'*establishment* nabulsi, pour leur part, pouvaient s'estimer bien représentées : les Masrî avec Mâhir, grand industriel huilier et frère de Tâhir, ancien président du Conseil jordanien ; les Chak'a avec Ghassân, le maire nommé ; les Kan'ân avec Sâmih, un ancien du FPLP et des groupes armés de Fath intégré à la délégation palestinienne à Washington, devenu officier de la Sécurité préventive ; et les Ya'îch avec 'Imâd. Les Tûqân, en revanche, faute de figure charismatique, étaient toujours absents de la scène politique qu'ils avaient quittée depuis de nombreuses années déjà.
- 22 Les villages, longtemps dominés par la ville et demeurés dans l'orbe pro-jordanienne, payaient ainsi leur retard à s'ériger en acteur régional.
- 23 Ces primaires, représentatives tout compte fait de la réalité de Fath dans la région, ont manifestement fait la part belle aux membres de la structure institutionnelle du mouvement. Dalâl Salâma et 'Imâd Ya'îch, en effet, appartiennent à son Haut Comité tandis que Fâyiz Zaydân siège à son Conseil Révolutionnaire. Amîn Maqbûl, en revanche, secrétaire régional, ne figure pas parmi les élus de ces primaires.
- 24 La liste définitive des candidats investis par Fath ne redresse guère l'injustice ressentie par les ruraux puisque sur les 7 sièges musulmans à pourvoir ne figurent que 2 candidats issus des villages. Fâyiz Zaydân, élu lors des primaires, reçoit l'adoubement de Yasser Arafat qui inclut dans la liste finale un autre rural absent des élus des primaires, le colonel Sirhân Duwaykât, membre de l'une des plus importantes familles de Machârîq Al-Baytâwî. Les camps ne sont plus représentés que par une seule candidate, Dalâl Salâma, tandis que Naplouse maintient sa sur-représentation avec 4 candidats. En dépit de sa décision à investir 2 personnalités non élues lors des primaires, Sirhân Duwaykât et Amîn Maqbûl, Yasser Arafat a choisi de choyer l'appareil de son mouvement puisque seuls Ghassân Al-Chak'a et Mâhir Al-Masrî n'appartiennent officiellement à aucune structure de Fath. Les quinquagénaires de l'*establishment*, Ghassân Al-Chak'a (né en 1943), Fâyiz Zaydân (né en 1945) et Mâhir Al-Masrî (né en 1946) sont ainsi minoritaires face aux cadres plus jeunes de l'appareil, Dalâl Salâma (née en 1966) faisant figure de cadette aux côtés de Amîn Maqbûl (né en 1951), 'Imâd Ya'îch (né en 1955) et Sirhân Duwaykât (né en 1959). Au delà de l'âge, seule l'investiture de Dalâl Salâma, en réalité, et celle d'Amîn Maqbûl, mais dans une moindre mesure, marquaient une rupture avec la tradition du recrutement des élites de la région en termes de milieux sociaux.
- 25 Les choix opérés par Fath pour la constitution de ses listes officielles et l'appel lancé à ses membres non investis à retirer leur candidature ont presque toujours été mal vécus dans les circonscriptions de Cisjordanie comme de Gaza sans néanmoins entraîner de réaction organisée. À Naplouse, en revanche, de fortes critiques ont été portées sur la place

publique tandis que des mécontents du mouvement s'organisaient en liste concurrente au "ticket" officiel. Ainsi Husâm Khadr, directeur général de "ministère", membre du CNP et cadre de Fath ayant participé au CNU, n'hésite-t-il pas à clamer que "la décision du Comité Central constitue une mesure qui affecte les libertés et les mécanismes démocratiques du mouvement"<sup>26</sup>. Avec Muhammad °Abid et Khayr Al-Dîn Barham, comme lui élus des primaires et écartés de la liste officielle, auxquels se joignent Kamâl Abû °Icha et Iyyâd Bâkîr, il maintient sa candidature dans le cadre d'un Bloc Indépendant de la Liberté et de l'Indépendance (*Kutlat Al-Hurriyya wa-l-Istiqlâl Al-Mustaqilla*) (KHIM).

- 26 D'autres exclus de la liste officielle, élus ou non lors des primaires, maintiennent également leur candidature sans toutefois intégrer la liste KHIM. Le comité local de Fath réaffirme quant à lui dans des placards publiés par la presse son acceptation des décisions du Comité Central<sup>27</sup>. Si certains candidats déclarés annoncent alors leur retrait, le nombre de personnalités qui maintiennent leur candidature tout en entretenant de près ou de loin des relations avec le mouvement peut être estimé à au moins une trentaine.

## Les autres listes

- 27 Pour faire pièce à cette omniprésence de Fath, 3 listes regroupaient des oppositions dites "de gauche". Tandis que le Baath pro-syrien, traditionnellement bien implanté à Naplouse et incarné par le maire destitué par Israël, Bassâm Al-Chak°a, annonçait son boycott de l'élection<sup>28</sup>, le Baath pro-irakien présentait la candidature de son secrétaire général, Jamâl Al-Bustâmî. Dans les 2 cas, le Baath se trouve ainsi dirigé par des membres des plus éminentes *hamûla*-s de la cité. Bassâm Al-Chak°a appartient à une famille de grainetiers qui a fait fortune à Naplouse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle seulement. C'est le cousin d'une des grandes figures Fath de la ville, Ghassân, qui, après le bref intermède de Zâfir Al-Masrî, lui a succédé à la mairie d'où il avait été exclu par les Israéliens. Jamâl Al-Bustâmî appartient à une famille qui a donné de très nombreux ulémas à la cité dans laquelle ils sont connus depuis au moins le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 28 La mouvance communiste se trouvait quant à elle présente sous 2 listes différentes. Le PPP, pour sa part, investissait 4 candidats dont 3 de Naplouse. Au côté de l'un de ses dirigeants nationaux, °Adil Zahrân, figuraient des *leaders* associatifs et syndicaux, Samar Hawwâch, responsable des comités de femmes, Walîd Aghbar, responsable syndical régional, et Fâris Nasâsara, le seul rural d'origine. Les camps étaient ainsi absents. L'un des cadres du parti dont le nom avait souvent été avancé parmi les candidats potentiels, °Atif Sa°d, représentant de Reuters à Naplouse, renonça à se présenter après avoir indiqué qu'il allait présenter une candidature individuelle refusant de laisser cette décision entre des mains partisans<sup>29</sup>.
- 29 Les communistes traditionnels, qui avaient conservé leur appellation de Parti Communiste Palestinien en refusant de se transformer en PPP en 1982, étaient également présents avec 3 candidats, Bâsim Chqayr, Ismâ°îl Al-Khatîb et °Isâm Al-Nâbulî, enregistrés sous l'étiquette de Bloc National Indépendant (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Mustaqilla*). Tous citoyens, ils soulignaient une fois encore la difficulté du communisme à s'enraciner non seulement dans les campagnes mais aussi et surtout dans les camps.
- 30 Par ailleurs, bien qu'officiellement enregistrés comme indépendants, 3 candidats (Sahâb Châhîn, °Abd Al-Qâdir °Alî et Hasûn Al-Dâbîk) défendaient les positions du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique de Haydar °Abd Al-Châfi.

- 31 Aucun candidat, en revanche, ne voyait son image associée au FPLP ni au FDLP ou à Fida sinon Târiq Al-Masrî qui, après avoir fréquenté les rangs du FPLP, aurait rejoint l'organisation de Nâyif Hawatmeh avant de suivre Fida pour ensuite abandonner toute organisation.

## Les pro-jordaniens

- 32 Plus qu'ailleurs en Cisjordanie, Naplouse a traditionnellement polarisé les sentiments pro- ou anti-jordaniens. Le royaume hachémite, cette fois, paraissait néanmoins éloigné des enjeux électoraux. L'opposition anti-hachémite, avec ses 2 forces organisées, Baath (prosyrien) et Parti communiste, se trouvait certes représentée mais s'était résolument engagée dans le jeu nationaliste palestinien. L'*establishment* pro-jordanien, qui avait durant des décennies dominé le jeu des grandes familles tant rurales que citadines, avait pour une grande part assuré son rétablissement au sein de Fath même si la fidélité éternelle à celui-ci pouvait être à tout moment remise en question. Un Husâm ʿAbd Al-Hâdî, par exemple, membre de l'une des plus grandes familles du nord de la Cisjordanie, avait traditionnellement affiché des sentiments pro-jordaniens et, durant toute l'intifada, avait résidé à Amman. Au tout début de l'autonomie, néanmoins, Yasser Arafat lui avait attribué le portefeuille de la Santé. Tahsîn Al-Fâris, pour sa part, avait assuré de longue date la direction de l'Union des Coopératives agricoles, l'une des places fortes pro-hachémites en Cisjordanie. Il avait également siégé à la Chambre jordanienne. Installé à Gaza, Yasser Arafat en a fait l'un de ses conseillers pour les affaires agricoles. Tous 2 avaient pourtant encore tenu, en août 1987, à figurer parmi les quelques centaines de pro-hachémites qui avaient adressé publiquement leurs vœux au roi Hussein à l'occasion de la fête d'Al-Adhâ<sup>30</sup>. Les Masrî, enfin, pilier du soutien aux Hachémites à Naplouse, ont eux aussi "géré" en douceur l'installation de l'Autorité palestinienne. Même si Mâhir a refusé tout poste de responsabilités au sein de l'Autorité, il a néanmoins accepté l'investiture de Fath pour les élections.

## Les islamistes

- 33 Quoique fortement implantée dans la région, la mouvance islamiste ne pouvait se retrouver que dans 2 candidats. Les grandes figures organiques de Hamas à Naplouse, les chaykhs Jamâl Salîm et Jamâl Mansûr, avaient en effet décidé de respecter les consignes de boycott du mouvement de même que se sont abstenues les figures traditionnelles des Frères musulmans, comme Hâmid Al-Baytâwî ou Saʿîd Bilâl. En leur absence, Muʿâwiyya Al-Masrî, médecin du dispensaire de la solidarité islamique de Naplouse, apparaissait comme le seul candidat islamiste. C'était aussi parmi les candidats issus des grandes familles de la ville la seule figure de l'opposition. Originaire de l'ancien village de Balâta, Niʿmân Machâyikh passait quant à lui pour un candidat traditionnel et religieux plus que pour un islamiste avéré.

## La sociologie

- 34 Les seuls 52 candidats musulmans étant considérés, Naplouse avec ses 25 candidats (48,1 %) mais surtout les camps (ʿAskar et Balâta) avec leurs 8 candidats (15,4 %) s'imposaient avec force au-delà de leur poids démographique respectif. Les villages, en

revanche, avec seulement 19 candidats (36,5 %) témoignaient d'une sous-représentation flagrante à l'exception de Machârîq Al-Jarrâr.

- 35 Blessé de l'intifada, Imâd Libâda, président de l'Union Générale des Handicapés Palestiniens, a mené une campagne au niveau national sur les droits à conquérir pour les blessés et handicapés<sup>31</sup>. Le candidat Fida de la liste Fath, °Azmî Chu°aybî, et le candidat Fath chrétien, Ghâzî Hanânyâ, de Râmallâh se sont joints à cette campagne<sup>32</sup>.
- 36 Quatre femmes figuraient parmi les 55 candidats, d'horizons politiques et d'origines familiales diverses<sup>33</sup>. Fath et PPP avaient ainsi investi la responsable régionale de leur organisation féminine, Dalâl Salâma du Comité des Femmes pour le Travail Social (*Lajnat Al-Mar'a li-l-°Amal Al-Ijtimâci*) et Samar Hawwâch du Comité des Femmes au Travail (*Lajnat Al-Mar'a Al-CAmila*). Autre militante des comités de femmes mais cette fois en Jordanie dans les organisations pan-arabes, Sahâb Châhîn, bannie en 1969 et récemment revenue à Naplouse, partageait les positions de Haydar °Abd Al-Châfi. La seule, semble-t-il, à s'être fait connaître par sa profession plus que par ses activités féminines, l'avocate Nihâya Al-Saqâ, avait fait, quant à elle, sa spécialité de la défense des réfugiés de °Askar-Balâta devant les tribunaux militaires israéliens.
- 37 Le seul "returnee" à avoir présenté une candidature, Fâyiz Zaydân, avait bénéficié de l'investiture de Fath. Ingénieur aéronautique devenu directeur de l'Aviation civile au sein de l'Autorité, Fath l'avait investi pour drainer le vote rural. Trois anciens bannis s'étaient également présentés. Sahâb Châhîn, ancienne communiste qui défendait les idées de Haydar °Abd Al-Châfi, avait été bannie dès 1969. Husâm Khadr, candidat sous l'étiquette du KHIM, et Amîn Maqbûl, investi par Fath, appartenaient quant à eux à la génération des cadres de l'intifada.
- 38 De façon intéressante, l'organisation de primaires n'a pas été le seul fait des forces politiques. La famille Al-Masrî en a également usé d'une certaine façon en confiant à un institut de sondage de la ville le soin d'étudier quel serait parmi ses membres le mieux à même d'emporter un siège<sup>34</sup>. Ce mélange de modernité et de tradition n'a pourtant pas empêché 3 Masrî de se porter candidats. À l'inverse, Khayr Al-Dîn Barham constitue l'un des rares cas où un candidat affirme vouloir échapper aux relations tribales pour la seule lutte nationale et s'en donne les moyens. Originaire de Tûbâs mais installé à Naplouse de longue date, il a renoncé en effet à se présenter sur les terres familiales au profit de Naplouse où il venait d'être élu président de la Ligue des Anciens Combattants<sup>35</sup>.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 39 Proclamés seulement dans la nuit du 23 janvier, ce retard étant imputé par le président de la Commission au grand nombre d'urnes, les résultats ont immédiatement suscité interrogations et mécontentement tant chez les Nabulsis que dans les campagnes. Les 96 villages comptant plus de la moitié des électeurs n'obtiennent, en effet, qu'un seul élu parmi la vingtaine des candidats ruraux tandis que la ville refuse de croire que les camps, qui n'excèdent pas les 11 % des inscrits, aient pu faire élire sans fraude 3 de leurs fils<sup>36</sup>. Aucune aberration n'apparaît, pourtant, ni avec les vérifications mathématiques ni avec l'analyse factorielle. Une fois encore, le localisme explique les disparités. Avec 78,4 % de

participation, les camps ont marqué un intérêt pour l'élection quasi égal à celui de la ville (76,5 %) et des villages (73,5 %).

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Naploue	47026	42.1%	35952	42.8%	76.5%	98,4% - 57,1%	34011
Wādī Al-Ch'īr	7268	6.5%	5596	6.7%	77.0%	85,4% - 67,5%	5294
Jamā'īniyyāt	3849	3.4%	2820	3.4%	73.3%	82,1% - 67,3%	2668
Jawrat 'Umra	11529	10.3%	8271	9.8%	71.7%	88,4% - 50,3%	7825
Machârîq Al-Baytâwī	23293	20.9%	16755	19.9%	71.9%	99,8% - 44,4%	15851
Machârîq Al-Jarrâr	6548	5.9%	5151	6.1%	78.7%	96,6% - 64,2%	4873
Ruraux	52487	47.0%	38594	45.9%	73.5%	99,8% - 44,4%	36511
Camp 'Ayn	1691	1.5%	1301	1.5%	77.0%	80,4% - 73,7%	1231
Camp Balâta	6045	5.4%	4787	5.7%	79.2%	85,2% - 72,5%	4529
Camp 'Askar	4402	3.9%	3422	4.1%	77.7%	85,1% - 71,8%	3237
Réfugiés des camps	12138	10.9%	9510	11.3%	78.4%	85,2% - 71,8%	8997
Circonscription	111651	100%	84056	100%	75.3%	99,8% - 44,4%	79519

	Candidats		Élus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Naploue	28	50.9%	4	50.0%	75.0%	95,5% - 57,8%	204011
Wādī Al-Ch'īr	0	0.0%	0	0.0%	82.4%	88,2% - 72,5%	34904
Jamā'īniyyāt	1	1.8%	0	0.0%	73.6%	84,6% - 66,1%	15718
Jawrat 'Umra	5	9.1%	1	12.5%	66.2%	86,4% - 35,6%	41447
Machârîq Al-Baytâwī	9	16.4%	0	0.0%	67.2%	90,6% - 34,3%	85206
Machârîq Al-Jarrâr	4	7.3%	0	0.0%	63.0%	85,7% - 40,1%	24562
Ruraux	19	34.5%	1	12.5%	69.1%	90,6% - 34,3%	201837
Camp 'Ayn	0	0.0%	0	0.0%	83.3%	84,6% - 82,0%	8200
Camp Balâta	6	10.9%	3	37.5%	67.3%	73,6% - 60,1%	24401
Camp 'Askar	2	3.6%	0	0.0%	77.3%	82,7% - 71,2%	20019
Réfugiés des camps	8	14.5%	3	37.5%	73.1%	84,6% - 60,1%	52620
Circonscription	55	100%	8	100%	72.1%	95,5% - 34,3%	458468

## L'élection présidentielle

- 40 Les scores obtenus par chacun des 2 candidats à la présidence de l'Autorité connaissent de grandes différences selon les 3 sous-ensembles que constituent la ville, les villages et les camps. La cité, en effet, a accordé à Samîha Khalîl un soutien 2 fois plus important que les villages, tandis que les camps témoignaient d'une position intermédiaire. La diversité interne à chacun des sous-ensembles, parfois observable au niveau des agglomérations elles-mêmes, devrait toutefois empêcher de tirer des conclusions générales. Dans le village de Jammâ'în, par exemple, le score de Samîha Khalîl passe de 25,5 % dans le bureau 76 à 14,3 % et 15 % dans les bureaux 77 et 78, chutant à 5,9 % dans le bureau 79 de Zaytâ Jammâ'în. Pareille disparité s'observe encore à Kafr Qalîl entre le bureau 106 qui offre 10,6 % de ses suffrages à la candidate de l'opposition et le bureau 107 avec ses 5,5 %.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat			Samîha Khalîl		
			Voix	%	Différence	Voix	%	Différence
Naplouse	35952	34011	27981	77.8%	91,3% - 67,4%	6030	16.8%	27,2% - 3,3%
Wâdî Al-Ch'îr	5596	5294	4680	83.6%	87,4% - 77,8%	614	11.0%	16,8% - 7,2%
Jamâ'îniyyât	2820	2668	2328	82.5%	91,4% - 68,2%	340	12.1%	26,4% - 3,2%
Jawrat 'Umra	8271	7825	7049	85.2%	90,1% - 62,1%	776	9.4%	32,5% - 4,5%
Machârîq Al-Baytâwî	16755	15851	14614	87.2%	93,1% - 78,0%	1237	7.4%	16,6% - 1,5%
Machârîq Al-Jarrâr	5151	4873	4571	88.7%	91,7% - 81,5%	302	5.9%	13,1% - 2,9%
Ruraux	38594	36511	33242	86.1%	93,1% - 62,1%	3269	8.5%	32,5% - 1,5%
Camp 'Ayn	1301	1231	1101	84.6%	85,0% - 84,2%	130	10.0%	10,4% - 9,6%
Camp Balâta	4787	4529	3948	82.5%	88,4% - 76,6%	581	12.1%	18,0% - 6,2%
Camp 'Askar	3422	3237	2863	83.7%	87,2% - 77,9%	374	10.9%	16,7% - 7,4%
Réfugiés des camps	9510	8997	7912	83.2%	88,4% - 76,6%	1085	11.4%	18,0% - 6,2%
Circonscription	84056	79519	69135	82.2%	93,1% - 62,1%	10384	12.4%	32,5% - 1,5%

## L'élection du Conseil

- 41 L'élection donne une victoire éclatante à Fâyiz Zaydân qui, avec ses 43,4 % de suffrages, distance de plus de 10 points Mu<sup>c</sup>âwiyya Al-Masrî et Ghassân Al-Chak<sup>a</sup>. Zaydân est ainsi le seul candidat rural élu, tandis que Naplouse en compte 3 (mis à part le candidat samaritain), Mâhir Al-Masrî arrivant 4<sup>e</sup>. La grande surprise vient de la victoire de 3 candidats réfugiés de Balâta, Husâm Khadr, Dalâl Salâma et Kâmil Al-Afghânî.

## Le bilan politique

- 42 Si 4 seulement des 8 élus avaient reçu l'investiture de Fath, 7 d'entre eux en réalité sont des intimes du mouvement de Yasser Arafat, tous (à l'exception du Samaritain) étant sortis vainqueurs des primaires du mouvement. Cette élection peut donc être interprétée comme une victoire de Fath qui ne connaît pas ici de véritable rival. Mais elle souligne également l'incapacité du mouvement à promouvoir un *leadership* rural. En l'absence de figures villageoises consensuelles, mis à part Fâyiz Zaydân, et dans l'aversion à l'égard de l'*establishment* citadin, les villages ont dès lors préféré accorder leurs suffrages aux jeunes réfugiés plutôt qu'à la jeune génération citadine d'extraction plus modeste que ses aînés.
- 43 L'élection de Mu<sup>c</sup>âwiyya Al-Masrî à la 2<sup>e</sup> place peut difficilement être interprétée comme une victoire de l'islamisme de même que celle de son cousin Mâhir comme la victoire de Fath en tant que ligne politique. Investi par Fath, Mâhir a fait simplement profiter le mouvement de Yasser Arafat du soutien de la ville sur laquelle sa *hamûla* exerce traditionnellement son emprise comme son frère en d'autres époques en avait fait profiter la Jordanie. Indépendant mais islamiste, Mu<sup>c</sup>âwiyya a bénéficié du quasi même soutien populaire, Mâhir trouvant dans les villages les 4 % de voix que Mu<sup>c</sup>âwiyya engrangeait de plus que lui à Naplouse même. L'analyse factorielle, on le verra, désignera ainsi la totale identité des solidarités dont ont bénéficié les 2 Masrî, solidarités citadines éloignées de la politique au sens idéologique. En dépit d'un enracinement local puissant à l'instar des suffrages portés sur leurs concurrents, les candidats du PPP ont bénéficié d'un soutien politique certain à Bayt Dajan et Bayt Furîk. L'échec de Tahsîn Al-Fâris et de Husâm 'Abd Al-Hâdî, enfin, marque une rupture avec les derniers membres de l'*establishment* ouvertement pro-jordanien jusqu'à une date récente.

## La sociologie

- 44 Les résultats de l'élection du Conseil sur l'ensemble de la circonscription, mis à part le siège samaritain, consacrent ainsi le déséquilibre sociologique déjà souligné par les primaires de Fath. Avec chacun 3 élus, Naplouse et Balâta ne laissent en effet qu'un seul siège aux ruraux. L'antagonisme ville/camps/villages apparaît presque total, chaque entité ayant systématiquement accordé ses préférences aux candidats du cru. La seule personnalité à avoir dépassé le strict localisme est Fâyiz Zaydân. Seul candidat rural à avoir été élu, c'est également le seul parmi ses 6 autres collègues à avoir bénéficié de scores qui, dans tous les sous-ensembles, lui auraient accordé un siège. En dépit des antagonismes sociologiques, en effet, arrivé 1<sup>er</sup> dans l'ensemble des sous-régions villageoises, il obtient la 5<sup>e</sup> place à Naplouse et les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> places dans chacun des camps. Aucun autre candidat ne bénéficiant de ce consensus, il distance ainsi de près d'une dizaine de points Mu'âwiyya Al-Masrî, en grande partie prisonnier du vote citoyen.
- 45 Naplouse manifeste son isolationnisme citoyen en donnant une priorité quasi exclusive à ses propres fils. Fâyiz Zaydân mis à part (mais placé 5<sup>e</sup>), les 9 candidats meilleurs élus dans la ville sont en effet tous citoyens. Les candidats des camps, élus 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dans la circonscription, n'obtiennent à Naplouse que les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> places, Afghânî élu à la 7<sup>e</sup> place n'arrivant lui-même qu'au 17<sup>e</sup> rang. En ce qui concerne les candidats ruraux, mis à part Fâyiz Zaydân, le mieux élu n'obtient qu'une 15<sup>e</sup> place et il faut attendre le 24<sup>e</sup> rang pour que ces candidats apparaissent nombreux. Coeur de la citoyenneté, la vieille ville de Naplouse a tendance à accentuer cet isolationnisme.
- 46 Face à Naplouse qu'il jouxte, Balâta témoigne d'une logique de vote encore plus fortement liée à l'origine puisque les 6 candidats originaires du camp sont classés les 6 premiers alors même que le candidat élu 5<sup>e</sup> à Balâta n'obtient que la 38<sup>e</sup> place sur l'ensemble de la circonscription. Le cas du docteur Jamâl Sulqân est à part. Il semblerait, en effet, qu'il soit originaire d'un village de l'ouest. Médecin de l'UNRWA, les électeurs des camps l'ont considéré comme l'un des leurs quand ceux de la ville et des villages en ont fait un réfugié.
- 47 En dépit de sa force indéniable, l'identité de réfugié des camps opposée à celle de non réfugié a échoué à véritablement unir le vote des 3 camps. Le seul candidat originaire d'un autre camp que Balâta, en effet, arrivé 54<sup>e</sup> dans la circonscription, n'obtient que la 42<sup>e</sup> place à Balâta. Mais il est vrai que Khumays 'Abd Allâh n'avait réussi qu'à se classer 9<sup>e</sup> dans 'Askar, son propre camp. À 'Askar, si les 4 candidats arrivés premiers sont bien des réfugiés de Balâta, les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sont originaires de Naplouse tandis que Fâyiz Zaydân obtient la 6<sup>e</sup> place. De façon inexplicable, le seul candidat originaire du camp, Khumays 'Abd Allâh, n'arrive qu'au 9<sup>e</sup> rang.
- 48 Le cas de Nihâya Al-Saqâ est intéressant. Avocate originaire de Gaza, c'est l'épouse d'un Nabulsi. Tandis que la ville ne la reconnaît pas pour sienne (elle n'y fait que 24,3 % de ses voix), les électeurs du camp d'Al-'Askar reconnaissants pour la défense de leurs fils devant les tribunaux israéliens dont elle a fait sa spécialité la placent en position d'élue potentielle au 5<sup>e</sup> rang, lui offrant à eux seuls (un peu plus de 4 % des votants) près de 21 % de ses suffrages. À Al-'Ayn, dont aucun candidat n'était originaire, l'ouverture est encore plus grande puisque seuls les 3 candidats arrivés premiers sont des réfugiés originaires de Balâta ; les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont de Naplouse, tandis que Fâyiz Zaydân arrive en 6<sup>e</sup> position devant un autre rural, Ahmad 'Adîlî.

- 49 Vu des villages, l'antagonisme entre la ville et les campagnes apparaît également comme quasi total. Un seul des candidats placés en position d'élus dans les villages pris comme un tout figure, en effet, également dans cette catégorie à Naplouse et encore s'agit-il d'un rural, Fâyiz Zaydân. Les 6 autres s'étalent entre les 10<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> places à Naplouse. À l'inverse, Ghassân Al-Chak<sup>a</sup>, maire de Naplouse arrivé 1<sup>er</sup> dans sa ville, n'est placé que 16<sup>e</sup> dans les villages qui lui préfèrent Mu<sup>c</sup>âwiyya Al-Masrî, arrivé 2<sup>e</sup> à Naplouse et 11<sup>e</sup> dans les villages, et Mâhir Al-Masrî, 3<sup>e</sup> à Naplouse et 12<sup>e</sup> dans les villages. L'antagonisme avec les camps, s'il existe bien, est néanmoins contenu puisque 2 des candidats arrivés parmi les 7 élus potentiels des villages sont originaires de Balâta et qu'un 3<sup>e</sup> réfugié est classé 8<sup>e</sup>. La force de l'antagonisme avec la ville explique peut-être le comportement plutôt unitaire des anciennes *nâhiyya*-s. Elle rend sans doute également compte de leur ouverture sur les camps, pour la plupart habités par d'anciens ruraux et qui en moyenne bénéficient de 2 élus potentiels dans les villages. Un seul candidat, néanmoins, fait l'unanimité, Fâyiz Zaydân, et aucun autre candidat rural n'est placé en position d'élu potentiel dans l'ensemble des *nâhiyya*-s, lui même obtenant partout la 1<sup>ère</sup> place. Dans chacune des *nâhiyya*-s la préférence va dans l'ensemble aux candidats du cru, le cas le plus extrême étant Machârîq Al-Baytâwî qui offre les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places à ses fils et préfère des réfugiés de Balâta à d'autres ruraux pour les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> places.
- 50 L'échec des ruraux à faire élire leurs candidats tient ainsi à la dispersion de leurs voix selon les *nâhiyya*-s, à la différence de la ville, qui a voté de façon univoque, et des camps qui, outre l'engagement massif derrière leurs candidats, ont profité des voix offertes par les villages eux-mêmes.

## Le vote samaritain

- 51 Début décembre 1995, soucieux de se montrer en protecteur des minorités, Yasser Arafat, en accord avec les Israéliens, avait réservé un siège à la petite communauté samaritaine qui ne compte pourtant qu'à peine 300 personnes dont 187 inscrits sur les listes électorales<sup>37</sup>. Les Samaritains descendent des anciens israélites restés en Samarie après l'invasion assyrienne et la déportation des juifs à Babylone en 721 avant J-C. La communauté vit entre Naplouse, regroupée dans le quartier situé au sud-ouest de la vieille ville et qui porte son nom, Al-Samara, et le petit village de Qariyyat Luz au sommet du Mont Garizim, le site de l'ancien Temple samaritain qui domine la ville.
- 52 Après le retrait de <sup>c</sup>Affif Al-Sâmirî, 3 candidats maintinrent leur candidature quoique tous proches de Fath. Parmi eux, le mouvement de Yasser Arafat choisit d'investir une personnalité qui a exercé des fonctions centrales au sein des institutions communautaires, Radwân Al-Tayf, secrétaire de la communauté durant 16 ans, par ailleurs ancien directeur général des instituts et centres sociaux de Cisjordanie<sup>38</sup>. Curieusement, le candidat samaritain ne figure sur aucun des encadrés de propagande publiés dans la presse par Fath. Les 2 autres candidats exercent également des fonctions religieuses, Sallûm Al-Kâhin celle de chantre et <sup>c</sup>Abd Allâh Al-Kâhin celle de prêtre.
- 53 Du fait du regroupement des inscrits dans un bureau de vote réservé à la communauté<sup>39</sup>, l'étude du vote samaritain est possible contrairement à celle du vote chrétien du fait de l'absence de bureaux confessionnels chrétiens. La participation des Samaritains, avec un taux de 95,7 %, figure parmi les plus élevées de la circonscription. Sur les 187 inscrits, en effet, 179 se sont rendus aux urnes<sup>40</sup>. L'analyse factorielle montre que le bureau procède

du vote nabulsi sans aucune distinction et que, globalement, les 3 candidats samaritains ont également bénéficié d'un vote de type nabulsi.

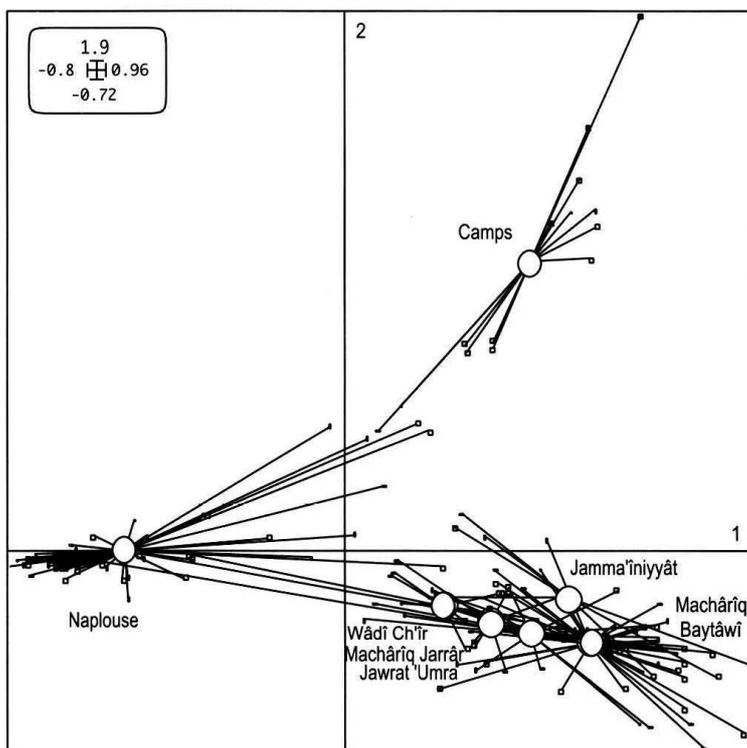
- 54 L'établissement d'un quota réservé à une communauté des plus réduites permet de mettre en évidence, une fois de plus, l'absence totale du réflexe de liste lié à un vote politique. Le candidat investi par Fath, en effet, n'a bénéficié d'aucun traitement différent de celui dont ont profité ses 2 concurrents "indépendants" dans les zones étrangères à son bureau de vote de résidence. Dans le bureau samaritain, comme ailleurs, la solidarité communautaire localiste l'a emporté sur toute autre forme identitaire. Un tel comportement rendait aberrant le système du quota. Sachant, en effet, qu'un seul siège leur était attribué, les Samaritains auraient dû ne voter que pour un seul membre de leur communauté à côté de 7 musulmans. La somme des suffrages portés sur leurs 3 noms n'aurait donc pas du dépasser 179, soit le nombre de votants. Il a atteint en réalité 248, ce qui signifie que bon nombre de votants ont coché 2 noms samaritains ou peut-être même les 3.
- 55 <sup>°</sup>Abd Allâh Al-Kâhin arrive en tête dans le bureau samaritain avec 53,4 % (93 voix) des suffrages, suivi de Radwân Al-Tayf avec 50 % (87 voix). Après Husâm <sup>°</sup>Abd Al-Hâdî (80 voix) et Ghassân Al-Chak<sup>a</sup> (74 voix), Sallûm Al-Kâhin arrive 5<sup>e</sup> avec 39,1 % (68 voix). Viennent ensuite en position d'élus potentiels les membres de l'*establishment* nabulsi, Mâhir Al-Masrî (67 voix), Ma<sup>°</sup>âdh Al-Nâbulî (64 voix) et Fâyiz Zaydân (52 voix), suivis en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> places par Tahsîn Al-Fâris et Mu<sup>°</sup>âwiyya Al-Masrî. Les électeurs de ce bureau 74 se sont ainsi massivement prononcés pour les candidats samaritains et pour l'*establishment* Fath et pro-jordanien traditionnel, de Naplouse en priorité et des villages ensuite, vraisemblablement perçu comme le meilleur garant de leur statut de minorité protégée dans la région. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que Yasser Arafat, clé de voûte du système, y ait reçu avec 168 voix (soit 93,9 % des suffrages) son meilleur score de la circonscription et que Samîha Khalîl n'ait bénéficié que de 6 voix seulement (3,4 %).
- 56 Le système de quota confessionnel, en termes de siège et non de corps électoral, manifestait toutes ses limites dans le cas extrême de la communauté samaritaine réduite à ses 187 électeurs. Sallûm Al-Kâhin, en effet, a été élu avec moins de 3 % des suffrages (2,8 % exactement) et ses 2 concurrents n'ont convaincu que 1,9 % et 1,8 % des électeurs à cocher leurs noms sur le bulletin de vote. En dépit de ce désintérêt massif des électeurs de la circonscription sur le sort du siège samaritain, le choix de son titulaire s'est fait sur la base des voix musulmanes et celles-ci ont différé du choix des Samaritains eux-mêmes. Quand les 3 candidats réunissaient sur leur nom 5 682 voix, 248 voix samaritaines seulement, soit 4,4 %, tentaient de les départager. Si les Samaritains souhaitaient voir élu <sup>°</sup>Abd Allâh Al-Kâhin, la circonscription votait Sallûm Al-Kâhin, arrivé dernier chez les Samaritains. Avec beaucoup d'humour, l'élu aurait imputé sa victoire aux buveurs de bière reconnaissants. Pendant toute l'intifada, en effet, son épicerie était la seule à avoir pu continuer à vendre de l'alcool... C'est en tout cas le seul à avoir été potentiellement élu à Naplouse, dans les camps et dans les villages pris comme un tout. Il l'emporte sur <sup>°</sup>Abd Allâh Al-Kâhin, arrivé 49<sup>e</sup> avant même le candidat Fath, Radwân Al-Tayf, classé dernier candidat samaritain.

## La carte des solidarités

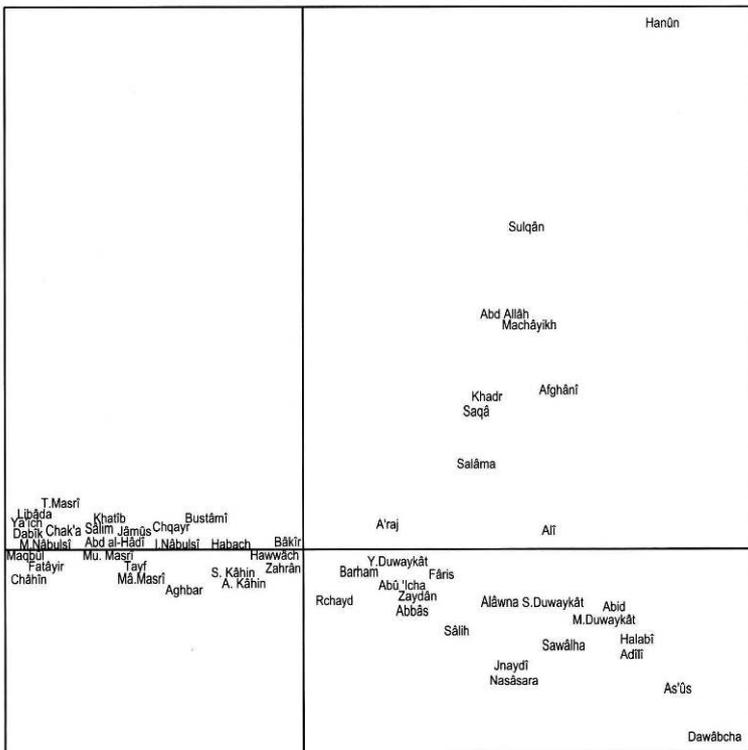
- 57 L'analyse factorielle des résultats dessine avec clarté un système de solidarités à 3 pôles. L'axe 1<sup>er</sup> oppose d'un côté les villages et les camps, groupés dans sa partie positive, à la

ville rejetée dans sa partie négative. L'ensemble des bureaux de Naplouse situés dans la partie positive de l'axe sont en réalité d'anciens villages en voie d'être absorbés par le tissu urbain. L'axe 2<sup>e</sup> sépare quant à lui les camps, situés dans sa partie positive, aux villages, groupés dans sa partie négative, la ville se situant de part et d'autre du point d'inertie.

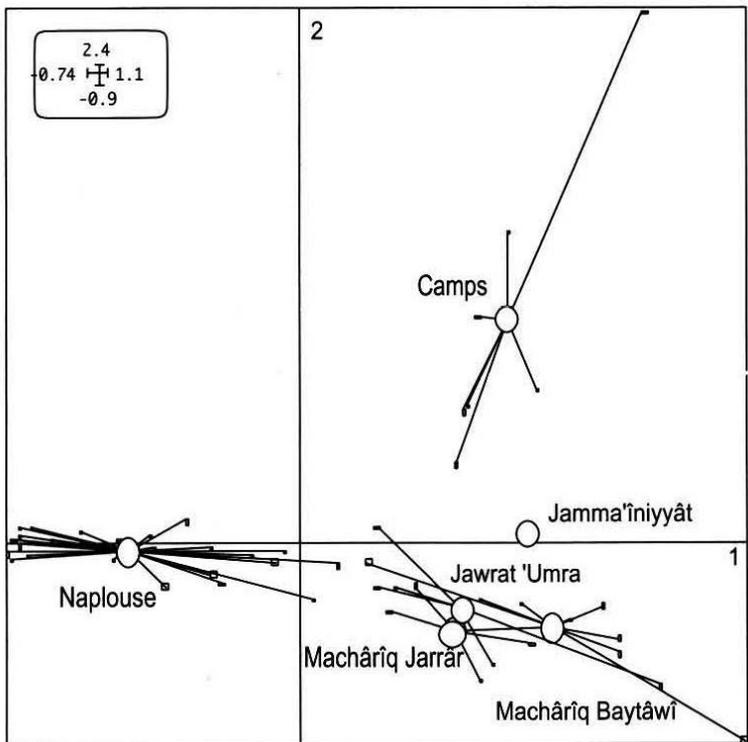
- 58 La typologie des suffrages portés sur chacun des candidats confirme ce système. Parmi ceux de Naplouse, seuls Khayr Al-Dîn Barham et Hakam Rchayd échappent au vote de type nabulsi. Barham, comme déjà souligné, est en réalité originaire de Tûbâs tandis que Rchayd appartient à une *hamûla* de Jénine. Les 2 principaux candidats Masrî, le Fath Mâhir et l'islamiste Mu<sup>c</sup>âwiyya figurent dans des positions extrêmement proches, le nuage traduisant ainsi la quasi identité caractérisant les suffrages portés sur leur nom. La marginalité de Târiq Al-Masrî est quant à elle signifiée par le nuage qui le rejette à l'extrême négatif de l'axe 1<sup>er</sup>. L'intégration de la communauté samaritaine à la ville de Naplouse apparaît également avec netteté, ses 3 candidats se retrouvant quasiment au centre du sous-ensemble citadin.
- 59 En dépit de sa proximité géographique avec la ville, Balâta est le camp qui apparaît comme le plus éloigné de celle-ci. Le camp d'Al-<sup>c</sup>Ayn, en revanche, tend à se confondre avec les faubourgs de la ville.
- 60 Les villages, enfin, constituent un tout dénué de véritable diversité interne sinon à la micro-échelle des villages.



Naplouse : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Naplouse : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

## Le renouvellement de la représentation

### La ville de Naplouse

- 61 Concernant la ville de Naplouse, l'élection souligne de très grandes continuités sociales même si certaines des familles qui dominaient la cité depuis le XIX<sup>e</sup>, et parfois même antérieurement, ont disparu de la scène politique active.
- 62 L'historiographie montre que le *leadership* du Jabal Nâblus s'est constitué en couches successives dans le cadre de permanences qui plongent leurs racines dans la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>. Le noyau de ces grandes familles, en effet, s'est installé dans la région à l'occasion de la campagne ottomane de 1657 qui visait à restaurer l'ordre de la Porte en Syrie du sud. Deux *hamûla*-s, les Nimr venus de Homs-Hamah et les Tûqân venus eux aussi de Syrie du nord, s'étaient alors imposées comme les maîtres de la ville. Par leurs activités commerciales et leur entregent politique qui avait succédé à leur engagement militaire, elles avaient à plusieurs reprises bénéficié de postes dans la haute administration ottomane non seulement à Naplouse mais également à Jérusalem ou à Jaffa<sup>42</sup>. Dans les campagnes, leurs grands rivaux étaient les Jarrâr, arrivés de Balqâ outre-Jourdain à même époque. Depuis leur place-forte de Sânr près de Jénine, ils s'étaient alors acquis la suprématie sur l'ensemble des chaykhs ruraux même si l'extension géographique de leur pouvoir se trouvait contenue puis réduite par les dirigeants d'Acre (Zâhir Al-<sup>c</sup>Umar, Ahmad Al-Jazzâr, etc.). Les <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî s'implantent quant à eux à <sup>c</sup>Arrâba (près de Jénine). Les Qâsim et Rayyân, enfin, s'installent dans le Jabal Nâblus à l'occasion d'une vague d'immigration de tribus bédouines venues de Transjordanie.
- 63 Suite à la 1<sup>re</sup> guerre civile qui déchire le Jabal Nâblus de 1817 à 1823, la victoire des Tûqân (Yaman) sur la coalition (Qays) des Jarrâr (leur *kursî* est détruit en 1825) et des Qâsim qui avait profité de l'aide des Nimr entraîne la suprématie de la ville sur les villages. La conquête du poste de *mutasallim* de Naplouse devient dès lors l'enjeu central des luttes des clans et les chaykhs de *nâhiyya*-s décidés à se l'approprier se retrouvent contraints de s'installer en ville. C'est ainsi à cette époque que les <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî prennent pied à Naplouse même. Devenus indispensables pour l'occupant égyptien, défaisant les Nimr, Qâsim et autres Jarrâr, ils obtiennent le poste de gouverneur de Sidon et font alors de Naplouse, avec l'aide des Tûqân, la capitale politique et économique de Syrie du sud<sup>43</sup>.
- 64 En créant un *Majlis Al-Chûrâ* municipal constitué d'ulémas, de marchands et de figures politiques locales, l'occupant égyptien a accéléré le processus de domination des campagnes par la ville dans laquelle les milieux économiques prennent une importance politique croissante.
- 65 L'articulation de la région sur l'économie internationale du textile, de l'huile puis du savon impliquait déjà la concentration du capital que seule la ville était à même de permettre par son industrialisation. Le développement de Jérusalem comme pôle politique voulu par les Grandes puissances et celui des villes côtières comme têtes de pont économiques allait par ailleurs pousser Naplouse à s'ouvrir sur la Transjordanie et à y pratiquer des investissements importants.
- 66 Profitant que le pouvoir central était occupé par la guerre de Crimée, Tûqân et <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî se lancent alors dans une lutte fratricide pour le contrôle du Jabal. Après des passages de Yaman vers Qays ou l'inverse pour des raisons pragmatiques d'alliances, la coalition Yaman, dirigée par les Tûqân, rassemblait les Rayyân (Jammâ<sup>c</sup>în Al-Gharbiyya),

Barqâwî (Wâdî Al-Ch<sup>ê</sup>rAl-Gharbî), une partie des Jarrâr (Al-Hâritha Al-Qibliyya) et une partie des Hâjj Muhammad (Machârîq Al-Baytâwî). La coalition Qays, emmenée par les <sup>ê</sup> Abd Al-Hâdî (Al-Cha<sup>ê</sup>râwiyya Al-Gharbiyya et Al-Charqiyya), comptait dans ses rangs les Nimr, l'autre partie des Jarrâr (Al-Hâritha Al-Chimâliyya), les Jayyûsî (Banî Sa<sup>ê</sup>b), les Qâsim (Al-Jammâ<sup>ê</sup>niyyât Al-Charqiyya et Jawrat <sup>ê</sup>Umra), les Ahfat (Wâdî Al-Ch<sup>ê</sup>r Al-Charqî), et l'autre partie des Hâjj Muhammad (Machârîq Al-Baytâwî).

- 67 Cette seconde guerre civile (1853-1859) dans le Jabal Nâblus s'achève avec une intervention ottomane. La destruction de <sup>ê</sup>Arrâba, ancien *kursî* des <sup>ê</sup> Abd Al-Hâdî, marque alors officiellement la fin du pouvoir des familles locales sur le Jabal Nâblus et le couronnement de la politique de centralisation entreprise depuis 1839 par la Porte en quête de réformes. Affaiblies par leurs conflits internes, les coups de boutoirs des maîtres d'Acre, l'occupation égyptienne et la centralisation ottomane, les familles traditionnelles du Jabal Nâblus voient ainsi leur base matérielle minée par les marchands qui parviennent alors à contrôler les moyens de production principaux, terre et manufactures de savon.
- 68 Aux familles déjà impliquées dans la production de savon et souvent détentrices parallèlement de fonctions religieuses, les Hanbalî, Tuffâha et Qaddûmî, viennent s'ajouter les Chammût, Kamâl, <sup>ê</sup>Anabtâwî, Ya<sup>ê</sup>ich et <sup>ê</sup>Arafât, marchands confirmés qui cumulaient souvent à leur tour des fonctions religieuses. Des alliés des <sup>ê</sup> Abd Al-Hâdî interviennent également, Qadrî, Tâhir et Khammâch.
- 69 Naplouse aujourd'hui est toujours l'un des principaux centres de production de l'huile et de ses dérivés (savon tout particulièrement)<sup>44</sup>. 79 % de cette industrie traditionnelle de Cisjordanie s'y trouvent en effet concentrés<sup>45</sup>. Enraciné dans ce long passé industriel doté de ramifications sur l'ensemble de la région, tout particulièrement en Jordanie, c'est aussi depuis la période récente un centre financier de toute première importance. En février 1997, en effet, s'y ouvrait la première bourse de Palestine (*Palestine Securities Exchange Co.*) dans laquelle 21 sociétés se trouvaient cotées<sup>46</sup>. L'initiative en venait de la PADICO (*Palestine Development and Investirent Ltd*) fondée en 1994<sup>47</sup>. Domiciliée au Libéria, la PADICO est en réalité contrôlée par un comité de directeurs parmi lesquels figurent en bonne place de grands noms nabulsis à côté des financiers de l'Arab Bank, les Chûmân originaires quant à eux de Bayt Hanîna, et de grands noms gazaouis (Chawâ, Dallûl). Tandis que Munîb Al-Masrî en est le vice-président, Sabîh Al-Masrî en fait partie comme <sup>ê</sup> Azmî <sup>ê</sup> Abd Al-Hâdî. L'idée de créer la PADICO remonte à la signature des accords d'Oslo et vise officiellement à encourager les investissements en zones autonomes pour rattraper les retards accumulés avec l'occupation militaire. Par un système de participations croisées, les sociétés associées à la PADICO ont des conseils d'administration dans la plupart desquels siègent des membres de ces mêmes familles nabulsies (Masrî, <sup>ê</sup> Abd Al-Hâdî, <sup>ê</sup> Alûl, etc.). Établie en 1983 par des hommes d'affaires et des intellectuels et domiciliée à Genève, The Welfare Association vise également à encourager le développement palestinien<sup>48</sup>. Son conseil d'administration est lui aussi investi des mêmes grandes familles nabulsies. Aux Masrî s'ajoutent les Chakhchîr, Qaddûmî, Darwaza et Kan<sup>ê</sup>ân.
- 70 Naplouse apparaît ainsi, dans une continuité des plus emblématique, comme la ville où le politique et l'économique se trouvent le plus intimement interpénétrés dans des réseaux étendus aux 2 rives du Jourdain et même au-delà.

## Les Chakca

- 71 La victoire de Ghassân Al-Chak<sup>c</sup>a, élu 1<sup>er</sup> dans la ville avec près de 60 % des suffrages et 3<sup>e</sup> dans la circonscription, s'inscrit dans une tradition dans laquelle se mêlent économie et politique depuis un siècle. Revendiquant une origine nabulsié immémoriale, les Chak<sup>c</sup>a ont longtemps occupé des fonctions religieuses au sein de la confrérie rifâ<sup>c</sup>iyya<sup>49</sup>. Leur fortune ne semble remonter qu'au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, liée à l'approvisionnement en fourrage de l'armée ottomane. Par des réseaux internes à la ville et au Jabal Nâblus et externes avec la Jordanie, la *hamûla* s'est depuis lors imposée comme l'une des plus importantes de Naplouse, Ahmad Al-Chak<sup>c</sup>a ayant été l'un des *leaders* de la Grande révolte de 1936 dans la région. À Naplouse même, les Chak<sup>c</sup>a sont aujourd'hui impliqués dans l'industrie (savonnerie, ferronnerie, couches-culottes, aliments du bétail, etc.) comme dans le commerce (Ahmad Hasan Al-Shaka'a Co., General Trade Co., essence, etc.), Mâzin Al-Chak<sup>c</sup>a y faisant figure de pôle économique. Son équivalent et correspondant en Jordanie est Labîb Al-Chak<sup>c</sup>a, en charge des investissements de la *hamûla* dans l'industrie, le commerce et la finance.
- 72 Forts de cette base économique, les Chak<sup>c</sup>a ont bien évidemment investi le champ du politique au niveau local mais également central, à Amman et aujourd'hui au sein de l'Autorité<sup>50</sup>. À Naplouse même, en dépit de divergences idéologiques graves, la victoire de Ghassân Al-Chak<sup>c</sup>a s'inscrit dans la continuité de l'élection à la mairie de la ville en 1976 de Bassâm Al-Chak<sup>c</sup>a. Fils d'Ahmad Al-Chak<sup>c</sup>a et haut responsable baathiste pro-syrien, Bassâm avait figuré dans toutes les structures de résistance à l'occupation avant d'être démis de ses fonctions municipales par Israël en 1982. Avant lui, <sup>c</sup>Adil Al-Chak<sup>c</sup>a, plusieurs fois conseiller, avait été l'adjoint du président de la municipalité élue en 1972. Partisan du chef de l'OLR Ghassân Al-Chak<sup>c</sup>a devait quant à lui son poste de maire de Naplouse à un décret de Yasser Arafat de 1994<sup>51</sup>. Le scrutin de janvier 1996 lui donnait ainsi une légitimité démocratique qui lui faisait défaut jusque là. Juriste de formation, il était auparavant en charge de la gestion des affaires de la famille. Son élection au Conseil d'autonomie en janvier 1996 et son intégration au CEOLP en avril 1996 s'inscriront elles-mêmes dans la participation traditionnelle de la *hamûla* aux affaires du gouvernement central. Son propre père, Walîd Al-Chak<sup>c</sup>a avait siégé au Parlement jordanien comme Riyâd Al-Chak<sup>c</sup>a coopté en son sein en 1986. Pour la 2<sup>e</sup> fois, Riyâd détient en 1998 un portefeuille ministériel en Jordanie, celui de la Justice. Son propre frère, <sup>c</sup>Umar Al-Chak<sup>c</sup>a, occupe à Amman le poste de directeur des affaires politiques de l'OLP Walîd Al-Chak<sup>c</sup>a, le père de Ghassân et de <sup>c</sup>Umar, figurait lui-même parmi les fondateurs de l'OLP et avait occupé le poste de vice-président du Fonds National Palestinien (département financier de l'OLP). Parvenus aux plus hauts niveaux de l'économie et du politique, la *hamûla* a par ailleurs entretenu ses liens traditionnels qui l'unissent à certains villages du Jabal Nâblus. Dans la grande tradition des *abadây*-s, ces fiers-à-bras appelés en cas de besoin à défendre par la force les intérêts de la *hamûla*, les gardes-du-corps de Ghassân Al-Chak<sup>c</sup>a proviennent de Kafr Qalîl (Jawrat <sup>c</sup>Umra) dont une bonne partie des terres appartiennent aux Chak<sup>c</sup>a<sup>52</sup>.

## Les Masrî

- 73 L'élection de 2 Masrî, arrivés 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans la ville, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dans la circonscription, constitue également, au-delà de la diversité des engagements politiques des 2 élus, la

manifestation de l'emprise d'une famille sur la cité. Les origines de la *hamûla* restent obscures, le nom renvoyant à un éventuel lien avec l'Égypte (*Masr* en arabe). Comme celle des Chak<sup>ca</sup>, la fortune des Masrî est plutôt récente. La légende locale la fait remonter à l'époque mandataire et elle aurait été bâtie à partir d'un gain particulièrement important réalisé par Ma<sup>c</sup>zûz Al-Masrî à la loterie britannique. Des Masrî étaient cependant connus dans le monde industriel nabulsi dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Comme la fortune des Chak<sup>ca</sup>, elle repose sur l'efficacité des réseaux familiaux qui fonctionnent au croisement de l'économie et du politique entre les 2 rives du Jourdain et au-delà. Dans les années 1950 à 1970, quand Ma<sup>c</sup>zûz Al-Masrî dirigeait la municipalité, son cousin Hikmat Al-Masrî bénéficiait de postes ministériels à Amman et siégeait durant 5 législatures au Parlement jordanien avant d'obtenir la vice-présidence du Sénat. En novembre 1985, quand Israël et la Jordanie décidaient de ranimer la municipalité 3 ans après la destitution de Bassâm Al-Chak<sup>ca</sup>, c'est à Zâfir Al-Masrî qu'ils font appel<sup>53</sup>. Neveu de Hikmat, c'était l'oncle de Mâhir et de Tâhir. Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville, il succédait à ce poste à Qâzim Al-Masrî et à Ma<sup>c</sup>zûz Al-Masrî.

- 74 Aujourd'hui, tandis que Mâhir Al-Masrî défend les intérêts de la famille à Naplouse, son frère Tâhir Al-Masrî s'en occupe à Amman comme leur cousin Munîb Al-Masrî, tandis que Sabîh Al-Masrî, un autre cousin, agit depuis l'Arabie séoudite. À Naplouse même, Mâhir Al-Masrî est bien la figure emblématique de la famille, partageant avec Mahdî Al-Masrî la gestion de ses intérêts (Vegetable Oil Co., diverses usines, stations services, propriétés terriennes, etc.). Élu au Conseil d'autonomie, Mâhir deviendra "ministre" de l'Économie et du Commerce de la seconde Autorité. Pour les affaires strictement locales, <sup>c</sup>Amid Wahîd Al-Masrî a été délégué pour représenter la *hamûla* dans la municipalité nommée en 1994. Homme d'affaires, il est impliqué dans l'agro-alimentaire lié à des terres familiales situées dans la vallée du Jourdain. Né à Naplouse mais installé à Amman, Tâhir Al-Masrî a quant à lui été Premier ministre, *speaker* du Parlement, plusieurs fois ministre et ambassadeur de Jordanie. Munîb Al-Masrî, enfin, installé également à Amman, et Sabîh Al-Masrî, depuis l'Arabie séoudite, s'occupent des circuits financiers internationaux de la famille. Tous 2 occupent des fonctions de toute première importance entre autres au sein du conseil d'administration de la PADICO (voir *supra*).
- 75 Dans ce contexte général d'omnipotence économique et politique des Masrî, l'élection du pieux médecin Mu<sup>c</sup>âwiyya Al-Masrî peut néanmoins surprendre. Appartenant à une branche pauvre de la famille, les Rizq, le type des suffrages portés sur son nom plus que de la solidarité générale des Masrî relèverait ainsi de celle de Naplouse en général<sup>54</sup>. Le fait que la figure de la solidarité islamique dépasse de près de 5 points l'homme d'affaires tendrait à souligner l'importance accordée par la base aux exigences d'entraide et de convictions patriotiques ou morales pratiquées au-delà des simples limites de la <sup>c</sup>*asabiyya* familiale. En dépit de son élection triomphale, dépourvu de véritable entregent économique et politique, Mu<sup>c</sup>âwiyya Al-Masrî apparaît comme en retrait de la scène tant régionale que locale.

### Les autres familles nabulsiens

- 76 Naplouse autonome se retrouve dès lors assujettie à une sorte de triumvirat dont les membres entretiennent des relations de détestation réciproque mais néanmoins de solidarité face à l'extérieur. Ghassân Al-Chak<sup>ca</sup> reste avant tout le maire. Mâhir Al-Masrî est dorénavant investi du portefeuille de l'Économie et du Commerce. Nommé par Yasser

Arafat avant même son arrivée en zone autonome, le général Mahmûd Al-<sup>c</sup>Alûl occupe quant à lui le poste de gouverneur de la ville<sup>55</sup>.

- 77 La force de l'antagonisme qui oppose la ville aux campagnes a ainsi empêché tout autre candidat citoyen d'être élu. Les 3 Nabulsis ne tiennent eux-mêmes leur victoire que du degré de mobilisation exemplaire de la cité, ni les villages ni les camps ne leur ayant accordé de rang d'éligibles. Les autres citoyens, tout aussi méprisés des campagnes et des camps, ont ainsi échoué faute d'avoir pu réunir des suffrages nabulsis suffisamment nombreux. Cet échec, incompris des Nabulsis qui l'attribuent pour beaucoup à la malhonnêteté des réfugiés de Balâta, a conduit à une mise l'écart de la représentation politique de certaines grandes familles constitutives de l'identité citadine.
- 78 Hâjj Ma<sup>c</sup>âdh Al-Nâbul<sup>s</sup>î est la 1<sup>re</sup> victime de ce rapport de forces et du quota confessionnel. Placé 4<sup>e</sup> dans la ville, il n'obtient ainsi que la 8<sup>e</sup> place au niveau de la circonscription échouant de peu (400 voix le séparent d'Afghânî) à être élu. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Nâbul<sup>s</sup>î excellaient dans le commerce du textile avec l'Égypte et entrèrent dans le cercle restreint des industriels du savon. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville avait elle-même été fondée en 1943 par un membre de la famille, <sup>c</sup> Abd Al-Rahîm Al-Nâbul<sup>s</sup>î, et c'est Ma<sup>c</sup>âdh Al-Nâbul<sup>s</sup>î qui la préside aujourd'hui, la famille ayant conservé ses activités dans le domaine du savon. Mufid <sup>c</sup>Adil Al-Nâbul<sup>s</sup>î assure quant à lui la permanence de la place de la *hamûla* au sein du conseil municipal après avoir présidé le syndicat des ingénieurs de Cisjordanie. Comme les Masrî, les Nâbul<sup>s</sup>î sont toujours très mêlés à la politique en Jordanie. Le plus connu, Sulaymân Al-Nâbul<sup>s</sup>î, en avait dirigé le gouvernement en 1956. Plus récemment, <sup>c</sup>Umar Al-Nâbul<sup>s</sup>î, plusieurs fois ministre, a siégé au Sénat jordanien de 1989 à 1993. Fâris Al-Nâbul<sup>s</sup>î a été élu député de Amman pour la législature 1989-1993.
- 79 Autre grand citoyen, <sup>c</sup>Imâd Ya<sup>c</sup>îch élu 6<sup>e</sup> à Naplouse ne parvient qu'à obtenir une 10<sup>e</sup> place dans la circonscription. Propriétaire d'une savonnerie dès le XVIII<sup>e</sup>, la famille a su conserver un certain rang sans pourtant égaler aujourd'hui les Masrî et autres Chak<sup>a</sup>.
- 80 Par ses suffrages, Naplouse a ainsi manifesté une fidélité exemplaire aux familles qui, par leurs activités économiques et leur entree politique, avaient su lui assurer la place qui est aujourd'hui la sienne. Seule la défaite de Husâm <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî marque une rupture de Naplouse avec plus d'un siècle et demi de son histoire. Si Husâm, le dentiste et candidat malheureux, peut y être considéré comme la figure de la branche politique, Ibrâhîm <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî y incarne la réussite économique. Fondateur de l'Insurance Arab Co., directeur de la Palestine Real Estate Co, membre du conseil d'administration de la Palestine Securities Exchange Co., etc., Ibrâhîm assure ainsi avec ses fils les principaux revenus de la famille. Fondateur d'un Community College, c'est Sâlih Ruchdî <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî qui a été choisi pour représenter les intérêts de la *hamûla* dans la municipalité de 1994. À l'extérieur, les <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî sont également présents au sein du conseil d'administration de la PADICO en la personne de <sup>c</sup>Azmî <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî. La défaite des <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî tient peut-être à leur erreur d'avoir présenté la candidature de l'un des leurs à Naplouse et non à Jénine, berceau de la famille depuis son installation en Palestine. C'était en effet à Jénine qu'à 6 reprises des <sup>c</sup> Abd Al-Hâdî (Jamâl, Na<sup>c</sup>îm et Tahsîn <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî) avaient été élus députés au Parlement de Amman. Sans doute trop disséminée aujourd'hui encore entre Naplouse, d'une part, et Jénine et ses villages, d'autre part, la famille en tout cas n'a pas été capable d'imposer son candidat dans sa ville d'adoption qui les désigne encore comme des villageois de Jénine plus d'un siècle et demi après leur installation dans la cité. Les Jarrâr feront un choix différent. Certes beaucoup plus concentrés autour de Jénine que leurs rivaux <sup>c</sup>Abd Al-

Hâdî, c'est dans la circonscription de leur ancien *kursî* qu'ils présenteront et feront élire leur candidat.

- 81 L'absence de candidatures Nimr et Tûqân confirme le retrait de ces 2 familles emblématiques de l'histoire de Naplouse depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Les Tûqân pourtant conservent encore un certain pouvoir économique, particulièrement dans le domaine du savon. La seule personnalité encore connue, cependant, est l'ancien maire, Hâfiz Tûqân, par ailleurs élu président de la Chambre de Commerce en 1991. Âgé et peu enclin dorénavant à se mêler de politique, il ne semble pas avoir trouvé de successeur. Comme les autres familles nabulsies, les Tûqân ont bien évidemment participé à la vie politique jordanienne. Na'îm Tûqân et Qadrî Tûqân avaient ainsi siégé à 5 reprises au Parlement hachémite. À Amman aujourd'hui, la famille conserve une partie de sa force économique avec les architectes Fârûq Tûqân et Ja'far Tûqân. Les Nimr quant à eux semblent avoir totalement disparu dans les domaines tant politique qu'économique. À Amman, pourtant, les Nimr avaient bénéficié à 7 reprises de siéger au Parlement (Râchid Aghâ Al-Nimr et Râchid Sidqî Al-Nimr). Aujourd'hui, la famille conserve encore des terres à Naplouse et dans la vallée du Jourdain de même que de l'immobilier. Elle ne semble pas cependant être entrée dans le monde moderne des affaires.
- 82 Les Kan'ân, autre famille nabulsie d'importance même si plus récente, se sont également abstenus de présenter des candidatures. Pareil retrait pourrait renvoyer à la perte, récente, d'une partie du pouvoir politique et économique traditionnel de la *hamûla*. Hamdî Kan'ân avait présidé la municipalité en 1963. Son fils Bâsil Kan'ân avait annoncé sa candidature en janvier 1996 mais s'était ensuite retiré. C'est lui qui pourtant incarne encore le pouvoir économique des Karfân lié au savon et à la construction. Il est d'ailleurs membre de la Chambre de Commerce élue en 1992. Importateur de bureautique et actionnaire d'importance de l'Insurance Arab Co. des 'Abd Al-Hâdî, Sâdiq Nasûh Kan'ân représente les intérêts de la *hamûla* au conseil municipal de 1994. Comme ses frères ou cousins, Sa'îd Kan'ân, un ancien Nationaliste Arabe qui avait suivi Georges Habache au FPLP avant de rejoindre Fath dès le début des années 1970, par ailleurs directeur du centre de recherche connu pour ses sondages, le CPRS, n'avait pas jugé bon de se présenter.

### Les villages

- 83 À la différence de la ville qui a su marquer la force de sa cohésion dans la continuité avec son passé, les villages sont apparus comme dorénavant dépourvus de *leaders* consensuels enracinés dans l'histoire. Ils n'ont pu dès lors que s'incliner devant les citadins et donner la place aux réfugiés. La raison de ce retrait semble tenir une fois encore à l'histoire et aux dépeçages administratifs. La ville, d'une part, avait, comme il a déjà été souligné, imposé sa suprématie sur les campagnes dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi les *chaykhs* traditionnels de *nâhiyya*-s, seuls les Jarryûsî et les Jarrâr avaient survécu tandis que les 'Abd Al-Hâdî s'étaient citadinisés. Rayyân, Qâsim et autres Barqâwî avaient disparu de la scène politique et économique. Banî Sa'îb se trouve aujourd'hui partagé entre les circonscriptions de Tûlkarm et de Qalqilyâ, d'une part, et Israël d'autre part. C'est à Tûlkarm qu'un Jarryûsî s'est présenté (et a échoué). Les villages de Machârîq Al-Jarrâr sont répartis entre les circonscriptions de Naplouse, Jénine où se trouve la majorité d'entre eux, et Tûbâs. C'est à Jénine qu'un Jarrâr a été élu.

- 84 Si les députés au Parlement jordanien étaient eux-mêmes majoritairement citoyens (sur les 47 sièges identifiés, 26 l'avaient été par 12 Nabulsi), les villageois n'avaient pas été délaissés (9 députés). Aucun d'entre eux, pourtant, n'appartenait à d'anciennes familles de chaykhs de *nāhiyya*-s. Seul un Abū Hijla relevait d'une famille de prêteurs et de propriétaires terriens connue à Dayr Istiyya depuis au moins le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dayr Istiyya est aujourd'hui dans la circonscription de Salfīt. Parmi ces députés, seul Tahsīn Al-Fāris demeurait encore dans les cercles de pouvoir. Lui-même avait été coopté par le Parlement jordanien en 1987 quand son père avait bénéficié de 7 mandats. Sa défaite en 1996 marquait la fin d'une certaine ère.
- 85 Privés de chefs de clan traditionnels, les villages ont semble-t-il oublié leurs vieilles divisions Qays/Yaman et n'ont ainsi trouvé recours que dans la personne de Fāyiz Zaydān. "Returnee" originaire d'un petit village de Jawrat 'Umra et dépourvu de véritable passé, il ne semble pas doté de fortune personnelle et sa famille n'a jamais bénéficié de responsabilités particulières. Sa proximité avec Yasser Arafat et les cercles de pouvoir l'aurait ainsi promu porte-parole des villageois.
- 86 Les réfugiés ne pouvaient que profiter de ce contexte de répulsion rurale pour la ville en l'absence de candidat consensuel issu des campagnes. Trois des leurs se retrouvaient élus, plus de 40 % des suffrages portés sur leur nom provenant des villages. Les réfugiés faisaient ainsi une entrée remarquée sur une scène politique en dehors de laquelle ils étaient maintenus depuis 1948.

'Abbās, Mahmūd 'Awad Mūsā	Ind.	Ind.	'Asira Ch./Nap.	N	Employé Najāth/Journaliste
Abū 'Icha, Kamāl Mahmūd Husayn	KHIM	Fath	Bayt Wazan	N	Médecin
'Abd Al-Hādī, Husām Nādir A-Karīm	Ind.	Fath/Jord.	Naplouze/Jénine	N	Dentiste
'Abd Allāh, Khumays Ahmad A-Rahmān 'Alī	Ind.	Fath	Cp 'Askar	R	
'Abid, Muhammad 'Awwād Khaīlī	KHIM	Fath **	Qabalān	N	Politique
'Adīl, Ahmad Turki Khaīlī	Ind.	Fath	Udalā/Baytā	N	Ingénieur
<b>Alghānī (Al-), Kāmīl Muhammad Sālih</b>	Ind.	Fath **	Cp Balāta	R	Employé
Aghbar (Al-), Walīd Taha Khaīlī	PPP	PPP	Naplouze	N	Syndicaliste
'Alāwna, Nāfīdh Khaīlī Hasan	Ind.	Ind.	Azmūt	N	
'Alī, 'Abd Al-Qādir Sulaymān Mūsā	Ind./HDBF	Ind.	Jammā'ayn	N	
Araj (Al-), Fawzī Ahmad A-Rahmān	Ind.	Ind.	Bayt Ibā	N	
'As'ūs, Mahmūd Ma'rūf Mustafā	Ind.	Ind.	Būrīn	N	
Bākīr, Iyyād Nādhīm As'ad	KHIM	Fath	Naplouze	N	Ingénieur
Barham, Khayr Al-Dīn 'Alī Barham	KHIM	Fath **	Naplouze/Tūbās	N	Commerçant
Bustāmī (Al-), Jamāl Rūhī Darwīch	Baath	Baath Irak	Naplouze	N	Politique
Chāhīn, Sahāb Husnī Dīb (Mme)	Ind./HDBF	FidaEx PPP	Naplouze/D	N	Enseignante/Associatif
<b>Chak'a (Al-), Ghassān Walīd Ahmad</b>	Fath	Fath **	Naplouze	N	Avocat
Chqayr, Bāsīm Mas'ūd 'Abd Allāh	KWM	PCP	Naplouze	N	Médecin
Dabīk (Al-), Hasūn Hamdān Muhammad	Ind./HDBF	Fath	Naplouze	N	Ouvrier peintre
Dawābcha, Samīr 'Abd Allāh Muhammad	Ind.	Fath	Aqrabā	N	Étudiant
Duwaykāt, Ma'rūf 'Anīf Isā	Ind.	Fath	Rujayb	N	Enseignant Univ. Bethléem
Duwaykāt, Sirhān 'Uthmān Jabr	Fath	Fath **	Rujayb	N	Militaire colonel
Duwaykāt, Yāsīn Muhammad Sa'īd Nimr	Ind.	Ind.	Rujayb	N	Enseignant Fac. Rawda
Fāris (Al-), Tahsīn 'Abd Al-Ra'ūf	Ind.	Jord.	Tallūza/Naplouze	N	Prop. terrien/Ingénieur agr.
Falāyir, Mūsā Muhammad Ibrāhīm	Ind.	Ind.	Naplouze	N	Commerçant
Hābach (Al-), Wā'il Mamūdh Mahmūd	Ind.	Fath **	Naplouze	N	Ingénieur
Halabī (Al-), Mahmūd Rachīd Mahmūd	Ind.	Fath	Rujayb	N	Avocat
Hanūn, Mu'fid Muhammad Mahmūd	Ind.	Ind.	Cp Balāta ?	R	
Hawwāch, Samar (Muh. Misbah) Da'ūd (Mme)	PPP	PPP	Naplouze	N	Syndicaliste/Associatif
Jāmūs, Isām Mahmūd 'Alī	Ind.	Ind.	Naplouze	N	Commerçant
Jnaydī (Al-), Khālid Hasan Husayn	Ind.	Fath	Jnayd	N	Industriel/Ingénieur
Kāhīn (Al-), 'Abd Allāh Wāsi'f Tawfiq	Ind./Sam.	Ind.	Naplouze	N	Commerçant/Hom. religion
<b>Kāhīn (Al-), Salūm 'Umrān Ishāq</b>	Ind./Sam.	Fath	Naplouze	N	Commerçant/Chantre
<b>Khadr, Husām Mahmūd 'Abd Al-Rahmān</b>	KHIM	Fath **	Cp Balāta/D	R	Politique/AP (Dir. Gal)
Khatīb (Al-), Ismā'īl Hrays Ismā'īl	KWM	PCP	Naplouze	N	Ingénieur/Entrepreneur
Libāda, 'Imād Chawkat Fāris	Ind.	Fath	Naplouze	N	Ingénieur handicapé
Machāyikh, Nī'mān Dhīb 'Abd Al-Fattāh	Ind.	Islam.	Balāta Balad	N	Chaykh
Maqbūl, Amīn Ramzī Darwīch	Fath	Fath **	Naplouze/D	N	Politique
<b>Masrī (Al-), Māhīr Nachāt Tāhīr</b>	Fath	Fath **/Jord.	Naplouze	N	Industriel
<b>Masrī (Al-), Mu'āwīyya 'Alī Amīn</b>	Ind.	Islam.	Naplouze	N	Médecin
Masrī (Al-), Tāriq Sa'īd Amīn	Ind.	ExFPFida ?	Naplouze	N	Employé
Nābulsi (Al-), 'Isām Fahmī A-Qādir	KWM	PCP	Naplouze	N	Tailleur
Nābulsi (Al-), Ma'ādh Mājīd Muh. (Hājj)	Ind.	Fath	Naplouze	N	Industriel

Nasāsara, Fāris Mas'ūd Mustafā	PPP	PPP	Bayt Fūrīk	N	Agriculteur
Rchayd, Hakam Mustafā Sa'īd	Ind.	Fath	Naplouse/Jénine	N	Médecin
<b>Salāma, Dalāl A-Hafidh Mahmūd (Isā) (Mme)</b>	Fath	Fath **	Cp Balāta	R	Enseignant
Sālih (Al-), Salām 'Abd Al-Qādir Sālih (Hājī)	Ind.	Fath	Talfīt/Naplouse	N	Ingénieur
Sālim, 'Asim Ghālib Hāfidh	Ind.	Fath	Naplouse	N	Employé Najāh
Saqā (Al-), Nihāya Salīm 'Alī (Mme)	Ind.	Ind.	Cp 'Askar/Nap.	R	Avocate
Sawālha, Sulaymān 'Abd Al-Jabbār	Ind.	Ind.	'Asīra Chamāliyya	N	
Sulqān (Al-), Jamāl Yūsuf Idrīs	Ind.	Fath	Cp Balāta	R	
Tayf (Al-), Radwān 'Affī Fayyād (Al-Sāmīrī)	Fath/Sam.	Fath	Naplouse	N	Employé AP (Aff. Soc.)
Ya'ich, 'Imād Nachāt Kamāl	Fath	Fath **	Naplouse	N	AP/Journaliste
Zahrān, 'Adil Kāmīl Ahmad	PPP	PPP	Naplouse	N	Entrepreneur
<b>Zaydān, Fāyiz 'Arif Ahmad</b>	Fath	Fath **	Till/Gaza/R	N	Ingénieur aéro.

	Liste		Circonscription		Naplouse (N)		Villages		Camps					
Zaydān	Fath	JU	36455	1	43.4%	5	33.9%	33.4%	1	55.8%	59.1%	5	28.7%	7.5%
Mu. Mesrī	Ind.	N	28016	2	33.3%	2	53.8%	69.0%	11	18.4%	25.3%	9	16.8%	5.7%
Chak'a	Fath	N	27365	3	32.6%	1	58.6%	77.0%	16	12.2%	17.2%	10	16.5%	5.7%
Mā. Mesrī	Fath	N	23125	4	27.5%	3	42.1%	65.4%	12	17.4%	29.1%	12	13.3%	5.5%
Khadr	KHIM	RB	21328	5	25.4%	11	16.0%	26.9%	6	23.1%	41.7%	1	70.3%	31.3%
Salāma	Fath	RB	20749	6	24.7%	10	16.1%	27.6%	4	25.3%	47.0%	3	54.9%	25.2%
Alghāni	Ind.	RB	17425	7	20.7%	17	10.1%	20.8%	8	19.7%	43.6%	2	65.2%	35.6%
M. Nābulī	Ind.	N	17005	8	20.2%	4	36.0%	76.0%	21	8.6%	19.5%	19	7.9%	4.4%
S. Duwaykāt	Fath	MB	14585	9	17.4%	15	11.2%	27.5%	5	25.0%	66.2%	16	9.6%	6.3%
Ya'ich	Fath	N	13871	10	16.5%	6	29.3%	75.9%	28	6.5%	18.1%	18	8.6%	5.9%
Libāda	Ind.	N	13673	11	16.3%	7	29.3%	77.0%	30	5.8%	16.5%	17	9.5%	6.6%
Barham	KHIM	N	13446	12	16.0%	13	14.2%	37.9%	10	18.9%	54.2%	14	11.1%	7.9%
'Abid	KHIM	MB	13151	13	15.6%	29	4.6%	12.7%	3	26.3%	77.2%	11	14.0%	10.1%
'Adīf	Ind.	MB	13033	14	15.5%	27	4.7%	13.0%	2	27.8%	82.2%	22	6.5%	4.7%
Fāris	Ind.	MJ	12233	15	14.5%	18	9.8%	28.8%	7	19.5%	62.9%	15	10.7%	8.3%
'Abd Al-Hāfī	Ind.	N	12102	16	14.4%	9	21.8%	64.5%	20	9.5%	30.2%	23	6.4%	5.0%
Maqbūl	Fath	N	11192	17	13.3%	8	24.2%	77.8%	31	5.6%	19.3%	28	3.6%	3.0%
Habach	Ind.	N	10903	18	13.0%	12	15.0%	49.4%	17	11.3%	40.2%	13	12.0%	10.5%
Machyīkh	Ind.	RB	10688	19	12.7%	19	8.3%	27.8%	23	8.2%	29.5%	4	48.0%	42.7%
'As'ūs	Ind.	JU	8515	20	10.1%	43	2.3%	9.8%	9	19.5%	88.4%	40	1.6%	1.8%
Abū Icha	KHIM	JU	7269	21	8.6%	24	5.2%	25.9%	14	12.3%	65.3%	21	6.7%	8.8%
M. Duwaykāt	Ind.	MB	6728	22	8.0%	28	4.6%	24.8%	15	12.2%	70.1%	27	3.6%	5.1%
Sālim	Ind.	N	6392	23	7.6%	14	13.3%	74.9%	37	3.1%	18.6%	26	4.3%	6.5%
Dawābcha	Ind.	MB	6180	24	7.4%	53	0.7%	4.2%	13	15.2%	95.0%	55	0.5%	0.8%
Sālih	Ind.	MB	6038	25	7.2%	30	4.6%	27.2%	18	10.7%	68.4%	29	2.8%	4.4%
Saqā	Ind.	RA	5920	26	7.0%	31	4.0%	24.3%	27	6.8%	43.0%	8	20.4%	32.8%
Hawwāch	PPP	N	5320	27	6.3%	21	6.8%	46.2%	29	6.2%	45.0%	25	4.9%	8.8%
Chāhīn	Ind./HDBF	N	4888	28	5.8%	16	10.2%	75.1%	38	2.7%	21.6%	38	1.7%	3.4%
Abbās	Ind.	MJ	4412	29	5.2%	38	3.5%	28.5%	26	7.6%	66.9%	33	2.1%	4.6%
Chqayr	KWM	N	4393	30	5.2%	20	7.2%	58.9%	34	3.4%	29.9%	24	5.2%	11.2%
Sulqān	Ind.	RB	4290	31	5.1%	39	2.7%	22.8%	41	2.5%	22.8%	6	24.5%	54.4%
Nasāsara	PPP	MJ	4265	32	5.1%	49	1.3%	10.8%	19	9.8%	86.6%	44	1.3%	2.9%
Hālabī	Ind.	MB	3654	33	4.5%	48	1.3%	12.0%	22	8.4%	83.9%	39	1.7%	4.2%
Y.Duwaykāt	Ind.	MB	3655	34	4.3%	25	4.9%	48.4%	33	4.3%	45.3%	30	2.4%	6.3%
Jraydī	Ind.	JU	3585	35	4.3%	46	1.5%	15.0%	25	7.7%	83.2%	52	0.7%	1.8%
Sawālha	Ind.	MJ	3469	36	4.1%	54	0.6%	6.7%	24	8.1%	89.9%	45	1.3%	3.4%
Fatāyir	Ind.	N	2903	37	3.5%	22	6.1%	75.3%	48	1.6%	20.6%	46	1.2%	4.1%
Hanūn	Ind.	RB	2893	38	3.4%	51	0.9%	11.5%	51	0.9%	12.4%	7	23.1%	76.1%
Dabik	Ind./HDBF	N	2776	39	3.3%	23	5.8%	75.4%	50	1.2%	16.7%	31	2.3%	8.0%
Jāmūs	Ind.	N	2645	40	3.1%	26	4.9%	66.0%	46	1.8%	26.5%	34	2.1%	7.5%
'Alwāna	Ind.	MB	2574	41	3.1%	47	1.4%	19.4%	32	4.9%	73.8%	37	1.9%	6.8%
S. Kāhīn	Ind./Sam.	N	2451	42	2.9%	34	3.7%	54.6%	42	2.5%	39.5%	41	1.5%	5.8%
Aghbar	PPP	N	2340	43	2.8%	35	3.5%	54.0%	40	2.6%	42.5%	50	0.9%	3.5%
Bākīr	KHIM	N	2322	44	2.8%	37	3.3%	51.2%	43	2.4%	40.4%	35	2.0%	8.3%
Rchayd	Ind.	N	2245	45	2.7%	42	2.5%	39.8%	35	3.4%	57.7%	53	0.6%	2.5%
Voix			458468				44.5%			44.0%			11.5%	
Inscrits			111651				42.1%			47.0%			10.9%	
Votants			84056				42.8%			45.9%			11.3%	

		Wādī Al-Ch'ir (W)	Jamā'īniyyāt (JM)	Jawat 'Umra (JU)	Mach. Bayṭawī (MB)	Mach. Jarrār (MJ)					
Zaydān	JU	1 63.6%	9.8%	1 56.1%	4.3%	1 65.8%	14.9%	1 51.3%	23.6%	1 45.9%	6.5%
Mu. Masrī	N	8 24.1%	4.8%	7 23.4%	2.4%	13 15.1%	4.5%	12 16.7%	10.0%	8 20.1%	3.7%
Cha'ka	N	15 15.2%	3.1%	16 14.6%	1.5%	12 15.8%	4.8%	19 9.5%	5.8%	16 10.9%	2.1%
Mā. Masrī	N	4 31.9%	7.7%	18 11.6%	1.4%	11 16.3%	5.8%	15 15.0%	10.8%	11 14.8%	3.3%
Khadr	RB	9 23.9%	6.3%	3 37.4%	4.9%	7 20.6%	8.0%	7 22.2%	17.5%	6 21.0%	5.1%
Salāma	RB	2 34.0%	8.2%	11 18.0%	2.4%	5 23.8%	9.5%	5 25.3%	20.5%	5 21.9%	5.4%
Alghānī	RB	6 27.6%	8.8%	12 17.8%	2.9%	10 16.8%	8.0%	8 20.9%	20.1%	14 12.7%	3.7%
M. Nābulī	N	16 15.1%	5.0%	19 11.2%	1.9%	15 11.6%	5.7%	29 4.1%	4.1%	18 9.9%	3.0%
S. Duwaykāt	MB	7 27.0%	10.4%	5 27.3%	5.3%	4 25.3%	14.4%	4 27.6%	31.7%	13 13.0%	4.6%
Ya'īch	N	14 16.9%	6.8%	35 2.8%	0.8%	24 6.1%	3.6%	30 4.1%	5.0%	27 5.8%	2.1%
Liḍāda	N	20 10.7%	4.4%	37 2.6%	0.5%	23 6.1%	3.7%	27 4.8%	5.9%	29 5.1%	1.9%
Barham	N	3 33.0%	10.7%	8 22.9%	4.8%	14 15.0%	9.2%	14 15.0%	18.7%	7 20.4%	7.8%
'Abid	MB	12 18.2%	7.7%	2 42.7%	8.2%	6 22.4%	14.1%	3 32.4%	41.3%	15 12.5%	4.9%
'Adīl	MB	5 29.2%	12.5%	9 19.8%	4.3%	3 26.5%	16.8%	2 33.1%	42.5%	10 15.5%	6.1%
Fāris	MJ	11 21.3%	9.8%	15 15.1%	3.5%	9 17.3%	11.7%	13 15.4%	21.1%	2 40.1%	16.9%
Abd Al-Hādī	N	24 8.9%	4.1%	17 12.6%	2.9%	21 6.7%	4.6%	22 8.0%	11.1%	9 17.5%	7.4%
Maqbūl	N	27 8.1%	4.0%	32 3.3%	0.8%	22 6.4%	4.8%	28 4.3%	6.4%	21 7.1%	3.3%
Habach	N	10 23.7%	12.2%	21 8.8%	2.3%	18 8.9%	6.7%	20 8.2%	12.6%	12 13.5%	6.4%
Machāyikh	RB	32 5.0%	2.6%	26 6.2%	1.6%	19 7.9%	6.1%	18 10.7%	16.8%	30 4.9%	2.4%
'As'ūs	JU	22 9.2%	6.0%	13 16.2%	5.4%	2 40.8%	39.7%	10 17.1%	33.7%	25 6.1%	3.7%
Abū 'Icha	JU	13 18.0%	13.8%	24 6.8%	2.6%	8 20.0%	22.7%	21 8.1%	18.6%	17 10.7%	7.6%
M. Duwaykāt	MB	30 5.8%	4.8%	22 7.5%	3.1%	16 10.1%	12.5%	9 18.0%	44.8%	23 6.4%	4.9%
Sālīm	N	35 4.1%	3.6%	43 1.8%	0.8%	33 3.4%	4.5%	36 3.1%	8.2%	40 2.0%	1.6%
Dawābcha	MB	19 13.0%	11.8%	6 24.4%	11.1%	27 4.4%	5.8%	6 22.5%	61.0%	24 6.3%	5.2%
Sālīh	MB	28 7.7%	7.2%	14 15.9%	7.4%	17 9.5%	13.0%	16 12.3%	34.1%	19 7.9%	6.7%
Saqā	RA	29 6.7%	6.4%	10 18.3%	8.7%	31 3.7%	5.2%	24 6.1%	17.4%	26 6.1%	5.3%
Hawwādh	N	23 9.2%	9.6%	23 7.0%	3.7%	30 3.9%	6.1%	23 7.4%	23.2%	35 2.5%	2.4%
Chāhīn	N	38 3.6%	4.2%	47 1.1%	0.6%	37 2.7%	4.5%	37 3.1%	10.6%	44 1.5%	1.6%
Abbās	MJ	19 14.4%	10.2%	42 1.9%	1.2%	29 4.0%	7.5%	34 3.8%	13.6%	4 22.6%	28.4%
Chaqayr	N	41 3.3%	4.2%	36 2.8%	1.8%	28 4.2%	7.9%	33 3.7%	14.1%	42 1.7%	2.0%
Sulḡān	RB	43 2.4%	3.1%	25 6.3%	4.1%	34 2.8%	5.4%	43 1.6%	6.1%	33 3.4%	4.1%
Nasāsara	MJ	28 8.5%	11.1%	39 2.4%	1.6%	44 1.9%	3.8%	11 17.1%	67.2%	36 2.4%	2.9%
Halabī	MB	36 3.8%	5.5%	33 3.2%	2.4%	20 7.5%	16.1%	17 11.6%	50.4%	20 7.1%	9.5%
Y. Duwaykāt	MB	33 4.5%	6.9%	27 5.8%	4.6%	32 3.7%	8.3%	32 3.8%	17.5%	28 5.7%	8.1%
Jnaydī	JU	17 14.7%	22.9%	20 10.5%	8.3%	25 6.0%	13.9%	25 6.1%	28.6%	22 5.6%	9.5%
Sawāhiha	MJ	21 9.5%	15.4%	28 5.3%	4.3%	38 2.4%	5.8%	39 2.5%	11.9%	3 35.3%	62.4%
Fatīyir	N	48 1.7%	3.2%	49 1.0%	0.9%	45 1.9%	5.4%	41 1.7%	9.7%	50 0.8%	1.4%
Handn	RB	52 0.8%	1.6%	44 1.7%	1.6%	50 1.1%	3.1%	49 0.9%	5.3%	54 0.5%	0.9%
Dabik	N	51 1.0%	2.1%	52 0.5%	0.5%	39 2.3%	7.0%	46 1.0%	6.3%	55 0.4%	0.8%
Jāmis	N	42 2.8%	5.8%	40 2.1%	2.3%	43 2.0%	6.2%	44 1.5%	9.5%	45 1.4%	2.8%
'Alwāna	MB	26 8.7%	18.9%	31 3.5%	3.8%	42 2.0%	6.4%	26 5.7%	36.9%	32 3.9%	7.7%
S. Kāhīn	N	44 2.4%	5.4%	55 0.4%	0.4%	26 6.0%	20.3%	42 1.8%	10.9%	46 1.2%	2.5%
Aghbar	N	39 3.4%	8.2%	41 2.0%	2.4%	47 1.5%	5.4%	35 3.4%	24.3%	47 1.0%	2.1%
Bākr	N	34 4.3%	10.4%	38 2.6%	3.1%	36 2.7%	9.7%	40 1.9%	13.5%	41 1.7%	3.8%
Rchayd	N	46 2.0%	5.0%	30 4.3%	5.3%	41 2.2%	8.2%	31 4.0%	29.5%	31 4.2%	9.7%
Voix			7.6%		3.4%		9.0%		18.6%		5.4%
Inscrits			6.5%		3.4%		10.3%		20.9%		5.9%
Votants			6.7%		3.4%		9.8%		19.9%		6.1%

		Cp 'Ayn (RA)		Cp Balāta (RB)		Cp 'Askar (RK)	
Zaydān	JU	6 32.8%	1.2%	7 22.6%	3.0%	6 35.6%	3.3%
Mu. Masrī	N	4 47.3%	2.2%	11 9.7%	1.7%	13 15.1%	1.8%
Cha'ka	N	5 35.4%	1.7%	10 11.0%	1.9%	10 17.0%	2.1%
Mā. Masrī	N	9 24.9%	1.4%	15 6.9%	1.4%	7 19.0%	2.7%
Khadr	RB	1 69.3%	4.2%	1 82.1%	18.4%	2 54.2%	8.7%
Salāma	RB	2 82.3%	3.9%	4 54.0%	12.5%	3 53.3%	8.8%
Alghānī	RB	3 54.9%	4.1%	2 70.9%	19.5%	1 61.3%	12.0%
M. Nābulī	N	10 20.2%	1.5%	20 4.8%	1.4%	20 7.5%	1.5%
S. Duwaykāt	MB	15 13.4%	1.2%	14 8.2%	2.7%	19 10.1%	2.4%
Ya'īch	N	11 19.8%	1.9%	22 3.6%	1.3%	18 11.1%	2.7%
Liḍāda	N	23 7.2%	0.7%	18 5.9%	2.1%	12 15.3%	3.8%
Barham	N	20 9.5%	0.9%	12 9.0%	3.2%	14 14.8%	3.8%
'Abid	MB	19 10.5%	1.0%	8 13.2%	4.8%	11 16.3%	4.3%
'Adīl	MB	7 31.3%	3.1%	31 1.7%	0.6%	31 3.8%	1.0%
Fāris	MJ	14 14.1%	1.5%	13 8.3%	3.3%	16 12.7%	3.6%
Abd Al-Hādī	N	27 4.2%	0.5%	16 6.4%	2.5%	21 7.2%	2.0%
Maqbūl	N	24 6.1%	0.7%	36 1.3%	0.6%	26 5.5%	1.7%
Habach	N	8 28.3%	3.4%	17 6.2%	2.7%	15 13.9%	4.4%
Machāyikh	RB	13 15.2%	1.9%	3 55.8%	25.0%	4 49.5%	15.8%
'As'ūs	JU	51 0.7%	0.1%	28 1.9%	1.0%	40 1.9%	0.7%
Abū 'Icha	JU	21 9.1%	1.5%	19 5.8%	3.8%	22 7.1%	3.3%
M. Duwaykāt	MB	33 1.9%	0.4%	24 2.8%	1.9%	25 5.6%	2.8%
Sālīm	N	22 8.5%	1.7%	23 3.4%	2.6%	27 4.0%	2.2%
Dawābcha	MB	55 0.2%	0.0%	54 0.4%	0.3%	49 0.9%	0.5%
Sālīh	MB	28 3.7%	0.8%	30 1.7%	1.4%	29 4.0%	2.9%
Saqā	RA	26 5.5%	1.2%	9 13.1%	10.8%	5 36.2%	20.9%
Hawwādh	N	30 3.5%	0.8%	21 4.2%	3.8%	24 6.5%	4.2%
Chāhīn	N	25 6.1%	1.6%	41 1.1%	1.1%	47 0.9%	0.7%
Abbās	MJ	49 0.8%	0.2%	34 1.5%	1.6%	33 3.6%	2.8%
Chaqayr	N	18 10.5%	3.1%	25 2.4%	2.7%	23 6.9%	5.4%
Sulḡān	RB	12 17.6%	5.3%	6 31.1%	34.7%	8 18.0%	14.3%
Nasāsara	MJ	37 1.8%	0.6%	47 0.8%	0.7%	37 2.0%	1.6%
Halabī	MB	29 3.7%	1.2%	28 1.8%	2.2%	51 0.8%	0.7%
Y. Duwaykāt	MB	43 1.4%	0.5%	33 1.6%	2.1%	28 4.0%	3.8%
Jnaydī	JU	48 0.8%	0.3%	53 0.4%	0.5%	46 1.1%	1.0%
Sawāhiha	MJ	45 1.2%	0.4%	32 1.7%	2.3%	52 0.7%	0.7%
Fatīyir	N	38 1.8%	0.8%	43 0.8%	1.4%	42 1.6%	1.9%
Handn	RB	16 11.8%	5.3%	5 34.4%	67.0%	17 11.7%	13.8%
Dabik	N	17 11.1%	5.2%	40 1.2%	2.2%	54 0.6%	0.8%
Jāmis	N	32 2.2%	1.1%	38 1.2%	2.2%	34 3.2%	4.2%
'Alwāna	MB	52 0.7%	0.3%	49 0.6%	1.2%	30 4.0%	5.3%
S. Kāhīn	N	31 2.8%	1.5%	37 1.3%	2.6%	43 1.3%	1.8%
Aghbar	N	36 1.8%	1.0%	50 0.5%	1.0%	45 1.1%	1.5%
Bākr	N	40 1.5%	0.9%	27 2.2%	4.6%	38 2.0%	2.9%
Rchayd	N	50 0.8%	0.4%	55 0.3%	0.7%	50 0.9%	1.3%
Voix			1.8%		5.3%		4.4%
Inscrits			1.5%		5.4%		3.9%
Votants			1.5%		5.7%		4.1%

	Liste	Circonscription	Naplouse (N)				Villages				Camps			
Bustâmî	Baath	N	2230	46	2.7%	32	3.9%	62.3%	47	1.7%	29.7%	36	1.9%	7.9%
Zahrân	PPP	N	2054	47	2.4%	40	2.6%	45.0%	39	2.6%	49.0%	43	1.3%	6.0%
T.Masrî	Ind.	N	1837	48	2.2%	33	3.8%	75.0%	53	0.8%	17.6%	42	1.4%	7.5%
A. Kâhin	Ind./Sam.	N	1646	49	2.0%	44	2.2%	47.9%	44	2.0%	47.8%	51	0.7%	4.3%
Tayf	Fath/Sam.	N	1585	50	1.9%	38	2.8%	63.5%	49	1.3%	30.6%	48	1.0%	5.9%
'Alî	Ind./HDBF	JM	1381	51	1.6%	55	0.1%	3.7%	36	3.3%	92.3%	54	0.6%	4.0%
A'raj	Ind.	JU	1360	52	1.6%	50	1.1%	28.0%	45	2.0%	55.9%	32	2.3%	16.1%
Khatîb	KWM	N	1316	53	1.6%	41	2.5%	69.1%	55	0.8%	22.1%	47	1.2%	8.7%
'Abd Allâh	Ind.	RA	1270	54	1.5%	52	0.8%	23.2%	54	0.8%	24.0%	20	7.0%	52.8%
I. Nâbulsî	KWM	N	1122	55	1.3%	45	1.9%	61.9%	52	0.9%	30.1%	49	0.9%	7.9%
Voix			458468					44.5%			44.0%			11.5%
Inscrits			111651					42.1%			47.0%			10.9%
Votants			84056					42.8%			45.9%			11.3%

		Wâdî Al-Ch'îr (W)		Jamâ'niyyât (JM)		Jawrat 'Umra (JU)		Mach. Baytâwî (MB)		Mach. Jarrâr (MJ)						
Bustâmî	N	47	1.7%	4.3%	29	5.0%	6.3%	53	1.0%	3.6%	45	1.3%	9.6%	34	2.6%	6.0%
Zahrân	N	40	3.3%	9.1%	45	1.6%	2.2%	46	1.6%	6.5%	38	3.1%	25.2%	37	2.3%	5.9%
T.Masrî	N	49	1.4%	4.4%	53	0.4%	0.7%	48	1.2%	5.4%	55	0.5%	4.8%	51	0.8%	2.2%
A. Kâhin	N	31	5.1%	17.2%	34	2.9%	5.0%	40	2.2%	11.3%	48	0.9%	9.2%	43	1.6%	5.1%
Tayf	N	45	2.1%	7.6%	50	0.8%	1.4%	49	1.2%	6.3%	52	0.8%	8.5%	39	2.1%	6.9%
'Alî	JM	55	0.7%	2.9%	4	33.8%	69.1%	51	1.1%	6.4%	50	0.9%	10.7%	48	0.9%	3.3%
A'raj	JU	37	3.7%	15.2%	46	1.4%	2.9%	35	2.7%	16.5%	47	1.0%	12.4%	38	2.3%	8.8%
Khatîb	N	53	0.8%	3.4%	54	0.4%	0.9%	52	1.0%	6.5%	54	0.7%	9.0%	53	0.6%	2.3%
'Abd Allâh	RA	54	0.8%	3.3%	48	1.0%	2.3%	54	0.9%	5.7%	53	0.7%	9.4%	49	0.8%	3.2%
I. Nâbulsî	N	50	1.3%	6.4%	51	0.8%	2.0%	55	0.8%	6.1%	51	0.8%	12.1%	52	0.8%	3.6%
Voix			7.6%			3.4%			9.0%			18.6%			5.4%	
Inscrits			6.5%			3.4%			10.3%			20.9%			5.9%	
Votants			6.7%			3.4%			9.8%			19.9%			6.1%	

		Cp 'Ayn (RA)		Cp Balâta (RB)		Cp 'Askar (RK)				
Bustâmî	N	35	1.8%	1.1%	26	2.4%	5.2%	44	1.1%	1.7%
Zahrân	N	41	1.5%	1.0%	45	0.8%	1.9%	39	1.9%	3.1%
T.Masrî	N	44	1.2%	0.8%	48	0.6%	1.6%	35	2.7%	5.0%
A. Kâhin	N	42	1.5%	1.2%	51	0.4%	1.3%	48	0.9%	1.8%
Tayf	N	46	1.0%	0.8%	39	1.2%	3.6%	53	0.7%	1.5%
'Alî	JM	54	0.6%	0.6%	44	0.8%	2.9%	55	0.2%	0.5%
A'raj	JU	34	1.9%	1.8%	35	1.4%	5.0%	32	3.7%	9.3%
Khatîb	N	53	0.6%	0.6%	46	0.8%	2.9%	36	2.0%	5.2%
'Abd Allâh	RA	39	1.8%	1.8%	42	1.0%	3.8%	9	17.5%	47.2%
I. Nâbulsî	N	47	0.9%	1.1%	52	0.4%	1.9%	41	1.6%	5.0%
Voix				1.8%			5.3%			4.4%
Inscrits				1.5%			5.4%			3.9%
Votants				1.5%			5.7%			4.1%

---

## NOTES

1. Sur l'histoire des découpages administratifs, lire DOUMANI, 1995 : 269, et SCHÖLCH, 1993 : 9-17.
2. CUINET, 1896, t.1 : 178-199 ; DABBÂGH, 1985 : II/2 : 73-75 ; DOUMANI, 1995, dont la carte du Jabal Nâblus aux alentours de 1850 : xvii ; HILÛ, Sd. ; JARRÂR, 1990 ; JAUSSEN, 1927 ; KALBÛNA, 1992 ; KHAMMÂS, 1995 ; MASRÎ, 1997 ; NIMR, 1975 ; SCHÖLCH, 1993 : 183-186. Lire également HOEXTER, 1984 ; KUSHNER, 1997 ; YAZBAK, 1997. Sur la vieille ville de Naplouse, consulter le site de RIWAQ (Center for Architectural Conservation), [www.birzeit.edu/riwaq/nablus.html](http://www.birzeit.edu/riwaq/nablus.html).
3. ʿABBÂSÎ, 1990.
4. JARRÂR, 1988.
5. *Machârîq* est le pluriel de *machârîq*, l'endroit où l'on s'assied au soleil en hiver, selon DABBÂGH, 1985 : II/2 : 275. MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 356 la désigne comme "Macharîyah Nâblus". DABBÂGH, 1985, II/2 : 275-331 ; SWP, t.2 : 168, 229-230, 288.
6. HOEXTER, 1973 : 268-271.
7. MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 356 écrivent Dawahat au lieu de Duwaykât. Ils mentionnent également l'existence d'une "Mashiyah Dar el-Haj Mahmud".
8. DABBÂGH, 1985, II/2 : 335-385 ; SWP, t.2 : 162-164.
9. ʿAmra vient peut-être du syriaque ʿunira qui désigne l'habitation ou le couvent et jawra le creux, selon DABBÂGH, 1985 : II/2 : 335.
10. Soit les villages situés autour d'Al-Jammâʿn. La *nâhiyya* a également porté le nom de Jawrat Mardâ ou encore de Bilâd Al-Jammâʿîn. DABBÂGH, 1985, II/2 : 465-563 ; SWP, t.2 : 283-288.
11. DOUMANI, 1995 : 48 ; HOEXTER, 1973 : 271 ; SCHOLCH, 1993 : 184.
12. DABBÂGH, 1985, II/2 : 389-422 ; SWP, t.2 : 158-162.
13. La *nâhiyya* a également porté de nom de Al-Hâritha ou encore d'Al-Hâritha Al-Qibliyya. Rassemblant les villages situés autour de Sânu, le *kursî* des Al Al-Jarrâr aujourd'hui situé dans la circonscription de Jénine, elle a pris le nom de cette famille au XIX<sup>e</sup> siècle. CUINET, 1896, t.1 : 192-195 ; DABBÂGH, 1985, II/2 : 425-461 ; SWP, t.2 : 155-158, 227-229.
14. QUDSIYYA, 1990 : 147-180.
15. ʿAQL, 1992.
16. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 13/01/96.
17. *Al-Ayyâm*, 31/01/96.
18. DOUMANI, 1995 : 267, note 23 ; HOEXTER, 1973 : 289, note 187.
19. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96.
20. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 08/11/95.
21. *Al-Râyy*, 21/11/95.
22. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
23. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 10/11/95. Amîn Maqbûl, secrétaire régional de Fath, affirme dans *Al-Nahâr*, 12/12/95, que les noms qui ont été publiés [parmi lesquels il ne figure pas] ne correspondent pas à une liste définitive et que divers projets sont encore en discussion dont une liste d'union nationale.
24. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 16/12/95.
25. Ghassân Al-Masrî, jeune responsable associatif issu d'une branche pauvre de la grande famille nabulsië, figure lui aussi parmi ces jeunes.
26. *Al-Ayyâm*, 29/12/95.
27. *Al-Quds*, 28/12/95.

28. "On ne vote pas sous occupation militaire étrangère", déclare-t-il au *Monde*, 16/12/95. Sur son parcours, lire WOOLFSON, 1981.
29. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
30. *Al-Nahâr* 04/08/87.
31. *Al-Dustûr*, 06 et 20/01/96.
32. Encart publié dans *Al-Quds*, 17/01/96.
33. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96 consacre toute une étude à la question.
34. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 29/11/95.
35. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
36. Pour une analyse du vote nabulsi, lire également Mark Power-Stevens, "Nablus. The Palestinian Elections in Microcosm", *Middle East International*, 15/03/96.
37. CHRAYDA & GHÛRÂNÎ, 1994. 300 autres Samaritains sont installés à Holon dans la banlieue de Tel-Aviv.
38. *Al-<sup>ç</sup>Awda*, 16/12/95.
39. Le bureau 75, en effet, qui aurait dû être situé dans le stade du club samaritain, a été supprimé.
40. *Nâblus*, 25/01/96.
41. DOUMANI, 1995 ; GRAHAM-BROWN, 1982 ; HOEXTER, 1973 : 251-284 ; NIMR, 1975 ; YAZBAK, 1997. En dehors de ces articles et ouvrages et des autres sources signalées en notes, mes informations viennent en grande partie de Ayman Al-Chak<sup>ç</sup>a. Chargé des relations internationales à la municipalité de Naplouse, il a activement participé à la campagne électorale de son cousin Ghassan Al-Chak<sup>ç</sup>a.
42. Parmi les autres familles qui s'installent à Naplouse à cette époque et dont la présence est toujours attestée, DOUMANI signale les Tamîmî, Jawharî, Khammâch et Mir<sup>ç</sup>î qui se partagent les postes religieux, les Bichtâwî, Nâbulî et Sidr plutôt impliqués dans le commerce, et les Châfi<sup>ç</sup>î, Sultân, Akhramî, Bayram et <sup>ç</sup>Asqalân qui maintiennent leur engagement militaire.
43. HOEXTER, 1984.
44. GILBAR, 1989.
45. Selon la fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture palestiniennes ([www.pal-chambers.com](http://www.pal-chambers.com)).
46. Maher ABÛLKHATER, "Palestine Stock Exchange Changing Investment Approaches", in *Business News*, 06/97 ([www.paltrade.org](http://www.paltrade.org)) ; Nigel PARRY, "Palestinian Business. Securities in a Time of Insecurity", in *Link*, 07/97 ([www.link.co.il](http://www.link.co.il)).
47. [www.arab-business.net/padico](http://www.arab-business.net/padico).
48. [www.arabworld.com/welfare](http://www.arabworld.com/welfare).
49. Bassâm Al-Chak<sup>ç</sup>a avance que sa famille était chrétienne à l'origine, in PARTRICK, 1993 : 465.
50. Les Chak<sup>ç</sup>a, depuis au moins 3 générations, sont également installés en Égypte sans néanmoins y détenir, semble-t-il, de pouvoir économique particulier. L'un des plus connus, Mustafâ Al-Chak<sup>ç</sup>a, est un historien de l'université <sup>ç</sup>Ayn Chams du Caire.
51. Voir le site de la municipalité, [www.nablus.org](http://www.nablus.org).
52. L'allégeance des habitants de Kafr Qalîl (Jawrat <sup>ç</sup>Umra) aux Chak<sup>ç</sup>a ne s'est pas démentie aux élections de janvier 1996. Dans le bureau 107 (451 inscrits, 353 votants), Ghassân Al-Chak<sup>ç</sup>a est arrivé en tête avec 169 suffrages (47,9 %), devant les 2 candidats de Jawrat <sup>ç</sup>Umra, Fâyiz Zaydân (164 voix, 46,5 %) et Mahmûd As<sup>ç</sup>ûs (126 voix, 35,7 %). Le bureau 106 a donné sa préférence à Fâyiz Zaydân (172 voix, 48,3 %) mais a placé Ghassan Al-Chak<sup>ç</sup>a 2<sup>e</sup> (164 voix, 46 %) devant As<sup>ç</sup>ûs (125 voix, 35,1 %). Les autres candidats nabulsi n'obtiendront au mieux dans les 2 bureaux que les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> places (Mu<sup>ç</sup>âwiyya Al-Masrî et Mâhir Al-Masrî avec des scores allant seulement de 17,8 % à 8,1 %). Les scores obtenus par Ghassân Al-Chak<sup>ç</sup>a à Kafr Qalîl sont les meilleurs pour lui dans les villages si l'on fait exception du bureau 156 de Zawâta où il obtient 55,9 %.

53. Il sera assassiné en mars 1986 par un commando du FPLP pour être “devenu un partenaire de la conspiration jordano-sioniste visant à créer une alternative à l'OLP”.

54. De petites familles nabulsiens, Rizq, Yâsîn, etc., fortes de leur contribution aux intérêts des Masrî ont en effet bénéficié de leur nom au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, devenant alors autant de branches de la *hamûla*.

55. Ancienne famille nabulsiens qui s'était enrichie dans le savon, les ʿAlûl tirent une grande partie de leur richesse d'aujourd'hui de l'exportation de *tahîna* (huile et pâte de sésame) et de participation à diverses sociétés des Masrî et Abd Al-Hâdî. ʿAzzâm Al-ʿAlûl, l'homme d'affaires le plus en vue de la *hamûla* la représente d'ailleurs au sein du conseil municipal. Les ʿAlûl s'étaient abstenus de présenter des candidats à l'élection du Conseil, Mahmûd étant déjà à son poste.

# Jénine

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La région de Jénine appartient au Jabal Nâblus traditionnel. Pour des raisons stratégiques liées au contrôle de la route du Pèlerinage, elle avait été administrativement séparée de Naplouse lors de l'arrivée des Ottomans dans le cadre du *sancak* de °Ajlûn et Lajjûn. Dès 1657 cependant, une partie de ses terres (Cha°râwiyya et Jarrâr) devenaient des *nâhiyya*-s du *sancak* de Naplouse. Un siècle plus tard, traduction de l'intégration de la région à l'espace social du Jabal Nâblus sous la houlette des °Abd Al-Hâdî et des Jarrâr, l'ensemble des terres de Lajjûn étaient réunifiées dans le cadre d'un nouveau *qadâ'* du *sancak* de Naplouse et Balqâ' dont Jénine était le chef-lieu<sup>1</sup>. Ce *qadâ'* comportait alors quelque 120 villages<sup>2</sup>. Après la défaite de 1948, il n'en comptait plus que 70 qui relevaient auparavant de 3 différentes *nâhiyya*-s.
- 2 La ville de Jénine rassemblait à elle seule en janvier 1996 12 165 inscrits dans 17 bureaux, soit 14,8 % du corps électoral<sup>3</sup>.
- 3 Avec leur 65 779 inscrits, les villages constituaient l'immense majorité du corps électoral (79,9 %). Au nord de l'actuelle circonscription, les villages relevaient de l'ancien Bilâd Hâritha (encore appelé Al-Hâritha Al-Chimâliyya, Al-Hâritha septentrionale) dont la majeure partie se trouve aujourd'hui en Israël et forme, autour d'UmmAl-Fahm, la région connue sous la dénomination du "Triangle". À l'origine le chaykh de cette *nâhiyya* portait le nom d'Al-Hârithî, d'où sa désignation, et son *kursî* se trouvait à Sîlat Al-Hârithiyya (2 576 inscrits aujourd'hui)<sup>4</sup>. Sa famille s'étant éteinte, les Tûqân de Naplouse et les Jarrâr de Jab° et de Sânu (Machârîq Jarrâr) se disputèrent le contrôle de la région. Les Jarrâr prirent le dessus après la parenthèse de l'occupation égyptienne (1831-1840) durant laquelle la *nâhiyya* était tombée sous la coupe des °Abd Al-Hâdî dont le siège était à °Arrâba (Cha°râwiyya). °Abd Al-Hâdî et Jarrâr, bien que de même origine tribale, se disputent en effet la zone depuis leur arrivée de Transjordanie au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Avec 20 781 inscrits, les 18 villages de l'ancien Bilâd Al-Hâritha constituaient 25,2 % du corps électoral de la circonscription.
- 4 À l'ouest, les villages relevaient de l'ancienne *nâhiyya* d'Al-Chatâwiyya Al-Charqiyya dont une partie se trouve aujourd'hui en Israël<sup>6</sup>. Les °Abd Al-Hâdî y exerçaient leur pouvoir,

obtenu grâce à leur alliance avec l'Égyptien Ibrâhîm Pacha, depuis °Arrâba puis Naplouse. Avec 20 759 inscrits les 16 villages d'Al-Cha°râwiyya, Ya°bad (4 857 inscrits) et °Arrâba (3 617 inscrits) étant les plus importants, comptaient pour 25,2 % du corps électoral.

- 5 Au sud-est, enfin, 16 villages appartenaient à l'ancien Machârîq Al-Jarrâr (également appelé Al-Hâritha Al-Qibliyya, Al-Hâritha de la qibla *i.e.* méridionale selon la direction de la prière, ou encore Al-Cha°râwiyya Al-Gharbiyya), aujourd'hui à cheval sur les circonscriptions de Naplouse et de Tûbâs<sup>7</sup>. La *nâhiyya* portait le nom des Jarrâr qui exerçaient leur pouvoir depuis Sânu (1 352 inscrits) (voir *supra* dans le chapitre Naplouse). Avec Qabâtiyya (5 984 inscrits) pour agglomération principale, Machârîq Al-Jarrâr comptait en janvier 1996 24 239 inscrits soit 29,4 % du total.
- 6 La circonscription compte également un camp qui jouxte la ville de Jénine. Avec seulement 4 370 inscrits dans 6 bureaux, il ne pesait que pour 5,3 % des inscrits<sup>8</sup>. Ce camp accueille d'anciens habitants de villages du *qadâ'* de Haïfa ou des environs de Jénine passés sous souveraineté israélienne en 1948.

## LES CANDIDATS

- 7 La circonscription bénéficiait de 6 sièges à pourvoir qui furent disputés par 36 candidats. Aucun siège chrétien n'ayant été alloué à cette circonscription qui ne compte qu'un seul village chrétien, Tayyiba, la victoire de Ghassân Barham n'aurait pas manqué de susciter un casse-tête juridique. Sur les 36 candidats, 11 s'étaient enregistrés dans le cadre de 5 listes (Fath, Fida, FLA-CP, FLPP et PPP). Aucun des autres enregistrés comme indépendants n'a ensuite mené campagne au sein de listes improvisées.

### La liste Fath

- 8 Avec 5 candidats, Fath présentait la liste la plus nombreuse quoiqu'incomplète par rapport aux 6 sièges à pourvoir. Le mouvement tint une sorte de primaires dès le 7 décembre 1995 mais la liste des candidats potentiels dont le nom fut proposé à Yasser Arafat n'est pas connue<sup>9</sup>.
- 9 Dans sa composition de la liste officielle, en tout cas, Yasser Arafat a croisé appartenance aux appareils de Fath et extraction familiale. La liste officielle comprend en effet 2 membres du Comité Révolutionnaire Fath, °Azzâm Al-Ahmad et Burhân Jarrâr, tous 2 "returnees", ainsi que 2 membres du Haut Comité, Jamâl Al-Hindî et Ahmad Rchayd. Seul Mahmûd Abû Al-Rabb ne semble pas appartenir aux appareils du mouvement. Burhân Jarrâr jouissait ainsi à la fois de la légitimité nationale, ayant assumé de hautes responsabilités militaires au sein de Fath, et de la légitimité familiale, sa *hamûla* ayant dominé la région depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. Seul Jarrâr à être entré en lice, Burhân avait su déjouer d'autres candidatures de la famille, favorisé en cela par le boycott de Hamas. Dans l'hypothèse, en effet, où le mouvement islamiste aurait participé au scrutin, Bassâm Jarrâr, l'une de ses principales figures charismatiques en Cisjordanie, n'aurait sans doute pas hésité à se présenter<sup>10</sup>. Mahmûd Abû Al-Rabb, doyen de la faculté d'Économie de l'université Najâh de Naplouse, appartient à l'une des 4 grandes *hamûla*-s de Qabâtiyya. Avec 3 candidats de la famille, les Abû Al-Rabb, à l'évidence, ne se sont pas entendus sur une unique candidature familiale, pas plus que les Zakârânâ, autre *hamûla* de Qabâtiyya. °Azzâm Al-Ahmad, fils de Najîb figure du nationalisme dont le retour avait été refusé par

Israël, a été ambassadeur de Palestine en Irak. Ahmad Rchayd appartient à l'une des plus vieilles familles de la région, Sa<sup>c</sup>âda Rchayd présentant également une candidature. Curieusement, Cha<sup>c</sup>râwiyya n'est pas représentée au sein de la liste, pas plus que la ville de Jénine. Plusieurs candidats, néanmoins, y habitaient tout en étant d'origine villageoise. La jeune génération, plutôt marginalisée dans le choix de Yasser Arafat, ne pouvait ici se reconnaître qu'en Jamâl Al-Hindî banni durant l'intifada pour ses activités dans les organisations de jeunesse de Fath.

## Les autres listes

- 10 Fida, dans le cadre d'une "liste de l'olivier" (*Qâ'imatAl-Zaytûn*), présentait 2 candidats, tous 2 originaires de Cha<sup>c</sup>râwiyya. Membre de son Comité Central, Sâlih Râfa't Sâlih, "returnee" récemment installé en Palestine fait également office de secrétaire général du mouvement. Sâmi Zayd Al-Kîlânî, enseignant à l'université Najâh de Naplouse, avait quant à lui appartenu à la délégation de Madrid. Comme Hikmat Zayd, il appartient à l'une des plus importantes familles de Ya<sup>c</sup>bad.
- 11 Le PPP présentait lui aussi 2 candidats, apparemment dépourvus de fonctions particulières dans son appareil, un commerçant de Jénine, Khâlid <sup>c</sup>Abd Al-<sup>c</sup>Azîz, et un journaliste de Tayyiba, Muhammad Jabbârîn, également enseignant à l'université de Bîr Zayt. En décembre 1995, le nom de 2 autres personnalités avait également été avancé comme d'ores et déjà investies par le PPP, Hilmî Abû Samra et Nûr Al-Dîn Qafât<sup>11</sup>.
- 12 Le FLA-CP et le FLPP présentaient chacun 1 candidat, <sup>c</sup>Abd Allâh Qabhâ pour l'organisation de Jamîl Chahâda et Ghassân Barham pour celle de Samîr Ghawcha.

## Les indépendants

- 13 La majorité des 25 autres candidats inscrits comme indépendants témoignaient de positions proches de celles de Fath. L'un d'entre eux, le "returnee" Hikmat Zayd Al-Kîlânî appartenait même au Comité Révolutionnaire du mouvement. Membre de l'une des plus importantes familles de Ya<sup>c</sup>bad, ancien ambassadeur de Palestine au Yémen et en Hongrie et ancien gouverneur de Jénine, il avait pourtant échoué à recevoir l'investiture de son mouvement.
- 14 De façon générale, les électeurs de "gauche" pouvaient se reconnaître dans quelques indépendants outre les candidats du PPP. Usâma Nazzâl semble ainsi avoir à certaines époques partagé les idées du PPP. Deux avocats de <sup>c</sup>Arrâba, Walîd <sup>c</sup>Arida et Yûsuf <sup>c</sup>Arîdî, fort critiques d'Oslo, affichaient quant à eux des idées proches de celles du FDLP. Les positions du FPLP n'étaient pas absentes non plus du débat avec les candidatures de Fakhrî Ahmad Turkmân et de Muhsin Abû Ghâlî.
- 15 La sensibilité islamiste, en revanche, semblait quasi absente, un seul candidat étant connu pour sa pratique religieuse, Râchid Mansûr, un enseignant du camp de Jénine. Ancien membre de l'appareil de Fath, il aurait rompu avec le mouvement en adoptant des positions critiques vis-à-vis d'Oslo au nom de sa foi religieuse.
- 16 L'ancien *establishment* proche de la Jordanie n'avait pas jugé bon d'entrer en lice, à l'exception Chaykh Ribhî Abû Al-Rabb, personnalité locale de Jalbûn ayant affiché par le passé des sentiments pro-hachémites, sans toutefois détenir aucun rôle régional.

## La sociologie

- 17 Les 36 candidats, du point de vue des origines géographiques, témoignent de déséquilibres flagrants. Bien que représentant près du quart du corps électoral, les villages du Bilâd Hâritha ne voyaient que 5 de leurs fils se présenter, soit 13,9 % seulement des candidats. Ce déséquilibre n'était pas compensé par la ville de Jénine immergée dans le Bilâd. Ses 4 candidats (11,1 % de l'ensemble) la situaient en effet en-dessous de son poids démographique (14,8 % des inscrits). Cha'rawiyya, qui rassemblait près du quart des inscrits, parvenait presque à la parité avec son poids démographique avec ses 8 candidats, soit 22,2 % de l'ensemble, mais aucun de ses fils n'était investi par Fath. Le déséquilibre profitait ainsi massivement à Machârîq Al-Jarrâr qui pouvait se reconnaître dans 15 candidats, soit 41,7 % du total, alors que son poids démographique n'atteignait pas les 30 % des inscrits. Avec 4 candidats (11,1 %), le camp de Jénine s'imposait également avec force. Ce déséquilibre général à la défaveur du Bilâd Hâritha et de Jénine constitue peut-être la traduction de la perte en 1948 des régions nord et ouest désormais en Israël. Coeur du Bilâd Hâritha, Umm Al-Fahm constitue en effet aujourd'hui en Israël la très active "capitale" du "Triangle".
- 18 Une seule candidate était entrée en lice, Subhiyya Ghânim, très impliquée dans les milieux associatifs proches de Fath. Avec 5 candidats, en revanche, les "returnees" marquaient fortement leur présence. Tandis que 'Azzâm Al-Ahmad et Burhân Jarrâr étaient investis par Fath et que Sâlih Sâlih l'était par Fida, Hikmat Zayd et Isâm Al-Sâlih s'engageaient comme indépendants. Jamâl Al-Hindî était le seul ancien banni à entrer en lice.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 19 Les résultats ne laissent apparaître aucune anomalie flagrante. 5 bureaux présentent néanmoins des taux de participation suspects. Dans le cas du bureau 90 (Zahr Al-'Abd), le taux de 102,2 % de participation va de pair avec un coefficient de remplissage des bulletins des plus bas (36,4 %) au profit quasi exclusif de 'Isâm Al-Sâlih (95 voix des 100 votants estimés) et de 'Abd Allâh Qabhâ (76 voix). Les 32 voix restantes ont été dispersées entre 12 candidats, 22 autres n'ayant bénéficié d'aucun suffrage. Les bureaux 145 (Yabâd), 16 (Mahattât), 20 (Mitulla) et 21 (Mughayyar) présentent également des taux de participation légèrement supérieurs à 100 % qui demeurent inexplicables.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Jénine	12165	14.8%	8444	13.9%	69.4%	76,4% - 61,3%	7841
Bilâd Hâritha	20781	25.2%	14516	23.8%	69.9%	94,0% - 40,8%	13479
Cha'rawiyya	20759	25.2%	16756	27.5%	80.7%	103,6% - 67,4%	15559
Machârîq Jarrâr	24239	29.4%	17907	29.4%	73.9%	103,5% - 48,5%	16628
Ruraux	65779	79.9%	49179	80.7%	74.8%	103,6% - 40,8%	45666
Camp de Jénine	4370	5.3%	3303	5.4%	75.6%	86,4% - 68,3%	3067
Circonscription	82314	100%	60926	100%	74.0%	103,6% - 40,8%	56574

	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Jénine	4	11.1%	0	0.0%	73.0%	84,7% - 50,1%	34332
Bilâd Hâritha	5	13.9%	2	33.3%	73.9%	97,1% - 52,9%	59772
Cha'râwiyya	8	22.2%	0	0.0%	68.0%	99,2% - 29,9%	63447
Machârîq Jarrâr	15	41.7%	2	33.3%	64.4%	93,9% - 43,3%	64262
Ruraux	28	77.8%	4	66.7%	68.4%	99,2% - 43,3%	187481
Camp de Jénine	4	11.1%	2	33.3%	67.9%	75,5% - 60,9%	12487
Circonscription	36	100%	6	100%	69.0%	99,2% - 29,9%	234300

	Votants		Voix Président		Yasser Arafat		Samîha Khalîl		
Jénine	8444	7841	6670	79.0%	84,8% - 72,1%	1171	13.9%	20,7% - 8,0%	
Bilâd Hâritha	14516	13479	11970	82.5%	90,6% - 68,5%	1509	10.4%	24,4% - 2,2%	
Cha'râwiyya	16756	15559	13877	82.8%	90,5% - 75,0%	1682	10.0%	17,8% - 2,3%	
Machârîq Jarrâr	17907	16628	15120	84.4%	91,0% - 76,8%	1508	8.4%	16,0% - 1,9%	
Ruraux	49179	45666	40967	83.3%	91,0% - 68,5%	4699	9.6%	24,4% - 1,9%	
Camp de Jénine	3303	3067	2742	83.0%	86,1% - 80,2%	325	9.8%	12,7% - 6,7%	
Circonscription	60926	56574	50379	82.7%	91,0% - 68,5%	6195	10.2%	24,4% - 1,9%	

- 20 Concernant les présidentielles, le bureau 137 est dépourvu de données. Les résultats obtenus par les 2 candidats n'offrent aucune prise à des conclusions d'ordre sociologique. Même si, en effet, Jénine a en moyenne offert à Samîha Khalîl son meilleur score, les écarts entre bureaux d'une même zone sont souvent considérables.

## Le bilan politique

- 21 Le vote donne une écrasante victoire à la liste Fath puisque 4 de ses 5 membres sont élus. Mahmûd Abû Al-Rabb, son seul candidat malheureux, n'est distancé par le dernier des élus que par quelques dizaines de voix. Très ramassés, les scores ne traduisent aucun véritable consensus autour d'éventuelles figures charismatiques. Le meilleur élu, Burhân Jarrâr, n'obtient ainsi que 30,5 % des suffrages sur l'ensemble de la circonscription. Plus que l'investiture politique de Fath, son appartenance clanique semble avoir joué, si telle est la signification du vote du camp de Jénine où cet héritier de la plus importante *hamûla* de la région n'obtient qu'une 11<sup>e</sup> place avec seulement 7,6 % des suffrages. Partout ailleurs, ses scores sont étales en position d'éligible, Cha'râwiyya et Jénine ne lui réservant néanmoins qu'une 3<sup>e</sup> place.
- 22 Jamâl Al-Hindî, en revanche, arrivé 2<sup>e</sup> avec 28,7 % des suffrages, a visiblement su drainer un vote beaucoup plus équilibré. C'est en tous cas le seul parmi les élus à avoir bénéficié d'une place d'éligible dans l'ensemble des sous-régions même s'il demeure avant tout le candidat du camp de Jénine qui lui offre une 2<sup>e</sup> place avec 58,3 % de ses suffrages. Réfugié, il parvient en effet à obtenir la 1<sup>er</sup> place à Jénine avec 35,6 % des voix, un score quasi équivalent à celui qu'il obtient dans Bilâd Hâritha où il est placé 2<sup>e</sup> derrière Burhân Jarrâr. Machârîq Al-Jarrâr et Cha'râwiyya le mettent également en position d'élu. Son activisme durant l'intifada et son jeune âge lui ont sans doute attiré les voix peu enclines à soutenir les autres candidats pris dans les rapports traditionnels de familles.
- 23 Hikmat Al-Kîlânî, quoique non investi par Fath, parvient à se faire élire 3<sup>e</sup> avec 23,3 % des suffrages. Bilâd Hâritha, dont il est originaire, ne lui réserve pourtant qu'une 5<sup>e</sup> place

tandis que Jénine le place en 2<sup>e</sup> position derrière Hindî. Le camp l'élit également mais en 6<sup>e</sup> place. Machârîq Al-Jarrâr, en revanche, ne le fait pas figurer parmi ses candidats éligibles. °Azzâm Al-Ahmad doit quant à lui son élection en 4<sup>e</sup> position avec 23,3 % des suffrages au Bilâd Hâritha, d'où il est originaire, et à Cha°râwiyya. Ni Jénine, ville et camp, ni Machârîq Al-Jarrâr ne lui ont en effet offert une place d'éligible. Ahmad Rchayd n'a su convaincre ni Cha°râwiyya ni le camp, mais ses bons scores du Bilâd Hâritha, joint à ceux de Machârîq Al-Jarrâr, berceau de sa famille, et de Jénine lui permettent d'être élu en 5<sup>e</sup> position avec 22 % des voix. Indépendant proche du FPLP, Fakhrî Turkmân réussit également à se faire élire en 6<sup>e</sup> position avec 18,9 % des suffrages. Quatrième dans le camp mais avec un score de 55,8 % des voix, il est également élu à Jénine en 4<sup>e</sup> position avec 27,5 % des voix. Les villages, en revanche, pris globalement ne lui accordent pas de place d'élus.

## La sociologie

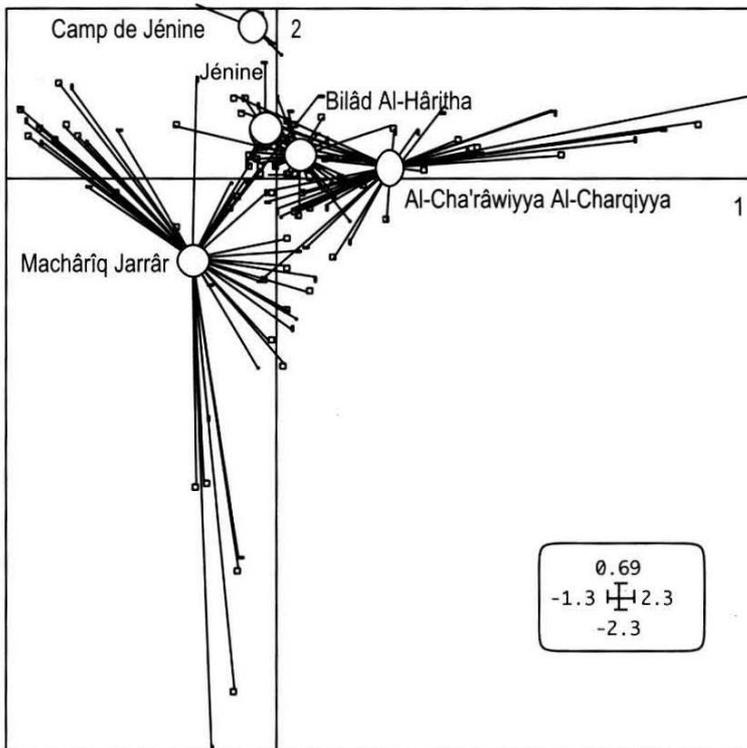
- 24 En l'absence de candidats dotés d'un charisme suffisant à mobiliser le consensus général, aucune région ne voit ainsi ses vœux totalement exaucés. Dans cette infortune, Jénine et Bilâd Hâritha peuvent néanmoins se targuer de voir siéger au Conseil 5 de leurs candidats placés en situation d'éligibles dans leurs bureaux. À quelques dizaines de voix près, Mahmûd Abû Al-Rabb, fils de Qabâtiyya, échoue à se faire élire en dépit de la mobilisation de son Machârîq Al-Jarrâr natal et du Bilâd Hâritha. La multiplication de candidatures au sein des Abû Al-Rabb comme le manque de mobilisation de Jénine, ville et camp, et d'Al-Cha°râwiyya lui auront été fatals.
- 25 Yâsîn Al-Sa°dî, membre d'une famille de Jénine qui lui avait donné un maire, élu 5<sup>e</sup> dans sa ville comme dans le camp, échoue pour sa part à convaincre la campagne de le soutenir. La ville témoigne ainsi d'un vote très éclaté. Yâsîn Al-Sa°dî est en effet le seul de ses fils placé en position d'élus, Hikmat Zayd Al-Kîlânî, ancien gouverneur de la ville, étant en effet originaire du Bilâd Hâritha. Les 3 autres candidats originaires de Jénine, personnalités marginales, ne font que des scores médiocres. En raison sans doute de ses petites dimensions et en l'absence de candidats d'envergure issus de Jénine même, la ville, à la différence des grands centres urbains de Cisjordanie, n'a pas hésité à donner ses voix à la fois aux candidats de son camp de réfugiés mais également aux personnalités Fath même issues des villages. Aucun de ses fils dès lors n'a été élu.
- 26 Cha°râwiyya voit l'échec de 2 de ses 6 élus potentiels. Sâmî Al-Kîlânî, à qui elle avait offert la 2<sup>e</sup> place, demeure totalement prisonnier de ses solidarités locales comme °lsâm Al-Sâlih, placé 4<sup>e</sup>, aucun des 2 n'ayant été placé ailleurs en situation d'éligible. Trop marginaux et locaux, aucun des candidats originaires de Cha°râwiyya n'a ainsi été élu.
- 27 Machârîq Al-Jarrâr et le camp de Jénine ne voient que la moitié de leurs vœux pris en compte mais se retrouvent dotés d'élus originaires de chez eux. Mahmûd Abû Al-Rabb, déjà cité, élu 2<sup>e</sup> dans Machârîq échoue de peu à la 6<sup>e</sup> place. Sâbir Sabâ°ana et °Abd Al-Rahmân Abû Al-Rabb, eux aussi élus dans Machârîq, prisonniers de l'étroitesse de leur cercle de solidarité n'obtiennent qu'une 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> place au niveau de la circonscription.
- 28 Le camp s'est massivement battu pour le succès de ses fils dont 2 sont élus. Jamâl Al-Hindî, élu 2<sup>e</sup> dans le camp avec 58,3 % des voix, est également élu en 2<sup>e</sup> position avec 28,7 % des suffrages de la circonscription. Fakhrî Turkmân, 4<sup>e</sup> avec 55,8 % des voix du camp, obtient quant à lui la 6<sup>e</sup> place au niveau de la circonscription avec 18,9 % des voix. Le préféré du camp, en revanche, Râchid Mansûr, qui y rassemble sur son nom 63,2 % des

suffrages n'obtient qu'une 10<sup>e</sup> place au niveau de la circonscription tandis que 'Abd Al-Râziq Abû Al-Hijâ', 3<sup>e</sup> dans le camp avec 56,9 % des suffrages ne fait qu'une 11<sup>e</sup> place au niveau de la circonscription. Loin derrière les fils du camp, Yâsîn Al-Sa'âdî, de Jénine, et Hikmat Zayd, ancien gouverneur de Jénine même si lié à Bilâd Hâritha, sont également placés en position d'élus. Aucun des autres candidats ne franchit la barre des 10 % (19 étant en dessous des 5 %).

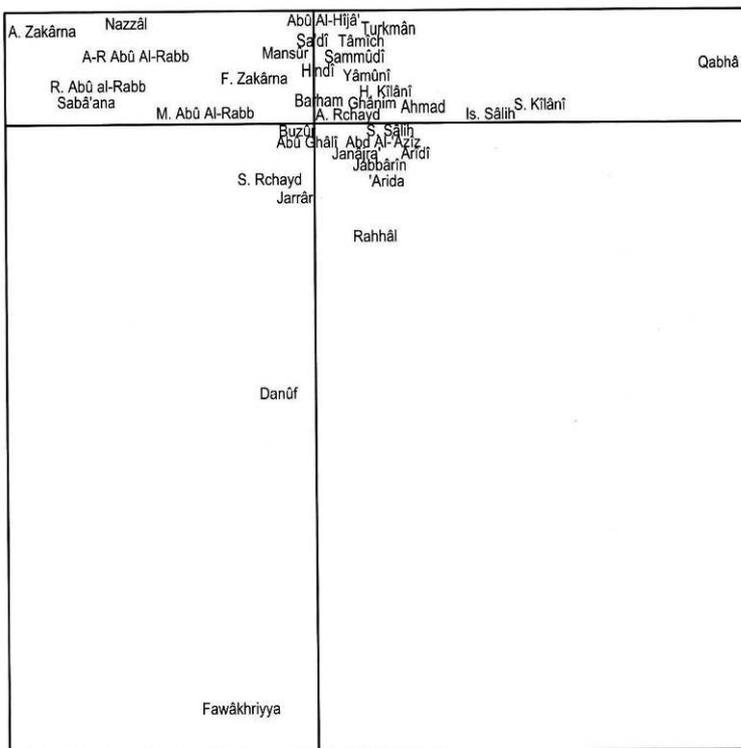
- 29 Ce localisme se traduit par l'absence totale d'un vote politique de liste. Le vote massif en faveur des candidats Fath demeure ainsi dépendant des espaces de solidarités locales de chacun d'entre eux. C'est, en effet, manifestement le poids démographique des villages dont sont originaires 4 des 5 candidats du mouvement qui a compté, seule l'élection de Jamâl Al-Hindî, originaire du camp de Jénine, faisant exception. De la même manière, les 2 candidats officiels de Fida, Sâmî Zayd Al-Kîlânî et Sâlih Sâlih, tout comme l'indépendant proche du parti, Isâm Al-Sâlih, font de bons scores relativement homogènes mais dans leur seule région d'origine, Cha'râwiyya, où ils arrivent respectivement 2<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mais seulement 12<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> sur la circonscription avec des scores très variables entre eux selon les régions. 'Abd Allâh Qabhâ, candidat FLA-CP, arrivé 17<sup>e</sup> dans la circonscription avec 8,3 % des suffrages, n'a vraiment convaincu que les électeurs de Cha'râwiyya qui lui offrent une 7<sup>e</sup> place avec 20,3 % des votants. L'avocat Ghassân Barham, le candidat du FLPP arrivé avant-dernier de la circonscription avec 2,6 % des suffrages, n'a su convaincre que ses amis de Zabâbda qui lui offrent un score de 77,9 %. Arrivés 33<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> (3,3 % et 1,5 %), Muhammad Jabbârîn et Khâlid 'Abd Al-'Azîz, les 2 candidats du PPP, ont totalement échoué en dehors de leur environnement le plus étroit.

### La carte des solidarités

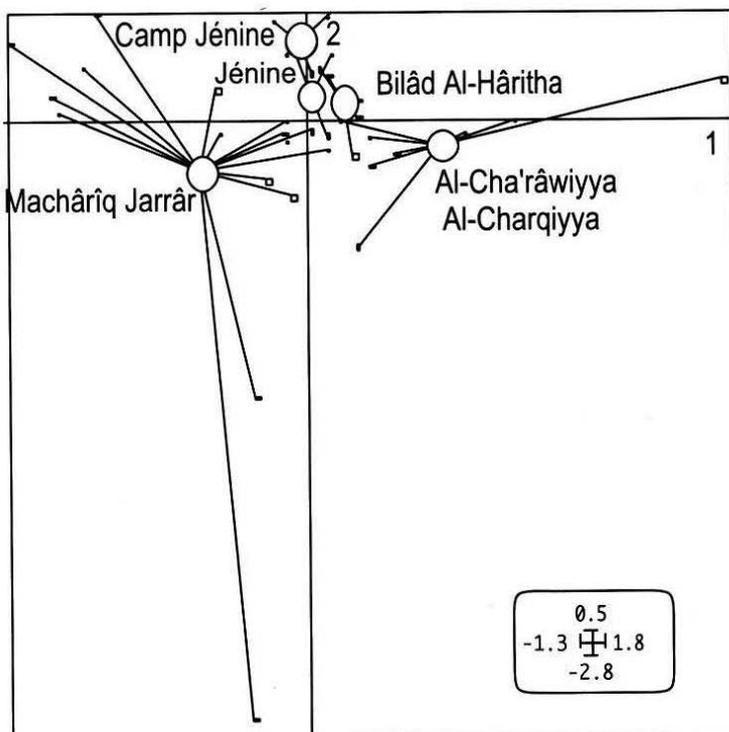
- 30 L'analyse factorielle des résultats met en évidence un système de solidarités à 3 pôles, en dépit de la très forte prégnance de l'un d'entre eux. L'axe 1<sup>er</sup> oppose en effet bon nombre de villages qui relevaient de l'ancienne Al-Cha'râwiyya Al-Charqiyya, regroupés dans sa partie positive, à d'autres villages qui relevaient de Machârîq Al-Jarrâr, groupés dans sa partie négative. La grande majorité des bureaux et des candidats des villages du Bilâd Hâritha comme de Jénine ville et camp se trouvent regroupés autour du point d'inertie. L'axe 2<sup>e</sup>, pour sa part, oppose ce même groupe du Bilâd Hâritha, Jénine, ville et camp, aux 2 groupes de Machârîq Al-Jarrâr et Al-Cha'râwiyya Al-Charqiyya.



Jéni Jénine : Typologie des suffrages exprimés dans chaque bureau



Jénine : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 31 Une fois encore, l'analyse de données met en évidence les permanences historiques. Jénine n'apparaît pas comme une ville séparée et encore moins opposée à son *hinterland*. Jénine est intégrée à son arrière pays du Bilâd Hâritha. Cette proximité a sans doute été renforcée par la rareté de candidatures présentées par les citoyens au regard de l'omniprésence des candidats du Bilâd Hâritha. Contrairement à bien d'autres cas en Cisjordanie, le camp, selon l'axe 1 n'apparaît pas comme totalement séparé de la ville qu'il jouxte même s'il témoigne d'une identité très forte. Selon l'axe 2<sup>e</sup>, en revanche, ses solidarités sont les plus éloignées de celles des villages, la ville faisant l'articulation.
- 32 L'imbrication relativement forte des 3 anciennes *nâhiyya*-s via certains villages pourrait renvoyer aux incertitudes historiques, la région tout entière n'ayant jamais connu de permanence stricte dans les dominations, à la différence des *nâhiyya*-s situées plus au sud. Tout au long des 2 derniers siècles, en effet, les villages sont sans cesse passés de la domination d'une famille à une autre. Ces grandes familles connaissaient elles-mêmes des tensions internes très fortes ayant même, pour les Jarrâr par exemple, débouché sur un éclatement interne entre Qays et Yaman. Bien que siège de *qadâ'*, enfin, Jénine n'a jamais vraiment constitué une ville, à la différence de Naplouse ou d'Hébron, et apparaît, à l'instar des autres agglomérations sièges de *nâhiyya*, comme encore proche des solidarités régionales villageoises.
- 33 Machârîq Al-Jarrâr apparaît éclatée en 3 pôles même si la majorité de ses villages sont regroupés dans la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup>. Les 4 bureaux de Jab<sup>c</sup>, au plus négatif de l'axe 2<sup>e</sup> (desquels Ismat Fawâkhriyya est prisonnier) et les 3 bureaux de Maythalûn (avec Samîr Danûf pour élu) se distinguent ainsi très nettement des 9 bureaux de Qabâtiyya groupés dans la partie positive de l'axe 2<sup>e</sup> et à l'extrême négatif de l'axe 1<sup>er</sup>. Al-Cha'râwiyya, bien que ses bureaux soient massivement groupés dans la partie positive de l'axe 1<sup>er</sup>, connaît d'intenses tensions entre la majorité de ses villages attirés dans l'orbe de

Jénine et de Bilâd Hâritha face à quelque autres, dont les 4 bureaux de Barta<sup>c</sup>a (avec <sup>c</sup>Abd Allâh Qabhâ pour héros) situés à l'extrême pointe positive de l'axe 1<sup>er</sup> et manifestement réticents à cette attraction. L'identité Yaman défendue par Jab<sup>c</sup> et Maythalûn face à l'identité Qays défendue par Jénine, Ya<sup>c</sup>bad et <sup>c</sup>Arrâba pourrait rendre compte de la distance affichée encore aujourd'hui par ces bureaux.

## Le renouvellement de la représentation

- 34 La circonscription de Jénine a témoigné en janvier 1996 d'une fidélité exemplaire à ses familles détentrices traditionnelles du pouvoir. Burhân Jarrâr s'inscrit ainsi dans une longue lignée de chaykhs qui, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, avaient étendu leur pouvoir sur toute la région. Plus récemment, Fawzî Jarrâr et son fils Fayyâd Jarrâr avaient occupé à 3 reprises des sièges de députés à Amman, plusieurs Jarrâr ayant également siégé au conseil municipal de Jénine<sup>12</sup>. Leurs vieux rivaux dans la région, les <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî, qui, à 4 reprises, avaient siégé comme député de Jénine à Amman, avaient quant à eux préféré présenter une candidature dans la circonscription de Naplouse (où ils échouent). Ahmad Rchayd peut lui aussi se targuer d'assurer la continuité avec les 6 autres Rchayd qui ont occupé à 9 reprises des sièges au parlement d'Amman. Un Kîlânî, enfin, avait également déjà occupé un siège de député jordanien tandis qu'un autre avait appartenu au conseil municipal de Ya<sup>c</sup>bad<sup>13</sup>. La véritable rupture avec le passé intervient ainsi dans l'élection des 2 réfugiés.

'Abd Al-'Azîz, Khâlid 'Alî Sa'd	PPP	PPP	Jénine	N	Commerçant
Abû Al-Hijâ', 'Abd Al-Râziq Mir'î Hasan	Ind.	Fath	Cp Jénine	R	Enseignant UNRWA
Abû Al-Rabb, 'Abd Al-Rahmân Muh. A-Rahmân	Ind.	Ind.	Jalbûn/Qabâtiyya	N	Commerçant
Abû Al-Rabb, Mahmûd Farîd As'ad	Fath	Fath	Jalbûn/Qabâtiyya	N	Enseignant U. Najâh
Abû Al-Rabb, Ribhî Hasan A-Rahmân (Chaykh)	Ind.	Jord.	Jalbûn/Masliyya	N	
Abû Ghâli, Muhsin Hasan Sâlim (Hâjî)	Ind.	Fath	Jénine	N	Commerçant
<b>Ahmad (Al-), 'Azzâm Najîb Mustafâ</b>	Fath	Fath **	Tayyiba/Jénine/R	N	Politique/Ex Amba.
'Arida, Walîd Mahmûd A-Fattâh	Ind.	FDLP	'Arrâba	N	Avocat
'Aridî, Yûsuf Zakî Ahmad	Ind.	FDLP	'Arrâba	N	Avocat
Barham, Ghassân Na'im Jamîl (Sa'id)	FLPP/Xtie	FLPP	Zababda	N	Avocat
Buzûr (Al-), Tâlib Muhammad Mûsâ	Ind.	Fath	Râbâ/Jénine	N	Avocat
Danûf, Samîr Adîb Mahmûd	Ind.	Fath	Maythalûn	N	Politique
Fawâkhrîyya, 'Ismat Khâlid Yûnis (Al-Fâkhûrî)	Ind.	Fath	Jab'	N	Employé
Ghânîm, Subhiyya Kâmil As'ad (Mme)	Ind.	Fath	Kafr Qûd/Jénine	N	Associatif
<b>Hindî (Al-), Jamâl Chatî Yûnis</b>	Fath	Fath **	Cp Jénine/D	R	Politique
Jabbârîn, Muh. Marjân Rachîd (Al-Asmar)	PPP	PPP	Tayyiba	N	Ens. U. Bir Zayt/Journal.
Janâjra, 'Imâd Fahmî Muhammad (Khadr)	Ind.	Fath	Sîryis/Jénine	N	Ingénieur
<b>Jarrâr, Burhân Nihâd (Rachchâd Al-Kâsir)</b>	Fath	Fath **	Maythalûn/Jénine/R	N	Militaire
<b>Kîlânî (Al-), Hikmat Hâchim Lutfî Zayd</b>	Ind.	Fath **	Rammâna/Jénine/R	N	Politique/Ex Amba.
Kîlânî (Al-), Sâmi Muh. Salîm Zayd	Fida	Fida	Ya'bad/Naplouse	N	Enseignant Univ. Najâh
Mansûr, Râchid Khâlid Rachîd	Ind.	Islam. Ex Fath	Cp Jénine	R	Enseignant
Nazzâl, Usâma Nâjî Mahmûd	Ind.	PPP?	Qabâtiyya/Jénine	N	Commerçant
Qabhâ, 'Abd Allâh Muhammad Husayn	FLA-CP	FLA-CP	Barta'a	N	Juriste
Rahhâl (Al-), Fathî 'Abd Sâlih	Ind.	Ind.	Sîlat Al-Zahr	N	Hom. Aff.
<b>Rchayd, Ahmad Sulaymân Ahmad</b>	Fath	Fath **	Sîr/Jénine/Naplouse	N	Ingénieur
Rchayd, Sa'âda Mustafâ Dhîb	Ind.	Ind.	Sîr/Kufayr	N	
Sa'dî (Al-), Yâsîn A-Allâh 'Ursân (Wâsif Al-Chibânî)	Ind.	Ind.	Jénine	N	Enseignant
Sabâ'ana, Sâbir Muhammad Khalîl (Hâjî)	Ind.	Fath	Qabâtiyya	N	Agriculteur
Sâlih (Al-), 'Isâm 'Abd Al-Latif Ibrâhîm	Ind.	? Fida	Zahr 'Abd/Ya'bad/R	N	Politique
Sâlih, Sâlih Râ'fat Sa'id	Fida	Fida **	'Araba/R	N	Politique
Sammûdî, 'Abd Al-Rahîm (Hîlmî) Fu'âd A-Rahmân	Ind.	Fath/Ex Jord.	Yâmûn/Jénine	N	Hom. Aff.
Tâmîch, Riyâd Muhammad Fayyâd	Ind.	Ind.	Jénine	N	Commerçant
<b>Turkmân, Fakhrî Fahd Mûsâ Ahmad</b>	Ind.	FPLP	Cp Jénine	R	Enseignant
Yâmûnî (Al-), 'Azmi Râtib Fâris Abû Hasan	Ind.	Fath	Yâmûn/Jénine	N	Dentiste
Zakâma, 'Arab Tawfiq Muhammad	Ind.	Fath	Qabâtiyya	N	Ecrivain/Politique
Zakâma, Fathî Ahmad Muhammad	Ind.	Fath	Qabâtiyya/Jénine	N	Médecin

		Circonscription			Jénine (J)			Villages		Camp de Jénine (RJ)				
Jarrâr	Fath	MJ	18508	1	30.5%	3	30.0%	13.6%	1	32.2%	85.0%	11	7.6%	1.3%
Hindî	Fath	RJ	17474	2	28.7%	1	35.6%	17.2%	2	25.5%	71.8%	2	58.3%	11.0%
H. Kilâni	Ind.	BH	14220	3	23.3%	2	33.4%	19.9%	4	22.2%	76.6%	6	15.1%	3.5%
Ahmad	Fath	BH	14166	4	23.3%	7	20.4%	12.2%	3	24.7%	85.9%	9	8.4%	2.0%
A. Rchayd	Fath	MJ	13384	5	22.0%	6	26.6%	16.8%	5	22.1%	81.2%	10	8.2%	2.0%
Turkmân	Ind.	RJ	11529	6	18.9%	4	27.5%	20.1%	9	15.0%	63.9%	4	55.8%	16.0%
M. Abû al-Rabb	Fath	MJ	11465	7	18.8%	11	14.8%	10.9%	6	20.4%	87.6%	14	5.1%	1.5%
S. Sâlih	Fida	C	9439	8	15.5%	10	15.6%	13.9%	8	16.1%	84.0%	12	5.8%	2.0%
Is. Sâlih	Ind.	C	8818	9	14.5%	15	8.6%	8.2%	7	16.2%	90.2%	18	4.2%	1.6%
Mansûr	Ind.	RJ	8782	10	14.4%	8	17.6%	16.9%	14	10.6%	59.3%	1	63.2%	23.8%
Abû al-Hijâ'	Ind.	RJ	8510	11	14.0%	9	16.8%	16.7%	13	10.6%	61.2%	3	56.9%	22.1%
S. Kilâni	Fida	C	7244	12	11.9%	24	4.8%	5.6%	10	13.7%	92.9%	20	3.2%	1.5%
Yâmûni	Ind.	BH	7080	13	11.6%	13	14.1%	16.8%	12	11.4%	79.2%	8	8.5%	4.0%
W. 'Aridâ	Ind.	C	6681	14	11.0%	14	10.3%	13.0%	11	11.7%	85.9%	24	2.1%	1.0%
Sa'dî	Ind.	J	6411	15	10.5%	5	27.4%	36.1%	22	7.0%	53.5%	5	20.3%	10.4%
Janâjira	Ind.	MJ	5287	16	8.7%	16	8.1%	13.0%	16	9.0%	83.6%	13	5.5%	3.4%
Qabhâ	FLA	C	5069	17	8.3%	32	2.4%	4.0%	15	9.8%	94.9%	26	1.8%	1.2%
A-R Abû al-Rabb	Ind.	MJ	5004	18	8.2%	18	7.3%	12.3%	18	8.6%	84.6%	17	4.7%	3.1%
Sabâ'ana	Ind.	MJ	4807	19	7.9%	25	4.6%	8.2%	17	8.9%	90.8%	27	1.6%	1.1%
S. Rchayd	Ind.	MJ	4503	20	7.4%	22	5.7%	10.7%	19	7.9%	86.7%	19	3.6%	2.6%
Danûf	Ind.	MJ	4146	21	6.8%	29	3.5%	7.2%	20	7.8%	92.1%	33	0.9%	0.7%
Ghânim	Ind.	C	3972	22	6.5%	26	4.3%	9.1%	21	7.0%	86.9%	15	4.8%	4.0%
Sammûdî	Ind.	BH	3559	23	5.8%	21	6.5%	15.5%	24	6.0%	83.3%	30	1.3%	1.2%
R. Abû al-Rabb	Ind.	MJ	3419	24	5.6%	31	2.5%	6.1%	23	6.5%	93.2%	35	0.7%	0.7%
Abû Ghâli	Ind.	J	3330	25	5.5%	12	14.7%	37.2%	32	4.1%	60.1%	22	2.7%	2.7%
Buzûr	Ind.	MJ	3304	26	5.4%	23	5.5%	14.1%	27	5.7%	84.7%	31	1.2%	1.2%
A. Zakâma	Ind.	MJ	3294	27	5.4%	27	4.0%	10.2%	25	5.8%	86.6%	21	3.2%	3.2%
Nazzâl	Ind.	MJ	3220	28	5.3%	19	6.7%	17.6%	29	4.8%	72.9%	7	9.3%	9.5%
Y. 'Aridâ	Ind.	C	3168	29	5.2%	28	3.6%	9.5%	26	5.8%	89.5%	32	1.0%	1.0%
F. Zakâma	Ind.	MJ	2844	30	4.7%	17	7.9%	23.3%	31	4.3%	73.7%	23	2.6%	3.0%
Fawâkhrîyya	Ind.	MJ	2760	31	4.5%	36	0.6%	2.0%	28	5.5%	97.9%	36	0.1%	0.1%
Rahhâl	Ind.	C	2535	32	4.2%	35	1.6%	5.4%	30	4.8%	92.5%	28	1.5%	2.0%
Jabbârîn	PPP	BH	2016	33	3.3%	33	2.0%	8.5%	33	3.7%	89.4%	29	1.3%	2.1%
Tâmîch	Ind.	J	1736	34	2.8%	20	6.7%	32.4%	35	2.1%	58.5%	16	4.8%	9.1%
Barham	FLPP	MJ	1611	35	2.6%	34	1.8%	9.5%	34	2.8%	86.6%	25	1.9%	3.9%
Abd al-'Azîz	PPP	J	905	36	1.5%	30	3.0%	28.0%	36	1.3%	68.8%	34	0.9%	3.2%
Voix			234300				14.7%			80.0%			5.3%	
Inscrits			82314				14.8%			79.9%			5.3%	
Votants			60926				13.9%			80.7%			5.4%	

		Bilâd Hânitha (BH)		Cha'râwiyya (C)		Machârîq Jarrâr (MJ)				
Jarrâr	MJ	1	37.7%	29.4%	3	26.3%	23.7%	1	33.1%	31.9%
Hindî	RJ	2	35.5%	29.5%	5	25.5%	24.4%	4	17.4%	17.8%
H. Kilâni	BH	5	27.6%	28.2%	6	25.1%	29.5%	8	15.0%	18.9%
Ahmad	BH	3	33.9%	34.8%	1	28.4%	33.6%	9	13.9%	17.5%
A. Rchayd	MJ	4	31.0%	33.7%	9	19.5%	24.4%	5	17.3%	23.1%
Turkmân	RJ	10	15.7%	19.8%	10	19.0%	27.6%	15	10.6%	16.5%
M. Abû al-Rabb	MJ	6	22.5%	28.5%	11	14.9%	21.8%	2	23.9%	37.3%
S. Sâlih	C	8	19.3%	29.6%	8	19.7%	35.0%	16	10.3%	19.5%
Is. Sâlih	C	14	11.4%	18.8%	4	26.1%	49.5%	14	10.8%	21.8%
Mansûr	RJ	13	12.2%	20.1%	13	11.3%	21.6%	19	8.6%	17.6%
Abû al-Hijâ'	RJ	11	15.3%	26.1%	14	9.2%	18.2%	21	8.0%	16.9%
S. Kilâni	C	18	7.5%	15.0%	2	26.9%	62.3%	23	6.3%	15.6%
Yâmûni	BH	7	21.3%	43.8%	16	8.7%	20.7%	24	5.8%	14.7%
W. 'Aridâ	C	9	16.0%	34.7%	12	12.3%	30.9%	22	7.6%	20.3%
Sa'dî	J	15	11.0%	24.8%	19	6.3%	16.5%	29	4.3%	12.1%
Janâjira	MJ	16	9.7%	26.8%	17	8.2%	25.9%	17	9.1%	30.9%
Qabhâ	C	21	6.0%	17.3%	7	20.3%	67.2%	33	3.0%	10.4%
A-R Abû al-Rabb	MJ	24	4.0%	11.5%	22	4.8%	15.9%	6	16.0%	57.1%
Sabâ'ana	MJ	25	3.9%	11.9%	29	2.8%	9.9%	3	18.5%	69.0%
S. Rchayd	MJ	20	6.6%	21.3%	21	5.4%	20.1%	13	11.4%	45.2%
Danûf	MJ	33	1.8%	6.2%	23	4.6%	18.8%	7	15.5%	67.1%
Ghânim	C	19	7.0%	25.7%	15	8.8%	37.2%	27	5.3%	24.0%
Sammûdî	BH	12	13.6%	55.3%	27	3.0%	14.3%	34	2.7%	13.7%
R. Abû al-Rabb	MJ	27	3.4%	14.6%	34	1.8%	8.8%	10	13.3%	69.8%
Abû Ghâli	J	28	2.7%	11.8%	25	3.6%	18.0%	26	5.6%	30.2%
Buzûr	MJ	26	3.7%	16.1%	24	4.1%	20.6%	18	8.9%	48.0%
A. Zakâma	MJ	32	1.9%	8.3%	30	2.7%	13.8%	12	11.9%	64.6%
Nazzâl	MJ	31	2.3%	10.3%	26	3.4%	17.6%	20	8.1%	45.0%
Y. 'Aridâ	C	17	8.7%	39.9%	20	5.8%	30.8%	31	3.3%	18.8%
F. Zakâma	MJ	23	4.8%	24.3%	28	3.0%	17.5%	28	5.1%	31.8%
Fawâkhrîyya	MJ	35	0.9%	4.8%	32	2.2%	13.4%	11	12.3%	79.6%
Rahhâl	C	30	2.4%	13.6%	18	7.3%	48.6%	30	4.3%	30.3%
Jabbârîn	BH	22	5.8%	41.7%	31	2.3%	19.2%	32	3.2%	28.5%
Tâmîch	J	29	2.6%	21.4%	33	2.0%	19.7%	35	1.7%	17.4%
Barham	MJ	34	1.0%	9.1%	36	1.3%	13.8%	25	5.7%	63.7%
Abd al-'Azîz	J	36	0.9%	14.5%	35	1.8%	32.8%	36	1.1%	21.5%
Voix			25.5%		27.1%		27.4%			
Inscrits			25.2%		25.2%		29.4%			
Votants			23.8%		27.5%		29.4%			

---

## NOTES

1. DOUMANI, 1995.
2. CUINET, 1896, t.1 : 192-195 ; DABBÂGH, 1985, III/2 : 9-228.
3. Sur Jénine, lire HANÎTÎ, Sd., HASAN, Sd.-1, et JARRÂR, 1988 : 65-76 ; SWP, t.2 : 43-88.
4. Selon SCHÔLCH : 183.
5. Sur la famille Jarrâr, lire JARRÂR, 1988 : 78-105.
6. Selon DABBÂGH, 1985, III/2 : 10, le terme vient de *chacrâ*, un endroit planté de nombreux arbres. Il s'agit ici de la Cha<sup>r</sup>râwiyya orientale (charqiyya), l'occidentale, Al-Char<sup>c</sup>âwiyya Al-Gharbiyya, relevant du *qadâ'* de Tûlkarm. SWP, t.2 : 46-47, 153-155.
7. CUINET, 1896, t.1 : 192-195 ; DABBÂGH, 1985, II/2 : 425-461 ; SWP, t.2 : 155-158.
8. QUDSIYYA, 1990 : 203-211. Lire également Yûsuf <sup>c</sup>ANZÂWÎ, "Mukhayyam Jînîn" (Le camp de Jénine), *Al-<sup>c</sup>Awda*, 05/12/85.
9. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.
10. WALLACH, 1989 : 157-170. C'est à ma connaissance le premier Palestinien à offrir des avis de jurisprudence islamique sur le web ([www.bailasan.comm/religious/religious.htm](http://www.bailasan.comm/religious/religious.htm)).
11. *Al-Nahâr*, 23/12/95 ; *Al-Râyy*, 23/12/95.
12. Fayyâd Jarrâr est aujourd'hui installé à Zarqâ en Jordanie dont il est le député depuis 1984.
13. Un autre Kîlânî, Ibrâhîm Zayd était député de Amman durant la législature 1993-1997 après avoir détenu un portefeuille ministériel.

# Tûlkarm

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Situé dans le Jabal Nâblus traditionnel, le *qadâ'* de Tûlkarm a été créé par les Ottomans en 1892 sous le nom de l'une de ses *nâhiyya*-s, Banî Sa<sup>c</sup>b. Avec les *qadâ'*-s de Jénine et d'Al-Jammâ<sup>c</sup>în (Salfît), il faisait partie du *sancak* de Naplouse et Balqâ'. Outre son extension d'aujourd'hui, il englobait également l'actuelle circonscription de Qalqîlyâ ainsi que tout un arrière-pays de l'ouest situé en Israël depuis 1948<sup>1</sup>.
- 2 La circonscription compte une seule véritable ville, Tûlkarm, située à la limite de l'ancienne "ligne verte" qui séparait la Jordanie d'Israël jusqu'en 1967. C'était au XVIII<sup>e</sup> siècle un simple village du Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr (voir *infra*). Lorsque les Barqâwî, qui dominaient la région, durent abandonner Barqâ à leur rivaux Hayf, ils s'installèrent à Dhannâba, aujourd'hui quasi intégré à Tûlkarm, et en firent leur *kursî*. Avec ses 17 860 inscrits dans 27 bureaux, Tûlkarm constituait en janvier 1996 près du tiers du corps électoral (31,7 %)<sup>2</sup>.
- 3 Les villages constituaient ainsi la majorité avec 31 670 inscrits soit 56,2 % du corps électoral. À l'époque ottomane, les agglomérations se répartissaient entre 3 *nâhiyya*-s. La plus importante, Al-Cha<sup>c</sup>râwiyya Al-Gharbiyya (ou Al-Qibliyya), rassemblait les villages situés au nord de la ville de Tûlkarm<sup>3</sup>. La partie orientale de la *nâhiyya*, Al-Cha<sup>c</sup>râwiyya Al-Charqiyya, se trouve aujourd'hui dans la circonscription de Jénine. Depuis l'occupation égyptienne (1831-1840), les <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî exerçaient leur pouvoir sur l'ensemble d'Al-Cha<sup>c</sup>râwiyya à partir de <sup>c</sup>Arrâba, aujourd'hui situé dans la circonscription de Jénine. Bien qu'un certain nombre des villages d'Al-Chatâwiyya Al-Gharbiyya soient maintenant en Israël, les 14 qui demeurent dans l'actuelle circonscription rivalisaient quasiment avec la ville en termes de poids démographique puisque 16 972 de leurs habitants s'y étaient inscrits dans 31 bureaux représentant 30,1 % du corps électoral.
- 4 À l'est de Tûlkarm, les villages relevaient du Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr Al-Gharbî (vallée de l'orge occidentale)<sup>4</sup>. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la vallée constituait un tout qui relevait de l'orbe des Tûqân de Naplouse. Ces derniers, pour y remplacer les <sup>c</sup>Atâ<sup>c</sup>ita, y avaient installé les Banî Sayf émigrés de Tripoli d'Orient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Membres de cette <sup>c</sup>achîra, les Barqâwî avaient alors hérité de la fonction de *chaykh* de la *nâhiyya* et l'exerçaient depuis Barqâ (aujourd'hui situé dans la circonscription de Naplouse). Venus

du Hijâz vers le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Hayf (ou Ahfat) s'étaient quant à eux alliés avec les ʿAbd Al-Hâdî. Avec leur aide, ils chassèrent les Barqâwî de Barqâ. La vallée fut ainsi coupée en 2. Tandis que Wâdî Al-Chlr Al-Gharbî obéissait aux Barqâwî dorénavant installés à Chûfa et Dhannâba, 2 villages aujourd'hui quasi intégrés à Tûlkarm, Wâdî Al-Chʿîr Al-Charqî restait soumis aux Ahfât<sup>5</sup>. Alors que toute la partie ouest du Wâdî Al-Chʿîr Al-Gharbî est aujourd'hui en Israël, 7 villages étaient intégrés à la circonscription de Tûlkarm. Avec 10 810 inscrits dans 20 bureaux, ils constituaient 19,2 % du corps électoral. Parmi eux, ʿAnâbtâ (2 892 inscrits) et Balʿâ (2 124 inscrits) avaient, pour la période récente, fourni une importante partie des élites politiques de la région.

- 5 Le sud de la circonscription, enfin, couvre une petite partie de l'ancienne *nâhiyya* d'Al-Saʿbiyyât, ou Banî Saʿb, aujourd'hui éclatée entre les circonscriptions de Tûlkarm et de Qalqilyâ, d'une part, et Israël d'autre part<sup>6</sup>. La région est aujourd'hui plus connue comme celle d'Al-Kafrâwiyya, du fait du nombre important de villages dont le nom commence par Kafr (le hameau). Les Jayyûsî, venus d'Égypte qu'ils avaient quittée lors d'un différend avec les Mamelouks<sup>7</sup>, avaient établi leur pouvoir sur la région depuis leur place forte de Kûr (104 inscrits). Avec 3 888 inscrits dans 10 bureaux, les 8 villages de Banî Saʿb ne constituaient que 6,9 % du corps électoral, Bayt Lîd (1 944 inscrits) étant le plus important.
- 6 La circonscription comprend également 2 camps de réfugiés<sup>8</sup>. Tandis que celui de Tûlkarm (4 452 inscrits dans 5 bureaux, 7,9 %) jouxte la ville à l'est, celui de Nûr Al-Chams (2 337 inscrits dans 3 bureaux, 4,1 %), également situé à l'est de Tûlkarm en est distant de quelque 3 kilomètres.

## LES CANDIDATS

- 7 Sur les 38 prétendants aux 4 sièges à pourvoir, seuls 9 se sont présentés sous une étiquette politique (4 Fath, 3 FLPP, 1 PPP et 1 FLA-CP) tandis qu'un 10<sup>e</sup>, inscrit comme indépendant, se revendiquait du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique<sup>9</sup>.

### La liste Fath

- 8 Organisées le 12 décembre 1995, les primaires de Fath ont mis en lice 37 cadres désireux de figurer sur la liste de 10 candidats potentiels proposés au choix de Yasser Arafat. Environ 970 membres du mouvement (sur 1 250 inscrits) ont pris part au vote qualifié par les observateurs de "véritable coup d'État contre le *leadership* traditionnel"<sup>10</sup>. Aucun des cadres locaux, en effet, n'a été élu, ni le secrétaire général, Thâbit Thâbit, ni ʿAdnân Al-Damîrî, un journaliste connu et respecté pour avoir passé 16 ans dans les geôles israéliennes, ni même les personnalités d'envergure "nationale" comme Ziyâd ʿAbd Al-Fattâh, directeur de l'agence palestinienne de presse WAFA, ou encore Mufid ʿAbd Rabbuh, directeur général au "ministère" de la Jeunesse et des Sports. Echouèrent également Burhân Al-Saʿdî, un journaliste de Banî Saʿb, Faysal Abû ʿAmmâr, un responsable de l'Open University de Jérusalem, ou encore ʿAzmî Frayj. En dehors des 3 hautes personnalités "returnees", Hakam Balʿâwî, ancien ambassadeur de Palestine en Tunisie (mais il arrive en 9<sup>e</sup> position), Tayyib ʿAbd Al-Halîm, ancien ambassadeur de Palestine en Jordanie (arrivé 4<sup>e</sup>), tous deux "ministres" de l'Autorité ayant des attaches familiales dans le Wâdî Al-Chʿîr, et Khâlid Al-Chaykh Hasan, gouverneur et ancien

ambassadeur de Palestine en Inde/Pakistan à la famille originaire de Tûlkarm, les élus furent en majorité des jeunes à la renommée issue de l'intifada.

- 9 Bâsim Darnawî, un *leader* local de l'intifada originaire de Chawfa (Wâdî Al-Ch<sup>ê</sup>îr) totalement inconnu au niveau tant "national" que régional, fut ainsi élu en 1<sup>re</sup> position. Sulaymân Al-Zuhayrî gagna la 2<sup>e</sup> place. Responsable de la section locale du *Nâdî Al-Asîr*, l'organisation des prisonniers liée à Fath, et originaire du camp de Nûr Al-Chams, cet ingénieur s'était surtout fait connaître, alors qu'il appartenait aux Brigades du Jihad Islamique, par sa participation à une tentative d'attentat à la voiture piégée dirigée en 1987 contre le Premier ministre israélien Yitzhak Shamir. <sup>ê</sup>Adnân Al-Blaydî, ancien prisonnier puis banni, arriva en 3<sup>e</sup> position. <sup>ê</sup>Abd Al-Nâsir Al-Sâlih, de Tûlkarm et vice-président de l'Union des écrivains palestiniens, fut élu en 5<sup>e</sup> place après Tayyib <sup>ê</sup>Abd Al-Halîm, suivi de la seule femme élue, Sabbâh Charchad, ancienne responsable de comités de femmes durant l'intifada. Hamdân Is<sup>ê</sup>îfân, ancien responsable étudiant originaire de Dayr Al-Ghusûn (Cha<sup>ê</sup>râwiyya), arriva ensuite, suivi par Khâlid Al-Chaykh et par Hakam Bal<sup>ê</sup>âwî. Fut élu en dernier Ibrâhîm Khuraycha, de Dhannâba.
- 10 Selon Muhammad Al-<sup>ê</sup>Abbûchî<sup>11</sup>, cette élection témoigna d'un nouveau rapport de forces issu des allégeances à base géographique. Tandis que la génération des cadres administratifs du mouvement venait en majorité de la région de <sup>ê</sup>Anâbtâ (Wâdî Al-Ch<sup>ê</sup>îr), ces élus des primaires venaient plutôt de Cha<sup>ê</sup>râwiyya, de Banî Sa<sup>ê</sup>b et du camp de Nûr Al-Chams. Ce serait donc par une alliance entre ces nouveaux pôles de mobilisation apparus avec l'intifada que le camp de Tûlkarm (tous ses candidats échouèrent) comme les notables de la ville et ceux de Wâdî Al-Ch<sup>ê</sup>îr (non "returnees") auraient été vaincus.
- 11 Sorti ébranlé de cette crise tandis que de nombreuses personnalités maintenaient leur volonté de participer sous étiquette Fath aux élections de l'autonomie, le mouvement de Yasser Arafat a décidé d'exclure la possibilité, d'abord envisagée, de constituer une liste d'union nationale avec Fida et le FLPP. Ce dernier a alors décidé de constituer une liste propre tandis que Fida s'abstenait d'entrer en lice. Si Yasser Arafat choisit les 4 candidats officiels de son mouvement parmi les élus des primaires, il afficha son mépris des ordres d'arrivée, retenant aux côtés des 2 "returnees" aux carrières politiques nationales avérées (Tayyib <sup>ê</sup>Abd Al-Halîm et Hakam Bal<sup>ê</sup>âwî), un ingénieur au passé militaire et islamiste aujourd'hui impliqué dans les activités associatives du mouvement (Sulaymân Al-Zuhayrî) et un universitaire poète (<sup>ê</sup>Abd Al-Nâsir Al-Sâlih), aucun des 4 n'appartenant aux familles détentrices du pouvoir dans la région ces dernières années.
- 12 Trois autres élus des primaires décidèrent de maintenir leur candidature comme indépendants (<sup>ê</sup>Adnân Al-Blaydî, Khâlid Al-Chaykh Hasan et Hamdân Is<sup>ê</sup>îfân) en compagnie de vaincus de ces mêmes primaires (Mufîd <sup>ê</sup>Abd Rabbûh, <sup>ê</sup>Adnân Al-Damîrî ou encore Burhân Al-Sa<sup>ê</sup>dî), comme d'autres personnalités plus ou moins affiliées au mouvement.

## Les autres listes

- 13 Le FLPR avec 3 candidats, présentait à Tûlkarm l'une de ses listes les plus nombreuses. Cadre du mouvement, Hakam Dhiyâb est originaire du camp de Tûlkarm, tout comme Fathî Abû Zayd, ancien détenu au Liban et en Israël pour ses activités militaires. <sup>ê</sup>Awnî Sabbâh, originaire de Qiffîn, semble peu connu.

- 14 Le PPP investissait pour sa part le docteur Muhammad Al-<sup>c</sup>Abbûchî, responsable régional des réseaux des *Medical Relief Committees*. En décembre 1995, outre la candidature de Muhammad Al-<sup>c</sup>Abbûchî, le PPP avait également annoncé l'investiture de Sa<sup>d</sup> <sup>c</sup>Uda, absent du scrutin en janvier<sup>12</sup>. Muhammad Al-Blaydî, enregistré comme indépendant, a figuré comme candidat officiel du Parti dans certains documents<sup>13</sup>.
- 15 Bien qu'originaire d'Irtâh, village proche de Tûlkarm, Jamîl Chahâda, fondateur du FLA-CP, ne présentait pas de candidature. Son mouvement investissait <sup>c</sup>Abd Al-Mu<sup>t</sup>îAl-Makhûl, un postier de <sup>c</sup>Attîl.
- 16 Inscrit comme indépendant, Fayyâd Al-Fayyâd défendait les positions du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique du Dr. Haydar <sup>c</sup>Abd Al-Châfi.

## La sociologie

- 17 En ce qui concerne le nombre de candidats par région, si les 13 de Cha<sup>c</sup>râwiyya (34,2 % des 38 candidats), les 7 de Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr (18,4 %) et les 2 de Banî Sa<sup>c</sup>b (5,3 %) reproduisaient à peu près les équilibres démographiques, les 8 candidats originaires des camps (21,1 %) introduisaient un fort déséquilibre au profit du camp de Tûlkarm (7 candidats soit 18,4 %) tandis qu'à l'inverse, avec ses 8 candidats (21,1 %), Tûlkarm se trouvait sous-représentée.
- 18 Aucune femme n'avait présenté de candidature. La circonscription connaissait en revanche un nombre important de candidats "returnees" ou anciens bannis. Sur les 3 anciens ambassadeurs de sa mouvance, Tayyib <sup>c</sup>Abd Al-Halîm, Hakam Bal<sup>c</sup>âwî et Khâlîd Al-Chaykh Hasan, Fath en avait lui-même investi 2. Un 4<sup>e</sup> "returnee", <sup>c</sup>Adnân Hircha, présentait une candidature d'indépendant. Trois anciens bannis entraient également en lice, tous 3 détenteurs de postes au sein de l'Autorité, Mufîd <sup>c</sup>Abd Rabbuh, <sup>c</sup>Adnân Al-Blaydî et Nimr Al-Hawrânî.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 19 Dans l'ensemble, les résultats de la consultation sont cohérents à l'exception de Qiffîn (bureaux 41 à 44 qui figurent à l'extrême négatif de l'axe 1<sup>er</sup> de l'analyse factorielle).

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Tûlkarm	17860	31.7%	14058	31.2%	78.7%	91,8% - 67,4%	12504
Cha <sup>c</sup> râwiyya	16972	30.1%	13915	30.9%	82.0%	104,7% - 67,6%	12377
Banî Sa <sup>c</sup> b	3888	6.9%	3184	7.1%	81.9%	99,5% - 66,8%	2832
Wâdî Al-Ch <sup>c</sup> îr	10810	19.2%	8672	19.3%	80.2%	102,2% - 58,7%	7714
Ruraux	31670	56.2%	25771	57.3%	81.4%	104,7% - 58,7%	22923
Camp Nûr Al-Chams	2337	4.1%	1734	3.9%	74.2%	79,7% - 67,2%	1543
Camp Tûlkarm	4452	7.9%	3426	7.6%	76.9%	85,8% - 58,8%	3047
Réfugiés des camps	6789	12.1%	5160	11.5%	76.0%	85,8% - 58,8%	4590
Circonscription	56319	100%	44989	100%	79.9%	104,7% - 58,7%	40017

	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Tûlkarm	8	21.1%	1	25.0%	83.5%	92,8% - 69,7%	41769
Cha'râwiyya	13	34.2%	0	0.0%	75.6%	104,5% - 13,7%	37432
Banî Sa'b	2	5.3%	0	0.0%	83.8%	101,2% - 58,4%	9489
Wâdî Al-Ch'îr	7	18.4%	2	50.0%	79.1%	99,8% - 41,7%	24422
Ruraux	22	57.9%	2	50.0%	77.8%	104,5% - 13,7%	71343
Camp Nûr Al-Chams	1	2.6%	0	0.0%	69.4%	72,7% - 67,4%	4281
Camp Tûlkarm	7	18.4%	1	25.0%	87.9%	109,8% - 78,4%	10708
Réfugiés des camps	8	21.1%	1	25.0%	81.6%	109,8% - 67,4%	14989
Circonscription	38	100%	4	100%	80.0%	109,8% - 13,7%	128101

- 20 Pour le bureau 41, d'ailleurs, seuls les 26 premiers candidats (selon leur numéro d'inscription sur le bulletin de vote) sont crédités de résultats, les cases des 13 autres candidats étant demeurées vierges dans la liste officielle des résultats définitifs. À la différence des cohérences observées partout ailleurs entre bureaux de vote d'une même localité, les 4 bureaux de Qiffîn affichent de curieuses divergences tant en termes de participation que de taux de remplissage des bulletins ou encore de score obtenu par certains candidats. À l'élection présidentielle, par exemple, Samîha Khalîl n'obtient que 7 % dans le bureau 43, soit la moitié seulement de son score des 3 autres bureaux. Pour l'élection du Conseil, les bureaux 42 à 44 affichent également des résultats forts contrastés pour 6 candidats (aux résultats inconnus en bureau 41), 3 étant de Qiffîn et les 3 autres étant des ténors de Fath. Ainsi, Sabbâh varie de 16,1 % en 43 à 12,1 % en 42 et 4 % en 44 ; °Adnân Hircha va de 28,9 % en 44 à 11,6 % en 43 et 13,5 % en 42 ; Amjad Hircha varie de 2,3 % en 42 à 7,5 % en 43 et 19,7 % en 44. Les résultats des ténors de Fath connaissent eux aussi des variations très grandes puisque °Abd Al-Halîm varie de 6,5 % à 12,5 %, Bal°âwî de 12,7 % à 4,6 % et Zuhayrîde 7,3 % à 2,2 %. Ces résultats peuvent ainsi être suspectés sans toutefois entraîner de remise en question des rapports de forces observés sur l'ensemble de la circonscription.
- 21 Deux bureaux présentent par ailleurs des taux de participation estimée légèrement supérieurs à 100 %. Les 276 inscrits du bureau 73 (Kafr Rummân) se seraient ainsi mobilisés à 102,2 % quand les 73 inscrits du bureau 78 (°Ukâba) se seraient rendus aux urnes à 104,7 %. Les résultats de chacun des candidats ne laissant apparaître aucune distorsion, il est possible que l'estimation du nombre de bulletins nuls et blancs ait été supérieure à la réalité.
- 22 Trois bureaux présentent quant à eux des taux de remplissage de bulletins supérieurs à 100 %. Dans le bureau 28 (Camp de Tûlkarm), les bulletins auraient ainsi été remplis à 109,8 % de leur capacité. Comparés aux résultats des 3 autres bureaux du camp, ceux de ce bureau 28 apparaissent comme totalement aberrants. Zayd Barham, en effet, y est censé arriver 1<sup>er</sup> avec 87,7 % des suffrages quand il n'obtient que la 18<sup>e</sup> place ailleurs dans le camp avec un score de 3,3 %. Muhammad Chadîd, de la même façon, arrive en 2<sup>e</sup> position dans le bureau 28 avec 68,2 % des suffrages alors que les autres bureaux ne lui ont accordé qu'une 22<sup>e</sup> place (0,9 %). À l'inverse, Mufid °Abd Rabbuh, arrivé 1<sup>er</sup> dans les autres bureaux du camp avec 60 % des suffrages, n'obtient ici que 2 voix... Les bureaux 77 (Masqûfat Al-Hâjj) et 74 (Al-Râ's) connaissent quant à eux des taux de remplissage des bulletins de 104,5 % et 101,2 % peut-être liés à une sous-estimation du nombre de votants.

- 23 Avec une participation moyenne de 79,9 %, la circonscription ne connaît pas de grosses distorsions. Les taux les plus bas se situent dans les camps (76 %) et les plus haut dans les villages (81,4 %) tandis que la ville vote à 78,7 %. Le coefficient de remplissage des bulletins, avec une moyenne de 80 %, connaît son taux le plus bas dans le camp de Nûr Al-Chams (69,4 %) d'où un seul candidat est originaire et son record dans le camp de Tûlkarm (87,9 %) qui présentait 7 candidats.

## L'élection présidentielle

- 24 La candidate de l'opposition à la présidence de l'Autorité fait globalement ses meilleurs scores à Tûlkarm qui lui accorde 13 % de ses suffrages quand les villages et les camps ne lui octroient qu'un peu plus de 10 % des leurs. Des différences considérables apparaissent néanmoins à l'intérieur de chaque sous-ensemble.

	Votants	Voix		Yasser Arafat		Samîha Khalîl		
		Président						
Tûlkarm	14058	12504	10670	75.9%	88,9% - 65,9%	1834	13.0%	23,0% - 0,0%
Cha'râwiyya	13915	12377	11101	79.8%	88,9% - 73,2%	1276	9.2%	15,7% - 0,0%
Banî Sa'b	3184	2832	2503	78.6%	85,8% - 62,1%	329	10.3%	26,8% - 3,1%
Wâdî Al-Ch'îr	8672	7714	6686	77.1%	85,4% - 65,0%	1028	11.9%	24,0% - 3,5%
Ruraux	25771	22923	20290	78.7%	88,9% - 62,1%	2633	10.2%	26,8% - 0,0%
Camp Nûr Al-Chams	1734	1543	1391	80.2%	83,1% - 76,6%	152	8.8%	12,3% - 5,9%
Camp Tûlkarm	3426	3047	2667	77.9%	80,2% - 74,3%	380	11.1%	14,6% - 8,7%
Réfugiés des camps	5160	4590	4058	78.6%	83,1% - 74,3%	532	10.3%	14,6% - 5,9%
Circonscription	44989	40017	35018	77.8%	88,9% - 62,1%	4999	11.1%	26,8% - 0,0%

## L'élection du Conseil

### Le bilan politique

- 25 La circonscription est caractérisée par un éclatement extrême de ses suffrages, aucun des élus n'ayant bénéficié d'un soutien éclatant et unanime. Fath ne voyait la victoire que de ses 2 "returnees", Tayyib 'Abd Al-Halîm et Hakam Al-Bal'âwî. Sulaymân Al-Zuhayrî et 'Abd Al-Nâsir Sâlih n'obtenant que les 7<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> places, la population leur a préféré 2 activistes de l'intifada, Mufîd 'Abd Rabbuh (élu lors des primaires de Fath mais non retenu par Yasser Arafat pour figurer dans la liste de Fath) et Hasan Khuraycha. La victoire de ce dernier s'expliquerait selon certains par l'un de ses mots d'ordre populiste, la destruction immédiate du poste de police de Tûlkarm, symbole de l'occupation, réinvesti par la police palestinienne.
- 26 Le score du meilleur élu n'atteint même pas le quart des suffrages et cette absence d'unanimité s'observe jusque dans la propre région d'origine des candidats, Mufîd 'Abd Rabbuh constituant la seule exception. Dans leurs fiefs familiaux de Wâdî Al-Ch'îr, 'Abd Al-Halîm et Bal'âwî ne font ainsi des scores que de 37 % et 32,1 %.
- 27 La primauté des allégeances micro-régionales sur l'affiliation politique est ainsi patente. La circonscription, pas plus que les régions, ne manifeste de vote politique en donnant une majorité ou une exclusion à des candidats d'une même liste ou indépendants partageant les mêmes tendances. Si, par exemple, le total des votes du camp de Nûr Al-

Chams portés sur les candidats officiels de Fath est si massif (42,2 % des voix du camp alors que Fath obtient seulement 18,9 % des voix de la circonscription), la seule raison en est l'origine de Sulaymân Al-Zuhayrî qui regroupe à lui seul 30,8 % des suffrages du camp. Ses 3 colistiers, originaires de Wâdî Al-Ch'îr ou de Tûlkarm, obtiennent soit à peine plus soit moins que leur score sur la circonscription. Le vote accordé aux candidats des petites formations relève lui aussi des mêmes logiques, qu'il s'agisse du FLPP, du FLA-CP ou encore du PPP. L'échec de Muhammad Al-Abbûchî peut ainsi être rattaché à l'éclatement de Banî Sa'b, l'espace "naturel" de solidarité de sa famille, entre les circonscriptions de Tûlkarm et de Qalqilyâ sans parler des villages passés sous souveraineté israélienne en 1948.

## La sociologie

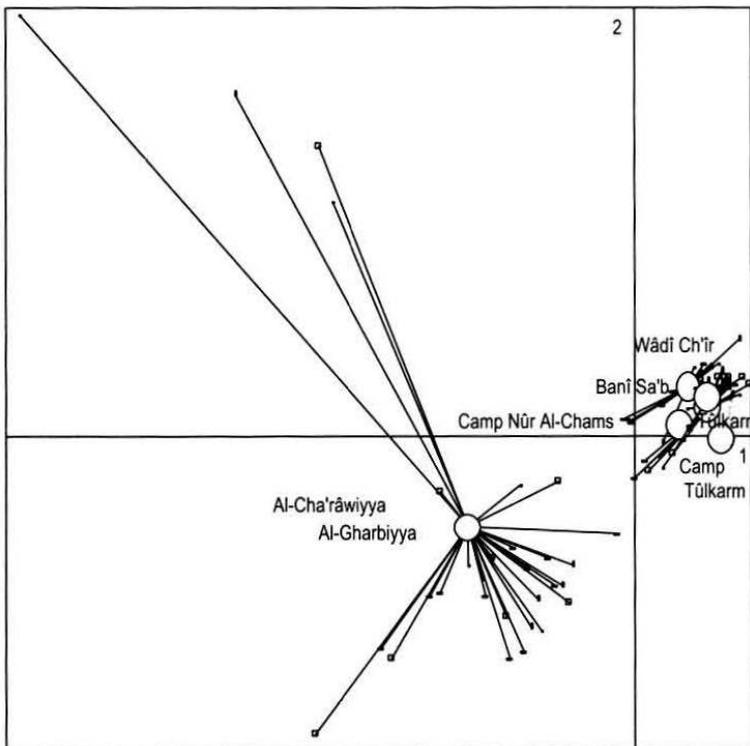
- 28 Cha'râwiyya apparaît bien comme le grand perdant de la consultation avec seulement 22,8 % de suffrages accordés à ses 13 candidats et aucun élu tandis que Wâdî Al-Ch'îr, dont les 7 candidats recueillent 31,1 % des suffrages de la circonscription, se trouve représenté par 2 élus, Hakam Bal'âwî et Tayyib 'Abd Al-Halîm. Banî Sa'b, avec seulement 4,1 % des suffrages réunis autour de ses 2 candidats, ne parvient pas à dépasser sa faiblesse démographique et à se trouver représentée au Conseil ; Muhammad Al-Abbûchî, candidat du PPP, en est la principale victime en dépit de ses activités à la direction des *Medical Relief* sur toute la circonscription. Avec seulement 1 élu, Hasan Khuraycha, Tûlkarm, dont les 11 candidats ne parviennent à s'assurer que 22,8 % des suffrages de la circonscription, se trouve défavorisée au profit de son camp, dont les 7 candidats obtiennent 14,7 % des suffrages, représenté par 1 élu, Mufîd 'Abd Rabbuh.
- 29 En redonnant la prééminence à Wâdî Al-Ch'îr et au camp de Tûlkarm, la consultation générale a ainsi inversé les équilibres traduits lors des primaires de Fath et rétabli l'ordre traditionnel.

## La carte des solidarités

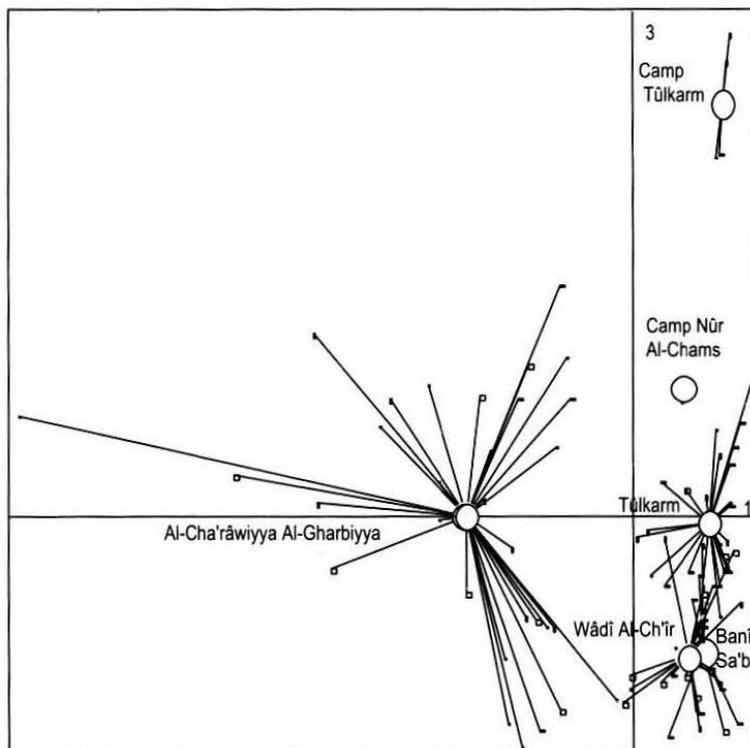
- 30 L'analyse de correspondances met en évidence une dichotomie radicale entre, d'une part, Cha'râwiyya aux bureaux dispersés dans la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup> et, d'autre part, les bureaux de l'ensemble des autres régions groupés dans sa partie positive. L'axe 2 ne permet pas de lire les différences internes au groupe constitué des bureaux de Tûlkarm, camp de Tûlkarm, Wâdî Al-Ch'îr et Banî Sa'b. Il sépare en revanche très nettement les bureaux de Qiffîn déjà mentionnés rejetés dans sa partie positive quand tous les autres bureaux d'Al-Cha'râwiyya figurent dans sa partie négative. L'axe 3 permet quant à lui de lire la diversité.
- 31 Situé exclusivement dans la partie négative de l'axe 1, le nuage de Cha'râwiyya connaît ainsi un étalement considérable selon l'axe 3. Dans la partie positive de celui-ci, en effet, se trouvent regroupés les bureaux de vote du nord de la *nâhiyya*, Zaytâ, 'Attîl, les Nuzla, Bâqa Al-Charqiyya et Qiffîn (avec toutes les réserves citées plus haut) tandis que ceux du sud sont concentrés dans sa partie négative. On peut donc considérer que la *nâhiyya*, isolée en tant que telle du reste de la circonscription, connaît à son propre niveau de fortes disparités entre ses 2 pôles, nord et sud, eux-mêmes objets d'intense dispersion.
- 32 L'analyse du nuage par candidat confirme la dichotomie entre Cha'râwiyya et le reste de la circonscription (en données brutes, les candidats originaires de Cha'râwiyya

obtiennent 68 % de leurs voix dans leur propre région) mais également, au sein de Cha<sup>c</sup> râwiyya, la dichotomie nord-sud. Cependant, tandis que les candidats du sud constituent un ensemble cohérent traduisant une capacité à drainer des voix au delà des limites de leur simple village d'origine sur l'ensemble de la sous-région, les candidats du nord apparaissent comme pris dans un localisme extrême.

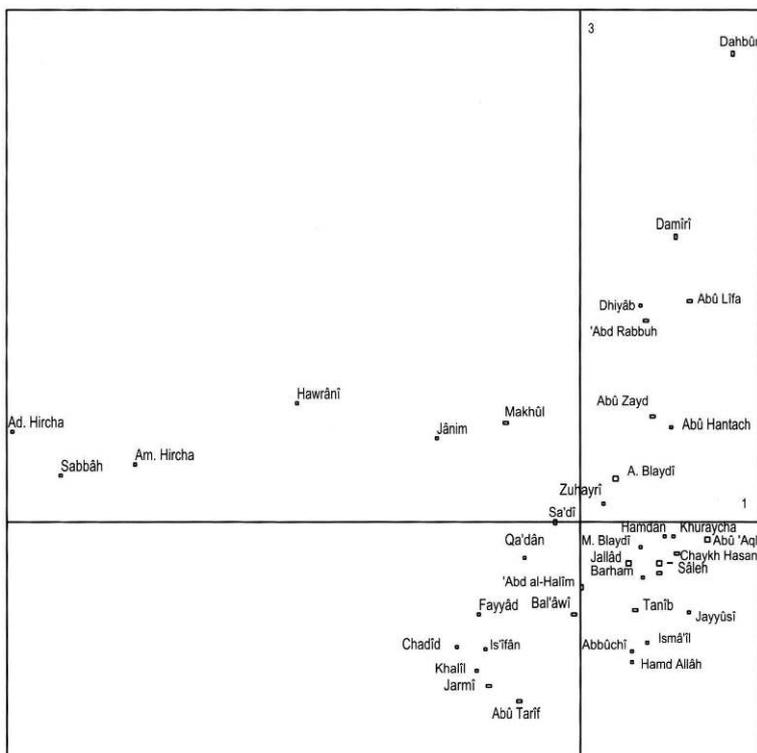
- 33 Le nuage des bureaux de vote comme celui des candidats, selon l'axe 1, désigne une nette séparation entre réfugiés et autochtones, tempérée par un statut ambigu du camp de Nûr Al-Chams. En fait, situés dans la partie positive extrême de l'axe 3, les bureaux du camp de Tûlkarm constituent un ensemble en autarcie totale non seulement par rapport aux autochtones mais également du camp de Nûr Al-Chams. À l'opposé, les bureaux de Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr et Banî Sa<sup>c</sup>b, sans véritable différence entre eux, se regroupent dans la partie négative la plus extrême de l'axe 3. À cheval sur l'axe 1, les bureaux de Tûlkarm-ville, au moins pour la moitié d'entre eux, ne marquent guère de différence par rapport à ceux de Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr et Banî Sa<sup>c</sup>b.
- 34 La différence observable entre le nuage des bureaux et celui des candidats est riche d'enseignements et concerne tout particulièrement la ville de Tûlkarm. En glissant dans la partie négative de l'axe 3 par rapport au nuage des bureaux, le nuage des candidats originaires de Tûlkarm montre que ceux-ci ont moins bénéficié des suffrages du camp de Tûlkarm, pourtant situé aux portes de la ville, que les bureaux de celle-ci n'avaient contribué au score des candidats du camp. L'allongement extrême du nuage des candidats originaires de ce camp (qui ramène très nettement le point d'inertie du nuage du camp vers celui du nuage global) confirme, d'ailleurs, cette contribution de la ville aux résultats de certains des candidats du camp, tout particulièrement d'Abû Zayd et d'Abû Hantach. On observe, par ailleurs, un glissement, d'une part, du nuage des candidats originaires de la ville, par rapport au nuage des bureaux, vers la partie positive de l'axe 1 et, d'autre part, de celui des candidats originaires de Wâdî Al-Ch<sup>c</sup>îr et Banî Sa<sup>c</sup>b vers la partie négative du même axe. Ce double phénomène suggère là aussi que, si les bureaux de Tûlkarm-ville avaient pu voter pour des candidats de ces 2 *nâhiyya*-s, la contribution à leur score demeure essentiellement villageoise. À l'inverse, les candidats citadins ont peu profité des suffrages villageois et pas du tout de ceux du camp de Tûlkarm.



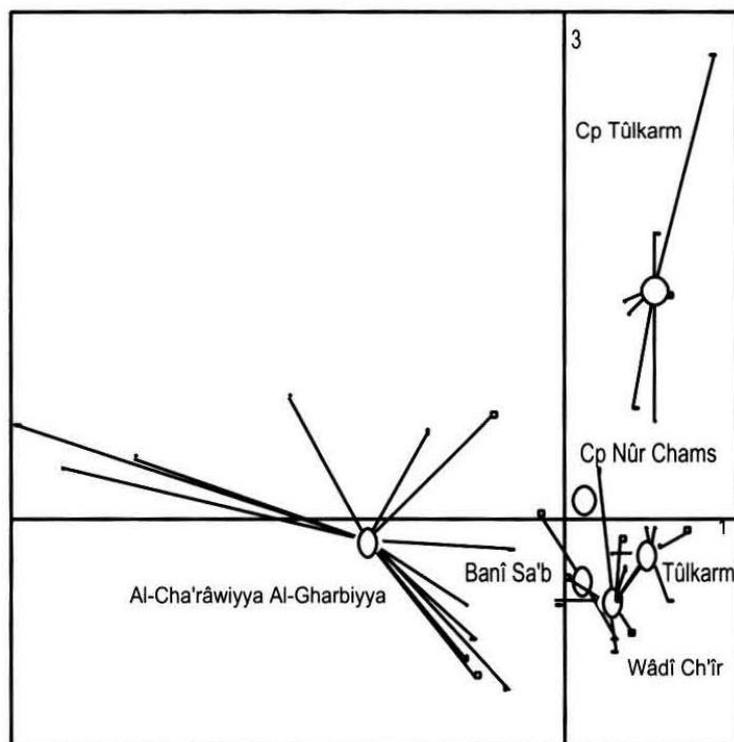
Tūlkarm : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau (axes 1/2)



Tūlkarm : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau (axes 1/3)



Tùlkarm : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 35 Dans ce système d'alliances ou de dépassement des localismes stricts, Wādī Al-Ch'īr apparaît comme le meilleur bénéficiaire de suffrages venus d'ailleurs. Cette remarque doit néanmoins être tempérée par le fait que ses 2 élus sont des "returnees" qui occupent

de très hautes responsabilités au sein de l'Autorité, fonctions qui, d'entrée, les mettaient au-dessus du simple jeu des alliances, au-dessus mais sans doute au-dehors, à preuve l'échec de Khâlid Al-Chaykh Hasan prisonnier des seules voix de Tûlkarm. Wâdî Al-Ch'îr bénéficie également du fait que 3 de ses candidats originaires de Suffârîn sont beaucoup plus impliqués à Tûlkarm que dans leur village d'origine.

## Le renouvellement de la représentation

- 36 Les élus comme les 38 candidats témoignent d'un renouvellement certain du personnel politique de la région. Un seul élu municipal de 1976, Mâzin Al-Jayyûsî, était par exemple entré en lice. Lui-même appartenait à la lignée des chaykhs détenteurs du pouvoir sur Banî Sa'ib depuis le xv<sup>e</sup> siècle. Pour des raisons liées à l'âge sans doute, le détenteur de la mairie de Tûlkarm depuis 1966, Hilmî Hanûn, s'était abstenu de présenter sa candidature. Membre de toutes les structures de résistance à l'occupation, c'était pourtant l'une des figures centrales de l'OLP dans la région jusqu'à l'arrivée des "returnees".
- 37 Quelques rares membres de l'ancien *establishment* pro-jordanien avaient présenté une candidature. Fârûq Al-Hamd Allâh, coopté au Parlement jordanien en 1985, Badî' Qa'dân, président de la Chambre de Commerce, ou encore Fakhrî Al-Tanîb, ont tous été balayés. Aucune des 8 familles ayant fourni les 27 députés de la circonscription depuis l'annexion de la Cisjordanie par la Transjordanie (Awâd, Dâ'ûr, Fayyâd, Hamd Allâh, Hanûn, Jayyûsî, Qabaj et Yûnis) n'obtenait d'élus.
- 38 Les milieux économiques se trouvaient marginalisés au profit d'activistes politiques. L'échec de Badî' Qa'dân est ainsi emblématique. Membre de la Chambre de Commerce de la ville dès avant 1967 et élu son président en 1991, son poids économique est prépondérant à Tûlkarm, ses fils dirigeant les entreprises du groupe (pépinières de légumes, usine de mortadelle, etc.). Chukrî Al-Jallâd, lui aussi élu de la Chambre de Commerce, est pareillement exclu de la représentation au Conseil d'autonomie.

			Circonscription		Tulkarm		Villages		Camps					
'Abd Al-Halim	Fath	W	10363	1	23.0%	4	19.9%	27.0%	1	26.8%	66.6%	8	12.8%	6.4%
'Abd Rabbuh	Ind.	RT	8422	2	18.7%	3	21.0%	35.0%	12	11.0%	33.7%	1	51.2%	31.4%
Bal'awi	Fath	W	8421	3	18.7%	6	16.2%	27.0%	2	21.5%	65.7%	9	11.9%	7.3%
Khuraycha	Ind.	T	8154	4	18.1%	2	24.4%	42.1%	4	15.2%	48.2%	7	15.4%	9.7%
'A. Blaydi	Ind.	W	7739	5	17.2%	1	24.7%	44.9%	9	12.5%	41.6%	5	20.2%	13.5%
Hamd Allāh	Ind.	W	5727	6	12.7%	17	7.9%	19.3%	3	16.3%	73.5%	11	8.0%	7.2%
Zuhayri	Fath	RN	5710	7	12.7%	16	8.4%	20.6%	10	11.6%	52.5%	3	29.7%	26.9%
Barham	Ind.	W	5648	8	12.6%	7	15.6%	38.8%	7	12.8%	58.2%	19	3.3%	3.0%
'Abbūchī	PPP	BS	5186	9	11.5%	12	11.2%	30.4%	6	13.2%	65.6%	15	4.0%	4.0%
Is'īlān	Ind.	C	4913	10	10.9%	18	7.2%	20.5%	5	14.7%	76.9%	23	2.5%	2.6%
Qa'dān	Ind.	C	4884	11	10.9%	11	11.6%	33.4%	11	11.4%	60.3%	13	6.0%	6.4%
Makhūl	FLA-CP	C	4033	12	9.0%	20	4.5%	15.8%	8	12.7%	81.0%	22	2.5%	3.2%
Damiri	Ind.	RT	3933	13	8.7%	15	9.0%	32.2%	21	4.1%	26.9%	2	31.2%	40.9%
Chaykh Hasan	Ind.	T	3883	14	8.6%	5	19.6%	71.1%	24	3.7%	24.5%	18	3.4%	4.5%
Sālih	Fath	T	3816	15	8.5%	9	13.8%	50.9%	16	6.7%	45.2%	21	2.8%	3.9%
Tanīb	Ind.	T	3602	16	8.0%	14	9.4%	36.7%	15	8.1%	57.8%	16	3.8%	5.4%
Jayyūsī	Ind.	T	3266	17	7.3%	10	12.7%	54.6%	19	5.3%	41.8%	24	2.3%	3.6%
Jānim	Ind.	C	3146	18	67.0%	24	2.8%	12.7%	14	9.6%	78.4%	14	5.4%	8.9%
Abū Aql	Ind.	T	2680	19	6.0%	8	14.1%	74.0%	29	2.5%	23.6%	28	1.2%	2.4%
Hawrāni	Ind.	C	2635	20	5.9%	33	0.5%	2.8%	13	9.8%	95.7%	32	0.8%	1.5%
Jallād	Ind.	T	2235	21	5.0%	13	10.7%	67.3%	30	2.4%	28.2%	26	2.0%	4.5%
Dhiyāb	FLPP	RT	2124	22	4.7%	23	3.0%	20.0%	25	3.2%	39.3%	6	16.8%	40.8%
Chadid	Ind.	C	1871	23	4.2%	31	1.4%	10.7%	17	6.3%	86.7%	30	0.9%	2.5%
Khallī	Ind.	C	1707	24	3.8%	29	1.6%	13.2%	18	5.5%	82.6%	27	1.4%	4.2%
Hamdān	Ind.	T	1587	25	3.5%	21	3.9%	34.2%	28	2.5%	40.8%	12	7.7%	25.0%
Dahbūr	Ind.	RT	1432	26	3.2%	28	2.0%	19.5%	38	0.3%	4.7%	4	21.0%	75.8%
'Ad. Hircha	Ind.	C	1406	27	3.1%	36	0.3%	3.5%	20	5.1%	94.1%	33	0.7%	2.4%
Abū Tarif	Ind.	C	1390	28	3.1%	27	2.1%	21.2%	22	4.0%	74.8%	29	1.1%	4.0%
Abū Lifa	Ind.	RT	1308	29	2.9%	22	3.6%	39.2%	34	1.2%	24.6%	10	9.2%	36.2%
M. Blaydi	Ind.	W	1242	30	2.8%	19	4.7%	53.1%	31	1.9%	38.6%	25	2.0%	8.3%
Am. Hircha	Ind.	C	1125	31	2.5%	34	0.5%	6.3%	23	4.0%	92.3%	36	0.3%	1.4%
Fayyād	Ind./HBDF	C	978	32	2.2%	32	1.3%	18.3%	26	3.0%	78.3%	34	0.6%	3.4%
Abū Hantach	Ind.	RT	903	33	2.0%	25	2.8%	43.0%	33	1.3%	36.1%	17	3.7%	20.9%
Sabbāh	FLPP	C	726	34	1.6%	37	0.2%	3.9%	27	2.7%	94.8%	38	0.2%	1.4%
Abū Zayd	FLPP	RT	725	35	1.6%	26	2.3%	45.5%	36	0.9%	32.8%	20	3.0%	21.7%
Ismā'īl	Ind.	W	661	36	1.5%	30	1.5%	32.8%	32	1.6%	60.7%	31	0.8%	6.5%
Jamī	Ind.	C	398	37	0.9%	35	0.4%	13.6%	35	1.2%	79.6%	35	0.5%	6.8%
Sa'dī	Ind.	BS	122	38	0.3%	38	0.2%	18.0%	37	0.3%	73.0%	37	0.2%	9.0%
Voix			128101				32.6%			55.7%			11.7%	
Inscrits			56319				31.7%			56.2%			12.1%	
Volants			44989				31.2%			57.3%			11.5%	

			Cp Tulkarm (RT)		Cp Nūr Chams (RN)		Cha'rāwiyya (C)		Banī Sab (BS)		Wādī Al-Ch'īr (W)					
'Abd Al-Halim	W	7	15.5%	5.1%	8	7.6%	1.3%	2	20.4%	27.4%	2	27.1%	8.3%	1	37.0%	30.9%
'Abd Rabbuh	RT	1	64.4%	26.2%	2	25.1%	5.2%	7	15.0%	24.8%	10	11.3%	4.3%	15	4.5%	4.6%
Bal'awi	W	9	9.1%	3.7%	4	17.3%	3.6%	6	15.1%	24.9%	5	20.6%	7.8%	3	32.1%	33.0%
Khuraycha	T	6	16.5%	6.9%	5	13.2%	2.8%	16	6.1%	10.4%	4	21.6%	8.4%	4	27.7%	29.4%
'A. Blaydi	W	3	28.0%	12.4%	13	4.9%	1.1%	9	10.9%	19.5%	8	12.7%	5.2%	7	15.0%	16.8%
Hamd Allāh	W	10	8.5%	5.1%	9	7.0%	2.1%	19	5.3%	12.9%	11	9.8%	5.4%	2	36.4%	55.1%
Zuhayri	RN	12	6.3%	3.8%	1	76.0%	23.1%	13	8.0%	19.5%	7	14.5%	8.1%	6	16.4%	24.9%
Barham	W	16	4.3%	2.6%	28	1.1%	0.3%	18	5.9%	14.4%	3	23.6%	13.3%	5	19.8%	30.5%
'Abbūchī	BS	15	4.7%	3.1%	19	2.7%	0.9%	23	4.7%	12.7%	1	54.3%	33.3%	8	11.7%	19.5%
Is'īlān	C	24	2.1%	1.5%	16	3.2%	1.1%	1	20.6%	58.2%	9	11.6%	7.5%	12	6.3%	11.2%
Qa'dān	C	11	6.4%	4.5%	12	5.2%	1.9%	5	16.6%	47.2%	16	5.7%	3.7%	13	5.3%	9.4%
Makhūl	C	25	1.9%	1.6%	15	3.6%	1.6%	3	19.6%	67.6%	13	8.4%	6.6%	18	3.1%	6.8%
Damiri	RT	2	42.4%	36.9%	6	9.0%	4.0%	20	5.3%	18.7%	19	3.9%	3.1%	23	2.3%	5.1%
Chaykh Hasan	T	17	4.2%	3.7%	23	1.7%	0.7%	25	3.7%	13.3%	15	6.0%	4.9%	21	2.8%	6.3%
Sālih	T	20	2.7%	2.5%	17	3.1%	1.4%	17	6.1%	22.1%	17	5.7%	4.8%	11	8.1%	18.3%
Tanīb	T	19	3.4%	3.2%	14	4.6%	2.2%	24	4.3%	16.5%	6	17.0%	15.0%	9	10.9%	26.3%
Jayyūsī	T	22	2.5%	2.6%	21	1.8%	1.0%	29	2.0%	8.5%	12	9.1%	8.8%	10	9.2%	24.5%
Jānim	C	13	5.0%	5.5%	10	6.3%	3.5%	8	14.8%	65.5%	21	3.1%	3.1%	17	3.6%	9.8%
Abū Aql	T	27	1.2%	1.6%	25	1.3%	0.8%	30	1.3%	6.8%	18	5.7%	6.8%	19	3.1%	10.0%
Hawrāni	C	35	0.4%	0.5%	24	1.5%	1.0%	4	17.8%	93.8%	33	0.5%	0.6%	33	0.4%	1.3%
Jallād	T	23	2.3%	3.6%	27	1.2%	0.9%	28	2.0%	12.6%	14	6.0%	8.6%	24	1.8%	7.0%
Dhiyāb	RT	5	22.1%	35.7%	11	6.2%	5.1%	26	3.5%	22.6%	20	3.8%	5.7%	22	2.7%	10.9%
Chadid	C	28	1.1%	2.0%	34	0.5%	0.5%	10	10.8%	80.1%	28	1.0%	1.7%	29	1.1%	4.9%
Khallī	C	30	0.9%	1.9%	20	2.3%	2.3%	12	8.7%	70.6%	23	2.2%	4.1%	25	1.6%	7.9%
Hamdān	T	26	1.5%	3.2%	3	20.0%	21.9%	32	1.2%	10.6%	27	1.2%	2.5%	14	5.1%	27.7%
Dahbūr	RT	4	27.1%	64.8%	7	9.0%	11.0%	38	0.3%	2.5%	34	0.4%	0.9%	36	0.2%	1.3%
'Ad. Hircha	C	32	0.8%	1.8%	35	0.5%	0.6%	11	9.2%	91.3%	32	0.5%	1.1%	35	0.3%	1.6%
Abū Tarif	C	29	1.0%	2.4%	26	1.3%	1.6%	15	6.4%	64.4%	25	1.7%	3.8%	28	1.1%	6.6%
Abū Lifa	RT	8	12.3%	32.3%	18	2.9%	3.9%	34	1.1%	11.8%	22	2.4%	5.9%	30	1.0%	7.0%
M. Blaydi	W	21	2.6%	7.2%	32	0.8%	1.1%	31	1.3%	14.0%	24	1.9%	5.0%	20	2.8%	19.6%
Am. Hircha	C	34	0.4%	1.2%	37	0.1%	0.2%	14	6.5%	80.4%	36	0.3%	0.7%	27	1.5%	11.2%
Fayyād	C	33	0.6%	2.1%	33	0.7%	1.2%	21	5.0%	70.7%	29	0.9%	3.1%	32	0.5%	4.6%
Abū Hantach	RT	14	5.0%	19.0%	29	1.0%	1.9%	35	1.1%	16.8%	26	1.4%	5.0%	26	1.5%	14.3%
Sabbāh	C	37	0.2%	1.1%	38	0.1%	0.3%	22	4.8%	92.3%	38	0.1%	0.4%	37	0.2%	2.1%
Abū Zayd	RT	18	3.7%	17.5%	22	1.7%	4.1%	33	1.2%	22.3%	31	0.5%	2.3%	31	0.7%	8.1%
Ismā'īl	W	31	0.8%	4.1%	30	0.9%	2.4%	36	0.5%	10.7%	35	0.3%	1.7%	16	3.7%	48.3%
Jamī	C	36	0.4%	3.0%	31	0.9%	3.8%	27	2.0%	70.9%	37	0.3%	2.0%	34	0.3%	6.8%
Sa'dī	BS	38	0.2%	4.9%	36	0.3%	4.1%	37	0.4%	42.6%	30	0.9%	23.0%	38	0.1%	7.4%
Voix			8.4%		3.2%		29.2%		7.4%				19.1%			
Inscrits			7.9%		4.1%		30.1%		6.9%				19.2%			
Volants			7.6%		3.9%		30.9%		7.1%				19.3%			

---

## NOTES

1. CUINET, 1896, t.1 : 195-197 ; DABBÂGH, 1985, III/2 : 229-423.
2. Lire BARQÂWÎ, 1994 et HASAN, Sd.-2. Anabtâ, également dotée d'une municipalité ne comptait que 2 904 inscrits.
3. SWP, t.2 : 47, 151-153.
4. SWP, t.2 : 158-162.
5. DOUMANI, 1995 :48 ; HOEXTER, 1973 : 271 ; SCHÔLCH, 1993 : 184.
6. SWP, t.2 : 134-135, 288-289.
7. Selon Mâzin Al-Jayyûsî, cité in PARTRICK, 1993 : 266-267.
8. QUDSIYYA, 1990 : 181-202.
9. *Al-Charq Al-Awsat*, 16/01/96 ; *Al-Nâs wa-l-Intikhabât*, 06/01/96.
10. *Al-Nahâr*, 14/12/95.
11. Entretien personnel, 06/96.
12. *Al-Nahâr*, 23/12/95 ; *Al-Râyy*, 23/12/95.
13. JMCC, "Elections Update", 25/12/95.

# Qalqîlyâ

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Élevée au rang de *muhâfaza* (gouvernorat) par l’Autorité palestinienne, cette circonscription reprend, avec quelques modifications, les limites de l’ancien *qadâ’* de l’époque jordanienne supprimé par l’occupant israélien qui l’avait intégré au *qadâ’* de Tûlkarm. 10 villages de la *muhâfaza* de Naplouse lui ont été adjoints à l’est, et 1 village du *qadâ’* de Salfît au sud, tandis que 2 des villages de l’ancien *qadâ’* lui ont été soustraits au nord au profit de Tûlkarm.
- 2 Située au sud de l’ancien *qadâ’* ottoman de Tûlkarm et intégrée à la *nâhiyya* de Banî Sa<sup>c</sup>b, Qalqîlyâ a perdu suite à la guerre de 1948 l’ensemble de son arrière-pays situé à l’ouest<sup>1</sup>. La ville se trouve dorénavant ceinturée de 3 côtés par l’ancienne “ligne verte”, quasi intégrée dans le tissu urbain israélien avec, côté territoires occupés, une dizaine de colonies installées dans un périmètre d’une douzaine de kilomètres, et, côté israélien, plusieurs localités juives. Avec ses 12 459 inscrits dans 20 bureaux de vote, la ville constituait à elle seule 45,7 % du corps électoral.
- 3 Les 54,3 % des inscrits restants étaient des ruraux, répartis en 23 villages dotés de 34 bureaux de vote, la circonscription ne comptant pas de camp de réfugiés. À l’exception de <sup>c</sup>Azzûn (2 344 inscrits), Habla (1 788) et Kafr Thalath (1 337), tous 3 situés au sud de la circonscription, aucun village ne dépassait les 1 000 inscrits. Ces villages, selon la carte des *nâhiyya*-s ottomanes, se répartissaient en 3 ensembles d’ampleur inégale.
- 4 Au sud, 13 villages dotés de 20 bureaux de vote relevaient de l’ancienne *nâhiyya* d’Al-Jammâ<sup>c</sup>niyyât, maintenant partagée entre les circonscriptions de Qalqîlyâ, Naplouse et Salfît où se trouve l’ancien *kursî*, Dayr Istiyya<sup>2</sup>. Avec leurs 9 649 inscrits, les villages d’Al-Jammâ<sup>c</sup>niyyât pesaient pour 35,4 % du corps électoral.
- 5 À l’est, 8 autres villages dotés de 11 bureaux appartenaient à la *nâhiyya* de Jawrat <sup>c</sup>Umra, aujourd’hui scindée entre Qalqîlyâ et Naplouse où se trouve Bayt Wazan, ancien siège du *Chaykh Al-Nâhiyya*. Avec 3 980 inscrits, ils ne pesaient que pour 14,6 % de l’ensemble.
- 6 Au nord, enfin, 2 villages (sans compter Qalqîlyâ) dotés de 3 bureaux (1 190 inscrits, 4,4 %) relevaient de Banî Sa<sup>c</sup>b. Certains villages de Banî Sa<sup>c</sup>b sont maintenant dans la circonscription de Tûlkarm, la majeure partie de la *nâhiyya* se trouvant en Israël<sup>3</sup>.

## LES CANDIDATS

### Les listes

- 7 Sur les 12 candidats qui se disputaient les 2 sièges à pourvoir, 4 seulement se sont présentés dans le cadre de 2 listes, Fath et FLPP, les 8 autres étant entrés en lice comme indépendants. Trois d'entre eux, cependant, au moins occupent des fonctions avérées au sein de Fath, 2 autres étant également connus pour leurs liens avec le mouvement de Yasser Arafat.
- 8 Des primaires internes à Fath ont eu lieu le 15 décembre. Seize candidats se sont présentés devant des électeurs au nombre inconnu pour figurer sur une liste de 6 noms proposés au choix final de Yasser Arafat<sup>4</sup>. Ce dernier investit 2 élus des primaires comme candidats officiels de son mouvement lors des élections au Conseil, le Général Mahmûd Da<sup>c</sup>âs (1<sup>er</sup> aux primaires) et Bassâm Walwîl (5<sup>e</sup>). Écartés par le mouvement, Sâlih Marâ<sup>c</sup>ba (élu 2<sup>e</sup> aux primaires), Sâlih Salmân (3<sup>e</sup>) et <sup>c</sup>Uthmân Ghachchâch (non élu) ont choisi de se porter candidats indépendants pour le Conseil, Hâla Hâchim (élue 4<sup>e</sup> aux primaires) et Saqr Hasanayn (6<sup>e</sup>) se retirant de la compétition<sup>5</sup>. Da<sup>c</sup>âs et Ghachchâch sont tous 2 “returnees”. Tandis que le 1<sup>er</sup> est un général originaire de Hajja, le 2<sup>e</sup> est également un militaire, ancien fonctionnaire de l'ambassade de Palestine en Jordanie dont la famille vient de Qalqîlyâ. Bassâm Walwîl, quant à lui, est une personnalité locale, universitaire de Qalqîlyâ spécialiste des questions de l'énergie. Dans son choix de candidatures, Yasser Arafat a fait ainsi la part en 2, accordant sa confiance à 1 “returnee” villageois et à 1 cadre local de Qalqîlyâ. On remarquera l'absence d'Ahmad Chraym, secrétaire général de Fath pour la région, par ailleurs ex-numéro 2 national des anciens Comités d'Action Politique de Fath<sup>6</sup>.
- 9 Le FLPP investissait Ahmad Abû <sup>c</sup>Adwân, un industriel du textile de Qalqîlyâ, et Salâh Abû Hâmid, un dentiste également de Qalqîlyâ.
- 10 Aucune autre tendance politique n'était ainsi représentée, la quasi totalité des candidats indépendants relevant de l'orbe de Fath. Après avoir annoncé avoir investi Ahmad Taha, le PPP renonçait à présenter une candidature<sup>7</sup>. Aucun des candidats ne semble par ailleurs avoir détenu de responsabilités dans le cadre de l'intifada, l'absence d'ancien banni parmi eux en constituant peut-être l'un des signes.

### La sociologie

- 11 Qalqîlyâ, avec ses 7 candidats (58,3 % des 12 candidats), dépassait ainsi très largement son poids démographique en termes d'inscrits (45,7 %). Tandis que Jawrat <sup>c</sup>Umra, avec ses 2 candidats, connaissait une quasi adéquation à son poids (16,7 % et 14,6 %), Al-Jammâ<sup>c</sup> îniyyât, avec seulement 3 candidats, connaissait une sous représentation (25 %, 35,4 %), aucun candidat n'étant originaire de Banî Sa<sup>c</sup>b.
- 12 Aucune femme n'avait présenté de candidature. Avec Mahmûd Da<sup>c</sup>âs et <sup>c</sup>Uthmân Ghachchâch, les “returnees” marquaient leur présence tandis qu'aucun ancien banni n'était entré en lice.

## LE SCRUTIN

- 13 Les quelques incohérences manifestées par les taux de participation estimée et de remplissage des bulletins ne désignent pas de réels bénéficiaires et renvoient ainsi très vraisemblablement soit à des erreurs dans les résultats soit à des estimations erronées sur le nombre de votants. À Falâmiyya (bureau 41), en effet, les 204 inscrits se seraient mobilisés à 101,1 %. À Kafr Lâqif (bureau 49) et Far'âtâ (bureau 53), les bulletins auraient été remplis à 102,6 % et 104,4 % de leur capacité.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix
							Président
Qalqilyâ	12459	45.7%	7410	39.1%	59.5%	79,0% - 44,1%	6828
Jammâ'iniyyât	9649	35.4%	7335	38.7%	76.0%	93,2% - 51,9%	6759
Jawrat 'Umra	3980	14.6%	3246	17.1%	81.6%	97,0% - 66,4%	2991
Banî Sa'b	1190	4.4%	971	5.1%	81.6%	101,1% - 75,7%	895
Ruraux	14819	54.3%	11553	60.9%	78.0%	101,1% - 51,9%	10645
Circonscription	27278	100%	18963	100%	69.5%	101,1% - 44,1%	17473
	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix
							Conseil
Qalqilyâ	7	58.3%	1	50.0%	87.3%	92,0% - 80,8%	11916
Jammâ'iniyyât	3	25.0%	0	0.0%	88.5%	102,6% - 73,4%	11966
Jawrat 'Umra	2	16.7%	1	50.0%	89.4%	104,4% - 61,1%	5349
Banî Sa'b	0	0.0%	0	0.0%	97.2%	98,2% - 94,7%	1739
Ruraux	5	41.7%	1	50.0%	89.5%	104,4% - 61,1%	19054
Circonscription	12	100%	2	100%	88.6%	104,4% - 61,1%	30970

- 14 Lors des élections du Conseil et de la Présidence, les résultats témoignent d'une totale hétérogénéité entre les votes citoyen et villageois dans la participation comme dans les choix des élus potentiels. Tandis qu'elle atteint un taux de 78 % dans les villages, la participation ne s'inscrit qu'à 59,5 % à Qalqilyâ. La ville marque également sa différence dans le scrutin présidentiel en offrant à Samîha Khalîl 60,4 % de ses suffrages de la circonscription, Qalqilyâ ne constituant que 39,1 % des votants. La candidate de l'opposition y fait ainsi un score de 20,7 %, contre seulement 8,7 % dans les villages. Dans chacun des sous-ensembles, néanmoins, les scores de Samîha Khalîl varient de façon considérable selon les bureaux de vote.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat		Samîha Khalîl			
Qalqilyâ	7410	6828	5297	71.5%	84,2% - 58,8%	1531	20.7%	33,3% - 7,9%
Jammâ'iniyyât	7335	6759	6050	82.5%	90,3% - 78,5%	709	9.7%	13,7% - 1,9%
Jawrat 'Umra	3246	2991	2747	84.6%	88,7% - 81,7%	244	7.5%	10,4% - 3,4%
Banî Sa'b	971	895	845	87.0%	89,7% - 85,8%	50	5.1%	06,3% - 2,4%
Ruraux	11553	10645	9642	83.5%	90,3% - 78,5%	1003	8.7%	06,3% - 1,9%
Circonscription	18963	17473	14939	78.8%	90,3% - 58,8%	2534	13.4%	33,3% - 7,9%

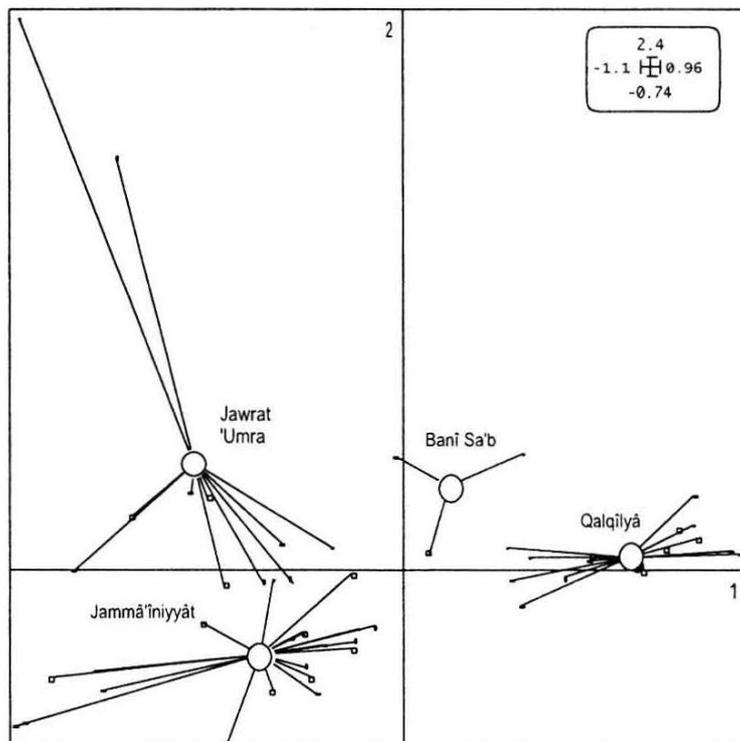
## Le bilan politique

- 15 Le scrutin donne une victoire sans enthousiasme aux 2 “returnees”, le meilleur élu, Mahmûd Da<sup>c</sup>âs, n'emportant même pas le tiers des suffrages. <sup>c</sup>Uthmân Ghachchâch le talonne avec une différence d'à peine 3 % des voix. Le second candidat de la liste officielle Fath, Bassâm Walwîl, n'obtient que la 4<sup>e</sup> place. Avec 1 citadin et 1 villageois élus, les équilibres sociologiques globaux de la circonscription sont reproduits.

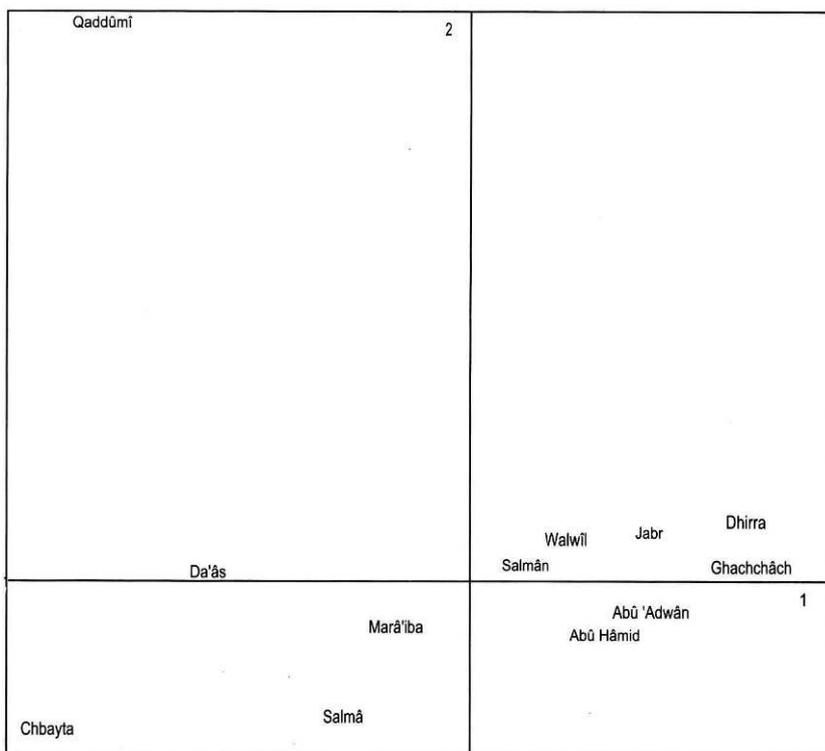
## La carte des solidarités

- 16 L'analyse factorielle des résultats manifeste un schéma en 3 pôles distincts. Tandis que l'axe 1<sup>er</sup> oppose d'une part Qalqîlyâ et Banî Sa<sup>c</sup>b placés dans sa partie positive à Jawrat <sup>c</sup>Umra et Al-Jammâ<sup>c</sup>niyyât d'autre part, l'axe 2<sup>e</sup> distingue ces 2 derniers. Le fait que l'axe 1<sup>er</sup> affiche dans sa même partie positive les villages de Banî Sa<sup>c</sup>b aux côtés, quoique dans l'autonomie totale, de Qalqîlyâ signifie la permanence de l'enracinement de Qalqîlyâ dans Banî Sa<sup>c</sup>b même si l'agglomération, aux dimensions toujours modestes, a acquis un statut municipal en 1956. La présence dans la même partie négative de l'axe 1<sup>er</sup> de Jawrat <sup>c</sup>Umra et d'Al-Jammâ<sup>c</sup>niyyât montre à la fois leur opposition commune à Qalqîlyâ mais aussi, par leur répartition dans les parties positive et négative de l'axe 2, leur différence interne.
- 17 Les dissidences observées dans le modèle de vote à Jawrat <sup>c</sup>Umra avec Kafr Qaddûm (les 2 bureaux situés à 11h55 du nuage) et à Al-Jammâ<sup>c</sup>niyyât avec <sup>c</sup>Azzûn (les 4 bureaux situés à 18h40) peuvent s'expliquer par une exacerbation du localisme due à des votes massifs accordés aux 2 candidats du cru. Nadir Al-Qaddûmî fait ainsi presque 60 % de ses voix à Kafr Qaddûm qui vote à 39,4 % pour lui (contre seulement 4,3 % à l'échelle de la circonscription), tandis que 33,5 % des électeurs de <sup>c</sup>Azzûn votent pour Zahrân Chbayta (5,9 % à l'échelle de la circonscription) qui obtient ainsi dans son village d'origine 67,7 % de ses voix.
- 18 La radicale dichotomie ville/villages, qui a conduit les citadins <sup>c</sup>Uthmân Ghachchâch et Bassâm Walwîl, potentiellement élus 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> à Qalqîlyâ (avec respectivement 68,5 % et 52 % de leurs voix), à n'obtenir que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places dans les villages qui leur préfèrent les villageois Mahmûd Da<sup>c</sup>âs et Sâlih Marâ<sup>c</sup>ba (où ces derniers font 88,8 % et 81,5 % de leurs voix) a empêché les candidats, même les mieux élus, à obtenir une majorité absolue au niveau de la circonscription.
- 19 Le général Mahmûd Da<sup>c</sup>âs ne doit ainsi sa courte victoire sur <sup>c</sup>Uthmân Ghachchâch (avec 514 voix d'écart) que par la très forte mobilisation de Jawrat <sup>c</sup>Umra et, dans une moindre mesure, des villages de façon générale, sa 7<sup>e</sup> place à Qalqîlyâ ne l'empêchant pas, néanmoins, de figurer en tête de la circonscription. Faisant partie des cadres de l'OLP qui ont pu récemment revenir dans les territoires sans jamais y avoir résidé depuis 1967, il a bénéficié d'une mobilisation “familiale” exemplaire puisque Hajja (598 inscrits) lui a offert un score de 91,5 % avec une participation de 88,7 % tandis que le coefficient de remplissage des bulletins était de loin le plus bas de l'ensemble des bureaux de vote avec un taux de 61,1 % ce qui signifie que l'immense majorité des votants n'ont voté que pour lui seul alors que la circonscription bénéficiait de 2 sièges. Mobilisés sur son nom, l'ensemble des villages ont néanmoins, selon les régions, mesuré leur appui. Si, en effet, Jawrat <sup>c</sup>Umra l'a placé 1<sup>er</sup> avec un score de 64,9 %, Jawrat Marda lui a préféré son fils, Sâlih Marâ<sup>c</sup>ba, mais lui a néanmoins accordé la 2<sup>e</sup> place avec 37,4 %.

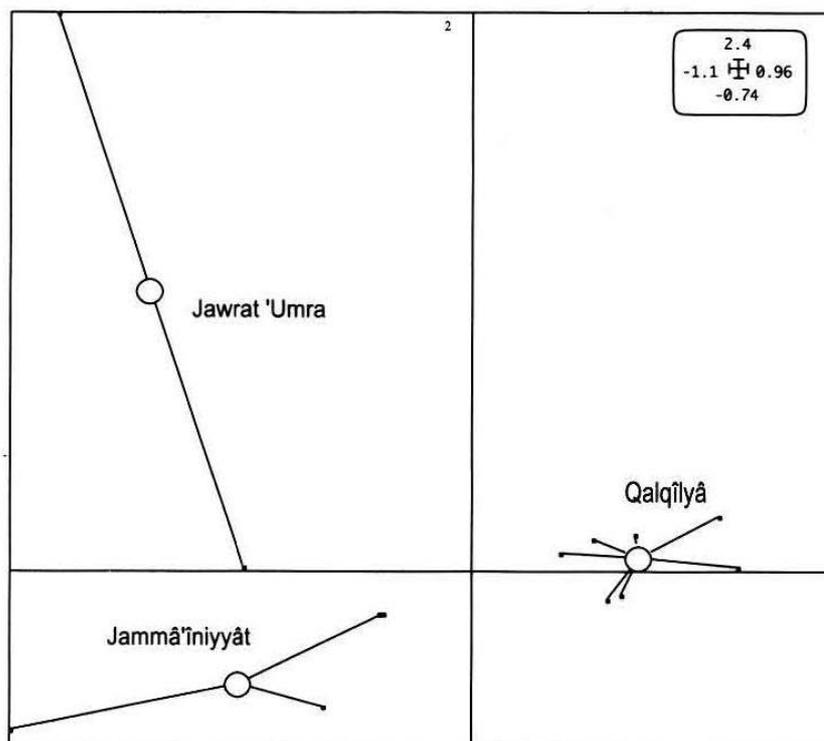
- 20 À l'inverse de Da<sup>c</sup>âs, <sup>c</sup>Uthmân Ghachchâch doit son élection à la forte mobilisation de la ville (68,5 % de ses voix) qui lui offre la 1<sup>ère</sup> place. Si les villages, dans leur ensemble, ne le placent qu'en 4<sup>e</sup> position avec seulement un score de 14,8 %, quelques-uns d'entre eux, néanmoins, Falâmiyya et Jayyûs, de Banî Sa<sup>c</sup>b, ainsi que leur voisin Al-Nabî llyâs, d'Al-Jammâl<sup>n</sup>iyyât, lui ont fourni un soutien significatif, et indispensable à son élection. Son échec à recevoir l'investiture de Fath, bien que membre de son Comité de surveillance, n'a manifestement pas joué en sa défaveur, pas plus que sa longue absence du pays comparable à celle de Mahmûd Da<sup>c</sup>âs.



Qalqilyâ : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Qalqilyâ : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 21 Sâlih Marâ'ba arrive en 3<sup>e</sup> place grâce aux voix des villages (81,5 % de ses suffrages). Grand perdant de l'élection, ce villageois originaire de Râ's 'Atiyya, qui a relevé tantôt de Banî Sa'b, tantôt d'Al-Jammâ'iniyyât, ne doit pas son échec à sa difficulté à mordre de

façon significative sur l'électorat de Qalqilyâ. La ville l'a, en effet, placé 5<sup>e</sup> position avec 12,3 % soit 2 places plus avant que Da'âs. Sa défaite vient plutôt de son incapacité à dynamiser un véritable vote villageois au-delà du voisinage de son village d'origine, avec Habla et Râ's Tîra, les villages voisins, qui lui assurent, en effet, 47 % de ses voix.

- 22 Le second candidat Fath, Bassâm Walwîl, doit sa 4<sup>e</sup> place à Qalqilyâ où il réside et dont 28,2 % des votants lui ont offert une voix, tandis que les villages se mobilisent peu à son égard à quelques exceptions près (dont 'Asala avec 44,7 % des votants), le plaçant 3<sup>e</sup>. Un schéma équivalent rend compte des suffrages obtenus par Yahyâ Jabr ou encore Muhammad Al-Nasr.
- 23 Candidat du FLPP arrivé en 8<sup>e</sup> position, Ahmad Abû 'Adwân, industriel du textile de Qalqilyâ, fait 63 % de ses voix dans sa propre ville où il arrive 1<sup>er</sup> dans le bureau 12 avec un score de 24 % (et quelques bons scores dans Al-Jammâ'îniyyât) à peu de chose près comme le second candidat du FLPP, Salâh Abû Hâmid, dentiste de Qalqilyâ (67 % de ses suffrages en ville), arrivé en 12<sup>e</sup> et dernière position.

## Le renouvellement de la représentation

- 24 En dépit des continuités dans les regroupements communautaires matérialisés dès l'époque ottomane, les candidatures de janvier 1996 témoignent d'une rupture avec les cercles récents de pouvoir. Si aucune *Machaykhat Al-Nâhiyya* ne se trouve aujourd'hui dans la circonscription, plusieurs familles s'étaient imposées dans les divers milieux de pouvoir local ou régional. Aucun Yûnis, par exemple, famille qui a fourni des députés jordaniens à 3 reprises pour la circonscription de Tûlkarm, n'est entré en lice pas plus que des Sabrî ou des Nazzâl. Aucun des élus municipaux des débuts de l'occupation<sup>8</sup>, pas plus que de membres de leurs familles, n'a présenté de candidature. Walîd Sâbi<sup>c</sup>, par exemple, fils d'un ancien maire et actuel président de la Chambre de commerce régionale, ne paraît pas s'être manifesté. L'absence de personnalités charismatiques implantées localement de longue date a, dès lors, été comblée par l'élection des 2 "returnees".

Abû 'Adwân, Ahmad Nasr Sâlim	FLPP	FLPP	Qalqilyâ	N	Industriel
Abû Hâmid, Salâh Ibrâhîm Husayn	FLPP	FLPP	Qalqilyâ	N	Dentiste
Chbayta, Zahrân Ruchdî	Ind.	Ind.	'Azzûn	N	Employé
<b>Da'âs, Mahmûd Ahmad Mahmûd</b>	Fath	Fath **	Hajja/R	N	Militaire
Dhirra, Muhammad Jamîl Jâsir 'Alî	Ind.	Ind.	Qalqilyâ	N	Enseignant retraité
<b>Ghachchâch, 'Uthmân Husayn (Hâjj 'Alî)</b>	Ind.	Fath **	Qalqilyâ/R	N	Militaire
Jabr, Yahyâ 'Abd Al-Ra'ûf 'Uthmân	Ind.	Ind.	Qalqilyâ	N	Enseignant U. Najâh
Marâ'ba, Sâlih 'Alî Chahâda A-Allâh	Ind.	Fath **	Râ's 'Atiyya	N	Fonctionnaire
Nasr (Al-), Muhammad Samîh Amîn Ibrâhîm	Ind.	Fath	Qalqilyâ	N	Ingénieur architecte
Qaddûmî (Al-), Nâdir A-Rahîm A-Fattâh	Ind.	Fath	Kafr Qaddûm	N	Avocat
Salmân, Salmân Muhammad Yûsuf	Ind.	Fath **	'Azzûn	N	Enseignant U. Najâh
Walwîl, Bassâm 'Abd Al-Rahîm Hâmid	Fath	Fath **	Qalqilyâ	N	Enseignant U. Najâh

			Circonscription			Qalqilyâ			Villages		
<b>Da'âs</b>	Fath	JU	5934	1	31.3%	7	9.0%	11.2%	1	45.6%	88.8%
<b>Ghachchâch</b>	Ind.	Q	5420	2	28.6%	1	50.1%	68.5%	4	14.8%	31.5%
Marâ'ba	Ind.	JM	4945	3	26.1%	5	12.3%	18.5%	2	34.9%	81.5%
Walwîl	Fath	Q	4182	4	22.1%	2	29.3%	52.0%	3	17.4%	48.0%
Jabr	Ind.	Q	2644	5	13.9%	3	20.1%	56.3%	6	10.0%	43.7%
Nasr	Ind.	Q	1664	6	8.8%	4	15.4%	68.7%	9	4.5%	31.3%
Salmân	Ind.	JM	1660	7	8.8%	10	2.4%	10.8%	5	12.8%	89.2%
Abû 'Adwân	FLPP	Q	1321	8	7.0%	6	11.2%	62.9%	10	4.2%	37.1%
Chbayta	Ind.	JM	1116	9	5.9%	11	0.6%	4.1%	7	9.3%	95.9%
Dhirra	Ind.	Q	967	10	5.1%	8	7.4%	56.4%	11	3.7%	43.6%
Qaddûmî	Ind.	JU	824	11	4.3%	12	0.3%	2.9%	8	6.9%	97.1%
Abû Hâmid	FLPP	Q	293	12	1.5%	9	2.6%	66.9%	12	0.8%	33.1%
Voix			30970			38.5%			61.5%		
Inscrits			27278			45.7%			54.3%		
Votants			18963			39.1%			60.9%		

		Jammâ'niyyât			Jawrat 'Umra		Banî Sa'b			
<b>Da'âs</b>	JU	2	38.1%	47.1%	1	64.9%	35.5%	2	37.4%	6.1%
<b>Ghachchâch</b>	Q	4	14.5%	19.6%	6	7.2%	4.3%	1	42.6%	7.6%
Marâ'ba	JM	1	41.9%	62.2%	2	23.0%	15.1%	4	21.6%	4.2%
Walwîl	Q	5	14.0%	24.5%	3	20.0%	15.5%	3	34.6%	8.0%
Jabr	Q	7	6.2%	17.3%	5	16.4%	20.1%	5	17.3%	6.4%
Nasr	Q	9	5.0%	22.1%	7	4.0%	7.8%	9	2.5%	1.4%
Salmân	JM	3	18.8%	83.1%	9	2.6%	5.2%	10	1.5%	0.9%
Abû 'Adwân	Q	8	5.0%	27.9%	10	2.4%	6.0%	8	4.3%	3.2%
Chbayta	JM	6	13.6%	89.2%	11	1.9%	5.6%	11	1.3%	1.2%
Dhirra	Q	10	3.8%	29.1%	8	2.9%	9.6%	7	4.9%	5.0%
Qaddûmî	JU	12	1.1%	9.5%	4	19.1%	75.2%	6	10.5%	12.4%
Abû Hâmid	Q	11	1.1%	27.3%	12	0.4%	4.4%	12	0.4%	1.4%
Voix		38.6%			17.3%		5.6%			
Inscrits		35.4%			14.6%		4.4%			
Votants		38.7%			17.1%		5.1%			

## NOTES

1. CUINET, 1896, t.1 : 195-197 ; SWP, t.2 : 164-168. Lire également QATANÂNÎ, 1995.
2. CUINET, 1896, t.1 : 197-199 ; DABBÂGH, 1985, II/2 : 465-563 ; SWP, t.2 : 283-288.
3. SWP, t.2 : 162-164.
4. *Al-Quds*, 16/12 et 21/12/95.
5. Non investi par le mouvement, Sâlih Marâ'ba a fait l'objet de pressions répétées de la part des services de renseignements de l'Autorité pour retirer sa candidature, selon HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 45.
6. Mis en place lors de la Conférence de Madrid en septembre 1991 par Sarî Nusayba et Ziyâd Abû Zayyâd, 2 personnalités de Jérusalem, et destinés à servir de relais entre la délégation chargée de

négocié et la base populaire de l'Intérieur, ces comités étaient également conçus comme une forme transitoire dans le processus, jugé nécessaire et inéluctable par ses fondateurs, de transformation de Fath d'un mouvement de libération nationale doté d'une aile militaire en un parti politique de gouvernement.

7. *Al-Nahâr*, 23/12/95 ; *Al-Râyy*, 23/12/95.

8. La municipalité de Qalqilyâ présidée par Amîn Al-Nasr, avait été dissoute en 1982 par les Israéliens. Jusqu'à l'arrivée des forces palestiniennes, la ville était administrée par °Abd Al-Rahmân Abû Snayna, maire nommé par Israël en 1982 ; résidant à Tibériade, en Israël, il venait une heure par semaine signer les papiers, accompagné d'un garde-frontières israélien selon *Jerusalem Post*, 19/07/95. Le 18 octobre 1995, l'Autorité palestinienne a nommé une municipalité provisoire présidé par Ma'rûf Zahrân, un jeune enseignant d'anglais au Collège islamique de Qalqilyâ.

# Salfît

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La circonscription, autrefois partie intégrante de celle de Naplouse, hérite de la quasi totalité des villages de l'ancien *qadâ'* jordanien soit 19 villages (dotés de 34 bureaux de vote). Trois autres villages, néanmoins, lui ont été soustraits au profit de la circonscription de Qalqilyâ (°Azzûn °Atma, Bayt Amirîn et Sinîriyya) et 3 encore au profit de celle de Naplouse (Bayt Amirîn, Jammâ°în et Zaytâ Jammâ°în).
- 2 La circonscription ne compte pas de grande ville<sup>1</sup>. Salfît, en effet, n'a que 3 246 électeurs inscrits. Elle ne recèle pas non plus de camp de réfugiés.
- 3 L'ensemble des localités de cette petite circonscription relevaient d'une seule *nâhiyya* ottomane, Al-Jammâ°îniyyât, aujourd'hui partagée entre les circonscriptions de Salfît, Qalqilyâ et Naplouse<sup>2</sup>. Al-Jammâ°îniyyât fut scindée en 2 en 1859 suite à des tensions entre les 2 branches les plus puissantes du même clan des Banî Ghâzî, les Qâsim et Rayyân, arrivés de TransJordanie au XVII<sup>e</sup> siècle. Tandis que sa partie orientale se trouvait sous le contrôle des Qâsim Al-Ahmad dont les places fortes se situaient à Dayr Istiyya (aujourd'hui dans la circonscription de Salfît) puis à Bayt Wazan (aujourd'hui intégré dans la circonscription de Naplouse dans Jawrat °Umra) et sa partie occidentale était contrôlée par les Rayyân à partir de leur forteresse de Majdal Yâba (région de Ramla aujourd'hui en Israël)<sup>3</sup>. Avec les °Abd Al-Hâdî, les Qâsim Al-Ahmad ont été les grands bénéficiaires de l'occupation égyptienne dans la région. Tandis que les 1<sup>ere</sup>, en effet, obtenaient le poste de *mutasallim* de Jénine, les seconds héritaient du poste équivalent à Naplouse. Ils devaient rapidement en être privés et prendre la tête de la rébellion contre les °Abd Al-Hâdî et l'occupant<sup>4</sup>.
- 4 Trop faibles numériquement, aucun des 3 "pôles" de la région, Salfît (3 246 inscrits soit 17,1 % des électeurs de la circonscription), Bidyâ (2 398, 12,6 %) et Kafr Al-Dîk (1 595, 8,4 %) ne pouvait, à lui seul, par un vote massif faire remporter l'élection par son champion.

## LES CANDIDATS

- 5 Bien que bulletins de vote et résultats mentionnent 11 candidats, seuls en réalité 9 d'entre eux sont entrés en lice, Samîr Al-Salkhî et Mûsâ Ziyâda ayant annoncé le 15 janvier leur retrait au profit d'Ahmad Al-Dîk dans le cadre de la discipline interne à Fath. Parmi ces 11 candidats, 2 seulement se présentaient sous une étiquette, Ahmad Al-Dîk ayant été investi par Fath et Khumays Al-Hamd par le PPP<sup>5</sup>. Seul le jeune candidat Fath avait une envergure "nationale". Membre du Haut Comité du mouvement, banni par Israël pour ses activités durant l'intifada, devenu durant son exil adjoint du représentant de l'OLP aux Nations-unies à Genève, Al-Dîk est également l'époux de Hanân, fille de feu Abû Jihâd.
- 6 Tous les autres candidats n'étaient que des notables régionaux ou même le plus souvent locaux. L'immense majorité des candidats indépendants relevaient en réalité de l'orbe de Fath à l'exception de Bâsil Da<sup>c</sup>âs connu pour ses positions proches du FLPP. Ce nombre important de candidatures proches de Fath avait pourtant été réduit par le retrait d'un certain nombre d'autres personnalités, outre les 2 déjà mentionnées, comme <sup>c</sup>Abd Al-Jalîl Sâlih, président du conseil villageois de Kafîl Hâris<sup>6</sup>. Wajîh Sâlim avait quant à lui retiré sa candidature au profit de Bâsil Da<sup>c</sup>âs pour ne pas risquer que la dispersion des suffrages de Bidyâ, leur village, débouche sur leur défaite<sup>7</sup>. L'opposition nationaliste comme islamiste était absente. Zîr Ramadân Al-Zîr, membre de l'une des plus importantes *hamûla*-s de Salfît, avait par exemple décidé de respecter les consignes de boycott du FDLP dont il se réclame<sup>8</sup>.
- 7 Avec 2 candidats originaires de Salfît et 9 des villages, les équilibres internes à la circonscription ne connaissent pas de distorsions.
- 8 Salfît ne connaissait la candidature d'aucune femme pas plus que de "returnee" mais Ahmad Al-Dîk, comme déjà souligné, avait occupé de hautes fonctions au sein de l'OLP de l'Extérieur durant son bannissement lié à ses activités dans l'intifada.

## LE SCRUTIN

- 9 Comme dans les autres circonscriptions dotées d'un scrutin uninominal, les électeurs se sont plus mobilisés pour l'élection des membres du Conseil que pour celle du président de l'Autorité exécutive, conduisant ainsi à des taux de remplissage des bulletins supérieurs à 100 %. La circonscription a connu une participation moyenne de 79,8 %, Kharbat Qîs connaissant le taux le plus élevé avec 97,8 %. Globalement Salfît, avec un taux de participation de 73,9 %, s'est moins mobilisé que les villages qui ont voté à 81 %.
- 10 Aux présidentielles, Salfît affiche également sa différence avec le reste de la circonscription. Tandis que Samîha Khalîl, en effet, fait un score global de 11,3 %, Salfît lui accorde 19,8 % de ses suffrages. Ce taux élevé en faveur de la candidate de l'opposition pourrait être expliqué par la forte tradition communiste manifestée par la ville. L'échec du candidat du PPP tempérerait pourtant une telle assertion.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président	
Salfit	3246	17.1%	2398	15.8%	73.9%	77,5% - 70%	2225	
Ruraux	15750	82.9%	12760	84.2%	81.0%	97,8% - 64,1%	11839	
Circonscription	18996	100%	15158	100%	79.8%	97,8% - 64,1%	14064	
	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix Conseil	
Salfit	2	18.2%	0	0.0%	100.1%	103,3% - 97,9%	2227	
Ruraux	9	81.8%	1	100.0%	100.6%	103,6% - 93,8%	11907	
Circonscription	11	100%	1	100%	100.5%	103,6% - 93,8%	14134	
	Votants		Yasser Arafat		Samîha Khalîl		Voix Président	
Salfit	2398	2225	1749	72.9%	74,0% - 70,0%	476	19.8%	22,8% - 18,7%
Ruraux	12760	11839	10597	83.0%	90,7% - 68,5%	1242	9.7%	24,3% - 2,1%
Circonscription	15158	14064	12346	81.4%	90,7% - 68,5%	1718	11.3%	24,3% - 2,1%

- 11 L'élection du Conseil accorde une victoire incontestée au candidat Fath, Ahmad Al-Dîk. Avec un score de 43,7 %, il distance en effet de plus de 25 % °Abd Al-Rahmân Al-Turk son immédiat *challenger*.

## La carte des solidarités

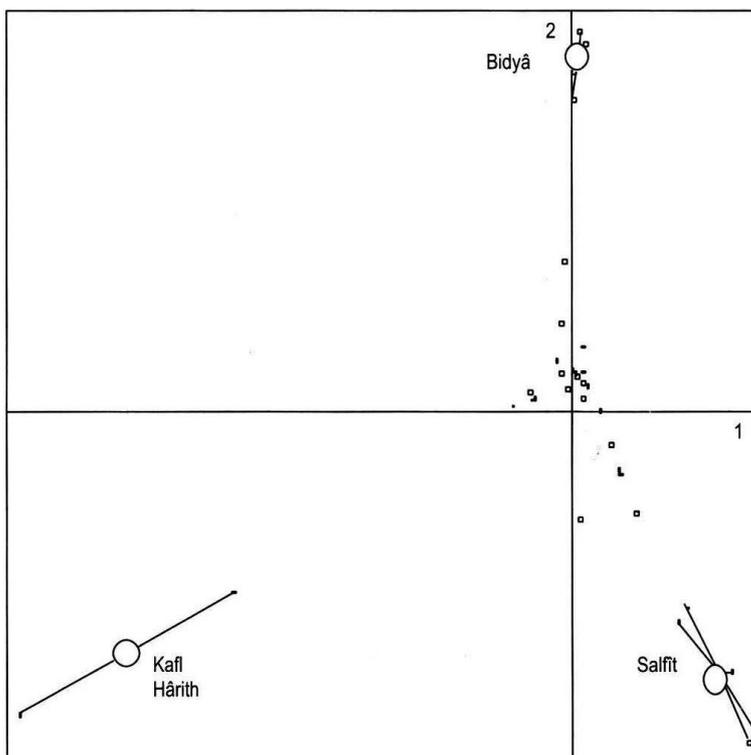
- 12 L'analyse factorielle des résultats laisse apparaître un système de solidarités éclaté en 4 pôles distincts. Deux d'entre eux peuvent être caractérisés par des votes massifs accordés aux candidats locaux dépourvus d'envergure régionale. Kafî Hâris (nord, nord-est de la circonscription) affiche sa différence en votant à 52,5 % pour Fathî Bûziyya (qui fait ainsi dans son village natal, 5,9 % du corps électoral, 69,4 % de ses suffrages). Ses 2 bureaux se trouvent dans l'extrême négatif des axes 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>. De façon comparable, Bâsil Da<sup>c</sup>âs fait à Bidyâ 86,2 % du total de ses voix tandis que °Abd Al-Jawâd Al-Birr obtient 95,7 % des siennes à Salfit. Les 4 bureaux de Bidyâ sont groupés à l'extrême positif de l'axe 2<sup>e</sup> quand ceux de Salfit se situent à l'extrême positif de l'axe 1<sup>er</sup> et négatif de l'axe 2<sup>e</sup>.
- 13 Tous les autres villages se sont plus ou moins retrouvés en votant pour le candidat Fath originaire de Kafr Al-Dîk. Ils constituent l'ensemble situé au centre du nuage. Ahmad Al-Dîk apparaît bien comme un candidat de consensus sur l'ensemble de la circonscription. Bidyâ, en effet, accorde au candidat de Kafr Al-Dîk tout juste 6 voix de moins qu'à Da<sup>c</sup>âs, le fils du pays. Salfit porte même à la 1<sup>re</sup> place Ahmad Al-Dîk avec 13 voix de plus qu'Al-Birr.
- 14 Seuls 2 candidats, selon les pronostics locaux, pouvaient prétendre défier Ahmad Al-Dîk. Vainqueur avec 43,7 % des suffrages, il les a totalement écrasés. °Abd Al-Rahmân Al-Turk, originaire de Kafr Al-Dîk comme Al-Dîk et, comme lui, ancien *leader* de l'intifada et personnalité Fath, ne recueille en effet que 18,3 % des suffrages.
- 15 Khumays Al-Hamd, industriel de l'huile et personnalité communiste de Salfit dont il a été un élu municipal en 1976, échoue quant à lui à drainer un vote qui conjuguerait le politique et le local avec 40,8 % de ses seuls 1 220 suffrages concentrés à Salfit. Humiliation, il arrive ainsi en 3<sup>e</sup> place dans sa propre ville derrière Al-Dîk et Al-Birr. Khumays Al-Hamd marque ainsi les limites de la mobilisation communiste en ce haut lieu du parti que constituait traditionnellement Salfit. La ville, en effet, depuis que les

principaux responsables du Parti Communiste s'y étaient réfugiés après 1948, comme Fu'âd Nassâr, l'ancien secrétaire général, y retrouvant des personnalités locales comme   Urâbî  Awâd, l'actuel responsable au Liban du Parti Communiste Révolutionnaire Palestinien, ou encore Fahmî Al-Salfîtî,  tait devenue la place emblématique du communisme palestinien.

- 16 Les 2 grandes *ham la*-s de Salfit,  Af na et Z r, ont, par ailleurs,  t  dans l'incapacit    produire des candidats.

	<p>2</p> <p>Da'�s</p> <p>Ayy�ch Chqayr</p> <p>Muslih</p> <p>Dik Turk</p>
<p>B�ziyya</p>	<p>1</p> <p>Salkh�</p> <p>Ziy�da</p> <p>Hamd</p> <p>Birr</p>

Salfit : Typologie des suffrages rassembl s par chaque candidat



Salfit : Typologie des suffrages exprimés dans chaque bureau

'Ayyâch, 'Adnân Husnî 'Abd Allâh	Ind.	Fath	Râfât	N	Enseignant U. Quds
Birr (Al-), 'Abd Al-Jawâd Yûsuf Mahmûd	Ind.	Fath **	Salfit	N	Syndicaliste
Bûziyya, Fathî Muhammad Husayn	Ind.	Fath	Kafil Hâris	N	Commerçant
Chqayr, Faysal 'Abd Allâh Ibrâhîm	Ind.	Fath	Zâwiyya	N	Enseignant
Da'âs, Bâsil Yûsuf Ibrâhîm	Ind.	FLPP	Bidyâ	N	Commerçant
<b>Dîk (Al-), Ahmad Fawzî Khâlîd</b>	Fath	Fath **	Kafir Al-Dîk/D	N	Politique
Hamd (Al-), Khumays Mahmûd Muhammad	PPP	PPP	Salfit	N	Industriel
Muslih, 'Uthmân Ahmad 'Uthmân (Al-Sartâwî)	Ind.	Ind.	Sartâ	N	Commerçant
Salkhî (Al-), Samîr Fârûq Jamîl	Ind.	Fath	Zâwiyya	N	Etudiant
Turk (Al-), 'Abd Al-Rahmân 'Uda	Ind.	Fath	Kafir Al-Dîk	N	Journaliste
Ziyâda, Mûsâ Hasan Ibrâhîm (Hâjj)	Ind.	Fath	Qîra	N	

<b>Dîk</b>	Fath	6624	1	43.7%
Turk	Ind.	2772	2	18.3%
Hamd	PPP	1220	3	8.0%
Da'âs	Ind.	846	4	5.6%
Birr	Ind.	717	5	4.7%
Bûziyya	Ind.	671	6	4.4%
'Ayyâch	Ind.	643	7	4.2%
Muslih	Ind.	484	8	3.2%
Chqayr	Ind.	127	9	0.8%
Sâlkhî	Ind.	17	10	0.1%
Ziyâda	Ind.	13	11	0.1%
<b>Voix</b>		<b>14134</b>		
<b>Inscrits</b>		<b>18996</b>		
<b>Votants</b>		<b>15158</b>		

---

## NOTES

1. FATTÂCH, Sd. Lire également DOUMANI, 1989.
2. Soit les villages situés autour d'Al-Jammâ'în. La *nâhiyya* a également porté le nom de Jawrat Marda ou encore de Bilâd Al-Jammâ'în. CUINET, 1896, t.1 :197-199 ; DABBÂGH, 1985, II/2 :465-563 ; SWP, t.2 : 283-288.
3. Selon SCHÔLCH, 1993 : 184. Selon RIWÂQ, 1997, les Rayyân exerçaient leur pouvoir depuis Jammâ'în, tandis que Dayr Istiyya était le siège des Abû Hijla, les Qâsim Al-Ahmad étant à Bayt Wazan.
4. HOEXTER, 1973 : 269-270.
5. Responsable de la campagne du candidat PPP, Thamîn Badah a été arrêté du 7 au 11 janvier par la police palestinienne, interrogé sur le PPP et menacé de diverses manières, selon HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 45.
6. Fath les remercie de ce retrait dans un encart publié dans *Al-Quds*, 18/01/96.
7. Selon son encart publié in *Al-Quds*, 30/12/95.
8. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 29/11/95.

# Tûbâs

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Autrefois partie intégrante de celle de Naplouse, la circonscription de Tûbâs ne comprend que 5 localités, la municipalité de Tûbâs comptant à elle seule avec ses 6 312 inscrits 39,7 % du corps électoral. La circonscription englobe également un camp de réfugiés, le camp d'Al-Fârfa (2 873 inscrits soit 18,1 % du total)<sup>1</sup>. Toutes ces localités relevaient, à l'époque ottomane, de la *nâhiyya* de Machârîq Al-Jarrâr dont l'immense majorité des villages appartiennent aujourd'hui à la circonscription de Jénine, où se trouve Sânu'r l'ancien *kursîdes* Jarrâr, et dans une moindre mesure dans celle de Naplouse<sup>2</sup>.
- 2 Seul cas de ce genre, la circonscription vit ses limites retouchées à une semaine seulement de la date du scrutin. La Commission Centrale des élections annonça en effet le 11 janvier sa décision de rattacher à Naplouse les 750 inscrits de Wâdî Al-Fâri<sup>a</sup> jusque là inscrits dans la circonscription de Tûbâs. Cette décision, prise à la demande d'une partie des habitants de cette vallée assure la Commission, suscita la condamnation de Dhiyâ'Abû Khîzrân, candidat dans la circonscription de Tûbâs et originaire de Wâdî Al-Fâri<sup>a</sup>, tout comme celle des électeurs du village qui menacèrent de boycotter le scrutin<sup>3</sup>. La décision fut ensuite annulée par le tribunal spécial des élections<sup>4</sup>.

## LES CANDIDATS

- 3 La circonscription était dotée d'un seul siège à pourvoir. Sur les 12 candidats, 1 seul se présentait sous une étiquette politique, Fath. Cadre politique du mouvement, Misbâh Abû Kichk est originaire du camp d'Al-Fâri<sup>a</sup>. En dépit de la marginalité des réfugiés dans la région, il fut préféré par Yasser Arafat aux autres membres du mouvement, tous notables locaux.
- 4 Parmi les indépendants, 5 au moins étaient ainsi réputés proches de Fath. Hâchim Darâghma, le plus connu d'entre eux, avait appartenu au camp pro-jordanien avant de se tourner vers l'organisation de Yasser Arafat tout en continuant à ménager les intérêts hachémites dans la région. Avocat de formation, il préside la municipalité de Tûbâs. Sa *hamûla*, l'une des principales de la localité, se montra incapable d'empêcher la multiplicité

de candidatures parmi les siens. Bassâm Darâghma, un homme d'affaires, posa, en effet, également une candidature comme indépendant.

- 5 Enregistré comme indépendant, Khâlîd Mansûr Subh avait été présenté en décembre 1995 par le PPP comme son candidat officiel<sup>5</sup>. Il vient du camp d'Al-Fâri'a où les communistes bénéficieraient d'un certain soutien traditionnel comme dans le village de Wâdî Al-Fâri'a. La décision de rattacher ce dernier à la circonscription de Naplouse, le séparant ainsi du camp, avait d'ailleurs été interprétée par certains comme le fruit d'une volonté d'émietter le vote communiste.
- 6 La sensibilité islamiste, enfin, pouvait se reconnaître dans Fâyiḡ Mhâsana, propriétaire d'une société d'auto-école à Tûbâs, réputé proche de Hamas.
- 7 Avec ses 7 candidats originaires de la ville, Tûbâs dépassait largement son poids démographique en termes d'inscrits au détriment des villages et, dans une moindre mesure, du camp. Aucune femme, aucun "returnee" et aucun ancien banni ne présentait de candidature.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 8 Dans le cadre de ce scrutin uninominal, les résultats fournis par la Commission recèlent à l'évidence des erreurs. Le nombre officiel de votants, 12 529, est inférieur en effet à celui du nombre de suffrages portés sur des candidats au Conseil, 12 592. Le nombre de suffrages portés sur les noms de Yasser Arafat et Samîha Khalîl, en revanche, 11 943, demeure inférieur à celui des votants comme il se doit normalement. 15 des 25 bureaux recèlent en conséquence un nombre de suffrages supérieur à celui des votants estimé<sup>6</sup>.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président	
Tûbâs	6312	39.7%	5084	40.6%	80.5%	84,4% - 74,9%	4846	
Ruraux	6729	42.3%	5354	42.7%	79.6%	91,3% - 66,2%	5104	
Camp Al-Fâri'a	2873	18.1%	2091	16.7%	72.8%	75,9% - 71,2%	1993	
Circonscription	15914	100%	12529	100%	78.7%	91,3% - 66,2%	11943	
	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix Conseil	
Tûbâs	7	58.3%	1	100.0%	105.1%	107% - 103,3%	5092	
Ruraux	3	25.0%	0	0.0%	106.5%	111,4% - 102,5%	5438	
Camp Al-Fâri'a	2	16.7%	0	0.0%	103.5%	107,1% - 102%	2062	
Circonscription	12	100%	1	100%	105.4%	111,4% - 102%	12592	
	Votants		Voix Président		Yasser Arafat		Samîha Khalîl	
Tûbâs	5084	4846	4315	84.9%	87,7% - 81,7%	531	10.4%	13,6% - 7,6%
Ruraux	5354	5104	4623	86.3%	91,7% - 81,8%	481	8.9%	13,5% - 3,7%
Camp Al-Fâri'a	2091	1993	1675	80.1%	81,4% - 77,8%	318	15.2%	17,6% - 14%
Circonscription	12529	11943	10613	84.7%	91,7% - 77,8%	1330	10.6%	17,6% - 3,7%

- 9 Sur la base de ce nombre de votants sujet à caution, la participation s'établit à 78,7 %, les villages (80,5 %) ayant manifesté plus de mobilisation que le camp (72,8 %) quand la ville les dépassait avec une participation de 80,5 % de son électorat. À la différence de la

plupart des autres cas, c'est dans le camp de réfugiés que Samîha Khalîl fait son meilleur score. Comme souvent ailleurs, la ville lui accorde plus de crédit que les villages.

## Le bilan politique

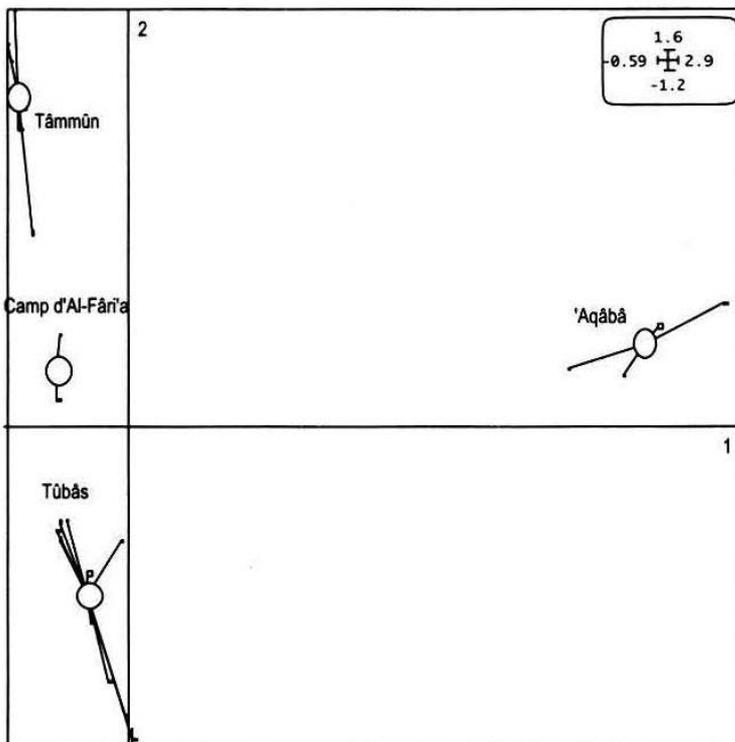
- 10 Le degré extrême de la dispersion du vote sur des bases localistes se traduit par l'absence de tout score d'importance, le mieux élu n'ayant bénéficié que de 17 % des voix. En l'absence de tout consensus, ce n'est que par son poids démographique que Tûbâs impose son choix en faisant élire son maire Hâchim Darâghma, les 2 candidats qui le talonnent provenant également de la ville. Avec 27,1 % des suffrages de Tûbâs, il l'emporte sur l'autre Darâghma qui bénéficie de 25,8 % des soutiens de la ville, Dhiyâ' Abû Khîzrân apparaissant comme le seul citoyen à mordre sur l'électorat du camp. Ghannâm, le mieux élu des villages, n'obtient que la 5<sup>e</sup> place de la circonscription. Il doit 97,1 % de ses suffrages à son village d'origine. Le candidat Fath, enfin, élu 1<sup>er</sup> dans son camp avec 37,6 % des suffrages, n'obtient que la 4<sup>e</sup> place au niveau général grâce à un certain soutien des villages face à un total désaveu de Tûbâs.

## La carte des solidarités

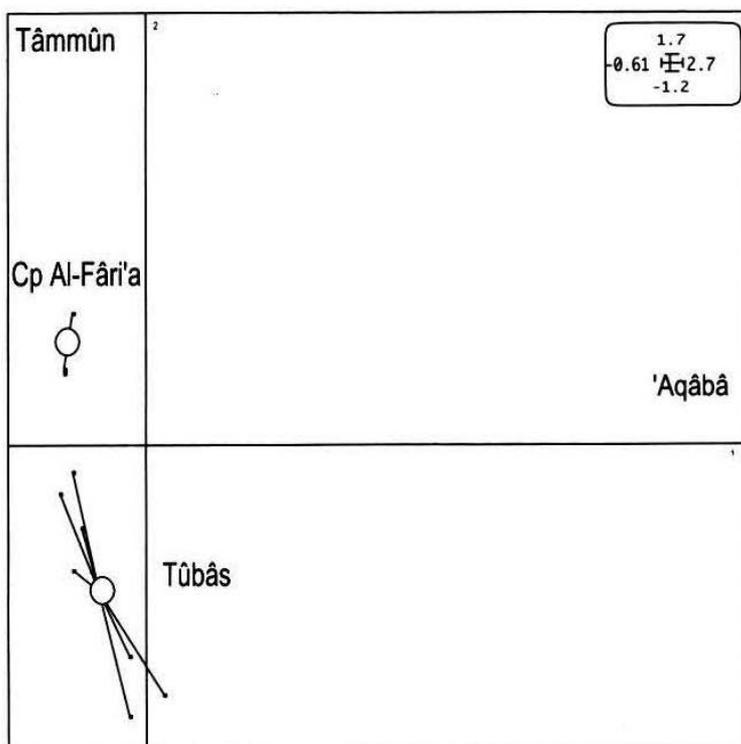
- 11 L'analyse factorielle met en évidence cet éclatement du vote. L'axe 1<sup>er</sup> montre que la ligne de partage fondamentale passe entre °Aqâbâ (avec Ghannâm pour héros) situé à son extrémité positive, d'une part, et toutes les autres agglomérations, d'autre part. L'axe 2<sup>e</sup> sépare dans sa partie négative la ville de Tûbâs, à laquelle se joignent les localités de Bardala et Tayâsîr, des autres villages et camp rejetés en ordre dispersé dans sa partie positive.
- 12 Par son poids démographique, Tûbâs a ainsi imposé son choix à l'ensemble de la circonscription. Élisant un Darâghma, membre de l'une de ses *hamûla*-s les plus importantes, la ville s'inscrivait dans la continuité de sa sociologie. Ce faisant, à un réfugié investi par Fath elle préférait un membre de l'ancien *establishment* pro-jordanien.

Bchârât Bani 'Ud         Abû Kichk   Mansûr	2           Ghannâm
Abû Khîzrân B.Darâghma H.Darâghma Mhâsana   Khdayrî  Mbaslat	1         Swâfta

Tûbâs : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Tûbâs : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Les candidats selon leur origine

Abû Khîzrân, Dhiyâ' Ahmad Mustafâ	Ind.	Fath	Tûbâs	N
Abû Kichk, Misbâh Tawfiq Muhsin	Fath	Fath	Cp Fâri'a	R Politique
Banî 'Uda, Ahmad Mustafâ Rachîd	Ind.	Ind.	Tammûn	N
Bchârât, Yûsuf Mahmûd Muhammad	Ind.	Ind.	Tammûn	N
Darâghma, Bassâm Mâjid Ahmad	Ind.	Fath	Tûbâs	N Hom. Aff.
<b>Darâghma, Hâchim Sulaymân Sâlih</b>	Ind.	Jord.	Tûbâs	N Avocat/Maire
Ghannâm, Ahmad Muhammad Falâh	Ind.	Ind.	'Aqâbâ	N
Khdayrî, Najîb Ahmad Sâlim A-Allâh	Ind.		Tûbâs	N
Mansûr, Khâlid Hasan Muhammad (Subh)	Ind.	PPP	Cp Fâri'a	R
Mbaslat, Samîr Mahmûd Ibrâhîm	Ind.	Fath	Tûbâs	N
Mhâsana, Fâyiğ Hasan Yûnis	Ind.	Hamâs	Tûbâs	N Auto-école
Swâfta, Husnî Muhammad A-Rahmân	Ind.	Fath	Tûbâs	N

			Circonscription			Tûbâs		
<b>H.Darâghma</b>	Ind.	Tûbâs	2132	1	17.0%	1	27.1%	76.8%
B.Darâghma	Ind.	Tûbâs	1808	2	14.4%	2	25.8%	80.3%
Abû Khîzrân	Ind.	Tûbâs	1530	3	12.2%	3	15.6%	54.4%
Abû Kichk	Fath	Camp	1307	4	10.4%	4	10.1%	86.1%
Ghannâm	Ind.	'Aqâbâ	1237	5	9.9%	5	9.3%	83.8%
Banî 'Uda	Ind.	Tammûn	943	6	7.5%	6	6.6%	90.1%
Khdayrî	Ind.	Tûbâs	834	7	6.7%	7	4.2%	95.9%
Swâfta	Ind.	Tûbâs	786	8	6.3%	8	1.1%	4.6%
Bchârât	Ind.	Tammûn	642	9	5.1%	9	0.3%	2.7%
Mbaslat	Ind.	Tûbâs	570	10	4.5%	10	0.1%	0.4%
Subh	Ind.	Camp	518	11	4.1%	11	0.0%	0.2%
Mhâsana	Ind.	Tûbâs	285	12	2.3%	12	0.0%	0.2%

Voix	12592	45.9%
Inscrits	15914	39.7%
Votants	12529	40.6%

		'Aqâbâ		Tammûn		Camp d'Al-Fârî'a				
<b>H.Darâghma</b>	Tûbâs	3	3.1%	2.0%	4	10.1%	11.9%	4	5.8%	5.7%
B.Darâghma	Tûbâs	7	1.5%	1.1%	5	9.8%	13.6%	5	2.6%	3.0%
Abû Khîzrân	Tûbâs	4	2.9%	2.5%	6	4.7%	7.7%	2	24.2%	33.0%
Abû Kichk	Camp	5	2.3%	2.4%	3	12.5%	24.0%	1	37.6%	60.1%
Ghannâm	'Aqâbâ	1	85.0%	93.9%	9	0.6%	1.1%	9	0.6%	1.1%
Banî 'Uda	Tammûn	12	0.1%	0.1%	1	36.6%	97.1%	7	1.1%	2.3%
Khdayrî	Tûbâs	6	2.3%	3.7%	8	0.6%	1.9%	6	1.7%	4.3%
Swâfta	Tûbâs	2	4.6%	8.0%	10	0.3%	0.9%	8	1.0%	2.7%
Bchârât	Tammûn	11	0.1%	0.2%	2	25.1%	97.8%	11	0.2%	0.6%
Mbaslat	Tûbâs	8	1.0%	2.3%	7	0.7%	3.2%	10	0.3%	1.1%
Subh	Camp	10	0.2%	0.6%	12	0.1%	0.6%	3	23.6%	95.2%
Mhâsana	Tûbâs	9	0.2%	1.1%	11	0.2%	2.1%	12	0.0%	0.0%

Voix	11.2%	20.2%	16.4%
Inscrits	10.7%	21.1%	18.1%
Votants	10.9%	20.0%	16.7%

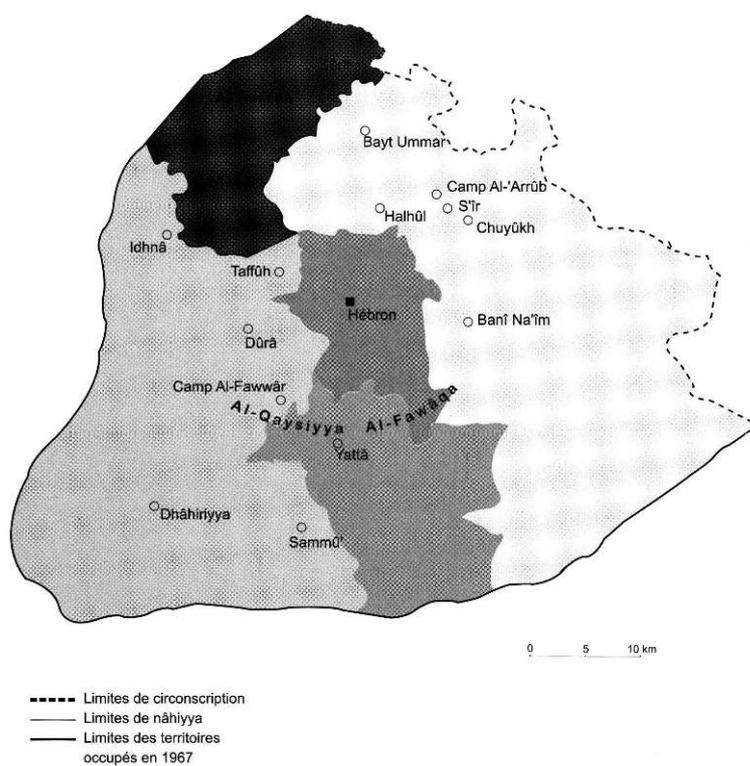
## NOTES

1. QUDSIYYA, 1990 : 175-178.

2. CUINET, 1896, t.1 : 192-195 ; DABBÂGH, 1985, II/2 : 425-461 ; SWP, t.2 : 155-158.

3. *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 13/01/96.
4. *Al-Ayyâm*, 31/01/96.
5. *Al-Nahâr*, 23/12/95 ; *Al-Râyy*, 23/12/95.
6. Sur la base du nombre de suffrages portés dans le bureau sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl, divisé par la somme de ces suffrages à l'échelle de la circonscription et multiplié par la somme des votants de la circonscription.

# Hébron



Jabal Al-Khalil est sa circonscription

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La circonscription d'Hébron d'aujourd'hui couvre la majeure partie du Jabal Al-Khalil traditionnel néanmoins amputé de sa frange occidentale passée sous souveraineté israélienne après 1948<sup>1</sup>.

## La ville

- 2 L'organisation des élections alors même que l'armée israélienne, à la différence des autres grandes cités de Cisjordanie (Jérusalem exclue), ne s'était pas encore retirée de la ville d'Hébron a fait de cette circonscription un cas à part comparable sous certains aspects à celui de Jérusalem<sup>2</sup>.
- 3 La ville relevait ainsi du régime de la zone C prévu par l'Accord intérimaire quand ses alentours et les villages, eux-mêmes îlots dans la zone C, appartenaient à la zone B. Les mouvements des candidats et des populations comme les conditions de la campagne s'en sont dès lors trouvés profondément affectés. Les bureaux de la Commission des élections, exclus de la zone C, avaient par exemple été installés en dehors de la ville tandis que les passages entre zones étaient sujets à restrictions. Dans la ville même, les rassemblements publics n'ont été permis que dans 4 endroits (3 stades et le campus de l'Université islamique). Les colons sont eux-mêmes intervenus à plusieurs reprises contre des candidats ou leurs supporters. Le 14 janvier, enfin, Israël refusa la demande palestinienne que, le jour des élections, des policiers palestiniens en uniformes et en armes puissent être postés dans chaque bureau de vote de la ville provisoirement vidée de toute présence armée israélienne.
- 4 Bien des voix s'étaient alors élevées pour dénoncer l'organisation du scrutin sous occupation. Du coup, si Hébron constitue la plus importante circonscription par le nombre de ses inscrits et de ses bureaux de vote, les taux d'inscriptions sur les listes électorales et de participation au scrutin, comme à Jérusalem, sont les plus bas de toute la Palestine. Cette désaffection, cependant, n'est observable qu'en ville mais pas dans les campagnes. Du fait de ce manque d'enthousiasme de la cité à se faire inscrire sur les listes électorales, Hébron n'a constitué, avec 43 393 inscrits dans 67 bureaux, que 32,6 % de ceux de la circonscription. Par son abstention massive, elle n'a ensuite contribué qu'à 23,6 % des suffrages<sup>3</sup>. Les villages, en contrecoeur, avec 84 640 inscrits ont constitué 63,6 % du corps électoral mais ont pesé pour plus de 73,5 % des votants<sup>4</sup>.

## Les villages

- 5 À la différence de la Cisjordanie du nord morcelée en une multitude de *nâhiyya*-s de taille réduite, le Jabal Al-Khalîl ne comprenait qu'une immense *nâhiyya* aux côtés de 3 autres, beaucoup plus petites et dont la majorité des villages sont aujourd'hui situés (détruits) en Israël. La segmentarité n'est pourtant pas moins importante dans la région d'Hébron que dans celle de Tûlkarm ou de Naplouse. En Cisjordanie du nord, cependant, les rivalités entre *hamûla*-s se sont exprimées en oppositions locales fortes, parfois de type Qays/Yaman, débouchant sur une multitude de *nâhiyya*-s rivales et elles-mêmes mixtes du point de vue Qays/Yaman. Dans le Jabal Al-Khalîl, à l'inverse, les *hamûla*-s ont préféré jouer leurs rivalités au sein d'une même alliance qaysite néanmoins dotée de quelques sous-groupes, bases du découpage des *nâhiyya*-s de 1864 dans la région<sup>5</sup>.
- 6 La *nâhiyya* d'Al-Khalîl correspondait à l'ancienne Al-Qaysiyya Al-Fawâqa traditionnellement soumise aux 'Amrû, un clan venu du Hijâz via Karak en Transjordanie, et dont le siège était à Dûrâ (6 322 inscrits en 1996). Avec 66 673 inscrits dans 125 bureaux de vote, ses villages constituaient 50,1 % du corps électoral. L'analyse factorielle nous apprend néanmoins que cette ancienne *nâhiyya*, la plus étendue de Palestine, est

traversée de solidarités contradictoires qui impliquent d'y dessiner 3 sous-ensembles géographiques. Le nord constitue un tout qui unit Banî Na'îm<sup>6</sup>, Chuyûkh, Halhûl<sup>7</sup> et S'îr<sup>8</sup>, soit 18 490 inscrits et 13,9 % du corps électoral. Un ensemble sud regroupe Dûrâ, Dhâhirriyya, Idhnâ, Sammû<sup>c</sup> et Taffûh soit 34 795 inscrits et 26,1 % du total. Yattâ, enfin, apparaît comme une entité en soi, distincte de ses voisins du sud, avec 13 388 inscrits représentant 10,1 % du corps électoral.

- 7 L'ancienne Al-Qaysiyya Al-Tahâta se trouvait quant à elle disputée par 2 familles, d'où son autre nom de Bilâd Al-<sup>c</sup>Azza wa-l-<sup>c</sup>Umla. Venus de la province égyptienne d'Al-Charqiyya et grands rivaux des <sup>c</sup>Amrû dans la région, les <sup>c</sup>Azza en contrôlaient la plus grande part depuis Bayt Jibrîn. La totalité de la *nâhiyya* de Bayt Jibrîn ayant été intégrée en Israël en 1948, une partie des <sup>c</sup>Azza ont trouvé refuge près de Bethléem dans le camp qui porte tantôt leur nom tantôt celui de leur ancien « siège », Bayt Jibrîn. Le reste des <sup>c</sup>Azza et d'autres familles de Bayt Jibrîn ont trouvé refuge près d'Hébron dans les camps d'Al-<sup>c</sup>Arrûb et d'Al-Fawwâr, 30 % de la population de ce dernier étant originaires de cette *nâhiyya*. Beaucoup moins puissants mais néanmoins rivaux, les <sup>c</sup>Umla contrôlaient depuis Bayt Ulâ (2 497 inscrits en janvier 1996) la petite *nâhiyya* d'Al-<sup>c</sup>Amâma (parfois aussi désignée comme *nâhiyyat* Al-<sup>c</sup>Umla), aujourd'hui entièrement intégrée à la circonscription d'Hébron. Avec ses 30 bureaux dans lesquels s'étaient inscrits 17 967 électeurs, Al-<sup>c</sup>Amâma constituait 13,5 % du corps électoral.
- 8 Le <sup>c</sup>Arqûb, enfin, traditionnellement soumis aux Lahhâm dont le siège se situait à Bayt <sup>c</sup>Atâb appartenait également au Jabal Al-Khalîl. Ses villages, cependant, se trouvent aujourd'hui situés pour partie en Israël (comme c'est le cas pour l'ancienne *machyakha*) et pour partie dans la circonscription de Bethléem. Cette dernière a également inclus le village de Bayt Fajjâr qui relevait autrefois de la *nâhiyya* d'Al-Khalîl.
- 9 La circonscription compte également 2 camps de réfugiés. Aux populations peu nombreuses, ils n'ont constitué que 3,8 % des inscrits avec leurs 5 051 électeurs répartis dans 8 bureaux et 2,9 % des votants. Jouxant les communes de Chuyûkh et de Bayt Ummar, le camp d'Al-<sup>c</sup>Arrûb (2 642 inscrits) est situé à une douzaine de kilomètres au nord d'Hébron<sup>9</sup>. Le camp d'Al-Fawwâr (2 409 inscrits) est situé, quant à lui, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville sur des terres de la famille <sup>c</sup>Amrû de Dûrâ<sup>10</sup>. Tous 2 ont accueilli des populations venues des mêmes villages de l'ancien qadâ' de Gaza et d'Hébron.

## LES CANDIDATS

- 10 Conformément à la loi électorale, la circonscription n'aurait du bénéficier que de 9 sièges, le décret présidentiel n°5/1995 du 28 décembre porta ce chiffre à 10, tous musulmans. Après l'annonce de plus d'une centaine de candidatures, 72 candidats se sont finalement présentés<sup>11</sup>. Parmi eux, 17 se sont inscrits sous des labels politiques et se sont présentés dans 5 listes officielles. 10 autres, bien qu'inscrits comme indépendants et figurant comme tels sur les bulletins de vote, ont mené leur campagne dans le cadre de 2 listes non officielles tandis que 2 autres candidats indépendants s'unissaient avec les 2 candidats de la liste officielle du FLPP et constituaient ainsi une 3<sup>e</sup> liste non officielle. Le 10<sup>e</sup> (<sup>c</sup>Alî Al-Makhârza), inscrit comme indépendant, intégrait la liste Fath après que le nombre de sièges fut porté de 9 à 10.

## La liste Fath

- 11 Des élections primaires ont été organisées au sein de Fath les 5 et 6 décembre 1995 mais peu d'informations ont filtré. 94 candidats auraient soumis leur candidature au vote de quelque 500 membres du mouvement, 27 noms ayant été retenus en une 1<sup>re</sup> étape, puis 18<sup>12</sup>. Quatre seulement (Mûsâ Abû Sabha, Jamâl Al-Chûbakî, Muhammad Al-Hawrânî et Rafîq Al-Natcha) des 10 candidats plus tard officiellement investis par Fath auraient été élus lors de ces primaires. °Alî Al-Qawâsmî, réticent à présenter une candidature, n'aurait été convaincu qu'au tout dernier moment d'entrer en lice et n'aurait donc pas participé à ces élections internes à Fath. Les 5 autres candidats de la liste officielle auraient quant à eux échoué à recueillir les suffrages de leurs pairs. Parmi les candidats indépendants, en revanche, Zahrân Abû Qbayta et Ahmad Dûdîn auraient figuré parmi les élus de ces primaires.
- 12 Le 21 décembre, la liste Fath d'Hébron ne comprenait encore que 8 candidats (Charîf Mach°al plus connu comme °Abbâs Zakî, Rafîq Al-Natcha, Jamâl Al-Chûbakî, Mûsâ Abû Sabha, °Alî Al-Qawâsmî, Ibrâhîm Râchid Maraqa, Nabîl °Amrû et Ahmad Dûdîn), 2 places étant réservées dans l'éventualité de la constitution d'une liste d'union nationale avec la participation de Hamas. Au cas où les pourparlers sur la question engagés au Caire entre le mouvement islamiste et l'Autorité réussissaient, le nom des chaykhs Talâl Sidr et Taysîr Al-Tamîmî avait été avancé. Le premier, forgeron de profession, anime de longue date des clubs liés à Hamas dont l'Association des Jeunes Musulmans. Sans le soutien de son mouvement mais sans que celui-ci ne l'exclut, il acceptera un poste de « ministre » de la Jeunesse et des Sports après le redéploiement israélien dans Hébron en janvier 1997. Le second, Taysîr Al-Tamîmî est vice-président du tribunal *charcî*.
- 13 Il aurait eu l'avantage tout à la fois d'intégrer à la liste officielle la composante islamique mais aussi la °achîra hébronite détentrice traditionnelle d'une grand part du pouvoir municipal. Suite à l'échec des pourparlers du Caire et de Khartoum, le projet de liste d'union nationale est abandonné au profit de la constitution d'une liste exclusivement Fath.
- 14 Dans son choix, Yasser Arafat a favorisé les cadres de son mouvement. Huit des 10 candidats investis, en effet, occupent des postes politiques au sein de l'Autorité et/ou de Fath. Tandis que Nabîl °Amrû siège au Conseil Central de l'OLP et °Abbâs Zakî au Comité Central Fath, Mûsâ Abû Sabha, Sulaymân Abû Snayna, Jamâl Al-Chûbakî et Muhammad Al-Hawrânî appartiennent au Haut Comité Fath, Chûbakî exerçant le secrétariat du mouvement pour la région d'Hébron. Trois d'entre eux sont par ailleurs des « returnees » ayant chacun exercé de hautes responsabilités à l'Extérieur tandis qu'un 4<sup>e</sup>, banni par Israël, a lui aussi passé de longues années hors d'Hébron. Rafîq Al-Natcha et Nabîl °Amrû ont ainsi occupé des postes d'ambassadeur, le premier en Arabie séoudite et le second à Moscou. Ce dernier siégeait par ailleurs au Conseil Central tandis que °Abbâs Zakî appartenait au Haut Comité de soutien à l'intifada auprès d'Abû Jihâd. °Alî Al-Qawâsmî avait, quant à lui, été banni.
- 15 Dans les critères du choix de Yasser Arafat, l'appartenance historique au mouvement institutionnalisée par les fonctions l'a ainsi emporté sur l'adhésion pleine et entière aux positions actuelles du chef de l'OLP Un °Abbâs Zakî, par exemple, ne faisait pas mystère de ses critiques à l'encontre de Yasser Arafat. Opposant virulent d'Oslo, ce n'était que récemment qu'il avait adopté des positions plus conciliantes et avait décidé de s'installer

en Palestine. Rafîq Al-Natcha, pétri de valeurs religieuses, affichait lui aussi ses distances avec Oslo<sup>13</sup>.

- 16 La jeune génération active durant l'intifada n'avait pas été oubliée pour autant avec l'investiture de Jamâl Al-Chûbakî, de Mûsâ Abû Sabha et de Muhammad Al-Hawrânî. Chûbakî, semble-t-il, est également doté d'un passé militaire. Sous les ordres d'Abû Jihâd, il aurait été mêlé à l'attaque menée en mai 1980 au coeur d'Hébron au cours de laquelle 5 colons de Daboya avaient été tués.
- 17 Comme pour toutes les autres circonscriptions, le souci d'intégrer dans la liste des représentants de l'ensemble des composantes géographiques et tribales de la région se manifeste avec éclat. Ville et villages se partagent chacun la moitié des membres de la liste. Aucun candidat des camps ne s'étant présenté, les réfugiés pouvaient néanmoins se reconnaître dans Jamâl Al-Chûbakî qui, bien qu'habitant Hébron, appartient à une *hamûla* de Bayt Jibrîn.
- 18 Comme ailleurs mais peut-être plus encore à Hébron, conservatoire par excellence des liens tribaux, la constitution de la liste Fath a suscité les plus vives critiques. Le mouvement, en effet, se retrouvait dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes d'investiture afin de satisfaire les équilibres entre *hamûla*-s. Les Hébronites, par exemple, considèrent que leur ville repose sur 5 *hamûla*-s dont 2 seulement, Al-Natcha et Al-Qawâsmî, ont vu l'un des leurs investi par Fath. Les autres, Al-Ja<sup>c</sup>barî, Al-Tamîmî et Al-Muhtasib, se s'étaient rien vu proposer tandis que d'autres candidats, hommes d'appareils certes mais issus de familles moins prestigieuses, avaient bénéficié de l'investiture. Le pari était risqué pour Yasser Arafat. Il faut se souvenir qu'en 1991, par exemple, le chef de l'OLP était parvenu à faire figurer dans la délégation de Madrid un Natcha, en la personne du maire Mustafâ, et un Ja<sup>c</sup>barî, Nabîl. Les Qawâsmî et Tamîmî jouissaient chacun d'un représentant parmi les conseillers, les Muhtasib ayant perdu depuis longtemps déjà l'importance politique qui fut la leur. Cette compensation, cependant, n'avait pas empêché les Qawâsmî de mener des représailles en bloquant dans la région la formation des Comités d'Action Politique. Le choix de Yasser Arafat se faisait tout aussi difficile dans les villages. En ne retenant qu'un seul candidat de Dûrâ, un <sup>c</sup>Amrû, Fath ne pouvait ainsi que s'attirer les reproches de l'autre moitié de la ville affiliée aux Dûdîn. La même situation se reproduisait à S<sup>c</sup>îr avec l'investiture accordée à un Mach<sup>c</sup>al en l'absence de tout Chalâlâda, etc.

## Les autres listes

- 19 Aucune des listes autres que celle de Fath n'a proposé un nombre de candidats correspondant aux 10 sièges à pourvoir. 4 listes officielles ont concurrencé celle de Fath.
- 20 Le PPP investissait 3 candidats dont aucun Hébronite mais tous 3 membres de très importantes *hamûla*-s de la région. Anwar Dûdîn, revenu de Bayt Sâhûr son domicile habituel à Dura berceau de sa famille, se retrouvait ainsi investi par son parti face à un autre candidat Dûdîn, Ahmad. Bien qu'obscur membre de la *hamûla*, Ahmad Dûdîn avait l'avantage sur Anwar de conjuguer présence sur le terrain de Dura où il réside et proximité avec Fath. L'avocat Mûsâ Al-Chaykh, 2<sup>e</sup> candidat communiste, appartient quant à lui aux Mukhâmara, l'une des 3 grandes *hamûla*-s de Yattâ. Il se retrouvait confronté à 2 autres candidatures Mukhâmara, celle de Mahmûd Mukhâmara, un homme d'affaires religieux, mais surtout celle d'Ismâll Abû Hmayd, maire désigné, affilié aux Mukhâmara.

- Troisième candidat PPP, Yûnis Al-Taym, un syndicaliste de Dhâhiriyya, appartient quant à lui à la tribu bédouine des Jabbârîn.
- 21 Fida présentait pour sa part 2 candidats, Khumays Abû Al-Dub<sup>°</sup>ât et Mahmûd Bhays, et le FLA-CP 1 seul, Jamîl Ulâd Muhammad.
  - 22 Le FLPP constituait un cas à part. Sous son nom, en effet, 2 candidats s'étaient officiellement enregistrés, les Hébronites Bâsim Maswadâ et Mâhir Zallûm. En une étape ultérieure mais de façon non officielle au regard de la Commission électorale, ils ont constitué avec 2 indépendants un Bloc des Martyrs du Haram d'Abraham (*Kutlat Chuhâdâ' Al-Haram Al-Ibrâhîmi*) débouchant alors sur une curieuse alliance. Aux côtés des 2 membres du FLPP, organisation de tradition laïque, on retrouvait en effet <sup>°</sup>Abd Al-Rahmân Al-Hamâmda qui affichait pour devise « *Al-Islâm Huwwa-I-Hall* » (l'islam est la solution), un slogan cher aux Frères musulmans, et Muhammad Al-Rajabî, un homme réputé proche de Fath.
  - 23 Le Rassemblement National Indépendant (*Al-Tajammuc Al-Watanî Al-Mustaqill*) a quant à lui rassemblé les campagnes de 4 candidats, Amîn Al-<sup>°</sup>Achî, Kamâl Al-Duwayk, Fâyiz Al-Qawâsmî et Fakhrî <sup>°</sup>Amrû, inscrits comme indépendants mais situés au confluent de Fath et de la religion.
  - 24 Palestine Mon Pays (*Filastîn Baladî*), enfin, rassemblait 5 candidats réputés proches de Fath, Muhammad Abû Rayyân, Ribhî Abû Snayna, <sup>°</sup>Izz Al-<sup>°</sup>Ajlûnî, Fahmî Al-Chalâlâda et Da'ûd Al-Manâsra.
  - 25 Aucune cohérence, tant du point de vue politique que du point de vue tribal, n'apparaît avec netteté à l'observation de ces 2 listes dont le programme ne se réclame ni d'une organisation ni d'un ligne politique particulière.
  - 26 Place forte de l'irrédentisme hostile à Oslo et à Yasser Arafat, la circonscription ne connaissait ainsi aucune candidature proche de Hamas, son omniprésent porte-parole dans la région. La sensibilité religieuse – pas moins de 10 candidats ont effectué le hajj – n'est, certes, pas absente mais, loin de l'islam politique, renvoie plutôt à la conservation des valeurs et de la tradition. Un seul candidat, par exemple, <sup>°</sup>Abd Al-Rahmân Al-Hamâmda déjà cité, affichait sa proximité avec les Frères musulmans en brandissant leur devise mais faisait cause commune dans sa campagne avec le FLPP. Avec Rafîq Al-Natcha, le courant religieux propre à Fath avait été intégré à la liste officielle du mouvement.
  - 27 L'opposition de gauche des FPLP et FDLP, il est vrai peu enracinés au sud de Bethléem, était elle-même absente. Badrân Jâbir, personnalité bien connue du FPLP dans la région, avait, par exemple, suivi les consignes de boycott de son mouvement.
  - 28 Les pro-jordaniens étaient eux-mêmes quasi absents. Crédité de la défense de l'ordre social et religieux, le Royaume hachémite bénéficia pendant bien longtemps de larges soutiens dans la région et ce n'est que plus récemment qu'ailleurs que Fath s'était vu confié cet héritage avant d'en être privé dans bien des cas au profit de Hamas. Dès 1976, la ville d'Hébron avait affiché sa prise de distance avec la Jordanie en préférant à l'ancien maire pro-hachémite, Chaykh Muhammad <sup>°</sup>Alî Al-Ja<sup>°</sup>barî candidat à sa succession, un Fath engagé, Fahd Al-Qawâsmî. Halhûl avait également choisi une figure de l'OLP, Muhammad Milhim, pour succéder à Muhammad Hijâzî.
  - 29 Les campagnes, quant à elles, avaient maintenu les liens avec la Jordanie derrière leurs *leaders* traditionnels, Dûdîn, <sup>°</sup>Umla et autres Rajûb. En retour, Mustafâ Dûdîn et Marwân Dûdîn avaient bénéficié de pas moins de 6 portefeuilles ministériels à Amman (jusqu'en 1988) quand Subhî<sup>°</sup>Amrû, lui aussi de Dûrâ, avait été 11 fois ministre. Elles s'étaient

retrouvées mêlées, une fois encore derrière ces mêmes *leaders*, à l'amère expérience des ligues de Villages dans leur ambiguïté première. Lancées au début des années 1980 par Ariel Sharon, ministre israélien de l'Agriculture puis de la Défense, pour concurrencer les élites citadines (acquises à l'OLP), les Ligues devaient très vite se dévoiler comme de simples appareils de collaboration avec l'occupant<sup>14</sup>. Parmi les candidats de janvier 1996, Jamîl Al-*Umla* apparaissait comme le seul rescapé parmi les anciens dirigeants des Ligues. Le vote ne lui accordera quasiment aucun crédit. Aucun grand pro-jordanien n'apparaissait plus par ailleurs sur la scène publique.

## La sociologie

- 30 Avec 23 candidats, soit près du tiers de l'ensemble de la circonscription, les élites de la ville d'Hébron n'ont à l'évidence pas observé la réserve qui a qualifié la participation générale de la population citadine à l'égard du scrutin. Le plus fort désir de participation cependant s'est manifesté à Yattâ dont étaient issus 11 candidats, soit plus de 15 % de l'ensemble pour une région qui ne comptait que 10 % des inscrits. Yattâ est elle-même la région où la participation a été la plus forte avec un taux de 74,5 %. Les bédouins, pour la plupart sédentarisés, pouvaient également se reconnaître dans plusieurs candidats comme Chaykh Nawwâf Sirhân pour les Rammâdîn. *Abd Al-Rahmân Hijja* *°Ajra*, maire de Dûrâ, mettait en exergue, quant à lui, un titre de *Chaykh Machâyikh Jabal Al-Khalîl wa °Amîd Al-Muhâfaza* et de nombreux candidats, dans leurs tracts et encarts publicitaires dans la presse, mentionnaient le soutien de leur *°achîra*. Les camps, qui n'avaient pas fourni de candidats, pouvaient éventuellement se reconnaître soit dans Jamâl Al-Chûbakî qui, bien qu'habitant Hébron, appartient à une famille bien connue de Bayt Jibrîn, ou encore dans Muhammad Al-Hawrânî dont la famille vient d'Al-Matîc, un village de la région d'Ashkelon.
- 31 Hébron constitue une région de forte émigration vers le nord, Bethléem, Jérusalem et Râmallâh, pour ceux qui restent en Palestine, ou vers la Jordanie et le monde arabe pour les autres. Jérusalem est la seule circonscription où plusieurs candidats originaires de la ville du sud n'ont pas hésité à y demeurer pour l'élection. Les autres fils émigrés ont préféré revenir au berceau familial pour présenter leur candidature. Ainsi Anwar Dûdîn, médecin chef à l'hôpital Maqâsid de Jérusalem et résidant à Bayt Sâhûr, a préféré se présenter dans la circonscription, les Dûdîn se partageant avec les *°Amrû* les allégeances de Dûrâ. Ahmad Harb, pour sa part, enseignant de l'université de Bîr Zayt, habite Râmallâh mais a fait campagne à Dhâhiriyya, la famille Harb relevant de la Matariyya, l'une des 2 grandes *°achîra-s* de la commune. Na<sup>°</sup>im Al-Tûbâsî habite lui aussi Râmallâh où il exerce son métier de journaliste mais a mené campagne à Yattâ où s'est installée sa famille depuis bien longtemps. Tout comme Dûdîn, Amîn Is<sup>°</sup>ifân exerce la médecine à Jérusalem. Habitant Râ's Al-*°Amûd*, il s'est néanmoins présenté à Chuyûkh, berceau de sa famille.
- 32 La prégnance bien connue à Hébron des liens tribaux amène à s'interroger sur la présence ou l'absence de certaines *°achîra-s*, sur l'unicité ou la multiplicité de candidatures de mêmes tribus<sup>15</sup>. Sur les 5 *°achîra-s* traditionnellement présentées comme constitutives de la ville, seuls les Muhtasib ont quitté depuis longtemps déjà les cercles locaux ou régionaux du pouvoir civil. L'absence de candidature de cette famille ne peut donc étonner. Celle des Ja<sup>°</sup>barî est quant à elle beaucoup plus surprenante. Chaykh Ahmad *°Alî Al-Ja<sup>°</sup>barî*, pendant des décennies et jusque dans les années 1970, avait présidé aux

destinées municipales tout en incarnant le soutien de la *‘achîra* et de la ville aux Hachémites. De 1950 à 1988, les Ja<sup>c</sup>barî avec Sidqî Sâdiq Al-Ja<sup>c</sup>barî, Subhî Al-Ja<sup>c</sup>barî et Wahîd Al-Ja<sup>c</sup>barî, ont occupé pas moins de 5 sièges de député à la Chambre jordanienne. Dans les semaines qui ont précédé l’élection, les noms de plusieurs Ja<sup>c</sup>barî ont circulé comme candidats potentiels. Certains avaient témoigné dans le passé de solides fidélités hachémite tel Fathî Khumays Al-Ja<sup>c</sup>barî, Muhammad Rachîd Al-Ja<sup>c</sup>barî, un ancien directeur de l’Éducation, ou encore Burhân Al-Ja<sup>c</sup>barî, le fils de Chaykh Muhammad <sup>c</sup>Alî. D’autres s’étaient engagés aux côtés de Fath comme Nizâm Al-Ja<sup>c</sup>barî ou encore <sup>c</sup>Arif Al-Ja<sup>c</sup>barî, fonctionnaire de l’Autorité, et Muhammad Amîn Al-Ja<sup>c</sup>barî, revenu en 1994 avec l’Autorité. Seul Taysîr Jibrîl Al-Ja<sup>c</sup>barî, lui aussi crédité de proximité avec Fath, est allé jusqu’à faire enregistrer sa candidature avant de se retirer. Il semblerait que l’absence de toute candidature Ja<sup>c</sup>barî ait été le fruit d’une décision de la *‘achîra*. Pour certains, il s’agissait de marquer le désaccord avec la tenue d’une élection sous occupation<sup>16</sup>, quand pour d’autres, au contraire, le retrait se faisait à la demande de l’Autorité au profit de la liste Fath, la nomination d’un Ja<sup>c</sup>barî au poste de gouverneur de Bethléem en constituant le prix<sup>17</sup>.

- 33 Natcha et Tamîmî, quant à eux, sont entrés dans la course en évitant la multiplicité de candidatures.
- 34 Tandis que Rafîq Al-Natcha emportait l’investiture de Fath, Râ’if Al-Tamîmî se présentait comme indépendant. Plusieurs noms de candidats potentiels des 2 *‘achîra*-s circulaient pourtant avant la clôture des candidatures. Le nom de 4 Natcha au moins avait ainsi été avancé. Deux d’entre eux étaient issus des milieux industriels, de la chaussure pour Jibrîl Mûsâ Al-Natcha, élu Fath de la Chambre de commerce, et du textile pour Samûr <sup>c</sup>Abd Al-Latîf Al-Natcha. Deux autres exerçaient ou avaient exercé des responsabilités au sein de l’Union des diplômés, l’un des pôles de sociabilité des plus prisés de la ville, <sup>c</sup>Abd Al-Rahmân Chahâda Al-Natcha et Mûsâ Muhammad Al-Natcha. Mustafâ <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha, maire de la ville, ne se présentait pas. En consentant à unifier ses forces sur la seule candidature de Rafîq, la *‘achîra* acceptait de faire passer un « returnee », aux responsabilités passées aussi importantes fussent-elles, devant les Natcha qui n’avaient jamais quitté la ville. La victoire de Rafîq, de plus, faisait passer à la branche Darwîch de la famille l’investiture politique nationale jusque là assumée par la branche <sup>c</sup>Abd Al-Nabî, à laquelle appartient l’actuel maire comme lui appartenait Hâfiz <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha qui avait occupé le siège de député de la ville à 3 reprises. Le renoncement de Hamas à présenter des candidatures a sans doute aidé la *‘achîra* à préserver son unité. Plusieurs de ses membres, en effet, figurent parmi les responsables notoires du mouvement islamique et, sans le boycott du mouvement islamique, n’auraient sans doute pas renoncé aussi facilement à un engagement électoral. Muhammad Jamâl <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha, Jawâd Mahmûd <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha et <sup>c</sup>Abd Al-Khâliq Chadhlî <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha figuraient ainsi parmi les bannis islamistes de Marj Al-Zuhûr en 1992 et l’actuel président de la Chambre de commerce, Hâchim <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha, avait été élu en 1991 en tant que tête de la liste Hamas. Muhammad Jamâl <sup>c</sup>Abd Al-Nabî Al-Natcha apparaît quant à lui régulièrement comme « porte-parole » du mouvement à Hébron.
- 35 À l’instar des Natcha, les Tamîmî se sont mis d’accord sur l’unique candidature de l’homme d’affaires Fath Râ’if I<sup>c</sup>bîdû Al-Tamîmî. Les noms de 4 autres Tamîmî pourtant avaient circulé comme candidats attendus. L’absence de chaykh Taysîr Bayyûd Al-Tamîmî, *qâdî* et figure de Hamas, comme celle de Mahmûd <sup>c</sup>Umar Al-Tamîmî, un médecin Frère musulman, s’explique sans doute par le retrait du mouvement islamiste. Celle de <sup>c</sup>

Isâ Salhab Al-Tamîmî, un homme d'affaires plutôt pro-jordanien, comme celle de °Abd Al-Halîm Chawûr Al-Tamîmî restent à expliquer. Il semble qu'à aucun moment l'éventualité de la candidature d'Ahmad Taysîr Al-Tamîmî, « vice-ministre » de l'Intérieur, n'ait été évoquée. La candidature à l'élection présidentielle, annoncée le 17 novembre et retirée le 20 décembre, de °Alî Ishâq Al-Tamîmî avait quant à elle surpris sinon amusé. Ingénieur architecte et homme d'affaires, il n'a jamais reçu, semble-t-il, un quelconque soutien de la part de sa °achîra.

- 36 Les Qawâsmî, quant à eux, ont échoué à décourager l'un ou l'autre des 2 candidats de la famille demeurés en lice. Face à °Alî Al-Qawâsmî, investi par Fath, se maintenait Fâyiz Al-Qawâsmî qui faisait campagne au sein du Rassemblement National Indépendant. Si tous 2 relevaient de la mouvance Fath, Fâyiz affichait un esprit religieux absent chez °Alî. Quasi forcé par Fath à se présenter, il est possible que la candidature de ce dernier ait été imposée par le mouvement de Yasser Arafat pour faire pièce à Fâyiz qui risquait d'être élu. D'autres Qawâsmî, tel l'ingénieur pro-jordanien Khadr Al-Qawâsmî, avaient eux aussi à un moment ou à un autre envisagé de se présenter sans néanmoins pousser leur projet jusqu'au bout. °Abd Al-Khâliq Al-Qawâsmî s'était, quant à lui, inscrit avant de se retirer en faveur du PPP. Quoique communiste, les préoccupations d'ordre tribal ne lui sont pas étrangères et c'est avec surprise que l'on peut lire dans l'encart de presse expliquant son retrait : « Vu la présence de 2 candidats parmi mes cousins (paternels), j'ai préféré me retirer pour leur laisser le champ familial libre »<sup>18</sup>.
- 37 Des arbitrages semblables ont également été menés dans les *diwân-s* des grandes familles villageoises. À titre d'exemple, les Dûdîn de Dura ont bien été fidèles dans leur vote de janvier à la décision familiale de faire d'Ahmad le candidat de la °achîra. Les suffrages de Dura sont allés massivement sur son nom plutôt que sur celui d'Anwar, candidat sur la liste du PPP mais non investi par les siens.
- 38 La circonscription ne connaissait que 2 candidatures féminines, toutes 2 indépendantes. Aucune formation politique, en effet, n'avait jugé bon d'investir de femmes, pas même Fath bien que les 2 candidates indépendantes militent dans ses rangs. Maryam Hdayb, en effet, appartient à son Haut Comité et travaille dans son association féminine comme Nabîha Abû Rmayla<sup>19</sup>. Membre de la Ligue des Combattants de la Révolution (*Râbitat Muqâtilî Al-Thawra*), cette dernière conjuguerait Coran et soutien à Yasser Arafat.
- 39 Sur les 4 « returnees » qui présentaient des candidatures, 3 avaient été investis par Fath (Nabîl °Amrû, °Abbâs Zakî et Rafîq Al-Natcha) tandis Muhammad Milhim, membre d'une des plus importantes °achîra-s de Halhûl, se présentait comme indépendant. Fath investissait également un ancien banni, °Alî Al-Qawâsmî, tandis que le second banni à présenter une candidature, l'islamiste Saqr Al-Hrûb, s'enregistrait comme indépendant.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 40 Hébron figure parmi les circonscriptions où les résultats ont connu la contestation la plus forte du fait de l'extrême retard de leur publication ayant fait suite à des disparitions d'urnes et de procès-verbaux. Le fort ressentiment à l'égard de l'Autorité accusée d'abandon à une occupation maintenue sur l'ensemble de la cité du sud s'était exprimé par un taux de participation des plus faibles. Avec son score de 85 % de suffrages sur la circonscription (76,1 % à Hébron même), Yasser Arafat a fait figure de grand

manipulateur d'élections immédiatement qualifiées de truquées. De façon générale, comme à Jéricho et Râmallâh, plusieurs des organes d'observation ont fait état d'irrégularités plus nombreuses qu'ailleurs en Cisjordanie, suffisamment nombreuses en tout cas pour que LAWE appelle à l'organisation de nouvelles élections dans la circonscription<sup>20</sup>.

- 41 Si la suspicion peut légitimement être maintenue, l'étude détaillée du procès-verbal (« 3<sup>e</sup> registre officiel ») de la Commission d'Hébron montre néanmoins que bon nombre des contradictions relevées renvoient à l'incompétence beaucoup plus qu'à la manipulation manifeste<sup>21</sup>. Ce procès-verbal est un document de 230 lignes, correspondant aux 230 bureaux de vote de la circonscription, sur 16 colonnes, correspondant à autant de données et d'opérations mathématiques touchant à la gestion des bulletins de vote (nombre des bulletins distribués, utilisés, non utilisés, blancs et nuls, et nombre d'inscrits, votants, et abstentionnistes).
- 42 Au simple coup d'œil, le procès-verbal frappe par son aspect parcellaire. 7 lignes ne recèlent aucune donnée sinon le numéro du bureau de vote (bureaux 1, 9, 82, 180, 212, 214 et 218), le procès-verbal expliquant cette carence en note par le fait qu'aucun renseignement ne lui serait parvenu des dits-bureaux. L'explication demeure surprenante puisque le *listing* des résultats à l'élection du Conseil, candidat par candidat, établi par la Commission Centrale donne quant à lui des chiffres pour l'ensemble de ces bureaux. Par ailleurs, ces bureaux « éradiqués » ne correspondent en rien à ceux qui ont disparu des *listings* de résultats de l'élection à la présidence (voir par ailleurs). Une colonne, la dernière, censée faire la balance finale entre diverses colonnes et faire apparaître les incohérences, demeure entièrement vierge. On comprendra vite pourquoi. À ces 234 cases ainsi laissées vides s'ajoutent 196 autres dispersées dans l'ensemble du tableau et elles aussi vierges de toute donnée ainsi que 52 dotées d'un tiret (le tableau fait la différence entre le tiret, renvoyant vraisemblablement à l'absence de données, et le zéro). Le tableau n'est ainsi rempli qu'à 87 % de son objectif.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Hébron	43393	32.6%	18557	23.2%	42.8%	59,2% - 24,7%	17800
'Amâma	17967	13.5%	11659	14.6%	64.9%	87,3% - 51,1%	11183
Nord	18490	13.9%	12277	15.4%	66.4%	86,7% - 51,6%	11776
Sud	34795	26.1%	23806	29.8%	68.4%	86,0% - 48,5%	22835
Yattâ	13388	10.1%	9979	12.5%	74.5%	90,0% - 55,3%	9572
Ruraux	84640	63.6%	57721	72.2%	68.2%	90,0% - 48,5%	55366
Camp 'Arrûb	2642	2.0%	743	Erreur	Erreur	77,9% - 43,2%	713
Camp Fawwâr	2409	1.8%	1564	2.0%	64.9%	78,2% - 57,2%	1500
Réfugiés des camps	5051	3.8%	2307	Erreur	Erreur	78,2% - 43,2%	2213
Circonscription	133084	100%	78586		59.0%	90,0% - 24,7%	75379
	133084	100%	79939	100.0%	60.1%		76677

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Hébron	43393	32.6%	18557	23.2%	42.8%	59,2% - 24,7%	17800
'Amâma	17967	13.5%	11659	14.6%	64.9%	87,3% - 51,1%	11183
Nord	18490	13.9%	12277	15.4%	66.4%	86,7% - 51,6%	11776
Sud	34795	26.1%	23806	29.8%	68.4%	86,0% - 48,5%	22835
Yattâ	13388	10.1%	9979	12.5%	74.5%	90,0% - 55,3%	9572
Ruraux	84640	63.6%	57721	72.2%	68.2%	90,0% - 48,5%	55366
Camp 'Arrûb	2642	2.0%	743	Erreur	Erreur	77,9% - 43,2%	713
Camp Fawwâr	2409	1.8%	1564	2.0%	64.9%	78,2% - 57,2%	1500
Réfugiés des camps	5051	3.8%	2307	Erreur	Erreur	78,2% - 43,2%	2213
Circonscription	133084	100%	78586		59.0%	90,0% - 24,7%	75379
	133084	100%	79939	100.0%	60.1%		76677

- 43 L'étude précise de chacune des données laisse, quant à elle, apparaître de multiples erreurs, incohérences et/ou manipulations que la comparaison avec d'autres données ou le calcul mettent en évidence. La légèreté de l'auteur du procès-verbal apparaît avec netteté sur la ligne 150 où, s'étant décalé d'une colonne dès la seconde, il a préféré s'abstenir de faire figurer de quelconques résultats dès la moitié de la ligne plutôt que de corriger son erreur.
- 44 La colonne des inscrits, à elle seule, compte au moins 18 erreurs, sans compter 10 cases vierges. Dans 6 cas (lignes 70, 83, 84, 92, 138 et 150), les données ont été interverties entre cette colonne des inscrits et la colonne adjacente des bulletins vierges livrés. Dans 11 cas au moins, l'inattention et/ou le passage de chiffres écrits en arabe à des chiffres en caractères latins semblent rendre compte d'erreurs sur les centaines ou les dizaines ou d'inversions de chiffres (lignes 13, 43, 50, 59, 64, 68, 79, 86, 93, 219 et 223). À la ligne 121, nombre d'inscrits et nombre de bulletins distribués aux électeurs ont été considérés comme identiques. Dans le bureau 3, le nombre d'inscrits équivaut à la somme des bulletins distribués aux électeurs et des bulletins vierges restés en fin de scrutin.
- 45 Entre PCBS13 et le procès-verbal, seuls 21 bureaux de vote affichent un nombre d'inscrits similaires. Dans 21 autres bureaux, le nombre est en baisse tandis que PCBS13 affiche des chiffres supérieurs dans 188 autres. Globalement, néanmoins, les chiffres se recourent avec 130 775 (sachant que les inscrits de 10 bureaux n'ont pas été comptabilisés) dans le procès-verbal et 133 084 dans PCBS13.
- 46 La colonne des bulletins vierges livrés dans les bureaux de vote compte 18 cases vierges. Avec un zéro nettement calligraphié, 2 bureaux sont censés n'avoir reçu aucun bulletin alors que des bulletins dans l'urne sont comptabilisés sur la même ligne mais que, logiquement, aucun bulletin non utilisé n'est comptabilisé 3 colonnes plus loin. Comme remarqué plus haut, 6 données ont été interverties avec celles de la colonne précédente. Dans 6 cas (3, 55, 83, 107, 142 et 184), le nombre de bulletins censés avoir été déposés dans le bureau est inférieur à celui de ses inscrits. Dans 3 d'entre eux, l'anomalie s'explique par un contresens sur la notion de bulletins vierges déposés : dans le bureau 55, il s'agit de la somme des bulletins distribués aux électeurs et des bulletins inutilisables ; dans le bureau 83, il équivaut au nombre de bulletins déposés dans l'urne ; dans le bureau 107, il équivaut à celui des bulletins valides ; dans les bureaux 3 et 184, je n'ai pas trouvé d'explication à cette anomalie. Une simple erreur de dizaine semble expliquer le chiffre du bureau 58.

Tandis que 156 bureaux affichent avoir reçu leurs bulletins par paquets de 100 (de 400 à 1600 bulletins par bureau), 54 font figurer des chiffres surprenants puisque « non ronds », d'autant plus surprenants que ces chiffres, dans 31 cas, correspondent très – trop ? – exactement à la somme des bulletins déposés dans l'urne, des bulletins inutilisables et des bulletins vierges restant en fin de scrutin (bureaux 20, 27, 32, 52, 74,80, 84, 105, 106,117, 132, 145, 146, 149, 152, 162, 166, 172, 176, 188, 189, 198, 202, 206, 208, 209, 215, 216, 219, 222 et 227). Dans 3 autres cas, il s'agit du même calcul à une unité près (bureaux 47, 111 et 142) ou 6 unités (bureau 155). Dans 3 autres cas, enfin, les bulletins inutilisables ont été oubliés dans la somme (83, 108 et 179) à une unité près (75). Dans le bureau 133, l'auteur du procès-verbal a totalement échoué dans ses calculs ; son nombre de bulletins vierges livrés équivaut, avec une erreur sur la dizaine, à la somme des bulletins vierges demeurés en fin de scrutin et celle des bulletins utilisés, le même auteur ayant soustrait des bulletins déposés dans l'urne la somme des bulletins nuls et blancs. Dans le bureau 139, le chiffre demeure inexplicé, l'auteur du procès-verbal ayant, par ailleurs, assimilé bulletins abîmés et bulletins nuls, bulletins vierges non utilisés et bulletins blancs (interrogation et erreur renouvelées dans le bureau 141). Le rédacteur dans le bureau 164 a additionné bulletins utilisés et bulletins demeurés vierges pour en faire le nombre d'inscrits ; le nombre de bulletins vierges livrés demeure inexplicé. Dans le bureau 165, il s'agit de la somme plus 5 (confusion entre le zéro latin et le cinq arabe ?). Dans le bureau 210, le nombre de bulletins vierges livrés correspond à la somme des bulletins vierges demeurés en fin de scrutin et des bulletins utilisés, sans tenir compte des bulletins abîmés (l'auteur du procès-verbal exclut par ailleurs du nombre de bulletins déposés dans l'urne les bulletins nuls et les bulletins blancs). Dans le bureau 223, le nombre de bulletins livrés équivaut à la somme des bulletins distribués aux électeurs et des bulletins vierges demeurés en fin de scrutin moins les blancs et les nuls.

- 47 La colonne des bulletins distribués aux électeurs ne recèle que 8 cases vides. S'il est impossible de juger de la correspondance de ces données avec la réalité, une simple opération, la somme de ces bulletins distribués et des abstentionnistes devant équivaloir au nombre des inscrits, fait néanmoins apparaître 57 incohérences. Cette opération de vérification était d'ailleurs appelée à être menée par la Commission Centrale des élections qui l'avait fait figurer en tête du procès-verbal. Tout électeur en possession d'un bulletin étant obligé de le déposer dans l'urne, on aurait dû se trouver en présence d'une stricte équivalence entre ces 2 données. Dans 22 cas, néanmoins, le nombre de bulletins distribués est inférieur à celui des bulletins déposés dans l'urne. Dans 8 autres cas, il lui est supérieur, incohérence qui semble pouvoir s'expliquer par une incompréhension dans les règles de calcul : dans les bureaux 40 et 78, par exemple, bulletins distribués et bulletins valides ont été confondus ; dans le bureau 46, les bulletins distribués correspondent à la somme des blancs et des nuls ; dans les bureaux 10, 204 et 134, les bulletins distribués correspondent aux bulletins dans l'urne moins les bulletins inutilisables.
- 48 La colonne des bulletins inutilisables connaît 13 cases vides et 1 case avec tiret. Le nombre de ces bulletins varie de 0 (42 cas) à 440 (bureau 150) mais la moyenne tourne autour de 6. Si, une fois encore, il est impossible de vérifier la réalité des chiffres avancés, des correspondances surprenantes apparaissent dans bien des cas, suggérant une incompréhension des règles de calcul : dans le bureau 126, par exemple, le nombre de bulletins inutilisables équivaut à la somme des blancs et des nuls (une erreur identique explique sans doute les chiffres relativement élevés consignés dans les bureaux 40 et 79

dans lesquels, par ailleurs, les totaux entre bulletins déposés dans l'urne, demeurés vierges et inutilisables n'équivalent pas à la somme des bulletins livrés) ; dans les bureaux 53,146,151 et 230, il équivaut à celle des nuls. Dans le bureau 139, bulletins inutilisables et bulletins nuls ont également été assimilés tandis que la catégorie des bulletins vierges demeurés en fin de scrutin a été assimilée à celle des bulletins blancs (cette dernière confusion s'est reproduite en 141).

- 49 Seize cases de la colonne des bulletins vierges demeurés en fin de scrutin sont vides. Si l'on effectue la somme de ces bulletins avec les bulletins distribués aux électeurs et les bulletins inutilisables, le résultat est censé équivaloir au nombre de bulletins vierges livrés. Une telle opération laisse néanmoins apparaître 78 incohérences. Dans bien des cas, néanmoins, les chiffres avancés sont manifestement des erreurs : le bureau 225, par exemple, a sans doute fait une erreur de centaine et le bureau 48 de dizaine ; les bureaux 11, 67 (où un autre zéro figurait dans la colonne des bulletins livrés), 83, 90 (même remarque que pour le 67) affichent un zéro dans la colonne alors même que nombre de bulletins utilisés et bulletins livrés ne se correspondent pas. Les bureaux 37, 87, 139, 141 et 146 ont confondu bulletins blancs et bulletins vierges non utilisés. Le bureau 70 a considéré que les bulletins vierges demeurés en fin de scrutin équivalaient à la somme des bulletins inutilisables et des bulletins blancs. Le bureau 25, se trompant d'une dizaine, a sans doute voulu additionner inutilisables, nuls et blancs pour en faire les non utilisés. Les bureaux 3, 65 et 164 ont confondu bulletins vierges demeurés en fin de scrutin et abstentionnistes. Dans 14 cas (bureaux 17, 23, 24, 57, 60, 72, 104, 113, 119, 123, 128, 129, 135 et 226), l'erreur laisse suggérer qu'elle est intervenue dans le cadre de calculs fictifs ; le nombre de bulletins vierges censés être restés en fin de scrutin correspond en effet à l'exacte soustraction des bulletins déposés dans l'urne du nombre de bulletins vierges livrés, mais les auteurs ont oublié dans cette opération d'inclure les bulletins inutilisables par ailleurs comptabilisés.
- 50 Le procès verbal présente pas moins de 52 erreurs repérables dans le nombre d'abstentionnistes censé équivaloir, dans la vérification préconisée par la Commission et figurant en tête du procès-verbal, à la différence entre le nombre de bulletin distribués aux votants et le nombre des inscrits.
- 51 Cette extrême multiplicité d'erreurs explique sans doute l'abstention de l'auteur du procès-verbal à remplir la dernière colonne censée mettre en évidence les incohérences et orienter les vérifications. Dans le cas précis des domaines concernés par ce document, l'incompréhension de certaines notions, les inversions entre dizaines et unités habituelles aux arabophones et les erreurs sur certains chiffres dues au passage des chiffres arabes aux chiffres latins rendent compte avec netteté des incohérences que la fraude n'explique donc pas nécessairement<sup>22</sup>.
- 52 À Hébron plus qu'ailleurs, estimer le nombre de votants par bureau de vote relève de la gageure. Entre les chiffres publiés sur le moment (PCBS2, PCBS3, PCBS8) et ceux de PCBS13 parus plus d'un an après, la circonscription a perdu plus de 8 000 d'entre eux. L'importance du nombre de bulletins blancs et nuls mais aussi et surtout les disparités entre ville et campagnes accroissent les risques d'erreur sans compter l'absence de résultats officiels de la présidentielle pour certains bureaux, ces résultats servant de base à nos estimations. Sept bureaux (11, 61, 99, 166, 175, 178 et 184), en effet, ont disparu du *listing* informatique (PCBS10) tandis que les bureaux 66 et 161 sont crédités à 2 reprises de résultats différents. Par ailleurs, la somme affichée des voix portées sur Yasser Arafat

(67 945) et Samîha Khalîl (8 732) ne correspond pas à la somme réelle des résultats détaillés (66 830 et 8 549).

- 53 Les scores de chaque candidat par bureau étant considérés, seul le camp Al-<sup>c</sup>Arrûb donne lieu à des incohérences flagrantes. <sup>c</sup>Abbâs Zakî, en effet, bat tous ses records avec une T place acquise avec 169 % des suffrages. Arrivé 2<sup>e</sup>, Hawrânî n'y fait « que » 168 %, suivi de Chûbakî (154 %), Abû Sabha (130 %) et Nabil <sup>c</sup>Amrû (110 %). Ce n'est qu'avec le 6<sup>e</sup> arrivé, Abû Qbayta, que les scores retrouvent une certaine normalité. Ces curiosités ne pouvaient échapper à la Commission Centrale. Si PCBS10 avait préféré s'abstenir de faire figurer de quelconques résultats aux présidentielles pour les bureaux 175 et 178, tout en retenant néanmoins des scores pour le 176 qui affichait une participation supérieure à 130 %, PCBS12 a intégré l'ensemble des résultats surprenants obtenus par les candidats susmentionnés.

## La participation

- 54 Après avoir témoigné d'un manque d'enthousiasme certain à s'inscrire sur les listes électorales (43 393 inscrits pour une ville habituellement créditée de plus de 120 000 habitants), la cité d'Hébron s'est peu mobilisée le jour du scrutin. Si le taux général de participation s'établissait au niveau de la circonscription à 60,1 %, Hébron même n'avait voté qu'à 42,8 %. Dans le bureau 53, le plus réticent à voter, 24,7 % seulement des électeurs inscrits avaient jugé bon de se déplacer. Le meilleur taux de participation ne dépassait lui-même qu'à peine les 59 % dans le bureau 4. Les villages, en revanche, ont témoigné de comportements plus proches de ceux des autres régions de Cisjordanie, même si inférieurs, avec une participation de 68,2 %. Les incohérences des données sur le camp d'Al-<sup>c</sup>Arrûb empêchent de tirer toute conclusion sur le vote de ses électeurs.

## Le bilan politique

### L'élection présidentielle

- 55 En dépit de ces limites dans la fiabilité des résultats et au-delà d'éventuelles fraudes, la différence entre la ville et les campagnes apparaît avec éclat même si les disparités entre bureaux de vote de même commune sont nombreuses. Si Samîha Khalîl, avec 8,1 % des suffrages, fait dans les villages un score inférieur à sa moyenne nationale, elle atteint des sommets en ville. Hébron, en effet, lui accorde 19,8 % de ses voix, son bureau 54 allant même jusqu'à lui consacrer 37,1 % de ses suffrages. Cette semi-victoire, en fait, n'a tari ni les accusations de fraude ni l'humour local. La victoire de Yasser Arafat et l'absence de bulletins nuls comptabilisés ont, en effet, immédiatement été portées au crédit de la simple grammaire. Les nombreux bulletins portant la mention « Fils de p... » ne pouvaient, en effet, n'être portés qu'au crédit du seul candidat mâle ! Selon des témoignages, bien des bulletins auraient également mentionné Yahyâ <sup>c</sup>Ayyâch, l'artificier de Hamas tué quelques jours plus tôt.

	Candidats		Elus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Hébron	23	31.9%	4	40.0%	62.1%	74,7% - 37,3%	110462
'Amâma	4	5.6%	1	10.0%	63.7%	89,2% - 40,0%	71267
Nord	11	15.3%	2	20.0%	57.9%	88,8% - 28,6%	68139
Sud	23	31.9%	1	10.0%	60.0%	88,9% - 37,7%	137086
Yattâ	11	15.3%	2	20.0%	48.9%	77,0% - 25,0%	46805
Ruraux	49	68.1%	6	60.0%	58.4%	89,2% - 25,0%	323297
Camp 'Arrûb	0	0.0%	0	0.0%	Erreur	130,9% - 79,2%	13731
Camp Fawwâr	0	0.0%	0	0.0%	76.2%	81,7% - 71,8%	11431
Réfugiés des camps	0	0.0%	0	0.0%	Erreur	130,9% - 71,8%	25162
Circonscription	72	100%	10	100%	60.9%	130,9% - 25,0%	458921
					59.9%		458921

## L'élection du Conseil

- 56 L'élection donne une victoire éclatante, même s'il échoue à obtenir une majorité absolue, à 'Abbâs Zakî qui distance de 14 000 voix Mûsâ Abû Sabha arrivé 2<sup>e</sup>. D'un point de vue politique, en l'absence de toute opposition, la victoire ne pouvait que revenir à Fath. Si l'on écarte l'hypothèse de fraudes suffisantes à faire élire ou chuter tel ou tel candidat, la clairvoyance de Yasser Arafat sur l'état des forces sociales dans la région est soulignée par la victoire de 8 des 10 candidats officiellement investis par le mouvement (seuls échouent Ibrâhîm Maraqa et 'Alî Al-Makhârza), les 2 autres élus (Zahrân Abû Qbayta et 'Alî Abû Al-Rîch) relevant de sa mouvance. En l'absence de véritables candidats venus des grandes organisations de l'opposition et vu la prégnance des localismes, il est peu légitime néanmoins de tirer de profondes significations idéologiques d'autant plus que la liste Fath recelait elle-même des détenteurs de lignes politiques contradictoires.
- 57 Ainsi 8 des 10 candidats élus apparaissent bien comme prisonniers de leur appartenance citadine ou villageoise mais à des degrés divers. À Hébron, Abû Snayna et Qawâsmî doivent leur élection à l'engagement massif de la ville sur leur nom tandis que Natcha, citadin par excellence (les bureaux 54, 55 et 60 de la ville lui accordent plus de 80 % de leurs suffrages), bénéficie néanmoins d'un certain soutien dans les villages. À l'inverse, Abû Al-Rîch ne doit son élection qu'aux villages. Abû Qbayta mais surtout Abû Sabha, Nabîl 'Amrû et 'Abbâs Zakî, s'ils apparaissent bien comme villageois, bénéficient également d'un certain soutien dans la ville. Seuls Hawrânî et Chûbakî semblent faire l'unanimité entre la ville et les villages. Réfugiés l'un à Hébron l'autre à Halhûl, ils ont su canaliser les solidarités tant locales que régionales.
- 58 Réticente à se mobiliser pour ces élections, Hébron n'est ainsi parvenue qu'à faire élire 3 de ses fils, le 4<sup>e</sup> citadin étant un réfugié de Bayt Jibrîn. Avec les mêmes 72 candidats, une participation « normale » de la ville n'aurait de toute façon pas renversé les tendances. Globalement Hébron se voit certes imposer 3 « députés » puisque 7 seulement avaient reçu chez elle un nombre de voix suffisant à les placer en position d'élus potentiels. Une plus forte implication lui aurait sans doute permis de faire élire Ibrâhîm Maraqa et 'Abd Al-Hâfiz Al-Achhab mais certainement pas Ribhî Abû Snayna. Zahrân Abû Qbayta et 'Alî Abû Al-Rîch, totalement méprisés par la ville qui les a placés en 20<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> positions, n'auraient ainsi sans doute pas été élus. Tous, de toutes façons, affichent leur fidélité au

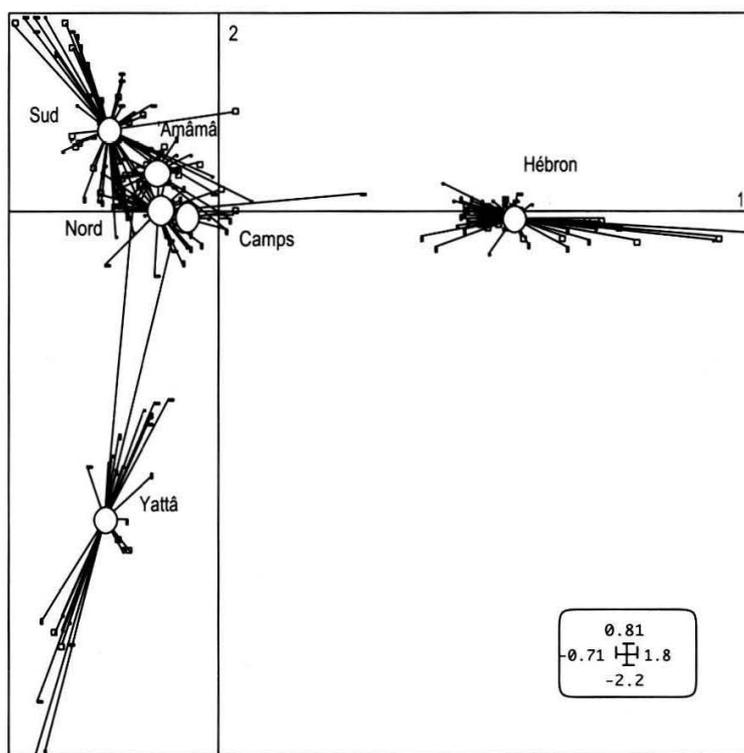
chef de l'OLR Dépourvus de candidats, les camps confirment leur marginalité dans cette région prisonnière des rivalités entre la ville et les grosses agglomérations rurales.

### La carte des solidarités

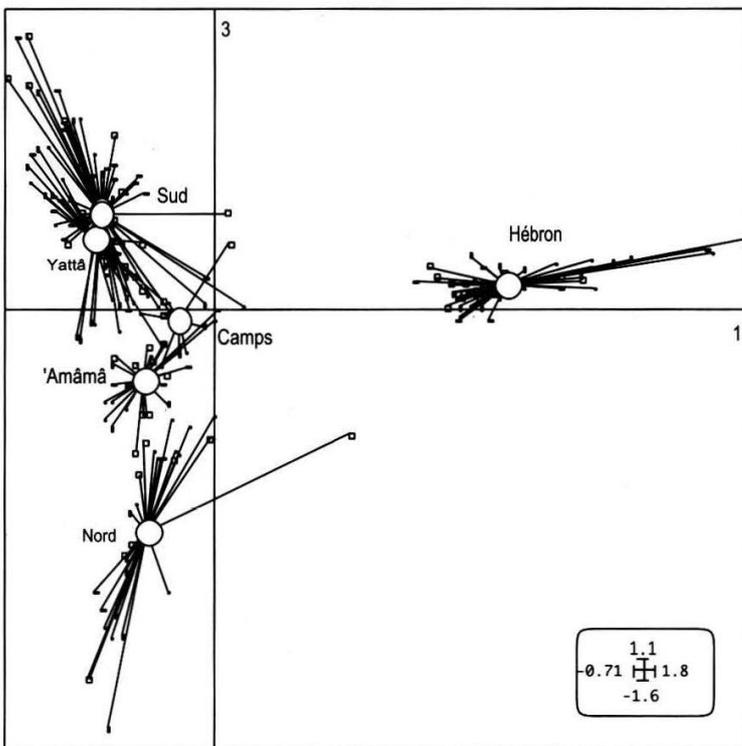
- 59 L'axe 1<sup>er</sup> de l'analyse factorielle des résultats met en évidence une radicale hétérogénéité entre la ville, présente dans sa partie positive, et les villages auxquels s'assimilent les camps, groupés dans sa partie négative. Seuls les bureaux 200 de Bayt ʿAynûn/Sʿîr et 106 de Dura manifestent une singularité suspecte au regard des autres bureaux de ces communes.
- 60 Cependant, si une grande homogénéité caractérise la ville selon les axes 2 et 3, la diversité, en revanche, apparaît parmi les villages. L'ancienne ʿAmâma manifeste la continuité de ses solidarités internes tandis que la *nâhiyya* d'Al-Khalîl connaît de profondes lignes de partages. L'identité propre à Yattâ face à l'ensemble des autres sous-régions villageoises rejetées en un bloc est soulignée par l'axe 2. Rîhiyya seule avec ses 2 bureaux, bien que voisine de Yattâ, procède du vote de Dura. Cette identité doit néanmoins être relativisée par la projection sur l'axe 3 qui, tout en soulignant une fois encore les cohésions internes à chaque sous-région oppose cette fois le nord, auquel s'assimile la ʿAmâma, au sud, auquel s'assimile Yattâ, les camps conservant leur place intermédiaire. Chaque village jouit par ailleurs d'une grande cohérence au sein de chaque sous-ensemble. Le tout renvoie donc à des localismes extrêmement forts qui hésitent à se dépasser même au niveau d'ensembles régionaux.
- 61 Nuage des bureaux et nuage des candidats se recourent totalement sur la base des solidarités locales à l'écart de toute sensibilité de listes. L'ensemble des candidats originaires d'Hébron, à la seule exception de Jamâl Al-Chûbakî résidant du quartier Al-Chaykh mais originaire de Bayt Jibrîn aujourd'hui en Israël, se retrouve ainsi dans la partie positive de l'axe 1. Le mariage de Nabîha Abû Rmayla avec un Abû ʿAyyâch de Bayt Ummar, à l'évidence, ne lui a pas apporté les voix des villages de la ʿAmâma. Ses résultats sont massivement liés à ses origines familiales de la Mahallat Al-Madârasa d'Hébron même si Bayt Ummar, mais Bayt Ummar seul, lui a également accordé ses suffrages. L'intégration du docteur Mahmûd ʿAmrû à la ville est manifeste même si Dura, le berceau de la famille, lui prodigue encore un certain soutien. Il est vrai que l'installation de ʿAmrû dans la Mahallat Banî Dâr d'Hébron remonte au moins au siècle dernier. La ville pratique ainsi le localisme avec éclat. Si l'on considère, en effet, les 20 mieux élus dans la cité, 5 seulement sont villageois, 3 d'entre eux étant placés en élus potentiels, ʿAbbâs Zakî, Muhammad Al-Hawrânî et Nabîl ʿAmrû, tous 3 de la liste Fath et détenteurs de hautes fonctions nationales.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat		Samīha Khalīl			
			Voix	%	Voix	%	%	
Hébron	18557	17800	14125	76.1%	89,3% - 58,8%	3675	19.8%	37,1% - 6,6%
'Amâma	11659	11183	10220	87.7%	94,6% - 78,2%	963	8.3%	17,8% - 1,3%
Nord	12277	11776	10832	88.2%	93,8% - 78,8%	944	7.7%	17,1% - 2,1%
Sud	23806	22835	20623	86.6%	95,0% - 74,4%	2212	9.3%	21,6% - 0,9%
Yattâ	9979	9572	9031	90.5%	95,9% - 83,8%	541	5.4%	12,2% - 0,0%
Ruraux	57721	55366	50706	87.8%	95,9% - 74,4%	4660	8.1%	21,6% - 0,0%
Camp 'Arrûb	743	713	628	84.5%	85,0% - 83,7%	85	11.4%	12,2% - 10,9%
Camp Fawwâr	1564	1500	1371	87.7%	90,5% - 81,5%	129	8.2%	14,4% - 5,5%
Réfugiés des camps	2307	2213	1999	86.6%	90,5% - 81,5%	214	9.3%	12,2% - 5,5%
Circonscription	78586	75379	66830	85.0%	95,9% - 58,8%	8549	10.9%	37,1% - 0,0%

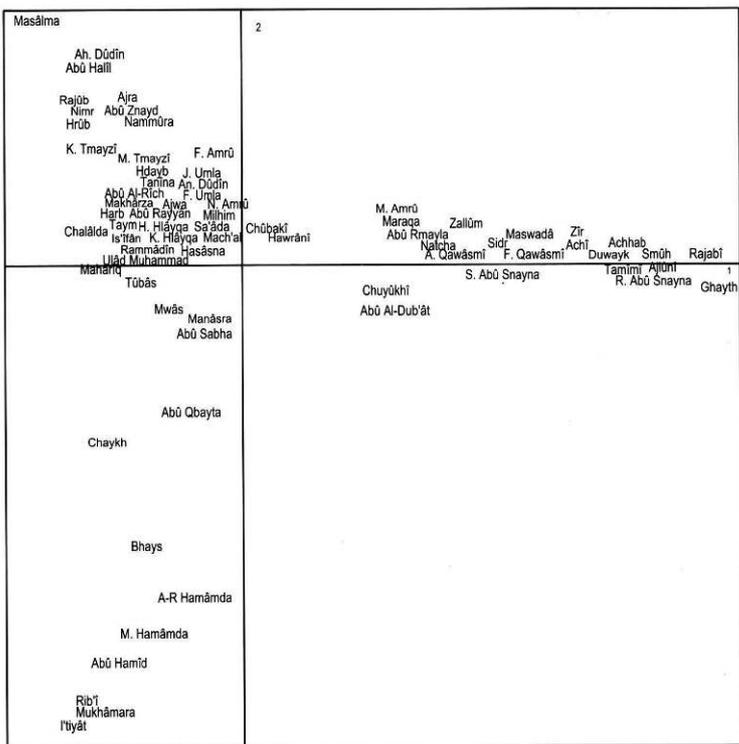
Hébron : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau (axes 1/2)



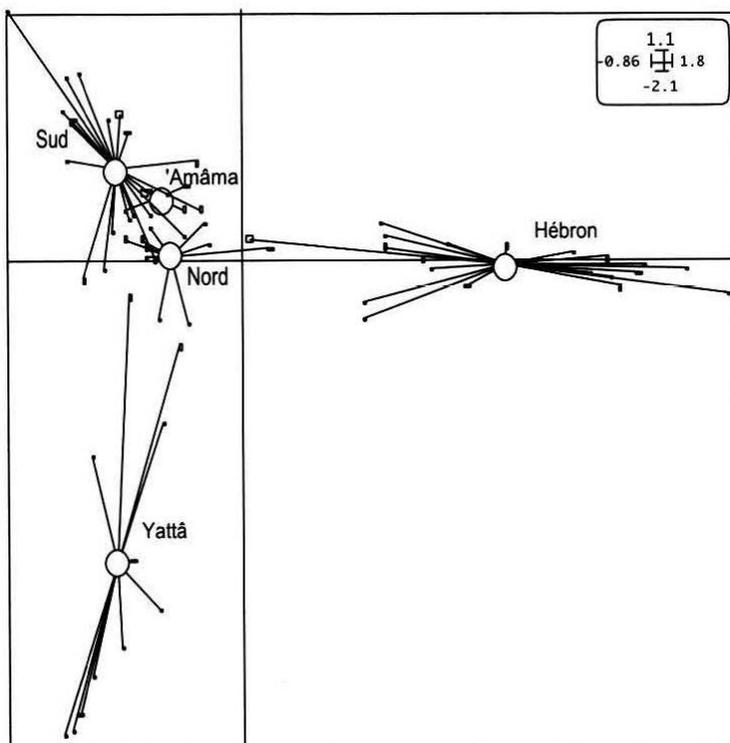
Hébron : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat (axes 1 et 2)



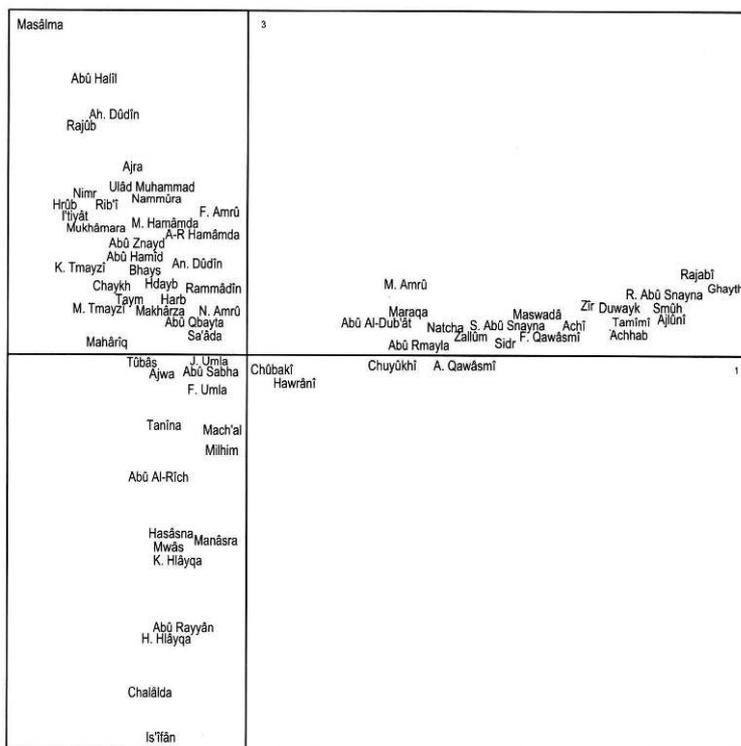
Hébron : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat (axes 1 et 3)



Les candidats selon leur origine



Hébron : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat (axes 1 et 3)



Les candidats selon leur origine

62 Les villages accentuent à l'égard d'Hébron l'ignorance dans laquelle celle-ci semble les traiter. Parmi leurs élus potentiels ne figurent que 2 Hébronites, Jamâl Al-Chûbakî et Rafiq Al-Natcha, le 3<sup>e</sup> citadin, Ibrâhîm Maraqa, n'obtenant que la 22<sup>e</sup> place. Encore faut-il

souligner une fois encore que Chûbakî se situe à l'intersection de sa ville d'adoption et de ses racines qui plongent dans la *nâhiyya* de Bayt Jibrîn.

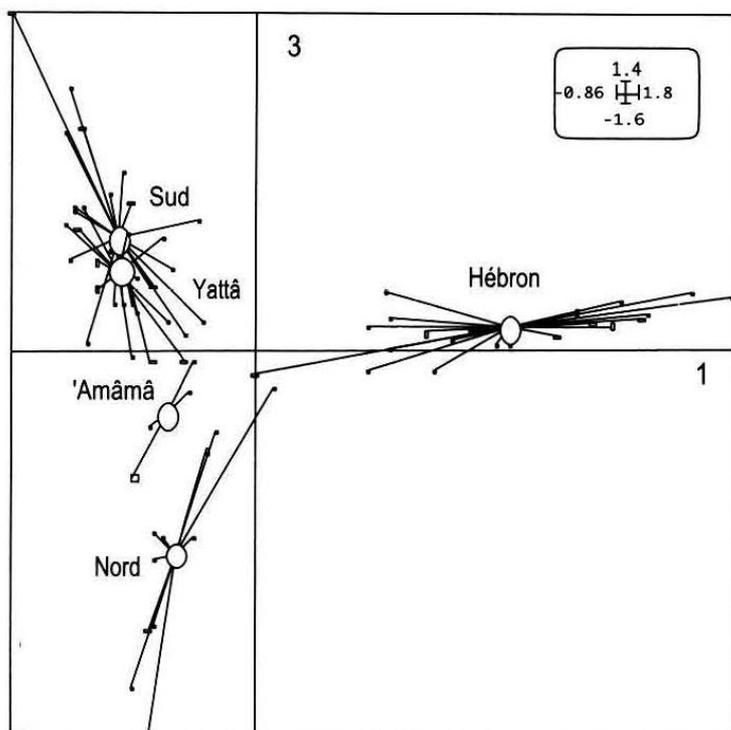
- 63 L'ignorance commune de la ville par les villages scelle des alliances sans toutefois déboucher sur le dépassement des localismes régionaux. Dans cet enfermement, les villages de l'ancienne 'Amâma apparaissent comme les plus ouverts. Il est vrai que 4 candidats seulement provenaient de ses villages. Abû Al-Rîch (2<sup>e</sup> en 'Amâma mais 8<sup>e</sup> dans la circonscription) et Tanîna (7<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>) profitent de la préférence locale tout comme les 'Umla. Anciens « seigneurs » du lieu, ils ont néanmoins perdu toute influence sans doute après la fâcheuse expérience des Ligues de villages où ils s'étaient mêlés. Jamîl Al-'Umla, en effet, n'obtient dans l'ancien fief familial que la 24<sup>e</sup> place (66<sup>e</sup> au niveau de la circonscription) et Fâyiz Al-'Umla la 26<sup>e</sup> (71<sup>e</sup>).
- 64 Le nord fournit bien évidemment les meilleurs scores de 'Abbâs Zakî, originaire de S'îr, avec près de 70 % des suffrages devant Abû Sabha qui ne remporte que 30 % de soutien. Donnant lui aussi la préférence à ses fils, le nord n'exclut pourtant pas d'autres villageois.
- 65 Le sud marque lui une préférence beaucoup plus forte pour les candidats issus de ses villages même si 'Abbâs Zakî emporte la 1<sup>re</sup> place.
- 66 Yattâ, enfin, rejoint Hébron dans son exclusivisme. Sept de ses élus potentiels en effet sont originaires de Yattâ même aux côtés de 'Abbâs Zakî (à la 5<sup>e</sup> place seulement), Chûbakî et Hawrânî. L'ensemble des candidats de Yattâ figurent dans les 18 meilleures places. Les candidats des autres agglomérations du sud y ont bénéficié d'un soutien quasi nul à l'exception de Nabîl 'Amrû, arrivé 11<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> candidat du sud n'étant placé que 22<sup>e</sup>.

## Le renouvellement de la représentation

- 67 Hébron, par la contradiction entre son irrédentisme politique et le conformisme de ses élus, est sans doute la circonscription la plus emblématique dans sa manifestation du sens réel de ce scrutin.
- 68 La région d'Hébron a ainsi toujours constitué pour Hamas l'une de ses principales places fortes en Cisjordanie. Le mouvement islamique y a d'abord assumé l'héritage de l'Association des Frères musulmans, traditionnellement bien implantée dans la région, comme garante de la morale et de l'ordre social. Il a su ensuite canaliser l'exécration pour l'accaparement par les colons juifs d'une partie du *haram* d'Abraham comme la frustration née du refus israélien de faire passer la ville en zone A de l'autonomie à l'instar des autres cités palestiniennes. Dans la plupart de ses institutions, à la Chambre de commerce comme à l'Université islamique, les listes islamistes l'ont presque toujours emporté.
- 69 Dans un tel contexte de contestation et dans le cadre d'un scrutin politique au sens idéologique, la victoire de la quasi totalité des membres de la liste Fath ne pouvait renvoyer qu'à une fraude massive. Telle fut d'ailleurs, pour la circonscription, l'interprétation la plus couramment donnée de cette élection. Sans exclure d'éventuelles manipulations, l'analyse factorielle des résultats a quant à elle montré avec éclat l'emprise des localismes loin de tout engagement organisationnel. Hébron, comme les autres villes, villages et camps de Cisjordanie et de la bande de Gaza, n'a ainsi voté qu'à travers le filtre de ses réseaux ethno-locaux de solidarité dont l'ancienneté est apparue comme le seul garant de la simple survie. Les seules réelles incertitudes se retrouvaient

ainsi liées au manque de mobilisation de la ville, signe quant à lui de sa désaffection réelle vis-à-vis de l'Autorité.

- 70 À Hébron même, la victoire d'un Natcha ne fait jamais aucun doute dans quelque élection que ce soit dès lors que la principale *ʿachîra* hébronite se met d'accord sur un candidat unique et que celui-ci témoigne d'un engagement patriotique aussi minime fût-il (nationaliste laïc ou religieux). Tel était le cas en janvier 1996. L'appartenance de Rafiq Al-Natcha au courant religieux de Fath et ses prises de positions hostiles aux Accords d'Oslo devenaient ainsi marginales. À trois reprises, comme déjà souligné, un Natcha, Hâfiz *ʿ*Abd Al-Nabî Al-Natcha, avait siégé à la Chambre de Amman. En 1976, le candidat Natcha à la mairie d'Hébron était un communiste, Ahmad Hamza Al-Natcha, membre du Comité Central du PCP et pivot du Front National. Le Premier ministre israélien d'alors, Yitzhak Rabin, n'avait trouvé pour seule échappatoire à sa victoire attendue que le bannissement vers la Jordanie à quelques jours du scrutin. Un Qawâsmî avait alors été élu mais ce fut un Natcha, Fath cette fois en la personne de Mustafâ *ʿ*Abd Al-Nabî, qui lui succéda en 1980, quand il fut à son tour banni. La maladie d'Ahmad Hamza et son décès quelques jours avant le scrutin de janvier 1996 l'avait empêché de participer à l'élection de l'autonomie. En 1991, Hâchim *ʿ*Abd Al-Nabî Al-Natcha était quant à lui élu président de la Chambre de commerce et d'industrie de la ville sur la liste islamiste quand Jibrîl Mûsâ Al-Natcha était élu secrétaire de la Chambre sur la liste Fath.
- 71 En l'absence des Ja<sup>c</sup>barî et Muhtasib, la victoire d'un Qawâsmî paraissait également acquise, le seul facteur d'incertitude tenant à la candidature de 2 membres de la *ʿachîra*. Si aucun Qawâsmî n'avait siégé à la Chambre de Amman, le Fath Fahd Al-Qawâsmî avait été élu maire de la ville en 1976, et Nizâm Ahmad Al-Qawâsmî figure parmi les élus islamistes de la Chambre de commerce.
- 72 L'élection de Jamâl Al-Chûbakî se situe également dans une certaine continuité. La circonscription, comme celle de Bethléem, compte en effet de nombreux réfugiés de Bayt Jibrîn et sa région. À deux (ou 3) reprises un membre de l'une des principales *hamûla*-s de la ville, Saʿîd Al-*ʿ*Azza, avait d'ailleurs siégé à la Chambre de Amman comme député d'Hébron. En janvier 1996, c'est à Bethléem qu'un candidat *ʿ*Azza, *ʿ*Isa Al-*ʿ*Azza, se présentait et son échec ne fut dû qu'au seul quota confessionnel. À Hébron, Chûbakî était quant à lui élu, profitant vraisemblablement de la conjugaison entre le vote de Bayt Jibrîn, le soutien d'Hébron où il vit et l'aura de la lutte nationale.
- 73 Sur Hébron, en réalité, la surprise vient non de l'identité des élus mais soit de l'absence de certaines candidatures, Ja<sup>c</sup>barî (voir *supra*) ou Tahbûb par exemple, soit de l'échec d'autres, celui de l'unique candidat Tamîmî ou encore de *ʿ*Abd Al-Hâfiz Al-Achhab. Dans ces 2 cas, ces citoyens se sont en fait montrés incapables de drainer des soutiens hors ceux de la ville.
- 74 Dans les villages, l'élection d'un *ʿ*Amrû, détenteur traditionnel de la *machyakha* d'Al-Qaysiyya Al-Fawâqa, ne faisait guère de doute, seule la présence de 3 candidats issus de la *ʿachîra* pouvant mener à l'échec. Pour la période récente, pas moins de 3 *ʿ*Amrû avaient d'ailleurs siégé à 4 reprises à la Chambre jordanienne (*ʿ*Abd Allâh, Yâsir et Yûsuf). Mûsâ Abû Sabha, pour sa part, n'est pas non plus le premier de sa famille à siéger à une assemblée élue. Avant lui, Muhammad *ʿ*Uthmân Abû Sabha avait déjà été élu au parlement jordanien. L'élection triomphale de *ʿ*Abbâs Zakî, en revanche, relève de la nouveauté. Les Mach<sup>c</sup>al, qui se partagent S<sup>c</sup>îr avec les Chalâlida, n'ont jamais eu semble-t-il d'importance régionale particulière. Les Dûdîn sont les grands perdants du scrutin et leur échec est sans doute le prix de la présence de 2 candidats issus de la *ʿachîra*.



Nammûra (Al-), A-Rahmân Misbâh Muh.	Ind.	Ind.	Dûrâ	N Médecin
<b>Natcha (Al-), Rafiq Châkir Darwîch</b>	Fath	Fath **/Islam.	Hébron/R	N Politique/Ecrivain
Nimr, Muhammad Mahmûd 'Abd Al-Fattâh	Ind.	Fath	Idhnâ	N Hom. Aff.
<b>Qawâsmî (Al-), 'Alî Ibrâhîm Ghazzâl</b>	Fath	Fath	Hébron/D	N Pharmacien
Qawâsmî (Al-), Fâyiz Dâ'ûd Muh. (Hâjj)	Ind./TWM	Fath/Islam.	Hébron	N Hom. Aff.
Rajabî (Al-), Muhammad 'Arif Darwîch	Ind./KCHI	Fath	Hébron	N Fonctionnaire/Sport
Rajûb (Al-), Muhammad Muhammad Jabr	Ind.	Fath	Dûrâ/Kraysa	N
Rammâdîn (Al-), Nawwâf Sirhân Sul. (Chaykh)	Ind.	Ind.	Dhâhiriyya	N Chaykh tribu
Rib'î, Jum'a Ahmad Rabî'	Ind.	Ind.	Yattâ/Raq'a	N
Sa'âda, Mahmûd Muhammad Mahmûd	Ind.	Ex PPP	Dhâhiriyya	N Médecin
Sidr, Muhammad Mûsâ Taha A-Wâhid	Ind.	Ind.	Hébron	N Bureau/Mukhtâr
Smûh, Khadr Ismâ'îl 'Abd Al-Rahmân	Ind.	Ind.	Hébron	N Commerçant
Tamîmî (Al-), Râ'îf A-Halîm l'bidû	Ind.	Fath	Hébron	N Hom. Aff.
Tanîna, Abû Al-Fahd Muhammad Hasan	Ind.	Fath	Tarqûmiyya	N Fonctionnaire
Taym, Yûnis Muhammad 'Abd [Jabbârîn]	PPP	PPP	Dhâhiriyya	N Syndicaliste
Tmayzî, Khâlid Hasan Rachîd	Ind.	Ind.	Idhnâ	N
Tmayzî, Muhammad Musallam Musallam	Ind.	Fath	Idhnâ	N Commerçant
Tûbâsî (Al-), Na'im Ibrâhîm 'Alî Yazîd	Ind.	Fath	Yattâ/Râmallâh	N Journaliste
Ulâd Muhammad, Jamîl Jâbir A-Majîd	FLA-CP	FLA-CP	Dûrâ/Dayr 'Asal	N Ingénieur
'Umla (Al-), Fâyiz A-Hâfidh Ahmad	Ind.	Fath	Bayt Ulâ	N Quds Sports Magazine
'Umla (Al-), Jamîl Falâh 'Abd Al-Fattâh	Ind.	Ex Jord./Israël	Bayt Ulâ	N Hom. Aff./Pst Cons. vill.
Zallûm, Mâhir Da'ûd Chukrî	FLPP/KCHI	FLPP	Hébron	N Docteur ?
Zîr (Al-), Muhammad Walîd Jabr Mahmûd (Hâjj)	Ind.	Islam.	Hébron	N Enseignant

			Circonscription			Hébron (H)			Villages			Camps		
<b>Mach'al</b>	Fath	N	39348	1	44.5%	3	33.2%	17.6%	1	46.2%	76.1%	1	95.3%	6.3%
<b>Abū Sabha</b>	Fath	Y	25316	2	28.6%	12	15.6%	12.9%	2	30.9%	79.3%	4	76.0%	7.8%
<b>Chūbakī</b>	Fath	H	24346	3	27.6%	6	26.9%	23.0%	4	25.1%	67.0%	2	93.2%	9.9%
<b>N. Amrū</b>	Fath	S	23269	4	26.3%	10	18.6%	16.7%	3	27.3%	76.3%	5	63.4%	7.1%
<b>Hawrānī</b>	Fath	N	23034	5	26.1%	5	28.5%	25.8%	5	22.6%	63.7%	3	93.1%	10.5%
<b>Natcha</b>	Fath	H	17242	6	19.3%	1	42.7%	51.7%	10	11.8%	44.3%	8	26.5%	4.0%
<b>Abū Qbayta</b>	Ind.	Y	15841	7	17.7%	20	9.5%	12.6%	6	19.2%	78.6%	6	53.9%	8.8%
<b>Abū Al-Rich</b>	Ind.	A	12087	8	13.7%	34	2.5%	4.3%	7	17.3%	92.7%	16	14.0%	3.0%
<b>S. Abū Snayna</b>	Fath	H	12034	9	13.6%	4	33.0%	57.2%	25	7.0%	37.6%	10	24.1%	5.2%
<b>A. Qawāsmī</b>	Fath	H	10334	10	11.7%	7	25.5%	51.4%	24	7.1%	44.3%	14	16.9%	4.2%
<b>Maraqā</b>	Fath	H	10206	11	11.5%	8	22.4%	45.8%	22	7.8%	49.4%	12	19.2%	4.9%
<b>Milhim</b>	Ind.	N	10072	12	11.4%	24	7.6%	15.8%	9	12.6%	81.1%	21	12.1%	3.1%
<b>Abū Znayd</b>	Ind.	S	9290	13	10.5%	33	2.6%	5.9%	8	13.1%	91.8%	29	8.3%	2.3%
<b>Achhab</b>	Ind.	H	8669	14	9.8%	2	34.9%	84.0%	53	2.0%	14.9%	46	3.7%	1.1%
<b>Tanina</b>	Ind.	A	8607	15	9.7%	43	1.6%	3.9%	11	11.5%	87.0%	7	30.0%	9.0%
<b>An. Dūdīn</b>	PPP	S	7848	16	8.9%	27	5.7%	15.2%	16	9.3%	76.8%	9	24.2%	8.0%
<b>Bhays</b>	FIDA	Y	7254	17	8.2%	31	3.1%	8.9%	12	9.7%	86.7%	20	12.3%	4.4%
<b>Makhārza</b>	Fath	S	7091	18	8.0%	35	2.4%	7.1%	13	9.6%	88.0%	17	13.3%	4.9%
<b>Chalālda</b>	Ind./FB	N	6877	19	7.8%	42	1.9%	5.6%	14	9.5%	89.5%	19	12.8%	4.8%
<b>M. Amrū</b>	Ind.	H	6848	20	7.7%	13	15.3%	46.7%	32	5.3%	49.9%	28	8.9%	3.4%
<b>Harb</b>	Ind.	S	6562	21	7.4%	38	2.1%	6.8%	17	9.1%	89.4%	25	9.8%	3.8%
<b>Hrūb</b>	Ind.	S	6488	22	7.3%	64	0.7%	2.1%	15	9.5%	94.7%	31	7.8%	3.1%
<b>Taym</b>	PPP	S	5967	23	6.8%	44	1.5%	5.4%	20	8.2%	88.8%	18	13.3%	5.8%
<b>M. Tmayzī</b>	Ind.	S	5823	24	6.6%	41	1.9%	6.9%	18	8.2%	91.5%	45	3.7%	1.6%
<b>Rajūb</b>	Ind.	S	5582	25	6.3%	62	0.7%	2.5%	19	8.2%	95.1%	39	5.3%	2.5%
<b>Ah. Dūdīn</b>	Ind.	S	5497	26	6.2%	51	1.0%	3.9%	21	7.8%	92.5%	32	7.7%	3.7%
<b>Abū Rayyān</b>	Ind./FB	N	5217	27	5.9%	50	1.0%	4.2%	23	7.5%	92.9%	38	5.9%	2.9%
<b>'Ajwa</b>	Ind.	S	5160	28	5.8%	37	2.2%	9.0%	27	6.7%	83.9%	15	14.1%	7.1%
<b>R. Abū Snayna</b>	Ind./FB	H	4959	29	5.6%	9	19.2%	80.6%	63	1.3%	16.7%	41	5.1%	2.7%
<b>Nimr</b>	Ind.	S	4894	30	5.5%	47	1.1%	4.7%	26	6.9%	91.9%	37	6.3%	3.4%
<b>Abū Al-Dubāt</b>	FIDA	H	4617	31	5.5%	18	10.2%	44.2%	42	3.7%	49.6%	22	11.6%	6.2%
<b>Hdayb</b>	Ind.	S	4763	32	5.4%	36	2.3%	10.2%	30	5.5%	77.0%	11	23.9%	12.8%
<b>Chaykh</b>	PPP	Y	4540	33	5.1%	46	1.2%	5.4%	29	6.2%	89.3%	26	9.3%	5.3%
<b>Iṭyāt</b>	Ind.	Y	4528	34	5.1%	56	0.8%	3.7%	28	6.5%	93.7%	43	4.5%	2.6%
<b>Nammūra</b>	Ind.	S	4314	35	4.9%	40	2.0%	9.5%	31	5.6%	84.7%	24	9.8%	5.9%
<b>Chuyūkhī</b>	Ind.	H	4199	36	4.8%	23	8.6%	42.8%	46	3.4%	52.3%	30	7.9%	4.9%
<b>F. Qawāsmī</b>	Ind./TWM	H	4161	37	4.7%	14	13.4%	67.3%	54	2.0%	30.8%	47	3.1%	1.9%
<b>Tamīmī</b>	Ind.	H	4104	38	4.6%	11	15.9%	80.7%	65	1.1%	18.0%	57	2.1%	1.3%
<b>F. Amrū</b>	Ind./TWM	S	3599	39	4.1%	30	3.2%	18.6%	39	4.2%	76.4%	36	6.9%	5.0%
<b>Tūbāsī</b>	Ind.	Y	3545	40	4.0%	57	0.8%	4.7%	37	4.5%	82.0%	13	18.2%	13.3%
<b>'Achi</b>	Ind./TWM	H	3535	41	4.0%	15	12.6%	74.5%	66	1.0%	18.0%	23	10.3%	7.6%
<b>K. Hāyqa</b>	Ind.	N	3443	42	3.9%	53	1.0%	5.8%	34	4.8%	91.1%	44	4.1%	3.1%
<b>K. Tmayzī</b>	Ind.	S	3424	43	3.9%	71	0.3%	1.7%	33	5.1%	96.2%	51	2.8%	2.1%
<b>Māndara</b>	Ind./FB	N	3372	44	3.8%	49	1.1%	6.8%	35	4.8%	91.6%	65	2.3%	1.7%
<b>Maswadā</b>	FLPP/KCHI	H	3360	45	3.8%	17	10.6%	65.6%	59	1.7%	33.0%	58	1.9%	1.4%
<b>Voix</b>			458621					24.1%			70.4%			5.5%
<b>Inscrits</b>			133084					32.6%			63.6%			3.8%
<b>Votants</b>			88366					23.6%			73.5%			2.9%

			Amāma (A)		Nord (N)		Sud (S)		Yattā (Y)				
<b>Mach'al</b>	N	1	56.0%	18.7%	1	69.4%	24.4%	1	37.3%	25.4%	5	27.2%	7.8%
<b>Abū Sabha</b>	Y	4	32.3%	16.7%	2	30.1%	16.4%	4	22.1%	23.3%	1	51.6%	22.9%
<b>Chūbakī</b>	H	3	32.2%	20.8%	5	25.0%	14.2%	3	23.6%	25.9%	8	13.6%	6.4%
<b>N. Amrū</b>	S	6	30.1%	17.0%	7	21.4%	12.7%	2	35.6%	40.9%	11	11.3%	5.7%
<b>Hawrānī</b>	N	5	31.6%	18.0%	4	27.8%	16.7%	6	19.4%	22.6%	9	13.4%	6.5%
<b>Natcha</b>	H	10	15.2%	11.6%	16	10.8%	8.6%	17	11.7%	18.2%	13	9.1%	6.0%
<b>Abū Qbayta</b>	Y	11	11.5%	9.6%	11	13.8%	12.0%	14	13.0%	22.0%	2	49.4%	35.0%
<b>Abū Al-Rich</b>	A	2	47.8%	51.8%	10	15.6%	17.8%	24	8.7%	19.4%	20	4.0%	3.7%
<b>S. Abū Snayna</b>	H	19	8.1%	8.8%	20	6.8%	7.8%	29	6.0%	13.3%	14	8.2%	7.7%
<b>A. Qawāsmī</b>	H	20	8.1%	10.3%	15	10.9%	14.6%	31	5.5%	14.2%	19	4.9%	5.3%
<b>Maraqā</b>	H	14	9.6%	12.3%	22	5.7%	7.8%	19	9.7%	25.6%	24	3.4%	3.7%
<b>Milhim</b>	N	8	18.5%	24.0%	8	21.2%	29.1%	22	9.2%	24.5%	26	3.2%	3.5%
<b>Abū Znayd</b>	S	9	16.9%	23.9%	23	5.0%	7.5%	5	20.1%	58.0%	38	2.0%	2.4%
<b>Achhab</b>	H	39	3.2%	4.9%	37	2.5%	4.0%	50	1.6%	4.8%	55	0.9%	1.2%
<b>Tanina</b>	A	7	29.9%	45.5%	18	9.3%	14.9%	28	7.4%	23.1%	31	2.7%	3.5%
<b>An. Dūdīn</b>	S	12	10.1%	16.9%	25	4.6%	6.2%	13	13.9%	47.5%	27	2.9%	4.2%
<b>Bhays</b>	Y	29	4.2%	7.6%	33	3.0%	5.6%	32	5.3%	19.4%	3	34.8%	53.9%
<b>Makhārza</b>	S	30	4.0%	7.4%	19	6.8%	13.2%	7	16.3%	61.6%	22	3.7%	5.8%
<b>Chalālda</b>	N	17	8.9%	17.0%	3	27.9%	56.0%	41	3.1%	11.9%	29	2.9%	4.7%
<b>M. Amrū</b>	H	34	3.4%	6.6%	28	4.0%	8.0%	26	7.9%	30.9%	32	2.7%	4.4%
<b>Harb</b>	S	27	4.7%	9.3%	21	5.8%	12.1%	11	16.0%	64.9%	39	1.8%	3.0%
<b>Hrūb</b>	S	18	8.6%	17.4%	34	2.9%	6.3%	10	16.0%	66.1%	28	2.9%	5.0%
<b>Taym</b>	S	16	9.0%	19.8%	29	3.8%	8.8%	16	12.4%	55.5%	34	2.5%	4.6%
<b>M. Tmayzī</b>	S	13	10.0%	22.5%	30	3.3%	7.9%	15	12.6%	58.1%	41	1.5%	2.9%
<b>Rajūb</b>	S	46	2.8%	6.5%	53	1.4%	3.4%	8	16.3%	78.0%	23	3.6%	7.1%
<b>Ah. Dūdīn</b>	S	38	3.3%	7.9%	39	2.0%	5.1%	9	16.0%	78.0%	58	0.7%	1.5%
<b>Abū Rayyān</b>	N	22	6.7%	16.9%	6	23.7%	62.7%	47	1.7%	8.7%	36	2.1%	4.5%
<b>'Ajwa</b>	S	15	9.6%	24.3%	35	2.7%	7.2%	20	9.5%	49.3%	44	1.4%	3.0%
<b>R. Abū Snayna</b>	H	62	0.9%	2.3%	48	1.6%	4.4%	56	1.3%	6.8%	43	1.4%	3.2%
<b>Nimr</b>	S	42	2.9%	7.7%	43	1.9%	5.0%	12	14.3%	78.0%	62	0.5%	1.2%
<b>Abū Al-Dubāt</b>	H	40	3.1%	8.5%	36	2.6%	7.4%	40	3.7%	20.8%	17	5.5%	12.9%
<b>Hdayb</b>	S	32	3.7%	10.3%	24	4.8%	13.9%	25	8.4%	47.0%	33	2.5%	5.9%
<b>Chaykh</b>	Y	21	7.5%	21.7%	32	3.3%	10.1%	35	4.5%	28.6%	10	12.5%	30.9%
<b>Iṭyāt</b>	Y	44	2.8%	8.1%	58	1.1%	3.3%	43	2.2%	13.1%	4	27.9%	69.2%
<b>Nammūra</b>	S	36	3.4%	10.2%	38	2.2%	7.1%	18	10.4%	64.5%	51	1.1%	2.8%
<b>Chuyūkhī</b>	H	43	2.9%	9.0%	27	4.3%	14.0%	42	3.0%	19.0%	21	3.9%	10.3%
<b>F. Qawāsmī</b>	H	37	3.3%	10.5%	40	1.9%	6.2%	48	1.6%	10.2%	42	1.4%	3.8%
<b>Tamīmī</b>	H	51	1.6%	5.2%	54	1.4%	4.6%	64	0.8%	4.9%	47	1.2%	3.3%
<b>F. Amrū</b>	S	47	2.5%	9.2%	45	1.7%	6.7%	27	7.7%	57.3%	52	1.0%	3.2%
<b>Tūbāsī</b>	Y	31	3.9%	14.4%	31	3.3%	13.0%	38	4.0%	30.5%	16	7.6%	24.1%
<b>'Achi</b>	H	56	1.2%	4.3%	55	1.3%							

			Circonscription			Hébron (H)			Villages			Camps		
'Ajlûnî	Ind./FB	H	3266	46	3.7%	16	11.5%	73.3%	64	1.2%	24.3%	48	3.0%	2.4%
H. Hlâyqa	Ind.	N	3179	47	3.6%	48	1.1%	7.2%	38	4.4%	90.5%	50	2.9%	2.3%
Mahârîq	Ind.	S	3144	48	3.6%	69	0.3%	2.3%	36	4.7%	96.7%	62	1.2%	1.0%
Sa'âda	Ind.	S	3069	49	3.5%	39	2.0%	13.6%	41	3.8%	80.1%	33	7.5%	6.3%
Mukhâmara	Ind.	Y	3040	50	3.4%	59	0.8%	5.3%	40	4.2%	88.6%	35	7.1%	6.1%
Rammâdîn	Ind.	S	2739	51	3.1%	52	1.0%	7.8%	45	3.5%	83.7%	27	9.0%	8.5%
Zallûm	FLPP/KCHI	H	2735	52	3.1%	26	6.8%	51.7%	55	2.0%	46.7%	59	1.7%	1.6%
M. Hamâmda	Ind.	Y	2712	53	3.1%	45	1.4%	10.8%	44	3.5%	84.6%	42	4.9%	4.7%
Rajabî	Ind./KCHI	H	2543	54	2.9%	21	9.5%	77.9%	67	0.8%	21.3%	65	0.8%	0.8%
Zîr	Ind.	H	2429	55	2.7%	22	9.1%	77.8%	68	0.7%	19.6%	52	2.5%	2.6%
Mwâs	Ind.	N	2394	56	2.7%	70	0.3%	3.0%	43	3.5%	96.1%	63	0.9%	1.0%
Smûh	Ind.	H	2328	57	2.6%	19	10.0%	90.0%	72	0.3%	9.4%	69	0.5%	0.6%
Abû Rmayla	Ind.	H	2135	58	2.4%	29	4.6%	45.4%	60	1.7%	51.7%	53	2.4%	2.9%
Ulâd Muhammad	FLA-CP	S	2106	59	2.4%	65	0.6%	6.4%	47	2.7%	84.6%	34	7.4%	9.1%
Is'îfân	Ind.	N	1978	60	2.2%	60	0.7%	7.4%	50	2.6%	85.7%	40	5.3%	6.9%
Abû Hamîd	Ind.	Y	1905	61	2.2%	63	0.7%	7.3%	48	2.7%	90.5%	60	1.6%	2.2%
'Ajra	Ind.	S	1901	62	2.2%	61	0.7%	7.6%	49	2.6%	89.2%	54	2.4%	3.2%
Duwayk	Ind./TWM	H	1801	63	2.0%	25	7.0%	81.6%	69	0.5%	17.8%	71	0.5%	0.7%
Abû Halîl	Ind.	S	1779	64	2.0%	68	0.4%	4.6%	51	2.5%	91.2%	49	2.9%	4.2%
Hasâsna	Ind.	N	1602	65	1.8%	58	0.8%	10.2%	52	2.1%	86.4%	56	2.1%	3.4%
J. 'Umla	Ind.	A	1489	66	1.7%	54	0.9%	12.4%	56	2.0%	85.4%	61	1.3%	2.3%
Rib'î	Ind.	Y	1390	67	1.6%	67	0.5%	7.2%	57	2.0%	91.4%	66	0.8%	1.4%
Ghayth	Ind.	H	1323	68	1.5%	28	5.2%	82.5%	71	0.3%	16.7%	72	0.4%	0.8%
Masâlma	Ind.	S	1305	69	1.5%	72	0.2%	3.2%	58	1.9%	95.3%	67	0.7%	1.5%
A-R Hamâmda	Ind./KCHI	Y	1152	70	1.3%	55	0.9%	15.6%	61	1.5%	82.6%	64	0.8%	1.8%
F. Umla	Ind.	A	1043	71	1.2%	66	0.5%	10.5%	62	1.4%	88.1%	68	0.6%	1.4%
Sidr	Ind.	H	948	72	1.1%	32	3.0%	65.1%	70	0.5%	33.6%	70	0.5%	1.3%
Voix			458921				24.1%			70.4%			5.5%	
Inscrits			133084				32.6%			63.6%			3.8%	
Votants			88366				23.6%			73.5%			2.9%	

## NOTES

1. ABÛ BAKR, 1994 ; BEN-ARIEH, 1994 : 246-254 ; CUINET, 1896, t.2 : 676-680 ; DABBÂGH, 1985, V/2 ; HARTMAN, 1883 : 142-146 ; MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 352-353 ; MASCÛDÎ & QÎQ, 1987 ; SCHÛLCH, 1986 : 188-189, 234-238 ; SOCIN, 1879.

2. L'accord de Taba, signé à Washington le 28 septembre 1995, prévoyait que le redéploiement de l'armée israélienne dans la ville aurait lieu fin mars 1996. Suite à des attentats islamistes en février 1996 et à l'approche des élections générales israéliennes, le gouvernement travailliste décida de repousser après le vote la mise en œuvre des accords signés. Le nouveau gouvernement Likoud exigea ensuite l'entière renégociation du dossier et le nouvel accord ne fut signé que le 15 janvier 1997. Le centre-ville, soit 20 % de la cité, demeure en zone C, Israël exigeant de conserver le contrôle de l'accès au Haram d'Abraham tout en assurant la protection des colons.

3. En dépit de son importance historique et démographique, Hébron n'a fait l'objet que de rares monographies. Lire, par exemple, <sup>c</sup>ABD AL-RAHMÂN, Sd. ; JABBÂRA & *alii*, 1990 ; KARMON, 1975 ; KÛKÂLÎ, 1986 ; KUSHNER, 1997 ; SELICK, 1994. Voir aussi <sup>c</sup>ALLÛCH, *Al-Kâtib*, 5-6/1982, sur les relations entre la ville et Al-Karak en Jordanie.

4. Certains bureaux villageois étaient en réalité des bureaux tribaux réservés, par exemple, aux Rammâdîn (bureaux 203 et 204), Zawâydiyîn et Faqîr (216), ou encore Ka'âbana (215).

5. AHMAD, 1992 : 147-149.

6. MASCÛDÎ & MUNÂSIRA, 1990.

7. WUHÛCH, 1990.

8. JARADÂT & MASCÛDÎ, 1990.

9. *Al-ʿAwda*, 12/02/83. QUDSIYYA, 1990 : 221-226.
10. *Al-Fajr Weekly*, 21/12/84. QUDSIYYA, 1990 : 217-220.
11. Sur la campagne et le scrutin, lire ENDRESEN & SKARE, 1996 : 78-85.
12. Anwar Dûdîn, entretien personnel. Cette élection est confirmée, par exemple, dans les déclarations de Nabîha Abû Rmayla, *Al-Nahâr*, 12/12/95. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 07/12/95, ne mentionne pas d'élection mais fait état de l'existence d'un comité de 25 membres chargé de suggérer les candidatures à Yasser Arafat à partir d'une liste ouverte aux inscriptions des membres du mouvement.
13. En dépit de cette convergence de *facto*, cependant, tous 2 seraient animés d'une profonde détestation réciproque.
14. TAMARI, 1983 : 3-15. Voir aussi *Al-Fajr Weekly*, 12-18/07/81, 26/07-01/08/81, 02-08/08/81, et l'enquête de *Sawt Al-Bilâd*, 04/12/85.
15. Ma connaissance d'Hébron et de son jeu tribal repose sur mes innombrables échanges avec Dr. Ahmad Hamza Al-Natcha de 1981 à son décès à la veille des élections de 1996.
16. Comme le soutiennent ENDRESEN & SKARE, 1996 : 82.
17. Muhammad Rachîd Al-Jaʿbarî occupe bien, en effet, ce poste.
18. *Al-Quds*, 25/12/95.
19. Un encart qu'elle publie dans *Al-Nahâr*, 12/12/95, fait état d'une polémique avec un responsable du Haut Comité Fath. Elle y réaffirme son appartenance organisationnelle au mouvement et sa présence à ses élections primaires.
20. LAWE, 1996 ; 6.
21. Je remercie ici Cédric Lefebvre qui m'a fourni ce procès-verbal qu'il avait obtenu de ʿAbbâs Zakî.
22. Consciente de la multiplicité de ces erreurs, la commission a privé les observateurs des moyens de les dépister en leur refusant les instruments nécessaires (nombre de votants, nombre de voix, etc., détaillés au niveau de chaque bureau). Ce faisant, elle leur interdisait également de repérer d'éventuelles fraudes.

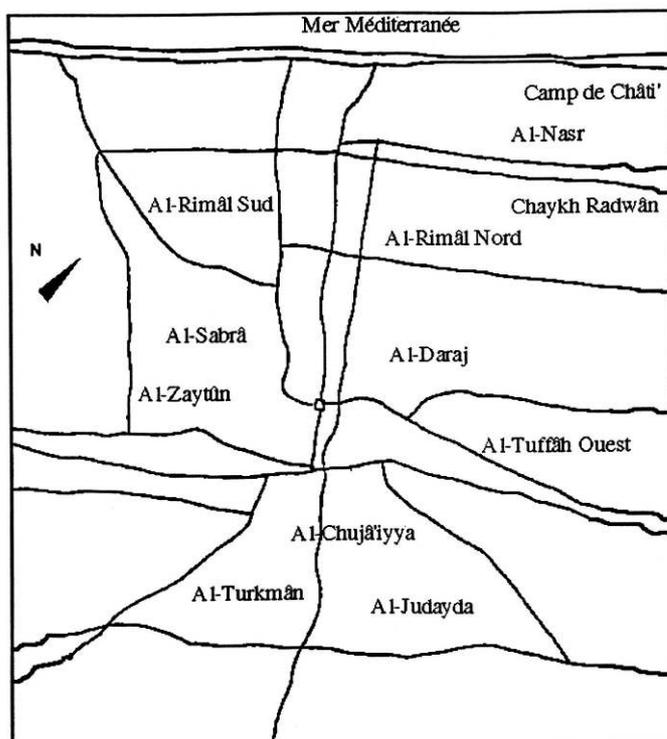
# Gaza ville



La Bande de Gaza et ses cinq circonscriptions

La Bande de Gaza et ses cinq circonscriptions

Plan de la ville de Gaza



## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La circonscription dite de "Gaza-ville" couvre en réalité non seulement la cité elle-même (99 648 inscrits dans 148 bureaux de vote) mais également le camp de Châti' (23 076 inscrits dans 35 bureaux), ainsi isolé de son voisin le camp de Jâbâlyâ partie de la circonscription de Gaza Nord. La simple dichotomie ville/camp, retenue par exemple par PCBS1 pour sa nomenclature des bureaux de vote, bien que correspondant à une réalité indéniable, s'avère néanmoins trop grossière pour rendre compte du vote et de la sociologie de la ville comme le montrera l'analyse factorielle<sup>1</sup>.
- 2 Quatre quartiers (*hayy*), en effet, témoins de la longue histoire de l'urbanisation locale, organisent la cité<sup>2</sup>. Sa partie occidentale, située au sommet du Tall Ghazza Al-Qadîm ("vieux tell de Gaza") qui, à 3 kilomètres de la mer, culmine à quelque 45 mètres, est la plus ancienne. Elle se décompose en 2 grands ensembles, au nord Al-Daraj et au sud Al-Zaytûn, la rue 'Umar Al-Mukhtâr marquant depuis le début de ce siècle la séparation des 2 quartiers. Daraj constitue le lieu traditionnel du pouvoir où, jusqu'à la fin de la période ottomane, habitaient le gouverneur et les hauts fonctionnaires. C'était aussi un quartier d'artisans dont les potiers avaient fait le renom. Zaytûn rassemblait plutôt des petits propriétaires agriculteurs et abritait la plupart des chrétiens de la ville avant que ceux-ci n'émigrent en nombre vers Rimâl.
- 3 Avec la disparition de la menace croisée aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, les Gazaouis descendirent du tell et créèrent Al-Tuffâh, au nord de Daraj mais toujours dans la partie occidentale de la ville moderne, ainsi qu'Al-Chujâ'iyya, située cette fois dans sa partie orientale, la route Rafah-Jaffa marquant la séparation. Tuffâh se caractérisait traditionnellement par une

population de travailleurs agricoles non propriétaires et de membres de classes moyennes employés dans le commerce ou les travaux manuels. Chujâ<sup>c</sup>iyya, construite par Saladin et destinée à recevoir ses tribus turques alliées d'où le nom de sa partie la plus ancienne, Al-Turkmân, se devait traditionnellement d'assurer la défense de la ville. Pour répondre au développement démographique, Chujâ<sup>c</sup>iyya s'est ensuite étendue vers le nord avec Al-Jdayda tandis que Zaytûn progressait vers l'ouest avec Al-Sabrâ.

- 4 À partir des années 30 de ce siècle, l'extension de la ville s'est faite sur le domaine public des terres sablonneuses du bord de mer avec la fondation d'Al-Rimâl (qui signifie les sables), aujourd'hui encore coeur de la cité moderne, et, plus tard, de son prolongement vers le nord, Al-Nasr.
- 5 À l'instar des autres vieilles villes arabes, ces quartiers ont toujours vécu de façon quasi autonome, dotés pour chacun d'entre eux de marchés, mosquées, hammams et cimetières propres<sup>3</sup>. À la période moderne, les pouvoirs successifs ont d'ailleurs reconnu mais aussi entretenu cette division. Les Britanniques, pour les élections municipales<sup>4</sup>, comme les Égyptiens, pour les élections à l'Union Nationale<sup>5</sup>, y ont, par exemple, dessiné plusieurs circonscriptions.
- 6 Lors des élections de janvier 1996, Zaytûn (15 904 inscrits dans 24 bureaux soit 13 % du corps électoral), Tuffâh (15 541 inscrits dans 22 bureaux, 12,7 %) et Chujâ<sup>c</sup>iyya (17 520 inscrits dans 23 bureaux, 14,3 %) constituaient 3 ensembles d'importance démographique quasi égale tandis que Daraj/Rimâl (38 247 inscrits dans 61 bureaux, 31,2 %) équivalait au double de chacun des 3 premiers.
- 7 À la ville, la circonscription ajoutait le camp de Châti' (23 076 inscrits dans 35 bureaux, 18,8 %). Comme son nom l'indique, le camp (également connu par les internationaux de l'ONU comme "Beach camp" ou camp du rivage), est situé sur la côte méditerranéenne dans le prolongement nord du quartier Nasr (Rimâl Nord) et au sud de camp de Jabâlyâ<sup>6</sup>. Accueillant à l'origine quelque 23 000 réfugiés pour la plupart originaires de Bîr Al-Sab<sup>c</sup> (dans le Néguev) et d'Al-Majdal (aujourd'hui intégré au tissu urbain d'Ashkelon) ainsi que des villages proches de Gaza et maintenant en Israël, le camp comptait en 1995 quelque 65 000 habitants, selon l'UNRWA, le plaçant ainsi au 2<sup>e</sup> rang de la bande de Gaza en importance démographique. L'annexion du camp à la municipalité de Gaza, entérinée par le découpage électoral, fut en réalité le fruit d'une décision israélienne prise par le gouverneur militaire en octobre 1972. À l'époque, elle fut refusée par la municipalité, refus qui motiva sa dissolution et le remplacement de Rachchâd Al-Chawâ, maire nommé un an plus tôt, par un officier israélien.
- 8 Sociologiquement, l'analyse factorielle montrera la proximité entre le camp et le "projet" de Chaykh Radwân. Dans sa politique de contrôle des camps et sa volonté de faire disparaître la question des réfugiés, Israël avait détruit en 1971 à Châti' plus de 2 200 pièces d'habitation pour créer de larges artères pénétrantes et, à partir de 1975, lancé le projet Chaykh Radwân de relogement des réfugiés<sup>7</sup>. Leur installation, d'abord lente - ceux qui acceptaient le relogement étaient considérés comme traîtres-, s'est accélérée dans les années 1980. Aucune statistique n'est néanmoins disponible sur la population actuelle du "projet" que les études ne distinguent pas de la ville<sup>8</sup>. Avec 11 844 inscrits dans 16 bureaux, les réfugiés de Chaykh Radwân constituaient ainsi une force démographique de 9,7 % du corps électoral équivalant à la moitié de celle de son camp d'origine.

## LES CANDIDATS

- 9 La circonscription disposait de 11 sièges musulmans et d'un siège chrétien. Tandis que 88 candidats se disputaient les sièges musulmans, 4 seulement concouraient au siège chrétien. 24 de ces 92 candidats se présentaient sous une étiquette politique mais aucune des 9 formations engagées n'a présenté de liste complète de 12 candidats. L'ensemble des 68 autres candidats s'étaient enregistrés comme "indépendants".

### La liste Fath

- 10 Avec 10 candidats (dont 1 chrétien), Fath offrait la liste la plus nombreuse et justifiait l'absence de candidature aux 2 sièges restants par une volonté d'ouverture politique maintenue en dépit du refus des autres forces en présence d'intégrer une liste d'union nationale<sup>9</sup>.
- 11 Des élections internes à Fath ont été organisées le 6 décembre 1995 en vue de soumettre à la décision des instances dirigeantes du mouvement une liste de 17 candidats potentiels à l'investiture<sup>10</sup>. Trente-trois candidats se disputèrent alors les voix de quelque 135 votants, vraisemblablement cadres de l'Intérieur et de l'Extérieur mêlés. Les grandes familles gazaouies se sont majoritairement abstenues d'y présenter des candidats. Celles qui ont concouru ont toutes échoué à faire élire leurs membres à l'exception des Tarazî avec la victoire d'Iskandar Tarazî en tant que représentant des communautés chrétiennes. Ainsi Muhammad Al-Qudwa, président de la Chambre de commerce, est-il arrivé 18<sup>e</sup> seulement et Ahmad Al-Yâzjî, médecin membre d'une grande famille d'industriels, 19<sup>e</sup>. "Returnees", militaires et activistes de l'intifada, en revanche, se sont taillé la part du lion puisqu'au moins 8 des élus entrent dans ces catégories : Intisâr Al-Wazîr, veuve d'Abû Jihâd récemment revenue en Palestine et devenue "ministre" des Affaires sociales, est élue 1<sup>re</sup> Sa'd °Ayyâd, colonel des services de renseignements, membre fondateur de Fath et organisateur de cellules combattantes islamisantes, arrive en 3<sup>e</sup> position suivi de Samîr Al-Machharâwî, colonel des forces de sécurité et ancien des "Panthères noires", le groupe de choc de Fath durant l'intifada. Le 1<sup>er</sup> représentant de Fath au sein du CNU et ancien banni, Ihâb Al-Achqar, obtient la 4<sup>e</sup> place. De retour de Tunis, Ahmad Al-°Affîf, membre des services de renseignements et proche de feu Abû lyâd, se place quant à lui à la 8<sup>e</sup> place. Un autre colonel, de la Sécurité nationale cette fois, lui aussi retour de Tunis, Fu'âd Al-Chûbâkî, obtient la 11<sup>e</sup> place. °Atâ Abû Karch, ancien banni devenu au Caire responsable des actions du soulèvement dans la bande de Gaza, se place 16<sup>e</sup>, juste devant le général Fakhrî Chaqqûra, également élu. Parmi les militaires, seuls 2 membres des Forces 17, la garde présidentielle, le lieutenant colonel Ahmad Abû Khadra, ancien responsable des groupes de choc de Fath qui, recherché par l'armée israélienne, avait fui pour Tunis (23<sup>e</sup>) et le colonel Mahmûd Rahmî (29<sup>e</sup>) échouent à se faire élire de même que l'ancien banni pour ses activités durant l'intifada, Frayj Khayrî (25<sup>e</sup>) ou encore le conseiller juridique des services de renseignements, Muhammad Abû °Amâra, arrivé avant-dernier. Quelques personnalités connues pour leur attachement à l'islam, tel le général Fakhrî Chaqqûra, Samîr Al-Nûrî, un enseignant de Châti' élu 9<sup>e</sup>, ou encore le colonel Sa'îd °Ayyâd figurent ainsi parmi les élus. Des personnalités critiques de la politique menée par Yasser Arafat sont également élues comme Ihâb Al-Achqar, ancien responsable des Comités politiques de Fath en 1993 qui avait alors menacé de

démissionner du mouvement pour ses divergences avec le président du mouvement, ou encore le général Fakhrî Chaqqûra qui n'a jamais caché ses réticences sur les Accords d'Oslo. Tandis que Nâfidh Challah, élu 7<sup>e</sup>, s'était fait connaître à une époque pour ses idées proches du FPLP, Ismâ'îl Matar (non élu 24<sup>e</sup>) défendait en d'autres temps celles des dissidents de Fath (Fath-Intifada). Si l'immense majorité des candidats résidaient à Gaza ville, autochtones ou réfugiés d'origine, les 2 militants du camp de Châti', Samîr Al-Nûrî et 'Atâ Abû Karch, étaient élus respectivement 9<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>.

- 12 Après l'échec d'un projet de liste d'union nationale envisagée sur une base organisationnelle, Yasser Arafat retint pour la liste des 10 candidats officiels de Fath 4 seulement des élus du scrutin interne, les 2 "returnees", Intisâr Al-Wazîr (la meilleure élue aux primaires) et Fakhrî Chaqqûra (le moins bien élu aux primaires, 17<sup>e</sup>), membres du Comité Central Fath pour la première et du Conseil Révolutionnaire pour le second, à côté de 'Abd Al-Fattâh Hamîd (élu 6<sup>e</sup>) et Ahmad Hilles (élu 15<sup>e</sup>). Réfugié installé à Nasr, Hamîd participe aux équipes de négociateurs sur la question des réfugiés tandis que Hilles, originaire de Chujâ'iyya, occupe de hautes fonctions au "ministère" de l'Éducation après avoir exercé à l'UNRWA des responsabilités dans le même domaine. Plutôt que de pêcher dans les milieux des jeunes *leaders* de l'intifada respectés pour leur patriotisme mais dépourvus de surface sociale et économique, le président du CEOLP et chef de Fath a ainsi préféré faire son choix parmi des personnalités issues des grandes familles traditionnelles comme des milieux influents de Gaza. Le président de la Chambre de commerce, Muhammad Al-Qudwa, s'est ainsi retrouvé investi en dépit de son échec aux primaires. Les 2 grandes familles qui se sont partagé la présidence de la municipalité en quasi exclusivité depuis 1948, les Chawâ et les Rayyis, se sont vu chacune attribuer une candidature de même que les Abû Cha'bân. Ni 'Awn Al-Chawâ, occupé par la mairie de Gaza où l'avait nommé Yasser Arafat, ni Râwiyya Al-Chawâ, son épouse et fille de l'ancien maire Rachchâd Al-Chawâ mais ouvertement en rébellion contre le président de l'Autorité, ni Mansûr Al-Chawâ, pressenti par le chef de l'OLP avant 'Awn pour constituer la nouvelle municipalité mais écarté pour son ouverture politique jugée coupable, ne pouvait assumer la tâche de représenter la famille sous l'étiquette Fath. Yasser Arafat a donc dû se contenter d'Ahmad Hasan Al-Chawâ, un avocat de 75 ans qui appartient au passé. Trouver un Rayyis, en revanche, ne présentait aucune difficulté. Le "returnee" Nâhid, fils de Munîr maire à 4 reprises et membre élu du Comité Exécutif Supérieur de l'Union Nationale à l'époque égyptienne, pouvait facilement conjuguer héritage familial et passé d'adjoint d'Abû Jihâd chargé des affaires de la bande de Gaza. Un autre Rayyis, Zuhayr, avait quant à lui participé au tout 1<sup>er</sup> Front National du début des années 70. L'homme d'affaires Hâtim Abû Cha'bân, bien connu comme ancien président de l'association des ingénieurs de Gaza, pouvait également prendre le relais des Hilmî Abû Cha'bân, Muhammad 'Alî Abû Cha'bân, Râghib Abû Cha'bân et autre Zuhdî Abû Cha'bân qui, avant lui, avaient porté le flambeau de la famille dans les différentes assemblées politiques. Parent de Salîm Al-Za'nûn, *speaker du* CNP, Riyâd Al-Za'nûn était également investi. Médecin réputé proche des islamistes par sa pratique religieuse, il a fait la majeure partie de sa carrière dans le Golfe avant d'en revenir en 1991 et d'être ensuite promu "ministre" de la Santé.
- 13 Curieusement, plutôt que de choisir son candidat chrétien parmi les Tarazî, les plus régulièrement présents dans la municipalité tout au long du siècle et dont l'un des membres,

- 14 Iskandar Tarazî, avait été élu 14<sup>e</sup> aux primaires, Yasser Arafat désigne un Sarrâf, l'une des plus petites familles chrétiennes installée à Gaza et à Jérusalem<sup>11</sup>. Né à Bîr Al-Sab<sup>c</sup>, l'avocat Faraj Al-Sarrâf semblait avoir pour handicap, outre la marginalité de sa famille, de sévères soupçons répandus dans la communauté chrétienne sur des positions jugées peu patriotiques. Le choix du chef de Fath pourrait être expliqué par une volonté de se mettre en dehors du jeu des 4 principales familles chrétiennes de Gaza, les Tarazî, <sup>c</sup>Ayyâd, Sâyigh et Sâbâ. La candidature de Ramzî Khûrî, "returnee" directeur du bureau du président de l'Autorité, avait été envisagée à un moment. Acceptée par les Tarazî, elle aurait été combattue par Faraj Al-Sarrâf sous prétexte que l'épouse de Khûrî était musulmane.
- 15 Fath n'a ainsi investi aucun candidat habitant Châti', un camp qu'a quitté <sup>c</sup>Abd Al-Fattâh Hamîd pour le quartier Nasr. Avec 9 candidats, Rimâl (et Daraj son ancien point d'ancrage) apparaît bien, en revanche, comme le quartier d'origine dans lequel Yasser Arafat a quasi exclusivement retenu les candidats de son mouvement, Chujâ<sup>c</sup>iyya ne fournissant qu'un seul d'entre eux tandis que Tuffâh et Zaytûn sont exclus. Les réfugiés, qui pourtant constituent selon la moyenne des estimations quelque 70 % de la population de Gaza ville (Châti' exclu), sont ainsi les grands oubliés. Intisâr Al-Wazîr et Fakhrî Chaqqûra sont certes réfugiés mais appartiennent à la catégorie des "returnees". Quant à Faraj Al-Sarrâf, originaire de Bîr Al-Sab<sup>c</sup>, sa confession chrétienne le plaçait à part du jeu électoral "normal". Seul <sup>c</sup>Abd Al-Fattâh Hamîd correspondait ainsi à la catégorie des réfugiés installés dans la ville.
- 16 Comme dans les autres circonscriptions, Fath donnait la part belle à ses responsables "returnees" en accordant son investiture à 3 d'entre eux, Fakhrî Chaqqûra, Madame Intisâr Al-Wazîr et Nâhid Al-Rayyis. Parmi ses nombreux autres cadres "returnees", un seul, Marwân Kanâfânî, décidait lui aussi d'entrer en lice comme candidat indépendant.
- 17 Certains, parmi les candidats Fath des primaires, élus ou non, écartés de la liste officielle par Yasser Arafat, ont en effet maintenu leur candidature en dépit des menaces d'exclusion avancées par Abû Mâzin. Dhiyâb Al-Lûh, par exemple, chef du bureau de Fath à Gaza, membre du Haut Comité Fath de la bande de Gaza élu 2<sup>e</sup> aux primaires a présenté une candidature d'indépendant sans même présenter sa démission des responsabilités qu'il occupe au sein du mouvement. Samîr Al-Nûrî (élu 9<sup>e</sup> aux primaires), Iskandar Tarazî (élu chrétien 14<sup>e</sup>), Husayn Hilles (élu 15<sup>e</sup>) comme <sup>c</sup>Adnân Abû Watfa (non élu 22e), <sup>c</sup>Alî Muhannâ (non élu 27<sup>e</sup>) et HânîAl-Kahlût (non élu 31<sup>e</sup>) présentaient également des candidatures d'indépendants. Bien d'autres personnalités, qui avaient combattu sous les couleurs de Fath dans telle ou telle élection professionnelle ou autre, avaient également contrevenu aux consignes du mouvement comme l'homme d'affaires multi-millionnaire Sa<sup>c</sup>îd Mishâl, l'un des fondateurs de Fath, ou encore Hasan Churrâb, plusieurs fois élu à l'Association médicale de Gaza, Zakaryâ Mikki, l'adjoint au maire, Ahmad Al-Mughannî et Ghâzî Muchtahâ, membres du Conseil municipal, etc. Le porte-parole du président lui-même, Marwân Kanâfânî, déjà cité, était présent comme indépendant après s'être vu refuser l'investiture sur instance de la base.

### Les listes de "gauche"

- 18 La "gauche" classique issue du Parti communiste se trouvait éclatée en plusieurs listes. Le PPP, en dépit des avances faites par le Dr Haydar <sup>c</sup>Abd Al-Châfi pour former un front d'opposition critique le plus large possible, avait décidé à Gaza comme ailleurs de figurer

en tant que tel et présentait 3 candidats choisis parmi ses figures historiques. ‘Abd Allâh Abû Al-‘Atâ, en effet, participa à la création du Parti à Gaza. Madame Radâ ‘Awad Allâh, membre fondateur du Front National à Gaza en 1967 et bannie des territoires occupés dès cette époque, devint ensuite l’une des hauts responsables des organisations de femmes de la mouvance et ne put revenir à Gaza qu’en 1994. Également membre actif du Front National en 1967, Tal‘at Al-Safadî put, quant à lui, demeurer à Gaza mais fut incarcéré à de multiples reprises. C’est aujourd’hui le secrétaire régional du PPP après avoir animé les comités populaires durant l’intifada. Personnalités occupant des postes de responsabilités au sein de l’appareil du Parti, aucun de ces candidats ne semblait néanmoins posséder d’assise forte au sein de la société. Chacune des 3 grandes catégories de la population gazaouie (autochtone, réfugiés en ville et réfugiés des camps) pouvait pourtant se reconnaître dans l’un ou l’autre des candidats du PPP. Si, en effet, ‘Abd Allâh Abû Al-‘Atâ est originaire de Chujâ‘iyya, Tal‘at Al-Safadî est un réfugié originaire de Bîr Al-Sab‘ et installé à Chujâ‘iyya tandis que Radâ ‘Awad Allâh, originaire d’Al-Majdal, habite le camp de Châti’.

- 19 Les personnalités les plus en vue de la mouvance communiste, proches du PPP plutôt que membres encartés, se présentaient sous l’étiquette de l’Alliance Nationale Démocratique (*Al-‘Itlâf Al-Dîmûqrâtî Al-Filastînî*), dirigée par le 1<sup>er</sup> d’entre eux, le Dr. Haydar ‘Abd Al-Châfi. Ancien chef de la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux de Madrid et de Washington, le Dr. Haydar est sans aucun doute la personnalité de l’opposition la plus connue de Gaza depuis des décennies<sup>12</sup>. Membre fondateur et vice-président de l’OLP en 1964, il avait occupé des fonctions politiques dès 1956 quand il avait brièvement siégé à la municipalité avant d’en démissionner. Proche du Parti sans jamais y avoir appartenu, affirment les communistes, il a toujours fait figure de pôle d’opposition tant aux occupants qu’à l’ancien maire Rachchâd Al-Chawâ. Il a également toujours figuré comme représentant de Gaza au Front National et au Comité d’Orientation Nationale. Ses principaux compagnons, le trio communiste de la Banque du sang, Muhammad Al-Madhûn, Muhammad Zayn Al-Dîn et ‘Abd Al-Hâdî Abû Khûsa, comme le FPLP Ghâzî Abû Jiyâb, se retrouvent “naturellement” dans sa liste qui défendait les positions de son parti le Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique. Tous 4 sont réfugiés mais seul Abû Khûsa vit encore dans un camp (Châti’). Al-Madhûn a quitté Châti’ pour Chaykh Radwân tandis qu’Abû Jiyâb a préféré quitter Jabâlyâ pour Rimâl où habite également Zayn Al-Dîn. Ghâzî Abû Jiyâb, interprète de profession, avait participé avec 5 autres Palestiniens de l’Intérieur au Comité Central du FPLP tenu à Damas en août 1995. Partisan d’une implication critique dans les institutions en train de se mettre en place, il a ainsi contrevenu aux ordres de boycott du scrutin émis par l’organisation de Georges Habache. Refusant néanmoins la politique d’alignement adoptée par Abû Nidâl Al-Maslamanî comme de s’engager dans les rangs du Mouvement National pour le Changement de Khadr Al-Mughrabî et Yûsuf Al-‘Ajramî, jugé lui aussi comme trop peu critique, il s’est ainsi engagé derrière le Dr. Haydar ‘Abd Al-Châfi.
- 20 Troisième composante de la mouvance, enfin, le très orthodoxe Parti Communiste Palestinien se trouvait présenté sous l’étiquette Bloc National Progressiste (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Taqaddumiyya*) par Hasan Abû Sakrân en l’absence du secrétaire général Fadl Al-Burnû, sans doute trop âgé pour entrer en lice.

## Les autres listes

- 21 Fida, FLPP, FLP et FLA-CP présentaient chacun un candidat. Walîd Zaqqût, l'un des fondateurs de Fida et membre de son Comité Central, pouvait bénéficier du soutien d'une famille importante du camp de Châti' connue pour son engagement politique ancien, lui-même et ses proches ayant été contraints de s'installer à Chaykh Radwân après la destruction de la maison familiale. Figure de l'intifada, il pouvait prétendre canaliser le vote des *chabâb*-s. Le FLPP avait également choisi pour candidat un membre de son Comité Central, Rafîq Abû Dalfa, avocat membre d'une famille originaire de Chujâ'iyya. Ya'qûb Mahdî, enfin, un homme d'affaires originaire d'Al-Majdal et installé à Chaykh Radwân, représentait le FLP tandis que Nabîl Al-Churafâ, un avocat originaire de Tuffâh, se revendiquait du FLA-CP.

## Les indépendants

- 22 Bien qu'officiellement absent du scrutin, le FPLP voyait ses positions défendues par Ghâzî Abû Jiyâb, déjà cité, intégré dans la liste du Dr. Haydar. Mûsâ Al-Ghûl, membre d'une famille de l'ancien village de Châti' bien connue pour ses attaches avec le mouvement de Georges Habache, s'était aussi engagé mais sans étiquette politique.
- 23 Les intérêts égyptiens se trouvaient défendus aux yeux de la population par Yûsuf Al-Chantî, un industriel du plastique, président de l'Association des hommes d'affaires palestiniens en Egypte et membre de multiples associations de Dix de Ramadan, une "ville nouvelle" de la banlieue du Caire où il réside habituellement.
- 24 Râwiyya Al-Chawâ, quant à elle, en tant que fille de l'ancien maire de Gaza, Rachchâd Al-Chawâ, était perçue par bon nombre comme favorable aux intérêts jordaniens. Par son franc parler sur l'Autorité, elle n'était en tout cas pas assimilée aux intérêts de Fath, Yasser Arafat étant néanmoins à l'origine de la nomination de son mari, 'Awn Al-Chawâ, au poste de maire de la ville.

## Les islamistes

- 25 Un seul candidat, Fu'âd Chinyûra, se présentait au nom de l'une des nouvelles formations islamistes proches de l'Autorité, le Mouvement de la Lutte Islamique en Palestine. Aucun autre de ces nouveaux partis, en dépit de leur volonté affichée de participer au scrutin, n'avait en effet investi de candidat.
- 26 Fin décembre 1995, tandis que les pourparlers entre Hamas et l'Autorité tardaient à se conclure au Soudan, qu'était reportée la création officielle de la vitrine légale du Mouvement de la Résistance Islamique le Parti du Salut National et que s'intensifiaient les débats internes, 3 personnalités éminentes de Hamas avaient rendu publique leur décision de présenter leur candidature au nom du mouvement islamiste. Un seul relevait de la circonscription de Gaza-ville, Ismâ'îl Haniyya, du camp de Châti', Khâlid Al-Hindî et Sa'îd Al-Nimrûtî étant de Khân Yûnis. Sous la pression de leur mouvement, ils durent retirer leur candidature le 2 janvier 1996<sup>13</sup>. À Gaza pourtant, en dépit de ce refus de Hamas de participer officiellement au scrutin, la tendance islamiste ne se trouvait pas absente bien au contraire. Connu pour sa proximité avec le Mouvement de la Résistance Islamique sans néanmoins s'en revendiquer ouvertement, Chaykh Mûsâ Za'ûb, médecin

enseignant à l'Université islamique, s'affichait ainsi comme "candidat islamiste". Chaykh Wajîh Yâghî, autre proche de Hamas, présentait également une candidature "indépendante" de même que Muhammad ʿAnân et Salmân Al-Hilû qui tous 2 s'étaient portés candidats sur la liste islamiste lors de l'élection à la Chambre de commerce de 1991.

- 27 D'autres candidats, sans être qualifiés de membre de Hamas par la *vox populi*, étaient néanmoins perçus comme islamistes ou religieux, tel ʿUmar Al-Rayyis, Nasr Al-Dîn Al-Muzîmî, Nâfidh Skayk ou encore Muʿayyin Muchtahâ. Mâhir Madûkh était connu, quant à lui, comme un membre éminent du *Tabligh*. Yûsuf Al-Chantî incarnait certes les intérêts égyptiens comme déjà souligné mais aussi ceux d'un islam apprécié dans certains milieux d'affaires et proche des Frères musulmans traditionnels. La tendance islamisante interne à Fath était elle-même fortement représentée avec les militaires proches d'Abû Jihâd, Fakhrî Chaqqûra et Nâhid Al-Rayyis, mais également avec le pieux médecin Riyâd Al-Zaʿnûn.

## La sociologie

- 28 Avec près de 50 des 76 candidats citadins, les Gazaouis de souche, pourtant minoritaires à l'échelle de la société, manifestaient leur détermination à défendre l'exclusivité de leur contrôle des affaires de la ville conservé depuis 1948 lorsque l'autorité centrale ne le confisquait pas à son profit. En fournissant à lui seul 45 candidats, Daraj/Rimâl affichait sa prétention à demeurer le pôle du pouvoir dans la ville, tandis que 12 candidats seulement habitaient Chujâʿiyya, 10 Tuffâh et 9 Zaytûn. Avec respectivement 10 et 6 candidats seulement, le camp de Châti' et le quartier de Chaykh Radwân pouvaient dès lors difficilement prétendre à la remise en question de la suprématie des citadins.
- 29 En dépit de leur présence massive à Gaza, siège *de facto* de l'Autorité, rares ont été les cadres "returnees" à présenter leur candidature. Aucune formation politique, en effet, à l'exception de Fath (qui en compte 3), n'a accordé son investiture à ses anciens responsables de l'Extérieur et, parmi les indépendants, seul Marwân Kanâfânî appartenait à cette catégorie. Curieusement, alors que Gaza a fourni des contingents de bannis parmi les plus riches durant toute l'occupation, seule Madame Radâ ʿAwad Allâh, responsable du PPP, semble figurer parmi ces cadres de la mobilisation.
- 30 Bien que peu nombreuses, les 4 femmes qui s'étaient portées candidates incarnaient un large éventail de légitimités, parfois contradictoires. Curieusement, par exemple, la veuve d'Abû Jihâd promue figure emblématique du patriotisme palestinien à l'aune duquel la politique de Yasser Arafat pouvait être critiquée se trouvait, en tant que "ministre" des Affaires sociales, appelée à assumer cette même politique. À l'inverse, Râwiyya Al-Chawâ, forte des suffrages de l'une des plus grandes familles de l'*establishment*, critiquait avec force la nouvelle Autorité. Amâl Al-Franjî pouvait incarner quant à elle cette génération d'avocates et d'éducatrices profondément engagées dans la lutte nationale *via* les milieux associatifs quand Radâ ʿAwad Allâh l'avait été à travers un parti.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 31 Dans l'ensemble les résultats du scrutin sont cohérents et rien ne permet de porter crédit aux rumeurs de fraude massive. Il convient néanmoins de souligner que l'absence de toute donnée sur le nombre exact de votants par bureau de vote comme l'absence de résultats de l'élection présidentielle par bureau de vote, seul instrument d'estimation un peu fine du nombre de votants, empêchent toute vérification détaillée. En ce qui concerne les données fournies par la Commission Centrale, PCBS12 contient une erreur de sortie imprimante pour les bureaux 97 et 98 (Chaykh Radwân) dont une partie seulement des scores est reproduite. Pour le traitement des résultats, j'ai donc assimilé les 2 bureaux en rétablissant les données de chaque candidat par soustraction entre le total général donné par PCBS12 et le total calculé dans le tableau tronqué. Par ailleurs, aucun résultat n'a été comptabilisé par PCBS12 dans le bureau 118 (Daraj).
- 32 Des rumeurs de fraude ont circulé concernant l'élection de Marwân Kanâfânî, Râwiyya Al-Chawâ et Faraj Al-Sarrâf. Aucune concentration suspecte de voix (en termes absolus et relatifs) sur ces candidats, en tout cas, n'est décelable. De telles rumeurs en fait sont parties d'errements dans l'annonce des tout premiers résultats. Si pour les 10 premiers mieux élus, les différences de scores publiés entre le 21 et le 22 janvier n'affectaient en rien leur ordre d'arrivée, il en fut différemment pour le 11<sup>e</sup> et dernier siège musulman, attribué le 21 au matin à Nasr Al-Dîn Al-Muzîni<sup>14</sup>, puis à Sald Al-Mishâl alors doté de 15 960 voix<sup>15</sup> et enfin à Râwiyya Al-Chawâ créditée de 18 295 suffrages<sup>16</sup>. Les rumeurs se sont alors répandues sur une intervention téléphonique nocturne du roi Hussein lui-même auprès de Yasser Arafat en faveur de ses protégés Al-Chawâ. Beaucoup doutaient, par ailleurs, de l'élection de Marwân Kanâfânî, dépourvu d'enracinement local puisqu'originaire de Jaffa, et certains chrétiens n'hésitaient pas à créditer Iskandar Tarazî de 13 200 voix réduites à moins de 7 000 par ordre du *rayyis*. Les différences de classement entre les tout premiers résultats annoncés et les résultats dits "provisoires" du 23 peuvent, comme ailleurs, être expliquées par la diversité des scores obtenus par chacun des candidats selon les bureaux, l'extrême localisme interdisant toute extrapolation à partir de résultats géographiquement partiels.
- 33 De multiples différences observées entre des résultats plus tardifs demeurent en revanche surprenantes. Entre l'état manuscrit des résultats dressé par candidat à l'échelle de la circonscription<sup>17</sup> et PCBS12, alors qu'aucune opération de nouveau décompte d'urnes n'a été effectuée, seuls 8 des 92 candidats jouissent de résultats identiques. Les différences, en plus ou en moins, varient de quelques voix à plus de 1 000 voire même à près de 2 000 voix pour certains. Ainsi, tandis que Yûsuf Al-Chantî (+ 1 262), Ahmad Al-Chawâ (+ 1 317) ou encore Ahmad Abû Daff (+ 1 165) voient leur score faire un bond en avant, Zakaryâ Mikkî (- 1 973), Sayyid Bakr(- 1 245) et Harbî Budayr (- 1 919) assistent à leur effondrement. À cette occasion, 57 candidats (mais pas un seul des 13 premiers) voient leur ordre d'arrivée changer. Les résultats dits "définitifs" des 12 élus laissent apparaître de nouvelles différences tant avec les résultats dits "provisoires" qu'avec PCBS12. Ainsi, le Dr. Haydar °Abd Al-Châfi, que PCBS12 avait crédité de 528 suffrages de plus que l'état manuscrit, en reperd 638. Fakhrî Chaqqûra perd 168 voix puis 382, Riyâd Al-Za°nûn en gagne 300 puis demeure stable, etc. La majorité de ces errements trouvent

vraisemblablement leur explication dans des erreurs d'addition ou d'écriture, comme l'étude des documents d'Hébron le montre. La dissemblance entre, d'une part, la totale absence d'incidence sur l'ordre d'arrivée des élus et, d'autre part, le bouleversement de cet ordre pour les candidats malheureux renverrait plutôt à un scrupule général d'honnêteté de la Commission électorale néanmoins décidée, même au prix de certaines omissions, à ne pas revenir sur certains résultats de peur que l'effet d'annonce n'en vienne à alimenter les accusations de machination. En faisant apparaître de profondes cohérences qui n'ont rien à voir avec un engagement politique affiché ou avéré, l'analyse factorielle confirme en tout cas l'absence de manipulations à grande échelle, générales comme touchant tel ou tel candidat.

## Le bilan politique

- 34 Dans l'ensemble, les résultats manifestent un manque d'enthousiasme certain de la circonscription vis-à-vis de la nouvelle Autorité ou, en tout cas, du chef de Fath dans ses décisions d'investiture. Quatre seulement des 10 candidats Fath, en effet, sont élus dont 1 seul de ceux que Yasser Arafat avait choisis contre les primaires (Faraj Al-Sarrâf). Un 1<sup>er</sup> camouflet vient de la victoire, en forme de raz de marée, du Dr. Haydar °Abd Al-Châfi, promu quasi chef de l'opposition.
- 35 Un 2<sup>e</sup> vient de ce qu'aucun des 4 candidats de la liste officielle Fath élus aux 4 places suivantes, Fakhrî Chaqqûra, Nâhid Al-Rayyis, Intisâr Al-Wazîr et Riyâd Al-Za°nûn, n'est un véritable *apparatchik* en dépit de fonctions officielles. Chacun d'entre eux, en effet, est perçu comme une personnalité indépendante, la plupart ayant été liés à feu Abû Jihâd qui apparaît bien désormais comme la figure mythique à l'aune de laquelle bon nombre de Palestiniens jugent aujourd'hui Yasser Arafat pour en caractériser les échecs ou même les trahisons.
- 36 Le 3<sup>e</sup> camouflet tient à la prégnance très forte de la sensibilité islamique. Trois des élus Fath, en effet, Nâhid Al-Rayyis, Fakhrî Chaqqûra et Riyâd Al-Za°nûn, sont connus pour leur pratique religieuse. Au début des années 1980, Nâhid Al-Rayyis avait même traduit cette préoccupation en participant avec Abû-I-Mundhir Subhî Abû Karch, membre comme lui du "secteur occidental" de Fath chargé des opérations militaires dans les territoires occupés, à la mise en place d'une tendance de Jihad au sein même de Fath. Il fréquentait Munîr Chafîq et Muhammad Bâsim Sultân, fondateurs des Brigades du Jihad islamique (*Sarâyâ Al-Jihâd Al-Islâmî*) et du Mouvement de la Tendance Islamique Combattante (*Al-Ittijâh Al-Islâmî Al-Mujâhid*). Deux proches de Hamas se trouvent également élus, les chaykhs Wajîh Yâghî et Mûsâ Al-Za°bût, en plus du Frère musulman Yûsuf Al-Chantî. Six des 12 élus de Gaza témoignent ainsi d'un engagement islamique avéré.
- 37 La victoire surprise de l'indépendant Ziyâd Abû °Amrû, enseignant de l'université de Bîr Zayt et spécialiste reconnu des mouvements islamistes, tiendrait peut-être d'ailleurs à une certaine confusion de la part de l'électorat entre le terrain du chercheur et les positions de l'homme politique, de toutes façons critiques de l'Autorité.
- 38 Mis à part le siège chrétien, le seul élu au destin directement lié à Yasser Arafat se retrouve donc être un candidat "indépendant", Marwân Kanafânî, porte-parole de la Présidence...
- 39 De façon générale, les élus de Gaza témoignent ainsi de positions critiques ou même oppositionnelles, laïques comme Haydar °Abd Al-Châfi ou Râwiyya Al-Chawâ, religieuses

comme les chaykhs Yâghî et Za<sup>c</sup>bût. La prégnance de sentiments religieux islamiques, en tout cas, n'a pas empêché l'élection de 2 des 4 femmes candidates avec la victoire d'Umm Jihâd et de Râwiyya Al-Chawâ.

- 40 L'élection du seul Haydar °Abd Al-Châfi parmi les candidats de la liste présentée par le Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique constitue une énième preuve de l'absence totale chez les électeurs du réflexe de vote de liste. En dépit de leurs engagements politiques communs et anciens, chacun des candidats de la liste a bénéficié d'un vote personnalisé loin de toute désignation idéologisée.

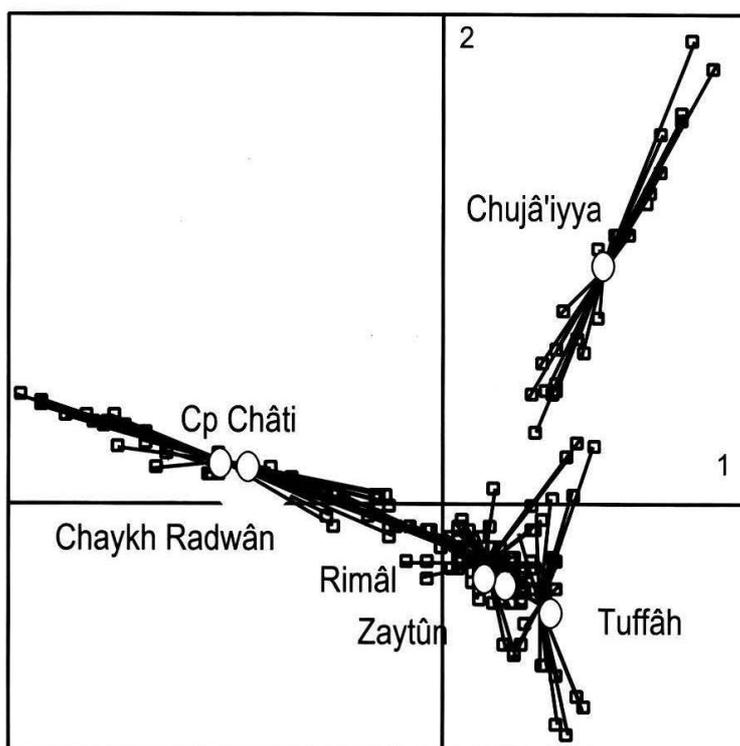
## Le facteur confessionnel

- 41 L'élection de Faraj Al-Sarrâf au siège chrétien marque une rupture avec la représentation des chrétiens traditionnellement assurée par les Tarazî ou parfois par les Sâyigh (absents du scrutin en 1996). Plus que le refus de Yasser Arafat de leur octroyer l'adoubement de Fath, la présence de 3 candidats Tarazî explique sans doute l'échec de la famille. Si les scores quasi égaux obtenus par Nabîl Tarazî, arrivé 82<sup>e</sup> sur l'ensemble de la circonscription, le plaçaient d'emblée hors de la course, il n'en était pas de même des 2 autres, chacun obtenant des scores fort disparates selon les quartiers.
- 42 La relativement forte mobilisation dans le vote sur le siège chrétien minimise le caractère strictement communautaire du choix. Si l'on considère, en effet, que l'électeur s'est normalement contenté de voter pour un seul candidat chrétien, c'est près de 22 % des votants qui ont manifesté un choix en la matière alors que la communauté chrétienne n'est habituellement estimée qu'à quelques centaines de membres. Ce sont néanmoins les quartiers où vivent les chrétiens qui se sont le plus mobilisés, avec 30,5 % de suffrages à Zaytûn et près de 28 % à Daraj/Rimâl.
- 43 L'investiture Fath de Sarrâf ne semble pas avoir joué un rôle primordial dans son élection. Dans les quartiers quasi dépourvus de chrétiens où l'on aurait pu s'attendre à un vote plus politisé sur un siège communautairement étranger, le candidat Fath, en effet, ne reçoit pas de suffrages massivement plus importants que ceux de ses concurrents chrétiens. Ainsi, à Châti', Chaykh Radwân ou encore Chujâlyya, les 3 "grands" candidats chrétiens obtiennent des scores peu différenciés. Le vote s'est fait en réalité à Rimâl, Zaytûn et curieusement Tuffâh. Si le vieux Zaytûn autour de ses églises a voté massivement Tarazî, tout particulièrement °Isâ, Rimâl (et Tuffâh) leur a préféré Sarrâf qu'il a fait élire par son poids démographique.

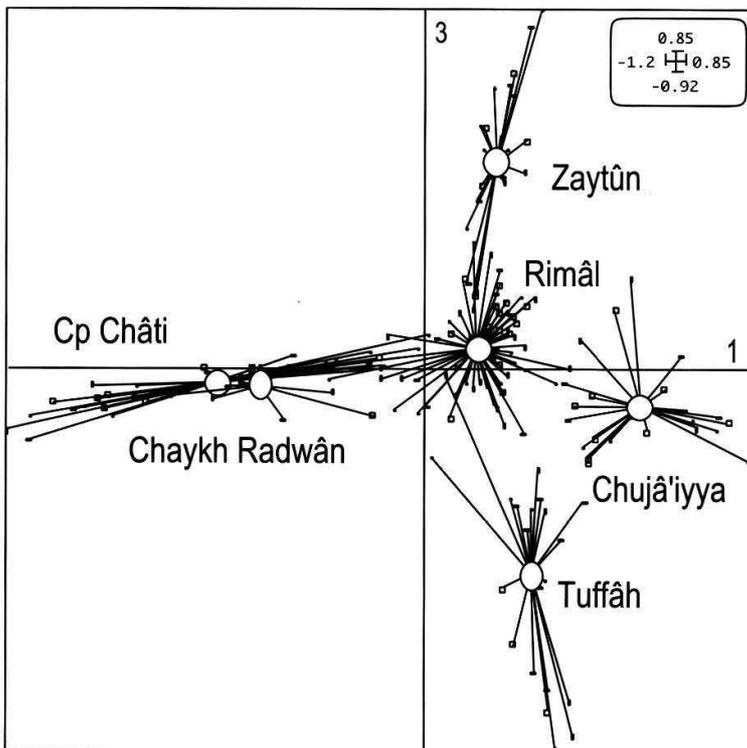
## La carte des solidarités

- 44 À l'instar des autres circonscriptions, le vote trouve sa cohérence dans la relation qui lie un quartier aux candidats qui en sont issus dans une quasi ignorance de leur étiquette politique. L'axe 1<sup>er</sup> de l'analyse factorielle fait ainsi apparaître avec éclat la dichotomie entre, d'une part, la ville concentrée dans sa partie positive et, d'autre part, le camp auquel s'assimile son prolongement de Chaykh Radwân, tous 2 situés dans sa partie négative. Cet antagonisme s'était d'ailleurs traduit avec éclat dans la rivalité entre Haydar °Abd Al-Châfi et Fakhrî Chaqqûra pour la 1<sup>re</sup> place. Tandis que la ville soutenait avec éclat le Gazaoui de souche qu'est Haydar, le camp et son prolongement de Chaykh Radwân lui préféreraient le réfugié d'Al-Majdal.

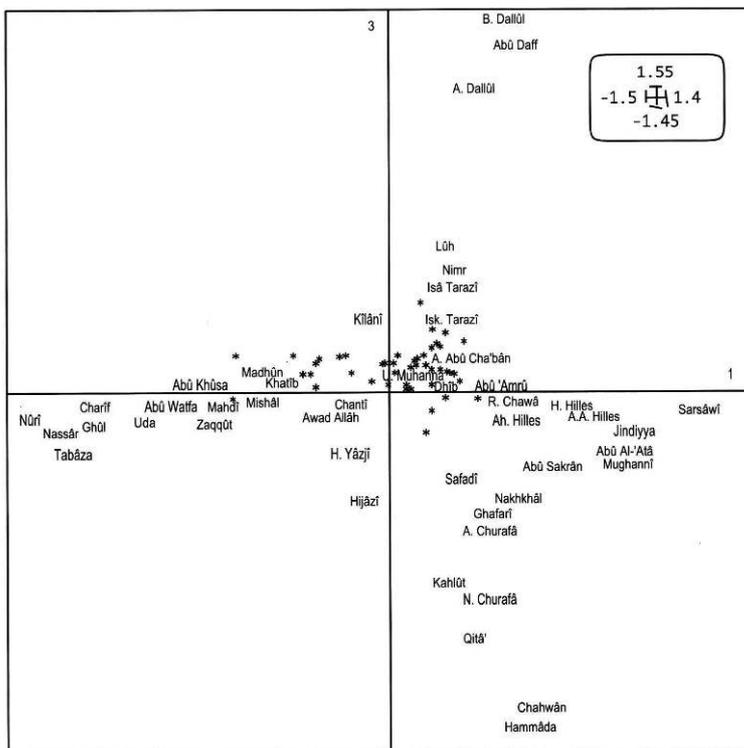
- 45 L'axe 2° manifeste quant à lui la diversité interne à la ville, à son tour caractérisée par une dichotomie entre, d'une part, Chujâ'lyya dans sa partie positive et, d'autre part, les autres quartiers de Gaza réunis en un même sous-nuage de sa partie négative. La perception de cette dichotomie interne à la ville, première et fondamentale, peut ensuite être affinée grâce à l'axe 3 qui, à son tour, désigne la différenciation interne au sous-nuage dissident de Chujâ'iyya. C'est alors toute la carte du développement urbain de Gaza qui apparaît, ville née des relations d'union contradictoire dans un système à 4 quartiers où 3 d'entre eux, Daraj/Rimâl, Zaytûn et Tuffâh, font face au 4°, Chujâ'iyya, dans une radicale autonomie vis à vis du camp et de son prolongement de Chaykh Radwân. Il est intéressant de remarquer que Daraj et Rimâl, quel que que soit l'axe envisagé demeurent inextricablement interpénétrés. Il semble ainsi raisonnable de conclure à un lien de prolongement non seulement géographique mais également sociologique entre les 2 quartiers, Rimâl partageant avec Daraj sa position de centre du pouvoir local. Bon nombre de familles ou de leurs membres proches du pouvoir ont d'ailleurs quitté l'ancien Daraj pour le plus moderne Rimâl. Si l'axe 3 permet de faire apparaître la diversité entre Chujâ'iyya, Tuffâh et Zaytûn, mais aussi des différenciations internes, sa signification exacte demeure difficilement cernable. La dispersion du sous-nuage de Zaytûn seule peut être lue, tendu entre sa part nord-est, 'Asqûla, géographiquement et sociologiquement comme le fait apparaître l'analyse factorielle – proche de Rimâl, et sa part plus ancienne sud-est située en haut du nuage. La différenciation interne à Tuffâh demeure inexpliquée.
- 46 La diversité interne à la ville apparaît ainsi avec force. En effet, si le camp et Chaykh Radwân divergent de la ville sur les 12 candidats à envoyer au Conseil, l'ensemble des élus potentiels musulmans du camp et du "projet" se situent néanmoins dans la fourchette réduite des 19 premiers arrivés au niveau de l'ensemble de la circonscription. À Gaza ville, la fourchette des élus potentiels quartier par quartier s'élargit jusqu'au 48° élu au niveau de la circonscription mais élu potentiel 10° à Tuffâh.



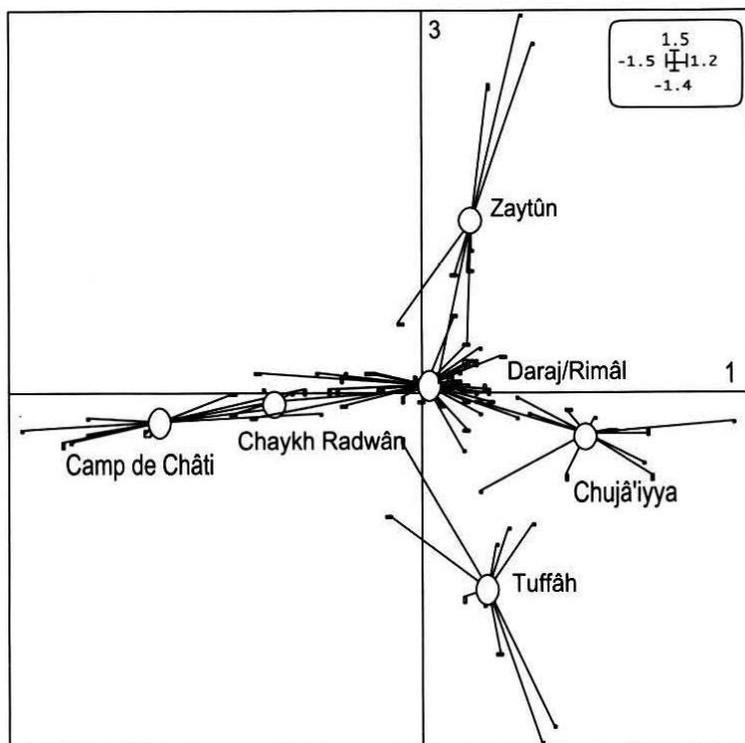
Gaza-ville : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau (axes 1/2)



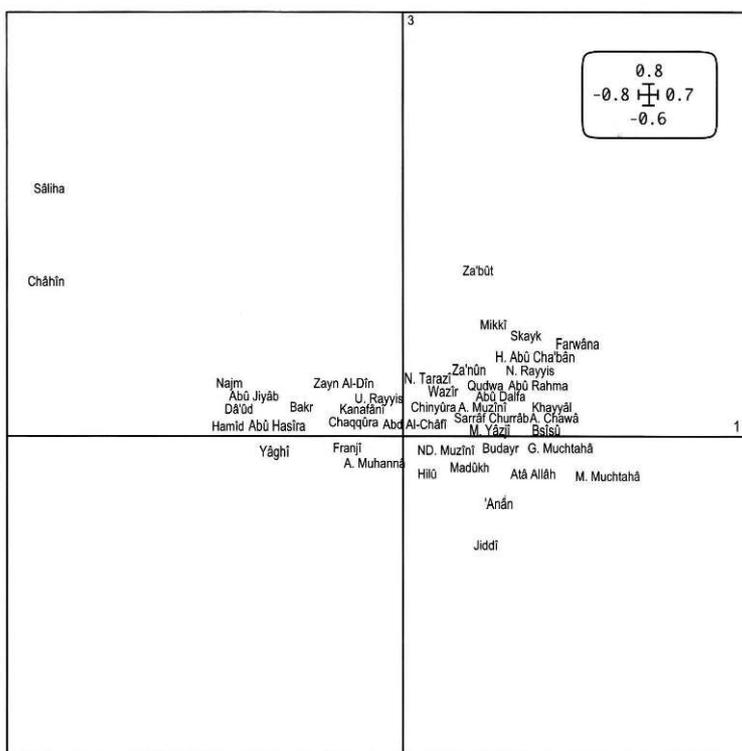
Gaza ville : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat (sauf ceux de Daraj/Rimâl figurés par des étoiles)



Gaza ville : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat (sauf ceux de Daraj/Rimâl figurés par des étoiles)



Les candidats selon leur origine



Gaza ville : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat de Daraj/Rimâl

- 47 En indiquant la bi-polarité de la circonscription, entre une ville différenciée de façon interne mais faisant bloc face à un camp auquel s'assimile le projet de relogement de Chaykh Radwân, quelques bureaux ou candidats de Rimâl Nord (Nasr) faisant la jointure,

l'analyse factorielle dessine les processus d'intégration et de différenciation entre populations autochtones et réfugiées. Après 1948, rejoindre le camp ou s'installer dans l'un ou l'autre des quartiers de la ville - quelque 70 % de ses habitants sont d'origine réfugiée - a, à l'évidence, suscité des identités différentes. De même, quitter le camp soit pour la ville soit pour Chaykh Radwân entraîne des solidarités différentes. L'analyse de correspondance montre, en effet, qu'habiter à Chaykh Radwân ne remet quasiment pas en cause les solidarités propres à Châti'. Habiter Gaza ville, en revanche, entraîne pour le réfugié l'intégration aux solidarités du quartier d'accueil. Ce trait, explicite pour les 3 vieux quartiers de la ville, Zaytûn, Chujâ<sup>c</sup>iyya et Tuffâh, qui conservent une identité propre dans une autonomie réciproque, se trouve néanmoins questionné par l'analyse factorielle qui met en valeur un glissement de certains bureaux et candidats de Rimâl/Daraj vers la partie négative de l'axe 1<sup>er</sup> dans une interpénétration avec Chaykh Radwân et Châti'. Certains des candidats réfugiés de Rimâl, habitant plutôt Rimâl Nord, Nasr et Sayyâdîn, reçoivent ainsi des voix de Chaykh Radwân et de Châti' alors même que la plupart n'ont jamais habité ni l'un ni l'autre. Ce pourrait être là la manifestation d'une certaine conscience de réfugié qui transcenderait la simple appartenance à un quartier.

## Le renouvellement de la représentation

- 48 Les élections de 1996 témoignent ainsi d'une grande continuité sociologique mais aussi d'une certaine constance dans la désignation des familles ou même des individus appelés à exercer une représentation politique. La moitié, en effet, des 10 familles qui ont incarné le pouvoir municipal à l'époque égyptienne étaient toujours représentées parmi les candidats. Haydar <sup>c</sup>Abd Al-Châfi, par exemple, avait lui-même déjà siégé à la municipalité en 1956 tandis qu'un autre <sup>c</sup>Abd Al-Châfi, Mustafâ, avait été élu au Comité Exécutif Supérieur de l'Union Nationale en 1961. Les Abû Cha<sup>c</sup>bân, Khayyâl, Rayyis et Skayk sont toujours là. Nâhid Al-Rayyis, par exemple, est le fils de Munîr 4 fois maire, et Nâfidh Skayk, le frère d'Ahmad membre à 2 reprises de la municipalité.
- 49 Les grands absents du scrutin de 1996, en revanche, sont les Abû Ramadân et les Qarm mais aussi et surtout les Husaynî, Matar et Murtajâ, encore connus au moins pour les 2 derniers dans les milieux professionnels. Pour Chujâ<sup>c</sup>iyya, si les Bsîsû et les Chawâ se maintiennent, les Sûrânî n'ont pas présenté de candidats. Pour Zaytûn, enfin, seuls les Tarazî ont présenté des candidats mais les Burnû, Sâyigh, Suwwân et surtout <sup>c</sup>Alarnî n'ont pas marqué la compétition de leur présence.
- 50 Du point de vue de l'origine des élus, Rimâl/Daraj se taille la part du lion avec 9 des élus, Chujâ<sup>c</sup>iyya obtenant 2 sièges et Zaytûn 1. Tuffâh se trouve ainsi totalement privé de représentation de même que Châti' et Chaykh Radwân sauf si l'on considère que Yûsuf Al-Chantî exprime encore les intérêts du camp. Cette disparité dans la représentation propre à la ville n'est en réalité qu'une exacerbation d'un rapport de force déjà ancien. Dans les municipalités successives constituées par nomination à l'époque égyptienne, soit 59 postes partagés par seulement 18 familles et 25 personnes, on s'aperçoit en effet que Daraj/Rimâl à lui seul avait bénéficié de 33 postes répartis entre 10 familles, tandis que Chujâlyya en recevait 16 seulement répartis entre 3 familles et Zaytûn 10 pour 5 familles. Tuffâh se trouvait ainsi totalement exclu<sup>18</sup>. Un tel rapport de force se retrouve au sein même des membres élus du Comité Exécutif Supérieur de l'Union Nationale de 1961 puisque 7 d'entre eux étaient de Daraj mais 1 seul de Chujâ<sup>c</sup>iyya et 1 de Zaytûn, Tuffâh étant également absent<sup>19</sup>.

51 En dépit du maintien au pouvoir de plusieurs grandes familles de la ville, ces élections marquent la primauté de l'engagement politique national et/ou religieux sur la simple appartenance aux milieux d'affaires. Si 5 des 8 élus de Gaza en novembre 1991 au conseil de la Chambre de commerce (Hasan Churrâb, président de la Chambre, Ni'mân Dhîb, Yûsuf Najm et Muhammad Al-Qudwa, élus Fath ; Salmân Al-Hilû, élu Hamas) avaient présenté une candidature en janvier 1996, aucun ne parvenait à siéger au Conseil d'autonomie. L'absence de tout candidat Murtajà comme la défaite des Yâzjî marquent ainsi une marginalisation des grands industriels locaux. L'élection de Yûsuf Al-Chantî, en revanche, désigne la réussite d'un réfugié qui a su faire fortune en Egypte tout en conservant ses réseaux dans la bande de Gaza.

'Abd Al-Châfi, Haydar Muhyî Al-Dîn Darwich	HBDF	Ind./PPP	Rimâl	N	Médecin
Abû 'Amrû, Ziyâd Mahmûd Husayn	Ind.	Ind.	Chujâ'yya	N	Enseignant U. Bir Zayt
Abû Al-'Atâ, 'Abd Allâh Hâmid Ahmad	PPP	PPP **	Chujâ'yya	N	Enseignant
Abû Cha'bân, 'Aîf A-Khâliq 'Aîf	Ind.	Fath	Daraj	N	Hom. Aff.
Abû Cha'bân, Hâlim 'Atâ Hâchim	Fath	Fath	Daraj/Rimâl	N	Ingénieur
Abû Daîf, Kâmil A-Mu'î Hasan	Ind.	Ind.	Zayûn	N	Comptable
Abû Daîfa, Rafiq Salim Sulaymân	FLPP	FLPP **	Rimâl/Chujâ'yya	N	Avocat
Abû Hasra, A-Sâîf Muh. A-Adân	Ind.	Fath	Sayyûn	N	Retraité
Abû Jiyâh, Ghâzî Mahmûd Ibrâhîm	HBDF	FPLP	Rimâl/Jabâlyâ	R	Traducteur
Abû Khûsa, A-Hâdî A-Allâh Hamîd	HBDF	PPP	Cp Chât	R	Banque du sang
Abû Rahma, Fâyiz Cha'bân A-Majîd	Ind.	Fath	Rimâl	N	Avocat
Abû Sakrân, Hasan Sa'id Husayn	KWT	PCP	Chujâ'yya	N	Enseignant
Abû Waifa, 'Adnân Mahmûd Hasan	Ind.	Fath **	Ch. Radwân	R	Enseignant UNRWA
'Anân, Muhammad Bakîr Muhammad Bakîr	Ind.	Fath	Daraj	N	Hom. Aff.
'Atâ Allâh, Nayîf Ahmad Farhân	Ind.	Ind.	Daraj	N	Hom. Aff.
'Awad Allâh, Ra'ad Dhib A-Ramân (Mme)	PPP	PPP	Cp Chât/D	R	Politique
Bakr, Sayyid A-Latif Bakr	Ind.	Fath	Sayyûn	N	Médecin
Balsû, Rafiq 'Aîf 'Aîf	Ind.	Jord.	Rimâl/Chujâ'yya	N	Mukhtâr
Budayr, Herbî Mahmûd 'Isâ	Ind.	Ind.	Rimâl	N	Hom. Aff.
Châhîn, Hasan A-Rahmân Hasan	Ind.	Ind.	Rimâl	R	
Chahwân, 'Uda Muhammad 'Awâd	Ind.	Ind.	Tuflâh	N	
<b>Chantî (Al-), Yûsuf Muhammad Ahmad</b>	Ind.	Egypte/islam.	Cp Chât/Rimâl	R	Hom. Aff.
<b>Chaqqûra, Fakhrî 'Umrân Taha</b>	Fath	Fath **	RimâjîR	R	Militaire (Général)
Charfî (Al-), Tâîf Fânîs Cha'bân	Ind.	PPP	Cp Chât	R	Médecin chirurgien
Chawâ (Al-), Ahmad Hasan Mahmûd	Fath	Fath	Daraj ?	N	Hom. Aff.
<b>Chawâ (Al-), Râwyya Rachchâd Sa'id (Mme)</b>	Ind.	Jord.	Chujâ'yya	N	Designer vêtements
Chinyûra, Fu'âd Rachchâd Mahmûd	HNIF	HNIF **	Daraj	N	Avocat
Churafâ (Al-), 'Adîl Muhammad Hasan	Ind.	Aucune	Tuflâh	N	Commerçant
Churafâ (Al-), Nabil A-Fatâh Muh.	FLA-CP	FLA-CP	Tuflâh	N	Avocat
Churrâb, Hasan Yûsuf Ahmad	Ind.	Fath	Rimâl/Daraj	N	Pharmacien
Dâ'ûd, Khâlid A-'Azîz Yûsuf	Ind.	Ind.	Cp Chât ?	R	
Dalûl, Ahmad 'Aîf Muhammad	Ind.	Ind.	Zayûn	N	
Dalûl, Bachîr 'Abd Yunis	Ind.	Fath	Zayûn	N	Hom. Aff./Entrepreneur
Dhib, Ni'mân Yûsuf Ahmad	Ind.	Fath	Chujâ'yya	R	Hom. Aff.
Farwâna, Riyâd Sâdiq Ismâ'îl	Ind.	Ind.	Rimâl	N	? Médecin
Franjî (Al-), Amâl Hasan Khayr Al-Dîn (Mme)	Ind.	Ind.	Daraj	N	Educatrice/Avocate
Ghafarî (Al-), Kâmil 'Awda Sa'id	Ind.	Ind.	Tuflâh	N	Hom. Aff./Ingénieur
Ghûl (Al-), Mûsâ Mahmûd Jâbir	Ind.	FPLP	Chât/ Balad	R	Prop. terrain
Hamîd, A-Fatâh A-Hâdî A-Hamîd	Fath	Fath **	Nasr	R	Enseignant
Hammâda, Rachchâd Muhammad Ibrâhîm	Ind.	Fath	Tuflâh	N	Commerçant
Hijâz, Yûsuf A-'Azîz 'Aîf	Ind.	Ind.	Tuflâh	N	Avocat
Hîles, A-'Azîz Muh. Al-'Abd	Ind.	Fath	Chujâ'yya	N	
Hîles, Ahmad Muhammad Sulaymân	Fath	Fath	Chujâ'yya	N	AP (Education)/Ex UNRWA
Hîles, Husayn Mahmûd Husayn	Ind.	Fath **	Chujâ'yya	N	
Hû (Al-), Salmân Husayn 'Umar	Ind.	Hamas	Rimâl	N	Hom. Aff.
Jiddî (Al-), Muhammad Hâmid Mahmûd	Ind.	Fath	Daraj/Chujâ'yya ?	N	Ex. Dir. éducation
Jindîyya, Saq Mahmûd Sulaymân	Ind.	Fath	Chujâ'yya	N	
Kahîlî (Al-), Hânî Muhammad Husayn	Ind.	Fath **	Tuflâh/Nasr	R	
<b>Kanfânî, Marwân Muh. Fâyiz A-Razzâq</b>	Ind.	Fath	Rimâl/R	R	AP (porte-parole pst)
Khatîb (Al-), 'Amîr Yûsuf Muhammad	Ind.	Fath	Ch. Radwân	R	Enseignant U. Azhar
Khayyâl, Fâyiz Ahmad Husayn	Ind.	Ind.	Rimâl/Daraj	N	Hom. Aff.
Klânî (Al-), Zakî Hasan Muhammad	Ind.	Fath	Sabra	R	Avocat
Lûn (Al-), Dhîyâb Nimr Muhammad	Ind.	Fath **	Zayûn	N	Politique
Madhûn (Al-), Muhammad Ismâ'îl Khallî	HBDF	Ind./PPP	Ch. Radwân	R	Ex Banque du sang

Madúkh, Máhir Ibráhím Badr	Ind.	Tablígh	Daraj/Rimál	N	Ingénieur
Mahdí, Ya'qúb Salím Khaíl	FLP	FLP	Ch. Radwán	R	Hom. Aff
Mikkí, Zakarýá Tawfíq Muhammad	Ind.	Fath	Rimál	N	Vétérinaire
Mishál (Al-), Sa'íd Khaíl Ismá'íl	Ind.	Fath **	Cp Cháti/Rimál	R	Hom. Aff./Ingénieur
Muchtahá, Ghází Midhat 'Id	Ind.	Fath	Rimál	N	Industriel/Pharmacien
Muchtahá, Mu'ayyin Amín Fáris	Ind.	Islam.	Rimál/Chujá'iyya	N	Hom. Aff./Mukhtár
Mughanní (Al-), Ahmad Salmán Husayn	Ind.	Fath	Chujá'iyya	N	Avocat
Muhanná, 'Alí Jamíl 'Alí	Ind.	Fath **	Rimál	R	Enseignant U. Azhar
Muhanná, 'Umar Hasan A-'Azíz	Ind.	Ind.	Rimál	R	Entrepreneur
Muzíní (Al-), Ahmad Fu'ád Nimr Ahmad	Ind.	Fath **	Rimál	N	Hom. Aff.
Muzíní (Al-), Nasr Al-Dín Sádiq Salmán	Ind.	Islam.	Rimál	N	Enseignant Univ. Islam.
Najm, Yúsuf Mahmúd Yúsuf	Ind.	Fath	Rimál	R	Hom. Aff
Nakhháhl (Al-), Náhíd Hasan Ahmad	Ind.	Ind.	Tuffáh/Rimál	N	Analyses médicales
Nassár, 'Abd Alláh Muhammad Dhib	Ind.	Ind.	Cp Cháti	R	
Nimr (Al-), Ibráhím Muhammad Chaháda	Ind.	Ind.	Zaytún	N	Médecin
Nurí (Al-), Samír Muhammad 'Abd	Ind.	Fath **	Cp Cháti	R	Enseignant
Qitá' (Al-), Jawád Muhyí Al-Dín Muh.	Ind.	Ind.	Tuffáh	N	Hom. Aff.
Qudwa (Al-), Muhammad Sálím Muhammad	Fath	Fath **	Daraj	N	Hom. Aff.
Rayyis (Al-), 'Umar Fawzí Ahmad	Ind.	Islam.	Daraj	N	Opticien
<b>Rayyis (Al-), Náhíd Munír Muhammad</b>	Fath	Fath	Daraj/Rimál/R	N	Juriste
Safadí (Al-), Tal'at Jamál Mustafá	PPP	PPP **	Chujá'iyya	R	Enseignant UNRWA
Sáliha, Muhammad 'Alí A-Qádir	Ind.	Ind.	Rimál/Cp Jabályá	R	Industriel/Pharmacien
<b>Sarráf (Al-), Faraj Bichára Salím</b>	Fath/Xtien	Fath	Daraj/Rimál	R	Avocat
Sarsáwí (Al-), Sámí Muhammad Sálím	Ind.	Ind.	Chujá'iyya	N	Avocat
Skayk, Náfídh Sálih Ahmad	Ind.	Islam.	Rimál	N	
Tabáza, 'Adil Ahmad Muhammad	Ind.	Ind.	Cp Cháti	R	
Tarazí, 'Isá Nicolas Nakhlá	Ind./Xtien	Ind.	Zaytún	N	Hom. Aff./Journaliste
Tarazí, Iskandar Salím Iskandar	Ind./Xtien	Fath **	Zaytún/Rimál	N	Hom. Aff./Ingénieur
Tarazí, Nabil Badr Joseph	Ind./Xtien	Ind.	Daraj/Zaytún	N	Ingénieur
'Uda, Rásim Mahmúd Idrís	Ind.	Ind.	Cp Cháti	R	
<b>Wazír (Al-), Intisár Mustafá Mahmúd (Mme)</b>	Fath	Fath **	Daraj/R	N	AP ("ministre" Aff. soc.)
<b>Yághí, Wajih Khalil Mustafá (Chaykh)</b>	Ind.	Hamas	Rimál	R	Enseignant UNRWA
Yázjí (Al-), Hamza Subhí Sálih	Ind.	Fath	Tuffáh ?	N	
Yázjí (Al-), Muhammad Tawfíq Husní	Ind.	Ind.	Rimál	N	Industriel
<b>Za'bút (Al-), Músá Mahmúd Hámid (Chaykh)</b>	Ind.	Hamas	Zaytún	N	Médecin/Ens. Univ. islam.
<b>Za'nún (Al-), Riyád Dhib Salím</b>	Fath	Fath/Islam	Rimál/Daraj	N	AP ("ministre" Santé)
Zaqqút, Walíd 'Awad A-Jawád	Fida	Fida	Ch. Radwán	R	Politique
Zayn Al-Din, Muhammad 'Alí Hasan Muh.	HBDF	PPP	Rimál	R	Pharmacien

			Circonscription		Ville - Ch. Radwán		Camp + Ch. Radwán				
'Abd Al-Cháfi	HBDF	DR	58757	1	58.3%	1	58.4%	74.7%	2	58.1%	25.3%
Chaqtira	Fath	DR	55379	2	55.0%	2	50.8%	69.0%	1	67.1%	31.0%
N. Rayyis	Fath	DR	40925	3	40.6%	3	46.1%	84.6%	11	24.7%	15.4%
Wazír	Fath	DR	40885	4	40.6%	5	43.1%	79.2%	6	33.2%	20.8%
Za'nún	Fath	DR	38996	5	39.3%	4	43.2%	81.9%	9	27.9%	18.1%
Abú 'Amrú	Ind.	C	31748	6	31.5%	6	36.0%	85.3%	13	18.3%	14.7%
Yághí	Ind.	DR	31650	7	31.3%	7	26.3%	62.7%	3	46.0%	37.3%
Za'bút	Ind.	DR	23531	8	23.4%	8	25.6%	81.8%	14	16.7%	18.2%
Kanafáni	Ind.	DR	23005	9	22.8%	9	22.3%	72.9%	12	24.3%	27.1%
Chantí	Ind.	RC/DR	22627	10	22.5%	13	17.5%	58.1%	5	37.1%	41.9%
R. Chawá	Ind.	C	18251	11	18.1%	10	21.3%	87.6%	24	8.8%	12.4%
ND. Muzíní	Ind.	DR	17201	12	17.1%	12	17.9%	78.3%	17	14.6%	21.7%
Hamíci	Fath	DR	16438	13	16.3%	16	13.4%	61.1%	10	25.0%	38.9%
Lún	Ind.	Z	16187	14	16.1%	11	18.4%	85.5%	22	9.2%	14.5%
Mishál	Ind.	RC/DR	16102	15	16.0%	18	11.2%	52.4%	8	29.9%	47.6%
Quowa	Fath	DR	13408	16	13.3%	15	14.5%	81.1%	19	9.9%	18.9%
Ah. Hilles	Fath	C	13209	17	13.1%	14	15.7%	89.2%	33	5.5%	10.8%
'Uda	Ind.	RC	12917	18	12.8%	34	6.4%	37.1%	7	31.7%	62.9%
Nurí	Ind.	RC	12816	19	12.7%	53	3.5%	20.3%	4	39.9%	79.7%
Abú Jiyábi	HBDF	DR	11317	20	11.2%	24	9.5%	63.1%	16	16.3%	36.9%
Jindiyya	Ind.	C	10250	21	10.2%	17	12.8%	94.1%	60	2.4%	5.9%
Chimýora	HNIF	DR	10180	22	10.1%	21	10.4%	76.9%	21	9.2%	23.1%
Hilú	Ind.	DR	9893	23	9.8%	19	10.8%	80.1%	26	7.7%	19.9%
A. Chawá	Fath	DR	9055	24	9.0%	20	10.5%	87.6%	42	4.4%	12.5%
H. Abú Cha'bán	Fath	DR	8890	25	8.9%	22	10.3%	87.0%	41	4.5%	13.0%
A. Abú Cha'bán	Ind.	Z	8205	26	8.1%	26	9.0%	82.0%	32	5.8%	18.0%
Nakhháhl	Ind.	T/DR	8041	27	8.0%	23	9.9%	92.1%	59	2.5%	7.9%
<b>Sarráf</b>	Fath/Xtien	DR	7893	28	7.8%	27	8.5%	81.0%	31	5.9%	19.0%
Ghafari	Ind.	T	7851	29	7.8%	25	9.5%	90.5%	56	2.9%	9.5%
'Isá Tarazí	Ind./Xtien	Z/DR	6959	30	6.9%	30	7.6%	81.7%	38	5.0%	18.3%
Isk. Tarazí	Ind./Xtien	Z/DR	6840	31	6.8%	32	7.4%	81.3%	37	5.0%	18.7%
H. Hilles	Ind.	C/DR	6528	32	6.5%	28	8.0%	91.8%	64	2.1%	8.2%
Zaqqút	Fida	CR	6297	33	6.3%	50	3.8%	45.1%	18	13.5%	54.9%
Mughanní	Ind.	C	6157	34	6.1%	29	7.7%	93.5%	74	1.6%	6.5%
Charif	Ind.	RC	5929	35	5.9%	71	2.3%	29.1%	15	16.4%	70.9%
B. Dallúl	Ind.	Z	5858	36	5.8%	31	7.5%	96.3%	84	0.8%	3.7%
M. Yázjí	Ind.	DR	5599	37	5.6%	36	6.0%	80.8%	44	4.2%	19.2%
G. Muchtahá	Ind.	DR	5409	38	5.4%	35	6.2%	85.5%	55	3.1%	14.5%
Hamísiá	Ind.	T	5363	39	5.3%	33	8.6%	92.8%	75	1.5%	7.2%
Abú Rahma	Ind.	DR	4985	40	4.9%	37	5.5%	82.2%	50	3.5%	17.8%
A. Muhanná	Ind.	DR	4708	41	4.7%	43	4.5%	72.5%	34	5.1%	27.5%
Abú Khássa	HBDF	RC	4484	42	4.5%	59	2.9%	49.3%	23	8.9%	50.7%
'U. Rayyis	Ind.	DR	4483	43	4.5%	47	4.3%	72.4%	39	4.8%	27.6%
U. Mukanná	Ind.	CR	4468	44	4.4%	42	4.6%	76.6%	45	4.1%	23.4%
Franjí	Ind.	DR	4291	45	4.3%	49	4.0%	70.2%	36	5.0%	29.8%
Kiláni	Ind.	Z	4267	46	4.2%	45	4.4%	77.9%	48	3.7%	22.1%
Voix			806733					74.6%			25.4%
Inscrits			122724					71.1%			28.5%
Volants			100719					74.6%			25.4%

		Chujá'yya (C)		Daray/Rimál (DR)		Tuffáh (T)		Zaytún (Z)					
'Abd Al-Cháfi	DR	1	62.4%	13.4%	1	57.9%	36.1%	1	57.2%	11.7%	1	57.3%	13.5%
Chaqqúra	DR	5	36.1%	8.2%	2	54.9%	36.3%	2	50.3%	10.9%	2	54.1%	13.6%
N. Rayyis	DR	7	33.1%	10.2%	3	51.6%	46.2%	4	39.2%	11.5%	3	49.2%	16.7%
Wazir	DR	3	41.6%	12.8%	5	41.6%	37.3%	3	42.4%	12.5%	4	48.9%	16.6%
Za'nún	DR	9	31.8%	10.1%	4	47.6%	44.0%	5	39.0%	11.9%	5	45.5%	16.0%
Abú 'Amrú	C	2	58.7%	23.3%	6	33.1%	38.2%	6	30.2%	11.5%	9	28.2%	12.4%
Yághí	DR	12	24.7%	9.9%	7	28.9%	33.6%	9	23.4%	8.9%	10	23.4%	10.3%
Za'bút	DR	15	19.5%	10.4%	9	22.1%	34.4%	13	20.6%	10.5%	6	44.9%	26.5%
Kanafáni	DR	11	25.2%	13.8%	8	22.7%	36.2%	16	17.5%	9.2%	12	22.9%	13.8%
Chanti	RC/DR	18	11.4%	6.3%	12	16.7%	27.1%	14	19.4%	10.3%	11	23.4%	14.3%
R. Chawá	C	8	32.0%	22.1%	10	20.8%	41.8%	12	21.4%	14.1%	18	12.8%	9.6%
ND. Muzhí	DR	17	14.8%	10.8%	11	19.4%	41.4%	15	18.8%	13.2%	13	16.0%	12.9%
Hamid	DR	21	9.6%	7.4%	14	15.4%	34.2%	20	11.5%	8.4%	16	13.1%	11.1%
Lúh	Z	19	11.3%	8.8%	15	14.8%	33.6%	26	10.1%	7.5%	7	41.5%	35.6%
Mishál	RC/DR	20	11.2%	8.8%	19	11.6%	26.3%	22	10.9%	8.2%	20	10.6%	9.2%
Quḍwa	DR	23	8.2%	7.7%	13	16.5%	44.9%	18	13.6%	12.2%	14	15.7%	16.2%
Ah. Hilles	C	6	33.8%	32.2%	21	11.4%	31.5%	19	13.1%	11.9%	17	12.9%	13.6%
'Uda	RC	49	2.9%	2.9%	28	7.8%	22.2%	32	7.2%	6.7%	33	5.0%	5.4%
Nurí	RC	79	0.9%	0.9%	40	5.2%	14.7%	72	1.6%	1.5%	44	3.0%	3.3%
Abú Jiyáb	DR	24	8.1%	9.0%	20	11.5%	37.3%	36	6.0%	6.4%	26	8.5%	10.4%
Jindyya	C	4	41.3%	50.7%	30	7.4%	26.6%	28	9.3%	10.9%	37	4.4%	6.0%
Chinyóra	DR	33	6.3%	7.7%	22	11.3%	40.7%	25	10.2%	12.0%	19	12.1%	16.4%
Hú	DR	22	9.0%	11.4%	18	12.0%	44.6%	24	10.6%	12.9%	29	8.0%	11.3%
A. Chawá	DR	30	6.4%	9.0%	17	12.5%	50.5%	21	11.3%	15.1%	27	8.4%	12.9%
H. Abú Cha'bán	DR	44	4.1%	5.8%	16	13.7%	56.4%	31	7.8%	10.5%	23	9.1%	14.2%
A. Abú Cha'bán	Z	46	3.5%	5.4%	24	10.3%	45.9%	29	9.2%	13.5%	21	10.2%	17.3%
Nakhhál	T/DR	27	6.9%	10.8%	26	8.3%	37.8%	8	23.8%	35.7%	35	4.5%	7.8%
Sarráf	DR	37	5.3%	8.5%	23	10.4%	48.1%	30	7.8%	11.9%	30	7.1%	12.4%
Ghafarí	T	41	4.7%	7.5%	27	8.2%	38.4%	11	22.2%	34.0%	32	6.0%	10.6%
'Isá Terazí	Z/DR	38	5.4%	9.7%	33	6.9%	35.8%	43	4.6%	7.9%	15	14.3%	28.6%
Isk. Terazí	ZDR	26	6.9%	12.7%	25	8.4%	44.9%	45	4.2%	7.4%	28	8.1%	16.3%
H. Hilles	C/DR	14	20.4%	39.3%	35	5.7%	32.0%	37	5.6%	10.3%	34	4.8%	10.1%
Zaqqút	CR	48	3.3%	6.5%	43	4.1%	24.0%	48	3.6%	6.9%	41	3.5%	7.6%
Mughanní	C	10	27.4%	56.1%	58	3.1%	18.7%	34	7.0%	13.6%	55	2.3%	5.2%
Charf	RC	71	1.2%	2.6%	63	2.4%	14.5%	67	1.9%	3.8%	40	3.5%	8.2%
B. Dallúl	Z	52	2.5%	5.4%	60	2.9%	18.3%	79	1.2%	2.5%	8	29.6%	70.1%
M. Yázi	DR	35	5.4%	12.2%	29	7.6%	49.4%	41	5.1%	10.9%	43	3.3%	8.3%
G. Muchtahá	DR	31	6.4%	14.9%	31	7.2%	48.9%	38	5.5%	12.3%	38	3.7%	9.5%
Hamnáda	T	61	1.5%	3.6%	53	3.4%	22.9%	7	27.1%	60.8%	59	2.1%	5.5%
Abú Rahma	DR	43	4.2%	10.6%	32	6.9%	50.5%	49	3.6%	8.7%	36	4.5%	12.4%
A. Muhanná	DR	32	6.3%	16.8%	38	5.2%	40.5%	52	3.0%	7.7%	50	2.6%	7.5%
Abú Khúsa	RC	56	2.2%	6.1%	50	3.6%	29.3%	66	1.9%	5.2%	46	2.8%	8.7%
'U. Rayyis	DR	45	3.9%	10.9%	45	3.8%	31.4%	44	4.3%	11.5%	31	6.0%	18.6%
U. Muhanná	CR	34	5.5%	15.8%	39	5.2%	42.3%	93	3.0%	8.0%	42	3.5%	10.7%
Franjí	DR	39	5.1%	14.8%	44	4.0%	34.0%	50	3.4%	9.6%	39	3.7%	11.8%
Kiláni	Z	54	2.3%	6.8%	46	3.8%	32.6%	51	3.3%	9.3%	24	8.9%	28.1%
Voix													13.8%
Inscrits													13.0%
Votants													13.8%

		Co Cháfi (RC)		Chaykh Radwán (CR)			
'Abd Al-Cháfi	DR	2	57.2%	15.6%	2	59.5%	9.7%
Chaqqúra	DR	1	62.1%	18.0%	1	75.5%	13.0%
N. Rayyis	DR	11	25.5%	10.0%	11	23.3%	5.4%
Wazir	DR	7	32.4%	12.7%	5	34.5%	8.1%
Za'nún	DR	9	28.0%	11.3%	9	27.9%	6.7%
Abú 'Amrú	C	13	18.8%	9.5%	14	17.3%	5.2%
Yághí	DR	4	44.3%	22.5%	3	48.8%	14.8%
Za'bút	DR	16	15.3%	10.4%	13	19.1%	7.7%
Kanafáni	DR	12	22.1%	15.4%	8	28.1%	11.6%
Chanti	RC/DR	5	37.4%	26.5%	4	36.6%	15.4%
R. Chawá	C	23	9.8%	8.6%	27	7.2%	3.8%
ND. Muzhí	DR	17	14.1%	13.1%	17	15.4%	8.6%
Hamid	DR	10	26.1%	25.5%	12	23.2%	13.5%
Lúh	Z	24	9.7%	9.6%	25	8.3%	4.9%
Mishál	RC/DR	8	31.7%	31.5%	10	27.0%	16.0%
Quḍwa	DR	20	10.1%	12.1%	20	9.5%	6.8%
Ah. Hilles	C	32	5.6%	6.7%	37	5.5%	4.0%
'Uda	RC	6	32.5%	40.3%	6	30.4%	22.5%
Nurí	RC	3	46.6%	58.4%	7	28.5%	21.3%
Abú Jiyáb	DR	14	17.3%	24.5%	18	14.7%	12.4%
Jindyye	C	57	2.9%	3.5%	82	2.2%	2.0%
Chinyóra	DR	26	8.0%	12.6%	19	11.2%	10.6%
Hú	DR	28	6.8%	11.0%	23	9.1%	8.8%
A. Chawá	DR	35	5.0%	8.8%	45	3.5%	3.7%
H. Abú Cha'bán	DR	36	5.0%	9.0%	43	3.8%	4.1%
A. Abú Cha'bán	Z	39	4.5%	8.9%	26	7.8%	9.1%
Nakhhál	T/DR	55	2.6%	5.1%	60	2.3%	2.7%
Sarráf	DR	30	6.4%	13.0%	39	5.0%	6.0%
Ghafarí	T	58	2.4%	5.0%	44	3.7%	4.5%
'Isá Terazí	Z/DR	34	5.5%	12.7%	42	4.1%	5.6%
Isk. Terazí	ZDR	40	4.4%	10.3%	33	6.0%	8.4%
H. Hilles	C/DR	60	2.4%	5.8%	68	1.7%	2.4%
Zaqqút	CR	18	12.1%	30.8%	16	15.9%	24.1%
Mughanní	C	63	2.0%	5.3%	83	0.8%	1.2%
Charf	RC	15	16.3%	44.2%	15	16.6%	26.7%
B. Dallúl	Z	79	1.0%	2.6%	86	0.6%	1.0%
M. Yázi	DR	49	3.6%	10.3%	38	5.2%	8.9%
G. Muchtahá	DR	47	3.9%	10.7%	63	2.1%	3.7%
Hamnáda	T	77	1.3%	3.8%	64	1.9%	3.4%
Abú Rahma	DR	45	3.7%	12.0%	50	3.0%	5.8%
A. Muhanná	DR	41	4.2%	14.3%	30	6.5%	13.2%
Abú Khúsa	RC	21	10.1%	36.1%	29	6.8%	14.6%
'U. Rayyis	DR	54	2.7%	9.5%	24	8.5%	18.0%
U. Muhanná	CR	53	3.1%	11.0%	35	5.8%	12.4%
Franjí	DR	29	6.4%	24.0%	57	2.6%	5.8%
Kiláni	Z	43	3.8%	14.4%	46	3.4%	7.7%
Voix							9.5%
Inscrits							9.7%
Votants							9.5%

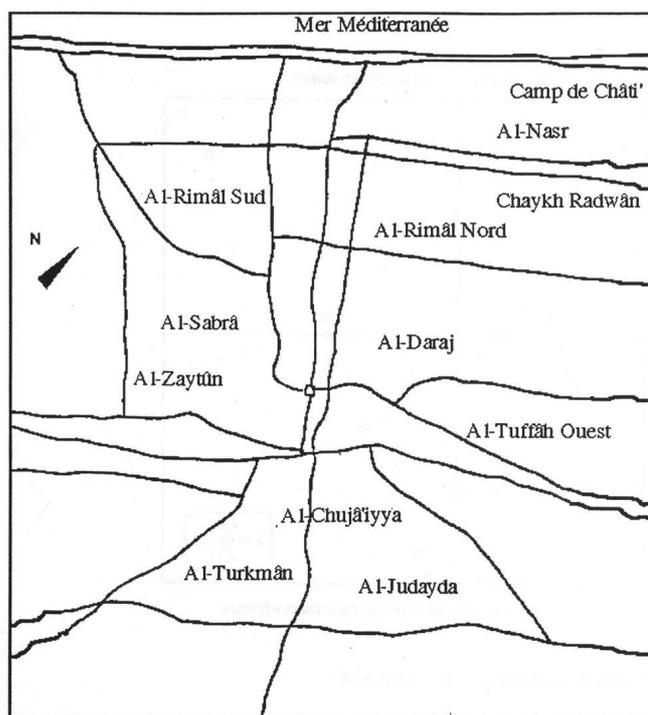


		Cp Châf (RC)		Chaykh Radwân (CR)	
M. Muchtahâ	DR/C	70	1.8%	66	1.8%
Chahwân	T	84	0.8%	84	0.7%
Abû Al-'Atâ	C	74	1.5%	61	2.3%
Sarsâwî	C	83	0.8%	87	0.6%
N. Churafâ	T	59	2.4%	48	3.2%
Jodd'	DR	38	4.6%	58	2.6%
'Anân	DR	65	2.0%	70	1.7%
Ghûl	RC	19	11.8%	31	6.5%
Abû Hasira	DR	25	8.4%	51	2.9%
Bakr	DR	27	7.0%	67	1.7%
Salsafî	C	69	1.9%	53	2.8%
Mikkî	DR	67	1.9%	66	1.9%
Kharîb	CR	42	3.9%	21	9.4%
Churâb	DR	66	2.0%	69	1.7%
Sâliha	DR	31	5.6%	28	7.1%
Dinîz	C	48	3.6%	76	1.2%
Nassâr	RC	22	9.9%	36	5.7%
Zayn Al-Dîn	DR	50	3.5%	52	2.8%
Maddâkh	DR	71	1.8%	56	2.7%
H. Yâzîj	T	68	1.9%	34	6.0%
'Abâ Allân	DR	80	1.0%	74	1.4%
Kahlût	T	73	1.6%	54	2.8%
Qitâ'	T	85	0.8%	71	1.6%
Abû Waffa	CR	37	4.8%	22	9.3%
A. Muzîni	DR	64	2.0%	59	2.3%
Najm	DR	46	3.7%	41	4.7%
A. Churafâ	T	78	1.1%	78	1.0%
A.A. Hilles	C	82	0.9%	79	0.9%
Shayk	DR	76	1.4%	81	0.8%
Madhûn	CR	51	3.4%	32	6.2%
'Awad Allâh	RC	44	3.8%	49	3.2%
A. Dalîl	Z	88	0.8%	90	0.5%
Abû Dafîa	DR/C	72	1.6%	73	1.5%
Abû Daff	Z	92	0.3%	92	0.3%
Khayyâl	DR	75	1.4%	85	0.7%
N. Tarazî	DR/Z	62	2.0%	72	1.6%
Dâ'ûd	DR	52	3.3%	55	2.8%
Tabâza	RC	33	5.5%	47	3.2%
Budayr	DR	87	0.8%	75	1.3%
Mahdjî	CR	56	2.5%	40	4.9%
Bsîsû	DR/C	86	0.8%	91	0.4%
Abû Sakrân	C	91	0.4%	80	0.8%
Châhin	DR	61	2.3%	82	0.8%
Nimr	Z	90	0.4%	88	0.6%
Hijâzî	T	81	1.0%	77	1.1%
Farwâna	DR	89	0.5%	89	0.5%
Voix			15.9%		9.5%
Inscrits			18.9%		9.7%
Votants			15.9%		9.5%

## ANNEXES

### Plan de la ville de Gaza

Ce plan aurait dû figurer en page 322 de l'ouvrage.



Plan de la ville de Gaza (ce plan aurait dû figurer en page 322 de l'ouvrage).

## NOTES

1. J'ai donc affiné l'identification des bureaux de vote en utilisant le *listing* de leurs adresses destiné aux observateurs de l'élection et conservé dans les archives du PCHR.
2. °ACHÛR, 1988 : 12-22 ; DABBÂGH, 1985, I/2 : 99-103 ; SKAYK, 1980, t.3 : 112-113 & SKAYK, 1996, t.11/2 : 108-113. Lire également RACHÏD, sd. et SÂLIHA, 1997.
3. Lire MABAYYAD, 1987, & MABAYYAD, 1995.
4. SKAYK, 1981, t.4 : 27-32 et SKAYK, sd., t.11 : 104-110.
5. L'Union Nationale Palestinienne (*Al-Ittihâd Al-Qawmî Al-Filastîni*) fut établie par Nasser en 1959 sur le modèle de l'Union Socialiste Arabe. Tenues en 1961, les élections étaient destinées à élire les membres de son exécutif sur la base d'un représentant par millier d'habitants. SKAYK, 1988, t.14 : 16-20 & ABÛ °AMRÛ, 1987 : 28-29.
6. LANG & MOHANNA, sd. ; QUDSIYYA, 1992 : 76-78. Lire également la thèse de Laetitia BUCAILLÉ sous la direction de Gilles KEPEL à l'IEP de Paris, *Les chebab de l'intifada face à l'Autorité palestinienne. Pouvoir et société dans la bande de Gaza autonome 1994-1997*, consacrée à l'étude de "bandes" de jeunes de Châti' et Chaykh Radwân. Laetitia Bucaille, 1998, *Gaza. La violence de la paix*, Paris, Presses de Sciences Po, reprend une grande partie de la thèse mais supprime l'étude monographique de Châti' et de Chaykh Radwân.
7. Sur les "projets" de relogement, lire HAZBOUN, 1997[?],
8. C'est aujourd'hui encore sous le terme de "projet" (*machrûc*) que sont communément désignées les opérations de relogement de réfugiés mises en œuvre par Israël dans les années 70.
9. Haydar °Abd Al-Châfi se serait vu proposé par Yasser Arafat d'intégrer une telle liste en échange de la promesse d'être ensuite le candidat officiel au poste de *speaker* du Conseil.
10. Le nom des candidats et leur score sont conservés dans les archives du PCHR. Pour l'identification de l'ensemble des candidats, je tiens à remercier Mâzin et Majdî Chaqqûra, ainsi que Abû Fu'âd Nassâr.

11. Sur les chrétiens à Gaza, lire SARRAF, 1994.
12. Lire WALLACH & WALLACH, 1989 : 41-60.
13. Voir leur communiqué in *Al-Quds*, 03/01/96.
14. *Jerusalem Post*, 22/01/96. Dans son bulletin taxé, "Elections Update" daté du 29/01/96, 17 heures, le JMCC rapporte les propos de Muzînî selon lequel le bureau du Président l'avait tout d'abord informé de son élection au 6<sup>e</sup> rang avec 27 000 voix avant de découvrir son échec plus tard. Le même Muzînî s'étonne que Kanafânî, absent des vainqueurs en un 1 temps, soit ensuite crédité de voix suffisantes pour être élu.
15. *Al-Quds*, 22/01/96 ; *Al-Nahâr*, 23/01/96.
16. *Al-Quds*, 23/01/96 et 25/01/96.
17. Les résultats qui y sont mentionnés ont été reproduits à l'identique (seuls Kâmil Al-Ghafarî passe de 7 836 à 7 839 et 'Umar Al-Rayyis de 4 484 à 4 884) dans *Al-Quds*, 25/01/96.
18. En élisant en janvier 1996 les mêmes candidats que les autres quartiers de la ville tout en leur accordant systématiquement moins de voix, Tuffâh manifeste peut-être son regret devant son incapacité encore actuelle à fournir de candidat d'envergure municipale ou nationale sans néanmoins vouloir s'enfermer sur ses candidats strictement locaux. Le premier d'entre eux, en effet, Rachchâd Hammâda, 39<sup>e</sup> au niveau de l'ensemble de la circonscription, n'est doté "que" de la 7<sup>e</sup> place à Tuffâh.
19. Sans oublier 1 du camp de Jabâlyâ. Gaza avec les camps de Châti et de Jabâlyâ ainsi que les villages de Bayt Hânûn et Bayt Lâhyâ constituait à l'époque la circonscription dite de "Gaza-Nord".

## Gaza-nord

---

### LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La circonscription, officiellement désignée comme “Gaza-nord” mais plus connue comme celle de Jabâlyâ, est avant tout constituée du camp de Jabâlyâ lui-même qui, avec ses 30 224 inscrits dans 26 bureaux compte pour près de la moitié du corps électoral (49,4 %)¹. L’ancien village de Jabâlyâ (Jabâlyâ Al-Balad encore désigné comme Jabâlyâ Al-Nazla) qui jouxte le camp regroupe, quant à lui, 13 992 inscrits dans 30 bureaux soit 22,9 % du total. Plus petits, les 2 villages du nord de la circonscription, Bayt Lâhyâ et Bayt Hânûn, regroupent respectivement 9 182 et 7 725 inscrits dans 17 et 9 bureaux, soit 15 et 12,6 % des électeurs. La circonscription est celle qui compte le taux le plus élevé de réfugiés. Même en dehors du camp de Jabâlyâ lui-même, en effet, les réfugiés constituent la quasi totalité de la population de Bayt Hânûn. À Bayt Lâhyâ, ce sont 26,2 % de la population qui seraient d’origine réfugiée, groupés pour la plupart dans un “projet” de relogement créé par Israël au début des années 70 pour faire disparaître le camp de Jabâlyâ. À Jabâlyâ Al-Balad, enfin, près de 14 % de la population serait d’origine réfugiée². La quasi totalité de ces réfugiés viennent des villages situés parfois à quelques kilomètres de là seulement, plus au nord ou à l’est des limites de la bande de Gaza. Du fait de l’interpénétration très grande de l’habitat dans la zone, il faut souligner que bon nombre des 82 bureaux de vote de la circonscription ont mêlé populations du camp et de Jabâlyâ Al-Balad, ou encore de Bayt Lâhyâ village et de Bayt Lâhvâ “projet”.

### LES CANDIDATS

- 2 La circonscription disposait de 7 sièges à pourvoir, tous musulmans. 67 candidats sont entrés en lice, 13 d’entre eux seulement se présentant sous une étiquette politique dans le cadre de 7 listes.

## La liste Fath

- 3 Faisant suite à l'élection de sa direction régionale d'octobre 1995<sup>3</sup>, quelques 300 membres de Fath ont désigné le 5 décembre 1995 12 candidats potentiels à l'élection du Conseil dont les noms ont été soumis à Yasser Arafat pour le choix final<sup>4</sup>. Cette liste faisait preuve d'un subtil dosage entre, d'une part, les militaires et jeunes de l'intifada (°Alâ' Yâghî, Nabîl Al-Katarî, Ahmad Al-Achqar et le major des Forces 17 Jamâl Abû Jaddyân, qui avaient tous été auparavant élus haut la main à la direction régionale, ou encore Jamâl Abû Habal, colonel de la Sécurité préventive, Rachîd Abû Chabbâk, qui avait pu revenir à Gaza en 1994 après avoir fui pour ses activités militaires durant l'intifada, et Hichâm °Abd Al-Râziq, libéré en 1994 après 21 ans de détention pour un attentat à la voiture piégée) et, d'autre part, les "notables" pour la plupart issus des milieux académiques (comme les enseignants d'Al-Azhar, Hasan Abû Jarrâd et Yûsuf Abû Safiyya, les fonctionnaires des différents départements économiques de l'Autorité, PEC DAR ou "ministère" de la Planification, comme °Abd Al-Rahmân Hamad et Sufyân Abû Zâyda, ou encore le "returnee" Zuhdî°AmirAl-Kîlânî, ancien adjoint d'Abû Jihâd pour les territoires occupés et membre du comité jordano-palestinien). Du point de vue de la géographie des origines des candidats, les équilibres démographiques avaient été à peu près respectés puisque le camp de Jabâlyâ voyait 5 de ses fils présents sur cette liste Fath, Jabâlyâ Al-Balad, 2, Bayt Lâhyâ, 4 et Bayt Hânûn 1. Deux des 12 candidats potentiels proposés étaient des autochtones.
- 4 La désignation définitive des candidats soutenus par Fath à Gaza-nord n'est pas allée sans mal puisqu'une 1<sup>re</sup> liste de 6 noms, qualifiée "d'union nationale" par Yasser Arafat lui-même, est diffusée le 11 décembre 1995. Les 4 membres de Fath qui y figuraient (°Abd Al-Rahmân Hamad, Hichâm °Abd Al-Râziq, Zuhdî Al-Kîlânî et Yûsuf Abû Safiyya) avaient tous été retenus parmi les 12 candidats potentiels proposés à son choix. Aucun d'entre eux, cependant, ne relevait de la sphère des activistes de l'intifada tous écartés. À leurs côtés figuraient un prêcheur proche du Jihad islamique, chaykh Fu'âd °Id, et un ancien du FPLP, Abû Nidâl Al-Maslamanî. La présence de 2 candidats seulement originaires du camp de Jâbâlyâ, dont 1 "returnee", présageait mal de la viabilité d'une telle liste. Des contacts, par ailleurs, avaient déjà eu lieu pour l'inclusion dans la liste officielle de Fath de °Imâd Al-Fâlûjî, ancien propriétaire d'*Al-Watan*, l'hebdomadaire de Hamas, passé à Fath depuis plusieurs mois déjà et qui était alors censé prendre la place de Yûsuf Abû Safiyya<sup>5</sup>.
- 5 La liste définitive, toujours de 6 candidats seulement pour 7 sièges à pourvoir, maintint la mise à l'écart des jeunes issus de l'intifada au profit des "politiques" impliqués dans la négociation et l'Autorité. L'ajout de Sufyân Abû Zâyda se fit alors au détriment de Zuhdî °Arnir Al-Kîlânî. Écarté dans un premier temps de la liste Fath par Yasser Arafat pour, selon certains, son image "d'ambassadeur israélien auprès de l'Autorité", Abû Zâyda aurait été repêché pour ses longues années de prison et l'importance de ses réseaux dans le camp de Jabâlyâ. L'introduction de °Imâd Al-Fâlûjî conduisit, quant à elle, à l'éviction d'Abû Nidâl Al-Maslamanî. Écartés de la liste Fath, Abû Jarrâd, Achqar, et Kîlânî, qui tous 3 figuraient parmi les 12 candidats Fath potentiels, comme Maslamanî, l'ancien FPLP, maintinrent néanmoins une candidature indépendante.

## Les organisations de “gauche”

- 6 La mouvance communiste voyait ses candidats, tous du camp de Jabâlyâ, dispersés sous 3 étiquettes différentes. Le PPP investissait 2 de ses activistes, le syndicaliste Tawfîq Al-Mabhûh, détenu pendant 12 ans et ancien membre du CNU, et Mustafâ Al-Hamdanî, président du *Palestinian Non Violence Centre*. Un autre communiste, °Ayich °Ubayd, lui aussi syndicaliste mais membre du Comité Central qui avait effectué 11 ans de détention, avait préféré, quant à lui, se présenter comme indépendant. L’orthodoxe PCP, enfin, sous l’étiquette du Bloc National Progressiste (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Taqaddumiyya*) investissait le médecin Muhammad Abû Nâmûs.
- 7 FLA-CP et Fida se faisaient remarquer en accordant chacun leur investiture à une femme. Tandis que l’organisation de Jamîl Chahâda soutenait Fawziyya Hawîhî, membre de son Comité Central, Fida investissait Ni°ma Al-Hilû, emprisonnée 14 ans pour ses activités militaires.
- 8 La mouvance du FPLP, dont Jabâlyâ constitue l’une des places fortes traditionnelles, marquait sa présence sous des formes multiples. Huit candidats indépendants relevaient ainsi plus ou moins du mouvement de Georges Habache, °Abd Al-Hakîm Abû Dghaym, un ancien responsable des comités populaires du temps de l’intifada, Hasan Labad, Kamâl Al-Charâfî, Jamâl Al-Farrâm, °Azzat Al-Masrî, Sâlih Abû Rayyâ, Jun°a Habûb, ou encore Muhammad Al-Rzânî, un ancien du MNA. D’autres candidats, après avoir fréquenté les rangs du FPLP, avaient préféré abandonner sa ligne de rejet des accords d’Oslo et rejoindre les rangs de l’Autorité. Le Mouvement National pour le Changement (*Al-Haraka Al-Wataniyya li-l-Taghyîr*), la plate-forme institutionnelle de cette nouvelle collaboration, ne présentait qu’un seul candidat, Ahmad Ghurayib. D’autres, partisans eux aussi de la participation à la gestion de l’autonomie, avaient préféré se présenter comme indépendants, tel Muhammad Al-Maslamanî, déjà mentionné, qui avait été pressenti au départ par Yasser Arafat pour figurer sur la liste Fath ou encore Jihâd Abû Al-Nasr. 7 des 11 candidats de la mouvance habitaient le camp de Jabâlyâ quand 2 s’étaient installés dans le projet de Bayt Lâhyâ et parmi les 2 de Bayt Lâhyâ Al-Balad, 1 seul était autochtone.

## Les islamistes

- 9 La mouvance islamique n’était pas absente non plus et se trouvait elle aussi éclatée selon ses lignes de fractures idéologiques. La liste Fath, on l’a vu, avait ainsi inclus °Imâd Al-Fâlûjî, l’ancien propriétaire d’*Al-Watan*, l’hebdomadaire de Hamas. Bien que passé à Fath plusieurs mois auparavant, ce n’est qu’avec cette candidature que le mouvement islamiste publie plusieurs communiqués d’exclusion fracassante. Dès l’été 1995 pourtant, un document interne au mouvement rédigé à Gaza faisait état du trouble produit par la multiplication des déclarations faites par °Imâd Al-Fâlûjî au nom de Hamas “sans rien connaître de [sa] position”<sup>6</sup>. Le même texte souligne que Fâlûjî est “en contact constant avec Nasr Yûsuf [le chef de la police] et que Nasr Yûsuf lui a demandé de multiplier les communiqués au nom du mouvement”. Hamas affirme alors avoir “décidé d’annoncer à travers les médias que Fâlûjî ne représente que lui-même, que le mouvement n’a rien à voir avec ses communiqués et que les positions du mouvement ne se trouvent que dans ses tracts”. Le 24 octobre 1995, Hamas publie un premier communiqué (bilingue arabe et

anglais visant ainsi la presse étrangère) déniait à Imâd Al-Fâlûjî les qualités de porte-parole et de *leader* du mouvement. Le 10 décembre, Hamas publie sa décision “d’exclure Imâd Al-Fâlûjî de toutes les institutions du mouvement” et annonce que dorénavant *Al-Watan* ne constitue plus sa plate-forme d’expression. Un autre tract, non daté, affirme que ‘Imâd Al-Fâlûjî “a été démis de ses fonctions pour “non respect répété des consignes du mouvement”. Dès le 12 décembre, Yasser Arafat le nommait à la tête d’une commission chargée d’engager un dialogue national avec l’opposition. ‘Imâd Al-Fâlûjî annonçait également son intention de se présenter aux élections de l’autonomie ; fin octobre, le président de l’Autorité l’incluait dans la délégation officielle palestinienne lors du sommet économique d’Amman<sup>7</sup>.

- 10 Fath avait également inclus dans sa liste Fu’âd ‘Id, prêcheur unanimement respecté et issu de la mouvance du Jihad. Le MJILP, l’une des plus anciennes structures proches de Yasser Arafat destinées à recueillir ses anciens opposants islamistes, présentait lui-même un candidat, l’avocat ‘Abd Al-Hayy Chbât. En l’absence de liste officielle Hamas après l’annonce par le mouvement du maintien de son boycott du scrutin, 2 membres de la mouvance présentaient néanmoins leur candidature en tant qu’indépendants, Karam Zarandah, un enseignant de l’Université islamique, et Talâl Abû Al-Khayr, un homme d’affaires. Chaykh Mas‘ûd Al-Jamal et Muhammad Dardûna étaient également dotés d’une réputation de religieux.

## La sociologie

- 11 Du point de vue de l’origine, les candidats ne donnaient pas un exact portrait des équilibres de la société elle-même. Les autochtones, en effet, avaient massivement présenté des candidatures, au-delà de leur simple poids démographique, puisque sur les 65 candidats à l’origine identifiée, 24 étaient originaires des villages de Jabâlyâ, de Bayt Hânûn et de Bayt Lâhyâ. Jabâlyâ Al-Balad avec ses 17 candidats (25,4 % du total) et Bayt Lâhyâ Al-Balad avec 12 (17,9 %) se trouvaient ainsi sur-représentés au détriment de Bayt Hânûn qui n’offrait que 8 candidats (11,9 %) et surtout du camp de Jabâlyâ avec ses 30 candidats (25,4 %).
- 12 Alors que Fath n’avait pas jugé bon d’intégrer de candidature féminine à sa liste officielle, 3 femmes avaient décidé d’entrer en lice. Outre les candidates déjà citées, Ni‘ma Al-Hilû, qui avait milité dans les forces militaires de la révolution avant d’entrer à Fida dont elle défendait les couleurs, et Fawziyya Hawîhî, la candidate du FLA-CP au Comité Central duquel elle appartient, Kifâyya Abû ‘Amcha, une enseignante, avait mis ses qualités de poétesse au service de la Palestine sans, semble-t-il, de coloration partisane particulière et s’était présentée comme indépendante.
- 13 Contrairement à son habitude dans les autres circonscriptions, la liste Fath n’a pas intégré de “returnees”. Deux d’entre eux seulement ont présenté des candidatures et tous deux comme indépendants. Pressenti en un 1<sup>er</sup> temps pour intégrer la liste Fath, Abû Nidâl Al-Maslamanî, comme déjà souligné, avait fréquenté le FPLP en Syrie d’où il n’était que récemment revenu. Zuhdî ‘Amir Al-Kîlânî avait, quant à lui, été investi de très hautes fonctions au sein de l’OLP à l’Extérieur. Proche d’Abû Jihâd, il avait occupé à Amman un poste de directeur général au département en charge des affaires des territoires occupés, et avait siégé au Haut Comité de soutien à l’intifada avant de diriger l’équipe de négociation en charge de la question des déplacés et des réfugiés et de siéger au Comité

jordano-palestinien. Aucun candidat ne semble avoir été banni par Israël à un moment ou à un autre dans le passé.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 14 La circonscription de Gaza-nord est sans aucun doute celle qui suscite le plus d'interrogations, dans le domaine des résultats obtenus par chacun des candidats. C'est ainsi la seule circonscription pour laquelle les résultats obtenus par les candidats malchanceux n'ont jamais été publiés, même au niveau global de la circonscription, avant la parution de PCBS13 soit près d'un an et demi après l'élection. C'est aussi la seule circonscription où de nouvelles opérations de vote ont été organisées dans 2 bureaux, officiellement pour répondre à des fraudes observées lors du vote du 20 janvier, le nombre de bulletins retirés des urnes de ces bureaux ayant dépassé le nombre des votants enregistrés.
- 15 PCBS12, *listing* détaillé candidat par candidat, bureau de vote par bureau de vote, pose d'entrée plusieurs problèmes. Les candidats portant les numéros 49 à 60, en effet, sont dotés d'une ligne supplémentaire de résultats qui ne correspond à aucun bureau de vote répertorié tandis que les candidats 25 à 36 sont privés de résultats pour l'un des bureaux. Dans les 2 cas, le total affiché par le document (correspondant aux résultats "définitifs" publiés dans le cas des élus) et le total calculé à partir des données détaillées ne correspondent pas. Bien qu'il s'agisse d'un *listing* informatique, la saisie de PCBS12 s'est donc effectuée à la manière traditionnelle du copiste avec tous les risques d'erreur et en l'absence de la mise en œuvre des capacités informatiques de vérification des données. Pour son traitement, la lecture de ce tableau impliquait de corriger ces 2 séries d'erreurs. Sur la base de la correspondance entre les résultats affichés par le document et les résultats "définitifs" et publiés des 7 candidats élus, j'ai considéré que les résultats affichés devaient être retenus tandis que c'était aux données détaillées d'être corrigées pour que leur somme réelle corresponde aux résultats affichés en bas du document.
- 16 Dans le cas du bureau de vote fantôme des candidats 49 à 60, il se trouvait que la série des 12 nombres correspondant à la différence observée entre résultats affichés et résultats calculés, ces derniers étant supérieurs aux premiers, correspondait à la série des résultats affichés des bureaux 7 et 67. Il s'agissait donc d'un doublon. Les diverses cohérences internes au tableau montraient à l'évidence que l'erreur s'était produite dans la ligne 67<sup>8</sup>. J'ai donc remonté d'une ligne tous les résultats obtenus par ces 12 candidats pour les bureaux dont le numéro était égal ou supérieur à 67.
- 17 Résoudre la question de l'absence de résultats affichés pour le bureau 30 des candidats qui portaient les numéros 25 à 36 a présenté plus de difficultés. En rupture avec les cohérences internes du tableau, la série de données correspondant à la différence entre résultats affichés et résultats calculés, ces derniers étant inférieurs aux premiers, ne pouvait trouver place dans la ligne 30. Cette ligne 30, de plus, introduisait des ruptures dans les cohérences du tableau pour toutes les lignes suivantes. J'ai donc remonté d'une ligne les résultats obtenus par ces 12 candidats dans tous les bureaux dotés de numéros postérieurs, la cohérence se redessinant au prix du déplacement de la ligne blanche en fin de tableau. L'erreur de la ligne 30 était donc très vraisemblablement une ligne laissée vierge par erreur du claviste.

- 18 Ce saut de ligne aurait normalement dû se traduire par l'adjonction d'un bureau fantôme en bout de tableau conformément à la pratique observée dans les colonnes 49 à 60. L'absence d'une telle ligne supplémentaire jointe à la permanence du problème de la différence entre résultats affichés et résultats calculés, impliquait qu'une seconde erreur s'était produite, la disparition d'une ligne qui avait permis au claviste, en matière de lignes, de retomber sur ses pieds en bout de course. Cette ligne disparue ne pouvait que correspondre à celle, encore vierge de résultats, issue de la remontée du tableau à partir du bureau 30. Son contenu devait normalement équivaloir à la différence entre résultats affichés et résultats calculés. Cette opération effectuée, il convenait de situer cette série de résultats dans le tableau. J'ai décidé d'insérer cette ligne dans le bureau 76, décalant du coup vers le bas les résultats des bureaux postérieurs. L'analyse factorielle, d'une part, montrait que cette ligne relevait indubitablement des cohérences internes aux bureaux du camp de Jabâlyâ (postérieurs à la ligne 52), un champ de possibilités encore réduit par l'observation des données brutes à la dizaine de lignes de la fin du tableau. La succession à 3 reprises de mêmes données en début des lignes 76 et suivantes, source bien connue d'erreurs de copistes, m'a décidé à insérer la ligne disparue à cet endroit, d'autant plus que le bureau 76 avait fait l'objet d'un second vote, source potentielle d'erreur dans la saisie des données.
- 19 Indispensables pour permettre le traitement du tableau des résultats, ces corrections recèlent bien évidemment une part d'arbitraire. Assises sur les justifications énumérées ci-dessus, elles trouvent, pourtant, un indice de justesse en permettant, par exemple, de résoudre des contradictions observées dans les taux de remplissage des bulletins qui, si l'on s'en tenait à l'ordre des données tel que présenté dans le tableau originel, dépassaient les 100 % dans bien des cas.
- 20 À cette question de la connaissance des résultats de la circonscription de Gaza-nord se superpose celle de leur fiabilité. L'organisation de nouvelles élections dans 2 bureaux, les 39 et 76, pour officiellement répondre à la présence d'un nombre de bulletins dans l'urne supérieur à celui des votants a souvent été interprétée par la *vox populi* comme une manoeuvre destinée à faire élire Imâd Al-Fâlûjî, pivot de la stratégie de Yasser Arafat visant à neutraliser l'opposition de Hamas, et Kamâl Al-Charâfi du FPLP, tous deux écartés lors du scrutin du 20 janvier. Les résultats comme le secret entretenu autour des détails de ces scrutins peuvent légitimement nourrir le doute sur l'authenticité des données affichées.
- 21 Aucun résultat chiffré, en effet, n'a été publié à l'issue du V scrutin et les candidats malheureux n'ont jamais vu leurs scores obtenus le 20 janvier à l'échelle de la circonscription rendus publics pas même après le second scrutin. Seuls les résultats des candidats proclamés élus au terme du second scrutin ont été publiés dans la presse dans les jours qui ont suivi et il a fallu attendre PCBS13 en 1997 pour connaître les résultats globaux de chacun des candidats. L'analyse des chiffres figurant dans le procès-verbal des résultats provisoires du 22 janvier et de ceux des résultats définitifs du 1<sup>er</sup> février soulèvent, par ailleurs, de profondes interrogations.

	A	B	C	D	E
	Résultats provisoires	Résultats définitifs	B-A	Bureaux 39 et 76	A+D
	22/01/1996	01/02/1996			
Abû Safiyya, Yûsuf	12024	12342	318	208	12232
Id, Fu'âd	11858 (11857)	12057	199 (200)	419	12277
Abd Al-Râziq, Hichâm	10494	10682	188	223	10717
Hamad, 'Abd Al-Rahmân	9838 (9338)	10510	672 (1172)	361	10199 (9699)
Zarandah, Karam	8460	9265	805	509	8969
Akâcha, Muhammad	7891	8023	132	564	8455
Abû Nadâ, Khadr	7572 (8572)	7848	276 (1276)	722	8294
Charâfi (Al-), Kamâl		8757		743	
Fâlûji (Al-), 'Imâd		8529		578	

- 22 Aucun des résultats obtenus lors du second scrutin dans les bureaux 39 et 76 (colonne D) par les candidats officiellement élus lors du 1<sup>er</sup> scrutin ne correspond en effet à la différence (colonne C) entre les résultats provisoires obtenus dans les 80 autres bureaux le 22 janvier (colonne A) et les résultats définitifs du 1<sup>er</sup> février (colonne B) portant sur l'ensemble des 82 bureaux. Les 2 moins bien élus au 1<sup>er</sup> scrutin, curieusement, accusent un déficit de plus de 400 voix (colonne E - colonne B). À l'inverse, les 2 nouveaux élus bénéficient de gains substantiels. Si l'on prend, en effet, en considération l'hypothèse la plus favorable à Charâfi et Fâlûji selon laquelle ils seraient arrivés 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> lors du 1<sup>er</sup> scrutin, ce que rien ne confirme, en talonnant Abû Nadâ, le dernier des élus d'alors, à 1 voix seulement de différence (colonne A, si ces résultats avaient été publiés), il leur aurait fallu pour atteindre leurs scores officiels et "définitifs" (colonne B) rassembler respectivement au moins 1 186 et 958 voix lors du scrutin spécial des bureaux 39 et 76 du 1<sup>er</sup> février (soit la différence entre ces scores officiels du 1<sup>er</sup> février et les scores obtenus par Abû Nadâ le 20 janvier moins 1). Par rapport à cette hypothèse minimale, Charâfi accuse un déficit de 432 voix et Fâlûji de 379. De plus, ces 2 repêchés font curieusement leurs meilleurs scores de la circonscription en valeur absolue dans les 2 bureaux du second scrutin, 334 voix pour Fâlûji dans le bureau 39 et 568 voix pour Charâfi dans le 76.
- 23 Dans ces 4 cas, la suspicion de manipulation apparaît donc crédible même si, là encore, de simples erreurs de calcul ont pu intervenir dans les 1<sup>ers</sup> bilans de l'élection du 20 janvier. Les différences affichées entre les versions arabe et anglaise des résultats provisoires obtenus par les 7 élus constituent ainsi l'exemple type de telles erreurs. En effet, tandis que dans la version arabe (pourtant rédigée avec des chiffres en caractères latins) Fu'âd c Id obtient 11 858 voix, 'Abd Al-Rahmân Hamad 9 838 voix et Khadr Abû Nadâ 7 572 voix, la version anglaise leur accorde respectivement 11 857, 9 338 et 8 572 voix.

## Le bilan politique

- 24 De façon générale, l'électorat de la circonscription apparaît comme profondément divisé devant des candidats dont aucun ne suscite d'unanimité consensuelle. Le meilleur élu, en effet, obtient un nombre de voix qui dépasse à peine le quart de celui des votants. Au lendemain de l'élection du 20 janvier, alors que seuls les résultats de 80 des 82 bureaux de vote étaient homologués, la liste Fath emportait les 4 premières places devant 3 indépendants. Au terme de la réorganisation du scrutin dans les 2 bureaux invalidés, ce nombre était porté à 5 (les 4 premières places et la dernière). Cette victoire, bien réelle en terme de sièges, doit néanmoins être mise en perspective. Aucun des 2 premiers, en effet,

élus dans un mouchoir de poche avec près de 1 500 voix de plus que le 3<sup>e</sup>, ne peuvent être considérés ni comme membres des appareils de Fath ni comme de véritables illustrations de la ligne politique adoptée à Oslo.

- 25 Yûsuf Abû Safiyya, le meilleur élu, n'a que très récemment intégré le mouvement et demeure encore perçu par beaucoup comme une personnalité indépendante. Plus que pour une ligne politique, c'est pour ses qualités académiques de spécialiste des questions de pollution qu'il avait été appelé à participer aux multilatérales sur l'environnement, un engagement qui l'a ensuite entraîné à siéger au bureau de liaison avec Israël. L'élection en 2<sup>e</sup> de Chaykh Fu'âd 'Id, prêcheur de la mouvance du Jihad, désigne, quant à elle, la force de l'impact du courant religieux, même à Jabâlyâ, dès lors qu'il conjugue lutte patriotique, religion et rectitude morale. L'inclusion de Fu'âd 'Id dans la liste Fath n'a pas été perçue par la population comme le prix d'une simple ambition personnelle mais a été lue comme la traduction d'une vieille complicité avec le courant religieux du mouvement, tout particulièrement celui des Brigades du Jihad islamique.
- 26 Seuls Hichâm 'Abd Al-Râziq et 'Abd Al-Rahmân Hamad, tous 2 membres du Haut Comité Fath pour la bande de Gaza, peuvent ainsi être considérés comme des émanations du mouvement lui-même. Hichâm 'Abd Al-Râziq dirige le bureau de Fath à Gaza mais son élection doit sans doute beaucoup à son passé militaire. Libéré seulement en janvier 1994, il avait en effet passé 21 ans dans les geôles israéliennes pour avoir monté un attentat à la voiture piégée. 'AbdAl-Rahmân Hamad n'appartient, quant à lui, qu'à l'aile politique du mouvement. Universitaire spécialiste des questions d'énergie, il a participé aux multilatérales et occupe diverses fonctions de responsabilités au sein du PEC DAR comme du département de l'énergie à Gaza.
- 27 À la différence de 'Imâd Al-Fâlûjî qu'il avait exclu de ses rangs, Hamas pouvait s'enorgueillir de la victoire de Karam Zarandah, arrivé en 4<sup>e</sup> position. Enseignant à l'Université Islamique de Gaza, il est en effet connu pour ses positions favorables au Mouvement de la Résistance Islamique.
- 28 Au vu de ses conditions d'honnêteté suspecte, le rattrapage de 'Imâd Al-Fâlûjî ne semble pouvoir être lu qu'à l'aune de la volonté indéfectible de Yasser Arafat de voir figurer au Conseil ce transfuge de Hamas. À la différence de son rédacteur en chef, Sayyid Abû Masâmih, et de son directeur de la rédaction, Ghâzî Hamad, tous 2 cadres reconnus du Mouvement de la Résistance Islamique et respectés de l'ensemble de ses membres, le propriétaire d'*Al-Watan* comme le mouvement dont il se réclamait ont toujours laissé dans le flou l'identité exacte du lien qui les unissait. Son passé lui-même demeure obscur. Ingénieur de formation, 'Imâd Al-Fâlûjî a fait ses études en Russie où il aurait effectué quelques mois de prison pour activités islamistes avant d'être expulsé vers un pays d'Europe de l'Est d'où il regagne la bande de Gaza après avoir cherché à s'installer en Égypte. Il aurait alors été condamné à 6 ans de prison par les Israéliens qui l'auraient relâché 2 ans et demi plus tard<sup>9</sup>. Son apparition sur la scène publique, soudaine et sans passé transparent, n'intervient en tout cas qu'avec la création d'*Al-Watan* en décembre 1994. Religieux mais homme d'affaires doté d'ambitions politiques, il passe dorénavant aux yeux de la base pour un cadre de Hamas dont il se fait le héros de la transformation en parti politique. Aucun des responsables connus du mouvement islamiste, pourtant, ni ne confirme ni n'infirme publiquement la véracité de cette réputation<sup>10</sup>. Dès l'été 1995, il semble se mettre à fréquenter les réunions de Fath mais ce n'est qu'avec sa décision de braver son interdiction officielle de présenter des candidatures aux élections de janvier 1996 que Hamas se décide à publier une dénonciation publique du personnage.

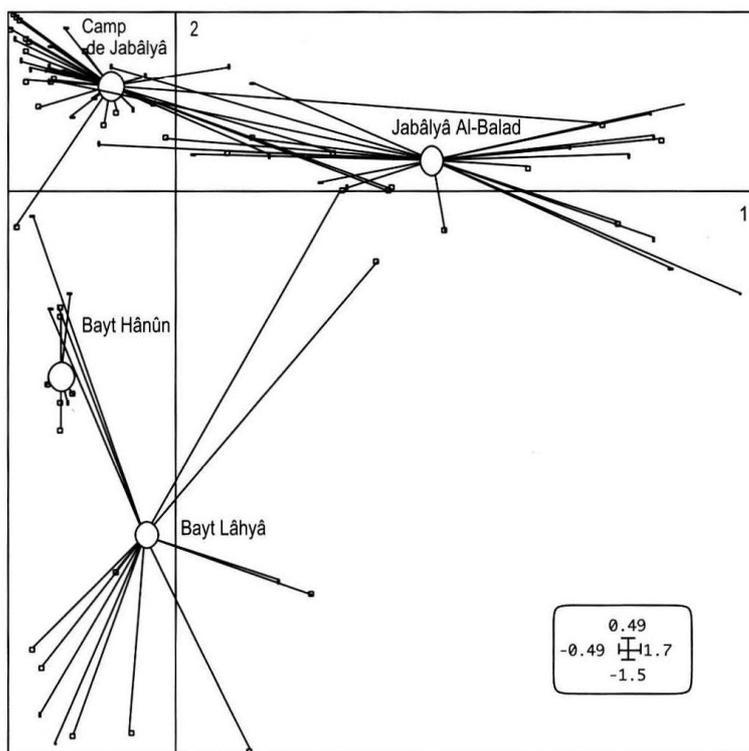
L'ambiguïté de son statut avait en fait servi tant Imâd Al-Fâlûjî lui-même que Hamas et Fath. Sa "modération" en avait fait un interlocuteur islamiste acceptable de certaines diplomates et Hamas en avait ainsi profité pour améliorer son image sur la scène internationale. Sa participation aux élections, sa victoire puis sa promotion au poste de "ministre" des Communications allaient servir Yasser Arafat dans sa volonté de démontrer tant l'erreur que constitue la stratégie de rupture maintenue par Hamas que la capacité de la nouvelle Autorité à répondre à un certain nombre d'exigences de l'islam politique.

- 29 Le rattrapage de Kamâl Al-Charâfi, tout aussi suspect que celui de Imâd Al-Fâlûjî, semble procéder de la même tactique même si ce proche du FPLP est loin d'occuper une place aussi médiatique que l'islamiste. Sur Khadr Abû Nadâ, réfugié du camp de Jabâlyâ mais pharmacien, et sur Muhammad °Akâcha, lui aussi réfugié du camp de Jabâlyâ, enseignant retraité de l'UNRWA mais *mukhtâr* familial et indépendant, Kamâl Al-Charâfi, réfugié du camp de Jabâlyâ et médecin de l'UNRWA, avait l'avantage de partager les positions du FPLP. Il présentait en réalité toutes les caractéristiques de l'électeur moyen de la circonscription. La majorité de ses habitants, en effet, devaient leur éducation, leur santé et même leur survie économique à l'organisation internationale et beaucoup parmi eux avaient depuis longtemps montré leur attachement à l'organisation de Georges Habache. L'élection de l'un de ses proches, même marginal, pouvait ainsi devenir une priorité dans le cadre de cet idéal toujours cultivé par Yasser Arafat de voir en son mouvement le lieu et l'expression de l'unité nationale. Dans l'hypothèse de la manipulation, faute d'avoir vu élire son transfuge du FPLP, Muhammad Al-Maslamanî, le chef de l'OLP aurait très bien pu se donner pour objectif d'offrir coûte que coûte un siège au mieux placé des proches du FPLP.
- 30 Victimes peut-être de l'ambiguïté de leurs candidatures présentées comme indépendantes sans le soutien officiel de l'organisation dont ils étaient proches qui maintenait son appel au boycott, les proches du FPLP ont ainsi obtenu des scores mitigés. Trois d'entre eux se sont néanmoins détachés, Kamâl Al-Charâfi, arrivé 6<sup>e</sup> dans les conditions déjà soulignées, Muhammad Al-Maslamanî, arrivé 11<sup>e</sup>, et Jamâl Al-Farrâm, arrivé 13<sup>e</sup>. Il est néanmoins difficile, une fois encore, de tirer des conclusions strictement politiques en termes organisationnels de résultats marqués par des enjeux qui ne l'étaient pas.

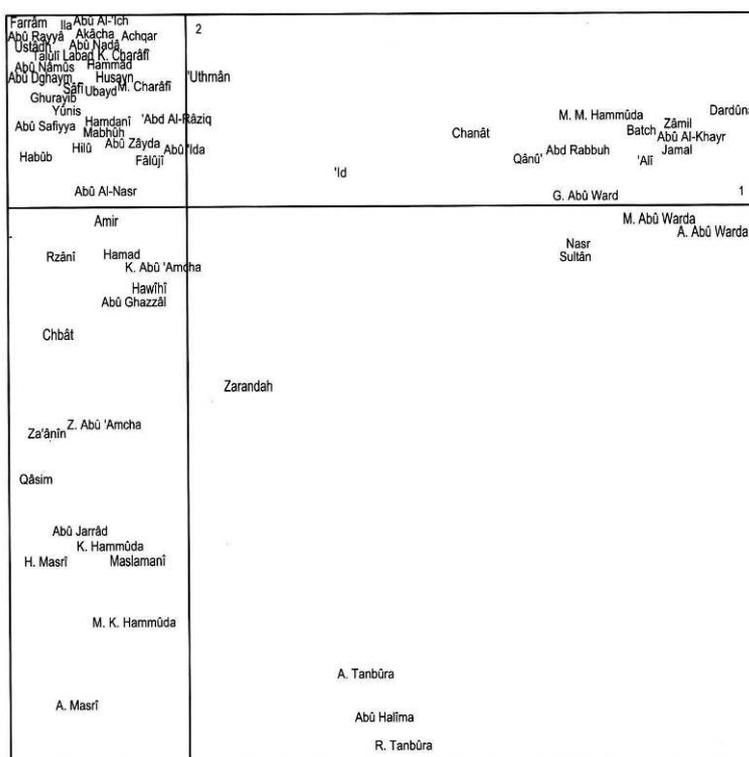
## La carte des solidarités

- 31 La mixité de bon nombre de bureaux de vote en terme d'habitat (camps, villages, "projets"), à laquelle n'échappe que Bayt Hânûn, explique sans doute pour une bonne part les interpénétrations des différents sous-nuages créés par l'analyse factorielle. En dépit de ces chevauchements, le système de solidarités vécues au sein de la circonscription apparaît avec une relative netteté.
- 32 L'axe 1<sup>er</sup> sépare, dans sa partie négative, le camp de Jabâlyâ, Bayt Hânûn et une bonne partie de Bayt Lâhyâ, de Jabâlyâ Al-Balad et du reste de Bayt Lâhyâ, dans sa partie positive. L'axe 2<sup>e</sup> isole, quant lui, Jabâlyâ, camp et village, groupé dans sa partie positive, de Bayt Hânûn-Bayt Lâhyâ, étalés dans sa partie négative. Le nuage des bureaux, du fait de leur mixité, laisse certes apparaître un certain nombre de chevauchements. La distinction impossible à établir entre votants de Bayt Lâhyâ village, plutôt autochtones, et votants du projet de Bayt Lâhyâ, tous réfugiés, rendrait sans doute compte de

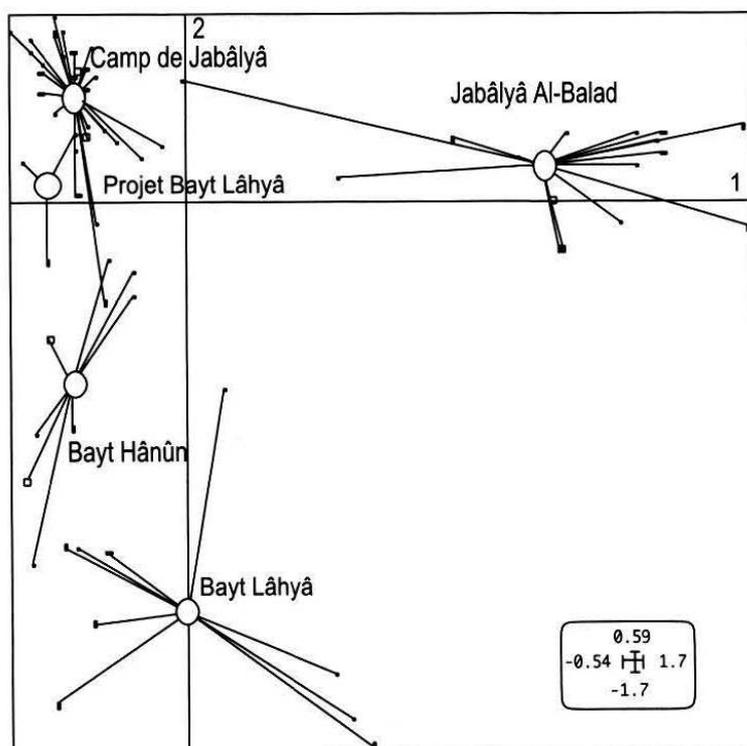
l'éclatement manifesté par les bureaux de Bayt Lâhyâ. De même, l'établissement à une même adresse de plusieurs bureaux de vote groupant pour certains des populations du camp et pour d'autres des votants du vieux village explique sans doute la présence de certains bureaux dans le nuage du village quand leur adresse relevait du camp.



Gaza-nord : Typologie des suffrages exprimés dans chaque bureau



Gaza-nord : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 33 Le nuage des candidats, lesquels échappent aux mixités, éclaircit en tout cas ce jeu des solidarités. L'axe 1<sup>er</sup> sépare ainsi très nettement les candidats de Jabâlyâ village, auxquels se joignent quelques candidats de Bayt Lâhyâ, de tous les autres. L'axe 2<sup>e</sup> isole, quant à lui, Jabâlyâ, village et camp, auquel s'assimilent les candidats du projet de Bayt Lâhyâ, anciens réfugiés du camp, groupés dans sa partie positive, de Bayt Hânûn, Bayt Lâhyâ village, étalés dans sa partie négative. Quelques rares cas particuliers apparaissent. Yûsuf   Uthmân, par exemple, un membre peu connu des services de renseignements, est censé habiter dans le village quand son  lectorat relève plut t du camp. R fugi , il est possible que son installation dans le village se soit faite   partir du camp dans lequel demeurent ses r seaux de solidarit s traditionnelles. Bien d'autres exemples t moignent de ce type de permanences. Ainsi en est-il de  Im d Al-F l j . R fugi e d'un village proche de Dimra, proche de Gaza, sa famille a habit  le camp avant que la r ussite professionnelle de certains de ses membres ne lui permette de construire un immeuble   Jab ly  Al-Bahr, la partie du village situ e en bord de mer<sup>11</sup>.  Abd All h Ab  Ghazz l habite, quant   lui, le camp quand son  lectorat s'affiche comme li    Bayt H n n, une anomalie qui s'explique peut- tre par ses fonctions de *mukht r* de la famille Ab  Ghazz l. Deux candidats, enfin, figurent dans des entre-deux, Chaykh Fu' d  Id, autochtone du village de Jab ly , et Karam Zarandah, r fugi  de Bayt L hy  Al-Balad. Tous 2 ont pour caract ristiques d' tre islamistes et d'avoir  t   lus. Dans le cas de proches du pouvoir, l'hypoth se d'une manipulation serait sans doute venue   l'esprit de l'observateur. Faut-il voir ici la manifestation d'un vote plus connot  politiquement dans lequel l'islamisme, en tant que position id ologique, aurait men    une certaine prise de distance avec le localisme observ  dans les autres choix ? La question se pose m me si les simples donn es statistiques ne peuvent apporter de r ponse.

- 34 Interpréter l'axe 1<sup>er</sup> en simple terme d'une dichotomie entre réfugiés et autochtones ne peut être retenu même si les non réfugiés sont massivement groupés dans sa partie positive. Les réfugiés de Jabâlyâ Al-Balad, en effet, se situent également dans cette même partie de l'axe sans s'assimiler à leurs voisins réfugiés du camp tandis que certains autochtones de Bayt Lâhyâ se situent du côté négatif de l'axe en compagnie des réfugiés de la zone. Reflet des équilibres démographiques selon l'origine observés dans la circonscription, les candidats réfugiés ont certes dans l'ensemble reçu plus de suffrages que leurs collègues autochtones. Deux de ces derniers, pourtant, Fu'âd °Id et °Abd Al-Rahmân Hamad, sont parvenus à se faire élire, °Id transcendant à l'évidence la césure autochtones/réfugiés avec un score d'éligible dans le camp.
- 35 L'appartenance à une unité de solidarité territorialisée l'emporte donc généralement sur une commune origine réfugiée transterritoriale. Les données absolues des résultats manifestent d'ailleurs bien cette réalité. Le camp de Jabâlyâ, pris séparément, n'a ainsi donné les 6 premières places éligibles qu'à ses propres fils, auxquels Abû Safiyya est toujours assimilé même s'il habite désormais dans le "projet" de Bayt Lâhyâ. Chaykh Fu'âd °Id, seul autochtone qui obtient également une place d'éligible dans le camp, arrive 7<sup>e</sup>. Aucun réfugié de Bayt Lâhyâ ou de Bayt Hânûn n'a trouvé grâce aux yeux de ses électeurs. Le poids démographique du camp lui a ensuite permis de faire passer 4 de ses préférés, les 3 autres obtenant des places par ailleurs fort honorables.
- 36 Bayt Lâhyâ témoigne lui aussi d'un même degré de repli sur soi puisque sur ses 7 préférés, 1 seul n'habite pas l'agglomération, Chaykh Fu'âd °Id, une fois de plus. Trois réfugiés et 4 autochtones figurent parmi eux. L'importance démographique moindre du village et le peu d'impact au niveau régional de certains de ces préférés expliquent l'échec de 5 d'entre eux.
- 37 Jabâlyâ Al-Balad a également pratiqué la préférence locale en plaçant en position d'éligibles 5 de ses fils (dont 4 autochtones) à côté d'un habitant de Bayt Lâhyâ et d'un réfugié du camp. Seuls ces 2 derniers en compagnie de son fils préféré, Fu'âd °Id seront élus, les 4 autres candidats du village, dont 3 autochtones, ayant échoué.
- 38 Si Bayt Hânûn, enfin, voit 4 de ses préférés élus, c'est par l'éclectisme de ses choix puisque figurent parmi ses 7 candidats favoris 3 seulement de ses fils aux côtés de 2 réfugiés du camp, d'un candidat de Bayt Lâhyâ et d'un candidat de Jabâlyâ village. Mais sur ses 3 préférés, tous de Bayt Hânûn, seul Hamad sera élu, les autres n'obtenant qu'une 23<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> places.
- 39 L'axe 2<sup>e</sup> désigne la force d'une identité Jabâlyâ, commune au camp et au village, aux réfugiés comme aux autochtones, qui les distingue de Bayt Hânûn comme de Bayt Lâhyâ village. Comme ailleurs, les réfugiés des "projets" de relogement, ici ceux du "projet" de Bayt Lâhyâ, se maintiennent dans les cercles de solidarité de leur camp d'origine sans s'intégrer dans ceux des villages ou ville qu'ils jouxtent.

## **Le renouvellement de la représentation**

- 40 Grâce à la création de cette circonscription de Gaza-nord, les réfugiés, tout spécialement ceux du camp de Jabâlyâ, jusque là écartés des structures de pouvoir de la bande de Gaza, font une entrée remarquée dans le nouveau Conseil d'autonomie.

'Abd Al-Rāziq, Hichām 'Alī Hasan	Fath	Fath **	Cp Jabalyā	R	Politique
'Abd Rabbūh, Al-'Abd Ahmad Muhammad	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	R	Prop. terrien/Commerçant
Abū 'Amcha, Kifāyya 'Id Mūsā Hamad (Mme)	Ind.	Ind.	Bayt Hanūn Balad	N	Enseignant/Peinte
Abū 'Amcha, Zuhdi Khumays Mahmūd	Ind.	Ind.	Bayt Hanūn Balad	N	Agriculteur/Commerçant
Abū 'Ida, Taysir Yūsuf 'Abd Al-Nabī	Ind.	Fath	Cp Jabalyā	R	Hom. Aff
Abū Al-'Ich, Sa 'id Ismā'īl Yūsuf	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Commerçant
Abū Al-Khayr, Tālib 'Abd Allāh Muhammad	Ind.	Hamas	Jabalyā Balad	N	Hom. Aff
Abū Al-Nasr, Jihād Ahmad Hasan	Ind.	Ex-FPLP	Cp Jabalyā	R	
Abū Dghaym, 'Abd Al-Hakīm Muh. A-Fattāh	Ind.	FPLP *	Cp Jabalyā	R	Comptable
Abū Ghazzāl, 'Abd Allāh Muh. Ibrāhīm	Ind.	Fath	Cp Jabalyā	R	Mukhtār
Abū Hallma, 'Azzām Salāma Sulaymān	Ind.	Ind.	Bayt Lāhyā Balad	N	Commerçant
Abū Jarrād, Hasan 'Alī Muhammad	Ind.	Fath **	Bayt Lāhyā Balad	N	Enseignant U. Azhar
Abū Nadā, Khadr Husayn Hāchim	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Pharmacien
Abū Nāmūs, Muhammad Sulaymān Sālim	KWT	PCP	Cp Jabalyā	R	Médecin
Abū Rayyā, Sālim Muhammad 'Abd Allāh	Ind.	FPLP	Cp Jabalyā	R	Ens. UNRWA/retraité
Abū Safyya, Yūsuf 'Atā Allāh Ibrāhīm	Ind.	Fath **	Bayt Lāhyā Machrū'	R	Enseignant U. Azhar
Abū Warda, 'Adnān Muslih Ahmad	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	R	Mukhtār
Abū Warda, Ghāzī Hamid Dā'ūd	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Avocat
Abū Warda, Muhammad Sālih Muhammad	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Avocat/Commerçant
Abū Zāyda, Sufyān Muhammad 'Uthmān	Ind.	Fath **	Cp Jabalyā	R	Politique
Achqar (Al-), Ahmad A.Latif Muhammad	Ind.	Fath **	Cp Jabalyā	R	Enseignant UNRWA
'Akācha, Muhammad Muhammad A-Jawād	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Ens. UNRWA/Mukhtār
'Alī, Muhammad Ahmad Ismā'īl	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Industriel
'Amr, Zuhdi Mahmūd Sa'id (Al-Kilāni)	Ind.	Fath **	Cp Jabalyā/R	R	Politique
Batch (Al-), Khālid 'Achūr 'Alī	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	
Chanāt (Al-), Muhammad Sa'id Sālih Mahmūd	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Hom. Aff.
Charāfī (Al-), Kamāl Al-'Abd Muhammad	Ind.	FPLP	Cp Jabalyā	R	Médecin UNRWA
Charāfī (Al-), Muhammad Husayn Muhammad	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Avocat
Chōbā, 'Abd Al-Hayy Muh. A-Hādī	MJLP	MJLP	Bayt Hanūn	N	Avocat
Dardāna, Muhammad Muhammad Hasan	Ind.	Islam	Jabalyā Balad	N	Commerçant/Agriculteur
Fāḥū (Al-), 'Imād A-Hamid A-Hādī	Fath	Fath/Ex Hamas	Cp Jabalyā/UB	R	Journaliste/Ingénieur
Farrām (Al-), Jamāl Ahmad Tawfiq	Ind.	FPLP	Cp Jabalyā	R	Ouvrier
Ghurayb, Ahmad Mahmūd Husayn	HWT	HWT/Ex FPLP	Cp Jabalyā	R	Enseignant UNRWA
Habūb, Jum'a Muhammad Ibrāhīm	Ind.	FPLP	Bayt Lāhyā Machrū'	R	Industriel
Hamad, 'Abd Al-Rahmān Tawfiq A-Hādī	Fath	Fath **	Bayt Hanūn Balad	N	AP/Ingénieur
Hamdani (Al-), Mustafā A-Allāh Mustafā	PPP	PPP	Cp Jabalyā	R	Politique
Hamūd, Ibrāhīm 'Alīyya Hamād	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Journaliste/Ens. retraité
Hamūda, Khadr Yūsuf Ahmad	Ind.	Fath	Bayt Lāhyā Balad	N	Avocat
Hamūda, Muhammad Khālid A-'Azīm	Ind.	Ind.	Bayt Lāhyā Balad	N	Auto-école/Avocat
Hamūda, Muhammad Mustafā Abū Al-Fath	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Avocat
Hawhī, Fawziyya Talab Muhammad (Mme)	FLA-CP	FLA-CP **	Bayt Hanūn	R	Politique/Bienfaisance
Hū (Al-), Nīma Mahmūd Muhammad (Mme)	Fida	Fida	Cp Jabalyā	R	Associatif
Husayn, Muhammad Sābir Mas'ūd Muh.	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Bureau permis Israël
'Id, Fu'ād Mahmūd Ibrāhīm	Fath	Islam	Jabalyā Balad	N	Enseignant U. Imām
'Ita (Al-), Riyād Alī Yūsuf (Al-Sayyid)	Ind.	Fath	Cp Jabalyā	R	Enseignant U. Azhar
Jamāl (Al-), Mas'ūd Ahmad 'Abd Allāh	Ind.	Islam.	Jabalyā Balad	N	Clayich
Labad, Hasan Mahmūd Hasan	Ind.	FPLP	Cp Jabalyā	R	UNRWA
Mabhūh (Al-), Tawfiq Muh. A-Rahmān	PPP	PPP	Cp Jabalyā	R	Syndicaliste
Maslamanī (Al-), Muhammad Ramadān Dhīb	Ind.	Fath/Ex FPLP	Bayt Lāhyā Balad/R	R	Commerçant
Masrī (Al-), 'Azzat Salmān Muhammad (Mme)	Ind.	FPLP	Bayt Lāhyā Balad	N	Enseignant UNRWA
Masrī (Al-), Hamza A-Fattāh Muhammad	Ind.	Fath	Bayt Hanūn Balad	N	Hom. Aff.
Nasr, Muhammad Khayrī Ahmad	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Avocat
Qānū (Al-), Mū'ayyin Rajab Sa'id	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	N	Avocat
Qāsim, Ayyūb 'Abd Rabbūh Tāni (Al-Katīma)	Ind.	Ind.	Bayt Hanūn Balad	N	Commerçant/Mukhtār

Rzānī (Al-), Muhammad Cha'bān Ayyūb	Ind.	FPLP (MNA)	Bayt Lāhyā Machrū'	R	Enseignant retraité
Sāfi, Jamāl Muhammad Dhīb	Ind.	Fath	Cp Jabalyā	R	Enseignant U. Azhar
Sultān (Al-), Al-'Abd Ahmad Muhammad	Ind.	Ind.	Jabalyā b. Salāfīn	N	Commerçant
Talūfī (Al-), Yūsuf Mahmūd Sālim	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Enseignant UNRWA
Tanbūra, 'Adnān Sa'id Muhammad	Ind.	Ind.	Bayt Lāhyā Balad	N	Cultivateur
Tanbūra, Rā'fat Ruchdī Muhammad	Ind.	Ind.	Bayt Lāhyā Balad	N	Hom. Aff./Cultivateur
'Ubayd, 'Ayich Muhammad Ibrāhīm	Ind.	PPP **	Cp Jabalyā	R	Syndicaliste/Ouvrier
Ustādh (Al-), Subhī Yūsuf Muhammad	Ind.	Fath	Cp Jabalyā	R	Enseignant U. Azhar
'Uthmān, Yūsuf Muhammad Hasan	Ind.	Fath	Jabalyā Balad	R	Serv. renseignements
Yūnis, Hasan Ahmad Mahmūd	Ind.	Ind.	Cp Jabalyā	R	Enseignant
Za'ānīn (Al-), Ahmad Khalīl Ismā'īl	Ind.	Ind.	Bayt Hanūn Balad	R	Enseignant
Zāmil, Muhammad Muhammad Hammāda	Ind.	Ind.	Jabalyā Balad	R	Avocat
Zarandah, Karam Muhammad Dā'ud	Ind.	Hamas	Bayt Lāhyā Balad	R	Enseignant U. Islamique

			Circonscription		Bayt Hânûn (BH)		Bayt Lâhyâ (BL)		
<b>Abû Saïfyya</b>	Fath	BL	12342	1 26.0%	4	27.7%	12.8%	10 13.8%	7.5%
<b>'Id</b>	Fath	JB	12057	2 25.4%	5	24.3%	11.4%	5 18.8%	10.5%
<b>Abd Al-Râziq</b>	Fath	RJ	10682	3 22.5%	6	24.1%	12.8%	12 13.2%	8.3%
<b>Hamad</b>	Fath	BH	10510	4 22.1%	1	64.7%	35.0%	14 12.0%	7.7%
<b>Zarandâh</b>	Ind.	BL	9265	5 19.5%	13	14.0%	8.6%	2 43.8%	31.7%
<b>K. Charâfi</b>	Ind.	RJ	8757	6 18.4%	15	10.2%	6.6%	22 7.6%	5.8%
<b>Fâliji</b>	Fath	JB	8529	7 18.0%	8	21.5%	14.3%	17 10.6%	8.3%
<b>'Akâcha</b>	Ind.	RJ	8023	8 16.9%	25	4.6%	3.3%	24 6.6%	5.5%
<b>Abû Zâyda</b>	Fath	RJ	7957	9 16.8%	9	20.9%	14.9%	18 9.0%	7.5%
<b>Abû Nadâ</b>	Ind.	RJ	7849	10 16.5%	29	3.3%	2.4%	21 8.0%	6.8%
<b>Meslamani</b>	Ind.	BL	7717	11 16.3%	12	14.9%	11.0%	1 56.4%	49.1%
<b>Hilû</b>	Fida	RJ	7076	12 14.9%	14	11.8%	9.5%	15 11.9%	11.3%
<b>Farrâm</b>	Ind.	RJ	6643	13 14.0%	27	3.8%	3.3%	26 5.5%	5.6%
<b>'Amir</b>	Ind.	RJ	5030	14 10.6%	19	8.2%	9.3%	9 13.9%	18.6%
<b>Sâfi</b>	Ind.	RJ	5020	15 10.6%	18	8.4%	9.5%	31 3.8%	5.1%
<b>Abû Jarrâd</b>	Ind.	BL	4861	16 10.2%	7	23.2%	27.1%	4 29.3%	40.4%
<b>M. M. Hammûda</b>	Ind.	JB	4360	17 9.2%	30	3.2%	4.2%	32 3.6%	5.6%
<b>Rzâni</b>	Ind.	BL	4266	18 9.0%	34	2.4%	3.2%	7 18.3%	28.9%
<b>Abû 'Ida</b>	Ind.	RJ	4252	19 9.0%	23	5.3%	7.1%	20 8.4%	13.2%
<b>'Uthmân</b>	Ind.	JB	4186	20 8.8%	36	2.2%	3.0%	29 4.3%	6.9%
<b>Ustâdh</b>	Ind.	RJ	3671	21 7.7%	48	1.4%	2.1%	30 3.9%	7.1%
<b>'Ali</b>	Ind.	JB	3475	22 7.3%	31	2.9%	4.8%	28 4.8%	9.2%
<b>Za'ânin</b>	Ind.	BH	3345	23 7.0%	2	43.1%	73.2%	35 3.3%	6.7%
<b>'Ila</b>	Ind.	RJ	3242	24 6.8%	33	2.4%	4.3%	55 1.4%	2.9%
<b>Abd Rabuh</b>	Ind.	JB	3234	25 6.8%	38	2.0%	3.6%	27 5.0%	10.4%
<b>M. K. Hammûda</b>	Ind.	BL	3233	26 6.8%	26	3.8%	6.7%	3 29.6%	61.5%
<b>Sultân</b>	Ind.	JB	3217	27 6.8%	53	0.8%	1.1%	13 13.0%	27.1%
<b>Achqar</b>	Ind.	RJ	3186	28 6.7%	47	1.4%	2.6%	45 2.0%	4.3%
<b>Chanât</b>	Ind.	JB	3160	29 6.7%	20	6.5%	11.8%	46 2.0%	4.1%
<b>Nasr</b>	Ind.	JB	3114	30 6.6%	22	6.3%	11.4%	34 3.5%	7.6%
<b>Dardûna</b>	Ind.	JB	3079	31 6.5%	54	0.6%	1.1%	39 2.6%	5.7%
<b>G. Abû Warda</b>	Ind.	JB	2945	32 6.2%	51	0.7%	1.4%	33 3.6%	8.1%
<b>Habûb</b>	Ind.	BL	2619	33 5.5%	24	4.8%	10.5%	25 6.2%	15.6%
<b>Abû Ghazzâl</b>	Ind.	RJ	2563	34 5.4%	16	9.7%	21.5%	16 11.6%	30.4%
<b>Labad</b>	Ind.	RJ	2509	35 5.3%	35	2.3%	5.1%	47 1.9%	5.2%
<b>Batch</b>	Ind.	JB	2444	36 5.1%	55	0.6%	1.3%	36 3.1%	8.6%
<b>Qânû'</b>	Ind.	JB	2374	37 5.0%	57	0.5%	1.3%	37 3.1%	8.8%
<b>Qâsim</b>	Ind.	BH	2368	38 5.0%	3	34.4%	82.5%	49 1.8%	5.1%
<b>K. Hammûda</b>	Ind.	BL	2091	39 4.4%	40	2.0%	5.5%	8 17.7%	56.8%
<b>M. Abû Warda</b>	Ind.	JB	1956	40 4.1%	60	0.4%	1.2%	40 2.4%	8.2%
<b>A. Masîf</b>	Ind.	BL	1931	41 4.1%	39	2.0%	6.0%	6 18.8%	65.5%
<b>Zîmil</b>	Ind.	JB	1923	42 4.0%	50	1.0%	2.9%	44 2.2%	7.8%
<b>Abû Al-Khayr</b>	Ind.	RJ	1824	43 3.8%	58	0.5%	1.4%	41 2.3%	8.6%
<b>Abû Al-'Ich</b>	Ind.	RJ	1718	44 3.6%	63	0.3%	1.0%	60 1.1%	4.3%
<b>A. Abû Warda</b>	Ind.	JB	1673	45 3.5%	67	0.1%	0.4%	63 0.7%	2.7%
<b>Voix</b>			238575			12.0%			14.1%
<b>Inscrits</b>			61123			12.6%			15.0%
<b>Volants</b>			47484			12.0%			14.1%

			Jabbalyâ Balad (JB)		Cp Jabbalyâ (RJ)		
<b>Abû Saïfyya</b>	BL	9	16.1%	13.6%	1	33.1%	66.2%
<b>'Id</b>	JB	1	39.9%	34.4%	7	21.3%	43.7%
<b>Abd Al-Râziq</b>	RJ	7	17.4%	16.9%	2	20.9%	62.0%
<b>Hamad</b>	BH	10	16.0%	15.9%	11	17.7%	41.5%
<b>Zarandâh</b>	BL	4	21.3%	23.9%	13	13.4%	35.9%
<b>K. Charâfi</b>	RJ	21	10.8%	12.8%	3	26.5%	74.8%
<b>Fâliji</b>	JB	12	15.7%	19.1%	8	20.1%	58.3%
<b>'Akâcha</b>	RJ	26	8.0%	10.4%	4	26.2%	80.8%
<b>Abû Zâyda</b>	RJ	15	14.6%	19.0%	10	18.8%	58.5%
<b>Abû Nadâ</b>	RJ	23	9.6%	12.7%	5	24.8%	78.0%
<b>Meslamani</b>	BL	27	7.8%	10.4%	21	9.2%	29.5%
<b>Hilû</b>	RJ	24	8.7%	12.8%	9	19.0%	66.4%
<b>Farrâm</b>	RJ	30	6.0%	9.3%	6	22.0%	81.8%
<b>'Amir</b>	RJ	31	4.9%	10.1%	14	12.6%	62.0%
<b>Sâfi</b>	RJ	32	4.8%	9.8%	12	15.3%	75.5%
<b>Abû Jarrâd</b>	BL	38	3.0%	6.4%	26	5.1%	26.1%
<b>M. M. Hammûda</b>	JB	2	24.3%	57.8%	25	5.7%	32.6%
<b>Rzâni</b>	BL	39	2.6%	6.3%	16	10.6%	61.7%
<b>Abû 'Ida</b>	RJ	25	8.1%	19.7%	19	10.3%	60.0%
<b>'Uthmân</b>	JB	28	7.6%	18.9%	15	12.1%	71.2%
<b>Ustâdh</b>	RJ	29	6.8%	19.2%	17	10.6%	71.6%
<b>'Ali</b>	JB	5	21.1%	63.1%	41	3.2%	22.8%
<b>Za'ânin</b>	BH	46	1.7%	5.1%	51	2.0%	14.7%
<b>'Ila</b>	RJ	35	3.6%	11.6%	20	9.9%	75.1%
<b>Abd Rabuh</b>	JB	6	17.7%	56.9%	32	3.8%	29.1%
<b>M. K. Hammûda</b>	BL	43	2.0%	6.4%	40	3.3%	25.4%
<b>Sultân</b>	JB	18	12.1%	39.1%	29	4.3%	32.7%
<b>Achqar</b>	RJ	34	3.8%	12.4%	18	10.4%	80.7%
<b>Chanât</b>	JB	13	15.2%	50.0%	27	4.4%	34.1%
<b>Nasr</b>	JB	8	16.6%	55.3%	38	3.5%	27.7%
<b>Dardûna</b>	JB	3	21.9%	73.8%	47	2.4%	19.4%
<b>G. Abû Warda</b>	JB	11	15.8%	55.7%	30	4.2%	34.8%
<b>Habûb</b>	BL	50	1.5%	5.9%	23	7.2%	67.8%
<b>Abû Ghazzâl</b>	RJ	36	3.8%	14.5%	37	3.5%	33.7%
<b>Labad</b>	RJ	40	2.3%	9.4%	22	8.2%	80.3%
<b>Batch</b>	JB	14	14.7%	62.4%	44	2.7%	27.7%
<b>Qânû'</b>	JB	22	10.3%	45.1%	28	4.3%	44.9%
<b>Qâsim</b>	BH	64	0.7%	3.2%	62	0.9%	9.2%
<b>K. Hammûda</b>	BL	47	1.7%	8.2%	46	2.5%	29.6%
<b>M. Abû Warda</b>	JB	19	11.5%	61.0%	48	2.3%	29.5%
<b>A. Masîf</b>	BL	65	0.6%	3.1%	52	2.0%	25.4%
<b>Zîmil</b>	JB	20	11.2%	60.4%	49	2.2%	28.8%
<b>Abû Al-Khayr</b>	JB	17	12.2%	69.5%	55	1.5%	20.4%
<b>Abû Al-'Ich</b>	RJ	54	1.3%	7.8%	24	6.0%	86.8%
<b>A. Abû Warda</b>	JB	16	12.3%	76.3%	58	1.4%	20.5%
<b>Voix</b>			21.8%			52.0%	
<b>Inscrits</b>			22.9%			49.4%	
<b>Volants</b>			21.8%			52.0%	

			Circonscription			Bayt Hânûn (BH)			Bayt Lâhyâ (BL)		
Chbât	MJILP	BH	1632	46	3.4%	11	16.8%	58.5%	62	0.8%	3.2%
Z. Abû 'Amcha	Ind.	BH	1519	47	3.2%	10	17.8%	66.6%	48	1.8%	8.2%
Abû Dghaym	Ind.	RJ	1433	48	3.0%	43	1.7%	6.6%	51	1.7%	8.0%
Talûfî	Ind.	RJ	1348	49	2.8%	45	1.5%	6.5%	59	1.2%	5.9%
Mabhûh	PCP	RJ	1294	50	2.7%	37	2.1%	9.4%	50	1.7%	9.0%
M. Charâfî	Ind.	RJ	1263	51	2.7%	42	1.7%	7.5%	56	1.4%	7.3%
Ghurayib	HWT	RJ	1246	52	2.6%	41	1.8%	8.3%	52	1.6%	8.4%
Abû Rayyâ	Ind.	RJ	1183	53	2.5%	49	1.3%	6.3%	61	1.0%	5.7%
Hawîhî	FLA-CP	BH	1150	54	2.4%	21	6.5%	32.2%	43	2.3%	13.3%
Abû Al-Nasr	Ind.	RJ	1145	55	2.4%	32	2.8%	14.1%	38	3.1%	18.1%
'Ubayd	Ind.	RJ	1144	56	2.4%	46	1.4%	7.2%	53	1.4%	8.5%
Abû Halîma	Ind.	BL	1125	57	2.4%	52	0.7%	3.5%	11	13.3%	79.3%
A. Tanbûra	Ind.	BL	973	58	2.0%	66	0.1%	0.8%	19	9.0%	62.1%
Husayn	Ind.	RJ	864	59	1.8%	56	0.5%	3.5%	58	1.2%	9.3%
Hamdanî	PCP	RJ	822	60	1.7%	44	1.7%	11.4%	57	1.3%	10.6%
H. Masrî	Ind.	BH	771	61	1.6%	17	9.0%	66.7%	42	2.3%	20.0%
R. Tanbûra	Ind.	BL	721	62	1.5%	65	0.2%	1.2%	23	7.2%	66.9%
K. Abû 'Amcha	Ind.	BH	707	63	1.5%	28	3.6%	28.6%	54	1.4%	13.6%
Hammâd	Ind.	RJ	577	64	1.2%	61	0.4%	4.0%	66	0.4%	5.2%
Jamal	Ind.	JB	573	65	1.2%	62	0.4%	4.0%	64	0.5%	6.3%
Abû Nâmûs	KWT	RJ	513	66	1.1%	59	0.4%	4.9%	65	0.4%	5.8%
Yûnis	Ind.	RJ	298	67	0.6%	64	0.3%	6.0%	67	0.4%	9.4%
Voix			238575							12.0%	14.1%
Inscrits			61123							12.6%	15.0%
Votants			47484							12.0%	14.1%

		Jabâlyâ Balad (JB)			Cp Jabâlyâ (RJ)		
Chbât	BH	46	1.9%	11.8%	53	1.7%	26.5%
Z. Abû 'Amcha	BH	57	1.1%	7.2%	60	1.1%	18.0%
Abû Dghaym	RJ	37	3.4%	24.5%	36	3.5%	60.8%
Talûfî	RJ	44	2.0%	15.1%	31	4.0%	72.6%
Mabhûh	RJ	51	1.5%	11.7%	34	3.7%	70.0%
M. Charâfî	RJ	41	2.2%	17.7%	39	3.4%	67.5%
Ghurayib	RJ	53	1.3%	10.8%	35	3.7%	72.6%
Abû Rayyâ	RJ	55	1.1%	10.1%	33	3.7%	77.9%
Hawîhî	BH	42	2.1%	19.1%	54	1.6%	35.4%
Abû Al-Nasr	RJ	62	0.8%	7.6%	43	2.8%	60.3%
'Ubayd	RJ	45	1.9%	17.6%	42	3.1%	66.8%
Abû Halîma	BL	56	1.1%	10.3%	66	0.3%	6.9%
A. Tanbûra	BL	52	1.3%	13.9%	61	0.9%	23.8%
Husayn	RJ	60	1.0%	11.9%	45	2.6%	75.3%
Hamdanî	RJ	61	0.9%	10.9%	50	2.2%	67.0%
H. Masrî	BH	67	0.4%	5.7%	67	0.2%	7.7%
R. Tanbûra	BL	58	1.0%	14.8%	64	0.5%	16.9%
K. Abû 'Amcha	BH	59	1.0%	14.9%	59	1.2%	43.0%
Hammâd	RJ	49	1.6%	28.1%	57	1.5%	62.7%
Jamal	JB	33	4.1%	74.3%	65	0.4%	15.4%
Abû Nâmûs	RJ	63	0.8%	16.8%	56	1.5%	72.5%
Yûnis	RJ	66	0.4%	15.4%	63	0.8%	69.1%
Voix			21.8%			52.0%	
Inscrits			22.9%			49.4%	
Votants			21.8%			52.0%	

---

## NOTES

1. QUDSIYYA, 1992 : 79-82, 111-112.
2. Selon les chiffres de DAIBES & BARGHOUTH, 1996 : 19.
3. 94 candidats s'étaient disputé les 16 sièges à pourvoir. Voir *Al-Nahâr*, 04/10/95, et *Al-Hayât Al-Jadida*, 02/12/95.
4. La liste est conservée dans les archives du PCHR. Je tiens à remercier ici Majdî et Mâzin Chaqqûra pour leur aide dans l'identification de l'ensemble des candidats.
5. Archives du PCHR.
6. *Palestine Report*, 08/09/95.
7. Lire à ce propos *Al-Nahâr*, 13/12/95, *Al-Quds*, 13/12/95, *Jérusalem Post*, 14/12/95 et *Jerusalem Times*, 15/12/95. Lire également l'interview d'Al-Fâlûjî in *Al-Ayyâm*, 31/12/95 et sa traduction anglaise in JMCC, "Elections Update", 31/12/95.
8. Les localismes sont si forts qu'au simple coup d'œil sur des séries de bureaux de vote, le lecteur des *listings* peut déterminer les passages d'une zone à l'autre. Les décalages systématiques d'une ligne dans les séries ne peuvent ainsi renvoyer qu'à ce type d'erreur.
9. Selon la version, vague dans les dates et les lieux, de son frère Kamâl Al-Fâlûjî, entretien personnel, Gaza, 08/06/95.
10. Yâsir Zaˆtara, rédacteur en chef du mensuel de Hamas *Filastîn Al-Muslima*, n'hésitait pas néanmoins, dans un entretien personnel accordé à Amman le 21/06/95, à lui dénier toute représentativité au sein du mouvement qui n'aurait fait que profiter de sa disposition à financer *Al-Watan*.
11. Kamâl Al-Fâlûjî se présente comme le distributeur de Coca-Cola pour la bande de Gaza.

## Gaza centre

---

### LA CIRCONSCRIPTION

- 1 La circonscription de Dayr Al-Balah, officiellement désignée comme “Gaza-centre”, est constituée en majorité de populations réfugiées vivant dans 3 camps qui rassemblent à eux seuls 60,7 % des 54 616 inscrits<sup>1</sup>. Al-Nusayrât, le plus important d’entre eux, avec 16 085 inscrits dans 21 bureaux compte pour 29,5 % du corps électoral. Viennent ensuite Al-Burayj dont les 10 271 inscrits dans 14 bureaux pèsent pour 18,8 % de la circonscription, et Al-Maghâzî avec 6 776 inscrits dans 10 bureaux soit 12,4 % du total. La ville de Dayr Al-Balah, mais qui comprend également un camp non distinct dans les statistiques, dépasse à peine le camp de Nusayrât avec seulement 16 237 électeurs dans 19 bureaux soit 29,7 % des inscrits. Tandis que ville et camp se partagent l’agglomération en 2 tiers 1 tiers, la ville comptait elle-même en 1993 25 % de populations réfugiées<sup>2</sup>. La circonscription ne comprend qu’un seul village, Al-Zawâyda (4 184 inscrits dans 7 bureaux), auquel j’ai adjoint le bureau de vote propre à la tribu Abû Middyayn (1 063 inscrits), l’ensemble comptant ainsi pour 9,6 % du corps électoral.

### LES CANDIDATS

- 2 Parmi les 50 candidats qui se disputaient les 5 sièges musulmans à pourvoir, 10 seulement se présentaient sous une étiquette politique dans le cadre de 5 listes et seul Fath offrait une liste complète de 5 candidats. Deux autres candidats, enregistrés comme indépendants, ont néanmoins ensuite effectué leur campagne sous l’égide du parti de Haydar ‘Abd Al-Châfi.

#### La liste Fath

- 3 Début décembre 1995, tandis qu’un mois plus tôt une direction régionale de 15 membres avait été élue, les cadres de Fath ont été appelés à désigner 10 candidats potentiels pour les élections du Conseil d’autonomie parmi 44 prétendants<sup>3</sup>. Des préoccupations d’équilibre géographique ont, semble-t-il, présidé au choix puisque 3 des élus sont de

Dayr Al-Balah, 3 d'Al-Nusayrât, 2 d'Al-Burayj et 2 d'Al-Maghâzî<sup>4</sup>. Avec 3 officiers (Muhsin Al-<sup>c</sup>Awâwada, responsable de la Sécurité préventive dans la région, Baraka Abû <sup>c</sup>Arîbân, colonel dans les Services de renseignements, et Salîm Al-Zarî<sup>c</sup>î, colonel de la Discipline militaire), les militaires obtiennent une place de choix parmi les élus bien qu'une candidature aux élections du Conseil d'autonomie eût impliqué une démission de leurs fonctions. Des notables sont également élus à leurs côtés, 3 universitaires (Fadl <sup>c</sup>Arandas, Sa<sup>c</sup>dî Al-Kurnuz<sup>5</sup> et Sâmî Muslih d'Al-Azhar), un pharmacien, Ibrâhîm Al-Habbâch, et un avocat homme d'affaires, Jamâl Abû Salîm. Veuve d'un ancien membre du Comité Central Fath et haut responsable des forces Al-<sup>c</sup>Asîfa devenue directeur général au "ministère" du Travail depuis son installation à Gaza, Jamîla Sîdum figure également parmi les élus. Les jeunes cadres issus de l'intifada sont donc totalement absents du choix de ces primaires et aucun de leurs élus ne figure parmi les cadres régionaux désignés en novembre.

- 4 Yasser Arafat investit 4 de ces élus des primaires, Madame Jamîla Sîdum, Sa<sup>c</sup>dî Al-Kurnuz, Sâmî Muslih et Jamâl Abû Salîm, soit un candidat pour chaque sous-ensemble régional, tous "civils", et ajoute Frayh Abû Mîddayn, "ministre" de la Justice et membre éminent de la plus importante tribu de la zone. Parmi les élus aux primaires mais écartés par Yasser Arafat, seul Ibrâhîm Al-Habbâch maintint une candidature comme indépendant. Soucieux sans doute de conserver leurs postes, les militaires écartés s'inclinèrent.

### Les listes de "gauche"

- 5 Le Mouvement National pour le Changement, qui rassemble d'anciens partisans du FPLP devenus favorables à Fath et au processus d'Oslo, présentait 2 candidats : <sup>c</sup>Abd Al-Hâfiz Fayyâd et Muhammad Al-Hanafî, totalement inconnus, semble-t-il, même sur la scène locale. Les FLPP, FLA-CP et FLP présentaient chacun 1 candidat. Membre du Comité Central du FLPP, Salmân Jâd Allâh n'était sorti des prisons israéliennes qu'en mai 1995 après y avoir animé un certain nombre de mouvements de revendication durant ses 11 années de détention. Zâhir Al-Afghânî, permanent du FLA-CP, défendait pour sa part les positions de son mouvement tandis que <sup>c</sup>Amir Abû Chawîch représentait le FLP.
- 6 Pour de simples raisons de calendrier électoral, les 2 membres du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique du Dr. Haydar <sup>c</sup>Abd Al-Châfî, <sup>c</sup>Umar Ismâ<sup>c</sup>îl, proche du PPP, et Jabr Al-Nabâhîn, plutôt Fath, ont été enregistrés comme indépendants.
- 7 Le PPP était ainsi officiellement absent du scrutin. En décembre pourtant, il avait annoncé l'investiture d'Ibrâhîm Abû <sup>c</sup>lyâda, un enseignant de l'UNRWA du camp de Burayj, et de <sup>c</sup>Abd Al-Rahmân <sup>c</sup>Awad Allâh, membre de son Comité Central<sup>6</sup>. Aucun des 2 ne présentera de candidature.

### Les islamistes

- 8 La sensibilité islamiste n'était pas absente du scrutin même si aucun parti ni mouvement n'avait officiellement investi de candidat. Nûr Al-Dîn Al-Bachîr, par exemple, en dépit de son appartenance au MJILP, l'une des branches du Jihad intégrée à l'OLP, se présentait comme indépendant. Deux proches de Hamas au moins étaient également présents, <sup>c</sup>Abd Al-Fattâh Al-Nûrî, qui s'affichait comme "candidat islamiste nationaliste indépendant" (*murachchah islamî watanî mustaqîl*), et Marwân Abû Suwayrah. Des religieux, enfin, tels Khâlîd Al-Sûsû et Ghânim Abû Mu<sup>c</sup>ayliq, s'étaient également présentés, sans oublier

Ibrâhîm Al-Habbâch, issu de l'aile religieuse de Fath, dont le premier paragraphe du programme répondait au titre "Religion et État ou religion et nation".

## La sociologie

- 9 Au-delà de leur poids démographique réel, les autochtones pouvaient se revendiquer de 13 candidats (9 de Dayr Al-Balah, 3 d'Al-Zawâyda et 1 d'Al-Burayj Al-Balad) quand les réfugiés n'en disposaient que de 37. Du point de vue de la géographie, néanmoins, le nombre de candidats ne donnait pas lieu à d'importantes distorsions sinon à une sous-représentation d'Al-Maghâzi et d'Al-Zawâyda.
- 10 Deux femmes se sont portées candidates, toutes deux veuves de hauts dignitaires de l'OLP et "returnees". Jamîla Sîdum, veuve de Mamdûh Sîdum, se trouvait investie par Fath face à la candidate indépendante et syrienne d'origine, Farîza Al-<sup>c</sup>Aklûk, veuve d'un autre cadre de Fath, Abû-l-<sup>c</sup>Abd Al-<sup>c</sup>Aklûk. Troisième "returnee" récemment revenu de l'extérieur où il avait occupé des postes dans les ambassades de Palestine en Afghanistan, Chypre et Hongrie, <sup>c</sup>Abd Allâh Al-<sup>c</sup>Arâbîd entrait également en course comme indépendant. Aucun candidat ne semble être un ancien banni.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 11 Dayr Al-Balah est la seule circonscription de la bande de Gaza pour laquelle j'ai pu me procurer les résultats détaillés, bureau par bureau, de l'élection présidentielle. De sérieux doutes peuvent légitimement être soulevés quant à leur fiabilité<sup>7</sup>. Des différences considérables, en effet, apparaissent entre le total des voix attribué à chaque candidat par l'état manuscrit des résultats bureau par bureau (PCBS11) et le détail figurant dans ce même état. Là, en effet, où d'après les voix détaillées bureau par bureau je compte 39 527 voix pour Yasser Arafat et 5 233 pour Samîha Khalîl, le total figurant en bas du document attribue 38 420 voix au président de l'OLP et 2 798 voix seulement à sa compétitrice. Ainsi, le nombre de bulletins portés sur l'un ou l'autre des candidats passe de 41 218, si l'on tient compte du total des voix officiellement accordé aux 2 candidats, à 44 760 si l'on refait l'addition, ce dernier chiffre dépassant de 868 le nombre de bulletins officiellement validés selon PCBS5 et PCBS8. PCBS13, sans revenir sur les résultats primitivement accordés aux 2 candidats, ramène le nombre de bulletins validés à la somme des suffrages officiellement rassemblés par Yasser Arafat et Samîha Khalîl. La différence entre le nombre de bulletins recalculé sur la base du détail et celui des bulletins officiellement validés passe alors de 868 à 3 542, ce qui signifierait que près de 8 % des bulletins auraient disparu si l'état manuscrit s'avérait correspondre à la réalité.
- 12 Erreur ou manipulation, rien ne permet de trancher. Les résultats détaillés, en tout cas, laissent une fois encore apparaître de grandes différences selon les bureaux. Samîha Khalîl connaît globalement ses résultats les plus bas à Dayr Al-Balah (7,3 %, mais les bureaux 4 et 3 lui accordent 18 % et 13,6 % de leurs suffrages). Les camps, en revanche, lui accordent 14,2 % de leurs voix, Nusayrât étant celui qui lui manifeste l'attachement le plus grand son bureau 59 lui offrant même un score de 27,4 %.

- 13 Du point de vue de la participation, les villages, avec un taux de 85 %, ont manifesté le plus grand enthousiasme, plus que la ville (83,6 %) et les camps (81,9 %).
- 14 Les “taux de remplissage” des bulletins pour chaque bureau ne laissent entrevoir de fortes caractéristiques que dans 2 bureaux : concentrant leurs suffrages sur Jalâl Al-Musaddar, les électeurs du bureau 42 n’ont rempli leur bulletin de vote qu’à 43,9 % de ses capacités tandis que ceux du bureau 1 (Abû MIDDAYN) ne le remplissaient qu’à 55,3 %. Les résultats de ce bureau ne laissent pas d’étonner puisque Frayh Abû MIDDAYN, membre de cette tribu qui a bénéficié d’un bureau spécial et par ailleurs “ministre”, n’obtient ici qu’une 6<sup>e</sup> place non éligible avec seulement 17,1 % des suffrages, derrière Salmân Jâd Allâh (29,6 %), Sa’dí Kurnuz (28 %), Jamîla Sîdum (27,9 %), Jamâl Abû Salîm (18,5 %) et Jalâl Al-Musaddar (17,7 %).

	Inscrits		Votants		Participation			Voix Président
Dayr Al-Balah (ville & camp)	16237	29.7%	13569	30.0%	83.6%	93,6% - 69,6%		13450
Burayj	10271	18.8%	8282	18.3%	80.6%	86,9% - 73,5%		8209
Maghâzî	6776	12.4%	5811	12.9%	85.8%	93,1% - 77,2%		5760
Nusayrât	16085	29.5%	13036	28.9%	81.0%	94,5% - 70,8%		12922
Camps	33132	60.7%	27129	60.1%	81.9%	94,5% - 72,7%		26891
Zawâyda	5247	9.6%	4458	9.9%	85.0%	91% - 79,4%		4419
Circonscription	54616	100%	45156	100%	82.7%	94,5% - 69,6%		44760
	Candidats		Elus		Coeff. remplissage			Voix Conseil
Dayr Al-Balah (ville & camp)	17	34.0%	0	0.0%	70.7%	78,8% - 59,6%		47531
Burayj	10	20.0%	1	20.0%	68.9%	78,8% - 59,6%		28275
Maghâzî	4	8.0%	1	20.0%	67.9%	75,5% - 44,3%		19545
Nusayrât	16	32.0%	3	60.0%	74.8%	87,6% - 61,1%		48301
Camps	30	60.0%	5	100.0%	71.5%	87,6% - 44,3%		96121
Zawâyda	3	6.0%	0	0.0%	69.1%	78,5% - 55,8%		15274
Circonscription	50	100%	5	100%	71.0%	87,6% - 44,3%		158926
	Votants	Voix Président	Yasser Arafat		Samîha Khalîl			
Dayr Al-Balah (ville & camp)	13569	13450	12457	91.8%	95,9%	85,5%		993 7.3% 13,6% - 3,3%
Burayj	8282	8209	7206	87.0%	96,1%	78,8%		1003 12.1% 20,3% - 3,0%
Maghâzî	5811	5760	5191	89.3%	95,4%	81,1%		569 9.8% 18,1% - 3,7%
Nusayrât	13036	12922	10637	81.6%	86,8%	71,7%		2285 17.5% 27,4% - 12,4%
Camps	27129	26891	23034	84.9%	96,1%	71,7%		3857 14.2% 27,4% - 3,0%
Zawâyda	4458	4419	4036	90.5%	95,1%	81,3%		383 8.6% 17,8% - 4,0%
Circonscription	45156	44760	39527	87.5%	96,1%	71,7%		5233 11.6% 27,4% - 3,0%

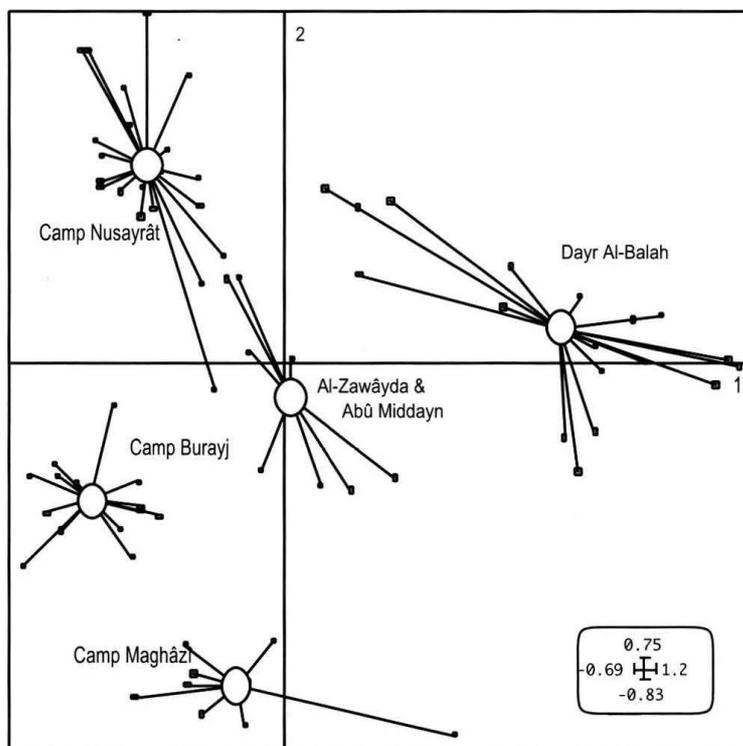
## Le bilan politique

- 15 Même s’il ne parvient qu’à faire élire 3 des 5 candidats de sa liste, Fath jouit d’une victoire indéniable puisque les 2 autres élus relèvent également de sa mouvance. La circonscription, pourtant, profondément divisée, n’a accordé dans l’ensemble qu’un soutien mitigé à ses candidats. Ainsi, Frayh Abû MIDDAYN, “ministre” de la Justice,

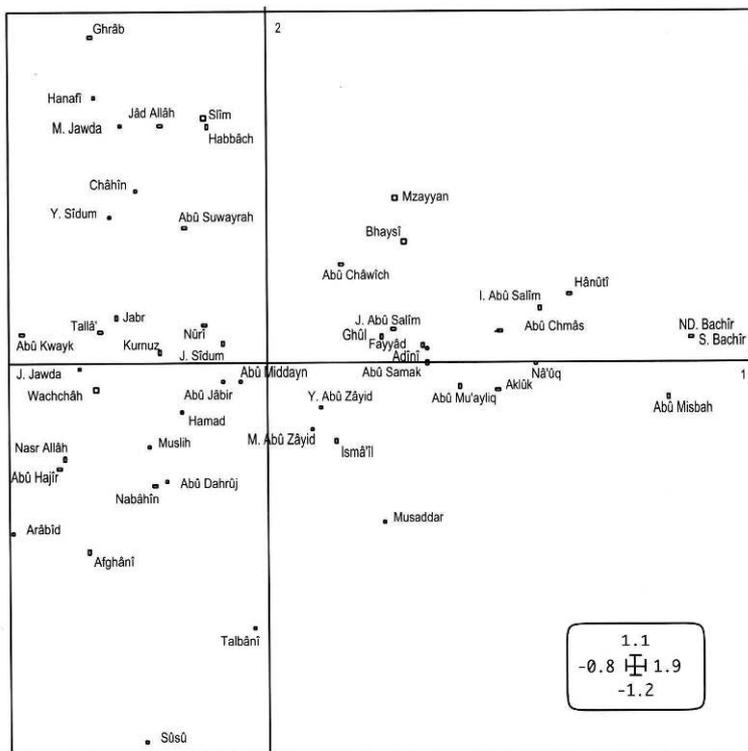
n'atteint-il pas les 30 % de suffrages, un score d'autant plus bas qu'il a été calculé sur un nombre de votants très vraisemblablement sous-estimé. Bien que seul à être parvenu à obtenir un nombre de voix suffisant à figurer parmi les élus dans chacune des régions, aucune ne lui accorde la 1<sup>ère</sup> place. S'il arrive en tête au niveau de la circonscription, c'est ainsi par simple addition de scores moyens mais constants face à des concurrents dotés de résultats disparates à l'extrême. Au-delà de leur commune appartenance à Fath et à son orbe, les élus ne témoignent d'aucune cohérence particulière. Quand Abû Middyayn aime à faire figurer dans son salon la photo de Gamal Abdel Nasser, Sa'ûdî Al-Kurnuz apparaît plutôt comme religieux. Le proche de Hamas, 'Abd Al-Fattâh Al-Nûrî, comme l'islamiste Khâlid Al-Sûsû, bien qu'arrivés en bonnes places, échouent néanmoins à se faire élire.

## La carte des solidarités

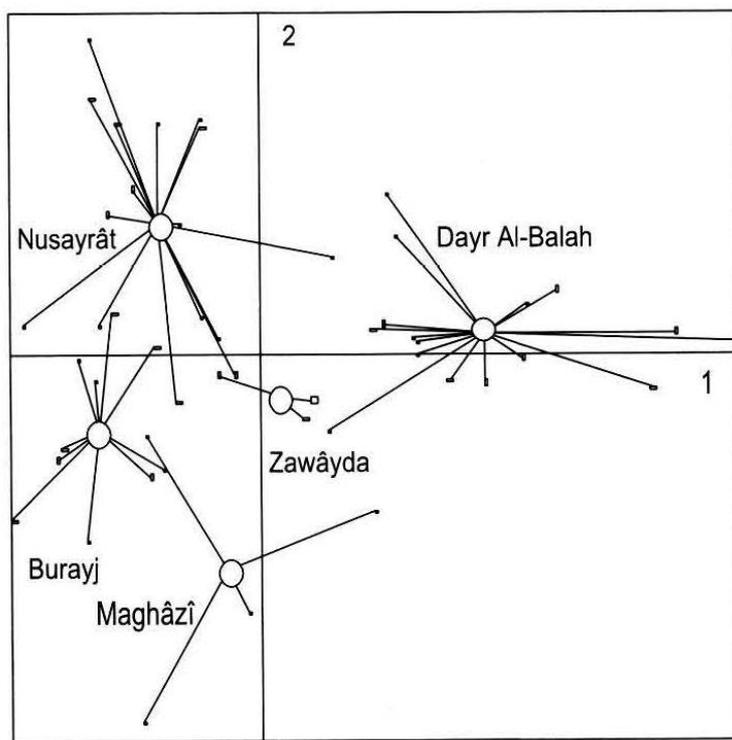
- 16 La circonscription apparaît, en réalité, comme profondément divisée dans des replis localistes exacerbés clairement mis en valeur par l'analyse factorielle. Le poids démographique de chacun des sous-ensembles, du coup, explique en grande partie la victoire ou l'échec de tel ou tel.



Gaza-centre : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Gaza-centre : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 17 L'analyse factorielle fait ainsi apparaître 5 ensembles régionaux distincts. L'axe 1<sup>er</sup> du nuage des bureaux sépare radicalement Dayr Al-Balah (ville et camp), étalé dans sa partie positive, des camps d'Al-Nusayrât, Al-Burayj et Al-Maghâzî, dans sa partie négative, seul

le bureau 34 d'Al-Maghâzî brisant la dichotomie. Al-Zawâyda (pris entre le camp de Dayr et celui d'Al-Nusayrât) et Abû MIDDAYN (en bordure d'Al-Nusayrât) figurent à l'intersection de la ville et des camps. Les plus proches du point d'inertie, les bureaux 1, 2, 3 et 8 de Dayr Al-Balah correspondraient peut-être au camp non distinct de la ville dans les statistiques.

- 18 L'axe 2 distingue quant à lui les 3 camps entre eux. La simple dichotomie entre les réfugiés et les autochtones, comme la distinction résidents des camps et citadins y compris réfugiés montrent ainsi leurs limites. Les réfugiés du camp de Dayr Al-Balah partageraient ainsi plus de solidarités avec les autochtones et les réfugiés de la ville qu'avec les réfugiés des camps voisins même si la cohésion de l'ensemble Dayr Al-Balah apparaît comme fort lâche. Les réfugiés de chacun des camps de la région, tout en affichant leur différence commune avec la ville et son camp, ne campent pas dans un front uni mais témoignent, tout au contraire, de localismes aigus.
- 19 La signification propre à l'axe 2<sup>e</sup> demeure difficile à établir. Il est bien connu que dans la débâcle de 1948 les réfugiés se sont massivement regroupés par familles élargies ou par villages dans les camps naissant. La permanence des solidarités internes aux *nâhiyya* ottomanes observée en Cisjordanie pouvait suggérer une interprétation en termes comparables. L'identité propre à chaque camp d'aujourd'hui renverrait aux regroupements effectués en 1948 eux-mêmes n'étant que le reflet des solidarités et des répulsions dessinées par les contours des anciennes *nâhiyya*-s. Une telle interprétation ne semble pas devoir être retenue. Même s'il est très difficile de dresser une carte exacte des villages d'origine significatifs de chacun des 4 camps de la circonscription, les informations, contradictoires selon les sources, sont néanmoins unanimes pour ne jamais faire apparaître de regroupements conformes aux anciennes *nâhiyya*-s (Voir tableau)<sup>8</sup>. Des familles d'un même village se sont installées dans des camps différents, lesquels regroupent des réfugiés originaires de villages qui pouvaient relever de *nâhiyya*-s différentes. Plus que l'origine, donc, il semblerait que ce soit l'habitat qui forge ici les solidarités.
- 20 L'incapacité de Dayr Al-Balah, le plus important des sous-ensembles en termes démographiques, à faire élire un seul de ses habitants, doit sans doute être mise en relation avec la relative faiblesse de cohésion interne entre la ville et son camp. Nusayrât, son rival en terme démographique, jouit quant à lui, d'une solidarité interne exemplaire qui lui permet de faire élire 3 de ses fils même si aucun d'entre eux ne réside plus habituellement dans le camp. Frayh Abû MIDDAYN vit, en effet, à Gaza dans le quartier Rimâl mais les terres tribales jouxtent le camp dans le Wâdî Ghazza. Jamîla Sîdum réside également habituellement à Gaza tandis qu'lbrâhîm Al-Habbâch habite Dayr Al-Balah où il travaille. Abandon de la résidence habituelle ainsi ne signifie pas perte des réseaux de solidarité. Burayj et Maghâzî, enfin, bénéficient chacun d'un élu. L'élection de Jalâl Al-Musaddar tient à sa capacité à avoir pu dépasser les simples solidarités de Maghâzî en profitant d'un vote non négligeable à Zawâyda et à Dayr Al-Balah, ni Burayj ni Nusayrât ne lui accordant la moindre attention. Son emploi d'ingénieur à la municipalité de Dayr et sa filiation avec un membre du Conseil législatif de l'époque égyptienne auront peut-être contribué à sa victoire.

Sources :	Village	Qadâ'	Village	Qadâ'	Village	Qadâ'
	Abû Fû'âd Nassâr		Al-Fajr		Al-'Awda	
<b>Al-Burayj</b>	Asdûd	Gaza	Asdûd	Gaza	Bir Al-Sab'	
	Bayt 'Aflâ	Gaza	Bchît	Gaza	Est bande de Gaza	
	Bayt Timâ	Gaza	Hamâna	Gaza		
	Salmâ	Gaza	Hirbyâ	Gaza		
	Yâsûr	Gaza	Hlayqât	Gaza		
			Majdal (Al-)	Gaza		
			Sawâfir (Al-)	Gaza		
			Tall Al-Turmus	Gaza		
	Lidd	Lidd	Lidd	Lidd		
			Ramla	Ramla		
<b>Dayr Al-Balah</b>	Asdûd	Gaza	Asdûd	Gaza	Asdûd	Gaza
	Bayt Timâ	Gaza			Bayt Timâ	Gaza
	Jawra (Al-)	Gaza	Fâlûjâ	Gaza		
			Hirbyâ	Gaza		
	Majdal (Al-)	Gaza	Majdal (Al-)	Gaza	Majdal (Al-)	Gaza
	Sawâfir (Al-)	Gaza			Sawâfir (Al-)	Gaza
			Qatra	Gaza	Villages sud de Yaffa	
			Kûfakhâ	Gaza ?		
			Lidd	Lidd		
			Ramla	Ramla		
<b>Al-Nusayrât</b>	Asdûd	Gaza				
	Asqalân	Gaza			Asqalân	Gaza
	Barbara	Gaza			Barbara	Gaza
	Brayr	Gaza			Fâlûjâ (Al-)	Gaza
	Hamâna	Gaza				
	Jawra (Al-)	Gaza			Jawra (Al-)	Gaza
					Jlidyysa (Al-)	Gaza
	Kawkabâ	Gaza			Kawkabâ	Gaza
	Khisâs (Al-)	Gaza				
	Sukrîr	Gaza			Qastîna (Al-)	Gaza
Lidd	Lidd					
Ramla	Ramla			Na'ânâ	Ramla ?	
Rûbin	Yaffa ?					
<b>Al-Maghâzi</b>	Arâq Suwaydân	Gaza	Barbara	Gaza	Villages centre et sud	
	Bchît	Gaza	Brayr	Gaza		
	Bayt Timâ	Gaza	Dayr Snayd	Gaza		
			Hamâna	Gaza		
			Hirbyâ	Gaza		
			Majdal (Al-)	Gaza		
Sawâfir (Al-)	Gaza	Sawâfir (Al-)	Gaza			
Lidd	Lidd					
Yaffa	Yaffa	Yaffa	Yaffa			

## Le renouvellement de la représentation

- 21 En excluant du Conseil les autochtones de Dayr Al-Balah comme les villageois de Zawâyda, le vote entraîne un renouvellement total des représentants par rapport aux détenteurs traditionnels du pouvoir dans la région. Parmi les candidats habitant Dayr Al-Balah figuraient, en effet, des membres de familles qui participaient habituellement au pouvoir municipal tel les Bachîr, Abû Salîm et autre Bhaysî. Par ailleurs, 2 candidats étaient issus de la famille Abû Zâyid, dominante à Al-Zawâyda. Aucun d'entre eux pourtant n'est parvenu à endiguer le raz-de-marée du nouveau pouvoir réfugié.

Abû Châwîch, 'Amîr Ahmad Muhammad	FLP	FLP	Cp Nusayrât	R
Abû Chmâs, Sulaymân Muh. Hammâd	Ind.		Dayr Al-Balah	R
Abû Dahrûj, Sulaymân Jarrâf Mustafâ	Ind.	Fath	Cp Burayj	R Avocat
Abû Hajîr, Hasan Jabr Muhammad	Ind.	Fath	Burayj/Balad	N Hom. Aff.
Abû Jâbir, Husayn Hasan Sâlih (Chaykh)	Ind.	Fath	Zawâyda	N Hom. Aff.
Abû Kwayk, Fâris Salîm Fâris	Ind.	Fath	Cp Nusayrât	R Commerçant
<b>Abû Middayn, Frayh Mustafâ Frayh</b>	Fath	Fath	Cp Nusayrât/Gaza	R AP/Ministre (Avocat)
Abû Misbah, Jabr Husayn Ibrâhîm	Ind.	Fath	Dayr Al-Balah	N Hom. Aff.
Abû Mu'ayyiq, Ghânîm Yûsuf Mustafâ (Hâjî)	Ind.	Fath	Dayr Al-Balah	N
Abû Saîlim, Ibrâhîm Yahyâ Khalîl	Ind.	Fath	Dayr Al-Balah	N Enseignant/Prop. terrien
Abû Saîlim, Jamâl 'Abd Al-Qâdir Sulaymân	Fath	Fath**	Dayr Al-Balah	N Avocat
Abû Samak, Jalâl 'Abd Al-Qâdir Muhammad	Ind.		Cp Dayr Al-Balah	R
Abû Suwayrah, Marwân Muh. Salâma	Ind.	Hamas	Cp Nusayrât	R Mukntâr/Chaykh
Abû Zâyid, Muhammad 'Amr 'Awda	Ind.	Fath	Zawâyda	N Hom. Aff.
Abû Zâyid, Yûnis Hassan Zâyid	Ind.	Fath	Zawâyda	N
'Adnî (Al-), 'Abd Allâh 'Abd-Allâh Hasan	Ind.		Dayr Al-Balah	R
Alghânî (Al-), Zâhir Muhammad 'Alî	FLA-CP	FLA-CP	Cp Burayj	R Politique
'Akûk (Al-), Farîza Qâsim 'Alî (Mme)	Ind.	Fath	Dayr Al-Balah/R	R Politique
'Arâbid (Al-), 'Abd Allâh Rîzq Ahmad	Ind.	Fath	Cp Burayj/R	R Politique
Bachîr, Nûr Al-Dîn Fathî Sâlih	Ind.	MJILP	Dayr Al-Balah	N Médecin
Bachîr, Sulaymân Muhammad 'Alî	Ind.	Fath	Dayr Al-Balah	N
Bhaysî (Al-), Châkir Ahmad Jâd Allâh	Ind.	Fath**	Cp Dayr Al-Balah	R Hom. Aff.
Chânîn, Lutfî Rachîd Jabr	Ind.		Cp Nusayrât	R Enseignant UNWRA
Fayyâd, 'Abd Al-Hâfîz A-Hâdî Hasan	HWT	FPLP	Dayr Al-Balah	N
Ghârib, Muhammad 'Abd Al-Rahmân Rabî	Ind.	Fath	Cp Nusayrât	R Hom. Aff./Comptable
Ghûl (Al-), Salâh Ibrâhîm Yûsuf	Ind.	Ind.	Dayr Al-Balah	R
<b>Habbâch (Al-), Ibrâhîm Ismâ'îl Ahmad</b>	Ind.	Fath**	Cp Nusayrât/DB	R Pharmacien/Hôpital
Hamad, Jamâl Husayn 'Abd Al-Qâdir	Ind.	Fath	Cp Nusayrât	R
Hanâfî (Al-), Muhammad A-Hâdî Mahmûd	HWT	Fath	Cp Nusayrât	R
Hânûfî (Al-), Chafîq Sa'îd Muhammad	Ind.		Dayr Al-Balah	N Enseignant UNRWA
Ismâ'îl, 'Umar Chabân Isâ	Ind./HBDF	PPP	Cp Dayr Al-Balah	R Employé UNRWA/Amneste
Jabr, Nasr Al-Dîn, Jamâl Al-'Abd	Ind.	Ind.	Cp Burayj	R Ingénieur agricole
Jâd Allâh, Salîm Salîm Mucallam	FLPP	FLPP**	Cp Nusayrât	R Politique
Jawda, Jawdat Sa'îd Ahmad	Ind.		Cp Burayj	R Commerçant
Jawda, Muhammad Husayn 'Alî Isâ	Ind.		Cp Nusayrât	R Enseignant
<b>Kurnuz (Al-), Sa'îd Mahmûd Sulaymân</b>	Fath	Fath**	Cp Burayj	R Enseignant U. Azhar
<b>Musaddâr (Al-), Jalâl Frayh Farhân</b>	Ind.	Fath	Cp Maghâzî	R Ingénieur/Hom. Aff.
Muslîh, Sâmî Ismâ'îl 'Alî	Fath	Fath**	Cp Maghâzî	R Enseignant U. Azhar
Mzayyan, Mahmûd Rabî Salâma	Ind.		Dayr Al-Balah	R Journaliste
Nâ'ûq (Al-), 'Alî Sâlim Ahmad	Ind.	Fath	Dayr Al-Balah	N Avocat
Nabâhîn (Al-), Jabr Yûsuf Sâlim	Ind./HBDF	Fath	Burayj/Wâdî Ghazza	R Fonctionnaire UNRWA
Nasr Allâh, Hasan Sâlih Muhammad	Ind.	Ind.	Cp Burayj	R Avocat
Nûrî (Al-), 'Abd Al-Fatth Ahmad A-Rabbûh	Ind.	Hamas	Cp Nusayrât	R Hom. Aff.
<b>Sidum, Jamîla Ahmad Khumays (Mme)</b>	Fath	Fath**	Cp Nusayrât/Gaza/R	R AP/Dir Gal
Sidum, Yûnis Mahmûd Ismâ'îl	Ind.	Fath	Cp Nusayrât	R Employé UNRWA retraité
Sîm, Mûsâ Muhammad Râghîb (Al-Assâr)	Ind.	Fath	Cp Nusayrât	R Ingénieur/Hom. Aff.
Sûsû (Al-), Khalîd Ahmad Muhammad	Ind.	Islam.	Cp Maghâzî	R Journaliste/Ecrivain
Talbânî (Al-), Muh. 'Alayyân 'Alayya	Ind.	Fath	Cp Maghâzî/DB	R Hom. Aff.
Tallâ (Al-), Jum'a 'Alayya Sulaymân	Ind.	Fath	Cp Nusayrât	R Commerçant
Wachchâh, Khalîl Ruchdî Ahmad	Ind.	Ind.	Cp Burayj	R Enseignant

			Circonscription	Dayr Al-Balah (DB)	Zuwâyda (Z)			
<b>Abû Middayn</b>	Fath	RN	12169	1 29.5%	4 22.6%	23.0%	2 37.8%	12.7%
<b>Kurnuz</b>	Fath	RB	11713	2 28.4%	8 17.4%	18.4%	3 27.9%	9.7%
<b>J. Sidum</b>	Fath	RN	8511	3 20.8%	7 17.6%	25.7%	6 21.7%	10.4%
<b>Habbâch</b>	Ind.	RN	8026	4 19.5%	6 10.1%	29.5%	7 15.7%	8.0%
<b>Musaddâr</b>	Ind.	RM	7891	5 19.1%	3 22.7%	35.7%	1 39.7%	20.5%
Muslîh	Fath	RM	6017	6 14.6%	19 7.6%	15.6%	8 14.7%	9.9%
J. Abû Saîlim	Fath	DB	5745	7 13.9%	5 21.8%	46.5%	9 14.4%	10.2%
Nûrî	Ind.	RN	5631	8 13.7%	15 10.2%	22.5%	10 12.5%	9.0%
Hamad	Ind.	RN	4938	9 12.0%	20 7.5%	18.8%	16 6.2%	5.1%
Sûsû	Ind.	RM	4607	10 11.2%	30 3.3%	8.9%	19 5.6%	5.0%
Alghânî	FLA-CP	RB	4255	11 10.3%	26 4.1%	12.0%	21 4.7%	4.5%
Nâ'ûq	Ind.	DB	4032	12 9.8%	1 23.6%	72.6%	33 2.5%	2.6%
'Akûk	Ind.	DB	3437	13 8.3%	9 16.2%	58.3%	13 8.7%	10.3%
Nabâhîn	Ind./HBDF	RB	3388	14 8.2%	27 4.1%	15.0%	18 5.8%	7.0%
Wachchâh	Ind.	RB	3279	15 8.0%	31 3.3%	12.5%	34 2.4%	3.0%
'Arâbid	Ind.	RB	3112	16 7.6%	40 1.7%	6.6%	45 1.0%	1.3%
S. Bachîr	Ind.	DB	3065	17 7.4%	2 23.0%	93.1%	46 0.9%	1.2%
Ismâ'îl	Ind./HBDF	RDB	2928	18 7.1%	14 10.6%	45.0%	35 2.4%	3.3%
'Adnî	Ind.	DB	2874	19 7.0%	11 12.9%	55.7%	20 5.3%	7.5%
Ghârib	Ind.	RN	2843	20 6.9%	39 1.8%	8.1%	29 3.5%	5.0%
Abû Hajîr	Ind.	RB	2813	21 6.8%	43 1.2%	5.1%	17 6.0%	8.6%
Sîm	Ind.	RN	2795	22 6.8%	23 6.3%	28.1%	30 2.9%	4.2%
Jabr	Ind.	RB	2616	23 6.3%	33 3.1%	14.6%	24 3.8%	5.9%
Talbânî	Ind.	RM	2580	24 6.3%	29 3.7%	17.6%	14 7.6%	12.0%
Jâd Allâh	FLPP	RN	2481	25 6.0%	35 2.7%	13.4%	12 9.6%	15.8%
Abû Kwayk	Ind.	RN	2380	26 5.7%	48 0.5%	2.6%	32 2.7%	4.5%
I. Abû Saîlim	Ind.	DB	2352	27 5.7%	12 12.8%	67.2%	28 3.4%	5.9%
Abû Suwayrah	Ind.	RN	2332	28 5.7%	45 1.0%	5.5%	4 24.8%	43.2%
Y. Abû Zâyid	Ind.	Z	2285	29 5.6%	28 3.9%	21.0%	5 23.9%	42.6%
Chânîn	Ind.	RN	2212	30 5.4%	36 2.2%	12.5%	36 2.4%	4.3%
J. Jawda	Ind.	RB	2075	31 5.0%	38 2.0%	12.2%	27 3.4%	6.7%
Abû Samak	Ind.	RDB	1985	32 4.8%	16 10.0%	62.6%	29 2.9%	6.0%
M. Jawda	Ind.	RN	1962	33 4.8%	34 2.7%	16.8%	25 3.8%	7.8%
ND. Bachîr	Ind.	DB	1925	34 4.7%	10 13.0%	83.4%	40 1.9%	3.9%
Abû Misbah	Ind.	DB	1873	35 4.5%	13 12.0%	79.5%	39 2.1%	4.5%
Abû Chmâs	Ind.	DB	1806	36 4.4%	18 9.4%	64.5%	23 3.8%	8.6%
Nasr Allâh	Ind.	RB	1713	37 4.2%	42 1.4%	9.8%	42 1.5%	3.7%
Fraysî	Ind.	RDB	1625	38 3.9%	17 9.5%	72.4%	38 2.1%	5.3%
Abû Mu'ayyiq	Ind.	DB	1412	39 3.4%	21 7.5%	65.6%	41 1.8%	4.6%
Hânûfî	Ind.	DB	1235	40 3.0%	25 5.3%	53.6%	31 2.8%	9.2%
Mzayyan	Ind.	DB	1090	41 2.6%	22 7.1%	80.6%	37 2.3%	8.6%
Mzayyan	Ind.	DB	1049	42 2.5%	24 5.8%	68.3%	49 0.8%	2.2%
Abû Dahrûj	Ind.	RB	939	43 2.3%	46 0.7%	8.8%	22 4.4%	19.0%
Abû Jâbir	Ind.	Z	880	44 2.1%	44 1.0%	14.8%	15 6.7%	31.0%
M. Abû Zâyid	Ind.	Z	857	45 2.1%	41 1.5%	21.7%	11 10.8%	51.2%
Voix			158926			29.9%		9.6%
Inscrits			54616			29.7%		9.6%
Votants			41218			30.0%		9.9%

		Cp Burayj (RB)		Cp Maghâzî (RM)		Cp Nusayrât (RN)				
Abû Mîddayn	RN	2	33.7%	20.9%	4	26.9%	11.7%	3	32.4%	31.7%
Kurnuz	RB	1	40.9%	26.4%	7	19.7%	8.9%	2	36.0%	36.5%
J. Sîdum	RN	6	20.1%	17.9%	8	18.5%	11.5%	4	24.7%	34.5%
Habbâch	RN	22	4.2%	4.0%	21	4.0%	2.6%	1	37.7%	55.9%
Musaddar	RM	14	10.2%	9.8%	2	33.9%	22.8%	18	7.5%	11.3%
Musîh	RM	9	15.9%	20.0%	3	27.9%	24.6%	8	15.1%	29.9%
J. Abû Salîm	DB	15	9.7%	12.8%	13	6.2%	5.7%	12	11.8%	24.5%
Nûrî	RN	17	6.7%	9.0%	9	17.1%	16.1%	5	20.5%	43.4%
Hamad	RN	16	8.4%	12.8%	5	22.7%	24.4%	7	16.1%	38.8%
Sîsâ	RM	20	5.6%	9.2%	1	55.8%	64.2%	24	4.9%	12.7%
Alghânî	RB	3	29.7%	52.6%	10	11.9%	14.8%	23	5.7%	15.6%
Nûrî	DB	21	4.8%	9.0%	16	4.6%	6.0%	33	3.4%	9.9%
*Nûk	DB	19	6.1%	13.4%	20	4.2%	6.5%	34	3.3%	11.6%
Nabâhîn	RB	7	19.7%	43.9%	12	7.4%	11.5%	20	6.4%	22.6%
Wachchâh	RB	8	17.8%	40.9%	15	5.1%	8.2%	14	9.7%	35.4%
*Arâbid	RB	4	28.1%	68.2%	25	3.3%	5.6%	25	4.8%	18.3%
S. Bachîr	DB	49	0.2%	0.6%	46	0.8%	1.3%	47	1.0%	3.8%
Ismâ'îl	RDB	18	6.1%	15.8%	11	11.3%	20.5%	27	3.8%	15.4%
*Adînî	DB	39	1.0%	2.7%	14	5.2%	9.7%	21	5.9%	24.4%
Ghrâb	RN	34	1.6%	4.3%	34	1.8%	3.4%	6	18.9%	79.2%
Abû Hajîr	RB	5	20.5%	55.1%	35	1.8%	3.4%	19	6.6%	27.8%
Sîm	RN	35	1.5%	3.9%	41	1.1%	2.0%	9	14.5%	61.8%
Jabr	RB	11	11.5%	33.2%	29	2.1%	4.4%	16	9.2%	42.0%
Talbânî	RM	25	3.0%	8.6%	6	22.5%	46.2%	31	3.4%	15.7%
Jâd Allâh	RN	27	2.5%	7.8%	38	1.4%	2.9%	10	12.4%	60.1%
Abû Kwayk	RN	13	10.7%	34.2%	17	4.4%	10.0%	15	9.6%	48.6%
I. Abû Salîm	DB	32	2.0%	6.5%	40	1.1%	2.5%	29	3.6%	18.0%
Abû Suwayrah	RN	40	0.9%	2.8%	43	0.8%	1.9%	17	9.1%	46.6%
Y. Abû Zâyyid	Z	28	2.5%	8.2%	18	4.3%	9.9%	30	3.5%	18.3%
Châhîn	RN	30	2.3%	8.0%	24	3.8%	9.1%	11	12.3%	66.0%
J. Jawda	RB	12	11.4%	41.4%	28	2.4%	6.1%	22	5.9%	33.6%
Abû Samak	RDB	29	2.3%	8.9%	19	4.2%	11.3%	41	1.9%	11.2%
M. Jawda	RN	26	2.6%	9.9%	45	0.8%	2.2%	13	10.4%	63.3%
ND. Bachîr	DB	47	0.3%	1.1%	48	0.7%	2.0%	43	1.5%	9.5%
Abû Mîsbah	DB	42	0.7%	2.9%	30	2.1%	6.0%	46	1.1%	7.0%
Abû Chmâs	DB	31	2.1%	8.6%	32	2.0%	5.8%	40	1.9%	12.5%
Nasr Allâh	RB	10	11.8%	52.2%	26	2.8%	8.6%	28	3.7%	25.6%
Bhaysî	RDB	36	1.3%	6.0%	33	1.9%	6.1%	44	1.4%	10.2%
Fayyâd	DB	23	3.2%	17.0%	37	1.6%	5.9%	49	0.8%	6.9%
Abû Mu'ayyîq	DB	41	0.8%	5.0%	22	3.3%	16.9%	42	1.6%	15.2%
Hânûf	DB	48	0.3%	2.0%	42	0.9%	4.3%	50	0.4%	4.4%
Mzayyan	DB	44	0.6%	4.4%	49	0.5%	2.8%	39	2.0%	22.6%
Abû Dahîj	RB	24	3.1%	25.0%	23	3.8%	21.5%	38	2.0%	25.7%
Abû Jâbir	Z	37	1.1%	9.7%	31	2.0%	12.3%	36	2.4%	32.3%
M. Abû Zâyyid	Z	38	1.1%	9.3%	47	0.7%	4.6%	48	0.9%	13.2%
Voix			17.8%		12.3%		30.4%			
Inscrits			18.8%		12.4%		29.5%			
Votants			18.3%		12.9%		28.9%			

			Circonscription			Dayr Al-Balah (DB)			Zuwâyda (Z)		
Ghûl	Ind.	DB	741	46	1.8%	32	3.1%	52.0%	48	0.7%	3.6%
Y. Sîdum	Ind.	RN	660	47	1.6%	47	0.6%	11.1%	44	1.1%	6.7%
Tallâ'	Ind.	RN	640	48	1.6%	50	0.1%	2.7%	43	1.1%	7.0%
Abû Châwîch	FLP	RN	637	49	1.5%	37	2.1%	40.0%	47	0.9%	5.5%
Hanafî	HWT	RN	556	50	1.3%	49	0.3%	7.2%	50	0.5%	3.4%
Voix			158926			29.9%			9.6%		
Inscrits			54616			29.7%			9.6%		
Votants			41218			30.0%			9.9%		

			Cp Burayj (RB)			Cp Maghâzî (RM)			Cp Nusayrât (RN)		
Ghûl	DB	33	1.7%	17.7%	39	1.2%	8.4%	45	1.1%	18.4%	
Y. Sîdum	RN	43	0.7%	8.3%	36	1.7%	13.3%	32	3.4%	60.6%	
Tallâ'	RN	45	0.6%	6.7%	27	2.7%	22.5%	35	3.3%	61.1%	
Abû Châwîch	RN	46	0.4%	4.2%	44	0.8%	6.9%	37	2.3%	43.3%	
Hanafî	RN	50	0.2%	2.3%	50	0.3%	2.9%	26	3.9%	84.2%	
Voix			17.8%			12.3%			30.4%		
Inscrits			18.8%			12.4%			29.5%		
Votants			18.3%			12.9%			28.9%		

---

## NOTES

1. QUDSIYYA, 1992 : 84-92.
2. Selon DAIBES & BARGHOUTH, 1996 : 19. PCBS13 donne le chiffre de 56 015 inscrits mais fait figurer un bureau fantôme de 1 399 inscrits. Tous mes chiffres sont donc basés sur un total de 54 616 inscrits, total des bureaux réels.
3. L'identité exacte des membres du mouvement habilités à participer à ce scrutin comme leur nombre ne sont pas connus. La liste des élus est conservée dans les archives du PCHR. *Al-Hayât Al-Jadida*, 10/12/ 95 donne également leurs noms mais signale 25 candidats seulement. La liste des candidats non élus n'est malheureusement pas disponible. Je tiens à remercier ici Abû Fu'âd Nassâr pour son aide dans l'identification des candidats.
4. La direction régionale dotée de 15 membres témoigne, quant à elle, d'une répartition quelque peu différente avec 3 de Dayr Al-Balah, 6 d'Al-Nusayrât, 4 d'Al-Burayj, 1 d'Al-Maghâzî et 1 d'Al-Zawâyda.
5. Investi par Fath pour le représenter, Sa'ûd Al-Kurnuz se trouve être, par ailleurs, le vice-président de l'un des nouveaux partis, le Mouvement Palestinien de la Paix et de l'Entente.
6. *Al-Râyy*, 23/12/95.
7. Suite à des "problèmes locaux", aucun résultat n'a été comptabilisé pour le bureau 72 (Dayr Al-Balah), ni pour la présidence de l'Autorité ni pour le Conseil.
8. J'ai ainsi croisé les informations données par *Al-Fajr Weekly*, 21/12/88, et par *Al-<sup>c</sup>Awda*, 06/08/83, et 03/01/85, avec celles fournies par Abû Fu'âd Nassâr, un habitant d'Al-Nusayrât.

# Khân Yûnis

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Avec 28 511 inscrits dans 41 bureaux soit 39,8 % du corps électoral de la circonscription, la ville de Khân Yûnis constitue son pôle démographique le plus important<sup>1</sup>. Les villages, au nombre de 5, en constituent le 2<sup>e</sup> pôle avec 22 129 inscrits dans 35 bureaux, soit 30,9 % de l'ensemble. Jouxant la cité, le seul camp de la circonscription abrite 15 441 inscrits dans 21 bureaux (21,6 %)<sup>2</sup>. Il se trouve prolongé au nord-est par le “projet” de relogement Al-Amal qui ne compte que 5 548 inscrits dans 9 bureaux (7,7 %). Comme ailleurs dans la bande de Gaza, bien au delà des limites du camp et de son “projet” de relogement, les réfugiés forment une grande partie de la population. Si la population de la cité elle-même ne serait constituée que de 14,3 % de réfugiés, les villages, quant à eux, connaissent pour la plupart des taux extrêmement élevés de populations non autochtones. Al-Khuzâ'a en compterait 77 %, Al-Qarâra 55 %, Banî Suhaylâ 48,6 %, °Abasân Al-Saghîra 35,8 % et °Abasân Al-Kabîra 15 %<sup>3</sup>.

## LES CANDIDATS

- 2 Sur les 66 candidats qui se disputaient les 8 sièges musulmans à pourvoir, 16 se présentaient sous étiquette politique dans le cadre de 8 listes face à 50 indépendants dont l'un se réclamait du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique.

### La mobilisation clanique

- 3 Khân Yûnis est l'une des rares circonscriptions sur lesquelles des données concernant les mobilisations préélectorales claniques et localistes ont pu filtrer<sup>4</sup>. *Mukhtârs* et notables de l'un des villages de la circonscription se seraient, par exemple, mobilisés pour convaincre l'un des fils du pays, colonel de la Sécurité nationale, de ne pas présenter sa candidature. La simple discussion ayant manifesté ses limites, ils auraient suggéré une offre financière<sup>5</sup>. Le camp de Khân Yûnis, pour sa part, à travers un “comité social pour faciliter le déroulement des élections”, s'est soumis le 10 décembre 1995 à des primaires organisées

dans le *diwân* de l'une des grandes familles du camp, les Abû Hatab<sup>6</sup>. Quatre des 7 élus ont ensuite figuré parmi les candidats aux législatives, Jawâd Al-Tîbî, Fathî Al-Hâjj, Madame Ghâliyya Abû Sitta et Fâyiz Abû Chamâla. Les 3 autres, Jamîl Mutâwi<sup>c</sup>, Amîn Hiyâyâm et <sup>c</sup> Abd Al-<sup>c</sup>Azîz Abû Hatab, n'ont pas donné suite à cet encouragement donné par leur environnement.

- 4 D'autres primaires, sur une base strictement clanique, ont également été organisées. Les Al-Najjâr, par exemple, ont préféré l'avocat <sup>c</sup>Abd Al-Rahmân, de la mouvance Fath, au docteur Khumays, directeur général au "ministère" de la Santé et proche de Hamas, lequel, dans un 1<sup>er</sup> temps, n'avait pas renoncé à maintenir sa candidature, et à <sup>c</sup>Alî Rachîd, doyen de la faculté des Études islamiques à l'université Al-Azhar. Dans ce cas d'espèce, l'élection se serait déroulée dans un cadre tout à fait formalisé sous la supervision d'un comité constitué de membres de la famille relevant des différentes organisations politiques<sup>7</sup>. Zakaryâ Al-Aghâ et Châkir Chbâyront pareillement été élus par leur clan pour en défendre les intérêts dans la future assemblée. Les Abû Jazar, Ghalbân et Abû Al-Najâ se sont, quant à eux, entendus sur la candidature d'un Abû Al-Najâ<sup>8</sup>.
- 5 Les grandes familles, en dépit de tentatives d'entente, ont néanmoins échoué pour bon nombre d'entre elles à ne présenter qu'un seul candidat. On trouve ainsi 2 Abû Sitta, famille bédouine du camp de Khân Yûnis (Ghâliyya et Sulaymân, tous deux indépendants proches de Fath), 3 Al-Aghâ, "seigneurs" de la région (l'avocat Jihâd, l'enseignante à Al-Azhar Nâ'ila, sans oublier le "ministre" Zakaryâ), 3 Al-Astal (le médecin islamiste Marwân, l'avocat proche du FPLP Yahyâ, et le journaliste proche de Fath <sup>c</sup>Awâd). Les Charh étaient également représentés par 3 membres (Nabîl, le "ministre", mais aussi les 2 indépendants, l'avocat Jawâd et l'enseignant <sup>c</sup>Abd Al-Hamîd). Avec 4 candidats, la famille Al-Farrâ témoignait, enfin, de la dispersion la plus grande (l'enseignant Fârûq, investi par Fath, le pharmacien Usâma, lui aussi de Fath mais candidat indépendant comme l'étaient également l'ingénieur Muhammad Yahyâ et l'avocat <sup>c</sup>Abd Al-Rahmân), incapable d'avoir pu imposer son candidat élu lors des primaires familiales, Muhammad Yahyâ.
- 6 Cette prégnance dans la région des liens tribaux et familiaux se trouve également indiquée par la démarche du clan Al-Sahîrî. Avec ses quelque 600 membres résidant dans une zone située à cheval sur les circonscriptions de Dayr Al-Balah et de Khân Yûnis, le clan, en effet, a cherché, mais en vain, à obtenir un bureau de vote qui lui fût propre. La majeure partie de ses terres se trouvant dans les limites d'Al-Qarâra, il a toutefois obtenu de la Commission Centrale des élections de pouvoir inscrire tous ses membres dans ce seul et unique village.

## La liste Fath

- 7 Seul Fath avait investi des candidats pour l'ensemble des 8 sièges à pourvoir. Leur désignation ne s'est pas faite sans difficultés, prise dans les contradictions affichées entre la base, d'une part, et les instances dirigeantes tout particulièrement liées à l'Autorité, d'autre part. Le 27 novembre 1995, en une 1<sup>er</sup> pe, 570 membres des cellules de Fath implantées dans les villages de l'est de Khân Yûnis avaient été appelés à choisir les 14 membres de leur nouvelle direction parmi 95 candidats<sup>9</sup>. Aucun des élus ne figura ensuite parmi les candidats du mouvement dans les élections du Conseil d'autonomie.
- 8 Le 1<sup>er</sup> décembre 1995, en une 2<sup>e</sup> étape, s'ouvrait à Khân Yûnis le congrès du mouvement pour la ville et son camp sous la présidence de son secrétaire régional, Kâmil Za<sup>c</sup>ub, et d'un comité de 15 membres. Ce congrès avait pour tâche de constituer une liste de 120

personnalités appelées à constituer la *marjaciyya* (*leadership* de référence) du mouvement chargée ensuite de désigner les représentants du mouvement dans la joute électorale. Au terme de 3 jours de débats houleux, un groupe de policiers de la Sécurité préventive et des services de renseignements pénétrèrent dans la salle, armés et porteurs de listes additionnelles visant à porter la *marjaciyya* 285 membres. Les débats qui suivirent ce coup de force ne purent déboucher sur les investitures attendues.

- 9 Cinq noms circulaient alors comme candidats potentiels du mouvement parmi lesquels l'emportaient les militaires et activistes de l'intifada. Au côté d'Usâma Al-Farrâ, un pharmacien de Khân Yûnis, et de ʿAbd Al-Majîd Al-Masrî, figuraient, en effet, Hichâm Al-Dissûqî, un membre des forces de sécurité et ancien haut responsable Fath durant l'intifada, JawâdAl-Tîbî, un enseignant d'Al-Azhar condamné à 7 années de détention par les Israéliens pour activités militaires, et Amîn Siyâm, ancien adjoint de Rachîd Abû Chabbâk, fondateur des Panthères noires l'un des groupes de choc de Fath, avec lequel, poursuivis par les Israéliens, il avait fui vers l'Égypte.
- 10 Le 11 décembre, le Haut comité n'était pas encore parvenu à constituer officiellement sa liste tandis que de nouveaux noms circulaient. Les notables l'emportaient cette fois puisqu'étaient mentionnés Nabîl Chalh, "ministre" de la Planification et de la Coopération internationale et membre du Comité Révolutionnaire et du Comité Central Fath, Zakaryâ Al-Aghâ, "ministre" de l'Habitat et des Travaux publics et membre du Comité Central Fath, et Zuhdî Al-Nachâchîbî, "ministre" des Finances, une mention curieuse puisqu'originaire de Jérusalem. Un seul militaire était encore cité, le colonel Ahmad Nasr, banni en juin 1987 et membre du Haut Comité Fath, à côté d'une personnalité quasi inconnue, l'avocate Dalâl Fâris.
- 11 La liste définitive ne fut publiée qu'au tout dernier moment et donnait la part belle aux "returnees" qui comptaient 3 des leurs parmi les 8 candidats, le "ministre" Nabîl Cha<sup>th</sup>, le colonel IbrâhîmAbû Al-Najâ, membre de la Sécurité Nationale et conseiller politique de Yasser Arafat, et Hasan ʿAsfûr, un ancien communiste devenu Fath et directeur auprès de l'Autorité en charge des négociations. Autre "ministre", Zakaryâ Al-Aghâ, par ailleurs chef de Fath pour la bande de Gaza, figurait également parmi les notables investis par le mouvement. Nabîl Cha<sup>th</sup> et Zakaryâ Al-Aghâ appartiennent tous 2 au Comité Central Fath, sa plus haute instance. Deux enseignants de l'université Al-Azhar, Fârûq Al-Farrâ, doyen de la faculté d'Éducation, et Jawâd Tîbî, par ailleurs fondateur et responsable du Mouvement Palestinien de la Paix, un des nouveaux partis récemment créé, étaient également investis par Fath, au côté d'un médecin, Ahmad Al-Chîbî, conseiller au "ministère" de la Santé, et d'un militaire, le colonel Ahmad Nasr. Avec 4 citadins (mais Nabîl Cha<sup>th</sup> réside à Gaza) et 2 réfugiés du "projet" Amal (mais Ahmad Nasr réside habituellement à Gaza), Fath donnait ainsi l'avantage à la ville de Khân Yûnis au détriment des villages, qui ne comptaient que 2 candidats, et du camp totalement oublié<sup>10</sup>.
- 12 Cadres ou proches du mouvement, exclus de la liste officielle, n'ont pas hésité à maintenir leur candidature comme indépendants. Parmi les plus connus figuraient le chef du bureau Fath de Khân Yûnis, ʿAwâd Al-Astal, ou encore l'un des fondateurs de la *chabîba*, le mouvement de jeunesse du mouvement, As<sup>ad</sup> Al-Hjûj. Husnî Za<sup>rub</sup>, directeur de l'Éducation, mais aussi Muhammad Abû Dharîfa ou encore ʿAbd Al-Karîm Musallam Abû Salâh, membres du courant religieux du mouvement, présentaient également des candidatures indépendantes.

## Les listes de “gauche”

- 13 Le FLA-CP présentait quant à lui 2 candidats quasi inconnus sur la scène régionale, un autochtone de Khân Yûnis, Samîr Al-Masrî, et un réfugié du “projet” Amal, °Adnân Al-°Assâr. Pour des raisons inconnues, Fida investissait Sa°dî Abû °Abid, qui ne semble pas occuper de fonctions organisationnelles, tandis que Bahâ’î Churrâb, membre de son Comité Central, se présentait sans étiquette tout comme Madame Tahânî Abû Daqqa qui, bien qu’inscrite comme indépendante, défendait les idées du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique. Le FLPP, pour sa part, présentait un membre de son Comité Central, °Abd Al-°Azîz Qdayh, un “returnee” devenu directeur de la planification au “ministère” des Travaux publics. FLP et PPP avaient chacun 1 candidat, °Abd Al-Qâdir Al-°Awadî pour l’organisation d’Abû Al-°Abbâs, et Hijâzî Abû Chanab. Responsable local d’Amnesty International, Abû Chanab dirigeait les comités populaires durant l’intifada. Enregistré comme indépendant, Bassâm Jawda appartient au PCP qui a refusé dans les années 1980 de se transformer en PPP.
- 14 En dépit de son boycott officiel des élections, le FPLP voyait ses positions défendues par l’un de ses militants les plus connus, Ra’fat Al-Najjâr, employé à l’Université de Technologie locale et personnalité de Khân Yûnis. Un ordre israélien de bannissement pris à son encontre avait été annulé à la dernière minute en 1987. Sans constituer des personnalités phares du mouvement de Georges Habache, Yahyâ Al-Astal, un juriste revenu récemment en Palestine après une vingtaine d’années passées en Libye et au Yémen, et °Abd Al-Salâm Zaqqût relevaient également de la sphère du FPLP. Fâyiz Abû Chamâla, récemment libéré de prison après 9 années de détention avait appartenu au FPLP avant de devenir Fath.
- 15 Enregistrée comme indépendante, Madame Tahânî Abû Daqqa, comme déjà souligné, défendait les positions du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique de Dr. Haydar °Abd Al-Châfi tout en militant dans les rangs de Fida.

## Les islamistes

- 16 La sensibilité islamiste se trouvait représentée à plusieurs niveaux. Fin décembre 1995, tandis que les pourparlers entre Hamas et l’Autorité tardaient à se conclure au Soudan, qu’était reportée la création officielle de sa vitrine légale le Parti du Salut National et que s’intensifiaient les débats internes, 3 cadres éminents de Hamas avaient rendu publique leur décision de présenter leur candidature au nom du mouvement islamiste. Deux d’entre eux, Khâlîd Al-Hindî et Sa°îd Al-Nimrûti, étaient de Khân Yûnis, au côté d’Ismâ°îl Haniyya de Châti’ rattaché à la circonscription de Gaza-ville. Sous la pression de leur mouvement, ils durent néanmoins retirer leur candidature le 2 janvier 1996<sup>11</sup>. En l’absence de liste officielle Hamas, la *vox populi* ne semblait attribuer de liens avec le Mouvement de la Résistance Islamique qu’au seul °Umar Hallâq, un enseignant de l’UNRWA.
- 17 Deux candidats, par ailleurs, se réclamaient officiellement de partis religieux. Hasan Al-Zaqzûq, un pédiatre revenu d’Arabie séoudite en 1994 après 11 ans d’absence, représentait le MJJLP. Sulaymân Abû Dhâhir défendait quant à lui le tout nouveau Mouvement de la Lutte Islamique en Palestine. Ancien militaire du FPLP passé à Fath

avant de devenir l'un des cadres du MJIP durant 11 années de détention, c'est maintenant l'une des grandes figures du nouveau mouvement de Fu'âd Chinyûra.

- 18 La tendance religieuse au sein de Fath se trouvait elle-même remarquablement représentée. Au sein même de la liste officielle du mouvement, Jawâd Al-Tîbî relève de cette mouvance. Candidat indépendant bien que l'un des membres fondateurs de Fath, Husnî Zatub était également, avec Ghâzî Al-Husaynî, frère du *leader* hiérosolymitain Faysal, le responsable de la *Harakat Al-Wâthiqîn bi-Nasr Allâh* ("Mouvement de ceux qui ont confiance dans la victoire de Dieu"), un groupuscule qui, proche d'Abû Jihâd, regroupait des religieux Fath<sup>12</sup>. Muhammad Abû Dharîfa ou encore °Abd Al-Karîm Abû Salâh avaient eux aussi la réputation d'appartenir à cette mouvance religieuse de Fath.
- 19 L'avocat °Abd Al-Rahmân Al-Farrâ, quant à lui, mettait en avant son arrestation menée en Égypte en 1985-1986 pour l'aide apportée à des groupes islamistes égyptiens et la fondation d'une organisation militaire appelée à frapper les touristes israéliens. Il se revendiquait également comme le fondateur d'une mystérieuse Organisation de Jérusalem/ Commandement Militaire de Libération de la Palestine (*Tanzîm Al-Quds/Al-Qiyâda Al-cAskariyya li-Tahrîr Filastîn*), supposée avoir publié durant l'intifada 33 communiqués d'accompagnement de son action.

## La sociologie

- 20 Aucun mouvement n'avait jugé bon d'investir de femme. Cinq candidates, pourtant, étaient entrées en lice, sans étiquette politique donc en dépit des engagements organisationnels de la plupart d'entre elles. Ghâliyya Abû Sitta, une enseignante et poète, avait ainsi été incarcérée pendant 2 ans et assignée à résidence durant 5 autres années pour ses activités liées à Fath. Proche également de Fath, l'avocate Dalâl Fâris avait vu son nom circuler en décembre comme candidate potentielle du mouvement. Tahânî Abû Daqqa avait elle aussi connu la prison, pour une période de 6 mois, et avait été assignée à résidence durant 13 années pour ses activités liées au FDLP. Elle est maintenant engagée dans des réseaux associatifs. Ayant suivi Yâsir °Abd Rabbuh lors de la création de Fida, ses vieilles revendications de démocratisation de la vie politique palestinienne l'ont néanmoins conduite à défendre les positions de Haydar °Abd Al-Châfi. Trois d'entre elles appartenaient à des familles bien connues, les Abû Sitta, bédouins de Bîr Al-Sab<sup>c</sup>, dans le camp, les Al-Aghâ en ville et les Abû Daqqa à °Abasân.
- 21 Avec 37 des 61 candidats identifiés selon l'origine, les autochtones se sont imposés au-delà de leur poids démographique réel, à la fois par la mobilisation de la ville de Khân Yûnis mais également par celle des non réfugiés des villages. La présence massive de la ville de Khân Yûnis, dont 31 candidats étaient issus, soit 47 % du total, se fait au détriment des villages qui, avec leurs 16 candidats représentant seulement 24,2 % de l'ensemble, ne parviennent pas s'assurer une part équivalant à leur poids au sein des inscrits. 19 candidats étaient réfugiés.
- 22 Parmi les 4 "returnees" à avoir présenté leur candidature, Fath en investissait 3 (Nabîl Cha°th, Ibrâhîm Abû Al-Najâ et Hasan °Asfûr) tandis que le FLPP investissait le 4<sup>e</sup> (°Abd Al-°Azîz Qdayh). Fath avait par ailleurs investi le seul ancien banni, semble-t-il, à s'être présenté, Ahmad Nasr.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 23 L'absence de communication du nombre de votants par bureaux de vote rend difficile la détection d'éventuelles fraudes d'autant plus qu'ici, comme ailleurs pour la bande de Gaza à l'exception de Gaza-centre, les données sur l'élection à la présidence de l'Autorité, seule base un peu fiable pour un estimation de ce nombre de votants, font défaut. Deux cas avérés où un candidat est considéré comme ayant reçu un nombre de suffrages supérieur au nombre d'inscrits concernent 'Abd Al-Karîm Abû Salâh (indépendant) et Muhammad Abû Dharîfa. Les capacités oratoires liées au métier d'avocat du premier lui ont, en effet, permis dans le bureau 95 de son village, 'Abasân, d'emporter le soutien de 450 des 427 inscrits... Le même bureau 95, par ailleurs, voue un passion tout aussi effrénée à Muhammad Abû Dharîfa.

### Le bilan politique

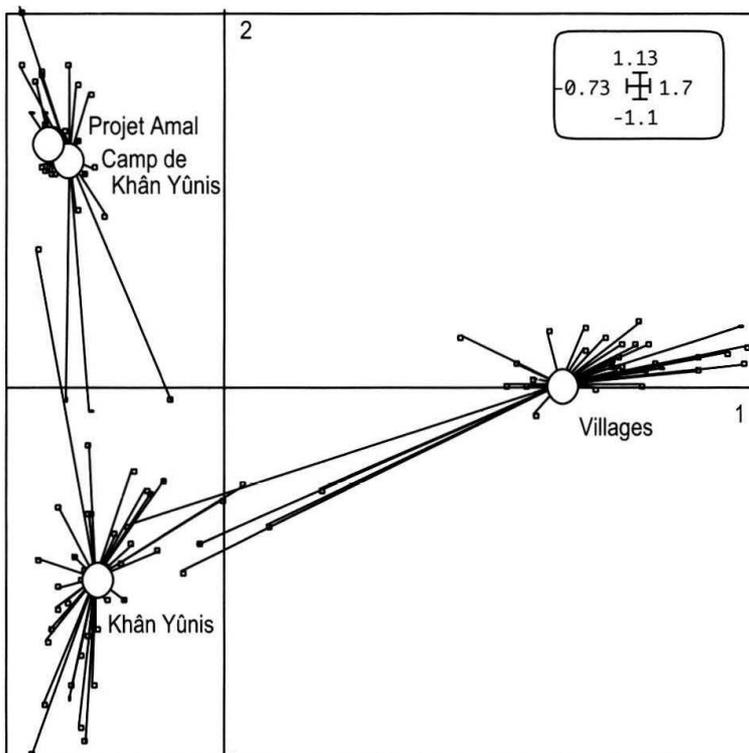
- 24 Avec 6 des 8 élus, la liste Fath a prouvé les qualités indéniables du choix de ses candidats opéré par Yasser Arafat. L'élection en 3<sup>e</sup> position de Ra'fat Al-Najjâr, seule personnalité d'envergure du FPLP qui n'avait pas subi de pression de la part de son organisation pour retirer sa candidature, constitue, quant à elle, une victoire qui doit être soulignée. L'élection, enfin, en 8<sup>e</sup> place du candidat indépendant 'Abd Al-Karîm Musallam Abû Salâh peut être lue comme une victoire du courant religieux de Fath, Abû Salâh partageant avec le candidat officiel Fath élu 2<sup>e</sup>, Jawâd Al-Tîbî, l'appartenance à ce même courant.
- 25 Tout en demeurant dans le cadre de la préférence localiste, en accordant ainsi la victoire aux 3 "returnees" de la liste Fath sans retenir le 4<sup>e</sup> "returnee", candidat du petit FLPP, les électeurs ont marqué leur détermination à envoyer auprès des autorités centrales des représentants "bien en cour" puisque déjà détenteurs de hautes fonctions. L'élection à leur côté des 2 militaires indiquerait le respect des itinéraires combattants au détriment des héritages liés à la famille, l'échec d'Al-Aghâ en étant une illustration. La victoire de 2 religieux serait quant à elle un indicateur de la force de ce courant tant au sein de Fath que de la population en général. L'abandon du PPP, où il occupait un poste au Comité Central, pour Fath n'a à l'évidence pas troublé les électeurs villageois et réfugiés de Hasan 'Asfûr. La victoire de Ra'fat Al-Najjâr, enfin, témoigne de la capacité des formations de l'opposition à obtenir des voix dès lors que leur candidat s'appuie sur un soutien familial et local fort.
- 26 Loin de toute manifestation de soutien ou de condamnation d'Oslo, l'échec de 2 des candidats Fath illustre à la fois la marginalisation de certaines des plus influentes familles originaires de Khân Yûnis mais aussi, avec l'éviction de Zakaryâ Al-Aghâ, le rejet d'un certain type d'hommes d'appareil. Imposée par Yasser Arafat, la nomination de ce médecin au poste de président du Haut Comité Fath pour la bande de Gaza durant l'été 1994 avait déjà entraîné un vaste mouvement de protestation au sein du mouvement et plusieurs de ses responsables issus de l'intifada avaient alors démissionné de leurs fonctions. Doté d'un taux d'impopularité record jusque dans les rangs de Fath, la rumeur publique le crédite le jour des élections d'un comportement des plus épiques lors de sa défaite annoncée. Apprenant qu'il était distancé de quelques centaines de voix par 'Abd

Al-Karîm Abû Salâh, il aurait envoyé au bureau central de dépouillement de Khân Yûnis une escouade de ses “gros bras” équipée d’urnes bourrées. Informé de ses projets, le chef de la police locale, ami d’Abû Salâh, aurait intercepté l’équipe dans la palmeraie de Khân Yûnis. Les heurts armés qui s’en suivirent auraient fait de 4 à 6 blessés selon les sources sans qu’Al-Aghâ ne parvienne à faire passer ses urnes. Nommé “ministre” de l’Habitat dans la première Autorité, il ne put décentement réintégrer son poste dans la seconde en dépit des pleines pages achetées dans la presse par la famille afin de féliciter Yasser Arafat de sa victoire et de lui renouveler allégeance<sup>13</sup>. Il obtint alors du rayyis un siège au CEOLR

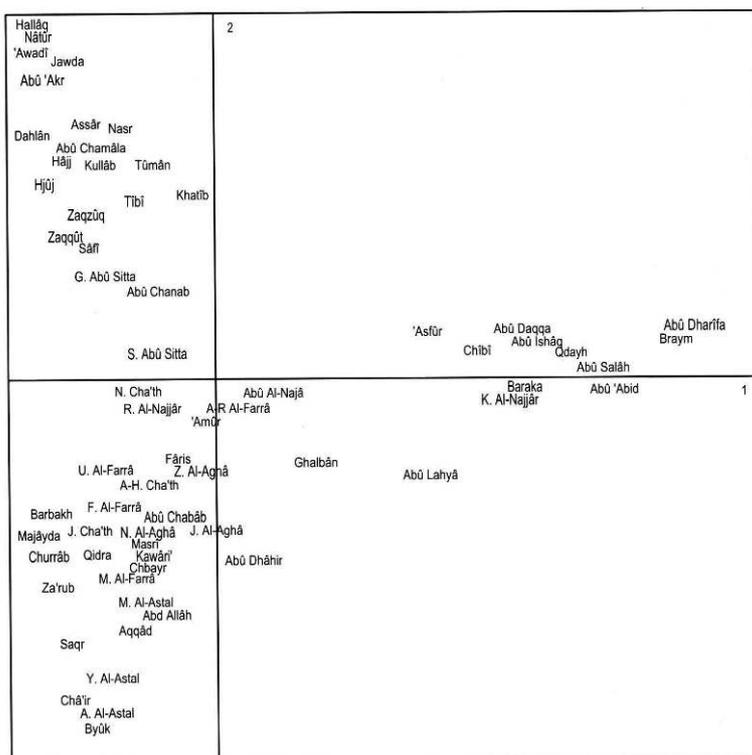
## La carte des solidarités

- 27 L’analyse factorielle des résultats révèle un système tripartite de solidarités et d’oppositions extrêmement fortes. L’axe 1<sup>er</sup> distingue ainsi les villages de l’ensemble Khân Yûnis, quand l’axe 2<sup>e</sup> sépare la ville de Khân Yûnis de son camp auquel s’assimile le “projet” Amal.
- 28 Dans ce système très nettement dessiné, seuls 4 bureaux de la zone de Khân Yûnis manifestent leur singularité par rapport au vote type de leur environnement. Leur adresse suggère qu’il s’agirait de bureaux mixtes situés en lisière de la ville et du camp. Tandis que le bureau 58 (Khân Yûnis ville selon PCBS1), en effet, témoigne d’un vote de type Amal/camp, les bureaux 31, 32 et 40 (camp de Khân Yûnis selon PCBS1) manifestent une grande proximité avec le vote de la ville. Les 5 bureaux d’Al-Qarâra occupent également une place à part en se rapprochant, seuls loin des autres villages, du vote de Khân Yûnis ville. L’ensemble des bureaux du village étant concernés, il s’agit néanmoins ici d’un trait constitutif des solidarités locales dans un système paradoxal puisque Al-Qarâra, comme les autres villages de la zone, compte une population massivement constituée de réfugiés. De façon générale, en dépit de populations à fort taux de réfugiés, les villages constituent un ensemble bien distinct du camp et du “projet”.
- 29 Le nuage des candidats reproduit ce système tripartite sans grand changement. L’axe 1<sup>er</sup> affiche la même dichotomie fondamentale entre Khân Yûnis, ville, camp et “projet”, d’une part, et villages, d’autre part. Deux des 3 candidats originaires d’Al-Qarâra, Abû Dhâhir et °Abd Allâh, illustrent la singularité de leur village en se plaçant dans la partie négative de l’axe 1<sup>er</sup>, en compagnie des candidats de la ville. Le vote accordé à Al-°Amûr, sans doute originaire de Khuzâ°a, relève également du modèle citoyen. L’extrême faiblesse de son score, cependant, explique peut-être cette singularité. Ghalbân occupe également une position médiane. Industriel installé à Banî Suhaylâ, sa famille est originaire de Ma°an, un ancien village devenu quartier de Khân Yûnis.
- 30 Déjà soulignée durant la période préélectorale, la mobilisation tribale, familiale et locale dans la circonscription de Khân Yûnis s’est ainsi traduite par un vote marqué à l’extrême par le localisme. Aucune des régions, par exemple, ne voit élus l’ensemble de ses 8 préférés et 2 seulement des 8 nouveaux “députés”, Nabîl Cha°th et Ibrâhîm Abû Al-Najâ, figurent parmi les 8 élus potentiels dans chacune d’elles. Aucun candidat n’est par ailleurs parvenu à mobiliser la majorité absolue des suffrages de la circonscription mais rares également ont été ceux qui ont réussi à le faire à l’échelle de leur région. Nabîl Cha°th ne l’obtient de justesse que dans le “projet” Amal. Sans doute les suffrages familiaux se sont-ils dispersés entre les 3 candidats Cha°th. Dans les villages, Ahmad Al-Chîbî, de Banî Suhayla, est le seul à franchir de justesse la barre des 50 %. Un seul candidat, en fait, a su

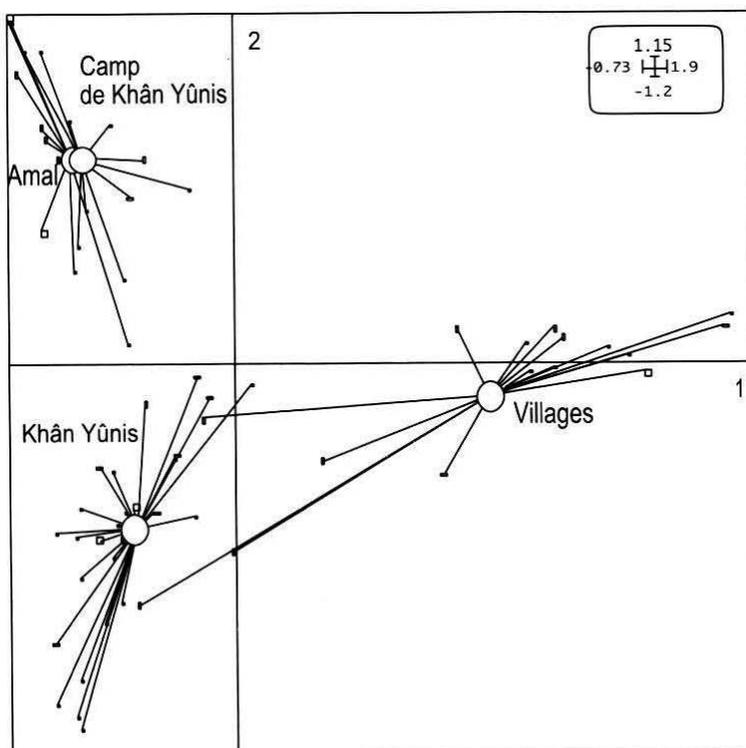
drainer plus que les autres des enthousiasmes régionaux, Jawâd Al-Tîbî. Arrivé en 1<sup>ère</sup> position dans le “projet” comme dans le camp avec des scores atteignant respectivement 75,8 % et 63,6 % des suffrages, il n’obtient qu’une 2<sup>e</sup> place au niveau de la circonscription du fait du manque de mobilisation des villages et de la ville.



Khân Yûnis : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Khân Yûnis : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 31 Même avec 3 élus parmi ses fils, la ville de Khân Yûnis et, avec elle, certaines grandes familles traditionnelles non réfugiées apparaissent bien comme les principales perdantes du scrutin. 4 des élus potentiels de la cité en effet, Usâma Barbakh, arrivé 4<sup>e</sup> dans ses bureaux de vote, Fârûq Al-Farrâ, 5<sup>e</sup>, Zakaryâ Al-Aghâ, 7<sup>e</sup>, et Usâma Al-Farrâ, 8<sup>e</sup>, n'obtiennent respectivement que les 15<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> rangs au niveau de la circonscription. Mais avec les 3 candidatures Al-Aghâ et les 4 Al-Farrâ, l'échec des grandes familles de la ville tient aussi à leur incapacité à avoir fait respecter leur choix sur des candidats uniques. À la différence de la ville, le camp et Amal voient leur vœux mieux exaucés puisque 2 seulement de leurs 8 préférés, Fâyiz Abû Chamâla et Ahmad Dahlân, échouent à figurer parmi les élus au niveau de la circonscription. Les villages, quant eux, assistent à la défaite de 3 de leurs favoris, 'Abd Al-<sup>c</sup>Azîz Qdayh, Kâmil Baraka et Muhammad Abû Dharîfa<sup>14</sup>.

## Le renouvellement de la représentation

- 32 Le vote de 1996 marque ainsi l'effondrement de la capacité de mobilisation des grandes familles traditionnelles de Khân Yûnis sur la ville comme sur ses environs. Aucune des 5 familles qui bénéficiaient de la présence de l'un de leurs membres au Comité exécutif de l'Union nationale de 1961 ou à la municipalité ne siège, en effet, au nouveau Conseil d'autonomie. Les Astal, Farrâ, Aghâ, Abû Sitta et autre Zafrub ont été balayés même lorsque certains de leurs membres avaient cru pouvoir assurer leur permanence en s'arrimant à la nouvelle Autorité. Seule famille à se maintenir, les Al-Najjâr, avec la victoire de Ra'fat, ne figuraient pas dans la structure de 1961. Le renouvellement est donc profond mais ne se fait que de façon marginale au profit des réfugiés, et en tout cas pas au

profit du camp. L'établissement citadin voit en fait sa place occupée par des autochtones comme lui mais villageois.

'Abd Allāh, Fadī 'Abd Al-Rahmān Ahmad	Ind.		Qarāra	N	
Abū 'A'ūd, Sa'ūdī Ahmad Nāfī	Fida	Fida	Banī Suhaylā	Ingénieur	
Abū 'Akr, Fāyīz 'Awda Husayn	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R Hom. Aff.	
<b>Abū Al-Najā, Ibrāhīm Mūsā Ibrāhīm</b>	Fath	Fath	Khān Yūnis/R	N Militaire (Colonel)	
Abū Chabāb, Farīd Mansūr Id	Ind.		Khān Yūnis		
Abū Chamālā, Fāyīz Salāh Husayn	Ind.	Fath/ExFPLP	Cp Khān Yūnis	R Enseignant/Poète	
Abū Charāb, Hijāzī Nasr Mahmūd	PPP	PPP	Khān Yūnis Amal	R Hom. Aff.	
Abū Daqaq, Tāhīnī Salmān Muh. (Mme)	Ind./HBDF	Fida	'Abasān	N Associatif	
Abū Dhānir, Sulaymān Ahmad Id	HNIF	Ex Fath/MJILP	Qarāra	R Politique	
Abū Dhārifa, Muhammad Ibrāhīm Ahmad	Ind.	Fath/Islam	'Abasān	R Enseignant UNRWA	
Abū Ishāq, Husayn Dhiyāb Husayn	Ind.		Banī Suhaylā		
Abū Lahyā, Muhammad Chahāda Salmān	Ind.	Ind.	Qarāra	R Hom. Aff.	
<b>Abū Salāh, 'Abd Al-Karīm Mah. Musallam</b>	Ind.	Fath/Islam.	'Abasān	N Avocat	
Abū Sitta, Ghāniyya Muh. Mustafā (Mme)	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R Ens. UNRWA/Poète	
Abū Sitta, Sulaymān Hasan Husayn	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis ?	R Enseignant U./Peintre	
Aghā (Al-), J. Nād Hamdān Malāhī	Ind.	Fath	Khān Yūnis	N Avocat	
Aghā (Al-), Nā'ila 'Abd Allāh Yūsuf (Mme)	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N Enseignant U. Al-Azhar	
Aghā (Al-), Zakariyā Ibrāhīm Salīm	Fath	Fath **	Khān Yūnis/Gaza	N Médecin/AP ("Ministre")	
'Amūr (Al-), 'Alī Hasan Hamdān	Ind.	Ind.	Khuzā'a ?	R	
'Aqqād (Al-), Muhammad 'Awf 'Abd Allāh	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N Commerçant	
<b>'Asfūr, Hasan Muhammad Ahmad</b>	Fath	Fath/Ex PPP	'Abasān/R	N Politique	
'Assār (Al-), 'Adnān A-Mu'īl 'Alayān	FLA-CP	FLA-CP	Khān Yūnis Amal	N	
Astal (Al-), 'Awād Tāhīr Hasan	Ind.	Fath **	Khān Yūnis	N Journaliste	
Astal (Al-), Mansūr Ahmad 'Alī	Ind.	Islam	Khān Yūnis	N Médecin	
Astal (Al-), Yahyā 'Alī Muhammad	Ind.	FPLP	Khān Yūnis	N Avocat	
'Awādī (Al-), 'Abd Al-Qādir Khalīl Ibrāhīm	FLP	FLP	Khān Yūnis Amal	R Enseignant	
Baraka, Kāmil Sulaymān Muh. (Chaykh)	Ind.	Ind./Islam.	Banī Suhaylā	R Chaykh tribu	
Barbakh, Usāma 'Iyāda Mansūr (Chaykh)	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N	
Braym (Al-), Nasr Allāh Sulaymān Sālim	Ind.	Ind.	Banī Suhaylā	N	
Byūk (Al-), Mansūr Husayn Mansūr	Ind.		Khān Yūnis	N	
Chāh (Al-), Hasan Ibrāhīm Muhammad	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	R Hom. Aff.	
Chāth, 'Abd Al-Hamīd 'Alī Muhammad	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N Enseignant UNRWA	
Chāth, Jawād 'Abd Al-Rahmān 'Uthmān	Ind.		Khān Yūnis	N Avocat	
<b>Chāth, Nabīl 'Alī Rachīd</b>	Fath	Fath **	Khān Yūnis/Gaza/R	N Hom. Aff./AP ("Ministre")	
Chbayr, Chākīr Chukrī Chākīr	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N Docteur	
<b>Chibīr (Al-), Ahmad Al-'Abd Muhammad</b>	Fath	Fath	Banī Suhaylā	N Médecin/AP (Conseiller)	
Churrāb, Bahātī Rāghīb Mustafā	Ind.	Fida **	Khān Yūnis	N Médecin	
Dahlān, Ahmad Sa'ūd Muhammad	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R Enseignant U. Al-Azhar	
Fāris, Dalāl 'U'ayfā (Mme)	Ind.	Fath **	Khān Yūnis	N Avocate	
Farrā (Al-), 'Abd Al-Rahmān 'Alī Hāmīd	Ind.	Islam.	Khān Yūnis	N Avocat	
Farrā (Al-), Fāriq Hamdī Hāfīd	Fath	Fath	Khān Yūnis	N Enseignant U. Al-Azhar	
Farrā (Al-), Muhammad Yahyā A-Rahmān	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N Ingénieur	
Farrā (Al-), Usāma 'Abd Al-Sattār Mūsā	Ind.	Fath **	Khān Yūnis	N Pharmacien	
Ghalbān (Al-), Ramadān Ahmad Hasan	Ind.		Banī Suhaylā	N Industriel	
Hājj (Al-), Fathī Mahmūd Muhammad	Ind.	Fath/FPPLP	Cp Khān Yūnis	R Médecin chirurgien	
Hālibā (Al-), 'Umar Ibrāhīm Māhmūd	Ind.	Hamas	Cp Khān Yūnis	R Enseignant UNRWA	
Hājū (Al-), 'Alī Hasan 'Alī	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R Employé UNRWA	
Jawāda, Bassām Muhammad 'Abd Allāh	Ind.	PCP	Khān Yūnis Amal	R Hom. Aff.	
Kawārī, Jum'a Sulaymān 'Awād	Ind.	Ind.	Khān Yūnis	N Ingénieur/Hom. Aff.	
Khatīb (Al-), 'Alī Muhammad Yūsuf	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R ? Commerçant	
Kullāb, Husayn Muhammad Ismā'īl	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R Juge char'i/Ens. UNRWA	
Majāyda (Al-), Ahmad Mustafā Hammād	Ind.		Khān Yūnis	N Commerçant	
Masrī (Al-), Samīr Zāyid Radwān	FLA-CP	FLA-CP	Khān Yūnis	N	
Najān (Al-), Khālid A-'Azīz Musallam	Ind.		Khuzā'a	N	
<b>Najān (Al-), Ra'fat 'Uthmān 'Alī</b>	Ind.	FPLP	Khān Yūnis	N Employé KY Technologie	
<b>Nasr, Ahmad 'Abd Al-Fattāh Ahmad</b>	Fath	Fath **	Khān Yūnis Amal/D	R Militaire (Colonel)	
Nātūr (Al-), Muhammad Sālih Husayn	Ind.	Fath	Cp Khān Yūnis	R Ingénieur	
Qdayh, 'Abd Al-'Azīz Al-'Abd Hammād	FLPP	FLPP **	Khuzā'a/R	N Politique	
Qidra (Al-), Subhī Malāhī Muhammad	Ind.	Fath	Khān Yūnis	N	
Sāfī, Taysīr Rāghīb Husayn	Ind.		Khān Yūnis Amal	R Commerçant	
Saqr, Tamīm Jarīr Muhammad	Ind.		Khān Yūnis	Docteur	
<b>Tībī (Al-), Jawād Khalīl Hasan</b>	Fath	Fath **/Islam.	Khān Yūnis Amal	R Médecin/Ens. U. Al-Azhar	
Tūmān, Halīma Sālim Muhammad (Mme)	Ind.		Cp Khān Yūnis ?	R Educatrice	
Za'rub, Husnī Sālim Darghām	Ind.	Fath/Islam.	Khān Yūnis	N Dir. Education	
Zaqzūq, 'Abd Al-Salām A-Hamīd A-Jawād	Ind.	FPLP	Cp Khān Yūnis	R Ingénieur	
Zaqzūq (Al-), Hasan Khalīl A-'Atī	MJILP	MJILP	Khān Yūnis Amal	R Médecin	

		Circonscription			Khân Yûnis (KY)			Villages (V)			
<b>N. Cha'th</b>	Fath	KY	22931	1	39.4%	1	43.8%	41.1%	4	34.1%	28.0%
<b>Tibi</b>	Fath	A	19441	2	33.4%	6	20.7%	22.9%	9	19.1%	18.5%
<b>R. Al-Najjâr</b>	Ind.	KY	14735	3	25.3%	2	32.9%	48.2%	10	15.8%	20.1%
<b>Abû Al-Najjâ</b>	Fath	KY	13960	4	24.0%	3	25.8%	39.8%	7	24.7%	33.3%
<b>Chibî</b>	Fath	V	13949	5	24.0%	17	9.4%	14.5%	1	53.0%	71.4%
<b>'Asûr</b>	Fath	V	12638	6	21.7%	18	9.1%	15.4%	2	42.9%	63.8%
<b>Nasr</b>	Fath	A	11465	7	19.7%	19	8.5%	15.9%	16	9.7%	15.9%
<b>Abû Salâh</b>	Ind.	V	9209	8	15.6%	26	6.4%	15.0%	3	39.1%	79.9%
<b>Z. Al-Aghâ</b>	Fath	KY	8822	9	15.2%	7	20.0%	48.9%	14	11.6%	24.7%
<b>F. Al-Farrâ</b>	Fath	KY	7729	10	13.3%	5	21.8%	60.2%	18	8.0%	19.4%
<b>Odâyh</b>		FLPP	7728	11	13.3%	35	4.7%	13.1%	5	32.9%	80.1%
<b>Abû Chamliâ</b>	Ind.	RKY	7419	12	12.7%	23	7.8%	22.2%	29	3.8%	9.7%
<b>Barakâ</b>	Ind.	V	7195	13	12.3%	28	6.3%	18.9%	6	27.6%	72.8%
<b>U. Al-Farrâ</b>	Ind.	KY	6953	14	11.9%	8	19.8%	60.6%	21	5.8%	15.8%
<b>Barbakh</b>	Ind.	KY	6900	15	11.9%	4	24.3%	75.7%	33	2.2%	6.0%
<b>Dahlân</b>	Ind.	RKY	6060	16	10.4%	25	6.4%	22.5%	37	1.8%	5.4%
<b>Chbayr</b>	Ind.	KY	5941	17	10.2%	10	17.7%	64.0%	20	6.1%	19.2%
<b>'A-H. Cha'th</b>	Ind.	KY	5635	18	9.7%	12	14.6%	55.8%	24	4.9%	16.3%
<b>Za'rub</b>	Ind.	KY	5540	19	9.5%	9	18.4%	71.5%	32	2.5%	9.3%
<b>M. Al-Astal</b>	Ind.	KY	5053	20	8.7%	11	15.6%	68.7%	22	5.8%	21.7%
<b>Abû Dharîfa</b>	Ind.	V	4608	21	7.9%	54	1.0%	4.8%	8	22.3%	90.9%
<b>Fâris</b>	Ind.	KY	4558	22	7.8%	14	11.5%	54.5%	23	5.5%	22.5%
<b>N. Al-Aghâ</b>	Ind.	KY	4051	23	7.0%	15	11.1%	58.8%	27	4.2%	19.3%
<b>Majâyda</b>	Ind.	KY	3697	24	6.3%	16	9.7%	56.3%	31	2.8%	14.1%
<b>Abû Daqqa</b>	Ind./HDFB	V	3527	25	6.1%	45	1.7%	10.5%	12	14.1%	75.3%
<b>Abû Chanab</b>	PCP	A	3518	26	6.0%	30	6.1%	37.2%	29	3.3%	17.7%
<b>G. Abû Sitta</b>	Ind.	RKY	3290	27	5.7%	33	5.1%	33.5%	34	2.1%	12.0%
<b>Hâjî</b>	Ind.	RKY	3180	28	5.5%	38	3.8%	25.7%	42	1.3%	8.0%
<b>Zaqûr</b>	Ind.	RKY	3074	29	5.3%	34	5.0%	35.4%	47	1.0%	6.3%
<b>Hûjî</b>	Ind.	RKY	2962	30	5.1%	36	4.2%	30.4%	48	1.0%	6.6%
<b>Châ'ir</b>	Ind.	KY	2929	31	5.0%	13	11.7%	66.1%	45	1.1%	7.9%
<b>Braym</b>	Ind.	V	2888	32	5.0%	66	0.3%	2.4%	11	14.5%	94.7%
<b>K. Al-Najjâr</b>	Ind.	V	2602	33	4.5%	46	1.6%	13.5%	15	10.7%	77.1%
<b>Abû 'Abîd</b>	Fida	V	2562	34	4.4%	53	1.0%	8.7%	13	11.8%	87.1%
<b>Abû Dhâhîr</b>	HNIF	V	2483	35	4.3%	43	2.9%	24.8%	17	8.4%	63.5%
<b>Zaqûq</b>	MJILP	A	2440	36	4.2%	41	3.4%	30.0%	38	1.7%	12.8%
<b>M. Al-Farrâ</b>	Ind.	KY	2431	37	4.2%	20	8.0%	70.7%	35	2.1%	16.2%
<b>Churrâb</b>	Ind.	KY	2389	38	4.1%	21	7.8%	70.6%	39	1.5%	11.5%
<b>Ghalbân</b>	Ind.	V	2361	39	4.1%	24	6.5%	69.6%	26	4.3%	34.0%
<b>Abû 'Akr</b>	Ind.	RKY	2091	40	3.6%	51	1.1%	11.8%	52	0.8%	7.0%
<b>A. Al-Astal</b>	Ind.	KY	1988	41	3.4%	22	7.7%	83.1%	43	1.2%	11.3%
<b>Hallâq</b>	Ind.	RKY	1981	42	3.4%	52	1.1%	12.1%	63	0.3%	3.2%
<b>Sagr</b>	Ind.	KY	1743	43	3.0%	27	6.3%	78.4%	54	0.7%	7.7%
<b>Nâtûr</b>	Ind.	RKY	1733	44	3.0%	55	1.0%	12.1%	65	0.3%	2.9%
<b>Qidra</b>	Ind.	KY	1730	45	3.0%	32	5.2%	64.2%	44	1.1%	12.2%
<b>Voix</b>			290324							37.0%	32.3%
<b>Inscrits</b>			71629							39.8%	30.9%
<b>Volants</b>			58221							37.0%	32.3%

		Amal (A)		Cp Khân Yûnis (RKY)			
<b>N. Cha'th</b>	KY	3	49.6%	10.0%	3	36.2%	20.9%
<b>Tibi</b>	A	1	70.9%	17.8%	1	60.3%	41.0%
<b>R. Al-Najjâr</b>	KY	4	30.5%	9.8%	5	24.0%	22.1%
<b>Abû Al-Najjâ</b>	KY	7	14.7%	4.9%	6	23.2%	22.0%
<b>Chibî</b>	V	15	8.6%	2.9%	12	11.9%	11.2%
<b>'Asûr</b>	V	8	13.8%	5.1%	8	15.0%	15.7%
<b>Nasr</b>	A	2	50.1%	20.3%	2	41.5%	47.6%
<b>Abû Salâh</b>	V	37	1.7%	0.8%	34	3.0%	4.3%
<b>Z. Al-Aghâ</b>	KY	10	11.7%	6.2%	9	13.5%	20.2%
<b>F. Al-Farrâ</b>	KY	17	8.1%	4.9%	19	9.1%	15.5%
<b>Odâyh</b>	V	32	3.1%	1.9%	36	2.9%	4.9%
<b>Abû Chamliâ</b>	RKY	6	26.0%	16.3%	4	29.0%	51.7%
<b>Barakâ</b>	V	35	2.0%	1.3%	30	3.8%	7.0%
<b>U. Al-Farrâ</b>	KY	25	5.9%	3.9%	15	10.3%	19.7%
<b>Barbakh</b>	KY	28	4.8%	3.3%	21	7.8%	15.0%
<b>Dahlân</b>	RKY	5	29.5%	22.6%	7	22.5%	49.2%
<b>Chbayr</b>	KY	21	6.4%	5.0%	29	5.3%	11.7%
<b>'A-H. Cha'th</b>	KY	26	5.5%	4.5%	16	10.1%	23.4%
<b>Za'rub</b>	KY	22	6.4%	5.3%	27	5.8%	13.8%
<b>M. Al-Astal</b>	KY	34	2.6%	2.4%	32	3.5%	9.2%
<b>Abû Dharîfa</b>	V	54	0.7%	0.7%	48	1.3%	3.6%
<b>Fâris</b>	KY	24	5.9%	6.0%	28	5.8%	17.0%
<b>N. Al-Aghâ</b>	KY	31	3.6%	4.2%	28	5.4%	17.7%
<b>Majâyda</b>	KY	40	1.6%	2.0%	22	7.7%	27.6%
<b>Abû Daqqa</b>	V	33	2.9%	3.9%	37	2.8%	10.3%
<b>Abû Chanab</b>	A	9	12.9%	17.0%	23	7.5%	28.1%
<b>G. Abû Sitta</b>	RKY	20	7.4%	10.5%	14	11.0%	44.0%
<b>Hâjî</b>	RKY	13	9.7%	14.1%	10	12.6%	52.2%
<b>Zaqûr</b>	RKY	11	11.7%	17.7%	18	9.4%	40.6%
<b>Hûjî</b>	RKY	14	8.7%	13.7%	13	11.0%	49.4%
<b>Châ'ir</b>	KY	52	0.8%	1.3%	50	1.2%	5.6%
<b>Braym</b>	V	55	0.6%	0.8%	62	0.5%	2.1%
<b>K. Al-Najjâr</b>	V	43	1.4%	2.6%	47	1.4%	6.9%
<b>Abû 'Abîd</b>	V	63	0.3%	0.5%	57	0.7%	3.6%
<b>Abû Dhâhîr</b>	V	47	1.0%	1.9%	42	1.8%	9.8%
<b>Zaqûq</b>	A	12	11.4%	21.7%	24	6.6%	35.6%
<b>M. Al-Farrâ</b>	KY	39	1.7%	3.2%	43	1.8%	9.9%
<b>Churrâb</b>	KY	36	1.7%	3.3%	38	2.6%	14.6%
<b>Ghalbân</b>	V	51	0.9%	1.8%	56	0.8%	4.6%
<b>Abû 'Akr</b>	RKY	41	1.8%	3.5%	11	12.3%	77.6%
<b>A. Al-Astal</b>	KY	56	0.5%	1.3%	58	0.6%	4.3%
<b>Hallâq</b>	RKY	16	8.8%	20.1%	17	9.7%	64.6%
<b>Sagr</b>	KY	44	1.3%	3.4%	46	1.4%	10.6%
<b>Nâtûr</b>	RKY	18	8.0%	21.4%	20	8.3%	63.5%
<b>Qidra</b>	KY	38	1.7%	4.5%	39	2.5%	19.1%
<b>Voix</b>			8.0%			22.7%	
<b>Inscrits</b>			7.7%			21.6%	
<b>Volants</b>			8.0%			22.7%	

			Circonscription			Khân Yûnis (KY)			Villages (V)		
Y. Al-Astal	Ind.	KY	1683	46	2.9%	31	5.9%	75.9%	41	1.4%	15.1%
Byûk	Ind.	KY	1621	47	2.8%	29	6.1%	81.1%	56	0.7%	7.7%
Abû Lahyâ	Ind.	V	1574	48	2.7%	57	0.8%	11.2%	19	7.2%	85.8%
Kullâb	Ind.	RKY	1466	49	2.5%	48	1.4%	20.9%	53	0.8%	9.8%
'Amûr	Ind.	V	1302	50	2.2%	49	1.3%	20.7%	30	3.3%	47.5%
J. Cha'th	Ind.	KY	1207	51	2.1%	42	3.2%	56.9%	40	1.4%	21.1%
Abû Ishâq	Ind.	V	1093	52	1.9%	61	0.7%	13.4%	25	4.4%	75.6%
Masrî	FLA-CP	KY	1071	53	1.8%	37	3.9%	78.8%	57	0.6%	11.0%
Kawâri'	Ind.	KY	1063	54	1.8%	39	3.7%	74.5%	49	1.0%	18.2%
'Aqqâd	Ind.	KY	1052	55	1.8%	40	3.6%	74.6%	50	0.1%	17.1%
'Awadî	FLP	A	1048	56	1.8%	58	0.8%	15.6%	66	0.3%	4.5%
Sâfî	Ind.	A	958	57	1.6%	47	1.6%	35.8%	60	0.4%	7.9%
J. Al-Aghâ	Ind.	KY	810	58	1.4%	44	2.0%	53.1%	46	1.0%	24.2%
Jawda	Ind.	A	780	59	1.3%	64	0.5%	14.1%	64	0.3%	7.7%
'Assâr	FLA-CP	A	715	60	1.2%	63	0.7%	20.1%	59	0.4%	11.0%
A-R Al-Farrâ	Ind.	KY	592	61	1.0%	50	1.1%	41.7%	51	0.9%	28.2%
Khatîb	Ind.	RKY	583	62	1.0%	60	0.7%	25.7%	55	0.7%	21.8%
Abd Allâh	Ind.	V	537	63	0.9%	59	0.7%	27.9%	36	1.8%	64.1%
S. Abû Sitta	Ind.	RKY	434	64	0.7%	62	0.7%	33.9%	58	0.5%	21.7%
Tûmân	Ind.	RKY	356	65	0.6%	65	0.4%	23.0%	61	0.4%	20.2%
Abû Chabâb	Ind.	KY	290	66	0.5%	56	0.8%	61.0%	62	0.4%	23.1%
Voix			290324						37.0%		32.3%
Inscrits			71629						39.8%		30.9%
Votants			58221						37.0%		32.3%

		Amal (A)		Cp Khân Yûnis (RKY)			
Y. Al-Astal	KY	60	0.5%	1.2%	55	1.0%	7.8%
Byûk	KY	62	0.3%	0.9%	49	1.3%	10.2%
Abû Lahyâ	V	66	0.1%	0.3%	64	0.3%	2.8%
Kullâb	RKY	30	4.1%	13.0%	25	6.2%	56.3%
'Amûr	V	58	0.5%	1.8%	35	2.9%	29.9%
J. Cha'th	KY	46	1.1%	4.1%	45	1.5%	17.0%
Abû Ishâq	V	45	1.2%	5.2%	61	0.5%	5.8%
Masrî	KY	53	0.8%	3.3%	59	0.6%	6.9%
Kawâri'	KY	59	0.5%	2.1%	63	0.4%	5.3%
'Aqqâd	KY	61	0.3%	1.5%	60	0.5%	6.7%
'Awadî	A	19	7.5%	33.4%	31	3.7%	46.5%
Sâfî	A	23	5.9%	28.8%	40	2.0%	27.5%
J. Al-Aghâ	KY	57	0.5%	3.1%	52	1.1%	18.8%
Jawda	A	29	4.2%	25.0%	33	3.1%	53.2%
'Assâr	A	27	5.2%	33.6%	41	1.9%	35.2%
A-R Al-Farrâ	KY	49	1.0%	7.6%	54	1.0%	22.5%
Khatîb	RKY	42	1.5%	12.3%	44	1.8%	40.1%
Abd Allâh	V	65	0.1%	1.1%	65	0.3%	6.9%
S. Abû Sitta	RKY	50	1.0%	10.4%	53	1.1%	34.1%
Tûmân	RKY	48	1.0%	13.2%	51	1.2%	43.5%
Abû Chabâb	KY	64	0.2%	3.4%	66	0.3%	12.4%
Voix			8.0%			22.7%	
Inscrits			7.7%			21.6%	
Votants			8.0%			22.7%	

---

## NOTES

1. Sur la ville et ses familles, voir AGHÂ (AL-), 1997, QUDSIYYA, 1992 : 113, et SÂLIH, Sd.
2. QUDSIYYA, 1992 : 94-97.
3. Selon DAIBES & BARGHOUTH, 1996 : 19.
4. La publicité de telles informations limitée à cette région ne signifie pas que des mobilisations comparables n'aient pas eu lieu ailleurs.
5. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 29/11/95.
6. Enquête menée par le PCHR.
7. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 29/11/95.
8. *Al-Hayât Al-Jadîda*, 22/11/95.
9. Liste et scores des élus conservés dans les archives du PCHR. Je tiens à remercier ici Ra'fat Al-Najjâr pour son aide dans l'identification des candidats.
10. Lors de l'élection du Haut Comité régional le 15/05/96, aucun de ces candidats de la mouvance, officiels ou non, ne figureront parmi les élus. Lire *Al-Hayât Al-Jadîda*, 16/05/96.
11. Voir leur communiqué in *Al-Quds*, 03/01/96.
12. *Al-Watan Al-<sup>c</sup>Arabî*, 16/06/95.
13. Voir par exemple *Al-Quds*, 27/01/96, p.14.
14. Voir aussi les analyses de Dag TUASTAD, 1996, "Elections in the Refugee Camps", in BUTENCHON & VOLLAN, 1996 : 69-76.

# Rafah

---

## LA CIRCONSCRIPTION

- 1 Rafah, qui donne son nom à la circonscription, se situe en bordure de la frontière internationale avec l'Égypte. L'une des extensions de l'un de ses camps avait même franchi la frontière dans les années 1970, se retrouvant en Égypte après le retrait israélien né de la paix israélo-égyptienne de 1978. Ville, camp et "projets" de relogement des réfugiés s'interpénètrent dans un habitat quasi non différencié, la majorité de la population étant d'origine réfugiée<sup>1</sup>.
- 2 Le camp lui-même constitue l'ensemble démographique le plus important avec 64 000 habitants en 1993<sup>2</sup>. Situé au coeur même de la ville, sa rue principale, la rue de la mer (Châri<sup>c</sup> Al-Bahr), le sépare en 2 quartiers distincts, au nord Al-Châbûra et au sud le long de la frontière Yabnâ. La cité ne regroupait à cette date que 34 000 habitants dont 18 000 réfugiés (soit 53 %) répartis entre ville et "projets". En 1974, en effet, Israël avait lancé le "projet" de relogement des réfugiés de Tall Al-Sultân sur des terres situées à l'ouest de la ville en bordure des colonies du Gush Katif. À pareille époque, d'autres réfugiés investissaient à l'est les anciens cantonnements de la brigade brésilienne des troupes de l'ONU chargées de superviser la ligne de cessez-le-feu dans la région, un "projet" dorénavant désigné comme Al-Brâzîl<sup>3</sup>.
- 3 Loin de clarifier cette situation de mixité de facto, les nomenclatures retenues par l'officiel Pcbs1 pour caractériser les 55 bureaux de vote de la circonscription n'ont fait qu'accroître encore la confusion et ne peuvent être que de peu d'utilité pour la lecture du vote en terme d'analyse factorielle. À aucun moment, en effet, la ville n'y apparaît en tant que telle. Le "projet" d'Al-Brâzîl, par exemple, est assimilé au quartier Al-Jnayna tandis que "Rafah et le camp" constituent une seule et même catégorie pour le PCBS.

## LES CANDIDATS

- 4 La circonscription disposait de 5 sièges, tous musulmans. 27 candidats figuraient sur les bulletins de vote mais l'un d'entre eux, Ni<sup>c</sup>mân Qichta, avait annoncé son retrait au profit de la liste Fath quelques jours avant le scrutin. Sept candidats se présentaient sous 3

étiquettes, Fath étant le seul mouvement à avoir investi des candidats pour l'ensemble des sièges à pourvoir.

## La liste Fath

- 5 Du 7 au 9 décembre 1995, le mouvement de Yasser Arafat avait tenu son congrès régional en présence de 1 054 membres, un nombre réduit après délibération à 402<sup>4</sup>. L'élection du Comité Directeur Régional avait donné lieu à de vives discussions, 106 membres du mouvement ayant alors présenté leur candidature pour un Comité de 15 membres. Bon nombre de personnalités les plus en vue, tel Yûsuf 'Isâ, membre de la direction au niveau de l'ensemble de la bande de Gaza, ou encore Ahmad Lâfi, ancien responsable des Faucons, l'un des groupes de choc du mouvement durant l'intifada, qui avait dû fuir en Égypte avant de revenir en 1994 échouèrent alors à se faire élire tandis qu'un certain nombre de cadres préférèrent ne pas poser leur candidature, tel 'Abd Rabbuh Abû 'Awn, l'un des fondateurs des Comités politiques, ou encore l'ingénieur Muhammad Al-Dabbârî et Mâjid Abû Chamâla. La victoire revint en priorité à la jeune génération membre des Panthères noires et autres Faucons avec Ziyâd Al-Sarafandî, élu en 2<sup>e</sup> place, Jamâl 'Atiyya et Jihâd Sâlim Abû Samhadâna, élus en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places, tandis que celui qui emporta le plus haut score fut Muhammad 'Abd Al-Râziq dont le frère, Hichâm, dirige le bureau de Fath à Gaza. Ces élections ont ensuite été annulées.
- 6 Aucun des élus de ce Comité Régional censé proposer à Yasser Arafat une liste de candidats potentiels pour l'élection du Conseil d'autonomie ne sont entrés en lice en janvier 1996. En l'absence de données sur cette liste, il est impossible de savoir qui aurait été écarté ou imposé par Yasser Arafat pour défendre les couleurs de Fath dans la région. La liste officielle, en tout cas, n'a retenu que des réfugiés (mais l'origine de Muhammad Hijâzî demeure incertaine) pour la plupart personnalités historiques du mouvement dotées de passé militaire et aujourd'hui en charge de hautes responsabilités internes. Abû 'Alî Châhîn et Rûhî Fattûh, en effet, appartiennent tous deux au Comité Révolutionnaire de Fath tandis que 'Abd Allâh Abû Samhadâna siège au Haut Comité de la bande de Gaza.
- 7 Entré dans le mouvement dès le début des années 1960 via Abû Yûsuf Al-Najjâr, l'un de ses fondateurs et responsable militaire, Abû 'Alî Châhîn fut promu responsable de la direction sud des forces militaires de Fath, Al-'Asifa, en 1967, fonction qui le conduisit à une condamnation à 15 années de détention dans les geôles israéliennes durant lesquelles il anima divers mouvements de revendication. Libéré en 1982, "père spirituel" d'Al-Chabîba, l'organisation de jeunesse de Fath, il fut banni des territoires occupés en 1985, puis de Jordanie en 1986 où il exerçait des responsabilités militaires auprès d'Abû Jihâd. Il ne revint dans la bande de Gaza qu'en septembre 1995. Doté également d'un passé militaire, Rûhî Fattûh est un "returnee" en charge de diverses organisations étudiantes palestiniennes et arabes. "Returnee" lui aussi, Muhammad Hijâzî a longtemps exercé des fonctions politiques à Berlin et occuperait aujourd'hui un poste de responsabilités au sein des services de renseignements avec grade de colonel. Membre de l'un des clans les plus importants de Rafah, 'Abd Allâh Abû Samhadâna, ancien représentant Fath au sein du CNU, avait été banni pour ses activités durant l'intifada, devenant alors responsable au Caire du Comité Gaza pour l'intifada. Suite à son retour en 1994, il devient directeur général au "ministère" de l'Éducation. Seul candidat Fath à avoir passé toutes ses dernières années en Palestine, même s'il totalise quelque 9 années de détention, 'Abd Rabbuh Abû 'Awn est, quant à lui, l'un des fondateurs des Comités politiques de Fath.

## Les autres listes et tendances

- 8 Deux autres mouvements seulement présentaient chacun 1 candidat, le FLP ‘Isa Abû ‘Abduh et le MJILP ‘Abd Al-Fattâh Rusrus, tous 2 quasi inconnus de la population. Rafah est ainsi l’une des rares circonscriptions où le PPP n’avait investi aucun candidat.
- 9 Si la grande majorité des 20 candidats indépendants manifestaient en réalité des tendances plus ou moins avérées favorables à Fath, 5 d’entre eux au moins, en sus du candidat du MJILP, étaient désignés comme religieux dans toute la diversité du terme. Membre des comités d’islâh<sup>5</sup> depuis le début des années 80 revendiquant un rôle actif durant l’intifada, Hâjj Salâh Abû Taha exerce aujourd’hui la fonction de “guide religieux” des forces de la Sécurité nationale. Chaykh Sulaymân Al-Rûmî, diplômé de la faculté de Dacwa et Usûl Al-Dîn de Médine et membre lui aussi des comités d’islâh, enseignant à l’UNRWA, a quant à lui affiché des tendances plutôt Tabligh à coup de citations coraniques tout en tirant profit de sa fonction de mukhtâr des Banî ‘Amir<sup>6</sup>. Le pharmacien Fu’âd Al-Nahhâl se retrouvait, lui, qualifié comme appartenant à la “gauche islamiste”. Muhammad Za‘tub, enfin, avait appartenu aux Forces de Libération (Quwwât Al-Tahrîr) qui avaient combattu à Gaza jusqu’au début des années 70 et dont les membres, pour la plupart condamnés par Israël à de très lourdes peines de prison, s’étaient ensuite tournés soit vers Fath soit, comme cet enseignant à la retraite, vers l’islamisme de type “jihad”.

## La sociologie

- 10 Une seule femme présentait une candidature, l’enseignante Suhayla Châhîn, soeur de Abû ‘Alî, connue comme proche de Fath. Les réfugiés, à l’image de la population, dominaient largement dans les candidats même si 7 d’entre eux étaient des autochtones. Les 2 anciens bannis et les 2 “returnees” présents dans cette élection avaient tous été investis par Fath.

## LE SCRUTIN

### Les résultats

- 11 L’absence de communication du nombre de votants par bureaux de vote rend difficile la détection d’éventuelles fraudes d’autant plus qu’ici, comme ailleurs pour la bande de Gaza à l’exception de Gaza-centre, les données sur l’élection à la présidence de l’Autorité, seule base un peu fiable pour une estimation de ce nombre de votants, font défaut. Aucun des scores obtenus par les candidats dans chaque bureau ne dépasse en tout cas le nombre officiel d’inscrits.

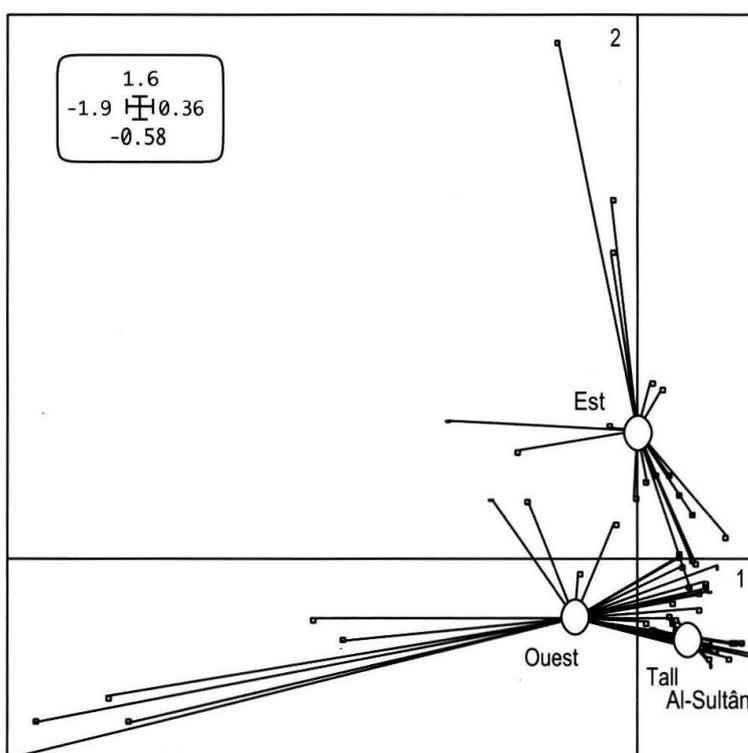
### Le bilan politique

- 12 Rafah et Gaza-ville sont les seules circonscriptions de la bande de Gaza à marquer avec tant de netteté leurs préférences. Le scrutin fait émerger en effet 6 candidats de l’ensemble. Le meilleur élu, ‘Abd Rabbuh Abû ‘Awn, dispose de la majorité absolue et distance de près de 20 points ses 4 autres concurrents élus qui jouissent eux-mêmes de scores ramassés dans une fourchette allant de 32,5 % à 29,9 %.

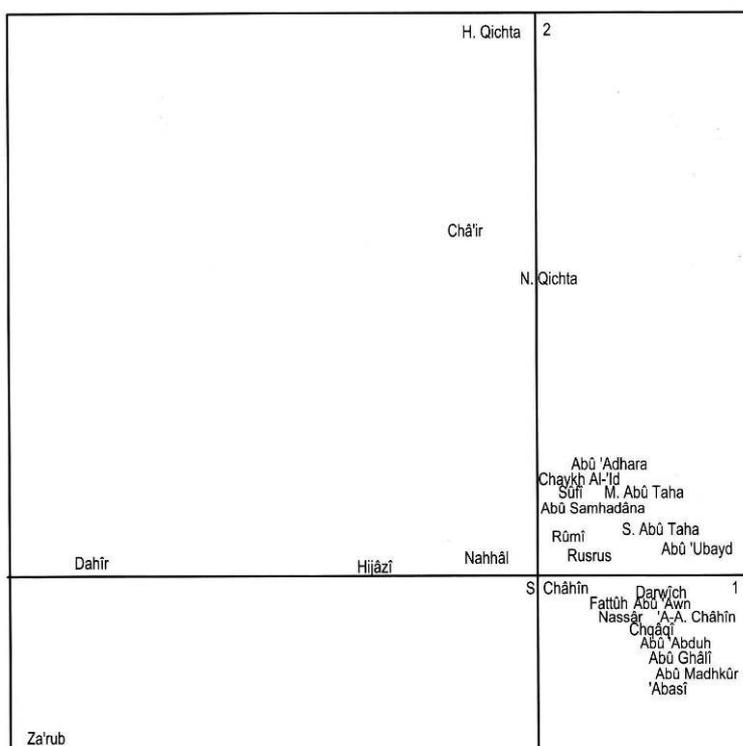
- 13 Fath l'emporte très largement avec 4 élus auxquels se joint le mukhtâr islamiste Sulaymân Al-Rûmî dont l'élection a surpris. L'écrasante victoire d'Abû 'Awn sur ses colistiers "returnees" et militaires pourrait signifier la confiance accordée à l'aile politique du mouvement dotée de la présence sur le terrain. La défaite fut cuisante, en revanche, pour 'Abd Allâh Abû Samhadâna, distancé par près de 500 voix par le dernier des élus. Réputé hautain, il demeure peu aimé de la population en dépit de ses engagements au sein de Fath et du CNU. Exclu par le suffrage populaire, Yasser Arafat le nommera ensuite gouverneur de Rafah.

### La carte des solidarités

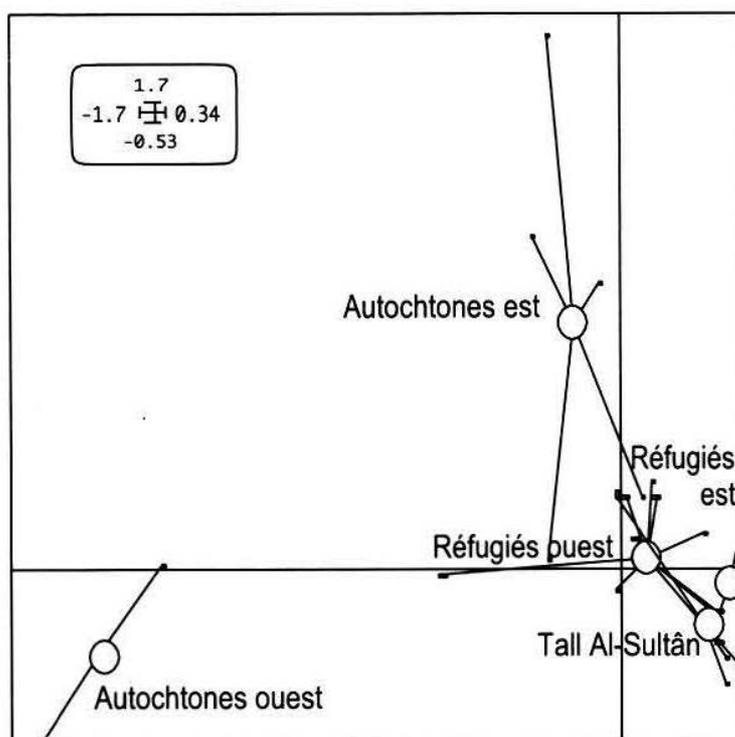
- 14 Du fait de la mixité de l'habitat et de sa reproduction dans le découpage des bureaux de vote, l'analyse factorielle fait apparaître des espaces de solidarité relativement éclatés quoique cohérents.



Rafah : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Rafah : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

- 15 En ce qui concerne les bureaux de vote, l'axe 1<sup>er</sup> suggère 2 groupes, séparant l'ensemble des bureaux de Tall Al-Sultân et une partie des autres quartiers, dans sa partie positive, du reste des autres bureaux dans sa partie négative. Le même axe, mais cette fois dans le

nuage des candidats, sépare les candidats réfugiés groupés dans sa partie positive des autochtones qui se trouvent étalés dans sa partie négative. On pourrait donc en conclure que les bureaux situés dans la partie négative de cet axe 1<sup>er</sup> regroupent majoritairement des électeurs non réfugiés tandis que les bureaux situés dans sa partie positive rassemblent des populations issues majoritairement des camps et autres “projets” de relogement. La présence de l’ensemble des bureaux de Tall Al-Sultân, clairement identifiés par PCBS et exclusivement dotés semble-t-il de populations réfugiées confirmerait cette interprétation.

- 16 L’axe 2 distingue 2 ensembles aisément identifiables par la géographie. La rue Al-<sup>c</sup>Awda, selon un axe nord-sud, se trouve ainsi désignée comme ligne de partage efficace entre 2 espaces cohérents, l’un situé à l’est et représenté dans la partie positive de l’axe, et l’autre situé à l’ouest. Seuls les bureaux 13, 14 et 48 échappent à la tendance marquée par le groupe occidental. À l’est, seul le bureau 35 offre un comportement comparable aux bureaux de l’ouest.
- 17 Du point de vue des candidats, l’axe 1<sup>er</sup> du nuage, comme déjà souligné, met en évidence la dichotomie entre autochtones et réfugiés, la distance devenant radicale avec Za<sup>c</sup>rub et Dhayr, les 2 étant originaires de Rafah-ouest, rejetés au plus négatif de l’axe. Les autochtones de Rafah-est occupent une position certes distincte des réfugiés, est et ouest confondus, mais proche néanmoins de ces derniers selon l’axe 1<sup>er</sup>. Immergée dans le groupe des réfugiés, Tall Al-Sultân offre une cohérence forte à laquelle n’échappe que Chaykh Al-<sup>c</sup>Id.

## Le renouvellement de la représentation

- 18 En envoyant exclusivement au Conseil d’autonomie des réfugiés de Tall Al-Sultân, Châbûra et Yabnâ, les électeurs ont ainsi exclu de la représentation les non réfugiés tout comme les populations de l’est de la circonscription. Les Dhayr, Nahhâl, Za<sup>c</sup>rub et autres Qichta, membres des familles détentrices traditionnellement du pouvoir municipal, ont ainsi été évincés au profit des réfugiés.

'Abasî (Al-), Yûsuf Ahmad Yûsuf	Ind.		Tall Al-Sultân	R
Abû 'Abduh, 'Isâ Muhammad A-Qâdir	FLP	FLP	Tall Al-Sultân	R
Abû 'Adhara, 'Uda Salmân Salmân	Ind.	Fath	Cp Rafah	R Enseignant UNRWA
<b>Abû 'Awn, A-Rabbuh Husayn Sa'd al-Dîn</b>	Fath	Fath	Cp Rafah	R Enseignant UNRWA
Abû 'Ubayd, Sâmî Muhammad Sa'îd	Ind.		Brâzil	R Entrepreneur
Abû Ghâlî, 'Isâm Muhammad A-Hamîd	Ind.	Fath	Tall Al-Sultân ?	R Ingénieur
Abû Madhkûr, Ismâ'îl Muhammad A-Allâh	Ind.	Fath	Tall Al-Sultân	R Médecin
Abû Samhadâna, 'Abd Allâh 'Iyâda	Fath	Fath **	Cp Rafah/Châbûra/D	R AP/Dir Gal Education
Abû Taha, Mithqâl Hâmid 'Ayyâd	Ind.	Ind.	Brâzil ?	N Hom. Aff
Abû Taha, Salâh A-Jawwâd Mahmûd (Hâjj)	Ind.	Islam	Cp Rafah	R Imâm Forces Sécurité
Châ'ir (Al-), Mahmûd Muhammad Mahmûd	Ind.	Ind.	Rafah Est	N Ens. UNRWA retraité
<b>Châhîn, 'Abd Al-'Azîz 'Alî 'Abd Al-'Azîz</b>	Fath	Fath **	Tall Al-Sultân/D	R Politique/Laborantin
Châhîn, Suhayla Ahmad 'Abd Al-'Azîz (Mme)	Ind.	Fath	Rafah Ouest (Mussabih)	R Enseignante
Chaykh Al-'Id, Muhammad Salmân Muh.	Ind.	Fath	Tall Al-Sultân	R Electricien
Chqâqî, 'Abd Al-'Azîz Ibrâhîm	Ind.	?Fath	Tall Al-Sultân	R Pharmacien
Dhayr, Hâmid 'Achûr 'Abd Al-Qâdir	Ind.		Rafah Ouest (Mussabih)	N Cultivateur
Darwîch, Mamdûh Jabr Yûsuf	Ind.		Rafah Est (Jnayna?)	
<b>Fattûh, Rûhî Ahmad Muhammad</b>	Fath	Fath **	Chabûra/R	R Politique
<b>Hijâzî, Muhammad Sulaymân Mûsâ</b>	Fath	Fath	Rafah Ouest/R	R Colonel enseignements
Nahhâl (Al-), Fu'âd 'Id Muhammad	Ind.	Islam.	Rafah Est (Kh. 'Ads)	N Pharmacien
Nassâr, Fathî Fawwâz Mahmûd	Ind.	Ind.	Musabbih/Cp /Châbûra	R Avocat
Qichta, Husayn Zâyyid Nasr Allâh	Ind.		Rafah Est (Jnayna)	N Enseignant
Qichta, Ni'mân Ahmad Mahmûd	Ind.	Fath	Rafah Est (Jnayna)	N
<b>Rûmî (Al-), Sulaymân Salâm Khalîl</b>	Ind.	Islam.	Cp Rafah/Châbûra	R Ens. UNRWA/Imâm/Mukhtâr
Rusrus, 'Abd Al-Fattâh Ibrâhîm	MJILP	Islam.	Cp Rafah/Châbûra	R Avocat
Sûfî (Al-), Jazzâ' Jaddû' 'Uda	Ind.		Cp Rafah	R
Za'rub, Muhammad 'Atwa Muhammad	Ind.	Islam.	Rafah Ouest	N Imâm/Ens. retraité

		Circonscription		
<b>Abû 'Awn</b>	Fath	18369	1	51.6%
<b>Hijâzî</b>	Fath	11584	2	32.5%
<b>Fattûh</b>	Fath	11524	3	32.4%
<b>'A-A. Châhîn</b>	Fath	11459	4	32.2%
<b>Rûmî</b>	Ind.	10659	5	29.9%
Abû Samhadâna	Fath	10081	6	28.3%
Chqâqî	Ind.	7536	7	21.2%
Nahhâl	Ind.	7211	8	20.3%
Abû Madhkûr	Ind.	5084	9	14.3%
Za'rub	Ind.	4963	10	13.9%
Darwîch	Ind.	4492	11	12.6%
S. Châhîn	Ind.	4468	12	12.6%
M. Abû Taha	Ind.	4447	13	12.5%
Châ'ir	Ind.	3284	14	9.2%
Abû 'Adhara	Ind.	3283	15	9.2%
'Abasî	Ind.	2915	16	8.2%
H. Qichta	Ind.	2822	17	7.9%
Abû 'Ubayd	Ind.	2710	18	7.6%
Rusrus	MJILP	1827	19	5.1%
Dhayr	Ind.	1732	20	4.9%
Sûfî	Ind.	1288	21	3.6%
Chaykh al-'Id	Ind.	1064	22	3.0%
Nassâr	Ind.	895	23	2.5%
Abû 'Abduh	FLP	711	24	2.0%
S. Abû Taha	Ind.	654	25	1.8%
Abû Ghâlî	Ind.	445	26	1.3%
N. Qichta	Ind.	169	27	0.5%
<b>Voix</b>		<b>135676</b>		
<b>Inscrits</b>		<b>44034</b>		
<b>Votants</b>		<b>35596</b>		

---

## NOTES

1. QUDSIYYA, 1992 : 97-103.
2. Selon DAIBES & BARGHOUTH, 1996 ; 19.
3. Voir *Jerusalem Times*, 08/09/95.
4. Liste des élus conservée dans les archives du PCHR.
5. Il s'agit de structures de conciliation mises en place par la population elle-même pour régler ses divers problèmes de la vie quotidienne sur une base religieuse et traditionnelle lui évitant ainsi de passer par les tribunaux contrôlés par les Israéliens.
6. Selon un journaliste cité in Samia NKRUMAH, "Secret Encounters", *Ahram Weekly*, 25-31/01/96, Al-Rûmî serait affilié au groupe *Al-Takfir wa-l-Hijra*.

## Épilogue

---

- 1 En une cinquantaine d'années, la structure sociale et politique prédominante en Palestine depuis au moins 2 siècles s'est trouvée confrontée à toute une série de facteurs de déstabilisation. Le démembrement du pays en 1948 en 3 souverainetés distinctes, sa réunification par l'occupation militaire en 1967 et la formation d'une diaspora désormais démographiquement majoritaire par l'addition des populations "réfugiées" de 1948 et "déplacées" de 1967 ont entraîné de profonds bouleversements politiques et démographiques. Dans le même temps, la transformation massive des activités professionnelles (dépaysonisation) et l'insertion dans une économie de marché en dépendance de l'économie israélienne ont constitué une mutation économique déterminante. Sous la pression de cet environnement, le processus de formation et du renouvellement des élites comme de la mobilisation politique dans les territoires occupés n'a pu qu'être profondément affecté au gré des rapports de force entretenus par les 3 acteurs "extérieurs" (Israël, Jordanie, instances dirigeantes de l'OLP) dans la création, le renforcement ou l'affaiblissement d'un leadership palestinien local dit "de l'Intérieur".
- 2 La méthode mathématique de l'analyse factorielle des correspondances appliquée aux résultats du scrutin de janvier 1996 a démontré la non-pertinence d'une grande partie de l'historiographie aujourd'hui dominante dans les études palestiniennes. Contrairement aux attentes de beaucoup, le facteur politique, au sens d'appartenance à une liste ou même de simple réputation d'appartenance ou de proximité vis-à-vis d'un parti ou d'une ligne politique identifiable, n'est en effet jamais apparu comme prépondérant dans la construction de la cohérence des manières de voter. Dans la quasi totalité des cas, en revanche, c'est le lien géographique entre, d'une part, le bureau de vote et, d'autre part, l'origine géographique du candidat qui a rendu compte du vote désignant ainsi la centration de l'ethno-localisme. Devant une telle réalité, c'est toute l'appréhension habituelle du système politique palestinien qui doit être revue.
- 3 Caractérisant la société villageoise de Cisjordanie, Majdi Al-Malki affirmait que "les clans et les relations familiales étendues se sont tour à tour affaiblis et reconsolidés en étroite relation avec le changement et la conjoncture politique et économique. Pendant les 26 ans d'occupation israélienne, la dissociation ou la polarisation clanique ont été essentiellement un mécanisme d'adaptation aux changements permanents et brutaux qui ont frappé la structure socio-politique villageoise et un moyen de répondre aux pressions extérieures exercées sur la société paysanne"<sup>1</sup>. L'étude des comportements électoraux de

janvier 1996 montre qu'une telle sociologie, pourtant habituellement disqualifiée au nom de la modernisation de la société palestinienne<sup>2</sup>, peut non seulement s'appliquer aux villages mais également, dans une moindre mesure certes mais néanmoins bien prégnante, aux villes et aux camps de réfugiés des territoires occupés et autonomes<sup>3</sup>. Plus que d'une *ʿasabiyya* (solidarité) de *hamûla*, cependant, il convient dorénavant de parler d'une *ʿasabiyya* à base locale, vécue en Palestine en termes de *jihâwiyya*<sup>4</sup>. La notion de "polarisation clanique"<sup>5</sup> se trouve ainsi dans le cas palestinien élargie en "ethno-localisme" comme base des nouveaux espaces de solidarité.

- 4 Dans le cadre d'une élection nationale, en conférant au lien clanique et à l'appartenance à une communauté locale la priorité sur l'allégeance à un parti ou à une ligne politique nationale, électeurs, candidats et Autorité ont cependant manifesté l'inachèvement du processus de la construction nationale palestinienne conçue en termes d'État-nation. Leur consensus en la matière a ainsi exprimé la permanence de la dichotomie du politique entre le pouvoir, toujours extérieur, et la population, mais également souligné l'intégration du modèle par l'ensemble des acteurs. L'étude des comportements électoraux de janvier 1996 conduit également à affirmer que, loin d'une structuration du politique en partis sur une base idéologique et une autonomie de son fonctionnement liée à une société civile, nous sommes aujourd'hui en Palestine en présence d'une forme renouvelée de ce qu'Albert Hourani, dans une étude devenue un classique de la Palestine des *tanzimât*, avait défini comme la "politique des notables"<sup>6</sup>. La nouvelle Autorité de Gaza, comme la Porte au XIX<sup>e</sup> siècle et plus tard le pouvoir hachémite, se comporte en centre tandis que la population demeure dans un état de périphérie, la médiation entre les deux se trouvant assumée par des "notables".
- 5 Cette politique que l'on peut aujourd'hui qualifier des "néo-notables" apparaît ainsi comme intrinsèquement liée à cette société non-intégrée qu'elle s'avère, cahin-caha, capable de faire fonctionner. Les 2 bases de l'influence politique des notables définies par Hourani comme nécessaires à l'établissement d'une "politique des notables" demeurent en tout cas d'actualité. Aujourd'hui comme au XIX<sup>e</sup> siècle, les notables "doivent posséder un 'accès' à l'autorité, et ainsi être capable de conseiller, d'avertir, et en général de parler pour la société ou une partie d'entre elle à la cour du dirigeant". Ils doivent, parallèlement, "avoir un certain pouvoir social propre, quelle que soit sa forme ou son origine, qui n'est pas dépendant du dirigeant et leur donne une position de leadership accepté et 'naturel'". L'accès à l'autorité des notables d'aujourd'hui se fait via les réseaux associatifs et politiques qu'ils ont contribué à fonder et à faire fonctionner de longue date. Tous jouissent par ailleurs soit de la fortune et/ou du passé de leur *hamûla*, soit de leur qualité d'ancien combattant.
- 6 La radicale transformation des 3 conditions que Hourani définit comme favorisant l'émergence d'une "politique des notables" donne, en revanche, un tour paradoxal à la situation actuelle. Un tel type de politique aurait ainsi tendance à apparaître, selon Hourani, "quand une société est ordonnée selon des relations de dépendance personnelle". Aujourd'hui, pourtant, l'artisan citadin produisant principalement pour des patrons patriciens et les paysans produisant pour des propriétaires, cités par Hourani comme base de ce type de relation, n'existent plus. Effectuée dans le cadre d'une occupation militaire, l'introduction de l'économie de marché n'aurait ainsi peut-être pas eu les mêmes conséquences qu'ailleurs, les liens personnels devenant les seuls garants de la survie de la société.

- 7 En affirmant, par ailleurs, que la “politique des notables” apparaît “quand la société est dominée par des notables citadins”, Hourani nous suggère un autre paradoxe. Pour la 1<sup>re</sup> fois de leur histoire, en effet, les réfugiés ont obtenu le droit de vote, entrant ainsi de plain pied dans le cercle de représentation politique de l’Intérieur d’où ils avaient été systématiquement exclus par les notables autochtones. Les villageois, pour leur part, par leur participation massive à l’intifada ont eux aussi acquis une intégration certaine à la vie politique jusque là confisquée par les citadins. L’intégration des réfugiés et des villageois à la société politique palestinienne se ferait ainsi sous le mode d’une “citadinisation”<sup>7</sup> du mode de fonctionnement des élites sans pour autant déboucher sur la disparition de la césure entre le pouvoir et la population.
- 8 Un autre paradoxe, enfin, surgit lorsque Hourani affirme que la “politique des notables” apparaît “lorsque ces notables jouissent d’une certaine liberté d’action politique”. Aujourd’hui, en effet, prise entre le carcan des Accords d’Oslo et une Autorité de plus en plus lestée des pratiques autoritaires de son président, la liberté des nouveaux notables se retrouve bien à l’étroit.
- 9 Désigner le jeu politique de la Palestine d’aujourd’hui en termes de “politique de notables” ne signifie évidemment pas qu’il y aurait permanence d’une société traditionnelle, comme figée, dans un “État” moderne. Les élections de janvier 1996 nous amènent au contraire à prendre conscience de l’ampleur des modifications opérées dans l’espace politique et territorial palestinien par le fait de l’État ou plutôt de son faux-semblant d’aujourd’hui qu’est l’Autorité. C’est, en effet, dans le cadre de cette modernité que les réseaux d’allégeances se recomposent dans un système de notabilités renouvelées. Hourani, pour sa part, avait déjà bien souligné que, selon les circonstances, la fonction de notables a pu être assurée par des groupes dotés de différentes sortes de pouvoir social, ulémas au pouvoir dérivé de leur position religieuse, chefs de garnisons locales, ou encore notables séculiers, individus ou familles, au pouvoir enraciné dans un passé politique ou militaire, la mémoire d’un ancêtre ou le contrôle de richesses.
- 10 Aujourd’hui en Palestine, nous assistons à un profond bouleversement de la représentation des *hamûla*-s. Ainsi, certains des grands clans traditionnellement dotés d’un pouvoir de représentation auprès de l’autorité centrale n’ont pas su conserver leur place par l’élection<sup>8</sup>. Leur capacité de maintien a varié selon les régions. Si, en effet, la société du nord de la Cisjordanie comme celle d’Hébron a manifesté une certaine continuité dans les allégeances claniques et les représentations du passé, les populations de la région centre, et tout particulièrement de Jérusalem, ont rompu avec ce passé. Dans le nord, les Masrî, Jarrâr, Chak<sup>c</sup>a et Kîlânî ont obtenu des sièges au Conseil. Les <sup>c</sup>Abd Al-Hâdî, en revanche, ont disparu comme les Duwaykât, Nimr et autres Tûqân. Dans la région d’Hébron, les Natcha, Qawâsmî, Mach<sup>c</sup>al et <sup>c</sup>Amrû siègent eux aussi au Conseil mais les Ja<sup>c</sup>barî, Muhtasib et Tamîmî en sont absents. De Jéricho/Abû Dîs, un Urayqât, comme il se doit, est présent, comme un Barghûthî de Ramallâh, toutes ces familles ayant traditionnellement occupé des postes de *Chaykh Al-Nâhiyya*. À Gaza, les Chawâ et les Rayyis maintiennent leur présence au sein du pouvoir mais les Bsîsû ou les Sûrânî sont absents. La quasi totalité des grandes *hamûla*-s de Jérusalem, comme de Khân Yûnis, ont soit échoué soit se sont abstenues de briguer un place dans les rangs du Conseil. Cette absence, du fait du suffrage universel, de représentants de certaines grandes *hamûla*-s, sans doute jugée préjudiciable au bon fonctionnement du jeu social s’est trouvée compensée par des nominations à des postes de “ministres” (Nachâchîbî de Jérusalem), de directeurs généraux de “ministère” ou encore de membres du CEOLP (Ghawcha,

Nachâchîbî et Husaynî de Jérusalem, Aghâ de Khân Yûnis) ou de gouverneurs de provinces (Ja<sup>c</sup>barî d'Hébron, Abû Samhadâna de Rafah).

- 11 Au sein des grandes *hamûla*-s encore présentes dans le jeu politique central, leur représentant n'est plus forcément issu de leurs branches les plus riches ni n'émerge nécessairement du centre de la *hamûla*. Aucun des Barghûthî candidats élus ou non aux élections à Râmallâh n'est, par exemple, un chef au sein du clan. Marwân, l'élus au Conseil d'autonomie, est un jeune cadre de Fath qui a gravi les échelons du mouvement de Yasser Arafat par ses activités au sein du conseil étudiant de l'université de Bîr Zayt avant l'intifada et ensuite par ses responsabilités politiques en tant que banni des territoires occupés. Mustafâ, son rival malheureux aux élections, est lui aussi un jeune cadre politique, qui a fait ses armes au sein du PPP en tant qu'animateur de ses réseaux associatifs dans le domaine de la santé. Bachîr, le "ministre" de l'Industrie, est un ancien journaliste, secrétaire général du PPP.
- 12 Dans la logique d'une "politique de notables", plus que l'âge, la richesse, la profession ou la fonction sociale au sein de la société globale, plus même que la fonction traditionnelle de représentation de la *hamûla*, plus aussi que le passé combattant, un lien antérieur et à l'efficacité reconnue avec le pouvoir et son bras organisationnel - Fath - fonctionne comme le meilleur garant du vote de la *hamûla* et de ses alliés locaux à la faveur de certains de leur membres plutôt qu'à d'autres. À Râmallâh comme à Jéricho, par exemple, les Barghûthî et les 'Urayqât ont préféré Marwân et Sâ'ib, en prise directe sur le pouvoir par leur fonction respective de président du Haut Comité Fath et de "ministre" des Collectivités locales, à Mustafâ et Da'ûd. Hautement respectés pour leurs activités patriotiques comme animateur du plus important réseau de santé des territoires pour l'un, et ancien banni au long militantisme politique, pour l'autre, Mustafâ Barghûthî et Da'ûd 'Urayqât, pour ces activités mêmes menées comme opposants à Fath en tant que hauts responsables du PPP, ont ainsi été suspectés d'incapacité à faire profiter la *hamûla* et la communauté locale des dividendes de leur présence au sein du Conseil.
- 13 Dans le cas d'une société politique non-intégrée comme la Palestine, le choix du centre n'est pas envisageable. Le centre est. À travers le temps, il s'impose et l'élection n'est dès lors qu'une manifestation d'allégeance dont chacun espère ensuite tirer profit. En janvier 1996, la désignation de Yasser Arafat à la présidence apparaissait comme "naturelle", sa personne et ses fonctions ayant été confondues depuis des lustres. L'absence de tout compétiteur réel montrait bien que l'enjeu du scrutin se situait ailleurs que dans le choix.
- 14 Dans un système de "politique des notables", voter pour un membre de l'opposition n'a ainsi de sens que si aucun autre candidat issu de la *hamûla* ou de ses alliés locaux ne se présente. Chaque "député" au centre du pouvoir représentant les intérêts de sa communauté d'origine, voter pour un candidat issu de la ville, du camp ou des villages rivaux n'a en revanche aucun sens quand bien même ce candidat défendrait des idées politiques partagées par le votant. Dès lors, la réticence de Hamas et d'autres mouvements d'opposition à se lancer dans la bataille des élections du Conseil d'autonomie pourrait renvoyer à une claire conscience de leurs enjeux réels. L'incapacité prévisible, en tant qu'opposition, à obtenir des sièges dans le cadre de la "politique des notables" serait immanquablement interprétée en termes de politique partisane comme une défaite de leur ligne idéologique<sup>9</sup>.
- 15 Dans un contexte des plus périlleux, la nouvelle Autorité palestinienne a donc décidé de jouer la continuité en menant une "politique de notables". Elle s'insérerait ainsi dans le jeu traditionnel entre un pouvoir monopolisé par un centre extérieur, Istanbul, Amman, OLP-

Beyrouth puis Tunis, et une population toujours périphérique. Le comportement électoral de janvier 1996 a montré que la population des territoires occupés et autonomes, à l'encontre de son propre discours idéologisé comme celui du pouvoir, fonctionnait dans le cadre de cet ordre politique d'une société non intégrée. L'envoi de néo-notables au Conseil d'autonomie constituait ainsi le mode "naturel" pour la population de l'Intérieur d'appropriation des nouvelles institutions -contrôlées par l'ancien *leadership* de l'Extérieur - et de partage des ressources afférentes. Néanmoins, passé l'instant de communion nationale que fut le scrutin, le système manifestait très rapidement ses limites et ses contradictions.

- 16 Bénéficiant dorénavant de la légitimité des urnes, les néo-notables, en effet, erraient entre la tentante mais dangereuse autonomie démocratique et la soumission à l'ordre dont la stabilité assurait leur survie. La critique répétée des pratiques autoritaires de l'Autorité par bon nombre d'entre eux n'a pas empêché le Conseil d'autonomie de se contenter de voter de simples "résolutions" adressées à l'Exécutif sans aucun effet pratique<sup>10</sup>. Néanmoins, en bloquant le débat sur la Loi fondamentale, véritable constitution provisoire pour la période intérimaire qui aurait dû être la 1<sup>re</sup> loi adoptée par le Conseil, comme en ne "consultant" ce dernier sur l'Accord d'Hébron de janvier 1997 qu'après sa signature avec les Israéliens, l'exécutif alimentait publiquement les reproches qui lui étaient de plus en plus fréquemment adressés.
- 17 La population, pour sa part, accordait périodiquement dans les scrutins idéologisés que sont les élections professionnelles la majorité de ses voix aux organisations de l'opposition et intégrait de plus en plus les réseaux associatifs (tout particulièrement ceux de Hamas en expansion)<sup>11</sup>. La plupart des centaines d'associations, qui en d'autres époques avaient assuré sur une base partisane la médiation entre l'Intérieur et l'Extérieur dans l'ensemble des domaines de la vie sociale, se retrouvaient dorénavant dans un même consensus trans-organisationnel à dénoncer les tentatives de l'Autorité, jugées liberticides, visant à redéfinir leur rôle. Réunies dans un Palestinian Non Governmental Organizations Network (PNGON), un certain nombre d'entre elles dénonçaient, au nom de la défense des droits de la société civile, de nouvelles confédérations constituées d'ONGs entièrement contrôlées par l'Autorité et d'organismes gouvernementaux<sup>12</sup>.
- 18 Ainsi, en accordant à Yasser Arafat plus de 87 % de ses suffrages lors de l'élection à la présidence de l'exécutif palestinien, la population désignait le lieu du pouvoir réel au sein de la sphère palestinienne et en envoyant des néo-notables au Conseil d'autonomie, elle entendait quérir des ressources auprès de ce pouvoir central. Arc-boutée sur ses innombrables espaces de solidarités locaux et clos, elle indiquait avec force que l'intégration de la société politique palestinienne n'était encore qu'un vœu et que la construction nationale était un processus inachevé. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la Palestine se vit ainsi bel et bien aujourd'hui encore au pluriel, comme autant de "petites Palestines" seules à même d'assurer la survie du groupe.

---

## NOTES

1. MALKI, 1994.
2. Comme le fait BRYNEN, 1995.
3. La catégorie de néo-patriarcat élaborée par SHARABI, 1996, pour caractériser la structure socio-politique arabe rend ainsi bien compte du cas palestinien.
4. L'emploi de ce terme en Palestine m'a été signalé par Sâlih Abd Al-Jawâd, entretien personnel, 1997.
5. ROY, 1997.
6. HOURANI, 1968. ROBINSON, 1997 : 201, rappelle très justement que cette approche des réalités proches-orientales en termes de "politique des notables" a été initiée par Ira Lapidus, tout particulièrement avec son LAPIDUS, 1967, une approche ensuite précisée par Hourani.
7. TAMARI, 1995-2, analyse le phénomène en termes contraires.
8. Je ne vise évidemment pas ici les grands noms de la côte méditerranéenne écartés du pouvoir local dès 1948 du fait de la dispersion.
9. L'accusation a d'ailleurs été prononcée sur la base du taux de participation contre l'ensemble des forces d'opposition qui avaient boycotté le scrutin mais également sur la base de ses scores contre le PPP.
10. Quelques bilans de l'action du Conseil ont été dressés. Lire, par exemple, ABÛ AMR Ziad, 1997, HASAN, 1997, JMCC, 1998, NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE FOR INTERNATIONAL AFFAIRS, 1996-2, ou encore le numéro spécial de *People's Right*, mars 1997, publié par LAWE, "The Palestinian Council after One Year". Le site du CPRS ([www.cprs-palestine.org](http://www.cprs-palestine.org)) met à disposition un rapport de son Parliamentary Research Unit sous le titre "Evaluation of the Palestinian Legislative Council's First Year".
11. Les électeurs y obéissent, en effet, à une stricte discipline de listes sur une scène politique réduite à une quasi bipolarité depuis le début des années 1990. Dans l'immense majorité des cas, Fath et Hamas s'y partagent à égalité la presque totalité des suffrages, ne devant leur victoire finale qu'à la négociation des voix, désormais marginales par le nombre mais centrales dans la construction des coalitions, obtenues par les FPLP, FDLP et PPP dans le camp nationaliste et par le MJIP chez les islamistes.
12. Lire KARAMÉ, 1997.

## Sigles

---

- 1 AFC Analyse factorielle des correspondances
- 2 AFP Agence France-Presse
- 3 ALP Armée de Libération de la Palestine
- 4 AP Autorité palestinienne
- 5 CCFath Comité Central Fath
- 6 CCOLP Conseil Central de l'OLP
- 7 CEOLP Comité Exécutif de l'OLP
- 8 CNP Conseil National Palestinien
- 9 CNU Commandement National Unifié de l'Intifada
- 10 CPRS Center for Palestinian Research and Studies (Naplouse)
- 11 FB Palestine mon pays (*Filastin Baladî*) (liste d'Hébron)
- 12 FDLP Front Démocratique de Libération de la Palestine
- 13 FLA-CP Front de Libération Arabe - Commandement Provisoire
- 14 FLP Front de Libération de la Palestine
- 15 FLPP Front de Lutte Populaire Palestinienne
- 16 FPLP Front Populaire de Libération de la Palestine
- 17 HDBF Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique (*Harakat Al-Binâ' Al-Dîmûqrâtî Al-Filastîniyya*)
- 18 HNIF Mouvement de la Lutte Islamique en Palestine (*Harakat Al-Nidâl Al-Islâmî fî Filastîn*)
- 19 HWT Mouvement National pour le Changement (*Al-Haraka Al-Wataniyya li-l-Taghyîr*)
- 20 JMCC Jerusalem Media & Communication Centre (Jérusalem)
- 21 KCHI Bloc des Martyrs du Haram d'Abraham (*Kutlat Chuhâdâ' Al-Haram Al-Ibrâhîmî*) (liste d'Hébron)
- 22 KHIM Bloc Indépendant de la Liberté et de l'Indépendance (*Kutlat Al-Hurriyya wa-l-Istiqlâl Al-Mustaqilla*) (liste Naplouse)

- 23 KWIB Bloc National pour l'Indépendance et la Construction (*Al-Kutla Al-Wataniyya li-l-Istiqlâl wa-l-Binâ*) (liste Râmallâh)
- 24 KWM Bloc National Indépendant (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Mustaqilla*) (liste Naplouse)
- 25 KWT Bloc National Progressiste (*al-Kutla al-Wataniyya al-Taqaddumiyya*)
- 26 LAWE Land and Water Establishment for Studies and Legal Services (Jérusalem)
- 27 MJILP Mouvement du Jihad Islamique de Libération de la Palestine - Katâ'ib al-Aqsâ
- 28 MJIP Mouvement du Jihad Islamique en Palestine
- 29 OLP Organisation de Libération de la Palestine
- 30 ONG Organisation Non-Gouvernementale
- 31 PASSIA Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs (Jérusalem)
- 32 PCHR Palestinian Centre for Human Rights (Gaza)
- 33 PDMC Palestinian Domestic Monitoring Committee
- 34 PCBS Palestinian Central Bureau of Statistics
- 35 PECNDAR Palestine Economic Cooperation Development and Reconstruction Authority
- 36 PPP Parti du Peuple Palestinien
- 37 SWP Conder & Kitchener, 1881-1883, *The Survey of Western Palestine*
- 38 TWM Rassemblement National Indépendant (*al-Tajammuc al-Watanî al-Mustaqill*) (liste d'Hébron)
- 39 UNRWA United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East

## Légende des tableaux figurant dans les chapitres traitant de chacune des circonscriptions

---

- 1 Ces chapitres contiennent des tableaux de participation au scrutin et de résultats de l'élection à la présidence de l'Autorité. Tous puisent leurs données dans PCBS13 (voir références complètes *infra*) et PCBS10.
- 2 Chacun de ces chapitres est suivi de la liste des candidats de la circonscription classés par ordre alphabétique. La première colonne donne le nom du candidat, celui des élus figurant en gras. Faute de place, certains prénoms ont été abrégés (A-signifie 'Abd Al-, Mah. renvoie à Mahmûd et Muh. à Muhammad). La deuxième colonne identifie l'organisation politique sous le nom de laquelle il a officiellement enregistré sa candidature. Dans le cas d'un candidat enregistré comme indépendant mais ayant mené une campagne dans le cadre d'une liste non officielle, la mention Ind. est suivie d'une slash et du sigle de la liste. Le slash suivi de l'abréviation Xtien ou Sam. renvoie au quota confessionnel au sein duquel concourait le candidat (chrétien et samaritain). La troisième colonne donne l'appartenance politique réelle du candidat ou perçue comme telle par les électeurs. Son origine géographique figure dans la quatrième colonne. Lorsque celle-ci est située ailleurs que dans la circonscription, le domicile faisant figure d'espace de solidarité effectif figure en premier suivi, entre parenthèses, de l'origine géographique. L'adjonction d'un slash suivi d'un D après le lieu d'origine signifie que le candidat a été dans le passé déporté par Israël. Un R au même endroit signifie qu'il s'agit d'un « returnee ». L'origine du candidat figure dans la cinquième colonne, N signifiant non-réfugié et R réfugié. La profession enfin figure dans la dernière colonne. Parmi les abréviations, on a Bth pour Bethléem, Cons. vill. pour Conseil villageois, Ens. pour Enseignant, Qds pour Jérusalem (Al-Quds) ou encore UIG pour Université Islamique de Gaza.
- 3 Ce tableau des candidats est suivi de celui de leurs résultats classés selon un rang décroissant. Le nom des élus figure en gras de même que leur rang. Dans le cas où un candidat non élu aurait été élu dans l'un ou l'autre des sous-ensembles ensuite considérés, son rang figure lui aussi en gras. L'organisation politique sous le nom de

laquelle chaque candidat avait enregistré sa candidature suit son nom, elle-même suivie de l'abréviation de son lieu d'origine (dont le mention complète se trouve en haut de chaque tableau). Le rang et le score de chaque candidat sont suivis du pourcentage issu de la division du nombre de voix obtenues dans chaque ensemble par le nombre de votants de l'ensemble concerné, suivi à son tour du pourcentage issu de la division des voix obtenues dans chaque ensemble par le nombre des voix obtenues à l'échelle de la circonscription.

## Données de la commission centrale des élections

---

- 1 PCBS1 -AL-SULTA AL-FILASTÎNIYYA, DÂ'IRAT AL-IHSA'AL-MARKAZIYYA AL-FILASTÎNIYYA (Autorité palestinienne, Bureau central palestinien des statistiques), 1995, *Sijil Al-Nâkhibfn Al-Nihâ'î: Jadâwil Ihsâ'iyya* (Registre définitif des votants : listes statistiques), Râmallâh, décembre, publié, 42 p.
- 2 PCBS2 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Majlis Al-Tachrfî Al-Filastîni li-'Am 1996* (Résultats des élections du Conseil législatif palestinien de 1996), publié, 1 p.
- 3 PCBS3 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Majlis Al-Tachrfî Al-Filastîni 1996* (Résultats des élections du Conseil législatif palestinien 1996), publié, 1 p.
- 4 PCBS4 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Majlis Al-Tachrfîc Hasab Al-Intimâ' Al-Hizbî* (Résultats des élections du Conseil législatif selon l'appartenance partisane), publié, 1 p.
- 5 PCBS5 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Majlis Al-Tachrfîc Al-Filastîni 1996 - Qitâc Ghazza* (Résultats des élections du Conseil législatif palestinien 1996 - Bande de Gaza), publié, 2 p.
- 6 PCBS6 - AL-SULTAAL-FILASTTNIYYA, DÂ'IRAT AL-IHSA'AL-MARKAZIYYA AL-FILASTÎNIYYA (Autorité palestinienne, Bureau central palestinien des statistiques), *Distribution of Voter Register by Polling District and gender as of January 20, 1996*. Chiffres diffusés sur le web, <http://www.pna.org/pcbs/voter4.htm>.
- 7 PCBS7 - PALESTINIAN BUREAU OF STATISTICS, 1994, *Small Area Population in the West Bank and Gaza Strip*, Râmallâh, novembre, publié, 172 p.
- 8 PCBS8 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Ri'âsa fî-l-Diffâ Al-Gharbiyya* (Résultats des élections à la présidence en Cisjordanie), publié, 1 p.
- 9 PCBS9 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Ri'âsa fî-l-Diffâ Al-Gharbiyya* (Résultats des élections à la présidence en Cisjordanie), publié, 1 p. Il s'agit d'une version incomplète de PCBS8 mais encore diffusée au printemps 1997 par la Commission centrale.
- 10 PCBS10 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Ri'âsa* (Résultats des élections à la présidence), non publié, 6 p. (voix obtenues par Yasser Arafat et Samîha Khalîl, bureau de vote par bureau de vote de l'ensemble des circonscriptions de Cisjordanie).

- 11 PCBS11 - Procès-verbaux des résultats des élections à la présidence, détaillé bureau de vote par bureau de vote pour Gaza Centre, globaux pour les autres circonscriptions de la bande de Gaza, non publiés, 7 p.
- 12 PCBS12 - *Natâ'ij Intikhâbât Al-Majîis Al-Tachrîcî Al-Filastînî* (Résultats des élections du Conseil législatif palestinien), non publié, 170 p. (résultats candidat par candidat, bureau de vote par bureau de vote pour l'ensemble des circonscriptions).
- 13 PCBS13 - Al-Sulta Al-Wataniyya Al-Filastîniyya/Lajnat Al-intikhâbât Al-Markaziyya (Autorité nationale palestinienne/Commission centrale des élections), 1997, *Al-Dîmûqrâtiyya fî Filastîn. Al-intikhâbât Al-Filastîniyya Al-°Ammâ li-Rayyis Al-Sulta Al-Wataniyya Al-Filastîniyya wa Acdâ' Al-Majîis Al-Tachrîcî 1996* (La démocratie en Palestine. Les élections générales palestiniennes du président de l'Autorité nationale palestinienne et des membres du Conseil législatif 1996).

## Liste des périodiques cités

---

- 1 *‘Abîr (Al-)* Mensuel, Jérusalem
- 2 *Alawdah English Weekly* Hebdomadaire, Jérusalem
- 3 *Aswâq (Al-)* Quotidien, Amman
- 4 *‘Awda (Al-)* Hebdomadaire, Jérusalem
- 5 *Ayyâm (Al-)* Quotidien, Râmallâh
- 6 *Bayâdir (Al-)* *Al-Siyâsî* Hebdomadaire, Jérusalem
- 7 *Bulletin Associated Christian Press* Mensuel, Jérusalem
- 8 *Bulletin du CEDEJ* Trimestriel, Le Caire
- 9 *Charq (Al-)* *Al-Awsat* Quotidien, Londres
- 10 *Chihân* Hebdomadaire, Amman
- 11 *Chu’ûn Tanmâwiyya* Trimestriel, Jérusalem
- 12 *Confluences Méditerranée* Trimestriel, Paris
- 13 *Cultures et Conflits* Trimestriel, Paris
- 14 *Défense Nationale* Mensuel, Paris
- 15 *Dustûr(Al-)* Quotidien, Amman
- 16 *Egypte-Monde Arabe* Trimestriel, Le Caire
- 17 *Fajr (Al-)* *Weekly* Hebdomadaire, Jérusalem
- 18 *Filastin Al-Muslima* Mensuel, Londres
- 19 *Haaretz* Quotidien, Jérusalem
- 20 *Hayâr (Al-)* *Al-Jadida* Quotidien, Râmallâh
- 21 *Hayât (Al-)* Quotidien, Londres
- 22 *International Journal of Middle East Studies* Trimestriel, Londres
- 23 *Jerusalem Post* Quotidien, Jérusalem
- 24 *Jerusalem Times* Hebdomadaire, Jérusalem
- 25 *Journal M* Mensuel, Paris
- 26 *Journal of Democracy* Trimestriel, Washington

- 27 *Journal of Palestine Studies* Trimestriel, Washington
- 28 *Journal of Politics* Trimestriel, Austin
- 29 *Kâtib (Al-)* Mensuel, Jérusalem
- 30 *Libération* Quotidien, Paris
- 31 *Maghreb-Machrek* Trimestriel, Paris
- 32 *Middle East International* Bi-mensuel, Londres
- 33 *Monde (Le)* Quotidien, Paris
- 34 *Muharrir (Al-)* Hebdomadaire, Paris
- 35 *Majallat Al-Dirâsât Al-Filastiniyya* Trimestriel, Beyrouth
- 36 *Man* Trimestriel, Londres
- 37 *Middle East Report* Trimestriel, Washington
- 38 *Middle Eastern Studies* Tri-annuel, Londres
- 39 *Middle East Journal* Trimestriel, Washington
- 40 *Nâblus* Hebdomadaire, Naplouse
- 41 *Nahâr(Al-)* Quotidien, Jérusalem
- 42 *Nâs (Al-) wa-l-Intikhâbât* Hebdomadaire, Jérusalem (supp. spécial d'Al-Quds)
- 43 *News from Within* Mensuel, Jérusalem
- 44 *Palestine Exploration Quaterly* Semestriel, Londres
- 45 *Palestine-Israel Journal* Trimestriel, Jérusalem
- 46 *Palestine Report* Bimensuel, Jérusalem (JMCC)
- 47 *Peuples Méditerranéens* Trimestriel, Paris
- 48 *Quds (Al-)* Quotidien, Jérusalem
- 49 *Râyy (Al-)* Quotidien, Amman
- 50 *Revue d'Etudes Palestiniennes* Trimestriel, Paris
- 51 *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* Trimestriel, Aix-en-Provence
- 52 *Revue Française de Science Politique* Trimestriel, Paris
- 53 *Sabîl (Al-)* Hebdomadaire, Amman
- 54 *Sawt Al-Bilâd* Hebdomadaire, Amman
- 55 *Siyâsa (Al-) Al-Filastîniyya* Trimestriel, Naplouse
- 56 *Voice Intelligence Report*, Trimestriel, Londres
- 57 *Watan (Al-) Al-<sup>e</sup>Arabî* Hebdomadaire, Paris
- 58 *Welt (Die) des Islams* Trimestriel, Leiden

## Bibliographie générale

---

- “100 Prominent Palestinians : West Bank and Gaza”, 1990, *Voice Intelligence Report*, 2/9, June : 1-63.
- A Survey of Palestine*. Prepared in December 1945 and January 1946 for the Information of the Anglo-American Committee of Inquiry, Jerusalem (?), Government Printer.
- ABBAS Mahmoud (Abou Mazen), Sd. (1995), *Le chemin d’Oslo*, Paris, Edifra.
- ‘ABBÂSÎ (AL-) Mustafâ, 1990, *Târîkh Al Tûqân fî Jabal Nâblus* (Histoire de la famille Tûqân dans le Jabal Nâblus), Chafâ ‘Amr, Matba’at Dâr Al-Machriq li-l-Tarjama wa-l-Tibâ‘a wa-l-Nachr.
- ‘ABD AL-‘AZIZ Ahmad, 1996, “Qirâ’a‘Amma wa Mulâhazât ‘Alâ Qânûn Al-intikhâbât Al-Filastîniyya” (Lecture générale et remarques sur la loi électorale palestinienne), *Al-Hayât*, 08/01/96 (adaptation anglaise in *Palestine Times*, December 1995).
- ‘ABD AL-HÂDÎ ‘Izzat, HALABÎ Usâma & TAMÂRî Salîm, 1994, *Al-Mu’assasât Al-Wataniyya, Al-intikhâbât wa-l-Sulta* (Les institutions nationales, les élections et l’Autorité), Râmallâh, Al-Mu’assasa Al-Filastîniyya li-Dirâsat Al-Dîmûqrâtiyya (Muwâtin).
- ‘ABD AL-HÂDÎ Mahâ, 1995, “Al-Chabaka Al-Hizbiyya fî-l-Arâdî Al-Muhtalla Takchif Kharîtat Al-Quwâ Al-Siyâsiyya wa-l-Ijtimâ‘iyya” (Le réseau des partis dans les territoires occupés révèle la carte des forces politiques et sociales), *Al-Hayât*, 07/12/95.
- ‘ABD AL-HAQ Muhammad ‘Abbâs (Ed.), 1995, *Qânûn Al-intikhâbât wa-l-‘Amaliyya Al-intikhâbiyya fî Filastîn* (La loi électorale et le processus électoral en Palestine) (Actes d’une rencontre avec ‘Alî Al-Safârîni, Ghassân Al-Khatîb, Riyâd Al-Mâlkî et Marwân Burqân), Jérusalem, Al-Multaqâ Al-Fikrî Al-‘Arabî.
- ‘ABD AL-RAHMÂN Muhammad, Sd., *Qissat Madînat Al-Khalîl* (Histoire de la ville d’Hébron), Silsilat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°19, SI., Dâ’irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-‘Ulûm.
- ‘ABDUH Muhammad Sulaymân, 1996, *Rahla Musawwara fî Jabal Al-Mukabbir* (Voyage en photos dans Jabal Al-Mukabbir), SI.
- ABDUL HAMID Ra’ed, 1995, *Legal and Political Aspects of Palestinian Elections*, Jerusalem, Israel/Palestine Center for Research and Information.
- ABDULHADI Rabab, 1995, “The Empowerment of Palestinian Women”, in CPAP, 1995 : 12-17.
- ABIR Mordechai, 1975, “Local Leadership and Early Reforms in Palestine, 1800-1834”, in MA’OZ, 1975 : 284-310.

- ABÛ °AMRÛ Ziyâd, 1987, *Usûl Al-Harakât Al-Siyâsiyya fî Qitâc Ghazza 1948-1967* (Les origines des mouvements politiques dans la bande de Gaza 1948-1967), Acre, Dâr Al-Aswâr.
- ABÛ °AMRÛ Ziyâd, ABÛ LUGHUD Ibrâhîm, JARBÂWÎ (AL-) °AÎf & CHQÂQÎ (AL-) Khalîl, 1993, *Al-intikhâbât Al-Filastîniyya* (Les élections palestiniennes), Naplouse, CPRS.
- ABÛ AMR Ziad, 1994-1, *Islamic Fundamentalism in the West Bank and Gaza. Muslim Brotherhood and Islamic Jihad*, Indiana University Press.
- ABÛ AMR Ziad, 1994-2, "Palestinian Political Parties", in CPAP, 1994 : 29-37.
- ABÛ AMR Ziad, 1996, "Pluralism and the Palestinians", *Journal of Democracy*, 7/3 : 83-93.
- ABÛ AMR Ziad, 1997, "The Palestinian Legislative Council : A Critical Assesment", *Journal of Palestine Studies*, XXVI/4, n°104, Summer : 90-97.
- ABÛ BAKR Amîn Sa°ûd, 1994, *Qadâ'Al-Khalîl 1864-1918* (Le qadâ' d'Hébron 1864-1918), Amman, Al-Jâmi°a Al-Urduniyya & Jâmi°at Al-Yarmûk, Lajnat Târîkh Bilâd Al-Châm.
- ABÛ HILÂL °AÎf & SÂLIM Walîd, 1995, *Al-Mucârada Al-Wataniyya wa-l-Intikhâbât* (L'opposition nationaliste et les élections), Naplouse, CPRS.
- ABÛ JABER Kamel S., 1969, "The Legislature of the Hashemite Kingdom of Jordan : A Study in Political Development", *The Muslim World*, LIX, July-October : 220-250.
- ABÛ KHAYYÂRA °AZÎZ, FANNÛCH Sâlih, SULAYMÂN Mahmûd & °ACHÛR Mûsâ, 1993, *Al-Walâja. Hadâra wa Târîkh* (Al-Walâja, civilisation et histoire), Amman, Jam°iyyat Al-Walâja Al-Ta°âwuniyya.
- ABÛ KHÛSA Ahmad, 1989, *Al-°Achâ'ir Al-Urduniyya wa-l-Filastîniyya wa Wachâ'ij Al-Qurbâ Baynahâ* (Les clans jordaniens et palestiniens et leurs liens de parenté), Amman, Charikat Al-Charq Al-Awsat li-l-Tibâ°a.
- ABÛ MANNEH B., 1990, "Jerusalem in the Tanzimat Period. The New Ottoman Administration and the Notables", *Die Welt des Islams*, XXX : 1-44.
- ABÛRISH Saïd K., 1988, *Les enfants de Béthanie. L'histoire d'une famille palestinienne*, Paris, Grasset.
- ABÛRISH Saïd K., 1993, *The Forgotten Faithful. The Christians of the Holy Land*, London, Quartet Books.
- ACHHAB (AL-) Na°îm, Sd., *Niqâch fî-l-Dîmuqrâtiyya* (Débat sur la démocratie), SI.
- AGHÂ (AL-) Hassân Khalîl, 1997, *Khân Yûnis wa Chuhâdâ'uhâ. 1956 AD, Al-Madhbaha wa-l-Sumûd* (Khân Yûnis et ses martyrs. 1956, le massacre et la résistance), Le Caire, Markaz Fajr li-l-Tibâ°a wa-l-Nachr wa-l-Tahqîq.
- AHMAD Fathî, 1992, *Târîkh Al-Rîf Al-Filastînî fî-l-°Ahd Al-°Uthmânî. Mantiqat Banî Zayd Numûzujan* (Histoire de la campagne palestinienne à l'époque ottomane. La région de Banî Zayd comme archétype), Râmallâh, Al-Matba°a Al-°Arabiyya Al-Hadîtha.
- ANDONI Lamis, 1996, "The Palestinian Elections : Moving Toward Democracy or One-Party Rule ?", *Journal of Palestine Studies*, XXV/3, n°99, Spring : 5-16.
- °AQL Mahmûd, 1992, 'Ayn Bayt Al-Mâ', *Mukhayyam li-l-Lâjiyyîn Al-Filastîniyyîn* (Ayn Bayt Al-Mâ', un camp de réfugiés palestiniens), Jérusalem, PASSIA (Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs).
- ASHRAOUI Hanane, 1996, *La paix vue de l'intérieur*, Paris, Des femmes.
- ATRAN Scott, 1986, "Hamula Organization and Masha'a Tenure in Palestine", *Man*, 21 : 271-295.
- °AWDA Adnân, 1997, "Al-Dawâ'ir Al-Intikhâbiyya : Al-Bunya Al-Siyâsiyya wa-l-ljtimâ°iyya li-A°dâ' Al-Majîis Al-Tachrfî Al-Filastînî" (Les circonscriptions électorales : la structure politique et sociale des membres du Conseil législatif palestinien), in SHQÂÎ (Ed.), 1997 : 141-184.
- AWWAD Emad, 1996, "Palestine : élections et perspectives", *Défense Nationale*, mai : 115-128.

- BADR 'Affif Ahmad, 1996, *Abû Dîs. Minsaf Karam wa Yanbû' 'Ilm* (Abû Dîs, minsaf de générosité et puits de science), Al-'Izariyya, Matba'at Al-Nûr Al-Hadîtha.
- BAER Gabriel, 1982, "The Office and Functions of the Mukhtârs", & "The Economic and Social Position of the Mukhtârs", in BAER Gabriel, 1982 : 109-145.
- BAER Gabriel, 1982, *Fellah and Townman in the Middle East. Studies in Social History*, London, Frank Cass.
- BAER Gabriel, 1986, "Jerusalem's Families of Notables and the Wakf in the Early 19th Century", in KUSHNER, 1986 : 109-122.
- BARGHÛTHÎ (AL-) Bachîr, 1996, *Musâhama fî Al-Niqâch Hawla-I-Hizb Al-Siyâsi Al-Filastîni* (Participation au débat sur le parti politique palestinien), Jérusalem, Dâr Al-Talî'a.
- BARGHÛTHÎ Marwân, 1996, "Al-Nizâm Al-Intikhâbî Al-Filastîni : Ru'ya Fathâwiyya" (Le régime électoral palestinien. Opinion de Fath), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/9, hiver : 107-110.
- BEN-ARIEH Yehoshua, 1984, *Jerusalem in the 19th Century. The Old City*, Jerusalem, Yad Izhak Ben-Zvi & New York, St Martin's Press.
- BEN-ARIEH Yehoshua, 1986, *Jerusalem in the 19th Century. Emergence of the New City*, Jerusalem, Yad Izhak Ben-Zvi & New York, St Martin's Press.
- BEN-ARIEH Yehoshua, 1994, "Settlements and Population of the *Sancak* of Jerusalem in the 1970s", in SINGER & COHEN : 218-262.
- BENVENISTI Meron, 1976, *Jerusalem : The Torn City*, Minneapolis, Israeli Typeset Ltd & The University of Minneapolis.
- BENZÉCRI J-P (Ed.), 1980 (3<sup>e</sup> édition), *L'analyse des données, t. 2 : L'analyse des correspondances*, Paris, Dunod.
- BISHARAT George E., 1994, "Displacement and Social Identity : Palestinian Refugees in the West Bank", in *Population Displacement and Resettlement : Development and Conflict in the Middle East*, Ed. by Seteney SHAMI, New York, Center for Migration Studies : 165-188.
- BLONDIAUX LOÏC, 1996, "Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine", *Revue Française de Science Politique*, 46/5, octobre : 753-791.
- BOCKEL Alain, 1994, "L'autonomie palestinienne : la difficile mise en œuvre des accords d'Oslo-Washington", *Annuaire Français de Droit International* : 261-286.
- BOCCO Riccardo, DESTREMEAU Biandine & HANNOYER Jean (Eds.), 1997, *Palestine, Palestiniens : territoire national, espaces communautaires*, Beyrouth, CERMOOC.
- BOLTANSKI Christophe & EL-TAHRI Jihan, 1997, *Les sept vies de Yasser Arafat*, Paris, Grasset.
- BOWMAN Glenn, 1993, "Nationalizing the Sacred : Shrines and Shifting Identifies in the Israeli-Occupied Territories", *Man*, 28 : 431-460.
- BRY Xavier, 1995, *Analyses factorielles simples*, Paris, Economica.
- BRYNEN Rex, 1995-1, "The Dynamics of Palestinian Elite Formation", *Journal of Palestine Studies*, XXIV/3, n°95, Spring : 31-43.
- BRYNEN Rex, 1995-2, "The Neopatrimonial Dimension of Palestinian Politics", *Journal of Palestine Studies*, XXV/1, n°96, Autumn : 23-36.
- B'TSELEM, 1997, *A Policy of Discrimination. Land Expropriation, Planning and Building in East Jerusalem*, Jerusalem, The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories (B'TSELEM).
- BURQÂWÎ (AL-) Khalîl Husayn, 1994, *Tûlkarm, Madîna Lahâ Târîkh !* (Tûlkarm, une ville dotée d'histoire !), Chez l'auteur.

BUTENCHON Nils & VOLLAN Kare (Eds.), 1996, *Interim Democracy. Report on the Palestinian Elections January 1996*, N° spécial du *Human Rights Report* (Oslo, Norwegian Institute of Human Rights), n°7, May 1996.

CARTER CENTER, Communiqués in [www.1.CC.memory.edu/CARTER\\_\\_CENTER/ploelects](http://www.1.CC.memory.edu/CARTER__CENTER/ploelects).

*Chakhsiyât Filastîniyya* (Personnalités palestiniennes), 1982, T.2, Jérusalem, Wikâlat Abû ‘Arafa li-l-Sahâfa wa-l-Nachr.

CHÂKIR Muhammad & SAYF AL-DÛN Ahmad, 1993, *Bayt Hanîna. Al-Ard wa-l-Târikh wa-l-Insân* (Bayt Hanîna. terre, histoire et homme), Jérusalem, Al-Matba‘a Al-‘Arabiyya Al-Hadîtha.

CHQÂQÎ (AL-) Khalîl (Ed.), 1995, *Al-Intikhâbât wa-l-Nizâm Al-Siyâsî Al-Filastînî* (Les élections et le régime politique palestinien) (Actes d’un colloque tenu à Naplouse le 8 décembre 1994), Naplouse, CPRS.

CHQÂQÎ Khalîl (Ed.), 1997, *Al-intikhâbât Al-Filastîniyya Al-Ulâ : Al-Bî‘a Al-Siyâsiyya, Al-Sulûk Al-Intikhâbî, wa-l-Natâ’ij* (Les premières élections palestiniennes : l’environnement politique, le comportement électoral, et les résultats), Naplouse, CPRS.

CHQÂQÎ Khalîl, 1996, *Al-Tahawwul Nihwa-l-Dîmûqrâtiyya fî Filastîn : ‘Amaliyyat Al-Salâm, wa-l-Binâ’ Al-Watanî, wa-l-Intikhâbât* (La transition vers la démocratie en Palestine : le processus de paix, la construction nationale et les élections), Naplouse, CPRS. Voir SHIKAKI Khalîl, 1996-1 (ouvrage bilingue).

CHRAYDA (AL-) Muhammad Hâfiz & GHÛRÂNÏ ‘Umar ‘Abd Al-Khâliq, 1994, *Al-Tâ’ifa Al-Sâmiriyya : Târikhuhâ, ‘Aqîdatuhâ, Charciatuhâ, ‘Adâtuuhâ, Wâqîcuhâ Al-Mucâsira* (La communauté samaritaine : son histoire, sa profession de foi, sa loi, ses coutumes, sa situation contemporaine), Naplouse, chez les auteurs.

CIBOIS Philippe, 1994 (4<sup>e</sup> édition), *L’analyse factorielle*, “Que sais-je ?” n°2095, Paris, Presses Universitaires de France.

COHEN Amnon & BAER Gabriel (Eds.), 1984, *Egypt and Palestine. A Millenium of Association (868-1948)*, New York, St Martin’s Press.

COHEN Amnon, 1982, *Political Parties in the West Bank under the Jordanian Regime, 1949-1967*, Ithaca & London, Cornell University Press.

COHEN Shaul Ephraim, 1993, *The Politics of Planting. Israeli-Palestinian Competition for Control of Land in the Jerusalem Periphery*, Chicago, The University of Chicago Press.

COMMISSION CENTRALE DES ELECTIONS, 1996, “Les élections du 20 janvier 1996”, *Revue d’Etudes Palestiniennes*, n°59/7, printemps : 17- 23.

CONDER CR. & KITCHENER H.H., 1881-1883, *The Survey of Western Palestine. Memoirs of the Topography, Geography Hydrography and Archeology*, 3 vol., London, The Committee of the Palestine Exploration Fund.

CONSEIL DE L’EUROPE, Assemblée parlementaire, 1996, Addendum I au rapport d’activité du Bureau de l’Assemblée et de la Commission permanente, *Rapport d’information sur les élections en Palestine (20 janvier 1996)* (rapporteur : M. Pavlidis, Grèce, Groupe du Parti populaire européen), doc. 7560 du 21/05/ 96.

CPAP (The Center for Policy Analysis on Palestine), 1994, *Whither Palestine ? The Future of Democracy in Palestine. A Special Report*, Washington, The Center for Policy Analysis on Palestine.

CPAP (The Center for Policy Analysis on Palestine), 1995, *Palestinian Elections. A Special Report*, Washington, The Center for Policy Analysis on Palestine.

CPAP (The Center for Policy Analysis on Palestine), 1996, *Palestinian Elections and the Future of Palestine. A Special Report*, Washington, The Center for Policy Analysis on Palestine.

- CPRS (MARKAZAL-BUHÛTH WA-L-DIRÂSÂT AL-FILASTÎNIYYA), 1996, "Taqrîr'an Natâ'ij Istitlâ' Yom Al-intikhâbât 20 Kânûn Thâni 1996" (Rapport sur les résultats du sondage des jours des élections du 20 janvier 1996), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/10, printemps : 41-56.
- CUINET Vital, 1896, *Syrie, Liban et Palestine. Géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée*, 2 vol., Paris, Ernest Leroux.
- DABBÂGH (AL-) Mustafâ Murâd, 1985 (2<sup>e</sup> édition), *Bilâdunâ Filastîn* (Notre pays, la Palestine), Hébron, Presses de la ligue des universitaires du gouvernorat d'Hébron.
- DAIBES Ibrahim & BARGHOUTHI Mustafa, 1996, *Infrastructure and Health Services in the Gaza Strip*, Râmallâh, The Health Development Information Project.
- DENNI Bernard & BRÉCHON Pierre, 1989 (2<sup>e</sup> édition), "Les méthodologies de l'analyse électorale", in GAXIE Daniel (Ed.), 1989 (2<sup>e</sup> édition), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- DESTREMAU Blandine, 1993, "Le statut juridique des Palestiniens vivant au Proche-Orient", *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n°48, été : 35-62.
- DESTREMAU Blandine, 1995, "Israël-Palestine : l'espace en miettes ou l'appropriation identitaire du territoire", *Maghreb-Machrek*, n°150, octobre-décembre : 13-18.
- DIASE Martha, 1992, "Profiles of Israelis and Palestinians Concerned with Peace", in FERNEA WARNOCK & HOCKING, 1992 : 163-236.
- Directory of Palestinian Women's Organizations*, 1993, Râmallâh, Bisan Center for Research and Development.
- DOUMANI Beshara, 1989, "Abû Farid's House : Family and Politics in Salfit", *Middle East Report*, 19/157, mars-avril : 28-33.
- DOUMANI, Beshara, 1995, *Rediscovering Palestine. Merchants and Peasants in Jabal Nablus, 1700-1900*, Berkeley, University of California Press.
- DUMPER Michael, 1997, *The Politics of Jerusalem since 1967*, New York, Columbia University Press.
- ELALI Gries Nicola [sic], 1991, *Bethlehem. The Immortal Town*, Jérusalem, chez l'auteur (Emerezian Graphics Arts Est.).
- ENDRESEN Lena & SKARE Siri, 1996, "Elections under Occupation", in BUTENCHON & VOLLAN, 1996 : 77-91.
- ERAKAT Sa'eb, 1995, "Préparations for Elections", in CPAP, 1995 : 3-6.
- ERAKAT Sa'eb. Voir également 'Urayqât.
- EUROPEAN UNION, Electoral Unit Râmallâh, 1996, *The Palestinian Elections in the West Bank, East Jerusalem and the Gaza Strip 20 January 1996, Final Report*, Bruxelles, 10 February.
- FARHÂN Yahyâ, Sd., *Qissat Madinat Râmallâh wa-l-Bîra* (Histoire de la ville de Râmallâh et Al-Bîra), Silsîlat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°5, SI., Dâ'irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-'Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-'Ulûm.
- FATTÂCH (AL-) Ibrâhîm, Sd., *Târîkh Qadâ' Salfît (Al-Jammâ'ayniyyât)* (Histoire du qadâ' de Salfît), SI.
- FERNEA WARNOCK Elizabeth & HOCKING Mary Evelyn (Eds.), 1992, *The Struggle for Peace : Israelis and Palestinians*, Austin, University of Texas Press.
- FIDDA Mâjida, KAMÂL Zahîra, JÂD Islâh & SA'ID Nâdir, 1995, *Al-Mar'a wa-l-Intikhâbât* (Les femmes et les élections), Naplouse, CPRS.
- FIESCHBACH Michael R, 1994, "The Palestinians", in *Political parties of the Middle East and North Africa*, Ed. by Frank TACHAU, London, Mansell, 422-475.

- FRISCH Hillel, 1993, "The Palestinian Movement in the Territories : the Middle Command", *Middle Eastern Studies*, vol 29, n°2, avril : 254-274.
- GHALI Mona & ABÛ SIDO Hashim, 1996, "Palestinian Elections : Context and Meaning", *Middle East International*, 5 janvier.
- GHANEM As'ad, 1996, "Founding Elections in a Transitional Period : The First Palestinian General Elections", *Middle East Journal*, 50/4, Autumn : 513-528.
- GHAYTH Abd Al-Latif & HAMÂMI Jamîl, 1996, "Al-lttifâqiyya Al-Filastîniyya Al-lsrâ'îliyya Hawla-l-Intikhâbât. Ru'ya Mu'arada" (Les accords palestino-israéliens à propos des élections. Opinion d'opposition), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/9, hiver : 88-93.
- GHAZZAWI Hallah, 1989, "La mémoire du village et la préservation de l'identité palestinienne", in COLLECTIF, *Palestine. Mémoire et territoires*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Groupe de Sociologie de la Défense, Cahiers d'Etudes Stratégiques n°14 : 13-40.
- GIACAMAN Hannah, 1997, "Familles et quartiers", in REVAULT, SANTELLI & WEILL-ROCHANT (Eds.), 1997 : 31-40. GIACAMAN Hannah. Voir aussi JIYAQAMÂN Hannâ.
- GILDBAR Gad G. (Ed.), 1990, *Ottoman Palestine, 1800-1914. Studies in Economic and Social History*, Leiden, Brill.
- GILBAR Gad G., 1989, "The Economy of Nablus and the Hashemites. The Early Years, 1949-56", *Middle Eastern Studies*, 25, January : 51-63.
- GOSENFELD Norman, 1974, "Changes in the Business Community of East Jerusalem" (en hébreu, résumé en anglais), *Hamizrah Hehadash*, xxiv/4(96) : 261-279.
- GRAHAM-BROWN Sarah, 1982, "The Political Economy of the Jabal Nablus, 1920-48", in OWEN, 1982 : 88-176.
- HALABÎ Usâma, 1993, *Baladiyyat Al-Quds Al-<sup>c</sup>Arabiyya* (La municipalité arabe de Jérusalem), Jérusalem, PASSIA (Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs).
- HALEVI Ilan, 1996, "Voter à Jérusalem", *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n°59/7, printemps : 30-35.
- HALTER Marek & LAURENT Eric, 1994, *Les fous de la paix. Histoire secrète d'une négociation*, Paris, Plon et Laffont.
- HAMAD (AL-) Jawwâd & SULAYMÂN Hânî (Eds.), 1994, *Intikhâbât Al-Hukm Al-Dhâtî Al-Filastîni* (Les élections de l'autonomie palestinienne), Amman, Markaz Dirâsât Al-Charq Al-Awsat.
- HAMAD Ghâzî, 1996, "Al-Sulta Al-Filastîniyya "Amalat fîlbrâz Ahzâb Jadîda li-l-Tasaddî li-Nufûdh Harakat Hamas" (L'Autorité palestinienne a travaillé à susciter de nouveaux partis pour contrer la percée du mouvement Hamas), *Al-Sabîl*, 10-16/09/96.
- HAMÂYIL <sup>c</sup>Abd Al-Fattâh, MAQBÛL Amîn, <sup>c</sup>ACHÛR Khalîl & FÂRIS Qaddûra, 1995, *Al-Intikhabât Al-Dâkhiliyya fî Harakat Fath* (Les élections internes au mouvement Fath), Râmallâh-Gaza, Wizârat Al-<sup>c</sup>lâm Al-Filastîniyya (Ministère Palestinien de l'Information).
- HANÎTÎ Harb, Sd., *Qissat Madînat Jînîn* (Histoire de la ville de Jénine), Silsîlat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°10, SI., Dâ'iratAl-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-<sup>c</sup>Ulûm.
- HAQ (AL-), 1996, *Guidelines for Media Coverage of the Palestinian Elections*, Râmallâh.
- HAQ (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997, *Joint Report on the 1996 Palestinian Elections*, Râmallâh, Al-Haq.
- HARTMANN M., 1883, "Die Ortschaftenliste des Liwa Jerusalem in dem türkischen Staatskalender für Syrien auf das Jahr 1288 der Flucht (1871)", *Zeitschrift des Deutschen Palaestina-Vereins*, VI : 102-149

- HASAN Amal, 1997, "One Year on the Road to Democracy : On the Anniversary of the First Palestinian Election", *Palestine Report*, 17 January : 12-20.
- HASAN Alî, Sd., *Qissat Madînat Tûlkarm* (Histoire de la ville de Tûlkarm), Silsilat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°14, SI., Dâ'irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-<sup>c</sup>Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-<sup>c</sup>Ulûm.
- HAZBOUN Norma Masriyeh, 1997[?], *Israeli Resettlement Schemes for Palestinian Refugees in the West Bank and Gaza Strip since 1967*, Jérusalem, The Palestinian Diaspora and Refugee Centre (Shaml) ([www.shaml.org](http://www.shaml.org)).
- HAZBÛN Samîr, 1992, *Mukhayyam Bayt Jibbrîn, Mantiqat Bayt Lahm. Muctayât Iqtisâdiyya-ljtimâciyya* (Camp de Bayt Jibbrîn, région de Bethléem. Données économiques et sociales), Bir Zeit University, *Afâq Filastîniyya*, Occasional Research Paper.
- HELLER Mark & NUSSEIBEH Sari, 1992, *Israéliens-Palestiniens. Le partage de la terre*, Paris, Balland.
- HILÂL Jamîl, 1996, "Qirâ'a Awaliyya fî Natâ'ij wa Dalâlât Intikhâbât Al-Majîis Al-Tachrîfî" (Lecture primaire des résultats et significations des élections du Conseil législatif palestinien), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 31 10, printemps : 6-18.
- HILTERMANN Joost R., 1991, *Behind the Intifada. Labor and Women's Movements in the Occupied Territories*, Princeton, Princeton University Press.
- HILÛ (AL-) Musallam, Sd., *Qissat Madînat Nâblus* (Histoire de la ville de Naplouse), Silsilat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°14, SI., Dâ'irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-<sup>c</sup>Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-<sup>c</sup>Ulûm.
- HOEXTER Miriam, 1973, "The Role of the Qays and Yaman Factions in Local Political Divisions. Jabal Nâblus Compared with the Judean Hills in the First Half of the Nineteenth Century", *Asian and African Studies*, vol 9, n°3 : 249-311.
- HOEXTER Miriam, 1984, "Egyptian Involvement in the Politics of Notables in Palestine : Ibrâhîm Pasha in Jabal Nablus", in COHEN Amnon & BAER Gabriel, 1984 : 190-213.
- HOURLANI Albert, 1968, "Ottoman Reform and the Politics of Notables", in POLK & CHAMBERS, 1968 : 41-68.
- HOURLANI Hani, DABBAS Hamed & POWER-STEVENSON Mark, 1995, *Who Is Who in the Jordanian Parliament 1993-1997*, Amman, al-Urdun al-Jadid Research Center.
- HÛT (AL-) Bayân T., 1981, *Al-Qiyâdât wa-l-Mu'assasât Al-Siyâsiyya fî Filastîn 1917-1948* (Le leadership et les institutions politiques en Palestine 1917-1948), Beyrouth, Mu'assasat Al-Dirâsât Al-Filastîniyya.
- IBN BÂKÎR Hikmat, 1993, *Haqâ'ib Wizâriyya 1921-1992* (Les portefeuilles ministériels 1921-1992 [en Jordanie]), al-Zarqâ', Mu'assasat Bâkîr li-l-Dirâsât al-Thaqâfiyya.
- ISSUES (anonyme), 1996, "Palestinian Elections", [www.arabia.com/issues/Jan.SP1.html](http://www.arabia.com/issues/Jan.SP1.html).
- JABBÂRA Taysîr, FALLÂH Ghâzî, NATCHA (AL-) Yûsuf & BAYDÛN <sup>c</sup>Isâ, 1990, *Madînat Al-Khalîl Al-Rahmân* (La ville d'Hébron), Hébron, Râbitat Al-Jâmi'iyyîn.
- JÂD Islâh, 1996, "Al-Haraka Al-Nisawiyya Al-Filastîniyya wa-l-Intikhâbât Al-Tachrfiyya" (Le mouvement palestinien des femmes et les élections législatives palestiniennes), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/10, printemps : 19-40.
- JARÂDÂT Mûsâ & MAS<sup>c</sup>ÛDÎ Taysîr, 1990, *Qariyyat Scîr* (Le village de S<sup>c</sup>îr), Hébron, Râbitat Al-Jâmi'iyyîn, Silsilat Dirâsât Al-Qurâ n°2.
- JARBÂWÎ (AL-) Alî, 1994, *Al-intikhâbât wa Nizâm Al-Hukm Al-Filastîni* (Les élections et le système politique palestinien), Jérusalem, PASSIA.

- JARBAWI Ali, 1996-1, "Evaluation of the Palestinian General Elections", *Palestine-Israel Journal of Politics, Economics and Culture*, vol. III, n°1, Winter : 82-87.
- JARBAWI Ali, 1996-2, "L'échiquier politique palestinien après les élections", *Confluences Méditerranée*, n°18, été : 61-69.
- JARBAWI Ali, 1996-3, "Palestinian Politics at a Crossroad", *Journal of Palestine Studies*, XXV/4, n°100, Summer : 29-39.
- JARRÂR °Abd Al-Hâdî, 1988, *Târîkh mâ Ahmaluh Al-Târîkh* (Histoire de ce que l'histoire a négligé), Ammân, Dâr Al-Jalîl.
- JARRÂR Husnî Adham, 1990, *Jabal Al-Nâr, Târîkh wa Jihâd 1700-1900* (Jabal Al-Nâr, Histoire et Jihad 1700-1900), Amman, Dâr Al-Diyâ'.
- JAUSSEN J.-A., 1927, *Coutumes palestiniennes. I - Naplouse et son district*, Paris, Librairie Paul Geuthner.
- JIYAQAMÂN Hannâ °Abd Allâh Yûsuf, 1992, *Jawla fî Târîkh Al-Ard Al-Muqaddasa Min Aqdam Al-Azman Hattâ-I-Yawm* (Voyage dans l'histoire de la Terre sainte des temps les plus anciens à aujourd'hui), t. 1 : *Bayt Laham Mundhu Aqdam Al-Azman Hattâ 1800* (Bethléem des temps les plus anciens à 1800), Bethléem, chez l'auteur (une autre édition, remaniée, a été publiée en 1994).
- JIYAQAMÂN Hannâ °Abd Allâh Yûsuf, 1996, *Jawla fî Târîkh Al-Ard Al-Muqaddasa Min Aqdam Al-°Usûr Hattâ-I-Yawm* (Voyage dans l'histoire de la terre sainte des siècles les plus anciens à aujourd'hui), t. 2 : *Al-Quds wa Bayt Laham fî-l-Qarn Al-Tâsîc °Achr* (Jérusalem et Bethléem au 19<sup>e</sup> siècle), 2 vol., Bethléem, chez l'auteur.
- JIYAQAMÂN Hannâ. Voir aussi GIACAMAN Hannah.
- JMCC (Jerusalem Media & Communication Centre), 1996, *The Palestinian Council*, Jérusalem, JMCC.
- JMCC (Jerusalem Media & Communication Centre), 1996 *Palestine's Interim Agreement With Democracy*, Jérusalem, JMCC.
- JOHNSON Kevin, 1997, "Judging the Last Elections and Preparing for the Next", *Chu'ûn Tanmawiyya*, vol. 6, n° 1 & 2, Hiver 1996-1997 : 30-35.
- KALBÛNA °Abd Allâh Sâlih, 1992, *Târîkh Madînat Nâblus 2500 qm - 1918* (Histoire de la ville de Naplouse 2500 av. J-C -1917), Naplouse, chez l'auteur.
- KARAMÉ Carmen, 1997, "ONG, Autorité palestinienne et bailleurs de fonds : quelques pistes de recherches", in BOCCO, DESTREMAU & HANNOYER (Eds.), 1997 : 73-84.
- KARK Ruth & LANDMAN Shimon, 1980, "The Establishment of Muslim Neighbourhoods in Jerusalem, Outside the Old City, During the Late Ottoman Period", *Palestine Exploration Quaterly*, n° 112 : 113-135.
- KARMI Ghada, 1996, "What Role for the Palestinian Diaspora after Oslo ?", in CPAP, 1996 : 7-15.
- KARMON Yehuda, 1975, "Changes in the Urban Geography of Hebron During the Nineteenth Century", in MA'oz, 1975 : 70-86.
- KHÂLIDÎ (AL-) Ahmad Sâmiḥ & AGHÂ Husayn Ja'far, 1996, "Mulâhazât Awwaliyya Bicha'n Al-intikhâbât Al-Filastîniyya" (Remarques préliminaires sur les élections palestiniennes), *Majallat Al-Dirâsât Al-Filastîniyya*, n°25, Hiver : 3-6.
- KHALIDI Ahmad S., 1996, "The Palestinians' First Excursion into Democracy", *Journal of Palestine Studies*, XXV/4, n°100, Summer : 20-28.
- KHAMMÂS Nibâl Taysîr, 1995, *Tarâjim A°Iâm Madînat Nâblus wa Rifihâ fî 900 °Am* (Biographies des personnalités de la ville de Naplouse et sa campagne pendant 900 ans), Amman, Mu'assasat °Abd Al-Hâdî li-l-Khadamât Al-l°âmiyya wa-i-Tîjâriyya.
- KOURY Nabeel, 1981, "The National Consultative Council of Jordan : A Study in Legislative Development", *International Journal of Middle East Studies*, XIII : 427-439.

- KLEIN Menahem, 1997, "Quo Vadis ? Palestinian Authority Building Dilemmas since 1993", *Middle Eastern Studies*, 33/2, April : 383-404.
- KRAEMER Joël L. (Ed.), 1980, *Jerusalem. Problems and Prospects*, New York, Praeger.
- KÛKÂLÎ Nabîl, 1986, *Al-Balda Al-Qadîma fî Madînat Al-Khalîl Al-Yawm* (La vieille ville d'Hébron aujourd'hui), Hébron, Jâmi'at Al-Khalîl.
- KUSHNER David (Ed.), 1986, *Palestine in the Late Ottoman Period. Political, Social and Economic Transformation*, Jerusalem, Yad Izhak Ben-Zvi & Leiden, Brill.
- KUSHNER David, 1997, "Zealous Towns in Nineteenth-Century Palestine", *Middle Eastern Studies*, vol. 33, n°3, July : 597-612.
- KUTTÂB Eileen, 1996, "The Palestinian Elections. A Preliminary Analysis", *News from Within*, 12/2, février : 3-5.
- LANG Erica & MOHANNA Itimad, Sd., *A Study of Women and Work in "Shatti" Refugee Camp of the Gaza Strip*, Jerusalem, Arab Thought Forum.
- LAPIDUS Ira M., 1967, *Muslim Cities in the Later Middle Ages*, Harvard University Press.
- LAWE (LAND AND WATER ESTABLISHMENT FOR STUDIES AND LEGAL SERVICES), 1996, *Report of the Monitoring Unit on the Elections for the Palestinian Legislative Council Held on January 20, 1996*, Jerusalem, LAW. E Roneo.
- LE ROY Thierry, 1996, "Les perspectives d'un vote : Interpréter les élections palestiniennes du 20 janvier 1996", *Revue d'Etudes Palestiniennes* n°60/8, été : 19-26.
- LEFEBVRE Cédric, 1997-1, *Sens et pratiques électorales : le cas des élections palestiniennes du 20 janvier 1996*, Paris, Institut d'Etudes Politiques, Mémoire de DEA non publié.
- LEFEBVRE Cédric, 1997-2, "Des significations d'une élection pas comme les autres", *Journal M*, n° 89-90, juin-juillet : 40-45.
- LEGRAIN Jean-François, 1988, "Le pouvoir en Cisjordanie : un combat à quatre", *Bulletin du CEDEJ*, n°23, 1<sup>er</sup> semestre : 149-182.
- LEGRAIN Jean-François, 1990, "Le leadership palestinien de l'Intérieur ("Document Husaynî", été 1988)", *Egypte-Monde Arabe*, n°3, 3<sup>e</sup> trimestre : 121-168.
- LEGRAIN Jean-François, 1991, *Les voix du soulèvement palestinien, 1987-1988*, édition critique des communiqués du Commandement national unifié et du Mouvement de la résistance islamique ; traduction française en collaboration avec Pierre CHENARD, Le Caire, CEDEJ.
- LEGRAIN Jean-François, 1992, "Les élections étudiantes en Cisjordanie (1978-1987)", in *Démocratie et démocratisations dans le monde arabe*, Le Caire, CEDEJ, 1992 : 183-252 ou, en abrégé, *Egypte-Monde Arabe*, n°4, 4<sup>e</sup> trimestre 1990 : 87-127.
- LEGRAIN Jean-François, 1993, "Les Palestiniens de l'intérieur dans la crise du Golfe (août-décembre 1990)", in *Crise du Golfe et ordre politique au Moyen-Orient*, sous la direction de Michel CAMAU, Ali Eddine Hilal DESSOUKI et Jean-Claude VATIN, Paris, CNRS Editions : 223-240, ou in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1992, t. XXXI, Paris, CNRS Editions, 1994 : 223-240.
- LEGRAIN Jean-François, 1996-1, "Hamás, Legitimate Heir of the Palestinian Nationalism ?", in *Political Islam : Revolution, Radicalism, or Reform ?*, Ed. by John L. ESPOSITO, Washington, Lynne Rienner Publishers.
- LEGRAIN Jean-François, 1996-2, "La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire", in *L'international sans territoire*, sous la direction de Bertrand BADIE et de Marie-Claude SMOUTS, numéro spécial *Cultures et Conflits*, n°21-22, été : 171-221.
- LEGRAIN Jean-François, 1996-3, "Autonomie palestinienne : la politique des néo-notables", *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* (REMMM), 81-82, 1996/3-4 : 153-206.

- LEGRAIN Jean-François, 1996-4, "Judaisation et démembrement. Politiques israéliennes du territoire en Cisjordanie-Gaza (1967-1995)", *Maghreb-Machrek*, n°152, avril-juin : 42-75.
- LEGRAIN Jean-François, 1998, "Les 1001 successions de Yasser Arafat", *Maghreb-Machrek*, n°160, avril-juin : 3-29.
- MA'UZ Moshe (Ed.), 1975, *Studies on Palestine During the Ottoman Period*, Jerusalem, The Magnes Press.
- MA'UZ Moshe, 1984, *Palestinian Leadership on the West Bank, The Changing Rôle of the Mayors Under Jordan and Israël*, London, Frank Cass.
- MABAYYAD (AL-) Salîm<sup>c</sup>Arafât, 1987, *Ghazza wa Qitâcubâ* (Gaza et sa bande), Le Caire, Al-Hay'a Al-Misriyya Al-<sup>c</sup>Amma li-l-Kitâb.
- MABAYYAD (AL-) Salîm<sup>c</sup>Arafât, 1995, *Al-Binâyât Al-Athariyya Al-Islâmiyya fî Ghazza wa Qitâcihâ* (Les édifices islamiques anciens à Gaza et dans sa bande), Le Caire, Al-Hay'a Al-Misriyya Al-<sup>c</sup>Amma li-l-Kitâb.
- MACALISTER R.A. Stewart & MASTERMAN E.W.G., 1905-1906, "Occasional Papers on the Modern Inhabitants of Palestine. A History of the Doings of the Fellahin During the First Half of the Nineteenth Century, From Natives Sources", *Palestine Exploration Fund*, October 1905 : 343-356 & January 1906 : 33-50.
- MAJMÛ<sup>c</sup>A (AL-) AL-FILASTÎNIYYA AL-MUSTAQILLA LI-L-INTIKHÂBÂT (Groupe palestinien indépendant pour les élections), 1994, *M-Intikhâbât Al-Filastîniyya* (Les élections palestiniennes), Jérusalem, SI.
- MAKOVSKY David, 1996, *Making Peace with the PLO : The Rabin's Government Road to the Oslo Accord*, Boulder, Westview Press.
- MALKI (AL-) Majdi, 1994, "Clans et partis politiques dans trois villages palestiniens", *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n°52, été : 101-126.
- MÂLKÎ (AL-), Riyâd, 1993, *Al-Mucârada Al-Wataniyya : Tahlîl Al-Badâ'il* (L'opposition nationaliste : Analyse des alternatives), Naplouse, CPRS.
- MÂLKÎ (AL-), Riyâd, 1996, "Al-Nizâm Al-Intikhâbî Al-Filastîni : Ru'ya Wataniyya Mu'ârada" (Le régime électoral palestinien. Opinion nationaliste d'opposition), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/9, hiver : 100-106.
- MANNÂ<sup>c</sup> Adil, 1995 (2<sup>e</sup> édition) *A'Îâm Filastîn fî Awâkhir Al-<sup>c</sup>Ahd Al-<sup>c</sup>Uthmânî, 1800-1918* (Les notables de Palestine à la fin de l'époque ottomane 1800-1918), Beyrouth, Mu'assasat Al-Dirâsât Al-Filastîniyya.
- MANSÛR Jamâl, Qissts Madar, SÂLIM Walîd & DAGHMA Ibrâhîm, 1996, *Machrûc Qânûn Al-Ahzâb Al-Siyâsiyya Al-Filastîniyya : Ru'ann Mutabâyina* (Projet de loi des partis politiques palestiniens : Opinions divergentes), Naplouse, CPRS.
- MAR<sup>c</sup>î Tawfîq, Sd., *Qissat Madînat Arîhâ* (Histoire de la ville de Jéricho), Silsîlat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°17, SI., Dâ'irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-<sup>c</sup>Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-<sup>c</sup>Ulûm.
- MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQAL-INSÂN (Centre Palestinien des Droits de l'Homme) 1995-1, *Al-Intikhâbât Al-Filastîniyya. Al-Churât wa-l-Mfayqât* (Les élections palestiniennes. Conditions et retards), Gaza.
- MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN (Centre Palestinien des Droits de l'Homme), 1995-2, *Al-Mar'a Al-Filastîniyya wa-l-Intikhâbât* (Les femmes palestiniennes et les élections), Gaza.
- MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN (Centre Palestinien des Droits de l'Homme) 1995-3, *Qir'â Naqdiyya li-Machrûc Qânûn Al-Ahzâb Al-Siyâsiyya li-Am 1995 Al-Sâdir can Al-Sulta Al-Wataniyya*

*Al-Filastîniyya* (Lecture critique du projet de loi des partis politiques de 1995 émise par l'Autorité nationale palestinienne), Gaza.

MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN. Voir également PCHR.

MARKAZ AL-KHADAMÂT AL-<sup>°</sup>ÂMIYYA, 1995, "Al-Charq Al-Awsat Taftah Malaf Al-Tanzîmât Al-Jadîda fi-l-Diffa wa-l-Qitâ<sup>°</sup>" (*Al-Charq Al-Awsat* ouvre le dossier des nouvelles organisations en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza), *Al-Charq Al-Awsat*, 12 et 13/12/95.

MASRÎ (AL-) Mâlik Fâyiz, 1997, *Nâbulsiyyât*. Naplouse, Maktabat Khâlid Ibn Al-Walîd & Maktabat Al-Najâh Al-Hadîtha.

MAS<sup>°</sup>ÛDÎ Taysîr & MUNÂSIRA (AL-) Sulaymân, 1990, *Qariyyat Banî Nacîm* (Le village de Banî Na<sup>°</sup>im), Hébron, Râbitat Al-Jâmi<sup>°</sup>yyîn, Silsilat Dirâsât Al-Qurâ n°1.

MAS<sup>°</sup>ÛDÎ Taysîr & QÎQ (AL-) Abd Al-Rahmân, 1987, *Sukkân Muhâfazat Al-Khalîl* (Les habitants de la *muhâfaza* d'Hébron), Hébron, Râbitat Al-Jâmi<sup>°</sup>yyîn.

MCCARTHY Justin, 1990, *The Population of Palestine. Population History and Statistics of the Late Ottoman Period and the Mandate*, New York, Colombia University Press.

MISHAL Shaul & DISKIN Abraham, 1982, "Palestinian Voting in the West Bank : Electoral Behavior in a Traditional Community Without Sovereignty", *The Journal of Politics*, 44/2, May : 538-558.

MOUGHRABI Fouad, 1995, "For a Democratic Palestine : the Role of Palestinian Opposition", *Middle East Affairs Journal*, Winter-Spring : 99-112.

MUHAMMAD Sâlih, 1983, *A'îm min Baladî* (Notables de mon pays), Ramallâh, Matba<sup>°</sup>at Al-Charq.

MULTAQÂ (AL-) AL-FIKRÎ AL-<sup>°</sup>ARABÎ, 1996-1997, "Al-Mu<sup>°</sup>ârada Al-Filastîniyya Bayna-I-Jumûd Al-Salbî wa-l-Tafâ<sup>°</sup>ul Al-ljâbî" (L'opposition palestinienne entre la rigidité négative et l'interaction positive) (Tables rondes tenues en mai, août et novembre 1996), *Ch'ûn Tanmawiyya*, vol. 6, n° 1&2, Hiver 1996-1997 : 57-119.

MUSALLAM Sâmi, 1997, *Muhâfazat Arîha fî Khitat Al-Tanmiyya wa-l-Istithmâr* (Le gouvernorat de Jéricho dans les plans de développement et d'investissement), Jéricho, Hay'at Tanchît Al-Siyâha fî Muhâfazat Arîha wa-l-Aghwâr.

MUSTAFÂ Walîd, Sd., *Qissat Madînat Bayt Laham* (Histoire de la ville de Bethléem), Silsilat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°9, SI., Dâ'iratAl-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-<sup>°</sup>Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-<sup>°</sup>Ulûm.

MUWÂTIN (The Palestinian Institute for the Study of Democracy), 1996, *Azmat Al-Hizb Al-Siyâsî Al-Filastînî* (Crise du parti politique palestinien), Râmallâh, Muwâtin.

NAJJAR Orayb Aref, 1992, *Portraits of Palestinian Women*, Sait Lake City, University of Utah Press.

NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE FOR INTERNATIONAL AFFAIRS, 1996-1, *Palestinian Elections : Pre-election Report*, Jérusalem, NDIIA.

NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE FOR INTERNATIONAL AFFAIRS, 1996-2, *A Report on the First Months of the Palestinian Legislative Council*, Jerusalem, NDIIA.

NIMR (AL-) Ihsân, 1975 (2<sup>e</sup> édition), *Târîkh Jabal Nâblus wa-l-Balqâ'* (Histoire du Jabal Nâblus et d'Al-Balqâ'), 4 volumes, Naplouse, Matba<sup>°</sup>at Jam<sup>°</sup>yyat <sup>°</sup>Ummâl Al-Matâbi<sup>°</sup> Al-Ta<sup>°</sup>awuniyya.

OWEN Roger (Ed.), 1982, *Studies in the Economic and Social History of Palestine in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Oxford, St Anthony's College.

PARTRICK Neil (Ed.), 1993, *Palestinians in Profile. A Guide to Leading Palestinians in the Occupied Territories*, Jerusalem, PANORAMA (Center for the Dissemination of Alternative Information).

PARTRICK Neil, 1994, *Democracy Under Limited Autonomy. The Declaration of Principles and Political Prospects in the West Bank and Gaza Strip*, Jerusalem, PANORAMA (Center for the Dissémination of Alternative Information).

- PASSIA (Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs), *Directory* (chaque année), Jérusalem.
- PCHR (Palestinian Centre for Human Rights), 1996, *Election Update*, 4 livraisons d'un "Special Election Bulletin" (n°1, Sd. ; n°2, 12/01/96 ; n°3, 17/01/96 et n°4, 27/01/96).
- PCHR. Voir également MARKAZ (AL-) AL-FILASTÎNÎ LI-HUQÛQ AL-INSÂN.
- PEACE WATCH, 1994-1, *Report on Preparations for Palestinian Elections*, 13/07/94. PEACE WATCH, 1994-2, *Update on Elections for the Palestinian Council*, 03/10/94 PEACE WATCH, 1995, *An Update on Palestinian Elections*, 27/12/95.
- PEACE WATCH, 1996-1, *Statement n°1 of the Peace Watch Elections Observer Team*, 04/01/96.
- PEACE WATCH, 1996-2, *Concluding Statement Concerning the Palestinian Election Campaign*, 18/01/96.
- PEACE WATCH, 1996-3, *Peace Watch Calls for Complete Examination of Election Results in Light of Allegation of Fraud*, 25/01/96.
- PLOQUIN Jean-Christophe, 1996, "Le vote serein des Palestiniens", *Confluences Méditerranée*, n°18, été : 55-60.
- POLK William R. & CHAMBERS Richard L. (Eds.), 1968, *Beginnings of Modernization in the Middle East. The Nineteenth Century*, Chicago, The University of Chicago Press.
- PORATH Yehoshua, 1975, "The Political Awakening of the Palestinian Arabs and Their Leadership Towards the End of the Ottoman Period", in MA'UZ, 1975 : 351-381.
- QATANÂNÎ (AL-) Muhammad Sâlih Al-Khatîb, 1995, *Qalqîliyya Hattâ 'Am 1942 (Qalqilyâ jusqu'en 1942)*, Naplouse, Al-Dâr Al-Wataniyya li-l-Tarjama wa-l-Tibâ'a wa-l-Nachr wa-l-Tawzîc.
- QUDSIYYA Labîb 'Abd Al-Salâm, 1990, *Mawsûcat Al-Mukhayyamât Al-Filastîniyya* (Encyclopédie des camps palestiniens), t. 1 (Cisjordanie), Amman, SI.
- QUDSIYYA Labîb 'Abd Al-Salâm, 1992, *Mawsûct Al-Mukhayyamât Al-Filastîniyya* (Encyclopédie des camps palestiniens), t. 2 (Bande de Gaza), Amman, SI.
- RACHÎD Hârûn Hâchim, Sd., *Qissat Madînat Ghazza* (Histoire de la ville de Gaza), Silsîlat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°12, SI., Dâ'irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-'Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-'Ulûm.
- RASHAD Ahmad, 1993, *Hamas: Palestinian Politics with Islamic Hue*, Annandale (VA), United Association for Studies and Research.
- REVAULT Philippe, SANTELLI Serge & WEILL-ROCHANT Catherine (Eds.), 1997, *Maisons de Bethléem*, Paris, Maisonnneuve & Larose.
- RIEDEL Tim, 1993, *Who Is Who in Jordanian Parliament 1989-1993*, Amman, Friedrich Ebert Stiftung.
- RIWÂQ, 1997, *Qurâ Al-Karâsî (Les villages sièges de nâhiyya)*, Râmallâh, Riwâq.
- ROBINSON Glenn E., 1997, *Building a Palestinian State. The Incomplete Revolution*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.
- ROSENWASSER Renny, 1992, *Voices from a "Promised Land". Palestinian & Israeli Peace Activists Speak Their Hearts*, Willimantic CT, Curstone Press.
- ROY Olivier, 1997, *Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale. Etats, territoires et réseaux*, Paris, Centre d'Etudes des Relations Internationales.
- ROY Sarah, 1995, *The Gaza Strip. The Political Economy of De-development*, Washington DC, Institute for Palestine Studies.
- RUBINSTEIN Daniel, 1980, "The Jerusalem Municipality Under the Ottomans, British, and Jordanians", in KRAEMER, 1980 : 72-99.

- SAGHÎR (AL-) Ghâda & SA'ID Nâdir, 1996, "Al-Mar'a wa Natâ'ij Al-intikhâbât" (Les femmes et les résultats des élections), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3<sup>e</sup> année, n°10, printemps : 143-149.
- SAHLIYEH Emile, 1988, *In Search of Leadership. West Bank Politics since 1967*, Washington, The Brookings Institution.
- SALEM Walid, 1995-1, "The Proposed Parties' Law. The Palestinian Opposition's Stance", *News From Within*, XI/10, October : 19-21.
- SALEM Walid, 1995-2, "The Palestinian Democratic Opposition and the Autonomy Council Elections", *News From Within*, XI/12, December : 22-24.
- SALEM Walid. Voir également SÂLIM.
- SÂLHÎ (AL-) Bassâm, 1993, *Al-Zucâma Al-Siyâsiyya wa-l-Dfniyya ff-l-Ard Al-Muhtalla. Wâqcuâ wa Tatawwuruhâ 1967-1991* (Les leaders politiques et religieux dans les territoires occupés. Réalité et développement 1967-1991), Jérusalem, Dâr Al-Quds li-l-Nach wa-l-Tawzîc.
- SALHÛT (AL-) Jamîl, 1986, *Al-Taghyîrât Al-ltimâ'iyya Al-Siyâsiyya fî Arab Al-Sawâhira* (Les changements socio-politiques chez les Arabes Sawâhira), Jérusalem, Al-Multaqâ Al-Fikrî Al-<sup>c</sup> Arabî.
- SÂLIH Hasan Abd Al-Qâdir, Sd., *Qissat Madînat Khân Yûnis* (Histoire de la ville de Khân Yûnis), Silsilat Al-Mudun Al-Filastîniyya n°18, SI., Dâ'irat Al-Thaqâfa bi-Munazzamat Al-Tahrîr Al-Filastîniyya, Al-Munazzama Al-<sup>c</sup>Arabiyya li-l-Tarbiyya wa-l-Thaqâfa wa-l-<sup>c</sup>Ulûm.
- SÂLIHA, Râ'id Ahmad, 1997, *Madînat Ghazza. Dirâsa fî Jighrâfiyâ Al-Mudun* (La ville de Gaza. Etude de géographie urbaine), Gaza, Matba'at Al-Rantîsî.
- SÂLÎM Jamâl & MANSÛR Jamâl, 1995, *Al-Islâmiyyûn wa-l-Intikhâbât* (Les islamistes et les élections), Naplouse, CPRS.
- SÂLÎM Jamâl (Chaykh), 1996, "Al-Nizâm Al-Intikhâbî Al-Filastîni : Ru'ya Islâmiyya" (Le régime électoral palestinien. Opinion islamiste), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/9, hiver : 94-99.
- SÂLIM Walîd, 1996, "Al-Mu'ârada Al-Filastîniyya wa Intikhâbât Majlis Al-Hukm Al-Dhâtî" (L'opposition palestinienne et les élections du Conseil d'autonomie), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/9, hiver : 129-140.
- SÂLIM Walîd. Voir également SALEM Walid.
- SAMMÂDÎ (AL-) Hamza (Ed.), 1991, *Filastîniyyûn fî-l-Diffâ wa-l-Qitâc* (Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza), Jérusalem, Markaz Al-Quds li-l-Dirâsât Al-Istrâtîjiyya.
- SANBAR Elias, 1982, "Territorialités palestiniennes. La communauté nationale palestinienne et l'idée de retour", *Peuples Méditerranéens*, n°18, janvier-mars : 129-142.
- SARRAF (AL-) Faraj, 1994, "Christianity in Gaza", in Michael PRIOR & William TAYLOR (Eds.), 1994, *Christians in the Holy Land*, London, The World of Islam Festival Trust : 57-64.
- SAYF AL-DÎN Muhammad Châkir Ahmad, 1993, *Bayt Hanîna. Al-Ard wa-l-Târîkh wa-l-Insân* (Bayt Hanîna. La terre, l'histoire et l'homme), Jérusalem, Mu'assasat Al-Fârtâyib li-Tibâ'a wa-l-Nachr.
- SAYIGH Rosemary, 1979, *Palestinians : From Peasants to Revolutionaries*, London, Zed Press.
- SAYIGH Yezid, 1997, *Armed Struggle and the Search for State. The Palestinian National Movement, 1949-1993*, Oxford, Clarendon Press.
- SCHIFT Zeev & YA'ARI Ehuda, 1991, *Intifada*, Paris, Stock.
- SCHMELZ U.O., 1987, *Modern Jerusalem's Demographic Evolution*, Jerusalem, Jerusalem Institute for Israel Studies.
- SCHMELZ Uziel O., 1990, "Population Characteristics of Jerusalem and Hebron Regions According to Ottoman Census of 1905", in GILBAR : 15-68.

- SCHMELZ Uziel O., 1994, "The Population of Jerusalem's Urban Neighborhoods According to the Ottoman Census of 1905", in SINGER & COHEN : 93-113.
- SCHNELL Izhak, 1994, *Perceptions of Israeli Arabs : Territoriality and Identity*, Aldershot, Avebury.
- SCHOLCH Alexander, 1993, *Palestinein Transformation, 1856-1882. Studies in Social, Economic and Political Development*, Washington DC, Institute for Palestine Studies.
- SEILER Daniel-Louis, 1993, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin.
- SELLICK Patricia, 1994, "The Old City of Hebron : Can it Be saved ?", *Journal of Palestine Studies*, XXIII/4, n°92, Summer : 69-82.
- SHAHEEN Naseeb, 1992, *A Pictorial History of Râmallâh*, Beirut, Arab Institute for Research and Publishing.
- SHARABI Hisham, 1996, *Le néopatriarcat*, Paris, Mercure de France.
- SHIKAKI Khalil, 1996-1, *Transition to Democracy in Palestine : The Peace Process, National Reconstruction and Elections*, Naplouse, CPRS. Voir également CHQÂQÎ Khalîl, 1996 (ouvrage bilingue).
- SHIKAKI Khalil, 1996-2, "The Palestinian Elections : An Assessment", *Journal of Palestine Studies*, XXV/3, n°99, Spring : 17-22.
- SHIKAKI Khalil, 1996-3, "Analyse des résultats du scrutin", *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n°59/7, printemps : 26-29.
- SHIKAKI. Voir également CHÂQÎ.
- SINGER Amy & COHEN Amnon (Eds.), 1994, *Aspects of Ottoman History*, Jerusalem, The Magnes Press, Scripta Hierosolymitana XXXV.
- SINGH Ranjit, 1995-1, "Palestinian Elections : A Necessity or a Luxury ?", *Middle East International*, 8 septembre.
- SINGH Ranjit, 1995-2, "Oslo II and Palestinian Elections", *Middle East International*, 20 octobre 1995.
- SOCIN A., 1879, "Alphabetisches Verzeichniss von Ortschaften des Paschalik Jerusalem", *Zeitschrift des Deutschen Palaestina-Vereins* (Leipzig), II : 135-163.
- SULTA (AL-) AL-WATANIYYA AL-FILASTÎNIYYA, Lajnat Al-intikhâbât Al-Markaziyya, 1995, *Qânûn Al-intikhâbât Al-Filastîniyya li-<sup>c</sup>Am 1995* (Loi électorale palestinienne de 1995). Version anglaise : Palestinian National Authority, Central Election Commission, 1995, *Palestinian Election Law 1995*.
- TAMARI Salim & GIACAMAN Rita, 1997 (2<sup>e</sup> éd.), *Zbeidat. The Social Impact of Agricultural Technology on the Life of a Peasant Community in the Jordan Valley*, Bir Zeit, Bir Zeit University Publications.
- TAMARI Salim, 1982, "Factionalism and Class Formation in Recent Palestinian History", in OWEN, 1982 : 177-202.
- TAMARI Salim, 1983, "L'alliance avec Sion. Israël à la recherche d'une base autochtone", *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n°9, automne : 3-15.
- TAMARI Salim, 1992, "Soul of the Nation : The Fallah in the Eyes of the Urban Intelligentsia", *Review of Middle East Studies*, 5 (*Israel/Palestine : Fields for Identity*), London, Sorpion Publishing Ltd.
- TAMARI Salim, 1995-1, "D'Emma Bovary à Hassan Al-Banna. Dynamiques culturelles des petites villes en Méditerranée orientale", *Peuples Méditerranéens*, n°72-73 : 271-281.
- TAMARI Salim, 1995-2, "Une citoyenneté en récession : la culture des petites villes en Palestine", *Peuples Méditerranéens*, n°72-73 : 283-300.
- TAMARI Salim, 1998, "Austérité montagnarde, indolence balnéaire...", *Revue d'Etudes Palestiniennes*, 68/ 16, été : 43-55.
- TUASTAD Dag, 1996, "Elections in the Refugee Camps", in BUTENCHON & VOLLAN, 1996 : 69-76.

- UMLA (AL-) Muhammad Y, 1991, *Ansâb Al-<sup>ç</sup>Achâ'ir Al-Filastîniyya* (Les lignages des tribus palestiniennes), Amman, Matâbi<sup>ç</sup> Al-lmân.
- URAYQÂT Sâ'ib, 1995, *Al-Sulta Al-Filastîniyya wa-l-Intikhâbât* (L'Autorité palestinienne et les élections), Naplouse, CPRS.
- URAYQÂT Sâ'ib, 1996, "Al-lttifâqiyya Al-Filastîniyya Al-lsrâ'îliyya Hawla-l-Intikhâbât" (Les accords palestino-israéliens à propos des élections), *Al-Siyâsa Al-Filastîniyya*, 3/9, hiver : 82-87.
- URAYQÂT Sâ'ib. Voir également ERAKAT.
- USHER Graham, 1996, "The Political Implications of the Palestinian Elections", in CPAP, 1996 : 3-6.
- VICTOR Barbara, 1995, *Hanan Ashrawi. A Passion for Peace*, London, Fourth Estate.
- WALLACH John & WALLACH Janet, 1989, *Still Small Voices*, San Diego, New York & London, Harcourt Brace Jovanovich.
- WALLACH John & WALLACH Janet, 1992, *The New Palestinians : The Emerging Generation of Leaders*, Rocklin CA, Prima Publishing.
- WING Adrien K., 1996, "The Palestinian Elections : An International Legal Context", in CPAP, 1996 :17-23.
- WIZÂRAT AL-<sup>ç</sup>LÂM AL-FILASTÎNIYYA (Ministère Palestinien de l'Information), 1995, *Al-Intikhabât wa-l-Qânûn Al-Intikhâbî Al-Filastîni. Qirâ'ât Siyasiyya wa Qânûniyya* (Les élections et la loi électorale palestinienne. Lectures politiques et juridiques), Râmallâh-Gaza.
- WOOLFSON Marion, 1981, *Bassam Shak'a. Portrait of a Palestinian*, London, Third World Centre.
- WUHÛCH (AL-) Muhammad Chahda Mustafâ, 1990, *Halhûl, Al-Ard wa-l-Chacb* (Halhûl, la terre et le peuple), Amman, Dâr Al-Sabâh li-l-Nachr.
- YAZBAK Mahmoud, 1997, "Nabulsi Ulama in the Late Ottoman Period, 1864-1914", *International Journal of Middle East Studies*, 29 : 71-91.
- ZE'VI Dror, 1994, "The Sufi Connection : Jerusalem Notables in the Seventeenth Century", in SINGER & COHEN, 1994 : 126-142.
- ZILBERMAN Ifrah, 1992, "The Hebronite Migration and the Development of Suburbs in the Metropolitan Area of Jerusalem" (en hébreu, résumé en anglais), *Hamizrah Hehadash*, xxxiv/133-136 : 43-63.

# Index

---

## -A-

- °Abasî (Al-), Yûsuf 405
- °Abbâs, Mahmûd (Abû Màzin) 18 n2, 30, 49, 233, 327
- °Abbâs Zakî Voir Machcal, Charîf
- °Abbâsî (Al-), °Alî 124, 143
- °Abbûchî (Al-), Muhammad 257, 258, 262, 266
- °Abd Al-°Al, Sâlih 44
- °AbdAl-°Azîz, Khâlîd 243, 248, 251
- °Abd Al-Châfi, Haydar 27, 43, 46, 55, 57, 70, 88, 91, 97, 101, 154, 325 n9, 328, 332, 333, 334, 338, 340
- °Abd Al-Châfi, Mustafâ 338
- °Abd Al-Fattâh, Ziyâd 256
- °Abd Al-Hâdî (famille) 209, 225, 226, 227, 231, 241, 242, 250, 255, 256, 277, 412
- °Abd Al-Hâdî, °Azmî 227, 230
- °Abd Al-Hâdî, Husâm 52, 214, 219, 222, 230, 233
- °Abd Al-Hâdî, Ibrâhîm 230
- °Abd Al-Hâdî, Jamâl 230
- °Abd Al-Hâdî, Mahdî 27, 141
- °Abd Al-Hâdî, Na°îm 230
- °Abd Al-Hâdî, Râmî 26
- °Abd Al-Hâdî, Sâlih Ruchdî 230
- °Abd Al-Hâdî, Tahsîn 230
- °Abd Al-Halîm, Tayyîb 257, 258, 261, 262, 266
- °Abd Al-Hamîd Abû Ibrâhîm (famille) 151
- °Abd Al-Jawâd, Sâlih 48 n13, 153 n17

- °Abd Allâh, Fadl 390, 393  
 °Abd Allâh, Khumays 220, 233  
 °Abd Al-Majîd, Khâlid 44  
 °Abd Al-Nâsir, Khâlid 54 n30  
 °Abd Al-Rahîm, Tayyib 50, 51, 60 n44  
 °Abd Al-Rahman, Muwaffaq 54 n30  
 °Abd Al-Râziq, Hichâm 27, 59, 350, 355, 356, 362, 400  
 °Abd Al-Râziq, M. 400  
 °Abd Al-Râziq, °Umar 27  
 °Abd Al-Razzâq, Fâris 126, 143  
 °Abd Rabbuh, Al-°Abd 362  
 °Abd Rabbuh, Mufîd 257, 258, 260, 261, 262, 266  
 °Abd Rabbuh, Yâsir 44, 155  
 °Abduh, Nâdhif 198, 199, 203  
 °Abid, Muhammad 212, 213, 233  
 °Abidîn (Al-), A-Qâdir 140  
 Abû °Abduh, °Isâ 401, 405  
 Abû °Abid, Sa'dî 386, 393  
 Abû °Adhara, °Uda 405  
 Abû °Adwân, Ahmad 270, 275, 276  
 Abû °Akr, Fâyiz 393  
 Abû °Alâ' Voir Qray°, Ahmad  
 Abû Al-°Atâ, °Abd Allâh 328, 340  
 Abû Al-Dub'ât, Khumays 296, 314  
 Abû Al-Hîjâ', °Abd Al-Râziq 247, 251  
 Abû Al-°Ich, Sa'îd 362  
 Abû Al-Khayr, Talâl 352, 362  
 Abû Al-Najâ (famille) 384  
 Abû Al-Najâ, Ibrâhîm 385, 388, 390, 393  
 Abû Al-Nasr, Jihâd 362  
 Abû Al-Rabb, A-Rahmân 247, 251  
 Abû Al-Rabb, Mahmûd 243, 246, 247, 251  
 Abû Al-Rabb, Ribhî 244, 251  
 Abû Al-Rîch, °Alî 306, 307, 311, 314  
 Abû °Amâra, Muhammad 325  
 Abû °Amcha, Kifâyya 352, 362  
 Abû °Amcha, Zuhdî 362  
 Abû °Ammâr, Faysal 257  
 Abû °Amrû, Ziyâd 27, 333, 340  
 Abû °Aql, Farîd 266

Abû °Arîbân, Baraka 370  
 Abû °Asab, Râjih 125, 143  
 Abû °Awn, °Abd Rabbuh 400, 402, 405  
 Abû °Aytâ, Mitrî 181, 184, 185, 187, 190, 191  
 Abû °Ayyâch (famille) 307  
 Abû 'Ayyâch, Nabîha Voir Abû Rmayla, Nabîha  
 Abû Chabâb, Farîd 393  
 Abû Cha°bân (famille) 326, 338  
 Abû Cha°bân, °Alî A-Khâliq 340  
 Abû Cha°bân, Hilmî 326  
 Abû Cha°bân, Hâtim 326, 340  
 Abû Cha°bân, M. °Alî 326  
 Abû Cha°bân, Râghib 326  
 Abû Cha°bân, Zuhdî 326  
 Abû Chabbâk, Rachîd 350, 385  
 Abû Cham°a, M. 57, 123 n58  
 Abû Chamâla, Fâyiz 384, 386, 392, 393  
 Abû Chamâla, Mâjid 400  
 Abû Chanab, Hijâzî 386, 393  
 Abû Charakh, As°ad 27  
 Abû Châwîch, °Amir 370, 379  
 Abû Chmâs, Sulaymân 379  
 Abû Daff, Ahmad 332  
 Abû Daff, Kâmil 340  
 Abû Dahrûj, Sulaymân 379  
 Abû Dalfa, Rafiq 329, 340  
 Abû Dân, Mahmûd 44  
 Abû Daqqa (famille) 387  
 Abû Daqqa, Tahânî 386, 387, 393  
 Abû Dghaym, A-Hakîm 351, 362  
 Abû Dhâhir, Sulaymân 387, 390, 393  
 Abû Dharîfa, Muhammad 386, 387, 388, 392, 393  
 Abû Dhiyâb, °Abd 120, 141, 143  
 Abû Ghâlî, °Isâm 405  
 Abû Ghâlî, Muhsin 244, 251  
 Abû Gharbiyya, Nihâd 125  
 Abû Ghazâla, Tawfiq 26, 30  
 Abû Ghazzâl, °Abd Allâh 360, 362  
 Abû Ghûch (famille) 98, 112, 152  
 Abû Ghûch, Ahmad A-Fattâh 45

Abû Habal, Jamâl 350  
 Abû Hajîr, Hasan 379  
 Abû Halîl, Tawfîq 314  
 Abû Halîma, °Azzâm 362  
 Abû Hamîd, Ismâ°îl 295, 314  
 Abû Hâmid, Salâh 270, 275, 276  
 Abû Hantach, Hantach 265, 266  
 Abû Hasîra, °Abd Al-Bârî 340  
 Abû Hatab (famille) 383  
 Abû Hatab, °Abd Al-°Azîz 384  
 Abû Hijla (famille) 232, 277 n3  
 Abû Hilâl, °Alî 125  
 Abû Hilâl, Muhammad 143  
 Abû °Icha, Kamâl 213, 233  
 Abû °Ida, Hasan 45  
 Abû °Ida, Taysîr 362  
 Abû Ishâq, Husayn 393  
 Abû lyâd Voir Khalaf, Salâh  
 Abû °Iyâda, Ibrâhîm 370  
 Abû Jâbir, Husayn 379  
 Abû Jaddyân, Jamâl 350  
 Abû Jarrâd, Hasan 350, 362  
 Abû Jazar (famille) 384  
 Abû Jihâd Voir Wazîr (Al-), Khalîl  
 Abû Jiyâb, Ghâzî 55, 328, 329, 340  
 Abû Karch, Abû-I-Mundhir Subhî 332  
 Abû Karch, °Atâ 325, 326  
 Abû Khadra, Ahmad 325  
 Abû Khîzrân, Dhiyâ' 210, 283, 285, 287  
 Abû Khûsa, °Abd Al-Hâdî 328, 340  
 Abû Kichk, Misbâh 283, 287  
 Abû Kwayk, Fâris 379  
 Abû Laban, Khâlîd 158, 168, 171  
 Abû Laban, Sâlih 180  
 Abû-l-°Abbâs, M. 53  
 Abû Lahyâ, Muhammad 393  
 Abû-I-Hûl 136  
 Abû Libda, °Adil 125, 126, 143  
 Abû Libda, Hasan 26, 30, 116  
 Abû Libda, Muhammad 125

Abû Lîfa, Khalîl 266  
 Abû Lughud, Ibrâhîm 27  
 Abû Madhkûr, Ismâ'îl 405  
 Abû Masâmih, Sayyid 62 n54, 356  
 Abû Mâzin 'Abbâs, Mahmûd  
 Abû MIDDAYN, Frayh 51, 370, 372, 374, 376, 379  
 Abû Misbah, Jabr 379  
 Abû Mu'ayliq, Ghânim 371, 379  
 Abû Mubârak, Muhammad 152  
 Abû Nadâ, Khadr 355, 357, 362  
 Abû Najm, Ni'cman 171  
 Abû Nâmûs, Muhammad 351, 362  
 Abû Nizâr Voir Habach, Sakhr  
 Abû Qbayta, Zahrân 294, 306, 307, 311, 314  
 Abû Rahma, Fâyiz 121, 340  
 Abû Ramadan (famille) 338  
 Abû Rayyâ, Sâlih 351, 362  
 Abû Rayyân, Muhammad 296, 314  
 Abû Rmayla, Nabîha [Abû 'Ayyâch] 69 n65, 294 n12, 299-300, 307, 314  
 Abû Rumûz, 'Isa 126, 143  
 Abû Sabha, M. 'Uthmân 313  
 Abû Sabha, Mûsâ 294, 295, 306, 313, 314  
 Abû Sa'cda, Khalîl 191  
 Abû Safiyya, Usâma 48n13  
 Abû Safiyya, Yûsuf 350, 355, 356, 362  
 Abû Sakrân, Hasan 329, 340  
 Abû Salâh, 'Abd Al-Karîm 386, 387, 388, 389, 393  
 Abû Salîm (famille) 378  
 Abû Salîm, Ibrâhîm 379  
 Abû Salîm, Jamâl 370, 372, 379  
 Abû Samak, Jalâl 379  
 Abû Samhadâna (famille) 412  
 Abû Samhadâna, A-Allâh 400, 402, 405  
 Abû Samhadâna, Jihâd 400  
 Abû Samra, Hilmî 243  
 Abû Sirhân, Yûsuf 143  
 Abû Sirriyya, Nabîl 124, 143  
 Abû Sitta (famille) 384, 387, 392  
 Abû Sitta, Ghâliyya 383, 384, 387, 393  
 Abû Sitta, Sulaymân 384, 393

- Abû Snayna, A-Rahmân 275 n8  
 Abû Snayna, Ribhî 296, 307, 314  
 Abû Snayna, Sulaymân 63, 306, 314  
 Abû Subh, Muwaffaq 123, 124 n59, 143  
 Abû Suwayrah, Marwân 371, 379  
 Abû Taha, Mithqâl 405  
 Abû Taha, Salâh 401, 405  
 Abû Tarîf, A-Rahmân 266  
 Abû °Ubayd, Sâmî 405  
 Abû Warda, °Adnân 362  
 Abû Warda, Ghâzî 362  
 Abû Warda, Muhammad 362  
 Abû Watfa, °Adnân 327, 340  
 Abû Zayd, Fathî 258, 265, 266  
 Abû Zayd, Muhammad 171  
 Abû Zâyda, Sufyân 350, 362  
 Abû Zâyid (famille) 378  
 Abû Zâyid, Muhammad 379  
 Abû Zâyid, Yûnis 379  
 Abû Zayyâd, Ziyâd 42, 118-119, 120, 122, 132, 135, 139, 140, 143, 154, 270 n6  
 Abû Znayd, Samîr 314  
 °Achchâch (Al-) (famille) 151 n3  
 Achhab (Al-), A-Hâfiz 56 n33, 307, 312, 314  
 Achhab (Al-), Na°îm 122, 123, 126, 143  
 °Achî (Al-), Amîn 296, 314  
 Achqar (Al-), Ahmad 350, 362  
 Achqar (Al-), Ihâb 325, 326  
 °Achrâwî, Hanân 34, 34 n42, 54 n30, 68, 69, 70, 91, 101, 118-119, 121, 122, 122 n48, 125, 126, 129, 132-133, 135, 137-138, 140, 143, 154, 159  
 °Adîlî, Ahmad 220, 233  
 °Adînî (Al-), °Abd Allâh 379  
 °Afâna (famille) 280  
 Afghânî (Al-), Kâmil 211, 212, 219, 220, 230, 233  
 Afghânî (Al-), Zâhir 370, 379  
 °Afîfî (Al-), Ahmad 325  
 Aghâ (Al-) (famille) 384, 387, 392, 412  
 Aghâ (Al-), Jihâd 384, 393  
 Aghâ (Al-), Nâ'ila 384, 393  
 Aghâ (Al-), Zakaryâ 49, 51, 88, 384, 385, 389, 392, 393  
 Aghbar (Al-), Walîd 214, 233

Ahfat (famille) 209, 226, 256  
 Ahmad (Al-), °Azzâm 242, 243, 244, 246, 251  
 Ahmad (Al-), Najîb 243  
 Ahmad Abû°Abd Allâh (famille) 151  
 Ahmad Al-°Alî (famille) 113, 151  
 °Ajlûnî (Al-), °Izz 296, 314  
 °Ajra, A-Rahmân Hijja 297, 314  
 °Ajramî (Al-), Yûsuf 44, 55, 328, 329, 330, 332, 333, 338, 339  
 °Ajwa, Mûsâ [Al-Rawâchada] 314  
 °Akâcha, Muhammad 355, 357, 362  
 Akhramî (famille) 225 n42  
 °Aklûk (Al-), Abû-l-'Abd 70, 371  
 °Aklûk (Al-), Farîza 69, 70, 371, 379  
 °Akr (Al-), Mamdûh 27  
 Al-Hâjj Muhammad (famille) 99 n26  
 °Alamî (Al-) (famille, Gaza) 338 °Alamî (Al-) (famille Jérusalem) 138, 139  
 °Alamî (Al-), Lamîs 30  
 °Alamî (Al-), Sa°d Al-Dîn 139  
 °Alâwna, Nâfidh 233  
 °Alî, °Abd Al-Qâdir 214, 233  
 °Alî, Muhammad 362  
 °Allûch, Mâjid 54 n30, 123-124, 143  
 °Alûl (Al-) (famille) 227, 229 n55  
 °Alûl (Al-), °Azzâm 229 n55  
 °Alûl (Al-), Mahmûd 211, 229  
 °Amîr, Zuhdî (Al-Kîlânî) 350, 352, 362  
 Amrû (famille) 292, 295, 313, 412  
 °Amrû, °Abd Allâh 313  
 °Amrû, Fakhrî 296, 314  
 °Amrû, Mahmûd 307, 314  
 °Amrû, Nabîl 294, 300, 306, 307, 311, 314  
 °Amrû, Subhî 297  
 °Amrû, Yûsuf 313  
 °Amûr (Al-), °Alî 390, 393  
 °Anabtâwî (Al-) (famille) 226  
 °Anân, Muhammad 330, 340  
 °Ananî, °Isâm 125  
 °Ansawîyya (Al-), A-°Azîz 152  
 °Aql, °Isa 169  
 °Aql, Nicolas 158, 168, 169, 171

- °Aqqâd (Al-), M. °Awf 393
- °Arâbîd(Al-), °Abd Allâh 371, 379
- °Arafa, °Adnân 124, 126, 135 n70, 137, 143
- °Arafât (famille) 226
- °Arafat, Yasser 17, 26, 35, 43, 44, 49, 50, 52, 58, 60, 70, 73, 76, 81, 82, 89
- A°raj (Al-), Fawzî 233
- A°raj (Al-), Husayn 26
- °Arandas, Fadl 370
- °Arida, Walîd 244, 251
- °Arîdî, Yûsuf 244, 251
- °Arif (Al-) (famille) 138, 139
- °Arûrî (Al-), Muhammad 56, 157, 171
- °Arûrî (Al-), Taysîr 156, 171
- °Asalî (Al-), Walîd 141
- °Asfûr, Hasan 56 n33, 385, 388-389, 393
- °Asî (Al-), Jamâl (Al-Hâwî) 157, 171
- Asmar (Al-), Muhammad Voir Jabbârîn, Muhammad
- Asmar.Walîd 168, 171
- °Asqalân (famille) 225 n42
- °Assâr (Al-), °Adnân 386, 393
- °Assâr (Al-), Mûsâ Voir Slîm, Mûsâ
- Astal (Al-) (famille) 384, 392
- Astal (Al-), °Awâd 384, 386, 393
- Astal (Al-), Marwân 384, 393
- Astal (Al-), Yahyâ 384, 386, 393
- °As°ûs, Mahmûd 233
- Aswad (Al-), Fâyiz 44, 45, 63
- °Atâ Allâh, Nâyif 340
- °Atâ°ita (famille) 209, 255
- °Atiyya, Jamâl 400
- °Attâr (Al-), Rajâ 61-62
- °Atwân, Yûsuf 44, 55
- °Awâd (famille) 265
- °Awâd, °Urâbî 280
- °Awad Allâh, A-Rahmân 370
- °Awad Allâh, Radâ 68 n51, 69, 328, 330, 331, 340
- °Awadî (Al-), A-Qâdir 386, 393
- °Awâwada (Al-), Muhsin 370
- °Awkal, Talâl
- °Awrî (Al-), Yûsuf 158, 171

°Ayyâda (Al-), Amîn Voir Is°îfân, Amîn  
 °Aydî(Al-), Akram 45, 54n30  
 °Ayyâch, °Adnân 281  
 °Ayyâch, Yahyâ 62, 305  
 °Ayyâd (famille) 327  
 °Ayyâd, Sa°îd 325  
 °Azab (Al-), Mahmûd Voir Mukhâmara (Al-), Mahmûd  
 °Azîza, Farîd 191  
 °Azza (Al-) (famille) 178, 292-293  
 °Azza (Al-), °Isâ 179, 185, 186, 191, 312  
 °Azza (Al-), Sa°îd 312

## -B-

Bachîr (famille) 378  
 Bachîr, Nûr Al-Dîn 371, 379  
 Bachîr, Sulaymân 379  
 Badah, Thamîn 278 n5  
 Bahr, Ahmad 58 n37  
 Bâkîr, Iyyâd 213, 233  
 Bakr, Sayyid 332, 340  
 Bal°âwî (Al-), Hakam 50, 257, 258, 261, 262, 266  
 Bâlû, Ibrâhîm (Jalâyta) Voir Jalâyta, Ibrâhîm Balû  
 Bandak (Al-) (famille) 190  
 Bandak (Al-), Frîmân 187, 191  
 Banî °Amir (famille) 401  
 Banî Chamsa (°Adîlî) (famille) 99 n26, 209  
 Banî Ghâzî (famille) 209, 277  
 Banî Sayf (famille) 209, 255  
 Banî °Uda, Ahmad 287  
 Baraka, Kâmil 392, 393  
 Barâmki, Gâbî 21, 30  
 Barbakh, Usâma 392, 393  
 Barghûthî (Al-) (famille) 152, 412  
 Barghûthî (Al-), Bachîr 157, 412  
 Barghûthî (Al-), Marwân 26, 42, 50 ; 69, 141, 153, 154, 155, 157, 161, 163, 164, 167, 169, 170, 171, 412  
 Barghûthî (Al-), Muhammad 170  
 Barghûthî (Al-), Muharram 56 n33, 157, 171  
 Barghûthî (Al-), °Umar 170

Barham, Ghassan 34 n40, 242, 243, 248, 251  
 Barham, Khayr Al-Dîn 212, 213, 215, 223, 233  
 Barham, Zayd 260, 266  
 Barqâwî (Al-) (famille) 209, 226, 231, 255  
 Batârsa (famille) 190  
 Batch (Al-), Ahmad 123, 125, 129, 132, 140, 143  
 Batch (Al-), Khâlid 362  
 Bayram (famille) 225 n42  
 Baytâwî (Al-), Hâmid 215  
 Bchârât, Yûsuf 287  
 Bhays, Mahmûd 296, 314  
 Bhays, Muhammad 64  
 Bhaysî (Al-) (famille) 378  
 Bhaysî (Al-), Châkir 379  
 Bichtâwî (Al-) (famille) 225 n42  
 Bilâl, Sa'îd 215  
 Birr (Al-), °Abd Al-Jawâd 280, 281  
 Blaydî (Al-), °Adnân 257, 258, 266  
 Blaydî (Al-), Muhammad 258, 266  
 Braym (Al-), Nasr Allâh 393  
 Bsîsû (famille) 338, 412  
 Bsîsû, Râfq 340  
 Budayr, Harbî 332, 340  
 Burnû (Al-) (famille) 338  
 Burnû (Al-), Fadl 329  
 Bustâmî (Al-), Jamâl 57, 213, 214, 233  
 Bûziyya, Fathî 279, 281  
 Buzûr (Al-), Tâlib 251  
 Byûk (Al-), Mansûr 393

## -C-

Carter, Jimmy 130  
 Cha<sup>c</sup>bân, Ibrâhîm 124, 143  
 Chabbâna, Fahmî 124, 125, 143  
 Chabbâna, Husayn 171  
 Chadîd, Muhammad 260, 266  
 Châf<sup>c</sup>î (famille) 225 n42  
 Châfiq, Munîr 333  
 Chahâda (famille) 190

Chahâda, Fu'âd 26  
 Chahâda, Jamîl 44, 45, 53, 53 n22, 258  
 Chahâda, Rajâ' 27  
 Châhîn, °Abd Al-°Azîz 400, 405  
 Châhîn, Abû °Alî Voir Châhîn, °Abd Al-°Azîz  
 Châhîn, Hasan 340  
 Châhîn, Lutfî 379  
 Châhîn, Sahâb 68 n51, 69, 214, 216, 233  
 Châhîn, Suhayla 401, 405  
 Chahwân, °Uda 340  
 Châ°ir (Al-), Hasan 393  
 Châ°ir (Al-), Mahmûd 405  
 Chak°a (Al-) (famille) 227, 412  
 Chak°a (Al-), °Adil 228  
 Chak°a (Al-), Ahmad 227  
 Chak°a (Al-), Ayman 225 n41  
 Chak°a (Al-), Bassâm 43, 45, 54 n30, 213-214, 227, 228  
 Chak°a (Al-), Ghassân 212, 213, 214, 219, 220, 222, 227, 229, 233  
 Chak°a (Al-), Labîb 227  
 Chak°a (Al-), Mâzin 227  
 Chak°a (Al-), Mustafâ 227 n50  
 Chak°a (Al-), Riyâd 228  
 Chak°a (Al-), °Umar 228  
 Chak°a (Al-), Walîd 228  
 Chakhchîr (famille) 227  
 Chalâlda (Al-) (famille) 295, 313  
 Chalâlda (Al-), Fahmî 296, 314  
 Challah, Nâfidh 326  
 Cham°a (Al-) (famille) 113, 151  
 Chamâsana, °Isâ 136  
 Châmî (Al-), Mufîd 171  
 Chammût (famille) 226  
 Chanât (Al-), M. 362  
 Chantî (Al-), Yûsuf 62, 89, 340  
 Chaqqûra, Fakhrî 62, 67, 101, 325, 326, 327, 330, 332, 334, 340  
 Chaqqûra, Majdî 325 n10, 349 n4  
 Chaqqûra, Mâzin 325 n10, 349 n4  
 Charafi (Al-), Kamâl 89, 351, 354, 355, 357, 362  
 Charâfi (Al-), Muhammad 362  
 Charchad, Sabbâh 257

Charîf (Al-), Talâl 340  
 Cha<sup>c</sup>th (famille) 64 n59, 384  
 Cha<sup>c</sup>th, °Abd Al-Hamîd 384, 393  
 Cha<sup>c</sup>th, Jawâd 384, 393  
 Cha<sup>c</sup>h, Nabîl 18 n2, 49, 51, 384, 385, 388, 390, 393  
 Chawâ (Al-) (famille) 64 n59, 227, 326, 331, 338, 412  
 Chawâ (Al-), Ahmad 326, 332, 340  
 Chawâ (Al-), °Awn 326, 329  
 Chawâ (Al-), Mansûr 326  
 Chawâ (Al-), Rachchâd 324, 326, 328, 329  
 Chawâ (Al-), Râwiyya 27, 70, 89, 91, 326, 329, 331, 333, 340  
 Chawka, Khalîl (Al-Fâghûrî) 187, 191  
 Chaykh (Al-), Mûsâ [Al-Mukhâmara] 295, 314  
 Chaykh Al-°Id, M. 404, 405  
 Chaykh Hasan (Al-), Khâlîd 257, 258, 265, 266  
 Chbât, °Abd Al-Hayy 352, 362  
 Chbâyir, Châkir 384, 393  
 Chbayta, Zahrân 273, 276  
 Chîbânî (Al-), Wâsîf Voir Sa'dî (Al-), Yâsîn  
 Chîbî (Al-), Ahmad 385, 390, 393  
 Chinyûra, Fu'âd 44, 62, 329, 340  
 Chqâqî, °AbdAl-°Azîz 27, 405  
 Chqayr, Bâsim 214, 233  
 Chqayr, Faysal 281  
 Chqayr, Mahmûd 123, 126, 135, 143  
 Chraym, Ahmad 270  
 Chtâyya, Muhammad 26, 30  
 Chu'aybî (Al-), °Azmî 56, 67, 88, 153, 155, 157, 159, 164, 165, 170, 171, 215  
 Chûbâkî (Al-), Fu'âd 325  
 Chûbâkî (Al-), Jamâl 294, 295, 297, 306, 311, 312, 314  
 Chujâ'iyya, Jamâl 171  
 Chûlî (Al-), °Ismat 54  
 Chûmân (famille) 227  
 Churafâ (Al-), °Adil 340  
 Churafâ (Al-), Nabîl 329, 340  
 Churrâb, Bahâ'î 56, 386, 393  
 Churrâb, Hasan 327, 339, 340  
 Chuyûkhî (Al-), °Azmî 314  
 Chwaykî (Al-), Mahmûd 143

**-D-**

Da'ûd, Bichâra 89, 180, 184, 185, 186, 187, 190, 191

Dâ'ûd, Khâlid 340

Da'ûd, Mansûr 135, 143

Da<sup>°</sup>âs, Basil 278, 279, 281

Da<sup>°</sup>âs, Mahmûd 270, 271, 273, 276

Dabbârî (Al-), Muhammad 400

Dabîk (Al-), Hasûn 214, 233

Dahbûr, Amîn 266

Dahlân, Ahmad 392, 393

Dalbs, Ibrâhîm 124, 125, 143

Dajânî (Al-) (famille) 138, 139

Dallûl (famille) 227

Dallûl, Ahmad 340

Dallûl, Bachîr 340

Damas (famille) 190

Damîrî (Al-), <sup>°</sup>Adnân 256, 258, 266

Danûf, Samîr 251

Darâghma (famille) 285

Darâghma, Bassâm 283, 287

Darâghma, Hâchim 283, 285, 287

Dardûna, Muhammad 352, 362

Darnawî, Bâsim 257

Darwaza (famille) 227

Darwîch (famille) 112, 177

Darwîch, Mamdûh 405

Darwîch, Tâhir 178, 191

Dâ<sup>°</sup>ûr (famille) 265

Dawâbcha, Samîr 233

Dhayr (famille) 404

Dhayr, Hâmid 404, 405

Dhîb, Ni'mân 339, 340

Dhirra, Muhammad 276

Dhiyâb, Hakam 258, 266

Dhiyâb, Rabîha Voir Hamdân, Rabîha

Dib<sup>°</sup>î (Al-), <sup>°</sup>Adnân 212

Dîk (Al-) (famille) 151

Dîk (Al-), Ahmad 278, 280, 281

Dissûqî (Al-), Hichâm 385  
 Dûdîn (famille) 295, 297, 313  
 Dûdîn, Ahmad 294, 295, 314  
 Dûdîn, Anwar 178 n14, 294 n12, 295, 297, 314  
 Dûdîn, Marwân 297  
 Dûdîn, Mustafâ 297  
 Duqmâq (Al-), Buthayna 159, 171  
 Duwayk (Al-), Kamâl 296, 314  
 Duwaykât (famille) 209, 412  
 Duwaykât, Ma<sup>c</sup>rûf 233  
 Duwaykât, Sirhân 213, 233  
 Duwaykât, Yâsîn 233

## -F-

Fâghûrî (Al-), Khalîl Voir Chawka, Khalîl  
 Fahhâm (Al-), Mâzin 124, 125, 143  
 Fâkhûrî (Al-), <sup>c</sup>Ismat Voir Fawâkhriyya, <sup>c</sup>Ismat  
 Fâlûjî (Al-), <sup>c</sup>Imâd 55, 63, 350, 351-352, 354, 356-357, 360, 362  
 Fâlûjî (Al-), Kamâl 356 n9, 360, n11  
 Faqîr (famille) 292 n4  
 Faqiyya (Al-), M. Khâlîd 119, 120  
 Fâr (Al-), Khalîl 168, 169, 170, 171  
 Faraj, Mâjid 179  
 Faraj, Tâyil 212  
 Farârja, Hichâm 191  
 Fara'ûn, Mahmûd 135 n70, 143  
 Fâris (Al-), Tahsîn 52, 214, 219, 222, 232, 233  
 Fâris, Dalâl 385, 387, 393  
 Fâris, Qaddûra Voir Hâmid, Qaddûra  
 Farrâ (Al-) (famille) 384, 392  
 Farrâ (Al-), A-Rahmân 384, 387, 393  
 Farrâ (Al-), Fârûq 384, 393  
 Farrâ (Al-), M. Yahyâ 384, 393  
 Farrâ (Al-), Usâma 384, 385, 392, 393  
 Farrâj, Hamdî 179 n18  
 Farrâm (Al-), Jamâl 351, 357, 362  
 Farwâna, Riyâd 340  
 Fatâyir, Mûsâ 233  
 Fattûh, Rûhî 400, 405

Fawâkhriyya, °Ismat (Al-Fâkhûrî) 250, 251  
 Fayyâd (Al-), Fayyâd 258, 266  
 Fayyâd (famille) 265  
 Fayyâd, °Abd Al-Hâfz 370, 379  
 Franjî (Al-), Amâl 331, 340  
 Frayj, °Azmî 257  
 Frayj, llyâs 179, 187, 190  
 Frayj, Jiryis 181, 187, 190, 191

## -G-

Ghachchâch, °Uthmân 270, 271, 272, 273, 276  
 Ghafarî (Al-), Kâmil 332 n17, 340  
 Ghalbân (Al-) (famille) 384  
 Ghalbân (Al-), Ramadân .390, 393  
 Ghânim, Subhiyya 244, 251  
 Ghannâm, Ahmad 285, 287  
 Ghawcha (famille) 412  
 Ghawcha, Ibrâhîm 58, 61-62, 62 n55  
 Ghawcha, Samîr 44, 52  
 Ghayth, °Abd Ai-Latîf 125  
 Ghayth, Lâfi 314  
 Ghayyâdha, °Adil 191  
 Ghazâwana (famille) 169  
 Ghnaym, Ahmad 118, 119, 120, 122  
 Ghrâb, Muhammad 379  
 Ghûl (Al-), Mûsâ 329, 340  
 Ghûl (Al-), Salâh 379  
 Ghurayib, Ahmad 351, 362  
 Ghuzlân, °Abd Allâh 31

## -H-

Habach (Al-), Wâ'il 212, 233  
 Habach, Sakhr 211  
 Habach, Sakhr (Abû Nizâr) 49, 154 n18  
 Habache, Georges 44, 53  
 Habbâch (Al-), Ibrâhîm 370, 371, 376, 379  
 Habûb, Jum<sup>a</sup> 351, 362  
 Hâchim, Hâla 270

Hachlamûn (Al-), °Azzâm 124, 126, 143  
 Hajîr, Mursî 156, 171  
 Hâjji (Al-) M. (famille) 209, 226  
 Hâjji (Al-), Fathî 383, 393  
 Halabî (Al-), Mahmûd 233  
 Halabiyya, Nûr Al-Dîn 124, 143  
 Hallâj, Muhammad 27  
 Hallâq (Al-), Khâlid 61-62  
 Hallâq, °Umar 387, 393  
 Hallâq, °Uthman 125  
 Hamad, °Abd Al-Rahmân 350, 355, 356, 361, 362  
 Hamad, Ghâzî 356  
 Hamad, Jamâl 379  
 Hamâmâ, Jamîl 54 n30, 60 n46  
 Hamâmâda (Al-), A-Rahmân 296, 314  
 Hamâmâda (Al-), M. 314  
 Hamâmî, Jamîl 121, 122 n47, 141  
 Hamâyil (Al-), A-Fattâh 52, 156, 163, 164, 170, 171  
 Hamâyil (Al-), °Abd Al-Jawâd Sâlih 76, 101, 158, 159, 163, 165, 168, 169, 170, 171, 410 n4  
 Hamd (Al-), Khumays 278, 280, 281  
 Hamd Allâh (Al-) (famille) 265  
 Hamd Allâh (Al-), Fârûq 265, 266  
 Hamdân, Rabîha Dhiyâb 91, 153, 155, 159, 171  
 Hamdân, Raslân 266  
 Hamdân, Yahyâ °Achûr 122 n48  
 Hamdanî (Al-), Mustafâ 350, 362  
 Hamdî, Nabîl 171  
 Hamîd, °Abd Al-Fattâh 326, 327, 340  
 Hâmid, Qaddûra Fâris 154, 156, 163, 164, 170, 171  
 Hammâd, Bachîr Nâfic 153, 155, 171  
 Hammâd, Ibrâhîm 362  
 Hammâda, Rachchâd 339 n18, 340  
 Hammûda, Khadr 362  
 Hammûda, Muhammad 362  
 Hammûrî (Al-), Ziyâd 123 n58  
 Hanafî (Al-), Muhammad 370, 379  
 Hanânyâ, Da'ûd 169  
 Hanânyâ, Ghâzî 34n42, 153, 155, 164, 168, 169, 171, 215  
 Hanbalî (Al-) (famille) 226  
 Hâniyya, Ismâ'îl 61-62, 330, 386

Hanûn (famille) 265  
 Hanûn, Hilmî 265  
 Hanûn, Mufîd 233  
 Hânûtî (Al-), Chafîq 379  
 Harb (famille) 297  
 Harb, Ahmad 297, 314  
 Hâarithî (Al-) (famille) 241  
 Hasan (Al-), Hâmî 54 n30  
 Hasan °Abd Allâh (famille) 113, 151  
 Hasanayn, Saqr 270  
 Hasâsna (Al-), °Arif 314  
 Hasînî, Hâtim Voir Salâh Al-Dîn, Hâtim  
 Hassûna, Ya°qûb 153, 170, 171  
 Hawatma, Nâyif 44, 56  
 Hâwî (Al-), Jamâl Voir °Asî (Al-), Jamâl  
 Hawîhî, Fawziyya 351, 352, 362  
 Hawrânî (Al-), M. 294, 295, 297, 306, 307, 311, 314  
 Hawrânî (Al-), Nimr 258, 266  
 Hawt (Al-), Chafîq 54 n30  
 Hawwâch, Samar 214, 215, 233  
 Hayf (famille) 209, 255, 256  
 Hazbûn (famille) 190  
 Hazbûn, Georges 179, 185, 191  
 Hdayb, Maryam 299, 314  
 Hdayb, Salwâ 119, 120, 122  
 Hijâzî, Muhammad 296, 400, 405  
 Hijâzî, Sulâfa 48 n13  
 Hijâzî, Yûsuf 340  
 Hilles, °Abd Al-°Azîz 340  
 Hilles, Ahmad 326, 340  
 Hilles, Husayn 327, 340  
 Hilû (Al-), °Atâ 128, 132, 135, 143  
 Hilû (Al-), Ni°ma 69, 351, 352, 362  
 Hilû (Al-), Salmân 63, 330, 339, 340  
 Hilwânî (Al-), Hasan 120  
 Hindî (Al-), Jamâl 242, 243, 244, 246, 247, 248, 251  
 Hindî (Al-), Khâlîd 33, 61-62, 386  
 Hinnâwî (Al-), Kamâl 124, 143  
 Hircha, °Adnân 258, 266  
 Hircha, Amjad 266

Hiyyâm, Amîn 384  
 Hjûj (Al-), As'ad 386, 393  
 Hlâyqa (Al-), Hâmid 314  
 Hlâyqa (Al-), Khalîl 314  
 Hrûb (Al-), Saqr 300, 314  
 Hrûb (Al-), °Umar 179  
 Husayn, Muhammad 362  
 Husaynî (Al-) (famille, Jérusalem) 138, 412  
 Husaynî (Al-) (famille, Gaza) 338  
 Husaynî (Al-), °Abd Al-Qâdir 136, 138  
 Husaynî (Al-), °Adnân 140  
 Husaynî (Al-), Amîn 138  
 Husaynî (Al-), Da'ûd 138  
 Husaynî (Al-), Faysal 49, 119, 120, 132, 138-139, 140, 141, 387  
 Husaynî (Al-), Ghâzî 387  
 Husaynî (Al-), Muhyî Al-Dîn 138  
 Huwaytât (°Arab) 197

-|-

I°bidû, Râ°if Voir Tamîmî (Al-), Râ°if  
 Ibn Qalâ°ûn, Al-Nâsir 98  
 Ibrâhîm Pacha 242  
 °Id.Bâsim 119 n38  
 °Id, Fu'âd 64, 350, 355, 356, 360, 361, 362  
 °Id, Hâtîm 119, 120, 122, 132, 135, 140, 143  
 °Ila (Al-), Riyâd (Al-Sayyid) 362  
 °Isa (Al-), Ahmad 191  
 °Isâ, °Abd Allâh 45  
 °Isâ, Yûsuf 400  
 Is°îfân, Amîn [Al-°Ayâyda] 297, 314  
 Is°îfân, Hamdân 257, 258, 266  
 Ismâ°îl, Bâsim 266  
 Ismâ°îl, Nimr 119, 120  
 Ismâ°îl, °Umar 370, 379  
 I°tiyât, Ahmad 314  
 Iyyâd.Abû °Alî 136

## -J-

- Ja<sup>°</sup>barî (Al-) (famille) 295, 298, 312, 412
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Ahmad <sup>°</sup>Alî 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), <sup>°</sup>Arif 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Burhân 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Fathî Khumays 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), M. <sup>°</sup>Alî 296, 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), M. Amîn 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), M. Rachîd 298, 298 n17
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Nizâm 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), SidqîSâdiq 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Subhî 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Sulaymân 139
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Taysîr Jibrîl 298
- Ja<sup>°</sup>barî (Al-), Wahîd 298
- Jabbârîn Yûnis VoirTaym, Yûnis
- Jabbârîn, M. (Al-Asmar) 243, 248, 251
- Jâbir, Badrân 296
- Jabr (famille) 169
- Jabr, Ismâ'îl 211
- Jabr, Nasr Al-Dîn 379
- Jabr, Yahyâ 276
- Jâd Allâh, Muhammad 125, 141
- Jâd Allâh, Salmân 370, 372, 379
- Jalâyta (famille) 198
- Jalâyta, Ibrâhîm Balû 198, 200, 201, 203
- Jallâd (Al-), Chukrî 265, 266
- Jallâd (Al-), Ibrâhîm 45
- Jamal (Al-), Mas'ûd 352, 362
- Jamal, Ahmad 143
- Jâmûs, <sup>°</sup>Isâm 233
- Janâjra, <sup>°</sup>Imâd (Khadr) 251
- Jânim, Râchid 266
- Jâr Allâh (famille) 138
- Jarbâwî, <sup>°</sup>Alî 27
- Jarjû<sup>°</sup>î (famille) 125, 140
- Jarjû<sup>°</sup>î, Emile 120, 122, 126, 132, 135, 137-138, 143
- Jarmî (Al-), A-Rahmân (Badrân) 266

Jarrâr (famille) 99 n26, 208, 210 n13, 225, 226, 231, 241, 242, 250, 283, 412  
 Jarrâr, Abû °Allâm 211  
 Jarrâr, Bassâm 60 n43, 243  
 Jarrâr, Burhân 242, 243, 244, 246, 250, 251  
 Jarrâr, Fawzî 250  
 Jarrâr, Fayyâd 250, 250 n12  
 Jarû (Al-), Yûnis 27  
 Jawda, Bassâm 57 n35, 386, 393  
 Jawda, Jawdât 379  
 Jawda, Muhammad 379  
 Jawharî (famille) 225 n42  
 Jayyûsî (Al-) (famille) 226, 231, 256, 265  
 Jayyûsî (Al-), Mâzin 256 n7, 265, 266  
 Jazzâr (Al-), Ahmad 225  
 Jibrân, Riyâd 120  
 Jiddî (Al-), Muhammad 340  
 Jindiyya, Saqr 340  
 Jnaydî (Al-), Khâlîd 233  
 Ju°ba, Nazmî 141

## -K-

Ka°âbana (famille) 292 n4  
 Kafârna (Al-), Ayyûb Voir Qâsim, Ayyûb  
 Kâhin (Al-), °Abd Allâh 91, 221, 222, 233  
 Kâhin (Al-), Sallûm 91, 221, 222, 233  
 Kahlût (Al-), Hânî 327, 340  
 Kamâl (famille) 226  
 Kamâl, Zâhira 26, 54 n30, 56, 68, 69, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 132, 143  
 Kanâfânî, Marwân 52, 67, 327, 331, 331 n14, 340  
 Kan°ân (famille) 227, 231  
 Kan°ân, Bâsil 231  
 Kan°ân, Hamdî 231  
 Kan°ân, Sâdiq Nasûh 231  
 Kan°ân, Sa°îd 231  
 Kan°ân, Sâmih 212  
 Kâsir (Al-), Rachchâd Voir Jarrâr, Burhân  
 Katarî (Al-), Nabîl 350  
 Kawâri°, Jum°a 393  
 Kâyid (Al-) (famille) 210

Khachân, Mûsâ 120  
 Khadr °Imâd Voir Janâjira, °Imâd  
 Khadr, Husâm 88, 211, 212, 216, 219, 233  
 Khalaf, Karîm 169  
 Khalaf, Salâh 325  
 Khâlid, Layla 53 n24  
 Khâlid, Taysîr 54 n30  
 Khâlidî (Al-) (famille) 138, 139  
 Khalîfa, Fawz 47, 55, 67, 153, 155, 158, 159, 164, 171  
 Khalîl, Samîha 56, 70-71, 73, 81, 82, 89  
 Khalîl, Zuhayr 266  
 Khammâch (famille) 225 n42, 226  
 Khatîb (Al-) (famille) 138, 139, 151 n3  
 Khatîb (Al-), Adîb 171  
 Khatîb (Al-), °Afîf 45, 54 n30  
 Khatîb (Al-), °Alî 393  
 Khatîb (Al-), °Amir 340  
 Khatîb (Al-), Anwar Voir Tamîmî (Al-), Anwar  
 Khatîb (Al-), Ghassân 141  
 Khatîb (Al-), Ismâ'îl 214, 233  
 Khatîb (Al-), °Umar 124, 143  
 Khawâjâ (Al-) (famille) 152  
 Khawâjâ (Al-), Taha 168, 171  
 Khayrî, Frayj 325  
 Khayyâl (famille) 338  
 Khayyâl, Fâyiç 341  
 Khdairî, Najîb 284, 287  
 Khudârî (Al-), Riyâd 30  
 Khumays (famille) 190  
 Khuraycha, Hasan 261, 262, 266  
 Khuraycha, Ibrâhîm 257  
 Khûrî, Ramzî 327  
 Kîlânî (Al-) (famille) 250, 412  
 Kîlânî (Al-), Hikmat Zayd 52, 243, 244, 246, 247, 251  
 Kîlânî (Al-), Ibrâhîm Zayd 250 n13  
 Kîlânî (Al-), Sâmî 243, 247, 248, 251  
 Kîlânî (Al-), Zakî 341  
 Kîlânî (Al-), Zuhdî Voir 'Amîr, Zuhdî  
 Kujja, Muhammad 143  
 Kûkâlî, Nabîl 56, 180, 187, 191

Kullâb, Husayn 394  
 Kurnuz (Al-), Sa<sup>c</sup>dî 370, 370 n5, 372, 379  
 Kuttâb, Jonathan 34 n42, 122, 125, 126, 135, 137, 143

## -L-

Labad, Hasan 351, 362  
 Lad'a, Ibrâhîm 34 n42, 158, 168, 171  
 Ladgha (Al-), Ibrâhîm 30  
 Lâfi, Ahmad 400  
 Lahhâm (Al-) (famille) 112, 177, 293  
 Lahhâm (Al-), Khadr 179, 180, 181, 185, 188, 191  
 Lefebvre, Cédric 300 n21  
 Libâda, Imâd 215, 233  
 Lidbom, Cari 22n13, 23 n17, 46 n9, 129  
 Lûh (Al-), Dhiyâb 52, 327, 341

## -M-

Mabhûh (Al-), Tawfîq 350, 362  
 Mach<sup>c</sup>al (famille) 295, 313, 412  
 Mach<sup>c</sup>al, Charîf (°Abbâs Zakî) 50, 294, 300, 300 n21, 306, 307, 311, 313, 314  
 Mach'al, Khâlîd 60 n46  
 Machâyikh, Ni<sup>c</sup>mân 215, 233  
 Machharâwî (Al-), Samîr 325  
 Madhûn (Al-), M. 328, 341  
 Madûkh, Mâhir 330, 341  
 Mahârîq (Al-), Ibrâhîm 314  
 Mahdî, Ya<sup>c</sup>qûb 329, 341  
 Majâyda (Al-), Ahmad 394  
 Makhârza (Al-), °Alî 47, 293, 306, 314  
 Makhûl (Al-), A-Mutî 258, 266  
 Malkî (Al-), Majdî 409  
 Mâlkî (Al-), Riyâd 42, 54, 54 n30, 70, 121, 124, 140, 141, 153 n17, 155, 158  
 Mallûh, °Abd Al-Rahîm 53 n24, 54 n30  
 Manâsra (Al-), Dâ'ûd 296, 314  
 Mansûr (famille) 209  
 Mansûr, Jamâl 215  
 Mansûr, Khâlîd (Subh) 287  
 Mansûr, Râchid 244, 247, 251

Maqbûl.Amîn 211, 211 n23, 213, 216, 233  
 Marâba, Sâlih 270, 270 n5, 273, 275, 276  
 Maraqa, Ibrâhîm 294, 306, 307, 314  
 Masâlma (Al-), Khalîl 314  
 Maslamanî (Al-), Abû Nidâl Voir Maslamanî (Al-), Muhammad  
 Maslamanî (Al-), M. 55, 328, 350, 351, 352, 357, 362  
 Masrî (Al-) (famille) 216, 227, 228, 412  
 Masrî (Al-), °Abd Al-Majîd 385  
 Masrî (Al-), °Amid 229  
 Masrî (Al-), °Azzat 351, 362  
 Masrî (Al-), Ghassân 212, 212 n25  
 Masrî (Al-), Hamza 363  
 Masrî (Al-), Hikmat 228  
 Masrî (Al-), Ma°zûz 228, 229  
 Masrî (Al-), Mâhir 52, 212, 213, 215, 219, 220, 222, 223, 229, 233  
 Masrî (Al-), Mu°âwiyya 88, 215, 219, 220, 222, 223, 229, 233  
 Masrî (Al-), Munîb 227, 229  
 Masrî (Al-), Qâzim 229  
 Masrî (Al-), Sabîh 227, 229  
 Masrî (Al-), Samîr 386, 394  
 Masrî (Al-), Tâhir 212, 229  
 Masrî (Al-), Târiq 214, 223, 233  
 Masrî (Al-), Zâfir 214, 228  
 Maswadâ, Bâsim 296, 314  
 Matar (famille) 338  
 Matar, Da'ûd 178, 180, 188, 191  
 Matar, Ismâ°îl 326  
 Matza, Yehoshua 117  
 Mbaslat, Samîr 287  
 Métraï, Jean 105 n37  
 Mhâsana, Fâyiç 284, 287  
 Mikkî, Zakaryâ 327, 332, 341  
 Milhim, Muhammad 296, 300, 314  
 Mir°î (famille) 225 n42  
 Mishâl (Al-), Sa°îd 327, 331, 341  
 Mrâr, Yûsuf 198, 199, 203  
 Msaymî (Al-), Jihâd 211, 212  
 Mtayr, °Awda 143  
 Mu°allam, Nasîf 74 n2  
 Muchtahâ, Ghâzî 327, 341

Muchtahâ, Mu'ayyin 330, 341  
 Mughannî (Al-), Ahmad 327, 341  
 Mughrabî (Al-), Khadr 44, 55, 328  
 Muhannâ, °Alî 327, 341  
 Muhannâ, Ibrâhîm 119  
 Muhannâ, °Umar 341  
 Muhjiz, Khadr 44  
 Muhtasib (Al-) (famille) 295, 298, 312, 412  
 Mukhâmara (Al-), M. [Al-°Azab] 295, 314  
 Mukhâmara (Al-), Mûsâ Voir Chaykh (Al-), Mûsâ  
 Murtajâ (Al-) (famille) 338, 339  
 Musaddar (Al-), Jalâl 372, 376, 379  
 Muslih, Sâmî 370, 379 Muslih, °Uthmân (Al-Sartâwî) 281  
 Mutâwi°, Jamîl 384  
 Muzînî (Al-), Ahmad 341  
 Muzînî (Al-), Nasr Al-Dîn 61-62, 63, 330, 331, 331 n14, 341  
 Mwâs, Muhammad 314  
 Mzayyan, Mahmûd 379

## -N-

Nabâhîn (Al-), Jabr 370, 379  
 Nabâlî (Al-), Ramadân Voir Sâfi, Ramadân  
 Nâbulsî (Al-) (famille) 225 n42, 230  
 Nâbulsî (Al-), A-Rahîm 230  
 Nâbulsî (Al-), Fâris 230  
 Nâbulsî (Al-), °Isâm 214, 233  
 Nâbulsî (Al-), Ma°âdh 35 n51, 211, 222, 230, 2-  
 Nâbulsî (Al-), Mufîd °Adil 230  
 Nâbulsî (Al-), Sulaymân 230  
 Nâbulsî (Al-), °Umar 230  
 Nachâchîbî (Al-) (famille) 138, 412  
 Nachâchîbî (Al-), Anwar 138  
 Nachâchîbî (Al-), Chukrî 31  
 Nachâchîbî (Al-), M. Zuhdî 139, 385  
 Nachâchîbî (Al-), Ranâ 123, 125, 126, 137, 138, 143  
 Nachchar (Al-), °Isâ 61-62  
 Nachchar (Al-), Khâlid 61 n47  
 Nâfi°, Bachîr Voir Hammâd, Bachîr  
 Nâfi°, Husnî 168, 171

Nâfi<sup>c</sup>, Muhammad 120  
 Nahhâl (Al-) (famille) 404  
 Nahhâl (Al-), Fu<sup>c</sup>âd 401.405  
 Najjâb (Al-), Sulaymân 157  
 Najjâr (Al-) (famille) 384, 392  
 Najjâr (Al-), A-Rahmân 384  
 Najjâr (Al-), Abû Yûsuf 400  
 Najjâr (Al-), <sup>c</sup>Alî Rachîd 384  
 Najjâr (Al-), Khâlid 394  
 Najjâr (Al-), Khumays 384  
 Najjâr (Al-), Ra'fat 54, 89, 384 n9, 386, 388, 389, 392, 394  
 Najm, Yûsuf 339, 341  
 Nakhkhâl (Al-), Nâhid 341  
 Nammûra (Al-), A-Rahmân 314  
 Nasâsara, Fâris 214, 234  
 Nasr (Al-), Amîn 275 n8  
 Nasr (Al-), Muhammad 276  
 Nasr Allâh, Hasan 379  
 Nasr, Ahmad 385, 388, 394  
 Nasr, Muhammad 363  
 Nassâr, <sup>c</sup>Abd Allâh 341  
 Nassâr, Abû Fu'âd 325 n10, 369 n3, 376 n8  
 Nassâr, Fathî 405  
 Nassâr, Fu'âd 280  
 Nasser, Gamal Abdel- 324 n5  
 Natcha (Al-) (famille) 140, 295, 298, 312, 412  
 Natcha (Al-), A-Khâliq A-Nabî 299  
 Natcha (Al-), A-Rahmân Chahâda 298  
 Natcha (Al-), <sup>c</sup>Adnân 124, 143  
 Natcha (Al-), Ahmad Hamza 298 n15, 312  
 Natcha (Al-), Bilâl 120  
 Natcha (Al-), Hâchim A-Nabî 299, 312  
 Natcha (Al-), Hâfiz A-Nabî 298, 312  
 Natcha (Al-), Jawâd A-Nabî 299  
 Natcha (Al-), Jibrîl Mûsâ 298, 312  
 Natcha (Al-), M. A-Nabî 299  
 Natcha (Al-), Mûsâ M. 298  
 Natcha (Al-), Mustafâ A-Nabî 298, 312  
 Natcha (Al-), Rafîq 63, 294, 296, 298, 300, 306, 311, 312, 315  
 Natcha (Al-), SamûrA-Latîf 298

Nâtûr (Al-), Muhammad 394  
 Nâ<sup>c</sup>ûq (Al-), <sup>c</sup>Alî 379  
 Nazzâl (famille) 275  
 Nazzâl, Darwîch 28  
 Nazzâl, Muhammad 60, 61-62  
 Nazzâl, Usâma 244, 251  
 Nîmr (Al-) (famille) 208, 209, 225, 226, 231, 412  
 Nîmr (Al-), Ibrâhîm 45, 47, 341  
 Nîmr (Al-), Râchid Aghâ 231  
 Nîmr (Al-), Râchid Sidqî 231  
 Nîmr, Muhammad 315  
 Nîmrûtî (Al-), Sa'îd 61-62, 330, 386  
 Nûrî (Al-), <sup>c</sup>Abd Al-Fattâh 63, 371, 374, 379  
 Nûrî (Al-), Ibrâhîm 61-62  
 Nûrî (Al-), Samîr 325, 326, 327, 341  
 Nusayba (famille) 138  
 Nusayba, Anwar Zakî 139  
 Nusayba, Muhammad 118-119  
 Nusayba, Sarî 42, 120, 139, 154, 270 n6

## -P-

Peleg, Elisha 117

## -Q-

Qabaj (famille) 265  
 Qabhâ, <sup>c</sup>Abd Allâh 243, 246, 248, 250, 251  
 Qa<sup>c</sup>dân, Badî<sup>c</sup> 265, 266  
 Qaddûmî (Al-) (famille) 226, 227  
 Qaddûmî (Al-), Nâdir 272, 276  
 Qadrî (famille) 226  
 Qafât, Nûr Al-Dîn 243  
 Qanawâtî, Fu'âd 181, 187, 191  
 Qânû<sup>c</sup> (Al-), Mu'ayyin 363  
 Qâq (Al-), M. Anîs 118-119, 120, 126, 132, 143  
 Qarâjâ (Al-) (famille) 152  
 Qarm (famille) 338  
 Qâsim Al-Ahmad (famille) 209, 225, 226, 231, 277, 277 n3  
 Qâsim, Ayyûb (Al-Kafârna) 363

Qaswânî (Al-) (famille) 151 n3  
 Qattân (famille) 190  
 Qawâsmî (Al-) (famille) 295, 299, 312, 412  
 Qawâsmî (Al-), °Abd Al-Khâliq 299  
 Qawâsmî (Al-), °Alî 294, 299, 300, 306, 315  
 Qawâsmî (Al-), Fahd 296, 312  
 Qawâsmî (Al-), Fâyiz 296, 299, 315  
 Qawâsmî (Al-), Khadr 299  
 Qawâsmî (Al-), Nizâm Ahmad 312  
 Qdayh, °Abd Al-°Azîz 386, 388, 392, 394  
 Qichta (famille) 404  
 Qichta, Husayn 405  
 Qichta, Ni°mân 399, 405  
 Qidra (Al-), Subhî 394  
 Qitâ° (Al-), Jawâd 341  
 Qray°, Ahmad (Abû °Alâ°) 49, 50, 51, 54 n30, 118-119, 120, 121, 122, 126, 129, 132, 135, 137  
 n72, 140, 141, 144  
 Qub°a, Taysîr 53 n24  
 Qudwa (Al-), Muhammad 325, 326, 339, 341  
 Qumsiyya, Hâzim 179, 185, 187, 191  
 Qumsiyya, Jamîl 179  
 Qumsiyya, Samîr 181, 185, 191  
 Qurrach, Samîr 126, 144

## -R-

Rabin, Yitzhak 17, 312  
 Radâyda, Muhammad 191  
 Rahhâl (Al-), Fathî 251  
 Rahmî, Mahmûd 325  
 Rajabî (Al-), Muhammad 296, 315  
 Rajûb (Al-) (famille) 297  
 Rajûb (Al-), Jibrîl 154  
 Rajûb (Al-), Muhammad 315  
 Ramadan, °Abd Al-Majîd 126, 144  
 Rammâdîn (Al-) (°Arab) 292 n4  
 Rammâdîn (Al-), Nawwâf 315  
 Rawâchada (Al-), Mûsâ Voir °Ajwa, Mûsâ  
 Rayyân (famille) 99 n26, 209, 225, 226, 231, 277, 277 n3  
 Rayyis (Al-) (famille) 326, 338, 412

Rayyis (Al-), Munîr 326, 338  
 Rayyis (Al-), Nâhid 326, 327, 330, 332, 338, 341  
 Rayyis (Al-), Umar 330, 332 n17, 341  
 Rayyis (Al-), Zuhayr 54 n30, 326  
 Rchayd (famille) 250  
 Rchayd, Ahmad 242, 243, 246, 250, 251  
 Rchayd, Hakam 223, 234  
 Rchayd, Sa'âda 243, 251  
 Rib'î, Jum'a 315  
 Richmâwî, Mûnâ 27  
 Rîmâwî (Al-), 'Abd Allâh 170  
 Rîmâwî (Al-), Bâsim 170, 171  
 Rîmâwî (Al-), Qâsim 170  
 Rizq (famille) 229  
 Rizq, Fu'âd 178, 180, 187, 191  
 Rizq, Ibrâhîm 178, 191  
 Rûmî (Al-), Sulaymân 88, 401, 401 n6, 402, 405  
 Rusrus, 'Abd Al-Fattâh 401, 405  
 Rzânî (Al-), Muhammad 351, 363

## -S-

Sa'âda, Mahmûd 191, 315  
 Sâbâ (famille) 327  
 Sâbâ, Sâmî 31  
 Sabâ'ana, Sâbir 247, 251  
 Sabbâh, 'Awnî 258, 266  
 Sabbâh, Michel 141  
 Sâbi', Walîd 275  
 Sabrî (famille) 275  
 Sabrî, 'Akrama 140  
 Sa'd Al-Dîn, Hijâzî 167, 171  
 Sa'd, 'Atif 214  
 Sa'dî (Al-), Burhân 257, 258, 266  
 Sa'dî (Al-), Yâsîn 247, 251  
 Safadî (Al-), Tal'at 328, 341  
 Safârînî (Al-), 'Alî 26, 30, 31 n38  
 Sâfi, Jamâl 363  
 Sâfi, Ramadan (Al-Nabâlî) 159, 171  
 Sâfi, Taysîr 394

Sahîrî (Al-) (clan) 384  
 Sahwîl (famille) 152  
 Sahwîl, Munîr 167, 170, 171  
 Salâh Al-Dîn, Hâtim (Hasînî) 129, 144  
 Salâh, Munzir 30  
 Salâma, Dalâl 211, 212, 213, 215, 219, 234  
 Salâyma (Al-), Mahmûd 124, 144  
 Salfîtî (Al-), Fahmî 280  
 Sâlhî (Al-), Bassâm 156, 171  
 Salhût (Al-), Jamîl 124, 135, 144  
 Sâlih (Al-), °Abd Al-Nâsir (Tâyya) 257, 261, 266  
 Sâlih (Al-), °Isâm 244, 246, 247, 248, 251  
 Sâlih (Al-), Salâm 234  
 Sâlih, °Abd Al-Jalîl 278  
 Sâlih, °Abd Al-Jawâd Voir Hamâyil (Al-), °Abd Al-Jawâd  
 Sâlih, Sâlih Râfa't 56, 243, 244, 248, 251  
 Sâliha, Muhammad 341  
 Sâlim, °Asim 234  
 Sâlim, °Imâd 31  
 Sâlim, Jamâl 215  
 Sâlim, Wajîh 278  
 Salkhî (Al-), Samîr 277, 281  
 Salmân.Antûn 180, 187, 191  
 Salmân, Salmân 276  
 Samhân (famille) 152  
 Sâmîrî (Al-), °Affîf 221  
 Sâmîrî (Al-), Radwân Voir Tayf (Al-), Radwân  
 Sammâra, Ahmad 157, 171  
 Sammûdî, A-Rahîm (Hilmî) 251  
 Saqâ (Al-), Ibrâhîm 30 n30  
 Saqâ (Al-), Nâdir 26  
 Saqâ (Al-), Nihâya 69 n65, 216, 220, 234  
 Saqr, Tamîm 394  
 Sarafandî (Al-), Ziyâd 400  
 Sarrâf (Al-) (famille) 327  
 Sarrâf (Al-), Faraj 26, 327, 331, 332, 333, 341  
 Sarrâf (Al-), Frayh 26  
 Sarrâj (Al-), lyyâd 70  
 Sarsâwî (Al-), Sâmî 341  
 Sartawî (Al-), °Uthmân Voir Muslih, °Uthmân

Sawâlha, Sulaymân 234  
 Sâyigh (famille) 327, 333, 338  
 Sayyid (Al-), Riyâd Voir 'Tia (Al-), Riyâd  
 Sbayhât, Samîr 49  
 Shahor, Oren 19 n4  
 Shoval, Zalman 117  
 Sidr (famille) 225 n42  
 Sidr, Muhammad 315  
 Sidr, Talâl 294  
 Sîdum, Jamîla 69, 70, 370, 371, 372, 376, 379  
 Sîdum, Mamdûh 70, 371  
 Sîdum, Yûnis 379  
 Siniora, Hannâ 54 n30, 120, 121, 122, 122 n48, 125, 126, 137, 144  
 Sirbil, Ibrâhîm 44  
 Sirhân, Nawwâf 297  
 Siwâdî, Sâmî Jawda 45  
 Siyâm, Amîn 385  
 Siyâm, Mûsâ 171  
 Skayk (famille) 338  
 Skayk, Ahmad 338  
 Skayk, Nâfidh 330, 338, 341  
 Slîm, Mûsâ (Al-<sup>c</sup>Assâr) 379  
 Smûh, Khadr 315  
 Subh, Khâlîd Voir Mansûr, Khâlîd  
 Sûfî (Al-), Jazzâ<sup>c</sup> 405  
 Sulqân, Jamâl 220, 234  
 Sultân (Al-).Al-<sup>c</sup>Abd 363  
 Sultân (famille) 225 n42  
 Sultân, M. Bâsim Voir Tamîmî (Al-), M.  
 Sûrânî (Al-) (famille) 338, 412  
 Sûrânî (Al-), Râjî 27  
 Sûrânî (Al-), Zuhayr 31  
 Sûsû (Al-), Khâlîd 371, 374, 379  
 Sûtarî (Al-), A-Hakîm 44  
 Suwwân (famille) 338  
 Suwwân, Muhammad 119, 120  
 Swâfta, Husnî 287

## -T-

- Tabâza, °Adil 341
- Taha, Ahmad 270
- Tahbûb (famille) 312
- Tahbûb, Fadl 121, 121 n43, 125, 144
- Tahbûb, Hasan 140
- Tâhir (famille) 226
- Talbânî (Al-), Muhammad 379
- Tallâ° (Al-), Jum°a 379
- Talûlî (Al-), Yûsuf 363
- Ta°marî, As°ad (Salâh) Voir Ta°marî, Salâh
- Ta°marî, Salâh 179, 180, 181, 183, 184, 187, 190, 191
- Tamârî, Salîm 103 n32
- Tâmîch, Riyâd 251
- Tamîmî (Al-) (famille) 225 n42, 295, 298, 299, 312, 412
- Tamîmî (Al-), A-Halîm Chawûr 299
- Tamîmî (Al-), Ahmad Taysîr 299
- Tamîmî (Al-), °Alî Ishâq 70, 299
- Tamîmî (Al-), Anwar Al-Khatîb 140
- Tamîmî (Al-), As°ad Bayyûd 44
- Tamîmî (Al-), Hamdî Sultan 64
- Tamîmî (Al-), °Isa Salhab 299
- Tamîmî (Al-), Mahmûd °Umar 299
- Tamîmî (Al-), M. Bâsim Sultân 333
- Tamîmî (Al-), Nâdir Bayyûd 44
- Tamîmî (Al-), Râ°if l°bidû 298, 315
- Tamîmî (Al-), Taysîr 294, 299
- Tanbûra, °Adnân 363
- Tanbûra, Râ°fat 363
- Tanîb (Al-), Fakhrî 265, 266
- Tanîna, Abû Al-Fahd 315
- Taqâtqa, Ibrâhîm 181, 191
- Tarazî (famille) 325, 326, 327, 334, 338
- Tarazî, °Isâ 341
- Tarazî, Iskandar 325, 327, 331, 341
- Tarazî, Nabîl 333, 341
- Tarîfî (Al-), Jamîl 51, 52, 88, 156, 163, 170, 171
- Tawîl (Al-) (famille) 151 n3

Tayf (Al-), Radwân (Al-Sâmirî) 221, 222, 234  
 Taym, Yûnis [Jabbârîn] 295, 315  
 Tâyya, °Abd Al-Nâsir Voir Sâlih (Al-), A-Nâsir  
 Thâbit, Thâbit 256  
 Thawâbta, Mahmûd 181, 191  
 Tîbî (Al-), Jawâd 45, 47, 383, 385, 387, 388 390, 394  
 Tmayzî, Khâlid 315  
 Tmayzî, Muhammad 315  
 Tûbâsî (Al-), Alfred 56 n33, 68, 157, 159, 168, 171  
 Tûbâsî (Al-), Na'im 297, 315  
 Tuffâha (famille) 226  
 Tûmân, Halîma 394  
 Tûqân (famille) 208, 209, 212, 225, 226, 231, 241, 255, 412  
 Tûqân, Fârûq 231  
 Tûqân, Hâfiz 231  
 Tûqân, Ja'far 231  
 Tûqân, Na'im 231  
 Tûqân, Qadrî 231  
 Turk (Al-), °Abd Al-Rahmân 279, 281  
 Turkmân, Fakhrî 89, 244, 246, 247, 251

## -U-

°Ubayd, °Ayich 351, 363  
 °Ubaydî (Al-), Da'ûd 123, 144  
 °Ubaydî (Al-), Fâyiz 120  
 °Uda, Râsim 341  
 Ulâd Muhammad, Jamîl 296, 315  
 °Umar (Al-), Zâhir 225  
 °Umla (Al-) (famille) 292-293, 297, 311  
 °Umla (Al-), Fâyiz 311, 315  
 °Umla (Al-), Jamîl 297, 311, 315  
 °Urayqât (famille) 112, 177, 197, 412  
 °Urayqât, Da'ûd 198, 199, 200, 203, 412  
 °Urayqât, Kâmil 138 n73, 203  
 °Urayqât, Sâ'ib 17, 21, 26, 26 n24, 27, 30, 30 n29, 34, 41, 51, 82, 119, 138 n73, 198, 200, 201, 203, 412  
 Ustâdh (Al-), Subhî 363  
 °Utayfât, Mahmûd 198, 200, 201, 203  
 °Uthmân, Yûsuf 360, 363

°Uwaysât (famille) 135  
 °Uwaysât, Muhammad 144  
 °Uwaywî, Munzir 55

## -W-

Wachchâh, Khalîl 379  
 Walwîl, Bassâm 270, 272, 273, 275, 276  
 Wazîr (Al-), Hanân 278  
 Wazîr (Al-), Khalîl (Abû Jihâd) 69, 278, 295, 325, 326, 330, 332, 350, 352, 387, 400  
 Wazîr, Intisâr Al- (Umm Jihâd) 49, 50, 51, 69, 325, 326, 327, 330, 332, 341

## -Y-

Ya°ich (famille) 226  
 Ya°ich.°Imâd 212, 213, 230, 234  
 Yâghî, °Alâ' 350  
 Yâghî, Wajîh 62, 63, 88, 330, 333, 341  
 Yâmûnî (Al-), °Azmî 251  
 Ya°qûb (famille) 169  
 Yâsîn (famille) 229 n54  
 Yâsîn, Ahmad 59  
 Yâzjî (Al-) (famille) 339  
 Yâzjî (Al-), Ahmad 325  
 Yâzjî (Al-), Hamza 341  
 Yâzjî (Al-), Muhammad 341  
 Yûnis (famille) 265, 275  
 Yûsuf, Hasan 60 n43, 153 n17, 363  
 Yûsuf, Nasr 21, 351

## -Z-

Za°ânîn (Al-), Ahmad 363  
 Za°âraba (famille) 169  
 Za°bût (Al-), Mûsâ 62, 63, 88, 330, 333, 341  
 Zalhâr (Al-), Mahmûd 60  
 Zahrân, °Adil 214, 234  
 Zahrân, Ma°rûf 275 n8  
 Zahrân, Salâh 123-124, 144  
 Zakârna, °Arab 251  
 Zakârna, Fathî 251

Zallûm, Mâhir 296, 315  
 Zâmil, Muhammad 363  
 Za°nûn (Al-), Riyâd 51, 62, 63, 326, 330, 332, 341  
 Za°nûn (Al-), Salîm 60 n46, 326  
 Zaqqût, °Abd Al-Salâm 54, 386, 394  
 Zaqqût, Walîd 329, 341  
 Zaqqûq (Al-), Hasan 387, 394  
 Zarandah, Karam 88, 352, 355, 356, 360, 363  
 Zarîc (Al-), Salîm 370  
 Zarû (Al-), Nadîm 158, 159, 164, 168, 171  
 Za°rub (famille) 392, 404  
 Za°rub, Husnî 386, 387, 394  
 Za°rub, Kâmil 385  
 Za°rub, Muhammad 401, 404, 405  
 Za°tara, Yâsir 357 n10  
 Zawâydiyîn (°Arab) 292 n4  
 Zayd (famille) Voir Kîlânî  
 Zaydân, Fathî 155, 170, 171  
 Zaydân, Fâyiz 212, 213, 216, 219, 220, 221, 222, 232, 234  
 Zaydân, Khadr 191  
 Zayn Al-Dîn, Muhammad 328, 341  
 Ziban, Mahmûd 157, 171  
 Zîr (Al-) (famille) 280  
 Zîr (Al-), Dâ'ûd 179, 180, 181, 184, 187, 190, 191  
 Zîr (Al-), Muhammad 315  
 Zîr (Al-), Zîr Ramadân 278  
 Ziyâda, Mûsâ 277, 281  
 Ziyâda, Nabîl 171  
 Zubaydî (Al-), M. 156, 159, 171  
 Zughayyar (Al-), Ahmad 118-119, 120, 121, 122, 125, 132, 135, 140, 141, 143  
 Zughayyar (Al-), Ghâdâ 34  
 Zughbî, Zughbî 179, 180, 187, 191  
 Zuhayka, Salâh Al-Dîn 120, 125, 143  
 Zuhayrî (Al-), Sulaymân 257, 261, 262, 266